This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME XXIX

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, IMPRIMEUR
RUE DE LA BELLE-CORDIÈRE, 14.
PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE,
Rue Hautefeuille, 24
1864

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

—

POÉSIE.

LA MARGUERITE.

Voici déjà la marguerite
Ouvrant son grand œil éveillé,
Qui s'étale et fleurit bien vite
Sur le sol encor dépouillé.

Du gazon dont elle est la Reine,
Elle ne disparaît que tard,
Et la première, sur la plaine,
Des beaux jours plante l'étendard.

Dans l'ombre elle n'est pas blottie,
Partout elle s'offre à la fois,
Et je crois que sa modestie
Ne rougirait point sur les toits.

Comme les antiques Sibylles,
Jadis, dans le pays latin,

Digitized by Google

Donnaient sur leurs feuilles mobiles
L'oracle embrouillé du Destin,

Ainsi la blanche pâquerette
Répond au timide berger
Quand, sur l'amour qui l'inquiète,
Tremblant, il va l'interroger :

« M'aimes-tu, ô fleur que je cueille,
« *Un peu, passionnément, beaucoup ?* »
Mais avec la dernière feuille
Tombe un insolent *pas du tout !*

PETIT-SENN.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LE MARQUIS ACHILLE DE JOUFFROY D'ABBANS

Lue à la Société littéraire de Lyon,

Le 6 avril 1864 (1).

—

Dans une de nos dernières séances (le 27 janvier), je revendiquais, pour la France et pour Papin, la gloire de l'invention de la vapeur, pour la ville de Lyon et pour Claude-François-Dorothée marquis de Jouffroy celle de la navigation par la vapeur; je disais comment l'inventeur du pyroscaphe créa de prime-abord la science de la navigation par la vapeur, appliqua les deux systèmes palmipède et à roues et construisit le premier bateau à vapeur, auquel il donna les dimensions reconnues les meilleures par l'Académie des sciences soixante ans plus tard ; je rappelais que cette grande découverte, considérée comme le rêve d'un fou, importée par Fulton en Amérique, un quart de siècle après les expériences faites à Lyon sur la Saône, avec un plein succès (en 1783), fut réimportée par l'industrie anglaise en France, où elle avait pris naissance quarante ans auparavant, tandis que l'inventeur qui avait consacré son génie et sa fortune à la réalisation de son immortelle conception, ne conservait pour vivre qu'une modeste retraite militaire et mourait oublié à l'hôtel des Invalides.

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* d'avril et de mai.

Digitized by Google

L'histoire des conquêtes de l'esprit humain offre de nombreux exemples des amères déceptions réservées aux hommes de génie annonçant une science nouvelle, avant les temps marqués pour sa propagation et à ceux doués d'une intuition exceptionnelle. Les intelligences privilégiées, accomplissant irrésistiblement leur mission, sans tenir compte des enseignements ni des obstacles, montrent quelle serait la puissance de la créature animée du souffle divin, si la déchéance n'avait obscurci ses facultés et soumis aux labeurs l'obtention de tous les biens de ce monde.

Le fils aîné de l'inventeur du pyroscaphe, Achille de Jouffroy, était doté magnifiquement d'aptitudes diverses dont une seule aurait suffi pour faire sa fortune; cependant, il mourut pauvre comme son père, ayant perdu dans la fondation d'un établissement métallurgique dont il voulait doter la France, ou consacré aux expériences scientifiques, des profits laborieusement acquis. Entraîné par les événements de son temps, il fut soldat sous l'empire; journaliste, littérateur, poète, historien pendant la restauration; après la révolution de 1830, quoiqu'il n'eut jamais été lié à la branche aînée des Bourbons par des fonctions publiques, il se fit une retraite en s'adonnant presque exclusivement à l'étude des sciences mécaniques.

J'ai recueilli de la bouche même de Jouffroy, dans les causeries intimes d'une amitié de trente ans, les principaux événements de sa vie; j'ai contrôlé et complété mes souvenirs au moyen des renseignements mis à ma disposition par son beau-père, M. le colonel de Posson qui, à l'âge de 87 ans, malgré les blessures et les infirmités rapportées de sa glorieuse carrière, n'a pas cessé d'être un type des qualités aussi solides qu'aimables du cœur et de l'esprit.

Achille-François-Éléonore, marquis de Jouffroy d'Abbans, naquit à Écully-lès-Lyon, le 20 janvier 1785, de messire

Digitized by Google

Claude-François-Dorothée, l'inventeur du pyroscaphe, et de dame de Pingon de Vallier ; à l'âge de sept ans, on lui donna pour précepteur un ecclésiastique d'un grand mérite, nommé Blond. Les parents de Jouffroy s'étaient prononcés aux états provinciaux pour la suppression des priviléges de la noblesse, mais la révolution, passant des réformes applaudies en 1789 au régime de la terreur, les força d'émigrer. Son père et son oncle le prince Maurice de Montbarey colonel du régiment de Monsieur allèrent offrir leurs services aux princes français à Coblentz. L'abbé Blond dut bientôt s'éloigner de la France avec son élève ; ils se rendirent d'abord à Ettenheim, où se trouvait la légion de Mirabeau, dans laquelle M. de Jouffroy père avait été incorporé, ensuite à Fribourg qui offrait toutes les ressources désirables pour l'éducation. Ils rencontrèrent en Suisse le prince de Montbarey grand oncle d'Achille Jouffroy, ancien ministre de la guerre (de 1777 à 1780), sa grand' tante paternelle chanoinesse du chapitre de Baumes-les-Dames, d'autres religieuses et religieux expulsés de leurs pieux asiles au nom de la nation et du salut public, des prêtres et de nobles familles n'ayant conservé la vie qu'en abandonnant leurs biens. Dans ces temps néfastes, la piété, la vertu, la fortune marquaient les victimes ; les prisons et les échafauds avaient remplacé les sanctuaires profanés et les autels renversés ; chaque jour on apprenait l'exécution d'un parent, d'un ami et d'un grand nombre de personnes de toutes conditions ; parmi les émigrés, beaucoup succombaient aux chagrins et aux privations, ou allaient offrir leur tête au bourreau en rentrant en France ; le colonel Saint-Maurice Montbarey étant revenu à Paris fut condamné par le tribunal révolutionnaire en 1794, son père mourut de douleur à Constance peu de temps après.

L'impression profonde de ces calamités sur l'esprit du jeune Jouffroy ne s'effaça jamais ; le bivouac d'Ettenheim resta

Digitized by Google

dans sa mémoire comme la pieuse légende de loyaux chevaliers se dévouant pour délivrer la patrie des monstres qui déchiraient son sein ; aussi, lorsqu'il reçut un brevet de sous-lieutenant à la suite dans l'armée de Condé, brevet signé des frères du roi, contresigné par le comte de Mirabeau et par le maréchal de Broglie, cette distinction honorifique lui parut le plus beau titre de noblesse et lui inspira une ardeur nouvelle au travail. Ses progrès furent si rapides, que son éducation aurait pu être terminée en quatre ou cinq ans ; néanmoins, en continuant d'étudier pendant dix ans, il apprit avec plus de fruit qu'on ne le fait généralement les langues latine, grecque, allemande, anglaise, italienne, ainsi que la littérature, l'histoire et les mathématiques. En 1802, il revint dans sa famille rentrée de l'émigration et retirée au château d'Abbans, préservé de la confiscation par un parent resté en France.

Achille Jouffroy atteignait alors sa dix-septième année ; initié par son père aux travaux mécaniques, il apprit à tourner, à forger, à polir, à manier toute sorte d'outils avec l'adresse des ouvriers les plus habiles ; c'était, à la fois, un délassement agréable, un exercice salutaire, un apprentissage utile qui développaient ses dispositions aux inventions mécaniques dont un auteur doit pouvoir exécuter lui-même les modèles. La conscription de 1804 vint l'arrracher à ces occupations, il en éprouva un vif chagrin, mais l'idée d'aller défendre son pays adoucit les regrets de quitter sa famille. Il rejoignit le 106e d'infanterie de ligne cantonné dans les états vénitiens, traversa rapidement l'école de soldat et de peloton ; puis, moins assujéti, il employait les moments de loisir chez un tourneur de chaises et de tuyaux de pipes pour lequel son adresse était une bonne fortune.

Un dimanche, à l'inspection, la musique du régiment ne se fit pas entendre, les instruments étaient presque tous hors de

Digitized by Google

service et dans le village il n'y avait aucun ouvrier capable de les réparer. Le major demanda si parmi les conscrits il ne se trouvait pas un luthier ou tourneur pouvant se charger des réparations; Jouffroy ayant été désigné, le capitaine de la musique reçut l'ordre de s'entendre avec le tourneur de chaises pour la location des outils et la fourniture de tout ce qui serait nécessaire. Le dimanche suivant, les instruments remis à neuf firent entendre des sons harmonieux, le major félicita Jouffroy devant le régiment et lui promit les galons de caporal à la première bataille, s'il se montrait aussi brave soldat qu'habile ouvrier. La campagne de 1805 s'ouvrit bientôt, le 106e eut à combattre à l'avant-garde, Jouffroy s'y distingua par son courage et reçut une balle dans une cuisse. Il était à l'hôpital de Palma-Nova depuis plusieurs mois, lorsque M. de Mazade, commissaire ordonnateur, passant la revue de l'hôpital, s'informa s'il n'y avait pas quelqu'un des convalescents sachant écrire correctement; tous les malades exclamèrent à la fois que Jouffroy écrivait toute la journée et qu'il devait être *fameusement habile*. Dans ce moment Jouffroy, accroupi sur sa couchette, traçait des courbes et avait autour de lui des feuilles de papier couvertes de formules algébriques ; la proposition qui l'éloignait de la société des soldats fut acceptée par lui avec empressement. Le commissaire voyant un jeune homme de famille, d'une éducation distinguée, le fit placer dans son cabinet, l'admit à sa table et lui accorda sa confiance. Quelques mois après, la paix de Presbourg donna Venise à l'empereur, le commissaire, appelé dans cette ville, y emmena son secrétaire qui fut heureux de pouvoir visiter les beautés artistiques de la reine de l'Adriatique.

Un jour, à l'entrée du port, Jouffroy considérait une vingtaine de plongeurs, rapportant de temps en temps du fond de la mer quelques minces débris de bois ; on lui apprit qu'à

Digitized by Google

une époque fort ancienne une galère de grande dimension, ayant coulé en cet endroit, n'avait jamais pu être relevée, et que les navires d'un fort tonnage n'entraient dans le port qu'en s'exposant à de graves avaries ; depuis deux ans, on s'efforçait d'enlever les plats-bords de la galère pour abaisser d'autant la profondeur de la mer, mais les résultats de ce pénible travail étaient insignifiants. Jouffroy, méditant sur les moyens de dégager l'entrée du port, oublia son bureau et n'y rentra que trois heures plus tard que de coutume ; le commissaire d'abord inquiet, puis mécontent, le menaça de le renvoyer au régiment ; mais il fut apaisé lorsque son secrétaire lui eût expliqué qu'il se faisait fort de mettre à flots la galère tout entière en un mois et à peu de frais, à la seule condition qu'après la réussite on lui accorderait son congé définitif du service militaire. La société des soldats, la balle dans la cuisse, le séjour à l'hôpital et l'attente prolongée des galons de caporal avaient singulièrement refroidi l'ardeur martiale du conscrit de 1804.

Les autorités de la ville et le commandant du port repoussèrent d'abord comme une mauvaise plaisanterie la proposition du jeune soldat ; ce ne fut pas sans peine que le commissaire obtint qu'on l'entendît et qu'on mît à sa disposition les ouvriers et les objets nécessaires. Dès le lendemain, Jouffroy était à l'œuvre ; le moyen qu'il avait conçu consistait à entourer la coque de la galère submergée, au-dessous de la ligne de flottaison, d'un fort câble auquel seraient fixées des poulies de deux en deux mètres de distance, afin d'y amarrer des barriques vides, en quantité suffisante pour faire contre-poids. Lorsque la galère commença à se détacher du fond de la mer, le travail ayant été suspendu, les autorités et les notabilités de la cité furent convoquées pour assister à la mise à flots ; la population entière accourut sur les quais et la mer se couvrit de gondoles. Jouffroy avait

Digitized by Google

fait préparer d'avance des barriques vides, disposées de façon à pouvoir être immergées à côté de celles qui l'étaient déjà, ce qui détermina l'ascension, annoncée par un craquement sourd suivi de l'apparition du chapelet de barriques exhaussant la galère saluée par les acclamations de trente mille spectateurs. Des ouvriers armés de pelles procédèrent aussitôt à l'enlèvement du sable, tandis que cinquante pompes étaient installées ; le soir du même jour l'entrée du port était libre et la galère amarrée dans l'intérieur. L'opération avait duré en tout trente-deux jours ; il en fut rendu compte au prince Eugène vice-roi d'Italie et, huit jours après, Jouffroy reçut sa libération du service militaire ; néanmoins il continua ses fonctions de secrétaire auprès du commissaire devenu son ami. Au mois de février 1806, le comte de Lauriston, aide-de-camp de l'empereur, vint rétablir les services de la marine à Venise ; Jouffroy fut chargé, en qualité d'ingénieur directeur, d'organiser à l'arsenal les ateliers de mécaniques, de boussoles, de modèles, de fonderie, etc. Dans ces nouvelles fonctions, son habileté, son activité, sa probité, l'aménité de ses manières lui acquirent une grande considération et des amis qui lui restèrent fidèles ; il construisit deux beaux navires : *la Princesse-Auguste*, brick de 20 canons, et le *Rivoli*, vaisseau de 74 canons.

Au commencement de 1810, l'empereur voulant former dans le golfe de Venise une division navale franco-italienne, le commandant Dubourdieu se rendit de Toulon à Milan pour recevoir les ordres du vice-roi ; tous les navires disponibles furent réunis à Venise et conduits à Ancône port de rassemblement. On prit la mer au mois d'octobre pour aller détruire les établissements que les Anglais avaient formés à l'île de Lissa ; la division navale revint hiverner à Ancône.

L'année suivante, l'ordre fut donné de s'emparer de l'île de Lissa et de s'y fortifier ; en conséquence, on embar-

Digitized by Google

qua 550 hommes de la garde italienne commandés par le colonel Gifflinga aide-de-camp du vice-roi, 50 ouvriers de la marine sous la direction de Jouffroy, des pièces de campagne avec leur matériel, etc.

L'escadre se composait de trois frégates françaises : la *Favorite*, la *Flore*, la *Danaé* et de sept bâtiments italiens : la frégate la *Couronne*, les corvettes la *Bellone* et la *Caroline*, le brick la *Princesse-Auguste*, un chibook, deux goëlettes, Dubourdieu arbora le guidon de commandement sur la *Favorite*. L'escadre appareilla le 11 mars dans l'après-midi ; le 13 au matin, les embarcations envoyées en reconnaissance revenaient sans avoir pu obtenir des renseignements sur la position de l'ennemi ; mais, quelques heures après, une frégate anglaise parut, suivie de trois autres qui vinrent se ranger en ligne de bataille. Aussitôt Dubourdieu donna le signal de branle-bas de combat et l'ordre de laisser arriver en forçant de voiles ; la *Favorite* ouvrit le feu sur la frégate anglaise portant pavillon de l'amiral Sidney-Smith et le combat devint général. La victoire était disputée depuis trois heures avec un acharnement égal des deux côtés; la *Favorite* allait tenter pour la seconde fois l'abordage de la frégate amirale, lorsque celle-ci, filant vent arrière, lança une bordée qui désempara la *Favorite*, tua le commandant Dubourdieu, un enseigne, des matelots, des soldats, blessa mortellement le second, deux aspirants et beaucoup d'autres ; Jouffroy eut le bras gauche déchiré par un éclat ; le désordre se mit alors dans l'escadre, la *Bellone*, la *Couronne*, la *Princesse-Auguste* tombèrent au pouvoir des Anglais, les autres bâtiments se réfugièrent à Lisine.

Jouffroy resté seul vivant des officiers de la *Favorite*, prit le commandement, fit échouer la frégate, se hâta d'opérer le sauvetage des blessés, du restant de l'équipage, des soldats, des morts et des objets précieux ; puis, ayant fait pratiquer

Digitized by Google

une mèche à la soute aux poudres, il y mit le feu et s'éloigna rapidement ; dix minutes après, la frégate volait en éclats devant les Anglais qui s'avançaient pour la capturer. Après avoir rendu les derniers devoirs aux morts et pourvu aux soins que réclamaient les blessés, il ramena les survivants valides à Ancône ; sa blessure négligée exigeait des soins et du repos ; dès qu'il fut rétabli, il se rendit à Milan auprès du vice-roi, qui le nomma directeur des mines de plomb argentifère et aurifère de Vico-Novo et Brasio, auxquelles Jouffroy joignit celles de charbon fossile de Monte-Carpione, qu'il découvrit. Il passa deux ans dans cette position aussi agréable qu'indépendante, relevant immédiatement du ministre du royaume d'Italie. Lorsqu'il fallut combler les vides qu'avait faits dans tous les services la campagne de Moscou, Jouffroy fut appelé à remplir les fonctions de commissaire de guerre du deuxième corps d'armée à Udine et attaché à la division Fraycinet pendant les campagnes de 1813 et 1814. La paix du 20 mai lui rendit la liberté ; il avait servi onze années, fait huit campagnes, reçu deux blessures ; si l'on se rappelle les événements de la révolution qui présidèrent à sa première éducation, on jugera avec quelle joie il dut saluer la restauration du trône des Bourbons ; cependant, l'impression du régime de la Terreur avait laissé dans son esprit l'horreur des excès qui empruntent le prétexte de l'intérêt public ; il défendit la légitimité avec talent et conviction, comme principe d'ordre social et non comme le drapeau d'un parti réactionnaire ; il appartenait à cette génération grandie au souffle magnétique de la liberté, animée d'un enthousiasme patriotique aux récits de nos victoires, qui, confondant les malheurs et les enseignements des mauvais jours, s'est trouvée identifiée avec les idées de progrès réalisées en 1789, répudiant les crimes qui en 1793 épouvantèrent l'humanité.

Digitized by Google

Au retour de Napoléon, le 20 mars 1815, Jouffroy publia une brochure politique intitulée : *Des idées libérales en France*, dédiée aux électeurs; cette brochure fut saisie; l'auteur rejoignit Louis XVIII à Gand et fit comme volontaire la campagne de 1815. Après les Cent-Jours, ses écrits le placèrent aux premiers rangs des écrivains politiques; en 1815 et 1817, il était un des rédacteurs du *Drapeau blanc* et du *Conservateur*; de 1816 à 1823, il fut directeur du journal l'*Étoile* (*Gazette de France*); en 1830, il fonda un journal intitulé le *Pour et le Contre;* en 1831 et 1832, il dirigea à Londres le journal français le *Précurseur*. De retour à Paris, il prit la direction du *Rénovateur* en 1833 et 1834, et de l'*Europe monarchique* en 1837 et 1838. Son nom figura pendant ving ans parmi les collaborateurs de la publication hebdomadaire l'*Observateur* (marine et colonies). Plusieurs de ses brochures eurent un succès mérité, telles que les suivantes : *Conspiration du 19 août* 1820; — *Le nouveau ministère*, 1829; — *Avertissement aux souverains*, Londres, 1831; *La foudre*, 1839, etc.

Entre les nombreux témoignages de sympathies qu'il reçut, il aimait à rappeler la lettre suivante :

Bordeaux, 6 octobre 1821.

« Voici, Monsieur le comte, le petit présent que j'ai été « chargé de vous offrir; je n'ai pas voulu attendre le dé- « part de nos dignes députés pour vous l'adresser, dans la « persuasion que vous seriez empressé de posséder un meu- « ble ayant appartenu au président Montesquieu. Nous dé- « sirons, Monsieur le comte, qu'il vous parvienne le plus « tôt possible; il figurera convenablement sur votre bureau, « et, quoique vous n'ayez pas besoin d'inspiration, l'usage « de ce petit meuble ne peut qu'être utile à vos excellents « articles, par le souvenir du célèbre écrivain qui y puisa la « matière de tant de bons ouvrages.

Digitized by Google

« Veuillez joindre à ce souvenir, M. le comte, celui de « l'estime particulière que votre conduite et vos talents ont « inspirée aux héritiers de l'homme qui illustra la France « par ses ouvrages dans la carrière que vous parcourez déjà « avec tant de talent.

« J'ai l'honneur, etc.

« *Signé :* MAX. DE MONTESQUIEU. »

En 1821, Jouffroy parut au congrès de Leybach, réuni pour aviser aux moyens de réprimer la révolution de Naples. En 1822, il accompagna le duc de Montmorency, ambassadeur extraordinaire au congrès de Vérone, où il remplit les fonctions de rédacteur des protocoles. L'empereur Alexandre qui se connaissait en hommes le distingua et lui donna des témoignages particuliers de bienveillance et de confiance. Voici comment Jouffroy racontait la décision du congrès relativement à l'intervention française en Espagne, pour rétablir sur son trône Ferdinand VII, à qui l'insurrection militaire avait imposé une constitution. Louis XVIII voulait intervenir ; mais M. de Villèle, ministre des finances, craignant que la guerre ne fît baisser les fonds à la Bourse, suscitait des difficultés et avait chargé Châteaubriand de combattre l'intervention. L'empereur Alexandre, qui était l'âme du congrès, partageait les vœux de Louis XVIII ; connaissant les dispositions de chacun des membres, il chargea Jouffroy de rédiger un protocole dans le sens de l'intervention; le lendemain à six heures du matin, il vint lui-même prendre le projet, le porta à la séance, pria le duc de Montmorency de le lire ; la lecture achevée, l'empereur reprit le papier en disant : c'est entendu, le congrès approuve. Châteaubriand se hâta de retourner à Paris, M. de Villèle lui-même se fit honneur de la décision qu'il n'avait pas pu combattre ouvertement. Les offres brillantes de l'empereur Alexandre ne

Digitized by Google

purent séduire Jouffroy ; le gentilhomme français ne voulut pas renoncer à servir son pays et son roi ; au retour de Vérone, il refusa un emploi élevé dans le ministère des affaires étrangères afin de conserver son indépendance comme écrivain, et Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur, en lui assignant une pension de mille écus sur sa cassette.

La guerre d'Espagne fut promptement terminée, mais Ferdinand VII manquait des ressources financières indispensables pour affermir son autorité ; la révolution employait tous les moyens de le tenir sous sa dépendance, en empêchant qu'on lui fît parvenir des fonds ; le marquis de Croy-Chanel avait négocié un emprunt, Jouffroy trouva le banquier Guebard et parvint avec une audace habile à porter au roi d'Espagne le premier million. Après l'accomplissement de cette mission, il s'adonna plus particulièrement aux travaux industriels et scientifiques ; sa participation à la négociation d'un emprunt pour Don Miguel roi du Portugal, en 1832, et l'organisation à Rome, en 1834, d'une banque dont M. Rubichon avait obtenu le privilége, furent des opérations financières sans caractère politique ; la banque de Rome continue de rendre de grands services aux Etats-Pontificaux.

Jouffroy fit partie des réunions littéraires et scientifiques avec les hommes les plus éminents ; il concourut à la fondation des Sociétés d'encouragement pour l'industrie nationale, des auteurs dramatiques et du caveau ; il fit partie de celles des hommes de lettres, des antiquaires de Normandie et d'un grand nombre d'autres qui tinrent à honneur d'inscrire son nom sur leurs listes. Pendant qu'il gouvernait la banque de Rome, il fut reçu membre de la Société tibérienne des sciences, lettres et arts de cette ville, le 22 novembre 1834, avec un éclat exceptionnel. Son discours, en langue italienne

Digitized by Google

qu'il possédait comme le français, fut imprimé dans les annales de l'académie ; le vénérable et docte cardinal Micara, général des capucins, répliqua éloquemment au récipiendaire.

Malgré la multiplicité de ses travaux dans la presse quotidienne et dans les revues, Jouffroy trouvait le temps, grâce à la rapidité de ses conceptions et à la facilité de sa rédaction, de s'occuper de littérature, de poésie, d'histoire ; il publia successivement : en 1818, *Le Vampire*, mélodrame, dont Nodier fit le prologue, Piccini la musique, Carmouche la mise en scène ; — *Maurice et Gusman, mœurs portugaises*, comédie en un acte, 1819 ; — *Les Bacchanales de Thèbes*, tragédie lyrique en un acte, 1819;—*Berthe, fille d'Alpadus, roi de Hongrie*, comédie lyrique en trois actes, 1820 ; — *Les fastes de l'anarchie*, précis chronologique des événements mémorables de la Révolution française, 2 vol. in-8, 1820, ouvrage qui eut six éditions;—*Don Querido*, comédie en langue italienne et en vers, deux actes, 1825 ; — *Patelinos, mœurs espagnoles*, comédie en un acte, 1825 ; — *Le Revenant, mœurs du XVIe siècle*, prologue, 1826 ; — *Les suites du crime, mœurs italiennes*, un acte, 1829;— *Czerni-George*, drame en vers, deux actes, 1829 ; — *Le Gendre de Faust*, comédie lyrique, en vers, deux actes, 1829 ; — *Les Burkers, mœurs anglaises*, drame mêlé de chants, un acte, 1831 ;—*Le Choléra morbus, épisode de la guerre de Pologne*, Londres, 1832 ; — *La Saisie, ou le loyer échu*, comédie mêlée de chants, un acte, 1833 ; — *Charles X à Holy-Rood*, nouvelle, 1833 ; — *Mes adieux à l'Angleterre*, satire en vers, 1833 ; — *La Conjuration d'Ardres*, en 1665, nouvelle, 1834 ; — *Jeune et vieille France*, nouvelle, 1835 ; — *Le château de Lucg*, nouvelle, 1834 ; — *Le Festin des morts*, nouvelle ; — *Introduction à l'histoire de France, ou description physique, politique et monumentale de la Gaule*,

Digitized by Google

depuis l'an 900 *avant Jésus-Christ jusqu'à l'an* 418 *de l'ère vulgaire*, 1 vol. in-fol. orné de 24 planches représentant les monuments celtiques, druidiques, romains, etc.; ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1839 ;—*Dictionnaire des erreurs sociales*, 1 vol. grand in-8 de 1500 pages, 1852 ;—*Dictionnaire des inventions*, 2 vol. grand in-8, 1854.

Je pourrais citer un nombre infini d'autres publications sorties de la plume de Jouffroy ; il fit aussi des compositions musicales fort estimées pour piano, pour guitare et des partitions. La littérature était pour lui un délassement plutôt qu'un travail, toutes ses œuvres avaient un caractère de simplicité naturelle, relevée par le charme du style.

Les travaux auxquels Jouffroy attachait le plus d'importance étaient relatifs aux mines, à l'industrie, aux arts mécaniques ; il rédigea deux savants mémoires sur les mines de l'Italie (1812, *Annales des mines*) ; il fit paraître une description du bassin houiller métallurgique de Straffordshire (1818) et un rapport sur les mines des Pyrénées-Orientales (1829). Pendant les années 1838, 1840, 1843, 1846, l'Académie des sciences, saisie de ses mémoires sur la navigation à vapeur et sur le système des chemins de fer, suivait ses expériences et encourageait ses travaux.

En 1824, Jouffroy avait conçu le projet d'enrichir la métallurgie française du système anglais de hauts fourneaux à cook et à soufflerie à vapeur, alors encore inconnus dans notre pays ; il fit construire l'usine sur une grande propriété lui appartenant, dans le département de la Loire-Inférieure, près de la Trappe de la Meilleraye ; les produits en fonte douce qu'il obtint dès 1828 faisaient une concurrence avantageuse aux fontes anglaises, mais Jouffroy ne pouvait concentrer son existence dans une usine, il se laissa persuader de mettre l'entreprise en commandite, un gérant anglais

Digitized by Google

dissipa les fonds des actionnaires, les charges absorbèrent la valeur de la terre et du matériel qui avaient coûté un million à Jouffroy et qui furent vendus à vil prix. Ce désastre l'affecta vivement ; depuis cette époque, son rêve constant, dans toutes ses inventions, était bien moins de conquérir une nouvelle fortune que de pouvoir rembourser intégralement les souscriptions dilapidées par le gérant infidèle, dont il était lui-même la grande victime.

Il existe à Paris une manufacture mue par la vapeur, pour l'exploitation : 1° d'un appareil mécanique à sculpter le marbre, le bois, etc.; 2° d'un autre appareil produisant par feuilles la marqueterie la plus variée, en bois, ivoire et autres matières; ces appareils, de l'invention de Jouffroy, brevetés en 1837, ont fourni des produits admirés aux expositions de l'industrie.

Jouffroy inventa encore un système de construction de mâts de vaisseau, par l'assemblage de pièces tirées d'arbres de faible diamètre, découpés et préparés par une machine à vapeur d'une grande simplicité ; cette invention deviendrait d'une grande utilité si des événements imprévus ne permettaient plus de tirer du nord de l'Europe les grandes pièces de bois servant à la mâture des vaisseaux; le mémoire et le modèle sont restés au ministère de la marine.

Le 15 novembre 1840, Jouffroy obtint un brevet d'invention pour un système de voitures à train articulé, rendant ces véhicules inversables, leurs mouvements plus doux, et permettant de tourner dans un cercle dont le diamètre n'excède pas la longueur de la voiture; cette invention reçut de l'Académie des sciences une approbation flatteuse.

Jouffroy consacra vingt années à la recherche des moyens d'appliquer la vapeur aux navires à voiles de toute dimension, de prévenir les accidents sur les chemins de fer, de supprimer les grands travaux d'art des tunnels et de rendre accessibles les localités montagneuses que le système actuel

Digitized by Google

laisse isolées des grandes artères de la vie sociale. Je ne puis mieux faire que de rapporter quelques passages des principaux rapports présentés à l'Académie des sciences, sur ces inventions remarquables, par les hommes les plus autorisés de ce corps savant, délégués pour suivre les expériences des perfectionnements proposés.

Le 4 mai 1840, MM. Arago, Charles Dupin, Poncelet et Séguier attestaient dans les termes suivants le mérite des perfectionnements concernant la navigation à vapeur :

« Fils de l'homme qui le premier réalisa pratiquement « l'immortelle pensée de Papin, M. de Jouffroy n'a pas cessé « d'avoir les yeux fixés sur l'œuvre de son père ; jaloux de « faire des progrès de la navigation à vapeur une gloire de « famille, il s'efforce d'y apporter son contingent personnel « de perfectionnements..... »

Après avoir décrit le système proposé et rendu compte des expériences répétées avec une goëlette à quille de 20 mètres de long, cinq mètres de large et deux mètres de tirant d'eau, la Commission terminait ainsi son rapport :

« Vos commissaires se plaisent à reconnaître tout ce que « présente de nouveau et d'ingénieux ce mécanisme, fruit « de longues études, de persévérantes méditations d'un in- « génieur qui s'efforce de chercher les conditions les plus « convenables pour la solution de l'important problème de « la navigation à vapeur.

« Vos commissaires vous proposent donc de témoigner à « M. de Jouffroy l'intérêt qu'inspirent ses travaux et le désir « de voir couronner d'un plein succès ses louables tentatives « pour le perfectionnement d'une des plus belles conceptions « de l'esprit humain, de cette admirable invention de la na- « vigation à la vapeur, à laquelle les noms français de Papin « et de Jouffroy doivent être à jamais unis. Adopté. »

Le 2 novembre de la même année, une nouvelle commis-

Digitized by Google

sion composée de MM. Poncelet, Gambey, Piobert, Auguste Cauchy, rappelait que la gloire de l'invention de la navigation à vapeur appartient à la France, à la ville de Lyon, au marquis de Jouffroy. Après un exposé remarquable du système et des expériences réitérées auxquelles elle avait présidé, la Commission proposait l'approbation de l'invention.

« On sait aujourd'hui, disait le rapporteur, que le marquis « Claude de Jouffroy, après avoir dès 1775 exposé ses idées « sur l'application de la vapeur à la navigation, devant une « réunion d'amis et de savants... eut la gloire de faire na- « viguer sur le Doubs en 1776, et sur la Saône à Lyon « en 1783, les premiers bateaux à vapeur qui aient réalisé « cette application ; déjà le savant rapport de MM. Arago, « Ch. Dupin et Séguier a rappelé l'expérience solennelle faite « à Lyon en 1783, dans laquelle un bateau à vapeur « construit par Claude Jouffroy, chargé de 300 milliers et « offrant les mêmes dimensions auxquelles on est mainte- « nant revenu dans la construction des meilleurs pyroscaphes, « a remonté la Saône avec une vitesse de plus de deux lieues « à l'heure ; déjà l'on a signalé l'hommage rendu à l'auteur « de l'expérience de Lyon par ce même Fulton, qui long- « temps a passé en France pour avoir découvert la naviga- « tion à vapeur ; déjà, enfin, les expériences auxquelles ont « assisté les premiers commissaires, ont fait connaître que « non seulement le nouveau système est tout à fait rationnel « en théorie, mais aussi qu'appliqué sur la Seine à une « goëlette d'environ 120 tonneaux, il a fidèlement rempli sa « mission.....

« Les expériences nouvelles exécutées sous nos yeux ne « laissent plus de doute dans notre esprit sur les avantages « que présente le nouveau système de navigation.... »

La Commission après avoir exposé les avantages et les inconvénients des roues à aubes, comparativement aux palmes

Digitized by Google

ou pattes de cygne que M. de Jouffroy plaçait à l'arrière du bâtiment, ajoutait :

« Nous aimons à croire que la vue de tous ces avantages « déterminera la marine française à faire en grand l'essai « de ce système, et que, cette fois du moins, la France ne « se laissera pas ravir une découverte qui peut devenir si utile « à ceux qui les premiers auront su en profiter.... Nous « pensons que ce système est très-digne de l'approbation « de l'Académie. Conclusions adoptées. »

Le 15 mai 1843, M. de Jouffroy obtint un brevet d'invention pour un nouveau système de chemins de fer; ce système fut l'objet de rapports à la Chambre des députés et à la Chambre des pairs, qui ordonnèrent le renvoi au Comité des chemins de fer, au ministre des travaux publics et au conseil des ministres (*Moniteur universel*, 5 mai et 1er juin 1844).

MM. Arago, Gambey, Piobert, Duffrenoy, Binet, Cauchy, délégués par l'Académie des sciences, apportaient le témoignage le plus concluant dans la séance du 2 novembre 1846. Je regrette que le cadre restreint de cette notice ne me permette pas de reproduire en entier le rapport de la Commission sur une invention ayant pour objet la sécurité des voyageurs, la suppression des dépenses de grands travaux d'art et les intérêts d'un grand nombre de localités.

« Prévenir et diminuer le plus possible les graves accidents « qui trop souvent compromettent la vie des voyageurs sur « les chemins de fer, tel est le but que M. de Jouffroy s'est « proposé d'atteindre... » Suit l'explication du système et la description de la voie, des wagons, de la locomotive, puis la Commission ajoute :

« M. de Jouffroy, pour mieux faire ressortir les propriétés « de son système, a réuni pour l'expérience les principales « difficultés que l'on peut avoir à surmonter ; dans un es-

Digitized by Google

« pace fort resserré, il a fait construire une voie circulaire « de 12 mètres 50 cent. de rayon, sur laquelle sont établis « trois rails.

« Ce système, comparé à ceux qui sont généralement em- « ployés, offre une sécurité beaucoup plus grande; les re- « bords des rails latéraux s'opposent d'une manière efficace « au déraillement ; la sécurité est augmentée par la stabilité « du système à laquelle concourt l'abaissement du centre de « gravité des wagons ; enfin la sécurité est encore accrue « par l'emploi de divers trains et de deux mécanismes, dont « l'un produit, quand un choc survient, l'enrayement spon- « tané, tandis que l'autre permet au conducteur d'isoler les « wagons, en les rendant indépendants les uns des autres.

« L'expérience réalisée sous nos yeux prouve qu'à l'aide du « nouveau système on pourra gravir des pentes de 30 milli- « mètres par mètre et de plus fortes encore ; elles prouvent « aussi qu'en modérant la vitesse, on pourra parcourir avec « moins d'inconvénients des courbes de petits rayons. Les « facilités que présente à cet égard le nouveau système tien- « nent surtout à la liberté que conservent dans leurs mou- « vements les roues devenues plus indépendantes les unes « des autres...

« .... On peut espérer que la faculté de gravir des pentes « plus considérables et de tourner dans des courbes de petit « rayon, permettra d'établir des chemins de fer dans les « pays montagneux, sans recourir si fréquemment à la cons- « truction de tunnels et de viaducs qui occasionnent d'é- « normes dépenses....

« .... Il nous paraît désirable que l'auteur soit mis à même « d'appliquer ce système. » Conclusions adoptées.

Le 24 avril 1838, M. Arago prononçait à la Chambre des députés, les paroles suivantes qui n'ont pas cessé d'être vraies depuis un quart de siècle :

Digitized by Google

« L'art des chemins de fer est encore dans son enfance ; « ne faites pas, si vous le voulez, la part de l'imprévu, de « l'inattendu, et d'ordinaire c'est la part du lion ; contentez-« vous de porter votre attention sur ce qui se fait, sur ce « qui existe, et vous trouverez partout routine, tâtonne-« ment, incertitude. Des solutions sont à l'étude, si elles « réussissent, les chemins de fer subiront dans leurs tracés « les plus grandes améliorations ; il pourront pénétrer dans « le cœur des villes sans tout renverser devant eux. Tout le « monde sent le besoin de perfectionnements... Le génie de « l'homme n'a jamais manqué à un besoin social. »

Témoin moi-même, en 1846, des expériences faites à Paris sous les yeux des savants les plus compétents de l'Académie et du corps des ponts-et-chaussées, je ne doute pas que l'invention de Jouffroy ne donne satisfaction au besoin social en offrant la sécurité, l'économie et les facilités si désirables ; l'application de cette invention eût permis d'établir sans tunnel un chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse ; elle répondrait à toutes les objections relatives à l'exécution, aux dépenses, au trafic, produites contre les projets d'un chemin de fer de Lyon à Fourvière, à Saint-Just et le long des riants coteaux de la Saône. La ville de Lyon, qui vit les premiers essais de navigation à vapeur, aurait encore la gloire de réaliser, dans le système des chemins de fer, l'application des perfectionnements les plus importants.

Depuis les expériences de 1846, si favorablement jugées par l'Académie des sciences, des perfectionnements nouveaux réalisés par l'auteur ont été brevetés le 9 juin 1861, au nom de ses trois orphelines ; cependant, un concours fatal d'événements politiques n'a pas permis les applications préparées en France et en Italie.

Le ministre des travaux publics, prenant en considération

Digitized by Google

le vœu émis par l'Académie des sciences, avait concédé à Jouffroy, à ses risques et périls et à titre d'essai, une ligne entre Paris et Nogent ; des études étaient ordonnées simultanément pour relier les fortifications de Paris par le système Jouffroy; la révolution de février 1848 ajourna indéfiniment toutes les grandes entreprises ; quatre ans après, lorsque le gouvernement put reprendre les travaux d'utilité publique, les Compagnies puissantes qui offraient plus de garanties, obtinrent les concessions des nouvelles voies ferrées.

Le gouvernement sarde ayant annoncé le projet du chemin de fer à travers les Alpes par le Mont-Cenis, Jouffroy proposa d'exécuter ce chemin sans tunnel, en construisant, sur certains points, des galeries couvertes ou d'autres travaux propres à garantir des raffales et des avalanches ; il s'engageait à établir une voie moyennant 40,000 francs par kilomètre, non compris le matériel roulant, les terrassements et autres travaux, d'ailleurs peu dispendieux, en suivant la route actuelle sur une largeur de quatre mètres; avec une économie de plus de 80 °/₀, comparativement à la dépense de 50,000,000 que nécessite le percement du Mont-Cenis, dont la durée dépassera douze ans, si toutefois les eaux qui gênent de plus en plus les travailleurs et des obstacles imprévus ne font pas surgir des impossibilités ou de plus grandes difficultés. Jouffroy se rendit à Turin en 1856, mais un Anglais appuyé par son ambassadeur l'avait précédé, le percement du Mont-Cenis allait être soumis à la Chambre des députés. M. de Cavour promit à Jouffroy la concession de la ligne de la Corniche, de Nice à Gênes et à la frontière du Modenais et mit préalablement à sa disposition un vaste terrain près de la citadelle, pour expérimenter le système sur une voie de mille mètres qui offrait toutes les difficultés indiquées par le programme.... Il fallut recourir à l'Angleterre pour la four-

Digitized by Google

niture du matériel ; ce ne fut qu'en 1858 qu'une portion de ce matériel fut livrée ; l'agitation qui précédait la guerre suspendit les travaux ; les terrains, prêts à recevoir la voie, furent affectés à un parc d'artillerie, et le premier décembre de cette année 1859, Jouffroy mourait à l'âge de 74 ans, ne laissant à sa veuve et à ses trois filles que les embarras de la liquidation de sa belle entreprise. On lui fit de magnifiques funérailles, l'ambassade de France y était représentée par le premier secrétaire, l'ordre des SS. Maurice et Lazare y avait envoyé une députation des plus anciens chevaliers, la voiture de M. de Cavour suivait le cortége ; la municipalité de Turin concéda gratuitement, à perpétuité, pour sa sépulture, le terrain sur lequel les orphelines ont fait élever un modeste monument.

Jouffroy avait épousé, le 4 mai 1824, demoiselle Marie-Augustine Amélie de Gestas, comtesse chanoinesse de Bavière dont il n'eut point d'enfants ; resté veuf, peu de temps après, il épousa en secondes noces, le 2 novembre 1829, Marie Christine-Antoinette Fanelly, fille du colonel de Posson et de Louise de Nettancourt ; de ce second mariage naquirent quatre filles :

Louise Migueline, tenue sur les fonds baptismaux par le roi du Portugal, Don Miguel ;

Marie-Camille-Grégorine, morte en bas-âge ;

Marthe-Jeanne-Louise-Catherine ;

Françoise-Jeanne-Michelle-Marie-Caroline.

Jouffroy, d'un naturel simple et communicatif, consultait sa femme dans ses travaux les plus importants et dans les situations les plus difficiles ; elle justifiait sa confiance par la rectitude de son jugement, l'élévation de son esprit et l'énergie de son caractère ; nulle autre n'eût été plus propre à faire son bonheur.

On ne peut se défendre d'un sentiment d'étonnement et

Digitized by Google

d'admiration en considérant les travaux si divers exécutés par un seul homme, qui passait des dissertations politiques aux compositions littéraires, aux méditations scientifiques et aux occupations manuelles de l'ouvrier mécanicien ou forgeron.

Les premières impressions de Jouffroy, dès l'âge de quatre ans, s'étaient ouvertes aux aspirations de 1789, manifestées avec empressement par ses nobles parents et si cruellement déçues; il vit sa famille dispersée, plusieurs de ses proches proscrits, jetés dans les prisons ou conduits à l'échafaud; lui-même, à peine âgé de sept ans, dut aller chercher sur la terre étrangère le calme indispensable aux études qui forment l'homme et le citoyen utile. Lorsqu'un génie restaurateur eut rendu les temples au culte chrétien, rétabli l'ordre social et conduit la France à la réhabilitation par la gloire, le jeune gentilhomme acquitta vaillamment sa dette envers la patrie; après la paix, il trouva les jouissances les plus vraies dans la culture des lettres; les travaux scientifiques lui valurent des encouragements qui étaient des triomphes. Il y avait dans cette nature privilégiée le patriotisme du soldat français, l'imagination du poète, le talent du littérateur et de l'historien, la science du financier, la pénétration du diplomate, le génie des inventions mécaniques, l'adresse de l'ouvrier, les vues d'organisation des grandes entreprises et l'intuition admirable qui élevait toutes ces facultés à un haut degré. Invariablement fidèle à sa foi politique, jamais il ne se montra intolérant envers les opinions contraires; comme son illustre père, l'inventeur de la navigation à vapeur, Achille de Jouffroy se tint loin des honneurs auxquels l'appelaient sa naissance et ses talents; irrésistiblement attaché à la vie intellectuelle, qui n'est pas celle de la fortune, il conserva l'indépendance du génie et mourut pauvre

En ramenant à son berceau l'enfant de cette cité, que les orages révolutionnaires en avaient éloigné, je le rends à sa

Digitized by Google

patrie, je m'associe à votre culte pour les Lyonnais dignes de mémoire ; je paye un tribut légitime à l'amitié de celui dont il me fut donné d'apprécier les qualités éminentes et les sentiments élevés. Puisse cet hommage porter à la veuve et aux orphelines d'Achille de Jouffroy la consolation de la justice qui survit à la tombe.

Le Marquis De Bausset-Roquefort.

Nota. — Depuis la publication des documents si intéressants sur *Les premiers essais de navigation à vapeur à Lyon*, que nous avons donnés dans nos livraisons d'avril et de mai, M. le marquis de Bausset a trouvé encore des renseignements que nous croyons précieux et que nous consignons ici.

« De Caus est mort à Paris ; en 1626 l'acte d'inhumation, aux registres d'enterrements des protestants, est conservé au greffe du palais de Justice; il est ainsi conçu :

« *Salomon de Caus, ingénieur du Roy, a été enterré à la Trinité le sa-*
« *medi, dernier jour de février* 1626, *assisté de deux archers du guet.*

« Le lieu désigné par l'acte de décès était à l'issue du passage Bas-Four, à l'endroit même où passe aujourd'hui la rue de Palestro. (Académie des Sciences, séance du 21 juillet 1862). »

Le travail de M. le marquis Bausset *Sur l'invention de la navigation par la vapeur*, a été extrait de la *Revue du Lyonnais*, publié en brochure à petit nombre, et se trouve chez MM. Girard et Josserand, libraires, place Bellecour, à Lyon.

(*Note de la Direction*).

Digitized by Google

DOCUMENTS

RELATIFS AU PASSAGE

DE

SAINT FRANÇOIS DE PAULE A LYON

(1483).

—

Dernièrement M. Dufay publiait, ici-même, sur le peintre Jean Perréal, un essai biographique dans lequel il est fait mention de saint François de Paule, je crois donc ne pouvoir mieux faire que de communiquer à la *Revue* quelques documents inédits, relatifs au passage du bienheureux ermite à Lyon. Chacun sait, et la chose a été racontée par M. Dufay (1), dans quelle circonstance ce fait eut lieu. Je n'en reparlerai donc plus.

Il serait vraiment dommage de laisser dormir plus longtemps dans l'oubli des renseignements qui, outre leur valeur historique proprement dite, présentent encore un intérêt d'un autre ordre, mais tout aussi puissant et, s'il se peut, beaucoup plus vif, en ce qu'ils nous initient, au moins dans une certaine mesure, à la vie commune

(1) *Revue du Lyonnais*, année 1863, p. 119 (liv. d'août).

Digitized by Google

du peuple lyonnais, vers la fin du XVe siècle. Ainsi, en un langage naïf et, si l'on veut, à peine ébauché, mais, en tout cas, plein d'originalité et de saveur, d'humbles rôles de dépenses vont nous introduire dans une hôtellerie lyonnaise du moyen âge; là, ils se chargeront de nous révéler quelques-unes des pratiques culinaires du temps, et de nous apprendre d'une manière nette, précise, et comme le pourrait faire la ménagère la plus habile, ce que coûtaient les viandes de boucherie, les oiseaux de basse-cour, le pain, le vin, les œufs, les fruits et autres comestibles nécessaires à l'entretien de la machine humaine. De temps à autre, un trait de mœurs bourgeoises, un usage populaire se glisseront sous la plume inconsciente du comptable; celui-ci, sans soupçonner leur intérêt futur, les fixera rapidement sur le papier et ces simples croquis viendront, souvent fort à propos, égayer les répétitions, parfois monotones, des écritures du digne clerc. C'est la vérité prise sur le *naturel,* comme on disait jadis, et telle que les livres de compte la peuvent seuls donner.

D'autres pièces de dépenses nous montreront, sous de certains aspects, l'état de l'industrie locale à cette époque lointaine. Elles nous diront les prix variés des matières premières et ceux de leur main-d'œuvre, au sortir de l'ouvroir de l'artisan; elles se rattacheront enfin, par quelques liens, à cette question si pittoresque, si attrayante et si en faveur de nos jours, du mobilier d'autrefois.

Et, que l'on ne s'y trompe pas, au lieu d'une restitution pénible, plus ou moins ingénieuse, fantaisiste ou spirituelle, on aura sous les yeux un tableau, sans aucun

Digitized by Google

doute réduit et incomplet (1), mais sincère, primesautier et, en un mot, tel qu'il s'offrait à Lyon, dans ce temps là, aux regards surpris de l'étranger, du courant quotidien de la grande et noble cité.

Loin de fondre ces vieilles choses en un récit incolore et sans charme, je leur laisse au contraire, tout leur développement intégral et toute leur contexture native, persuadé qu'agir autrement serait, non-seulement déflorer, pour ainsi dire, ces vénérables témoins d'un autre âge, en les dépouillant du vernis quatre fois séculaire, qui n'est pas un de leurs moindres mérites, mais risquer peut-être d'en altérer le sens et d'en fausser l'esprit. De cette façon, le lecteur sera complètement libre de tirer de l'ensemble des faits telles conclusions qu'il jugera convenables.

Ces curieux documents se divisent naturellement en trois parties, dont deux se soudent étroitement à la première. Celle-ci comprend deux lettres de cachet originales du roi Louis XI; une autre renferme les dépenses de voyage de saint François de Paule et des personnes de sa suite; la troisième et dernière embrasse les frais de construction et d'installation de la litière du bon religieux, ainsi que ceux du harnachement de l'équipage de trait destiné à conduire ce singulier véhicule, qui devait être, ma foi, des plus compliqués.

(1) Un jour viendra, — qui n'est pas fort éloigné, — où toute lacune de ce genre disparaîtra, à peu de chose près. Alors, seulement, il sera possible de reconstituer historiquement, à l'aide de données positives et nombreuses, la condition privée de l'ancienne société lyonnaise.

Digitized by Google

I.

N° 1. « *A nous (nos) très-chiers et bien amez les conseilliers de nostre ville de Lion.*

« De par le Roy.

« Très chiers et bien amez, — Nous envoyons nostre amé et féal conseillier et maistre d'ostel Rigault Doreille, à Lion, au devant de Guynot de Losière, aussi nostre maistre d'ostel, qui amène un homme de saincte vie avecques lui, que nous avons envoyé quérir à Naples. Et avons donné charge au dit Doreille de *faire faire* ung chariot et litiere pour amener le dit sainct homme mieulx à son aise. Et, pour ce, nous vous prions, sur tout le service que vous nous désirez faire, que vous recevez et festoïez icellui saint homme le mieulx que vous pourrez, et *faites faire* les dits chariot et litière et autres choses nécessaires pour l'amener. Et, sur ce, croïez le dit Doreille de ce qu'il vous en dira de par nous, et vous nous ferez très-agréable plaisir. — « Donné au Plessis-du-Parc, le xxiiij^e jour de février.

Loys.

« Charpentier. »

On lit sous cette dernière signature (1) : « A ceulx de Lion. »

N° 2. « *A nos très chiers et bien amez les consuls, manans et habitans de nostre ville de Lyon.*

« De par le Roy,

« Très chiers et bien amez, nous (vous?) avons escript

(1) Qui est, comme on sait, le contre-seing d'un secrétaire d'Etat.

Digitized by Google

par Rigault Doreille, nostre maistre d'ostel, touchant les choses que nous voulons estre faictes pour le sainct homme que Guynot de Losière, aussi nostre maistre d'ostel, nous amène; et, pour ce, faites ce qu'il vous dira. Et, quant le dit sainct homme sera arrivé par delà, recevez-le et le festiez comme si c'éstoit nostre Saint-Père, car nous le voulons ainsi pour l'amour de sa personne et de la saincte vie qu'il mène. Si, gardez qu'il ny ait faulte. — « Donné au Plessis-du-Parc, le xxvij^e jour de mars (1).

« Loys.

« Bessonat »

II.

« Clément Mulat, docteur, et Pierre Fornier, licencié en loys, Pierre Brunier, Jehan Buyatier, Guillaume Baronnat, Jehan Rossellet, Jehan Le Maistre, Robinet Dupré, etc., citoyens et conseillers de la ville de Lion, à honorable homme Alardin Varinier, trésorier de la dicte ville et receveur général des deniers communs d'icelle, salut. Nous vous mandons et commandons, par ces présentes, que, de et sur les deniers de vostre dicte recepte, vous baillez et délivrez à Guiot Vachard, hoste du *Griffon*, en la dicte ville, la somme de 25 livres tournois, à lui deue, accordée et tauxée pour la despense et festoiement que le Roy, nostre souverain Seigneur,

(1) Les lettres closes ou de cachet, ne sont ordinairement datées que du mois et du jour; mais il est évident que celles-ci se rapportent à l'année 1483.

Digitized by Google

manda faire pour le bon saint homme que le dict Seigneur fit venir du royaume de Naples, en avril dernier passé, ensemble messeigneurs les ambaxadeurs du dict Seigneur, qui conduysoient et menoyent le dict saint homme, c'est assavoir : messieurs les maistres d'ostel Guinot de Lozière et Rigaud Loreille, le cappitaine de la grosse tour de Bourges et l'ambaxadeur du roi Ferrande (1), comme appert plus à plain, tant par les lectres missives du Roy, nostre dict Seigneur, pour ce envoyées à la dicte ville, comme par les parcelles de la dicte despense, contenues es feuilletz de papier cy-actachez par Jehan Columbier, à ce par nous commis, escriptes et contrerollées, etc. — Donné à Lion, en l'ostel commun de la dicte ville, le xxvj^e jour du moys de may, l'an 1483.

« Ainsi passé par mes dicts seigneurs consuls.

« A. Dupont. (2). »

Au dos de ce *mandement* ou mandat, se trouve la quittance notariée (en latin) d'Antoinette, femme de Guyot Vachard. Voici maintenant le compte dressé par Jean Colombier. Pour plus de commodité dans la lecture, j'ai substitué des chiffres arabes aux chiffres romains de l'original.

« S'en suyt la despense faicte le mercredi 24e d'avril 1483, en l'ostel du *Griffon* (3), à la venue du sainct homme et ses consors qui le conduysent, pour et au nom

(1) Ferdinand Ier, roi de Naples.

(2) Antoine Dupont était procureur général de la ville de Lyon.

(3) Situé dans le quartier de Bourgneuf.

Digitized by Google

de messeigneurs les conseillers de Lyon, et ce pour ce jour, tant seulement.

« Et premièrement, en pain prins de Jehan le panetier, le matin, deux douzeynes, ung chacun de dix deniers tournois, qui montent en somme de 20 solz tournois.

« Item, une douzeyne de petits pains, de quatre deniers, qui vallent 4 s. t.

« Item, plus, au soupper, en pains prins du dit panetier, six pains, chacun de dix deniers tournois, qui vallent 5 s. t.

« Item, une douzeyne de petits pains, chacun de quatre deniers tournois, qui vallent 4 s. t.

« Item, pour le disner des chiens qu'ilz avoient, quatre pains bis, chacun de dix deniers tournois, qui vallent 3 s. 10 d. t.

« Item, pour le soupper d'iceulx chiens deux pains bis, chacun de quatre blancs, qui vallent 3 s. 4 d. t.

« Item, pour le soupper d'autres gens qui survindrent (survinrent) prindrent (prirent) six pains, chacun de dix deniers tournois, qui vallent 2 s. demy t.

« Somme toute, en pain, 2 livres 7 solz 2 d. tournois.

« Pareillement, s'ensuyt le vin, tant blanc que cléret prins au logis du *Griffon,* livré ledit jour.

« Et premièrement, pour le desjeuner de M. le cappitaine Guynot, de Bourges, et autres seigneurs, deux symèses (1), qui vallent 4 s. t.

« Item, plus autres deux cartes (2) de vin pour mon

(1) Mesure de capacité pour les liquides.

(2) *Idem.*

Digitized by Google

dit seigneur Guynot, pour ung autre desjeuner, qui vallent 4 s. t.

« Item, pour la femme de sire Robinet Dupré et l'ostesse du *Pourcellet* (1) et autres, pour leur desjeuner, une carte de vin, qui vault 2 s. t.

« Item, deux cartes de vin claret, vallans 4 s. t.

« Item, un disner, quand ilz furent arrivez, neuf cartes de vin, qui vallent 18 s. t.

« Item, pour icelluy disner, trois cartes, qui vallent 6 s. t.

« Et puis, au soupper, en vin, sept cartes de vin, vallans 14 s. t.

« Item, plus pour trois cartes et ung pot, 7 s. t.

(1) Nonobstant la réserve que je me suis imposée au commencement de cet article, je prendrai la liberté d'expliquer la nature de la mission qui pouvait avoir été confiée à ces deux femmes dans l'auberge du Griffon, où leur présence est officiellement constatée ici. L'hôtesse du Porcelet avait naturellement été engagée pour donner un coup de main à sa commère du Griffon, qui avait fort affaire en cette circonstance exceptionnelle, où toutes les broches tournaient, où toutes les chambrières étaient en mouvement, de la cave au grenier; car il s'agissait, d'après les ordres du Roi, de *festoyer* splendidement des ambassadeurs étrangers ainsi que des officiers de guerre, et l'on sait que les soudards de ce temps-là chérissaient la ripaille. L'hôtesse du Porcelet était donc parfaitement dans son rôle. Quant à la femme de Robinet du Pré, le cas est différent : cette dame, — sans doute une matrone respectable, — aurait été désignée, tout en ayant la direction générale du service, pour veiller particulièrement au bien-être du saint homme, qui vivait à l'écart, et l'entourer de ces soins empressés et délicats dont les femmes possèdent seules le secret. Quoi qu'il en soit, on peut admettre avec certitude que, malgré la banalité du lieu et le voisinage du capitaine de la grosse tour de Bourges et de ses compagnons, l'épouse du grave conseiller de ville se trouvait là en tout bien tout honneur, et qu'elle n'eut pas à s'attirer, de la part de son mari, la brûlante apostrophe lancée par le sire de Franc-Boisy à sa trop sémillante moitié.

Digitized by Google

« Item, es deux cocasses (1) de la ville, tenans sept cartes, 14 s. t.

« Item, plus six cartes, 12 s. t.

« Item, plus, après soupper, bien tard, quatre cartes de vin, 8 s. t.

« Item, plus, pour après disner, six cartes de vin, quant mes seigneurs le cappitaine et maistre d'ostel voulsirent (voulurent) gouster, (la dépense n'est pas portée).

« Item, plus deux cartes de vin, avant soupper, 4 s. t.

« Item, plus autres deux, avant soupper, 4 s. t.

« Item, au partir, pour aucuns qui ont voulsu boire, quatre cartes de vin, vallans 4 s. t.

« Somme du vin 60 cartes, qui montent 6 livres moins ung solz tournois.

« Semblablement, s'ensuyt la cher prinse à la boucherie Sainct-Pol, le dit jour, d'ung nommé . . . . (le nom est en blanc). . . , bouchier.

« Et premièrement, ung moton (mouton) entier, sans la peau, vallant 20 gros.

« Item, un cartier dernier (de derrière), 5 s. t.

« Item, ung cartier de veau et une poitrine, vallans 15 gr.

« Item, un chivreau entier, sans sa peau, vallant 15 gr.

« Item, trois cartiers de chivreau et à teste, 5 s. t.

« Item, sinq livres de lart pour larder, tant au soupper que au disner, vallant 5 s. t.

(1) Chaudrons.

Digitized by Google

« La cher grasse prinse du dit bouchier pour le soupper.

« Premièrement, une espaule et une faulse espaule, avec ung gigot de mouton, 7 gr. t.

« Item, plus deux anches de chivreau, les unes vallans dix blans et les autres six blans, 5 gr. 6 d. t.

» Item, plus deux testes de chivreau, vallans (1).

« Item, plus ung ventre de chivreau.

« — 4 livres 4 s. 6 d. t.

« Et pour la volatillie (volaille).

« Et premièrement, sept pijons que le sire Robinet Dupré envoya, 8 s. t.

« Item, plus six pollés (poulets) prins par le cusinier qui faisoit la cusine, vallans 10 s. t.

« Item, aussi troys pijons prins du dit cusinier, vallans 3 s. t.

« Et, pour le soupper.

« Six pijons baillez par le dit cusinier, vallans 6 s. t.

« Item, plus autres six pollés qu'ilz voulsirent avoir, baillez par icelluy cusinier, vallans 10 s. t.

« Item, plus autres six pijons, pour ce qu'il n'y avoit assez cher chaude, vallans 6 s. t.

« Item, pour le disner, des oyseaux; — un pijon et ung pollet pour le soupper, vallans 2 s. t.

« — 2 livres 5 s. t.

« S'ensuyvent les choses menues.

« Premièrement, troys douzeynes de verres prins pour eulx, dont l'en (l'on) en conte deux douzeynes de pardus et une douzeyne que l'ostesse poyera, vallans 5 s. t.

(1) Cet article et le suivant ne sont pas cotés. Sans doute le boucher les avait livrés par dessus le marché.

Digitized by Google

« Item, trois orenges au disner et six à soupper, vallans 1 gr.

« Item, pour une once et demye de pouldre (1), 15 d. t.

« Item, plus d'erbes à faire du verjust, 6 d. t.

« Item, sinq livres de fromage, vallans 5 s. t.

« Item, une livre d'uyle olive, vallant 12 d. t.

« Item, six livres de chandelles, 5 s. t.

« — 20 solz tournois.

« Item, furent logés sinq chevaulx, le jour que le sainct homme fut venu en son logis du *Griffon*, par tout le jour, desquelx demande, avec la disnée d'ung cheval, 22 gr. t.

« Semblablement, s'ensuyt la despence faicte au *Griffon*, le mercredi 23e d'avril 1483, avant que le sainct homme fût arrivé, pour ceulx qui le conduysent, c'est assavoir : Pour les ambassadeurs de Naples, qui estoient sinq hommes et autant de chevaulx, pour ce jour de mercredi, tant seulement, demande la dicte hostesse pour iceulx sinq chevaulx et ces cinq hommes, pour ce jour, 1 escu d'or, 3 gr. et 6 d.

« — 3 livres 4 s. 10 d. tournois.

» Somme grosse 19 livres.

« Item, pour six fers de cheval qui (que l'on ?) baillia à Barthélemy le mareschal, vallant 5 s. t.

« Et pour la bonne chière, boys et autres choses, 6 livres.

« Somme universelle, 19 livres 5 s. 2 d.

(1) Sûrement quelque épice, comme poivre, piment, gingembre ou tout autre condiment.

Digitized by Google

Tel est le compte particulier dressé par Jean Colombier, qui avait pour mission spéciale de régler les frais de réception de François de Paule; mais il en est d'autres, complémentaires, qui ont trait au même objet. Ceux-ci font partie de la comptabilité ordinaire d'Alardin Varinier, receveur de la ville.

« Premièrement, pour quatre symèses de vin présentées à ung commissaire (1), qui a charge, de par le Roy, de conduyre et mener le sainct homme que l'on amène de Naples par devers le dit Seigneur, 5 s. 4 d. t.

« Item, plus pour celuy qui porta le poyson (poisson) à son logis, qui fut présenté, de par mes dits seigneurs les conseillers au dit commissaire, et pour avoir fait passer la ryvière (la Saône) au menuysier et royers (charrons) et cellier (sellier) au logis du dit commissayre, pour ung chariot qu'il est ordonné de faire pour mener le dit sainct homme par devers le dit Seigneur (le Roi) (2), 1 f. 3 d. t.

. . . . . .

« Premièrement à Guillaume Boisson, pour avoir accompaigné la poste (le courrier) qui alloit savoir où estoit le sainct homme, pour en faire rapporter les nouvelles au Roy, 15 s. t.

« Item, au sire François de Genas, pour six symèses de vin présentées à l'anbeyseur (l'ambassadeur) du roy Ferrando (Fernando ou Ferdinand), qui a accompaigné le sainct homme, 8 s. t.

(1) Guynot de Losière.

(2) (Extrait du *Rôle des dépenses faites dans la semaine commençant le 17e mars* 1482 (83). — (Pièces justificatives de la comptabilité d'Alardin Varinier).

Digitized by Google

« Item, à Tévenot Chanoin et Jehan de Tola, qui furent mis dehors la ville et tramis (envoyés) au lent (long) du ryvage du Rône, pour ce que le sainct homme n'entrase en la ville que messeigneurs les conseillers et les commissaires n'en fussent avertis; et y firent le guet tote la nuit, 5 s. t.

« Item, à Jehan Blanc dit Célestin, nochier, pour avoir apresté un batiau pour mener messeigneurs les conseillers et autres seigneurs de la dicte ville, pour aller au-devant du sainct homme; pour ly et les compaignons qui estions pour mener le dit batiau. 15 s. t.

« Item, pour pomes, qui furent présentées au dit sainct homme, qui costèrent, 27 s. 6 d. t.

« Item, à ceux qui portarent les dictes six symèses de vin et les dictes pomes, et à cely (celui) qui porta les carriaux et le tapis pour mettre au charriot du dit sainct homme, 2 s. 1 d. t.

« Item, à Robinet Dupré, pour avoir payé ceulx qui firent l'*estage* (1) pour monter le batiau où estoit le sainct homme, de dessous le pont jusqu'à son logis (2) 2 s. 3 d. t.

. . . . . .

« Item, à la poste posée en ceste ville pour le sainct homme, qui ne povoit faire diligence, à cause de son cheval qui estoit lases (las), afin de luy aider à avoir ung cheval, 2 livres.

(1) Ni Du Cange ni Roquefort ne me fournissent d'explication satisfaisante sur ce mot, qui doit avoir ici un sens tout particulier.

(2) Extrait du *Premier rôle des dépenses faites dans la semaine commençant le 21 avril 1483.* — (Comptabilité d'Alardin Varinier).

Digitized by Google

« Item, à Berry, huicier, pour le rembourcer de la cordaille du charriot, et faire covrir le dit charriot de *buriau* (1); — pour chandoilles, cloux et pain et vin pour ceux qui le covrirent, 27 s. 9 d. t.

« Item, pour gresse prinse pour oindre le dit charriot, 3 s. 4 d. t

« Item, pour deux livres de roysin (raisin) petis de Damas pour le sainct homme, à deux solz et six deniers la livre, 5 s. t.

« Item, au charreton de Bourges qui mena le sainct homme, en dédussion (déduction) du prix fait avec luy, ung escu au souleil, qui vaut en monnoie 35 s. t.

« Item, à Jehan de Paris, pour avoir dressé ledit chériot et y adviser ce qui estoit nécessaire (2), 20 s. t.

(Extrait du *Deuxième rôle de dépenses faites en la semaine commençant le* 21 *avril* 1483. — Comptabilité d'Alardin Varinier.)

III.

« S'ensuyvent les parties du chériot que monseigneur le maistre d'ostel du Roy, Rigault, a fait faire pour le saint homme :

(1) Sorte de tissu grossier fait avec de la laine de brebis noire et brune, et sans aucune teinture. C'est l'étoffe appelée *burat*, bien perfectionnée depuis.

(2) C'est ce passage, tiré des *Archives de l'art français* (série 2, t. Ier), que M. Dufay a reproduit dans sa notice sur Perréal. N'ayant point alors à m'occuper d'autre chose que du peintre, j'avais négligé le reste. Voilà pourquoi, faute de renseignements suffisants, M. Dufay s'est trompé légèrement dans l'appréciation du travail d'organisation de la machine prépa-

Digitized by Google

« Et premièrement, pour une livre de nerf et une livre de colle, 3 s. 4 d.

« Et plus, pour une vache sans gresse pour le fons du chériot, 1 liv. 5 s.

« Et plus sept peaulx de perche (1), prises chiez Jehan Lorideau, pour border le dessus dudit chériot et la coverte et les deux cofretz, 15 s.

« Et plus deux douzeynes et sept peaulx rouges prises chiez Jehan de Bourges pour les lodiers (courte-pointes) et pour la chapelle, 2 l. 4 s. 2 d.

« Et plus deux vaches grasses pour covrir le dessus du chériot, 3 l.

« Et plus un cuyr et demy pour covrir le dessus du chériot, 4 l. 10 s.

« Et plus une douzeyne de boucles de laton (laiton), pris chiez le sainturier, 10 s.

« Et plus quatre peaulx noires pour covryr les deux petits coffretz, 10 s.

« Et plus un grans clos (cloux) pour ledit chériot, 12 s. 6 d.

« Et plus quinze cens de clos blancs, 7 s. 6 d.

« Et plus treize cordoans que a fourny Jehan d'Auvergne, à trois solz neuf deniers la piesse, 2 l. 8 s. 6 d.

« Et plus onze courdoans que a fourny Jehan, cellier (sellier), à la coverte, à sept sols six deniers la piesse, 4 l. 2 s. 6 d.

rée pour le trajet de François de Paule, de Lyon à Roanne. Je dis de l'une à l'autre de ces villes, car il est probable qu'arrivé dans la dernière, le religieux dut descendre la Loire jusqu'à Tours, à deux pas seulement du château du Plessis, où le roi l'attendait.

(1) Ne pourrait-on pas lire : Sept peaux *du Perche ?*

Digitized by Google

« Et plus deux douzeynes de boucles noires pour estachier (attacher) la coverte, 2 s. 6. d.

« Et plus deux peaulx viollettes pour faire les deux cuyssinetz (coussinets), 12 s. 6 d.

« Et plus pour le bast-celle (selle) garny de sangles, d'estriers et d'estrivières, 2 l. 10 s.

« Et plus pour ung courdoan gros que on a mis audit chériot, et une peau rouge pour le doubler pour une fenestre dudit chériot.

« Et plus pour six couroyes pour ledit chériot, 2 l.

« Somme, 13 l. 6. d. tournois.

« Et, sans compter les ferreures des deux coffretz, 26 l. 15 s. 6 d. (1)

« S'ensuyt ce que Alardin Varinier a baillé par la main de Guillaume Torvéon, son serviteur, pour le chériot du saint homme :

« Premièrement, à Jehan Guillemère, mareschal, pour sa reste de la ferreure dudit chériot, 27 s. t.

« Item, à Pierre Pastrier, royer (charron), sur ce que luy peut estre deu pour les roues et autres choses nécessaires à chariot, excepté l'arche et chapelle, 2. l. t.

« Item, à Colin, le borrellier, sur ce que luy peut estre deu pour troys coliers et les traictz faitz pour mener ledit chériot, 6 l. t.

« Item, à Jehan Broquin, sellier, ou à son homme, qui garnist l'arche et chappelle dudit chériot, sur ce que luy peut estre deu pour la dicte garnison, 7 l. t.

« Item, à Symon Turin, pour seize aulnes et dymie

(1) Cet état de frais est entièrement écrit de la main du procureur général de la ville.

Digitized by Google

de serge pour dobler ledit chériot, à treize blans chacune aulne, monte 4 l. 16 s. 3 d.

« Item, au dessus nommé Jehan Guillemère pour certaines autres ferrementes, tant crochetz que crampons, barres, chaînons et autres choses à faire tenir ledit chériot, 20 s. t.

« Item, ay plus païé pour quatre livres et demye plume pour deux carryaus (oreillers), à seize deniers la livre, monte 6 s. 8 d.

« Item, plus païé à Jaquet, oste de la *Cloche*, de Bourges, pour une charrete pour mener le bagage jusques à Rouane, 20 s.

« Item, ay plus païé pour ung tapis à Jehan Pynier, en trois escuz d'or, 5. s.

« Item, a plus baillé à Colin Arnaud, borrelier, pour reste de ce que luy peut estre deu pour les vercoles (bricolles), avalloires, deux peres de traictz, deux agneaulx (anneaux) de fer pour les dictes vercoles, une piesse de mantelles (1) et d'aneaulx, une surcelle et des chaînes en l'avalloire, et quatre atelloires de fer, une bride de limons, deux brides à collière (bridons), cordeaux et retraictes et des cropières et vercolles : tout pour les chevaulx et chériot du dit saint homme, 9 l. 13 s. 4 d. t.

« Item, à Estienne Petit fils, charretier de Borges (Bourges), pour reste du païement du chariot du saint homme, jusques à Rouane, 12 l. 18 s. 3 d.

« Item, à Jehan Michallin, cellier, pour la manusféture (confection) du charyot du saint homme, 9 l. 13 s. 4 d.

(1) Ne s'agirait-il pas, par hasard, ici, de cette large tresse plate, si solide, que les bourreliers emploient pour les sous-ventrières des chevaux ?

Digitized by Google

« Somme, 37 l. 5 s. tournois.

« Item, à Jehan Sellier, une vache sans graisse pour mettre au fons du chériot du dit saint homme, avec une autre, ès-parties (c'est-à-dire à la facture ou mémoire de frais) dudit Jehan Sellier, 25 s. t. (1)

« Item, pour huit fûtres (feutres) et neuf aulnes de grosse toyle, pour chacun fûtre huit blancs et pour chacune aulne de toile quatre blancs, monte 2 l. 1 s. 8 d. t.

« Item, toutes les autres parties fournies par le dit Jehan Sellier montent en somme toute 26 l. 15 s. 6 d. t.

« Somme toute, 136 l. 5 solz 5 deniers tournois. »

Dans le même temps, Antoine Dupont, procureur général de la ville, adresse au receveur Alardin Varinier et à Richard des Costes, fermier du barrage du pont du Rhône, les invitations suivantes :

« Monsieur le trésorier, donnez à Lionnet Lannin, mareschal, sur la ferremente (ferrure) du chériot du saint homme, pesant deux quintaulx trente livres, 3 livres tournois, en déduction de ce que lui est deu pour la dicte ferremente.

(1) Celui-ci est certainement le même individu que le Jean Broquin, sellier, mentionné plus haut. Voici en quels termes il réclame le payement de ses fournitures, qui, paraît-il, ne lui avaient pas été soldées en totalité :

« Mémoire que es parties du chériot que on fit pour le saint homme, que au fons du dit chariot l'on a mis que y ny a une vache sans gresse, et il y en a deux ; par ainsi, reste une qui est encores deue à Jehan Cellier, qui monte 1 l. 5 s.

« Plus, a esté oblié à mettre pour le ladier du dit chariot huit feutres et neuf aulnes de toelle, à huit blans chacun feutre et quatre blans l'aulne de la toëlle, monte 2 l. 1 s. 8 d.

« Somme, 3 l. 6 s. 8 d. tournois, »

Digitized by Google

« Item, baillez à Haquinet, le menuysier, quant il yra devers vous, pour l'arche et chappelle dudit chériot, 10 livres tournois.

« Item, au varlet ou frère de Jehan Broquin, sellier, en déduction de ce que luy sera deu pour la garnison d'icelluy chériot, 10 livres tournois.

« Et mettez par devers vous combien et à qui vous baillerez, pour faire somme grosse et vous en passer descharge, à la fin du dit chériot.

« A. Dupont. »

« Sire Richard, païez, sur les deniers de la ferme du barrage du pont du Rosne de ceste ville, à Estienne Petit-filz, charretier de Bourges en Berry, 12 l. 18 s. et 4 d. tournois, pour complément de païement de la voyture (conduite) du chériot et bagues (bagages) du saint homme, jusques à Roanne. Et, par (c'est-à-dire en) rapportant ceste cédule, je vous feray rabattre la somme sur le prix de la dicte ferme, car ainsi l'ont commandé et ordonné messeigneurs les conseillers, aujourd'hui 25e jour d'avril 1483.

« A. Dupont. »

« Sire Richard, oultre et par-dessus ce que, par autre police, vous ay aujourd'huy mandé fournir à Estienne Petit-filz, baillez à Jehan Michaille, sellier, 9 l. 10 gros et 2 blans pour le parachèvement de la manifacture du chériot du saint homme. Et, par rapportant, etc., aujourd'hui 25e d'avril 1483. — Et, s'il vous plait

Digitized by Google

n'y ferez faulte, car ledit Michaille s'en veult aller en court (à la Cour) et ne demeure pour autre chose.

« A. Dupont (1). »

Enfin, je trouve, à la date du 19 décembre de la même année, dans une des pièces justificatives de la comptabilité de Guillaume Deblet, qui avait succédé à Alardin Varinier en qualité de trésorier et receveur générale de la ville, une dernière mention de la dépense faite pour la litière de Saint-François de Paule.

(1) A la suite de tous ces payements, effectués par la main d'Alardin Varinier, on expédie à ce dernier le mandement certificatif suivant, qui nous fournit deux ou trois détails neufs :

« Nous Jehan Rosselet (Rousselet), Jehan Lemaistre, Estienne Laurencin, Robinet Dupré, etc., citoyens et conseillers de la ville de Lion, à tous ceulx qui ces présentes verront scavoir faisons et certifions que honorable homme Alardin Varinier, trésorier et receveur, etc., par nostre commandement et voulenté, a baillé, délivré et païé à plusieurs personnes es fueilletz de papier cy actachez nommées, les parcelles et sommes particulières es dits fueilletz déclairées, montans en somme grosse 136 livres 5 solz 5 deniers tournois, pour les estouffes (fournitures) d'ung chériot branlant que le Roy, nostre Sire, nous manda, par ses lectres missives, aussi actachées à ces présentes (elles occupent encore cette place et y resteront), faire faire, tel que par Rigaud Doreille, son maistre d'ostel, pour ce envoyé dans ceste dicte ville, seroit devisé et ordonné, affin de mener le bon saint homme que le dit Seigneur faisoit venir de Naples par devers luy pour le bien de luy et de son Royaume, en ce compryns la voyture (le transport) dudit bon saint homme ou (au, dans le) dit chériot, et de trois ou quatre bales (est-il besoin d'expliquer ce mot, resté lyonnais par excellence ?) de ses bagues (bagages), d'icy à Roanne en Roannoys. Si, voulons et ordonnons, etc. — Donné à Lion, en l'ostel commun de la dicte ville, le 6e jour de juillet 1483.

« Ainsi passé et commandé par mes dits seigneurs consulz.

« A. Dupont. »

Digitized by Google

« Item, plus à Fruseit (*sic*, — il faut lire François) de Genas, pour quatre carreaulx de tapisserie per garniz (pour garnir), par luy fourniz et mis au chériot du saint homme que le feu Roy fit mener dernièrement à Tours. »

Les diverses pièces justificatives de comptabilité qu'on vient de lire, ou du moins parcourir, les mandements consulaires qui les accompagnent et les deux lettres closes du roi Louis XI, qui dominent le tout, sont les seules traces matérielles et authentiques, aujourd'hui existantes, du passage de Saint-François de Paule à Lyon et du bref séjour que ce religieux fit dans la ville. Le procureur général Claude de Rubys (un maître homme celui-là, et qui demande à être jugé en dehors de ses écrits) ayant été chargé, en 1574, de dresser, lui troisième, un inventaire raisonné des archives de la commune, qui avaient eu beaucoup à souffrir des discordes civiles et religieuses, et particulièrement de l'occupation de la ville par les protestants (1), connut très-positivement ces papiers et en tira parti dans l'intérêt de son livre. Mais l'ardent ligueur, l'apologiste convaincu et aveuglé du duc de Nemours (Charles de Savoie), voyait les choses à la manière de son temps et non avec les idées du nôtre; c'est pourquoi il a laissé dans l'ombre ce qu'il nous importait plus particulièrement de connaître, et que nous trouvons justement dans les pages qui précèdent.

F. Rolle.

(1) *Actes consulaires*, BB, 92. — Rubys eut pour collaborateurs, dans cette œuvre de mise en ordre et de classement, Jean Ravot, secrétaire, et Guyot de Masso, receveur de la ville.

Digitized by Google

LES

VIEUX CHATEAUX DU LYONNAIS.

II. VAUDRAGON.

Contemporain des guerres civiles et des invasions de l'époque carlovingienne, le château de Pizey s'était élevé sur la cime d'une montagne escarpée. Dans ces temps malheureux où le désordre et le péril étaient partout, aucun sommet ne semblait trop inaccessible. C'était là une condition de sécurité. Il fallait au baron du Xme siècle des rochers ardus pour y bâtir une forteresse qui pût défier l'attaque et l'escalade.

Au commencement du XIVme siècle, il n'en est déja plus ainsi. Depuis quatre siècles la civilisation a fait lentement de sensibles progrès. Quoique rudes encore, les mœurs ont beaucoup perdu de leur barbarie primitive ; les lois et la justice reprennent peu à peu leur empire et grâce aux efforts de l'autorité royale qui grandit chaque jour, l'ordre tend à s'établir partout dans le royaume de France. Aussi, à compter de cette époque, le seigneur féodal abandonne-t-il souvent les hauteurs pour les plaines et les vallées. C'est ainsi que Vaudragon, la nouvelle forteresse des Lavieu, fut établie à demi-lieue de Pizey, sur le penchant d'une colline peu élevée, et sur le bord d'un précipice au fond duquel coule la Coise qui, en cet endroit, fait de nombreux détours.

Digitized by Google

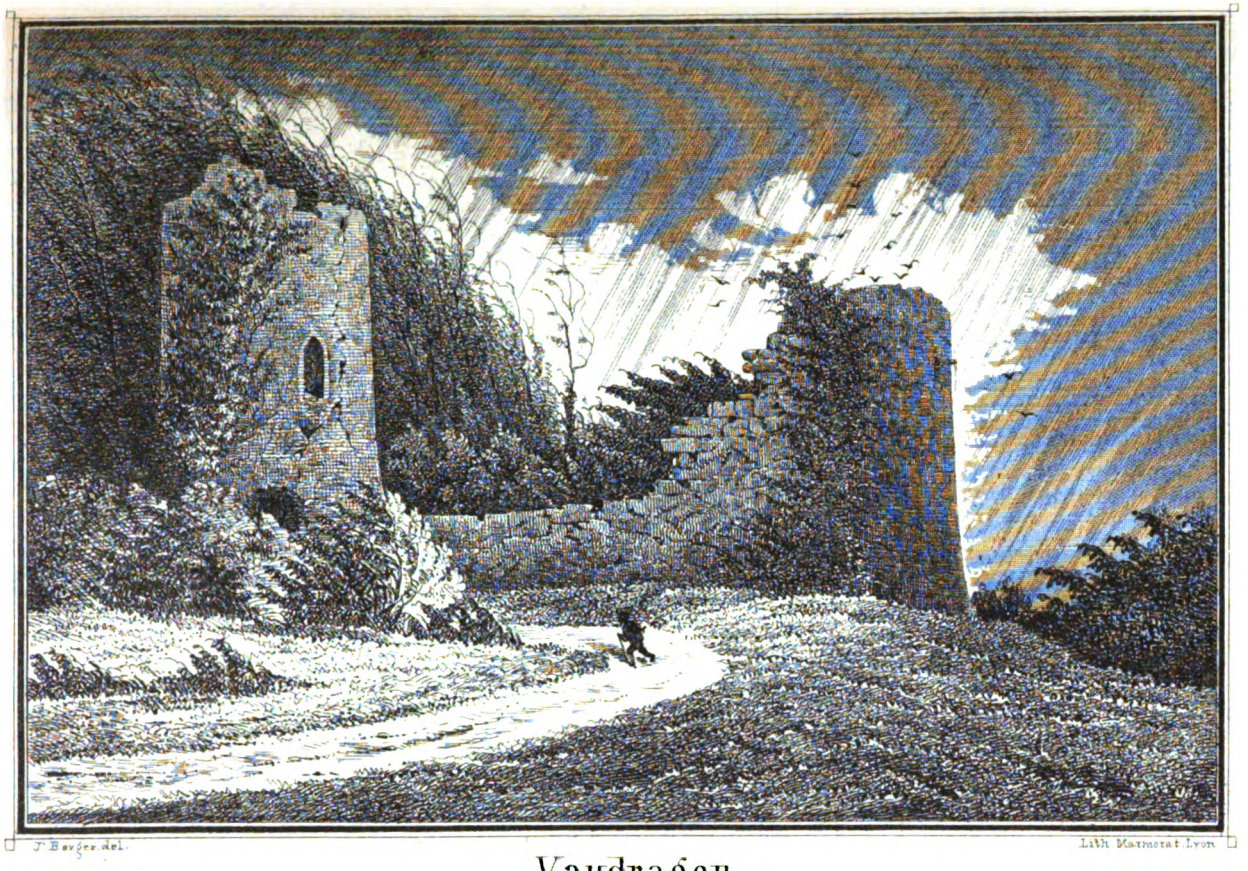

Vaudragon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Suivant Cochard, ce serait à ces méandres du ruisseau, qui ressemblent aux replis d'un long serpent, qu'il faudrait attribuer l'origine du nom de Vaudragon (*Vallis Draconis*, Vallée du Dragon) (1). Mais si cette étymologie était exacte, il ne serait pas de vallée, arrosée par un ruisseau capricieux dans son cours, qui ne méritât le nom de *Vallée du dragon*. Aussi préférerions-nous rapporter cette dénomination à quelque reptile monstrueux qui aurait, à une époque inconnue, désolé ce territoire, ou plutôt à cette vieille tradition si populaire du dragon volant, de la vouivre, au corps de feu, à l'œil de diamant, dont la croyance est loin d'être perdue dans les montagnes du Lyonnais, et dont la légende revient toujours de temps à autre, avec celle du follet de quelque ferme voisine, faire le sujet des causeries des longues veillées d'hiver.

Autrefois, chef-lieu d'un mandement étendu, siége d'une justice seigneuriale à tous les degrés qui a subsisté jusqu'à la Révolution, le château de Vaudragon donna son nom à tout le territoire qui l'entoure, et le village de la Chapelle-en-Vaudragon, qui dépendait aussi des mêmes seigneurs, ainsi que plusieurs parcelles des paroisses environnantes, nous conserve encore le souvenir de cette ancienne seigneurie dont il serait difficile aujourd'hui de retrouver les limites.

Le silence de l'histoire sur Vaudragon, ainsi que la forme architecturale de ses tours cylindriques suffisaient déjà pour nous faire penser que ce château ne remontait pas au delà des dernières années du XIIIme siècle, quand la tradition locale est venue nous apprendre qu'il avait succédé à la forteresse plus ancienne de Pizey.

Les souvenirs de la population sont bien précis à cet égard. Les murs du château de Vaudragon, vous disent les habitants

(1) Cochard. *Notice sur le canton de St-Symphorien-le-Château.* La Chapelle-en-Vaudragon.

Digitized by Google

du pays, ont été construits avec les pierres de l'enceinte détruite de Pizey, et l'on vous montre encore un vieux chemin, étroit, escarpé, un vrai chemin du Moyen Age, qui servit au transport de ces matériaux. Ceci nous explique comment nous ne trouvons plus que des pierres de minime dimension dans les décombres du château de Pizay.

Cette tradition est d'ailleurs entièrement confirmée par les documents écrits. Car, si nous trouvons dès l'année 1239 les Lavieu possessionnés à la Chapelle (1), le château de Vaudragon n'apparaît dans l'histoire qu'en 1309, date du premier hommage rendu par Hugues de Lavieu à Jean Ier, comte de Forez, sans doute à l'occasion de sa prise de possession de la forteresse nouvellement construite (2).

Nous avons déjà vu, dans la notice sur Pizey, que cet hommage ne fait mention que du château de Vaudragon et d'une autre terre au mandement de Pizey. *Cette autre terre* était évidemment le fief de Pizey lui-même, privé de son château.

Cette reconnaissance fut d'ailleurs renouvelée deux ans plus tard par le même seigneur (1311) (3).

La seigneurie de Vaudragon se trouvait, à raison de sa situation sur les limites du Forez et du Lyonnais, faire partie de ces deux provinces, et, quoique ces limites paraissent avoir varié avec le temps, il en était encore ainsi au siècle der-

(1) *Arch. du Rhône.* G. 946 : — 1239. Bérard de Lavieu reçoit en fief de l'Eglise de Lyon tout ce qu'il possédait à la Chapelle en Vaudragon et à Aveize sous l'hommage qu'il devait au comte de Forez et au seigneur de Riverie. — V. Atlas histor. du Rhône de M. Debombourg.

(2) *Arch. de l'Emp.* reg. 492. pièces 282. 300. — Latour-Varan : *Etudes sur le* Forez. I. p. 397.

(3) *Arch. de l'Emp.* reg. 493. *bis.* pièce 17. — Latour-Varan (*loc. cit.*) — La Mure. Hist. *des ducs de Bourbon.* I. p. 341. — Les armes des Lavieu étaient : *d'or à la bande engrêlée de sable.*

Digitized by Google

nier (1). Aussi voyons-nous Hugues de Lavieu intervenir, avec les autres seigneurs du Lyonnais, dans un acte important qui se rattache essentiellement à l'histoire de cette dernière province.

Philippe le Bel, qui convoitait ardemment l'acquisition du Lyonnais, venait, pour faciliter l'exécution de ses secrets desseins, de rendre ses deux édits, connus sous le nom de Philippines (1307). Dans le premier, le Roi érigeait en comté-baronnie toutes les terres possédées par l'Archevêque et le Chapitre de Lyon, en même temps qu'il renonçait à toute prétention temporelle sur ces terres et seigneuries. Dans le second, Philippe, en s'attribuant expressément le droit de suzeraineté, celui d'établir à Lyon des officiers de justice, ainsi que le droit d'appel, réservait spécialement à l'Archevêque et au Chapitre la juridiction du premier ressort.

Ce dernier édit surtout mettait les seigneurs de la province dans la mouvance directe de l'Eglise et ne les faisait plus relever du Roi que comme simples arrière-vassaux. Ceci souleva une vive opposition de la part du clergé et de la noblesse. Plusieurs gentilshommes, assistés des abbés de Savigny, d'Ainay et d'autres membres du haut clergé, réclamèrent fortement auprès de Philippe le Bel et demandèrent avec instance à relever directement de la couronne. Hugues de Lavieu, seide Vaudragon, fut du nombre de ceux qui prirent part à cette démonstration. Parmi eux, on compte encore Béraud de Lavieu et le seigneur d'Iseron. Aymard de Roussillon, seigneur de Riverie, fut représenté par son fondé de pouvoir, Hugues Arrici, damoiseau (20 octobre 1311).

Après avoir promis au clergé et à la noblesse de faire droit à leurs réclamations, Philippe voulut soumettre au Concile de Vienne, qui s'assemblait alors, la solution de toutes les difficultés existant, à cette époque, entre le Roi, l'Archevêque,

(1) V. l'Alman. de Lyon de 1760.

Digitized by Google

et les citoyens de la ville de Lyon. Mais le pape ayant refusé de s'occuper de cette affaire, un traité du 10 avril 1312, que le Roi parvint à faire accepter à l'archevêque Pierre de Savoie vint abroger l'édit de 1307 et consommer la réunion définitive du Lyonnais au royaume de France (1).

D'après les coutumes féodales l'hommage n'était dû que lors du changement du suzerain ou du vassal. Mais les comtes de Forez ne paraissent pas avoir toujours respecté cette règle. Jaloux à l'excès de leurs prérogatives de seigneurs suzerains, nous les voyons à chaque instant exiger de nouvelles reconnaissances de leurs vassaux. C'est ainsi qu'en 1314, Jean, comte de Forez, fit procéder par les soins de messire Geoffroy de St-Alban, chevalier, châtelain de St-Galmier, assisté des avis de messire André Bicieu, prêtre, aux reconnaissances de tous ses fiefs. En conséquence les vassaux du comte furent sommés de comparaître devant tel notaire à ce requis par les commissaires, dans les diverses châtellenies d'où ressortissaient leurs possessions féodales. C'est pour ce motif que nous voyons, cette même année, Hugues de Lavieu rendre, pour la troisième fois, hommage au comte pour son château de Vaudragon (2).

Suivant les manuscrits de Guichenon que possède la Bibliothèque de Montpellier, Hugues de Lavieu aurait eu trois frères :

1° Josserand de Lavieu, dit Perceval, seigneur de Feugerolles. Josserand vivait encore en 1351.

2° Bertrand de Lavieu, seigneur de Chalain-le-Comtal, lequel épousa en 1305 Agnès de Cornon, d'une famille d'Auvergne.

(1) Menestrier. *Hist. consul.* p. 420 et s. Poullin de Lumina. *Hist. de l'Eglise de Lyon.* p. 313.

(2) La Mare I. p. 345 — Aug. Bern. Hist. du Forez. I. p. 287.

Digitized by Google

3° Briand de Lavieu, seigneur d'Iseron et de Boisset, qui épousa vers l'année 1300 Marguerite de Montagny, fille de Guichard de Montagny (1).

Hugues de Lavieu ne transmit pas à ses descendants la seigneurie de Vaudragon, dont il avait été le premier possesseur. Le 3 juillet 1324, il céda le château de Vaudragon et le lieu de Pizey avec les appartenances à Renaud de Forez, agissant au nom de son père Jean, comte de Forez, qui lui donna en échange le château et mandement d'Ecotay, ainsi qu'un bois acquis par Renaud de Falques de Sury, sous réserve toutefois des droits de suzeraineté sur la seigneurie d'Ecotay (2).

Ecotay, fief voisin de Montbrison, était l'une des quatre baronnies du Forez. Hugues de Lavieu en rendit hommage lors de sa prise de possesion (1324.) A sa mort il laissa cette seigneurie à son fils Jean de Lavieu, surnommé le *Gallois*, dont l'hommage est du 30 janvier 1336. Mais ce dernier, étant mort sans laisser de descendants, Ecotay passa à son oncle Bertrand seigneur de Chalain et de ce dernier à son fils Josserand. Cette terre était encore possédée par les Lavieu à la fin du XIVme siècle, (1376) (3).

Le comte de Forez ne demeura pas longtemps en possession de Vaudragon. Quatre ans après, le 8 avril 1328, il vendait ce château et ses appartenances à Hugues de la Chapelle, chevalier, pour le prix de 4,000 livres tournois. Mais le comte se réservait l'hommage et le droit d'appel en justice (4).

Le nouveau seigneur de Vaudragon appartenait à une ancienne et illustre maison du pays de Forez. Indépendamment

(1) Guichenon. Mss. XVIII. n° 90 — C f. Le Laboureur, *Masures* p. 443.

(2) *Invent.* des titres du Comté de Forez. n° 2. — La Mure. I. p. 360.

(3) Latour-Varan (*loc. cit.*) p 398. — Guichen. Mss. *loc. cit.*

(4) Invent. des titres du Forez. n° 3. — La Mure. I. p. 360.

Digitized by Google

d'un chanoine de l'Eglise de Lyon (Pierre de la Chapelle, 1361), plusieurs hauts dignitaires de l'Eglise de Vienne appartenaient à cette famille. C'étaient: 1° Josserand de la Chapelle, abbé de St-Pierre de Vienne, (1306-1318); 2° Bertrand de la Chapelle, frère de Hugues, lequel fut promu en 1328 à l'archevêché de Vienne, dont il occupa le siége jusqu'en l'année 1353; 3° Pierre de la Chapelle, chanoine de l'Eglise de Vienne (1364); 4° Briançonne, sœur de ce dernier, abbesse de St-André-le-Haut.

Cette famille possédait de grands biens à Condrieu où, suivant Cochard, Hugues faisait sa principale résidence. Toutes ces circonstances réunies pourraient nous faire supposer que cette maison était peut être originaire de la Chapelle-sur-Condrieu, où elle était également possessionnée (1).

Hugues de la Chapelle vivait encore en 1342, ainsi qu'il résulte d'un acte de cette époque, rapporté par La Mure, et dans lequel il est qualifié de chevalier et de noble et puissant seigneur de Vaudragon: *nobilis et potens vir dominus Hugo de Capella, miles, dominus Vallis Draconis.*

Trois de ses enfants nous sont connus: 1° Pierre de la Chapelle; 2° Briançonne; tous deux mentionnés plus haut, et 3° Artaud de la Chapelle. Ce fut au premier que Hugues donna en apanage la terre et la seigneurie de Vaudragon. Devenu chanoine de l'Eglise de St-Maurice, soit par la protection de son oncle Bertrand, archevêque, soit par suite de la considération qui s'attachait à la mémoire du prélat défunt, Pierre de la Chapelle ne cessa jamais de prendre, dans les divers actes qui le concernaient, le titre de seigneur de Vaudragon. Ainsi le porte notamment un acte de l'année 1364: *Venerabilis et discretus vir Petrus de Capellæ, Viennensis canonicus, Dominus Vallis Draconis, filius Hugonis*

(1) Les de la Chapelle portaient : *de gueules à la croix d'argent.*

Digitized by Google

militis Domini dicti loci. A sa mort il laissa la terre de Vaudragon à son frère Artaud de la Chapelle (1).

Artaud paraît être le dernier seigneur de Vaudragon de cette famille, qui s'éteignit à la fin du XIVe siècle dans les Poilfort de Janziec (2).

Cette maison disparue, nous voyons Vaudragon passer à la famille Allemand, l'une des plus anciennes du Dauphiné. Cette transmission résultait sans doute d'une vente consentie par les derniers représentants de la famille de la Chapelle et non d'une alliance avec les Lavieu, comme le prétend à tort l'*Armorial du Lyonnais*, puisque Vaudragon avait cessé d'appartenir à ces derniers depuis plus de trois quarts de siècle. Il est certain d'un autre côté que nous ne trouvons aucune alliance entre la famille Allemand et celle des de la Chapelle.

Les Allemand étaient depuis longtemps possessionnés dans le Lyonnais et le Forez, où ils tenaient notamment le fief de la Levratière, près de Saint-Jean de Toulas (Rhône). Cette terre était déjà possédée, dès le commencement du XIIe siècle (1120), par François Allemand, le premier de ce nom qui se soit établi dans le Lyonnais (3).

Ce fut une des branches de la même famille qui s'établit à Vaudragon. Jacques Allemand, damoiseau, fit hommage de Vaudragon à Louis de Bourbon, comte de Forez, le 12 novembre 1393. A sa mort cette seigneurie passa aux mains de sa fille Catherine Allemand, qui rendit le même hommage, le 30 juin 1441, à Charles de Bourbon, comte de Forez (4).

(1) La Mure. *Hist. du pays de Forez.* p. 298. — Cochard, *Notice sur St-Symphorien.*

(2) Armorial du Lyonnais. V° de la Chapelle.

(3) *Masures de l'Ile-Barbe* p. 517.

(4) Cochard. *loc. cit.*

Digitized by Google

Quelques années auparavant, le 31 janvier 1435, les Etats de Forez assemblés à Montbrison, ayant accordé au Comte de Forez 4,500 livres tournois pour l'aider à supporter diverses charges nécessitées par la guerre contre les Anglais, le ressort de Vaudragon, en suite de la répartition faite entre les divers mandements du pays de Forez, dut payer une somme de 23 livres 10 sous tournois pour sa part, pendant que l'Aubépin n'était, au contraire, imposé que pour 9 livres 8 sous tournois (1).

Ici nous trouvons une lacune inexplicable : près d'un siècle s'écoule, sans qu'il nous soit possible de connaître les noms des possesseurs de Vaudragon, et il nous faut arriver à l'année 1530, pour trouver Jean de St-Priest en possession de cette seigneurie.

Ce nouveau seigneur appartenait à la branche de la famille de St-Priest, entre les mains de laquelle se trouvait la seigneurie de Fontanès. Il était fils de Pierre de St-Priest, seigneur de Fontanès et de demoiselle Eustache de Rochefort, fille de Jean de Rochefort de la Valette et d'Isabeau de Fay-Gerlande.

Suivan Le Laboureur, Jean de St-Priest épousa Antoinette de Vaudragon. Ce nom de terre, qui nous cache celui de la famille qui possédait Vaudragon au commencement du XVIe siècle, suffit pour nous indiquer que cette seigneurie avait passé aux St-Priest, peut-être par suite d'une alliance avec la dernière héritière des Allemand. Antoinette de Vaudragon testa, le 17 avril 1550, en faveur de ses enfants. De la sorte Antoine de St-Priest, seigneur de Fontanès, son fils, hérita sans doute de la seigneurie de Vaudragon (2).

(1) La Mure. *Pièces justificatives*. II. p. 53. — Armes des Allemand : *de gueules semé de fleurs de lis d'or à la bande d'argent sur le tout.*

(2) *Masures de l'Ile-Barbe*. p. 394. — Morel de Voleine. *Liste des archevêques de Lyon*. p. 150. — St-Priest-Fontanès : *écartelé d'argent et d'azur à une cottice de gueules brochante.*

Digitized by Google

S'il en fut ainsi, ce dernier n'en demeura pas longtemps possesseur. Car, suivant Cochard qui, selon son habitude, ne cite aucune autorité, quelques années après (1557), Vaudragon était possédé par Odile de la Tour. S'il faut en croire cet auteur, ce dernier ayant été appelé, à cette date, à faire partie du ban et arrière-ban, en fut exempté parce qu'il se trouvait de la compagnie de Monseigneur le Dauphin, depuis François II.

La famille de la Tour-Vaudragon s'allia avec celle de Charpin-Feugerolles ; mais comme les familles de ce nom sont nombreuses, il nous est difficile de fixer au juste quelle fut celle qui recueillit l'héritage des St-Priest.

Quoi qu'il en soit, vers 1580, nous trouvons en possession de Vaudragon, Nicolas de Rochefort, qui avait épousé Huguette de la Tour. Nicolas était fils d'Antoine de Rochefort, seigneur de la Valette et de Claude Gaste de la maison de Luppé. Cette famille, qui tirait son nom et son origine du château de Rochefort en Forez, possédait encore dans nos contrées la Curée, la Valette, Maleval, la Chazotte et la Grange (1).

Vaudragon était aux mains des seigneurs de Rochefort pendant les troubles de la Ligue. Situé près du chemin conduisant de Vienne à St-Symphorien-le-Château et de là dans le Forez, ce château souffrit des guerres civiles qui désolèrent alors nos contrées et plus d'une fois ses tours durent abriter les troupes qui occupaient le pays. Le territoire de cette seigneurie paraît aussi avoir été affligé des mêmes maladies contagieuses qui régnèrent à St-Symphorien en 1564 et 1628.

Les Rochefort étaient encore seigneurs de Vaudragon,

(1) *Masures de l'Ile-Barbe*. p. 516 — Armorial du Lyonnais. — Armes des Rochefort : *parti de vair et de gueules*.

Digitized by Google

lorsque vers 1630, éclata entre les habitants du ressort et le seigneur du lieu un procès curieux rapporté par Henrys qui avait même écrit dans la cause. Après avoir posé en principe, que suivant les règles du droit féodal, toute transaction passée entre le seigneur et les emphytéotes, était sans valeur quand elle renfermait des charges plus fortes que celles portées dans les anciens terriers, ce Jurisconsulte nous raconte que le seigneur de Vaudragon, ayant profité des troubles causés par les guerres civiles, et de la présence des troupes dans ses domaines, avait, par un traité, fait engager ses habitants et justiciables à lui payer chaque année un bœuf gras. Cette redevance fut acquittée par eux pendant plusieurs années. Mais quand des temps plus calmes revinrent, ils refusèrent formellement d'exécuter à l'avenir cette obligation moins onéreuse qu'arbitraire. De là un procès s'engagea devant le bailli du Forez. Le seigneur invoqua la transaction. Mais les habitants demandèrent la reproduction des titres énoncés dans ce traité. Vainement le seigneur allégua qu'ils s'étaient perdus pendant les guerres civiles et les maladies contagieuses ; ces documents n'ayant pu être reproduits, le bailli du Forez et la Cour sur l'appel, annulèrent la transaction et déchargèrent les habitants de la redevance qui leur avait été imposée (1).

Alors même qu'à ce litige ne se rattacherait pas le nom illustre d'Henrys, ce fait méritait d'être rapporté ici ; car il nous révèle un immense progrès dans l'émancipation des populations rurales. Quand on voit ainsi de faibles paysans résister à de puissants seigneurs, et parvenir à faire triompher la justice de leur cause devant les tribunaux du Roi, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'on est loin du temps où avait cours ce dicton vulgaire : *Entre toi, vilain, et ton seigneur, il n'y a pas de juges, fors Dieu.* On sent qu'un pouvoir plus ré-

(1) Œuvres de C. Henrys. I. p. 847.

Digitized by Google

gulier et plus fort gouverne. Depuis l'humble tribunal de la forêt de Vincennes, la justice royale est devenue souveraine, et c'est avec son aide que les officiers de la Couronne s'efforcent chaque jour de battre en brèche les derniers restes de la puissance seigneuriale. L'intérêt que la royauté avait à reconquérir les divers droits régaliens usurpés sur elle, aux premiers siècles de la féodalité, a tourné au profit des petits et des faibles, et désormais, en attendant un affranchissement plus complet encore, les anciens serfs trouveront toujours un pouvoir protecteur pour les défendre contre l'oppression de leurs seigneurs.

La famille de Rochefort, qui existait encore en 1633, s'éteiteignit dans le courant du XVIIme siècle. Nous voyons apparaître alors pour lui succéder à Vaudragon, une famille issue de l'échevinage, les Chappuis seigneurs de La Fay.

François Chappuis, écuyer, conseiller du Roi en la Sénéchaussée et siége présidial de Lyon, seigneur de La Fay et de l'Aubépin, était échevin en 1663 et 1664, et c'est à ce titre qu'il figure dans l'entrée de Monseigneur Chigi à Lyon (1).

Suivant les registres de St-Paul, cités par M. de Valous François Chappuis, père du nouveau seigneur de la Fay, exerçait le commerce en 1627 (2).

Il paraît, en effet, que cette famille s'était enrichie dans la banque. François, deuxième du nom, ne semble pas être devenu seigneur de Vaudragon avant 1665. Mais dès 1648, et avant d'avoir été anobli par l'échevinage, il était déjà en possession des terres de l'Aubépin et de La Fay (3).

La Fay, château qui subsiste encore en entier près du village de Larajasse, était situé autrefois dans l'ancienne pro-

(1) *Entrée du cardinal Flavio Chigi*. Lyon. 1664. in-f°.

(2) *Origines des familles consulaires*. V° Chappuis.

(3) Manusc, personnels. — Documents communiqués par M. C. de St-Victor.

Digitized by Google

vince du Forez. Ce n'est, à proprement parler, qu'une simple maison forte qui ne remonte pas au delà des dernières années du XIVe siècle. A cette époque, La Fay était possédée par une branche de la famille des Arod, maison noble originaire de Riverie, où plusieurs de ses membres avaient, dès la fin du XIIIe siècle, rempli les fonctions de baillis (1).

Falconnet Arod, le premier seigneur connu de La Fay, testa le 4 février 1418.

Son fils, Eustache Arod, qui lui succéda, avait épousé, le 30 janvier 1397, Catherine Boschu (2).

Viennent successivement :

Jean Arod, seigneur de La Fay, marié à Jeanne de Montdor.

Jacques Arod, qui épousa Catherine de Brunier et testa en 1516.

Pierre Arod, seigneur de La Fay dès 1535, qui vint s'établir à Lyon, où, ayant acquis une grande considération par sa probité, il fut nommé échevin en 1536 et 1537. C'est peut-être le seul échevin lyonnais qui ait appartenu à une famille noble d'épée (3).

Pierre Arod avait épousé Marguerite Laurencin, fille de Claude Laurencin, baron de Riverie et de Sibille Bullioud. Jacques Arod, son fils, étant mort sans postérité, la seigneurie de La Fay passa aux Manuel.

Suivant Cochard, cette transmission aurait eu lieu par succession. Il est certain toutefois que Bertrand Manuel, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, était en possession des terres de La Fay et de l'Aubépin dès 1597. De sa femme Catherine

(1) Mémoire de l'intendant d'Herbigny. — Masures de l'Ile-Barbe, page 216 et suiv.

(2) Contrat aux archives de Montmelas.

(3) Masures de l'Ile-Barbe (*Loc. cit.*) — Morel de Voleine, Généalogie inédite des Arod. — De Valous, *Origines des familles consulaires.*

Digitized by Google

Girinet, il eut plusieurs enfants: 1° Pomponne Manuel, seigneur de La Fay, de l'Aubépin et de Mézieu. 2° Sébastienne Manuel, mariée à Marc Arod, seigneur de Lay, près de Rive-de-gier. 3° Guillaume Manuel, abbé supérieur de l'ordre de Saint-Ruf, près de Valence, mort en 1670. 4° Anne Manuel de la Fay, mariée à Guillaume de Riverie, seigneur de Coise, de la Mouchonnière et de Saint-Jean de Toulas.

Pomponne Manuel, auquel des documents du temps donnent le titre de maître d'hôtel ordinaire du Roi, avait déjà succédé à son père dans la possession de La Fay et de l'Aubépin, dès l'année 1611. Il vivait encore en 1635; mais de son mariage avec Anne de Bonvoisin, il ne paraît avoir laissé aucune postérité, car à sa mort il eut pour héritiers son frère et sa sœur, Guillaume et Anne Manuel.

Après avoir accepté la succession de Pomponne sous bénéfice d'inventaire, Guillaume et Anne, qui était veuve à cette époque de Guillaume de Riverie, vendirent, le 13 mars 1648, les terres de La Fay et de l'Aubépin à Antoine de Valencienne, écuyer, seigneur de la Fougière. Mais à peine était-il devenu possesseur de ces deux terres, qu'Antoine de Valencienne mourait, et son fils revendait, la même année (1648), La Fay et l'Aubépin à demoiselle Marguerite Michel, veuve de François Chappuis. Cette acquisition était faite pour son fils François, deuxième du nom, qui fut, comme nous l'avons déjà vu, échevin et conseiller du Roi en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon (1).

Ce fut sans doute, par une acquisition de même nature, que François Chappuis devint possesseur de la seigneurie de Vaudragon vers 1665. Mais il nous a été impossible de découvrir la cause de cette transmission. Quoi qu'il en soit, neuf

(1) *Documents inédits* de MM. Morel de Voleine et de Saint-Victor.

Digitized by Google

ans après (1674), nous lui voyons rendre hommage de la terre et seigneurie de La Fay, de l'Aubépin et de la haute, moyenne et basse justice de Vaudragon (1).

Même après avoir passé aux mains des seigneurs de La Fay, la terre de Vaudragon ne fut point totalement confondue avec cette dernière, puisque nous voyons dans le dénombrement des feux du royaume de 1720 qu'elle renfermait 108 feux, tandis que Larajasse n'en comptait que 79 (2). Cette seigneurie garda aussi son nom de mandement, et forma jusqu'à la Révolution l'une des quatre parcelles dont se composait la paroisse de Larajasse. De même sa justice seigneuriale n'en demeura pas moins distincte de celle de La Fay, alors même que, vers la fin du XVIIe siècle, ses officiers de justice paraissent avoir cessé de siéger dans ce château. Si, en effet, nous avons la preuve qu'ils y tenaient encore audience dans le courant de 1673, nous voyons, dès cette même année, André Boisse, qui remplissait les fonctions de capitaine châtelain de la terre et juridiction de Vaudragon, juger les affaires ressortissant de cette juridiction dans l'auditoire de l'Aubépin (3).

Abandonné par ses nouveaux possesseurs qui semblent avoir préféré le séjour de La Fay, Vaudragon tombait peut-être déjà en ruine à cette époque. Pourtant il existait encore en 1760, s'il faut en croire l'almanach de Lyon de cette même année. Mais il n'en subsistait plus alors, sans doute,

(1) Noms féodaux. — *Fiefs du Forez* de Sonyer Dulac. — Armes des Chappuis : *De gueules au chevron d'argent accompagné de deux roses et d'un lion d'or.*

(2) *Nouveau dénombrement du Royaume.* Bibl. de Lyon, 25,720.

(3) Alman. de Lyon de 1760. — *Registres du greffe de la juridiction de Vaudragon* : « 17 juillet 1673, en l'auditoire de l'Aubépin, où les causes « de la juridiction de Vaudragon ont été renvoyées par devant nous André « Boisse, capitaine châtelain de la dite juridiction de Vaudragon... »

Digitized by Google

que les murailles, car sa destruction était déjà consommée en 1789, suivant les vieillards de la localité.

Quoi qu'il en soit, depuis le milieu du XVIIe siècle, La Fay et Vaudragon n'ont pas cessé d'appartenir aux mêmes maîtres. Après la réunion de ces seigneuries aux mains des Chappuis, il paraît que ce fut un usage constant dans cette famille, ainsi que dans celle de Savaron qui lui succéda, de donner à l'un des cadets de ces deux maisons le nom de Vaudragon.

François Chapuis avait épousé, le 19 octobre 1647, demoiselle Claude Guéton, fille de noble Philippe Guéton, secrétaire du Roi, dont il eut plusieurs fils, entre autres : Jean Chappuis qui lui succéda et Jean-François de Vaudragon, capitaine en 1678 au régiment Dauphin-infanterie, mort au service.

D'après un document des *Archives du Rhône* du 27 septembre 1691, cité par M. de Valous, dans ses *Origines des familles consulaires*, François Chappuis aurait renoncé sans réserve à sa noblesse et à son héritage. Il est certain, du moins, qu'à partir de cette époque nous n'avons trouvé aucun acte qui le concerne. Mais son fils, Jean Chappuis, n'en porta pas moins le titre de seigneur de La Fay et de l'Aubépin (1676) (1).

Ce dernier fut, comme son père, conseiller du Roi en la sénéchaussée et présidial de Lyon. Il mourut, le 22 avril 1722, laissant du mariage qu'il avait contracté, le 24 août 1686, avec demoiselle Catherine Bailly, plusieurs fils, dont deux furent seigneurs de La Fay et de Vaudragon :

1° François Chappuis, qui rendit hommage de La Fay, l'Aubépin et Vaudragon, le 10 juin 1722. A sa mort, arrivée en 1730, il ne laissa aucun enfant de son mariage avec une demoiselle Vialis.

(1) Manusc. divers.

Digitized by Google

2° François-Gabriel Chappuis de La Fay, chevalier, capitaine de cavalerie au régiment de la Ferronnays, né le 22 septembre 1692. Après avoir hérité de son frère de La Fay et de Vaudragon, François-Gabriel réunit à ces deux terres celles de Saint-Pierre-de-Pizey et de Larajasse, dont il rendit hommage le 14 mars 1735. Ces deux dernières seigneuries furent sans doute acquises à prix d'argent, des derniers représentants de la famille Gayot de Pitaval, qui les possédait auparavant et qui s'éteignit quelques années plus tard (1755).

Quoi qu'il en soit, à partir de cette époque, François-Gabriel Chappuis est qualifié dans tous les actes qui le concernent de seigneur de La Fay, Vaudragon, l'Aubépin, Larajasse, Saint-Pierre-de-Pizey, les Combes et autres places. Toutes ces terres étaient encore en sa possession en 1762. Il avait épousé, le 5 septembre 1725, demoiselle Catherine-Philibert de Chamousset, fille de Louis-Philibert de Chamousset, écuyer, conseiller secrétaire du Roi.

De ce mariage, qui fit entrer dans cette famille la terre de Saint-Laurent-de-Chamousset, naquirent deux filles, dont l'une, Clémence-Philippine, épousa, le 21 juillet 1750, Jean-Pierre-Guillaume de Savaron, chevalier, qui devint par cette union, seigneur de Larajasse et de Chamousset (1780-1789) (1). C'est à ce titre que ce dernier assista, en 1789, aux assemblées des trois ordres qui se tinrent à Lyon, pour l'élection des députés aux Etats généraux. Après avoir commandé le corps des vétérans au siége de Lyon, sous les ordres de Précy, M. de Savaron subit le sort de la plupart des défenseurs de cette malheureuse cité; la commission révolutionnaire l'envoya mourir dans la plaine des Brotteaux.

Ses enfants furent: 1° Guillaume-Catherin de Savaron,

(1) De Savaron: *d'azur à la croix patée d'or accompagnée de trois soleils du même.*

Digitized by Google

mort sans alliance. 2° François-Gabriel qui suit. 3° Jean-François de Savaron-Vaudragon, lieutenant au régiment de Vexin-infanterie, mort sans alliance.

François-Gabriel de Savaron, chevalier de Saint-Louis, se distingua aussi dans la défense de Lyon assiégé, comme colonel du corps des volontaires à cheval. Plus heureux que son père il put échapper aux vengeances de la Convention, et trouver un refuge à l'étranger. Héritier de La Fay et de Vaudragon, du chef de sa mère, M. de Savaron a possédé ces deux terres jusqu'à sa mort, arrivée seulement en 1840. Du mariage qu'il avait contracté en 1790 avec Françoise-Marie-Louise Jacoud sont nées deux filles: MM^mes^ de Cibeins et de Saint-Victor. C'est à la première qu'échurent La Fay et Vaudragon, qui sont aujourd'hui possédés par M. le baron de Jerphanion, par suite de son mariage avec Mlle de Cibeins, l'unique héritière de cette famille (1).

Au temps de sa splendeur, Vaudragon était un château rectangulaire, ceint de hautes murailles et défendu par six grosses tours. De tout cet appareil de force et de puissance, il reste aujourd'hui seulement des ruines que le lierre recouvre d'un sombre manteau de feuillage, et qui donnent au paysage calme et verdoyant de la vallée un aspect mélancolique. Des fossés qui devaient l'entourer jadis, il ne reste aucune trace; de l'enceinte fortifiée il ne subsiste plus d'entier qu'une partie des murs du côté de l'orient, ainsi que les deux tours méridionales reliées par une courtine détruite à moitié. Chaque orage, chaque hiver emporte une pierre à ce château vénérable du XIIIe siècle, noble demeure d'illustres familles chevaleresques qui ont disparu aussi depuis longtemps.

Il est vraiment curieux d'observer ici le travail insensible

(1) Nous devons la plupart des documents relatifs aux familles Chappuis et de Savaron aux communications obligeantes de MM. Morel de Voleine et Ch. de Saint-Victor.

Digitized by Google

et continu d'un siècle. Des arbres de toute essence : des chênes, des peupliers, des frênes, des pommiers sauvages ont poussé et grandi partout dans l'enceinte de la vieille forteresse, dans les tours et jusqu'au sommet des remparts qui s'écroulent. Il semble que la nature a voulu jeter un voile sur cette scène de ruine et de désolation.

Mais le temps a moins fait que les hommes pour la destruction de l'édifice. Les pierres de ses murailles ne sont plus toutes là; elles sont allé servir, pour la plupart, à élever d'obscures constructions modernes. Pourtant les destructeurs semblent avoir épuisé leurs forces et leur patience à renverser cette forteresse séculaire, et avec les débris qui subsistent de nos jours, il n'est pas difficile de la reconstruire par la pensée. On suit aisément les traces de l'enceinte détruite ; les deux tours centrales s'élèvent encore à quelques pieds au-dessus du sol, de même que la plupart des murs des bâtiments intérieurs, et dans la grande cour, le puits de l'ancienne demeure seigneuriale donne toujours son eau limpide aux habitants de l'humble ferme, qui est venu s'établir au pied des tours du vieux château, comme pour se faire la gardienne de ces ruines.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

QUELQUES ÉGLISES NOUVELLEMENT BATIES

OU ACTUELLEMENT EN CONSTRUCTION

DANS LE DIOCÈSE DE LYON

ET DANS LES ENVIRONS.

S'il est un spectacle consolant, au milieu des misères et des abaissements de notre époque, c'est de voir l'ardeur avec laquelle on se met partout à construire de nouvelles églises ou à réparer et agrandir celles qui, ayant déjà une longue existence, avaient été plus ou moins dévastées par une foule d'agents destructeurs. Qui nous eût dit, il y a trente ans à peine, que la réaction en faveur de l'art chrétien, qui commençait alors à se produire timidement, finirait, en si peu de temps, par déterminer ce grand mouvement réparateur dont nous sommes les heureux témoins? Il est vrai qu'il ne s'est point fait également sentir dans tous les lieux ; mais, en somme, il a été assez fort et assez universel pour créer sur une vaste échelle des œuvres remarquables sous bien des rapports. Parmi les diocèses qui nous en offrent le plus grand nombre, il faut citer celui de Lyon, qui, à raison de son étendue, de ses ressources et surtout de la foi vive et généreuse de ses habitants, devait naturellement entrer pour une large

Digitized by Google

part dans ce mouvement réparateur. Ce serait une curieuse et utile nomenclature à dresser que celle des églises romanes et ogivales qu'on y a construites ou restaurées durant ces quinze dernières années. J'ignore si ce travail a eu lieu, et, dans tous les cas, je viens y apporter mon humble tribut en publiant de simples notes sur quelques-unes de ces églises de la rive droite de la Saône, qu'une circonstance favorable m'a permis de visiter, en juillet 1863, avec un Lyonnais (1), mon honorable ami, habile dessinateur, très-versé dans l'étude de l'art chrétien et de ses monuments.

Mes appréciations auront pour objet les nouvelles églises de Couzon, d'Anse, à peu près terminées, et celles d'Ars et de Saint-Pierre de Mâcon, en voie de construction.

ÉGLISE ROMANE-BYZANTINE DE COUZON.

Portail.

Conçu et traité sur les données romanes-byzantines des cathédrales de Côme, de Vérone (Haute-Italie), ou bien sur celles des cathédrales d'Avignon, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans notre Midi, le portail qui nous occupe présente dans son ensemble le caractère hiératique, éminemment sacerdotal, des monuments de cette école. Tel est le genre d'impression qu'on éprouve devant le portail magistral de la nouvelle église de Couzon. Tout, dans sa masse comme dans ses détails, et jusqu'à la qualité et à l'alternance des belles assises de pierre, jaunes et grises, dont il se compose, tout contribue à lui imprimer ce cachet d'ampleur et de solidité qui frappe le spectateur. On remarque d'abord à sa partie

(1) M. Albin Chalandon, ancien capitaine du génie, possesseur de la belle résidence historique de Grange-Blanche, près de Trévoux.

Digitized by Google

inférieure une grande porte d'entrée à plein cintre avec des arcs décroissants qui encadrent un tympan demi-circulaire au milieu duquel se détache en haut relief la statue équestre, en pierre blanche comme du Paros, de saint Maurice, patron de la paroisse. Cette statue est, de même que les deux autres dont nous parlerons plus bas, l'œuvre d'un sculpteur émérite, M. Fabisch, nourri depuis longtemps des plus saines doctrines de l'iconographie sacrée. On parcourt volontiers les détails de moulure, tels que palmettes, rinceaux, qui ornent cette partie de la façade. On y admire, ainsi que dans le mouvement et la physionomie des statues représentant les compagnons de saint Maurice, qui font le sujet des deux frises latérales, la fidélité avec laquelle l'artiste a reproduit les divers motifs iconographiqnes et décoratifs de l'école romano-byzantine, tout en exécutant ses figures, et principalement celle de saint Maurice, avec une correction et une élégance de forme qui rehaussent, loin de l'altérer, l'expression religieuse de nos héros chrétiens.

Cette réflexion s'applique aux deux statues en pied, et de pierre blanche aussi, des deux saints martyrs Vincent et Laurent, qui figurent dans une niche, aux deux côtés du portail, comme pendants de la statue de saint Maurice, à laquelle elles ne le cèdent ni en valeur artistique ni en beauté. Au-dessus de chacune d'elles, et en guise de couronnement, on voit, sculptés en relief, deux lions affrontés que sépare une croix inscrite dans le cercle mystérieux. C'est un thème heureusement emprunté aux monuments primitifs chrétiens, qui nous en offrent la fréquente reproduction.

Quant à la partie supérieure du portail, terminée par un fronton triangulaire avec une arcature rampante au-dessous de la corniche dudit fronton, elle présente une surface presque nue, qui ne reçoit quelque mouvement que d'une large fenêtre à trois baies égales en hauteur et en largeur. Nous

Digitized by Google

ignorons où l'architecte a trouvé le type de ce fenêtrage peu gracieux qu'il a adapté aussi aux murs latéraux de l'édifice, tandis qu'il avait en si grand nombre sous les yeux ces ouvertures à trois baies, avec la médiane surélevée, surmontées d'un lobe, qui sont d'un bien meilleur effet. Il eût été encore mieux inspiré en mettant à la place de cette fenêtre une grande rosace romane, qui était indiquée, d'ailleurs, par l'ordonnance générale du portail, et qui en serait devenue le complément harmonieux.

Intérieur.

En pénétrant dans l'édifice, on est frappé du grand évidement de ses trois nefs d'égale hauteur, supportées par de riches et sveltes colonnes aux blancs chapiteaux, dont chacun soutient un pilastre carré qui les relie ainsi aux voûtes divisées en compartiments par des arcs-doubleaux. Cette particularité n'est pas la seule qui distingue ces belles colonnes grises, taillées dans une pierre qui ressemble au granit : elles en présentent une autre qui contribue beaucoup à la physionomie originale du vaisseau, je veux dire la vaste portée des arçades, résultant de leur écartement, et leur jeu multiple produisant des effets variés de perspective, selon qu'on les regarde plus ou moins obliquement et à des points de vue divers. Elles offrent une autre singularité relativement aux dés très-hauts et à bases polygonales sur lesquels elles reposent, et qui renforcent le caractère particulier de hardiesse et de légèreté qui frappe dans cet intérieur. On pourrait sans doute critiquer sérieusement ces bases excentriques et le reste, comme s'éloignant par trop des pratiques de l'architecture romano-byzantine, qui, après tout, est celle du monument. Mais il est évident, d'un autre côté, que l'architecte a voulu faire du nouveau et qu'il a obtenu de ce système de

Digitized by Google

colonnes un effet grandiose et saisissant. Ajoutons (ce qui ne gâte rien) que cette disposition architecturale est, de plus, très-favorable au service paroissial.

Nous ne dirons rien de l'ameublement, non encore terminé, sinon qu'on ne saurait sans injustice ne point accorder, dès à présent, une mention honorable aux deux remarquables autels latéraux de saint Nicolas et de saint Joseph, dont l'un reproduit fort exactement le type célèbre de celui de saint Germer, en style roman, et l'autre, avec les trois colonnes qui le soutiennent, rappelle plus heureusement encore l'antique ordonnance des *autels-tables* de la basilique primitive du style latin. Seulement, il est regrettable qu'ils soient l'un et l'autre adossés à des murs droits, au lieu d'absides semi-circulaires dans le genre de celles qui terminent ordinairement les bas-côtés de nos églises romanes des XIe et XIIe siècles. C'est là une disposition fâcheuse, comme celle des fenêtres à triples baies d'égale hauteur que nous critiquions plus haut, et qui, à l'intérieur, produisent une impression encore plus défavorable qu'à l'extérieur. Sans doute, il n'est pas interdit à nos architectes de chercher une nouvelle forme de constructions religieuses, et l'on peut dire que, sous ce rapport, peu d'essais ont été jusqu'à ce jour aussi intelligents que celui de l'auteur du plan de l'église dont nous nous occupons. Mais n'oublions pas non plus que de tels efforts ne seront dignes d'éloges et d'encouragements qu'autant que les architectes, qui les tenteront, s'appliqueront à ne substituer aux types anciens et universellement consacrés que des motifs originaux, et non des copies réduites et imparfaites de ce qui existait déjà.

Après tout, les observations que nous venons de nous permettre sur quelques détails de cette belle église de Couzon ne diminuent en rien sa valeur intrinsèque et ne sauraient,

Digitized by Google

par conséquent, porter atteinte au mérite de l'habile architecte qui en a conçu le plan aussi neuf que distingué.

Bientôt nous consacrerons quelques lignes à une autre église de M. Bossan, en cours d'édification, qui est plus originale encore, sinon plus importante et plus belle ; je veux dire la nouvelle église d'Ars.

ÉGLISE D'ANSE.

Elle est dans le style ogival du XIIIe siècle, un peu avancé, avec un portail du même style, par trop étroit. La partie saillante de l'extérieur du monument est une tour carrée assez lourde, mais évidée par un nouveau système d'escalier double, se produisant en forme de deux lanternes saillantes, éclairées chacune par un rang de fenêtres gothiques lancéolées et garnies de vitraux. Cette tour est surmontée d'une belle flèche à huit pans, recouverte d'ardoise et flanquée à ses quatre angles d'autant de clochetons. Elle produit de l'effet au milieu du magnifique et riant paysage qu'elle domine de toute sa hauteur.

L'intérieur de l'édifice accuse nettement les grandes lignes ogivales du XIIIe siècle. Il se distingue par la hardiesse de la voûte principale et de celles des deux bas-côtés, ainsi que par la facture vigoureuse des colonnes cylindriques cantonnées qui les soutiennent, et dont la forme rappelle leurs analogues de Mantes et de Notre-Dame de Paris. Même analogie par rapport au système des fenêtres à trois baies, avec la médiane surélevée. Seulement (et c'est une différence que nous regrettons), au lieu de se produire au-dessus des arcades latérales de la grande nef, celles de l'église d'Anse règnent le long des deux maîtres-murs, tandis que l'intervalle qui existe entre lesdites arcades latérales et la voûte majeure ne montre aux regards désappointés qu'une surface monotone, à peine di-

Digitized by Google

visée par de petits œils-de-bœuf quadrilobés, dont l'effet est nul, parce qu'ils sont trop étroits et à une trop grande élévation.

Le chœur est, de même que les deux chapelles terminales des bas-côtés, orné de remarquables vitraux de couleur (style XIIIe siècle), qui, par la disposition des teintes, l'ordonnance des lignes et l'exécution des sujets qu'ils représentent, rappellent ceux de l'abside de Saint-Jean de Lyon. On y remarque une riche boiserie à jour pour les stalles, finement sculptée en style ogival du XIVe siècle.

En somme, cette nouvelle église, d'une assez grande dimension, fait honneur au talent de M. Desjardins, architecte lyonnais, qui en a conçu le plan. Elle témoigne aussi du zèle de M. le curé et des habitants de la petite ville d'Anse, qui ont concouru à son érection avec tant de générosité.

NOUVELLE ÉGLISE PAROISSIALE SOUS LE VOCABLE DE SAINTE-PHILOMÈNE, A ARS.

La construction de cette église est, nul ne l'ignore, la réalisation du vœu du saint curé d'Ars, l'abbé Vianay, et ce sont ses nombreux clients et admirateurs qui ont voulu en faire les frais. Dans l'état actuel des travaux non achevés, ce qui frappe d'abord, c'est une rotonde dans le genre du Panthéon de Rome, qui formera le chœur de la nouvelle église, bâtie sur l'emplacement de l'ancienne, mais dans de plus grandes proportions. Cette rotonde offre, dans l'intérieur, une jolie colonnade de granit qui dessine le chœur et autour de laquelle on peut circuler ; plus tard, elle aura un prolongement à trois nefs qui sera pris sur la vieille église paroissiale pour l'absorber.

L'extérieur du monument présente une forme originale quant à son ensemble ; pour les détails, il y a des motifs d'un

Digitized by Google

goût bizarre et inusités. On peut en dire autant des lourds chapiteaux coniques et creusés en forme de triangle qui surmontent les contre-forts. Il est bon d'observer toutefois que les travaux ne sont pas finis, et que telle disposition qui blesse la vue maintenant pourrait bien produire un effet contraire quand l'édifice sera terminé et qu'on pourra en apprécier les diverses parties dans leur rapport avec les lignes générales et l'économie du monument. La même considération me servira également d'excuse, si je n'en parle pas avec plus de détails cette fois.

NOUVELLE ÉGLISE DE SAINT-PIERRE, A MACON.

On sait que cette ville, si intéressante par la beauté de sa position, par sa richesse, par l'intelligence et l'affabilité de ses habitants, avait, dès le premier empire, perdu ses monuments religieux. A cette époque, et en pleine paix, sa cathédrale, Saint-Vincent, fut démolie à froid, sauf les deux tours qui subsistent encore, par un vandalisme stupidement impie, comme celui auquel on doit la perte irréparable de la magnifique abbatiale de Cluny. On la remplaça peu de temps après, en même temps que celle de Saint-Pierre, par une église du même nom, qui est bien, avec sa contemporaine, le spécimen le plus triste qu'on puisse voir de cette architecture du premier empire, où la lourdeur des formes le dispute au mauvais goût des ornements, et qui est certainement tout ce qu'il y a en ce genre de plus ignoble et de plus disgracieux. On s'affligeait à la pensée qu'une ville de l'importance de Mâcon en fût réduite à ces deux misérables églises, et les hommes les plus indifférents appelaient de tous leurs vœux la cessation d'un état de choses qui était une honte pour la cité. Aujourd'hui, enfin, ces vœux si légitimes obtiennent une éclatante satisfaction,

Digitized by Google

et cette satisfaction sera d'autant plus complète qu'elle aura été plus longtemps retardée. On peut déjà en avoir une idée par l'état actuel des travaux de la grandiose construction qui se poursuit avec vigueur et que nous allons apprécier.

Elle appartient au style roman de la troisième et dernière période. C'est une vaste basilique à trois nefs, avec transept et galeries, qui doit avoir près de trois cents pieds de longueur. Le portail, remarquable par son ampleur et son caractère hiératique bien prononcé, rappellera celui de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. On peut dès à présent se rendre compte du bel effet qu'il produira, en considérant la grande porte à plein cintre, avec ses moulures et ses archivoltes, si fortement empreintes du cachet de la célèbre église poitevine. Même réflexion par rapport à l'arcature aveugle au-dessus, qui règne dans toute la largeur de la façade, et qui est surmontée de l'œil-de-bœuf ou *oculus* appartenant à cette période architecturale du XIIe siècle.

En pénétrant dans l'intérieur par le vaste porche qui se déploie sous une immense arcade, on est vivement impressionné de l'aspect grandiose de la nef majeure, avec ses arcades supportées par des colonnes cylindriques et surmontées d'un riche triforium en style roman, comme tout le reste de l'édifice, dont on ne se lasse pas d'admirer la parfaite unité. On est frappé surtout de la coupe harmonieuse et sévère de l'abside à jour qui termine le chœur en arcades, soutenues, comme celles de la nef, par des colonnes reposant sur un stylobate continu. Tout autour règne un déambulatoire qui se relie aux deux nefs latérales bien espacées et voûtées en arêtes à grosses nervures.

Le pourtour du chœur offre cinq belles chapelles rayonnantes, polygonales, formant chacune un édicule à part, dont la forte saillie est, à l'extérieur, du plus heureux effet. Il est à regretter que celle du transept ne soit pas plus accusée.

Digitized by Google

Les travaux sont arrivés maintenant à la ligne des grandes fenêtres de la nef majeure, au-dessus du triforium qui en fait le tour et en relève singulièrement la beauté. Ainsi, dans un ou deux ans, la ville de Mâcon possèdera une des plus vastes et des plus remarquables églises romanes de la chrétienté. Ce monument hors ligne, au moins en France, parmi ses analogues de construction récente, fera le plus grand honneur à la cité qui en a pris la glorieuse initiative, et à l'architecte, M. Benoit, qui en a tracé le plan si correct et si harmonieux.

L'abbé Jouve,

Chanoine de Valence, membre de l'Institut des provinces.

Digitized by Google

UNE POÉSIE SATIRIQUE

DU XVIe SIÈCLE (1).

N'avez-vous pas cognoissance bien ample
Que Dieu du temple chassa tous les marchans ?
Cela devez retenir pour exemple.
Quant je contemple gorre (2) en vostre temple
De freeur tremble de voz regars tranchans.
Marchez aux champs (3).—Vos marchez sont meschants,
Trop empêchans le sentier de raison :
La maison Dieu est maison d'oraison.

Voilà les femmes de Lyon blâmées pour leur mauvaise tenue à l'église ; nous allons les voir critiquées pour l'élégance de leur toilette et la magnificence ruineuse de leurs ajustements :

Que peut servir ainsy vous reparer,
Pigner, parer de passes et templetes (4) ?
Quant viendra âme et corps à séparer,
Bien désancrer faudra et démarer.
Pour réparer tous voz faicts et emplectes,
Voz boitelettez, poudres de violettes,
Muses et baguettes (5) ne vous serviront pas.
Pensez que mort est très-dangereux pas !
Vous œilladez et jettez voz regars

(1) Voir la livraison de la *Revue du Lyonnais* (juin 1861).

(2) *Gorre*, luxe, ostentation.

(3) *Marchez aux champs*, c'est-à-dire : Allez faire votre trafic hors du saint lieu.

(4) *Passes et templetes*, bandelettes d'ornement qui s'employaient dans la coiffure des dames.

(5) *Baguette*, bagatelle, babiole.

Digitized by Google

De toutes parts, ainsy que vont oyseaulx
Selon le vent, vers un tas de coquars (1)
Comme faux gars (2) plus infects que meseaulx (3)
Rouges museaulx (4) ; de mots disent nouveaulx
Ainsy qu'oyseaulx qui caquettent en cage.
Femme se pert d'écouter tel langage.

Les coquetteries des dames de Lyon et leur succès de beauté tiennent bien au cœur des Parisiennes et provoquent de leur part un sentiment de jalousie non équivoque ; il est impossible de malmener plus durement les admirateurs et les galants. Ce sont des *coquars, des faux gars*, ils sont plus infects que des lépreux de la pire espèce : car nous voyons, d'après Barbazan, qu'il faut faire la distinction entre *ladre* et *mesel*, ou meseau : « *Mesel*, dit-il, est un homme couvert de plaies et d'ulcères ; ladre est un homme rendu insensible par la maladie. »

Il vous siect bien d'accoutrer voz visages
Et prendre usage du fard qui le cuyr tainct,
Dont corrigez nature en ses outrages !
O quels outrages par voz lasches courages
Voulez oultre cages rafreschir vostre taint.
Il est bien taint se la mort vous attaint,
Qui tous estaint.— Couleur n'aurez en face :
Il n'est beauté qui soudain ne s'efface.

Jusqu'ici les attaques s'adressent à la vanité des dames, au luxe, à l'amour de la toilette. L'accusation la plus grave est réservée pour la fin : on leur reproche de pousser la démoralisation au point de faire commerce de leur beauté pour de l'argent. — Les plus riches se mettent en vente, dit formel-

(1) *Coquar*, mot dérivé de coq (gallus), impertinent, orgueilleux.
(2) *Faulx gars*, mauvais drôle.
(3) *Mesel*, lépreux.
(4) *Rouge-museau*, même signification que mesel.

Digitized by Google

lement le satirique, et les filles avant le mariage n'ont pas plus de retenue. — La violence de cette accusation ne peut qu'en faire rejeter la véracité, même au temps des mœurs légères et des amours faciles.

Femme de bien doit être en Dieu fervente,
Pour vent qui vente (1), ferme sans varier.
Mais à Lyon ce beau renom s'évente :
Tant ait grand rente, elle se met en vente.
Nul ne s'en vente en rien contrarier,
Pour charrier filles à marier,
Leur font lier le bouquet sur l'oreille (2).
Beau billet a qui a bille (3) pareille !

Voici maintenant, pour conclure, de la morale en rimes redoublées: forme à laquelle ajoutent un grand prix les poètes du temps. Ces puériles recherches de la forme sont comme le bouquet final obligé de toute pièce agréablement versifiée, mais c'est bien souvent, comme dans le cas présent, aux dépens de la clarté :

Trop me déplait que tant laidure dure,
Luxure sure toute noblesse blesse
Prouesse ou esse; gentillesse lesse
Jeunesse nesse : le goût de la mort mort.
Femmes, sachez pour certain vous mourrez.
Quant me orrez (4) comparoir en personne
En tel état toujours ne demourez.
Plus ne pourrez à l'heure que voudrez :
Du tout fauldrez (5) si la grand cloche sonne ;
Qu'on se fassonne (6); la raison si est bonne.

(1) C'est-à-dire : Quelle que soit la force de l'orage, etc.
(2) Allusion à un usage existant encore dans quelques villages reculés, où se tiennent des foires de placement de filles de service. Celles-ci, pour se faire reconnaître, ont un bouquet sur la tête.
(3) *Bille*, pour *billio*, *billion*, monnaie au-dessous du cours et de peu de valeur.
(4) *Orrez*, futur du verbe ouïr.
(5) *Du tout fauldrez*, vous manquerez de tout, vous n'aurez plus de ressource.
(6) *Qu'on se fassone*, qu'on se range.

Digitized by Google

Il en est temps ; ne perdez corps et âme.
Son vous reprent, c'est signe qu'on vous âme.

Cette terminaison est quelque peu hypocrite. Les dévotes parisiennes n'ont pas fait preuve d'une grande affection pour les Lyonnaises dans tout le cours de cette diatribe, et leur noire malice affecte en vain de se déguiser sous l'apparence de la charité chrétienne. Mais nous verrons que nos compatriotes du seizième avaient bec et ongles pour se défendre et qu'elles n'étaient pas moins bien douées en esprit qu'en beauté. C'est ce que va prouver :

La Responce faite par les dames de Lyon aux dames de Paris, sur la Rescription des Parisiennes.

Bon jour vous soict donné, Parisiennes,
Ou bonne nuyct, lequel que mieux amez.

Voilà, certes, une bienvenue épigrammatique qui sent son vieil esprit gaulois, cet esprit de bon terroir, chaud et mordant, qui ne recule pas devant une verte allusion. Je connais peu de vers de nos anciens poètes, même parmi les plus célèbres et les plus souvent cités, qui dépassent ceux-ci en finesse et à-propos. — Ah ! vous nous reprochez nos façons galantes et nos libres allures, ô bonnes *preudefemmes* : mais nous savons fort bien que, si vous passez vos journées au prêche et à confesse, vous vous dédommagez à d'autres heures d'une vertu de commande ! Aussi faut-il vous souhaiter peut-être, non pas le bon jour, mais la bonne nuit.— N'est-ce pas un trait délicieux de malice ?

Toujours tenez vos façons anciennes
Et tranchez fort des rétoriciennes.
Quant voz escripts jusqu'à Lyon semez,
Moult âprement vous tranchez et blamez.
Mais à docteur siet mal autruy reprendre
Quant il y a sur sa vie à reprendre.

Digitized by Google

Si, à Lyon, on fait jouste ou combat
Pour maintenir gentillesse gorriere (1),
Se on y joue, quant on gaudit (2), ou combat,
Se on y dance ou dresse quelque ébat (3)

Et qu'on donne grans coups à la barrière,
Est-il besoingt d'en parler en derrière (4)
Et en mener (5) une si malle vie ?
Du bien d'autruy ne doit-on prendre envie.

De nos regars dont voulez brocarder
Et dont touchez nous gaignons les seigneurs,
Les yeux sont faicts pour voir et regarder,
Et s'en garde qui s'en voudra garder,
Car aux seigneurs sont dus biens et honneurs.
Laissez prêcher Carmes, Frères-Mineurs
Et Mendiants. — Ce n'est à vous à faire.
Ung chacun doit penser de son affaire.
Rire, chanter, dancer et caqueter
Désirons fort, nous autres de Lyon.
Se nous allons par honneur banqueter,
En devez-vous tous les sains cliqueter (6),
Et en semer (7) de maulx un million ?
Se aux amans nos cœurs humilion,
Vous ne deussiez en prendre ennuy, mais ayse.
Un jour plaisant en vaut cent de mesaise.

Voilà, certes, une profession de foi bien nette et une philosophie joyeuse et facile. On ne pourra pas taxer les Lyonnaises d'hypocrisie : si elles s'amusent, c'est au grand

(1) *Gentillesse gorriere*, noblesse élégante.

(2) *Gaudir*, se réjouir.

(3) *Dresser quelque ébat*, organiser quelque fête.

(4) *Parler en derrière*, médire, chuchotter tout bas derrière les gens.

(5) C'est-à-dire, et de supposer qu'on mène une si mauvaise vie. Les ellipses de ce genre sont assez fréquentes dans cette pièce.

(6) *Tous les sains cliqueter*, invoquer tous les saints à grand bruit, les étourdir.

(7) Autre exemple d'ellipse.

Digitized by Google

jour et de bon cœur : leurs frais éclats de rire retentissent au soleil, avec les gais propos de leurs gentils *gorriers*, qu'elles ne trouvent point, elles, *plus infects que meseaulx rouges museaulx*. Elles prêtent l'oreille à leurs devis d'amour et les récompensent par un doux regard des rudes assauts qu'ils viennent de se livrer à la barrière, en l'honneur des dames. Honni soit qui mal y pense !

Se par voz ditz entendez nous dompter,
C'est tout abuz.—De ce ne tenons compte.
Toujours voulez simples gens surmonter,
Et vostre bruyt élever et monter.
Soudain descend celuy qui trop haut monte.
Il fait mal veoir une femme sans honte,
Mais détracter est vice aussi damnable.
De soy mesdit qui blame son semblable.

Ce sont là des vers bien frappés et des pensées énergiques ; je trouve surtout une maxime élevée et une expression aussi juste que saisissante dans le dernier :

De soy mesdit qui blame son semblable.

Comme on a pu s'en apercevoir, la réfutation suit l'attaque de point en point, et presque vers par vers. Voici la réponse aux reproches de maintien scandaleux à l'église.

Vous nous chargez quant à l'église sommes,
De nos mignons à veue d'œil remarcher.
Ce nous seroient comme importables sommes (1)
Que nous veissions les jeunes gentilhommes
En leurs gorres sur la terre (2) marcher.
Se en l'église votre parler est cher,
Le notre non : car nous avons dispense.
En beau parler n'a mal qui ne ly pense.

Les dames de Lyon se vantent un peu, quand elles prétendent avoir dispense de garder le silence à l'église : je ne

(1) *Importable somme*, fardeau insupportable, grand ennui.
(2) *Sur la terre*, autre ellipse, les yeux fixés en terre.

Digitized by Google

crois pas que Rome leur ait jamais accordé pareille dispense, lors même qu'elles auraient invoqué cette belle raison, *qu'en beau parler n'a mal qui ne ly pense.*

Quant Dieu chassa les marchands de l'église,
Il eut raison; car fêtes et jours ouvriers
Les larrons là avoient prins une guize (1)
D'y amener vendre leur marchandise,
Et la plupart estoient grands usuriers.
Ainsy n'est pas de nos gentils gorriers,
Car nul entend qu'on y achète ou vende,
Mais chascun saint veult avoir son ofrende.

Il est impossible de retourner plus gaillardement à son avantage la comparaison qui venait d'être faite avec les marchands chassés du temple, après l'équivoque du mot. *Marcher*, méchamment entendu dans le sens de *mercari*, faire métier et marchandise. Mais, si *chascun saint veult avoir son ofrende*, il est à croire que ceux qui étaient les plus fêtés n'étaient pas les saints sculptés dans la pierre du gothique édifice.

Touchant le poinct de nos accoustrements,
Il semble à voir que fort vous courroucez
Dont nous portons si beaux abillemens.
N'en tenez plus voz plais et parlemens;
Ne caquetez que de vos culs troussez :
Maints amoureux se trouvent détroussés
Pour les ébats que voulez contrefaire;
Nécessité sait prou de choses faire.
De reprocher nos regards et œillades,
Si souffisait une fois l'avoir dit.
D'ouyr parler povres amans malades,
Quant ils lisent les rondeaux et balades,
Ce n'est que train (2) de l'amoureux édit.

(1) *Avoient prins une guize*, avaient pris l'habitude.
(2) Train, conséquence. Voir les *Arrêts d'amour* de Martial d'Auvergne.

Digitized by Google

Laissons à part se ung mesdisant mesdit.
Sur les dames on ny a que mesdire,
Il vaut trop mieux se taire que mesdire.
A quel propos nous parlez-vous de fard ?
Ja nest besoing de ce nous accuser ;
Mais vous autres qui portez taint blaffars,
Querez moyen de trouver estoffe et art.
Du practique pour en savoir user
Ce n'est que abus de vous y amuser,
Et de raison passez les fins et bornes,
Car vous êtes aussi belles que bonnes.

La pâleur est aujourd'hui l'apanage des beautés distinguées; il n'en était pas de même au seizième siècle, et l'on reproche aux Parisiennes de ne pas être assez habiles pour bien dissimuler leur pâleur, soit par le choix de couleur des étoffes, soit par l'art de la peinture appliquée au visage.

Quant au grief reproché d'être en état de prostitution permanente, il est repoussé avec une énergie que ne dément pas la vigueur du style :

Femme de bien qui a le cœur fervent
Pour ung assault ne trébuche ou varie.
Vostre habil trop plus legier que vent
Seme partout que à Lyon il se vend
Mainte fille premier qu'on (1) la marie.
Tel langage la raison contrarie,
Et qui le dit mérite qu'on le paye :
On ne mort pas toujours ce qu'on abaye (2).

La *Responce* est terminée, comme la *Rescription*, par des rimes couronnées, mais le sens en est moins obscurci par cette vaine recherche de la forme :

S'il vous déplaist veoir l'ordure durer,
En congnoissant la noblesse blessée,

(1) *Premier que*, avant que.
(2) *Abayer*, aboyer.

Digitized by Google

Besoin sera se on l'endure endurer :
A vous n'est pas telle cure curer ;
Car bien avez vostre adresse dressée,
Pourquoy vous a gentillesse laissée.
Soleil ne luyt en l'ombre ne pas nuyt :
Trop grater cuyt, aussi trop parler nuyt.
Assez savons que toutes nous mourrons,
C'est la reigle dont nesune (1) s'exempte.
Quant la cloche ou la trompette (2) orrons,
Pas plus que vous derrière demourrons.
A telle heure fauldra qu'on se présente,
Plus n'en aurez pour cette heure présente :
Mais si de nous parlez ou blasonnez,
Parisiennes, prenez-vous par le nez.

Cy finist la dicte responce.

Pour saisir le sens du dernier vers, il faut se reporter à une ancienne coutume de Normandie, d'après laquelle un homme convaincu d'avoir nui à la réputation de son prochain par des propos diffamatoires était tenu de lui faire amende honorable dans une église et de se déclarer publiquement calomniateur en se prenant par le nez : c'est ce qui s'appelait *payer le laid dict*. De là une locution proverbiale usitée pour répondre à quelqu'un qui veut mettre sur le compte des autres les fautes dont il s'est rendu lui-même coupable.

Ces originales productions ne caractérisent-elles pas bien l'esprit de rivalité qui devait exister entre Paris, momentanément délaissé, et Lyon, opulent et poétique séjour où se plaisait la cour de France ? Nous y rencontrons çà et là quelques crudités d'expression, mais il faut reconnaître qu'il règne sous ce rapport une demi-bienséance, le sujet prêtant

(1) *Nesune*, personne, de l'italien nesuno.
(2) *Orrons*, futur du verbe ouïr.

Digitized by Google

fort aux détails scabreux, et la chasteté du langage n'étant point la qualité dominante de l'époque. Si, comme nous en avons exprimé l'opinion, le même auteur a produit l'attaque et la réponse, comme une sorte de satire à partie double, il faut reconnaître qu'il a réservé pour la défense ses traits les plus ingénieux : les Lyonnaises se sont vaillamment défendues, et, à tout prendre, la beauté un peu libre et spirituelle est plus agréable que l'intolérance étroite et hypocrite.

Quant à la date de l'opuscule, il est impossible de la déterminer d'une manière précise : le sujet en lui-même porte à supposer que ces vers ont été écrits pendant un des séjours de la cour à Lyon, probablement vers 1525, lorsque la régente du royaume s'établit dans cette ville, François Ier étant parti pour l'expédition qui devait se terminer par le désastre de Pavie.

De Lubac.

Digitized by Google

LETTRE DE VITET, MAIRE DE LYON,

AU SUJET

DE LA JOURNÉE DU 18 MAI.

M. Gabriel Charavay publie à Paris, depuis trois années, une petite feuille d'un vif et piquant intérêt pour les historiens et les chroniqueurs. L'*Amateur d'autographes*, paraissant le 1er et le 16 de chaque mois, rend compte des ventes de bibliothèques, de livres rares, de gravures, non-seulement à Paris mais dans toute l'Europe; il signale particulièrement tout ce qui peut intéresser l'industrie des autographes devenue si importante de nos jours. Chaque numéro, classé par une main habile, contient soit des lettres entières, soit des fragments, soit de simples et brèves indications, avec une courte notice biographique sur chaque auteur. Ces lettres intimes, très-étonnées souvent de voir le jour, révèlent plus d'un mystère, dont l'historien ou le philosophe peut faire son profit. Quelquefois la morale a rudement à souffrir de ces indiscrétions, parfois c'est l'orthographe seule qui est atteinte. Un paquet de lettres de Mlle Clairon fait comprendre jusqu'où peut aller la grandeur et la décadence de certaines existences. Rien n'est douloureux comme la contemplation de certaines nudités morales sur lesquelles on voudrait pouvoir jeter un voile obscur. L'histoire, de son côté, vient impartiale et sévère, faire sa provision de dates, de noms et d'appréciations au milieu de ces fouillis qui ne peuvent la tromper. La *Revue du Lyonnais* s'empare aujourd'hui d'une lettre de Vitet, qui raconte avec les inquiétudes et les passions du moment, un épisode de notre histoire locale. Ce ne sera pas le dernier emprunt que nous ferons à l'*Amateur d'autographes* qui nous y a autorisé gracieusement. Nous rappellerons seulement que la livraison du 16 mai 1864 contient aux *pièces inédites* une lettre du général Partouneaux offrant un récit curieux de l'entrée de l'Empereur à Lyon, à son retour de l'île d'Elbe, et que cette pièce, qui nous avait été communiquée par M. Louis Pâris, avait déjà paru dans la *Revue du Lyonnais*, tome XI, p. 266. Sans doute, l'*Amateur d'autographes* ne savait pas que nous

Digitized by Google

l'avions déjà donnée, à moins, ce qui est plus probable, que la publicité d'une feuille de province ne soit regardée comme nulle par les journaux de Paris. A. V.

VITET, MAIRE DE LYON.

Let. autog. sig., signée aussi des membres du corps municipal de Lyon, sans nom de destinataire, mais adressée sans doute à Roland, alors ministre de l'Intérieur, ou à Mayeuvre, qui se trouvait alors à Paris, chargé d'une mission de la municipalité auprès de l'Assemblée législative. — Des menées contre-révolutionnaires avaient lieu à Lyon, dans la noblesse et la haute bourgeoisie ; mais le parti de la révolution, beaucoup plus nombreux, les rendait impuissantes. Aux élections de la garde nationale, en 1792, les patriotes firent élire pour commandant-général, un simple ouvrier en soie ancien militaire, nommé Julliard. Un tel chef ne pouvait convenir aux classes élevées, qui affectaient de n'obéir qu'à M. Henri de Jessé, commandant de la 1re Lyon (Lyon en avait quatre). Les grenadiers, qui formaient, comme à Paris, l'aristocratie de la milice civique, se réunissaient souvent sans ordre légal, et l'on s'attendait, de jour en jour, à une levée de boucliers de leur part. La journée du 18 mai, dont cette lettre offre le récit, est une véritable tentative de contre-révolution.

« Monsieur,

« L'Assemblée nationale ne veut pas absolument prendre en considération la situation fâcheuse où se trouve la ville de Lyon. Les vexations continuelles que nous font éprouver les directoires du district et du département nous mettent dans l'impossibilité de remplir nos fonctions de manière à pouvoir répondre de la tranquillité et de la sûreté publique. Nos plaintes auprès du pouvoir exécutif n'ont pas encore eu le succès désiré. Les inquiétudes, les murmures et l'esprit d'insurrection augmentent chaque jour,

Digitized by Google

particulièrement depuis la nouvelle organisation de la garde nationale. Le commandant-général de la garde nationale de Lyon, pénétré de l'importance de ses devoirs, les remplit avec l'exactitude et le zèle d'un bon et brave militaire; mais les chefs de légions et les adjudants, réunis sous le titre de l'état-major, mettent, peut-être par défaut de jugement, en insurrection toute la ville, et arment, peut-être sans s'en douter, citoyens contre citoyens.

« Hier, 17 mai, la ville est menacée du plus grand des dangers. Le soi-disant état-major et les capitaines des grenadiers, soit du canton de Bellecour, soit du port du Temple, leur recommandent secrètement de se rassembler dans le plus grand nombre possible, en uniforme et munis de leurs sabres, sur la place des Terreaux. Pendant tout le temps de la garde montante, quelque grande que soit la foule du peuple, tout est assez tranquille. Aussitôt après la garde montante, le maire requiert que toutes les portes de l'hôtel de ville soient ouvertes et qu'on y laisse passer les citoyens indistinctement. Le commandant du poste, au lieu de faire exécuter cette réquisition, qui n'ordonnoit que ce qui s'exécutoit tous les jours, désobéit, ne laisse entrer que des personnes portant uniforme de grenadier. Le peuple s'attroupe devant la maison de ville, et demande tumultueusement pourquoi les grenadiers seuls ont le privilége; et les officiers munipaux ne peuvent entrer à l'Hôtel commun qu'en désignant leurs noms. A quatre heures, une députation des sous-officiers de chaque compagnie du régiment de La Mark, de passage par Lyon, se présente à l'Hôtel de ville, y entre et déclare aux officiers municipaux qu'ils ne sortiront point le lendemain de la ville, faute de fournitures nécessaires pour la route. Les officiers municipaux les rappellent à la loi et à leurs devoirs; ces soldats promettent de partir le lendemain; mais, contre toute attente, ils restent, et se rendent, à 6 heures du matin à la municipalité pour lui déclarer, par écrit, qu'ils n'en ont point reçu l'ordre, qu'on a battu une seule fois l'appel et qu'ils sont prêts à marcher dès que l'ordre leur en sera signifié. D'un autre côté, les officiers de ce régiment se sont transportés, à quatre heures du matin, à l'Hôtel de ville, où ils ont

Digitized by Google

déclaré, en présence de plusieurs officiers municipaux, que les soldats refusoient d'obéir pour se mettre en marche, et que, dès ce moment, ils se regardoient comme suspendus de leurs fonctions. La municipalité les a engagés à porter, par écrit, leur déclaration au commandant général de la troupe de ligne et au département, afin qu'ils prissent les mesures convenables pour faire rentrer le régiment dans la plus parfaite subordination.

« Hier, après midi, à 5 heures et demie, les grenadiers qui n'étoient point de garde et rassemblés sur la place des Terreaux, insultèrent et frappèrent plusieurs citoyens patriotes. A l'instant même, le maire requiert qu'il soit formé des piquets nombreux dans chaque section. La nuit est tranquille, la matinée du 18 mai est un peu troublée, quoique les soldats de La Mark se comportent de manière à ne causer aucun désordre parmi les habitants. Ce trouble a été sur le point d'être accompagné d'une funeste explosion. M. Jessé, dont la conduite est aussi incompréhensible que condamnable, ordonne, de son propre mouvement, sans être requis ni par la municipalité ni par le commandant général, au capitaine des grenadiers de Bellecour, où il demeure, de s'emparer du poste de l'Arsenal, sous prétexte de le fortifier. Il ordonne, de plus, à tous les chefs de bataillon de faire tenir tous les grenadiers des 4 légions prêts à marcher au premier signal. Les citoyens, justement alarmés, demandent vengeance ; les officiers municipaux les calment, et l'ordre est rétabli, au moins jusqu'à une heure, et au moment où se termine cette lettre.

Agréez les assurances de nos sentiments respectueux.

Le Corps municipal :

« VITET, maire :

« J.-F. CHALON, CHAPUY, Claude CARRON, HENRY, F. CORRÉARD. »

Lyon, le 18 mai 1792.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Notre ville est encore toute entière sous le coup de la consternation qui l'a frappée le 10 juillet. La catastrophe de la *Mouche* restera comme un des plus tristes épisodes de notre histoire. Une foule qui s'embarque joyeuse, des familles qui ne rêvent que belle soirée, liberté et repos, un bateau qui penche et qui verse sa cargaison dans la rivière ; des malheureux agglomérés qui, par un mouvement irréfléchi, se saisissent, s'accrochent, s'enlacent et qui périssent tous ensemble avant que la population éperdue ait pu leur porter secours, la mort si près du plaisir, c'est là un spectacle navrant, un évènement à glacer tous les courages, à jeter le deuil dans tous les cœurs; depuis lors la ville a pris un aspect de tristesse et chaque citoyen s'est largement associé aux larmes des familles qui ont été si douloureusement atteintes.

Pendant plusieurs jours les théâtres n'ont eu personne. Assez d'autres préoccupations règnaient partout.

Vendredi un service solennel a eu lieu à la Cathédrale pour le repos des âmes des malheureux qui ont péri.

Aujourd'hui, on reprend à nouveau l'organisation des élégants bateaux qui sillonnaient la Saône. Ce mode de voyager était trop commode, trop dans nos mœurs pour être supprimé. Quelques précautions prises, et la foule se précipitera, comme par le passé, vers le bord de nos rivières. Les affreux accidents des chemins de fer n'ont pas ressuscité les patachies, et les trains rapides emmènent autant de monde que si les tamponnements de Versailles ou de la Fouillouse n'avaient pas eu lieu.

On annonce pour le 19 la reprise du service des *Mouches*.

— On attend, pour le courant de ce mois, l'ouverture du chemin de fer de Bourg à Lons-le-Saulnier. A bientôt alors celui de Bourg à Lyon.

— La direction des Théâtres a l'intention, dit-on, de faire jouer la comédie sur notre première scène, les mardis et les samedis, à partir de la rentrée. Ce serait une heureuse fortune pour ceux qui aiment la bonne littérature et les œuvres sérieuses, et nous croyons qu'ils sont nombreux à Lyon.

— On voit, depuis quelques jours, au magasin de papeterie de la rue de la Barre, des plans de Lyon d'une grande beauté comme exé-

Digitized by Google

cution, mais plus remarquables encore par l'utilité dont ils sont pour notre ville. Au premier coup d'œil et à distance on aperçoit nos rues telles qu'elles sont aujourd'hui ; des teintes vives indiquent le tracé de nos grandes voies, les rues Impériale, de l'Impératrice, Jean-de-Tournes, Centrale, Bourbon et autres. De près, grâce à des teintes grises qui se détachent tranquillement sous les couleurs éclatantes, on retrouve la distribution de nos vieux quartiers tels qu'ils étaient il y a vingt ans. La rue de l'Hôpital et la rue Mercière sont les principales artères. La rue Grenette s'étalle dans toute sa splendeur. La rue Buisson, la rue des Générales, la rue de l'Aumône, se nouent, s'enlacent, s'entre-croisent avec des ruettes aujourd'hui disparues. Les monuments sont cernés par les habitations particulières ; l'église des Cordeliers est perdue au milieu de ce dédale où Lagrange tint pendant six jours l'armée de Lyon en échec.

Pour aller de la place des Jacobins aux Terreaux, l'équipage du Préfet du Rhône passe par la rue Saint-Dominique et la place Bellecour, ayant le choix alors de prendre le quai du Rhône ou le quai de Saône. Ces divers aspects, ces changements, ces transformations, sont compris de prime-abord, et nous adressons de sincères félicitations aux auteurs de ce beau travail.

— La *Semaine religieuse* avait annoncé dernièrement que la petite église de Cogny, en Beaujolais, plus heureuse que beaucoup de cathédrales, possédait un *Couronnement d'épines*, dû au pinceau célèbre d'Annibal Carrache. C'était à donner envie de faire le pèlerinage pour contempler cette belle œuvre. Une lettre de M. Morel de Voleine insérée dans le numéro du 9 juillet, annonce qu'il s'est probablement trompé dans sa première appréciation et que le précieux tableau paraît appartenir plutôt à Carlo Dolci. C'est déjà une belle noblesse et nous ne doutons pas que plus d'un artiste ne fasse la partie de visiter les riches vignobles du Beaujolais, rien que pour avoir le plaisir de saluer l'œuvre d'un maître italien. Comment cette toile est-elle venue dans ces parages? Nous espérons bien que M. Morel de Voleine nous le dira un jour.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

AU FOND D'UNE CAVE.

Dans la nuit d'une cave, un rayon d'or tombait;
Un rayon dans lequel une blanche poussière
En tourbillons légers montait et descendait.
Profitant de cette lumière,
Une araignée à ses fils travaillait.
On entendait voler une mouche imprudente;
Une souris sans but galoppait frétillante,
Tandis que deux gros rats s'étrillaient le museau.

Quoique n'étant pas buveurs d'eau
Les tonneaux sont fort taciturnes;
C'est le fait des êtres nocturnes.
Cependant, excité par le joyeux tableau
Que présentait en ce moment la cave,
L'un des tonneaux qui la meublaient sentit
Se dissiper son humeur grave :
— « Hé! hé! voisin, dit-il, toujours l'air déconfit?
C'est gémir trop longtemps, Seigneur de La Piquette;
Bien des gens prisent fort la liqueur aigrelette,
Qu'après certain bourgogne on a mise chez vous;
Les cochers, les maçons, par exemple, en sont fous. »
Le tonneau bafoué répondit : « — Dans la vie
Souvent de tristes jours l'allégresse est suivie.
Du reste, beau Monsieur, à parole impolie,
Le gosier d'un maçon vaut bien celui d'un roi.
Tenez, très-franchement, vous gagnez à vous taire. »
L'autre reprit : — « Oh! le bourru, ma foi!
J'avais mieux auguré de votre caractère.

Digitized by Google

Je crains beaucoup que votre humeur n'altère
Le délicat breuvage en vos flancs contenu. »
Il n'avait pas fini, qu'à la cave venu,
Un tonnelier commence à le mettre en bouteilles.
Tonneau vidé, survient le maître du logis :
Il fait sonner le bois, il inspecte la bonde :
— « Vieux fût ! dit-il, est-ce aussi votre avis ? »
On l'approuve : « Eh ! bien donc, reprit-il, mes amis,
Dressez-le sur le fond, rien de meilleur au monde
Pour loger ma choucroûte. » — A l'instant ce fut fait.
L'autre tonneau, plus gai, se mit à rire
Dès que les gens furent partis : — « J'admire
Votre bonheur ! la choucroûte me plaît ;
Elle exhale un arôme impossible à décrire,
Et pour les savetiers nul mets n'est plus friand. »

Cette aventure nous apprend
Que des revers d'autrui nous avons tort de rire,
Ne sachant ce qui nous attend !

Antoine CARTERET.

Digitized by Google

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

DANS

LE LIT DU RHONE A LYON

En décembre 1863, janvier et février 1864.

ÉPIGRAPHIE.

Lu à l'Académie de Lyon, dans la séance du 28 juin 1864.

PAR E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY.

Au mois de décembre 1863, M. Gobin, ingénieur ordinaire, faisant exécuter des travaux de déblaiement dans les eaux du Rhône, près du quai du Prince-Impérial et vis à vis la place Grôlier, découvrit une grande quantité de blocs antiques encombrant le lit du fleuve depuis le banc de gravier jusqu'à la rive gauche. Prévenu de ce fait par l'honorable ingénieur, nous n'eûmes pas de peine à constater que le Rhône, à une époque reculée, s'étant jeté sur ce côté par suite d'une grande crûe (1), avait renversé toute une voie de tombeaux, partant probablement du fleuve et allant rejoindre la route de Vienne.

Cette découverte donnant le tracé du Rhône à l'époque romaine, est importante pour la topographie de Lugdunum (2).

(1) Probablement celle de 580.

(2) Dans un prochain travail sur le confluent à l'époque romaine, nous

Digitized by Google

Sur notre demande, et avec le concours de l'Administration, une première fouille a eu lieu sous la direction de M. Gobin, mais malheureusement, les monuments retirés des eaux se sont trouvés, pour la plupart, dans un état d'érosion tel, que leur admission au musée a été impossible.

Parmi les cinq seulement apportés au Palais-des-Arts, le plus considérable est à remarquer par l'inscription suivante :

HERE HYGIENE
D M
(*e*) T MEMORIAE
AETERNAE
(*j*) VLIAE ARTEMISIAE
(*n*) ASIANA QVE
(*vi*) XIT ANNOSXXIIII
(*ti*) TVS·FLA·HERMES
(*c*) ONIVGI PIENTIS
(*si*) ME ET CASTISSIME
INCOMPARABI
(*l*) I· P·C·OB MERITIS
(*s*) VIS ET SVB ASCIA
DEDICAVIT

L'ascia est figurée en relief sur le haut du cippe.

Les mots *here hygiene* qu'on lit au-dessous de la figure de l'ascia et que *Julia Artemisia* semble adresser à son mari du fond de sa tombe, sont à remarquer en ce qu'ils portent un caractère de respect qu'on ne rencontre point dans d'autres monuments. Nous voyons au musée de Lyon, n° 472, sur la tombe de *Septimia Gemina* : AMICE LUDE JOCARE VENI.

reparlerons de cette découverte. Aujourd'hui, nous devons nous borner à l'interprétation des monuments épigraphiques retirés des eaux par M. Gobin.

Digitized by Google

Ces paroles expriment la tendresse de l'épouse ; mais le mot *here* ne s'y trouve point.

La comparaison de l'inscription de *Julia Artemisia* avec celle de *Septimia Gemina*, nous démontre que le mot *here*, qu'il ne faut point traduire par *maître* dans un sens trop absolu, puisqu'il signifie plutôt chef de la famille, est employé par Julia, parce que, née en Asie (N. ASIANA, *natione Asianâ*), elle suivait simplement la coutume des femmes de son pays, sur lesquelles le mari exerce une bien plus grande autorité qu'en Europe.

Nous croyons devoir faire remarquer aussi que les paroles d'adieu écrites sur les tombes de *Julia Artemisia*, et *Septimia Gemina* n'y ont été gravées que parce qu'elles sont probablement celles qu'elles ont prononcées à leur dernière heure. En les relisant sur leur tombe, l'époux désespéré croyait encore entendre la voix de la femme qu'il chérissait lui adresser de nouveau ce suprême adieu. Considéré ainsi, cet usage antique que les épigraphistes n'ont peut-être pas assez étudié, offre quelque chose de bien touchant, puisqu'il est encore capable d'émouvoir après dix-huit siècles!

Au point de vue historique, il n'est pas sans intérêt de rechercher quelles étaient à Lugdunum les fonctions du mari de cette jeune femme, morte à vingt-quatre ans, et si pleine de respectueuse tendresse pour son époux. L'inscription suivante, gravée sur la tombe de *Titus Flavius Hermès*, mari de Julia, va nous l'apprendre.

D M
T· FLAVI HERMETIS
IIII VIR · AVG · LVG
T · ROMANIVS
EPICTETVS ET
FLAVIA MELITINE
PATRONO OPTIMO
ET FILI EORVM
POSVERVNT

Digitized by Google

On voit par ce monument existant autrefois dans les écuries de l'Archevêché à Lyon (1), que *Titus Flavius Hermès* était sévir augustal à Lugdunum. Le monument indique aussi qu'il fut élevé par les affranchis, *Titus Romanius* et *Flavia Melitine*, à leur patron.

Il semblerait ressortir de l'examen de ces deux inscriptions rapprochées que Titus Flavius Hermès et Julia Artemisia n'eurent pas d'enfants de leur mariage, car ceux-ci seraient nommés sur l'un ou l'autre monument. On ne peut pas sérieusement objecter que Julia, morte à vingt-quatre ans, ne pouvait avoir que des enfants trop jeunes pour se réunir à leur père dans la dédicace d'un tombeau, l'usage des anciens étant de mentionner sur leurs monuments funèbres les enfants même en très-bas-âge. Pour s'en convaincre, il ne faut que jeter les yeux sur la tombe de Marcus Attonius Restitutus (2), dans l'inscription de laquelle un enfant de quatre ans et un autre de neuf mois sont associés à leur mère pour élever un tombeau à leur père. Il serait mieux de supposer que les enfants de Julia Artemisia étaient morts avant leur mère.

L'épitaphe de Titus Flavius Hermès garde le même silence à l'égard des enfants. Le sévir augustal n'en avait donc pas à sa mort. On pourrait même penser qu'il ne s'était pas remarié, puisqu'il n'est point question d'épouse dans l'inscription gravée sur son tombeau, élevé simplement par deux affranchis.

Si l'on veut examiner le monument élevé à Julia Artemisia sous le rapport philologique, on remarquera les mots *ob meritis suis*, expression incorrecte ; après la préposition *ob* il faut l'accusatif. Ces erreurs se trouvent dans plus d'une

(1) Bellièvre. *Lugdunum priscum*, p. 104.

(2) Musée lapidaire de Lyon, n° 890.

Digitized by Google

inscription ; il suffit de les faire remarquer sans s'y arrêter plus longtemps. Il en est de même pour l'orthographe des mots *que*, *pientissime*, *castissime*, dans lesquels l'*a* a été supprimé : les doubles lettres HE et ME au mot *Hermès*, ainsi que TE pour ET à la dixième ligne paraissent aussi indiquer une époque postérieure au IIe siècle (1).

L'étude de cette inscription rapprochée de celle de *Titus Flavius Hermès*, offre un certain intérêt qu'on ne trouve pas toujours dans les monuments épigraphiques.

En examinant à leur tour les autres inscriptions découvertes par M. Gobin et par ses soins déposées au musée lapidaire de Lyon, nous signalerons celle-ci dont nous ne possédons que la partie supérieure :

L. POMPEIVS
EROTION
PATER

Le surnom d'Erotion donné à Pompeius est singulier. Si nous consultons simplement les lexiques grecs, nous trouvons ERΩTION, *petit amour*, *amourette*.

Cette expression signifierait donc passion légère, de peu de durée, plutôt que la représentation de la figure de l'Amour.

Ce cognomen dans ce dernier sens serait celui d'un enfant qui, par ses grâces et sa beauté, aurait rappelé la figure de Cupidon, mais ce surnom n'aurait guère convenu à un homme qui porte en même temps la qualification de *Pater*.

Forcellini nous dit en parlant du cognomen : *appellatio ab ingenio, fortunâ, habitu corporis, rebus gestis, aliisque*

(1) On remarquera aussi à la neuvième ligne le mot *pientissime* pour *piissime* plus usité, et qui exprime l'affection d'Artemisia pour son mari et sa famille.

Digitized by Google

causis fere sumpta. Ce qui prouve qu'on ne le donnait pas toujours (1) dès l'enfance.

Ce surnom d'Erotion aurait-il été donné à Pompeius *ab ingenio*? c'est-à-dire à cause de son inconstance dans ses affections? Cette interprétation nous semble probable.

Forcellini paraît entendre ce surnom dans ce sens; Martial parle plusieurs fois d'une femme surnommée ainsi. Nous serions donc tenté de croire que ce cognomen a été donné à Pompeius dans sa jeunesse, et que les tendances ou les aventures amoureuses de ce don Juan gallo-romain le lui avaient mérité.

Un autre monument épigraphique, faisant partie de la découverte de M. Gobin, porte les deux lignes suivantes:

I O M (2)
...CATVRICIVS SVCCVS(*sus*) ou *succussor*

Le prénom de ce personnage, dédiant une inscription à Jupiter est trop mutilé pour pouvoir le lire avec certitude. Quant à son surnom, quoique les trois dernières lettres de la fin manquent entièrement, et que les cinquième et sixième soient très-altérées, sans cependant avoir tout à fait disparu, ce cognomen peut être rétabli.

Premièrement, il n'est pas possible de lire *successus*. Lorsqu'on regarde avec attention, on voit très-distinctement la trace d'un V après les deux CC, puis ensuite la partie supérieure d'un S. Ce surnom expressif fut sans doute aussi donné *ab ingenio* plutôt que *ab habitu corporis*. Nous n'examinerons pas si le nom de *Caturicius* vient de celui des Caturi-

(1) Lorsqu'on donnait un surnom aux enfants c'était ordinairement le huitième jour après leur naissance, ceux du sexe féminin recevaient leur surnom le neuvième jour, d'autres ont prétendu que c'était le contraire. (*Forcellini, t.* 2, *page* 463).

(2) I O M ; *Jovi optimo maximo.*

Digitized by Google

ges, peuples des hautes Alpes, parce que tout cela se trouve dans Forcellini, auquel il nous paraît plus simple de renvoyer le lecteur (1).

L'inscription suivante fait également partie de la même découverte.

D M
ET QVIETI ET ME
MORIAE AE
TERNAE AEL
INGENVAE FI
LIAE DVLCIS
SIMAE QVAE VI
XIT ANN XII MEN X
D.... VI PONEN
DVM CVRAVIT
AVRELIVS ....
NATVS ET SVB
ASCIA DEDICAVIT

Le cippe, sur lequel cette inscription est gravée, est rompu en deux morceaux : l'ascia est figurée entre les lettres D M.

Il est à remarquer qu'aucune qualification de parenté n'est jointe au nom d'Aurelius ....natus qui a élevé le tombeau. Ingenua serait-elle sa fille? En ce cas la qualification de Pater devrait être donnée à Aurelius, à moins qu'on ne doive pas considérer le mot ....*natus* comme un nom ou un surnom, mais comme une qualification de parenté. Ceci est à étudier et demande une recherche de quelques exemples sur lesquels on puisse s'appuyer.

Cependant, en attendant le preuve du contraire, nous pouvons admettre qu'Aurelius ....natus était le père d'Aelia

(1) Tome I, page 414 article *Caturicus* et *Caturiges*.

Digitized by Google

Ingenua, et que si la qualification de *pater* n'est pas jointe à son nom, celle de *filiae* réunie à celui d'Ingenua, rend cette interprétation très-probable.

Nous croyons pouvoir ajouter que les abréviations que l'on remarque aux 3e 6e 8e et 9e lignes, semblent indiquer une époque de décadence.

Les découvertes de M. Gobin nous ont donné aussi une partie assez considérable d'un cippe élevé par *Julius Amator* et *Antonia Sabinula* à leur mère ..... *Tonilla* morte à l'âge de quarante-cinq ans, cinq mois et quinze jours :

. . . . . .
AN. . . . . .
TONILLA
QVAE · VIXIT ANN
XXXXV · M · V · D · XV
IVLIVS AMATOR
ET ANTONIA SA-
BINVLA
MATRI PIISSI
(*mae*) P·C· ... SVB
. . . . . .

Les mutilations de ce monument nous laissent ignorer le prénom de la défunte, qualifiée de *mater piissima*, ce qui, en dehors des sentiments religieux, exprime l'affection qu'elle avait pour ses enfants. L'inscription ne parlant pas du mari de *Tonilla*, nous devons supposer que cette mère de famille était veuve.

Outre les inscriptions dont nous venons de parler, M. Gobin a retiré du Rhône un très-grand nombre d'autres monuments usés par le frottement des galets entraînés par les eaux. Sans ces mutilations regrettables, cette découverte

Digitized by Google

aurait pu avoir assez d'importance pour former à elle seule un musée entier, et par conséquent enrichir celui de Lyon d'un nombre considérable de monuments épigraphiques. Nous pouvons ajouter que les fouilles interrompues par la crûe subite du Rhône doivent être reprises ; il y a lieu d'espérer qu'elles ne seront pas infructueuses.

Une autre découverte, étrangère à celles de M. Gobin, et dont le musée de Lyon va se faire honneur, c'est celle d'une pierre tombale du XIIIe siècle, qui devient un document historique pour notre ville (1).

Ce monument gravé sur une plaque de marbre représente la Vierge sur un trône à dossier très-élevé, le front ceint de la couronne et vue de face ainsi que l'enfant Jésus qu'elle tient sur ses genoux. Dans l'air, se voit de chaque côté un ange portant un flambeau. Sur les côtés de cette représentation est divisée en deux colonnes une inscription ainsi conçue :

✠ANNO	CONIZATO
DNI MCC°	RIS Q·IACET
XP·IIII·M_	IN·HOC·TVM
SE·MARC	VLO ANIM
OBIIT PA	A·EIVS·REQ
RIOUZ PA	ESCAT IN
TER·PRI	PACE·AM·
OVDI PRE	

Les caractères de ce morceau d'épigraphie sont gravés avec soin, on y voit la lettre romaine mêlée à celle des

(1) Nous n'avons pu réussir à savoir précisément le lieu de la découverte de ce monument, trouvé, dit-on, dans des remblais aux Charpennes.

Digitized by Google

siècles postérieurs. Mais ce qui rend ce monument bien digne d'intérêt, c'est l'indication de la charge de préconisateur exercée à Lyon en 1224 par Pariouz.

Ces fonctions, que peu de personnes connaissent, consistaient, d'après Ducange, à citer en justice, ajourner au cri public, proclamer.

Nous n'avons pu, malgré nos recherches, savoir à quelle époque remontait l'établissement de cette charge dont le nom paraît venir de *præconium* (1).

Ducange cite plusieurs passages d'historiens annonçant des préconisations, mais aucune de ces citations ne remonte à une époque aussi éloignée que notre inscription. Les plus anciennes citées par cet auteur sont de 1252, 1276, 1283, 1348, 1362, 1369 et 1618. L'inscription que nous possédons a donc, par sa date antérieure un grand intérêt historique, puisqu'elle est le titre le plus ancien de l'existence de la charge de préconisateur à Lyon.

(1) Voir Forcellini à ce mot.

Digitized by Google

A PROPOS DE LITURGIE

Etude lue à l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, dans les séances du 1er et 15 mars 1864

PAR

M. JULES WARD

Membre titulaire.

Il y a quelques semaines à peine, une question grave, brûlante, a jeté le trouble et la désunion parmi les membres du clergé lyonnais, dont l'unité de sentiments et les grandes vertus ont toujours été les modèles des divers clergés de l'univers chrétien. La cause de cette désunion, vous la connaissez : il s'agissait de détruire ou plutôt d'abandonner la liturgie lyonnaise; celle qui par ses traditions, augustes autant qu'incontestables, remonte jusqu'aux saints martyrs qui scélèrent de leur sang les fondations de la première Eglise des Gaules, et de lui substituer la liturgie romaine, respectable en tous points sans nul doute, mais qui n'a pas pour elle, malgré le zèle inconsidéré avec lequel elle est défendue, des liens aussi solides que ceux de l'Eglise de Lyon, avec le glorieux passé de l'Eglise chrétienne. Je n'ai pas mission de traiter ici des textes qui composent les bréviaires mis en cause; je ne saurais non plus entretenir la Compagnie des choses qui concernent la forme et les cérémonies du culte, les raisons symboliques des vêtements sacerdotaux, de la forme extérieure et intérieure des monuments consacrés à la religion. Toutes ces choses cependant

Digitized by Google

font partie de la liturgie et la constituent. Mais, je puis parler du chant ecclésiastique, de l'époque à laquelle la musique fut introduite dans le christianisme, de ses développements successifs, du chant ambrosien, de la réforme de saint Grégoire-le-Grand, des diverses sémiographies musicales, des tentatives que fit Charlemagne pour obliger les peuples qui obéissaient à son sceptre, à prendre le rit dit grégorien, enfin de la notation imaginée par le moine de Pompose (Gui d'Arezzo) et de ses diverses transformations jusqu'à celle usitée de notre temps sous le nom de plain-chant (planus cantus). J'ai pensé qu'en ce moment quelques considérations générales sur les liturgies et surtout un aperçu succinct de l'histoire de la musique ecclésiastique, offriraient quelque intérêt à l'Académie. Si j'ai trop présumé de mes forces, j'ai l'espérance, Messieurs, que la bienveillante indulgence que vous m'avez montrée naguère, ne me fera pas défaut cette fois.

I.

Un vigoureux champion de l'unité liturgique, Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes, a écrit un livre où il traite de la liturgie qu'il définit ainsi : *L'ensemble des symboles, des chants et des actes au moyen desquels l'Eglise exprime et manifeste sa religion envers Dieu* (1). Cette définition juste sous tous les rapports, implique-t-elle la nécessité de l'unité liturgique chez les peuples chrétiens qui composent l'Eglise latine? Certainement non. Car, si la liturgie est l'ensemble des symboles, des chants et des actes par lesquels l'Eglise exprime et manifeste sa religion envers Dieu, elle est conséquemment la forme extérieure et matérielle de la prière; et, comme les divers peuples qui forment l'ensemble de la

(1) Institutions liturg. 1re part., t. 1, notions prélimin.

Digitized by Google

chrétienté, ont des coutumes, des mœurs, des aptitudes et des besoins différents, il s'en suit : qu'en dehors de la foi et des dogmes dont l'unité doit être absolue, il s'en suit dis-je, que la liturgie doit être appropriée aux différents besoins, aux aptitudes, aux mœurs et aux coutumes de ces peuples.

Il ne viendra à personne la pensée d'exiger d'un chrétien du Nord, les mêmes élans, la même fougue, les mêmes exigences dans les spectacles extérieurs du culte, qu'à un chrétien du Midi. On laissera à l'Italien ses aspirations vives et bruyantes, ses processions fréquentes dont la grande pompe ne saurait avoir de plus beau cadre que la riche nature, et le ciel toujours pur de cette contrée privilégiée. On respectera, chez le catholique allemand, la mystérieuse rêverie du culte, et la philosophique profondeur des aspirations de son âme.

Dans les premiers temps de l'Eglise, alors que les Apôtres se séparèrent pour aller, selon le précepte du maître, prêcher la bonne nouvelle à tous les peuples, il n'est pas question d'une liturgie unique. Ils prêchaient la foi, le pardon des fautes, l'amour du prochain et la pénitence; lorsque le nombre des fidèles était assez considérable pour nécessiter une réglementation quelconque, alors il se créait une liturgie nouvelle. Les apôtres, dans ce cas, se servirent toujours, et plus spécialement, de cérémonies en rapport avec les coutumes, les besoins et le milieu climatérique dans lequel vivaient ceux à qui ils enseignaient la religion du Christ. Dom Guéranger, l'unitariste par excellence, ne peut se défendre de reconnaître les nombreuses liturgies qui existaient au commencement de l'Eglise. Sans y ajouter la même importance que moi, il leur attribue la même cause. « Si les « apôtres, dit-il, doivent être incontestablement considérés « comme les créateurs de toutes les formes liturgiques uni-

Digitized by Google

« verselles, on n'est pas moins en droit de leur attribuer « un grand nombre de celles qui, pour n'avoir qu'une exten- « sion bornée, ne se perdent pas moins, quant à leur ori- « gine, dans la nuit des temps. En effet, *ils ont dû plus d'une « fois assortir les institutions de ce genre dans leur partie « mobile, aux mœurs des pays, au génie des peuples, pour « faciliter par cette condescendance la diffusion de l'Evan- « gile*, et c'est là », ajoute l'abbé de Solesme, « l'unique « manière d'expliquer les *dissemblances profondes*, qui « règnent entre certaines Liturgies d'Orient, qui sont l'œuvre, « plus ou moins directe, d'un ou plusieurs apôtres. » L'ingénuité du savant abbé serait grande si l'on oubliait un seul moment le but de son livre. Les dissemblances au deuxième siècle étaient si grandes, que les églises d'Asie ne célébraient pas la Pâque de la même manière que celles d'Occident. Les unes invoquaient la tradition canonique de saint Jacques leur apôtre, d'autres celle de saint Pierre. Le père *Lesleus* remarque dans la préface de son édition du missel mozarabe, que : Saint Pierre a pu, dans le cours de sa carrière de prédication, se trouver dans le cas d'employer des rits différents, à raison de la diversité des lieux qu'il évangélisait tour à tour.

Les plus anciennes liturgies sont celles attribuées à saint Pierre, saint Jacques et saint Marc.

On ne saurait nier l'influence des travaux de saint Grégoire-le-Grand, sur les liturgies de son temps. S'il était partisan de l'unité dans les contrées soumises au même climat, aux mêmes mœurs, il admettait aussi la diversité pour les pays où les mœurs et le climat différaient. Il avait astreint par des ordonnances les églises d'Italie et des îles adjacentes aux mêmes rites, c'est-à-dire, à la même liturgie. Mais, il n'en était pas de même, pour les églises éloignées, celles de la haute Italie (Ambrosienne), celles d'Espagne, des Gaules, des îles Britan-

Digitized by Google

niques et d'Allemagne. Deux documents précieux le prouvent; la lettre adressée à *Jean*, évêque de Syracuse, dans laquelle le pape répond aux clameurs qui s'étaient élevées en Sicile, au sujet des réformes liturgiques qu'il avait opérées dans l'Eglise romaine, et sa réponse au moine Augustin, apôtre de l'Angleterre. Dans le premier de ces documents trop long pour être cité en entier, saint Grégoire justifie les innovations qu'il apportait à la liturgie romaine et les usages tombés en désuétude qu'il rétablissait. La lettre se termine ainsi • « Quand donc votre *charité* aura occasion d'aller à Catane « ou à Syracuse, qu'elle ait soin d'instruire sur ces différents » points ceux qu'elle sait avoir murmuré à ce sujet..... « ..... Si l'Eglise de « Constantinople ou tout autre a quelque chose de bon, de « même que je réprime mes inférieurs, lorsqu'ils font des « choses illicites, de même je suis prêt à les imiter « dans ce qu'ils ont de bon. Ce serait folie de mettre la pri- « mauté à dédaigner d'apprendre ce qui est le meilleur (1). » Le second document me paraît plus explicite encore que le premier. Le moine Augustin ayant demandé à saint Grégoire, quelle liturgie il devait établir en Angleterre, le Pape lui répondit : « Votre fraternité connaît la coutume de « l'Eglise romaine dans laquelle elle a été élevée; mais je « suis d'avis que, si vous trouvez, soit dans la sainte Eglise « romaine, soit dans celle des Gaules, soit dans toute autre « église, quelque chose qui puisse être plus agréable au Dieu « tout puissant, vous le choisissiez avec soin, établissant ainsi « par une institution spéciale dans l'Eglise des Anglais, qu « est encore nouvelle dans la foi, les coutumes que vous « aurez recueillies de plusieurs églises; car, nous ne « devons pas aimer les choses à cause des lieux, mais les « lieux à cause des bonnes choses (2). »

(1) Saint Grégoire, Epitre à Jean de Syracuse. Livre IX, Ep. 12.
(2) Labbe, collection des Conciles, tome v p. 1568.

Digitized by Google

N'est-il pas évident que par cette réponse, le moine-apôtre était autorisé à fonder en Angleterre une liturgie britannique, et que le grand réformateur comprenait mieux que les modernes ultramontains la nécessité d'avoir des liturgies en rapport avec les goûts naturels et les aptitudes diverses des peuples évangélisés.

Le nombre des liturgies a toujours été considérable, de même que les disputes vives auxquelles elles ont donné lieu. Les plus anciennes sont celles d'Orient; quelques-unes portent le nom de liturgies Apostoliques; la principale est attribuée à saint Jacques; l'église de Jérusalem la suivait encore au neuvième siècle; saint Cyrille l'explique dans ses catéchèses. L'église d'Antioche suivit, dans l'origine, celle de saint Pierre, premier évêque de cette ville. Il y avait encore la liturgie *melchite* dont le titre vient du mot arabe *melek*, qui signifie : *partisans du prince*, parce qu'elle était conforme à l'édit de l'empereur Marcien, pour la publication et la réception du concile de Chalcédoine : longtemps le nom melchite a été synonyme d'orthodoxe.

L'église d'Alexandrie se servait de la liturgie de saint Marc, son fondateur; elle fut complétée par saint Cyrille. Constantinople, appelée aussi la nouvelle Rome, connut deux liturgies qu'elle imposa aux églises qui lui restèrent fidèles, celle de saint Jean Chrysostôme, appelée aussi liturgie des apôtres, et celle de saint Basile, ces deux liturgies se partageaient l'année religieuse. Un peu après 1186, Marc, patriarche d'Alexandrie, étant venu à Constantinople, voulut célébrer les saints mystères suivant la liturgie de son église. Balsamon, évêque d'Antioche, disputa contre Marc, en présence de l'Empereur, et soutint comme une vérité incontestable : « que toutes les églises de Dieu devaient suivre « la coutume de Constantinople, et célébrer le sacrifice « suivant la tradition des grands docteurs et luminaires de

Digitized by Google

« la piété, saint Jean Chrysostôme et saint Basile (1). » Qu'aurait dit le fougueux Balsamon si un évêque romain eût voulu célébrer l'office selon la liturgie de Rome?.. L'église éthiopienne fondée au quatrième siècle par saint Frumence possède dix liturgies dont une est attribuée à Jésus-Christ, et une autre à l'évangéliste saint Matthieu ; la plupart de ces liturgies sont antérieures aux schismes divers qui ont séparé les églises d'Orient d'avec celles d'Occident Les Maronites, que de récentes persécutions ont rendu intéressants, suivirent jusqu'au douzième siècle les erreurs du monophysisme et du monothélisme. A cette époque ils abjurèrent ces erreurs, pour embrasser la foi romaine à laquelle, depuis lors, ils sont restés fidèlement attachés. Eh bien! ils ont quatorze liturgies, toutes en langue syriaque et imprimées à Rome, sous la direction d'une Commission nommée *ad hoc*; elles portent les noms de saint Xyste, pape de Rome, de saint Jean Chrysostôme, de saint Jean l'évangéliste, de saint Pierre, prince des apôtres, des douze Apôtres, de saint Denis, disciple de saint Paul, de saint Cyrille, de saint Matthieu, pasteur, de Jean Barsuan, de saint Eustache, de saint Maruthas, de saint Jacques, frère du Seigneur, de saint Marc et une seconde de saint Pierre. Ces quatorze liturgies sont en usage parmi une population de 150,000 âmes environ et leur diversité n'a jamais nui ni à l'unité de la foi ni à celle du dogme.

Les liturgies de l'Occident sont moins nombreuses que celles de l'Orient, mais elles ont pour elles une grande vitalité malgré les attaques inconsidérées autant qu'inexplicables de gens qui ne reculent pas à condamner des clergés, dont les grandes vertus et la profonde moralité sont incontestables, pour satisfaire quoi?... un besoin d'unité que l'Eglise romaine ne recherche pas plus pour elle-même que pour les

(1) Balsamon, droit *greco-romain*, lib. v. p. 263.

Digitized by Google

Bulgares dont elle a récemment admis la liturgie ; une unité qui serait un reproche perpétuel à Dieu, qui a créé la terre avec des climats variés, des saisons différentes; les hommes avec des goûts, des aptitudes appropriés aux climats sous l'influence desquels ils sont appelés à vivre ; les sociétés avec un génie propre qui répond à leurs besoins. L'œuvre de Dieu, la création, manque-t-elle d'harmonie, de grandeur et d'unité tout à la fois, parce que la puissance du maître et sa gloire se manifestent sans cesse sous des aspects infiniment variés?... Faudra-t-il réduire tous les sentiments dont notre âme est susceptible à une gamme unique autant que monotone? Les merveilles du ciel boréal, les splendeurs du ciel austral, je prends les extrêmes, puisque l'Eglise est universelle, n'auront-elles qu'un seul mode d'expression !... Non, sans doute, parce que notre âme, alors, ne serait plus le souffle divin, et ainsi abaissée dans ses aspirations diverses, elle perdrait les prérogatives divines qui lui ont valu la révélation et la rédemption par l'avènement et le supplice de Jésus-Christ.

Je ne récriminerai pas, je ne rechercherai pas les craintes chimériques ou les rancunes mesquines qui ont excité, chez quelques-uns, un zèle aussi imprudent que maladroit ; ces choses répugnent à mes sentiments. Mais je l'avoue : les tentatives des ultramontains, ces ennemis de la vraie religion comme ils sont les ennemis d'une sage liberté, m'ont grandement effrayé pour nos précieuses libertés gallicanes. Les loisirs forcés, que me créaient les difficultés d'arriver à faire représenter des ouvrages dramatiques, me permirent d'étudier la musique ecclésiastique dans toutes ses phases ; j'étudiai.

Je l'ai dit déjà, n'ayant ni le droit ni la science de m'occuper des textes liturgiques, je m'appliquai à la musique, et, résolu d'en approfondir la science, je consultai tous, ou tout au moins le plus grand nombre des manuscrits que renfer-

Digitized by Google

ment les bibliothèques de Paris et les ouvrages modernes qui traitent de cette musique. Ce que je donne ici n'est qu'un résumé bien écourté de mes travaux sur la musique ecclésiastique ; cependant il peut servir à asseoir une opinion générale sur ce que l'on veut nous ôter et sur ce que l'on veut nous donner. J'ai généralisé la question pour ne froisser personne et ne blesser aucune susceptibilité.

II.

Il est probable, sinon certain, que saint Paul introduisit la musique de l'Eglise. On lit dans l'épitre aux Ephésiens : « *Remplissez-vous du saint Esprit vous entretenant de psau-* « *mes et de cantiques spirituels*; *chantant, du fond de vos* « *cœurs, à la louange du Seigneur*; » et dans celle aux Colos- « siens : *Instruisez-vous et exhortez-vous, les uns les autres,* « *par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels ;* « *chantant de cœur, avec édification, les louanges de Dieu* (1). Ce précepte, établi et suivi dans les églises de Colosses et d'Ephèse, se répandit rapidement dans les autres églises de l'Asie mineure, de la Grèce, et fut apporté dans les diverses contrées de l'Europe par les apôtres qui vinrent y prêcher le Christianisme et convertir les peuples à la foi nouvelle.

A Milan, saint Ambroise, élu évêque en 374, organisa la liturgie de cette église, y établit la musique en usage dans les églises grecques et d'Asie et créa ainsi la liturgie dite ambrosienne. Deux siècles avant, saint Irénée, venu de la Grèce dans la Gaule pour y prêcher la foi, succédait à saint Pothin et continuait, par ses travaux sur l'époque de la célébration de la Pâque, l'œuvre commencée par son prédécesseur. Le pape Célestin, qui siégea à Rome en 422,

(1) Ephesi, cap. V, v. 18. 19. Coloss.. cap. III, v. 16.

Digitized by Google

introduisit le premier la musique dans la liturgie romaine. « Il « établit que : les cent-cinquante psaumes de David seraient « chantés, avant le sacrifice, avec antienne, et par tout le « monde, ce qui n'avait pas lieu auparavant ; car, on réci- « tait seulement l'épitre du bienheureux apôtre Paul et le « saint Evangile, après quoi la messe avait lieu. Il établit « pareillement qu'on chanterait à la messe, après l'office, le « graduel, c'est-à-dire le répons qui se dit sur les degrés (1). » En 601, saint Isidore de Séville institua la liturgie mozarabe ou gothique. Cette liste serait longue et fastidieuse si je la continuais, cependant je dois dire que l'Allemagne et d'autres pays de l'Europe eurent et ont encore des liturgies propres.

La musique dont se servirent ces liturgistes célèbres, n'était autre que la musique grecque avec ses sept modes, ses trois genres et ses ordres. On se ferait une fausse idée de la musique des Grecs anciens, si on la comparait à la musique ecclésiastique que nous connaissons. Les arts, comme la civilisation, étaient fort avancés dans cette nation célèbre; et, il est probable que nous admirerions sa musique, si la tradition et la science nous en avaient été conservées, comme nous admirons l'architecture de ses temples et la beauté de ses statues.

Pour écrire leur musique, les Grecs se servaient des lettres de leur alphabet, disposées ou tronquées de certaines façons. Les Romains substituèrent leur alphabet à celui des Grecs; au lieu de renverser ou de tronquer les lettres, ils indiquèrent la première octave par des lettres majuscules, la seconde par des minuscules, la troisième par des doubles minuscules. Cette notation porte le nom du philosophe Boëce.

Malgré l'opinion de plusieurs écrivains ecclésiastiques qui soutiennent, qu'en admettant la musique dans l'Eglise et dans la liturgie, les évêques avaient moins songé à créer

(1) Liber pontificalis in Celestinum.

Digitized by Google

un *art* qu'à trouver un moyen d'entretenir la discipline, il n'est pas moins vrai qu'à Milan, la musique qui se faisait à l'église excitait l'enthousiasme des chrétiens. Saint Augustin, au chapitre 6 du IXe livre de ses Confessions, en fait le tableau suivant: « Quand je me souviens des larmes que m'ont « fait verser les chants de ton Eglise, alors que je commen- « çais à recouvrer la foi, maintenant encore, je me sens « ému, non pas tant par le chant en lui-même que par les « paroles qui l'accompagnent, surtout lorsqu'elles sont chan- « tées par une voix pure et que la mélodie est bien appropriée « à leur caractère; je ne cesse de reconnaître l'immense « utilité de cette institution ». Et plus loin : « Ainsi ces « voix pénétraient dans mon oreille et ta vérité se répandait « dans mon cœur. J'ai pleuré en entendant tes hymnes et « tes cantiques, profondément ému par les voix suaves qui « faisaient retentir ton Eglise..... Je suis amené à louer « l'usage du chant dans l'Eglise, parce que la musique, en « charmant l'oreille, réveille, dans les âmes faibles, le zèle « de la piété. »

C'est ce système musical et cette musique qui furent introduits à Rome par le pape Célestin; elle demeura en usage jusqu'à la réforme opérée par les ordres de Grégoire-le-Grand, élu pape en 590.

Les travaux de ce pontife sont nombreux. Il réforma les prières et les cérémonies liturgiques de l'Eglise de Rome; il fit composer, par des chantres de son temps, le fameux antiphonaire qui porte son nom.

Un singulier principe rien moins qu'intelligent, présida à cette œuvre immense qui, depuis lors, n'a cessé d'engendrer des luttes vives, quelquefois sanglantes. Ce principe est que, dans l'Eglise, la musique n'était point un art mais un moyen mnémonique, afin que le populaire retînt facilement les paroles des textes sacrés. La science de la musique devint alors

Digitized by Google

inutile : la notation boëtienne fut abandonnée, et nous la voyons remplacée par les neumes. Les neumes consistent en un certain nombre de signes, indiquant que la voix s'élève ou s'abaisse, mais qui ne déterminent pas plus la nature des intervalles que la modalité du chant. Les principaux neumes sont : la virgule ou accent aigu ; il indique l'élévation du ton; le point ou accent grave, la voix s'abaisse : enfin, l'accent circonflexe, il indiquait l'élévation et l'abaissement successifs de la voix. Il y avait aussi des neumes pour les divers agréments du chant; les principaux se nommaient : *Oriscus*, *Gnomo*, *Porrectus*, *Franculus*, *Quilisma*.

Les populations auxquelles saint Grégoire envoyait des missionnaires, n'avaient pas besoin d'autres choses, puisque la musique n'était plus qu'un moyen mnémonique ; il suffisait de les instruire dans la foi, de leur enseigner le chant du graduel et celui du responsorial; la tradition se chargeait de maintenir la pureté de cette musique. On conçoit aisément la confusion qu'un tel ordre de choses ne pouvait manquer d'amener.

Lorsqu'une église avait un office nouveau, les autres églises lui dépêchaient des chantres afin qu'ils apprissent, de mémoire, le nouveau chant; il va sans dire qu'au retour plusieurs des chantres, soit faute de mémoire, soit par amour-propre, changeaient et modifiaient le chant du nouvel office, et cela sans le moindre scrupule. Les chantres romains ne pouvaient souffrir ceux de la Gaule, et Jean Diacre, l'historien de Grégoire, nous laisse d'eux un singulier portrait. « Entre les diverses nations de l'Europe, « dit-il, les Francs ont été contraints d'apprendre et de » réapprendre la douceur du chant, mais ils n'ont pu la « garder sans corruption, tant à cause de la légèreté de leur « naturel qui leur a fait mêler du leur à la pureté des mé- « lodies grégoriennes, qu'à cause de la rudesse qui leur est

Digitized by Google

« propre. Leur corps d'une nature Alpine, leur voix reten-
« tissant en éclats de tonnerre, ne peuvent reproduire exac-
« tement l'harmonie des chants qu'on leur apprend, parce
« que la dureté de leur *gosier buveur* et farouche, au mo-
« ment même où ils s'efforcent de rendre l'expression d'un
« chant mélodieux, par ses inflexions violentes et redoublées,
« lance avec fracas des sons brutaux qui retentissent con-
« fusément comme les roues d'un chariot sur des degrés ;
« en sorte, qu'au lieu de flatter l'oreille des auditeurs, ils la
« bouleversent en l'exaspérant et en l'étourdissant (1). » Le portrait peut être vrai sinon flatté ; quoi qu'il en soit, les chantres gaulois ne demeuraient pas en reste avec leurs confrères de Rome.

La confusion, malgré le zèle des papes qui succédèrent à saint Grégoire, malgré les efforts de Pépin-le-Bref et ceux de son fils Charlemagne, ne pouvait et ne fit que s'accroître. Au VIIIe siècle, chaque église, chaque couvent avait ses neumes particuliers, que les copistes variaient sans cesse, sans doute pour faire montre de leurs talents calligraphiques.

Je ne parlerai pas des causes qui unirent intimement les premiers Carlovingiens au Saint-Siége. En retour de la puissance temporelle que Pépin conquit à la papauté, son second fils fut couronné empereur d'Occident. Les faits sont précis : en 754, Etienne II, opprimé par Astolphe, roi des Lombards, demanda au roi de France un asile momentané ; Pépin lui députa Chrodegang, évêque de Metz. Le pape Etienne, entré en France et reçu par Pépin avec toutes sortes d'honneurs,
« traita avec ce prince, non-seulement des libertés de l'Eglise
« de Rome contre les Lombards, mais aussi des nécessités
« présentes de l'Eglise de France. Il demanda au roi, en
« signe de la foi qui unissait la France au siége apostolique,

(1) Jean Diacre, *Vie de saint Grégoire*, livre II, chap. 7.

Digitized by Google

« de seconder ses efforts pour introduire dans ce royaume « les offices de l'Eglise romaine, à l'exclusion de la liturgie « gallicane (1) ». Le roi accéda à la demande du pape, et les clercs de la suite d'Etienne donnèrent aux chantres français des leçons sur la manière de célébrer les offices.

Protégé par les soldats de Pépin, Etienne repassa les monts, et, poursuivant ses desseins liturgiques, il envoya au roi de France douze chantres qui, « comme douze apôtres, « devaient établir en France les traditions du chant grégorien (2). »

Qu'il me soit permis ici une courte digression. Dans tout ce qui a rapport aux Francs, aux chantres *buveurs*, il n'est question que des chrétiens du nord de la France, et nullement des chrétiens lyonnais et de ceux du midi. La liturgie lyonnaise, quoi qu'on en dise, est antérieure à celle de Rome, puisqu'elle fut établie en 171 et même avant par saint Pothin ; que les fondateurs de l'Eglise de Lyon étaient venus directement de la Grèce, où le chant religieux avait été établi par saint Paul ; qu'à Milan, la liturgie ambrosienne, postérieure à celle de Lyon, devança de beaucoup encore celle de Rome ; enfin, que la liturgie romaine ne fut réellement organisée et la musique introduite dans l'office qu'en 422 par le pape Célestin. Il ne faut pas oublier non plus que les Lyonnais jouissaient alors de toute la civilisation romaine, et que plusieurs d'entre eux occupèrent de grandes positions et eurent de l'influence sur les destinées de l'Empire.

Je poursuis. En 768, Charlemagne monta sur le trône ; quatre ans plus tard, le pape Adrien l'engagea à suivre les exemples de son père, en propageant la liturgie. Dans le ca-

(1) Dom Guéranger. Instit., liturg., t. Ier, p. 246. — Walafrid Strabo, De rebus ecclesias., cap. XXV.

(2) Chron. de saint Gall., liv. Ier, chap. 10.

Digitized by Google

pitulaire, dressé en 789, à Aix-la-Chapelle, Charlemagne exprima l'acte souverain, par lequel Pépin avait voulu supprimer l'office gallican. Malgré ce zèle ardent, les mélodies grégoriennes, celles des antiphonaires d'Etienne II et de Paul Ier, étaient entièrement corrompues. L'Empereur sollicita de nouveaux chantres; le pape lui en envoya deux avec une copie de l'antiphonaire grégorien. L'un des chantres mourut de la fièvre au monastère de Saint-Gall, l'autre arriva jusqu'à Metz, où il composa des séquences qui portent le nom de cette ville.

Après son couronnement comme empereur d'Occident, le zèle de Charlemagne pour la propagation de la liturgie romaine devint excessif. D'après Durand de Mende, il ordonnait, dans toutes les provinces où il passait, de brûler les livres liturgiques anciens pour adopter les livres nouveaux; il y contraignait les ecclésiastiques récalcitrants par des menaces, et même par des supplices. Ce zèle faillit lui être fatal. Passant par Milan, à son retour de Rome, il résolut de détruire la liturgie ambrosienne; les murmures de la population, l'attitude du clergé, la faiblesse de son escorte, l'engageant à la prudence, il en appela au jugement de Dieu. Un jeûne et des prières furent ordonnés, afin d'obtenir de Dieu une manifestation en faveur de l'un des deux sacramentaires; les livres ambrosiens et grégoriens, liés et scellés, furent solennellement déposés sur l'autel de saint Pierre; défense formelle d'y toucher fut faite; pour plus de sûreté, les portes de la basilique furent soigneusement fermées. Naturellement, le livre qui serait trouvé ouvert devait avoir la préférence. On jeûna, on gémit, on pria pendant trois jours; au bout de ce temps on vint consulter le Seigneur. Hélas!... rien n'était changé. On pria de nouveau, on redoubla les mortifications et on fut plus heureux. Charlemagne se présenta, précédant la foule et le clergé, devant les portes de l'église qui, soudain,

Digitized by Google

s'ouvrirent d'elles-mêmes avec grand fracas. O merveille! les deux livres étaient non seulement ouverts, mais les feuillets du livre grégorien avaient été violemment arrachés et dispersés par toute l'église. Charlemagne se fit alors l'interprète du Seigneur. « Dieu veut, s'écria-t-il, que le rite ambro-« sien soit conservé aux Milanais ; mais, de même, que les feuil-« lets du livre grégorien sont épars dans cette basilique, de « même, Dieu veut, que ce rite soit répandu dans toute la chré-« tienté » (1). Le tumulte s'appaisa, et, grâce à cette subtile interprétation de la volonté divine, le grand Charles et sa petite troupe purent quitter Milan et repasser les monts.

III.

Malgré le peu d'influence du miracle de Milan, Charlemagne ne se découragea point. Dès son retour dans l'empire dont le pape Léon III venait de le sacrer empereur, il organisa, pour ainsi dire, une croisade contre les liturgies gallicanes et celles d'Espagne. Son pouvoir n'allait pas jusqu'à se mêler des textes liturgiques ; mais, puisant toute sa force d'action dans l'esprit envahissant de Rome, il voulut ramener à l'unité les Eglises de la Gaule, de l'Espagne et de l'Allemagne. A Lyon, il envoya l'évêque Leydrade, qui lui écrivait quelques temps après : « J'ai ici des écoles de « chant où la plupart des élèves se sont si bien instruits, « qu'ils pourraient à leur tour former d'autres disciples. »(2) Un mot en passant sur Leydrade. Plusieurs écrivains lyonnais devant la science et le talent desquels je m'incline, m'ont toujours paru exagérer singulièrement (au point de vue liturgique s'entend), la valeur de cet évêque. S'il vint à Lyon,

(1) Landulphe, Antiquitates Italiæ, t. IV, p. 831.
(2) Bona. Quale fuerit olim ecclesiastici cantus studium, cap : XX.

Digitized by Google

envoyé par l'empereur, c'était pour y créer des écoles de chant romain; la grammaire, la lecture et le calcul n'étaient qu'en sous ordre; vous admettrez facilement, messieurs, que l'Eglise de Lyon qui florissait depuis de nombreux siècles déjà, n'avait pas attendu une créature de Charlemagne pour se doter d'institutions aussi essentielles. C'est incontestablement pour remplir la mission destructrice des liturgies gallicanes, que cet évêque fut envoyé à Lyon. Ses efforts, néanmoins, ne furent pas plus heureux que ceux de son maître à Milan ou en Espagne. Les chrétiens unis dans la foi et dans le dogme résistaient partout quant à la liturgie, parce que celle-ci tient aux coutumes nationales, aux conditions de climat et de tempérament, en un mot, à tout l'ensemble de la civilisation des divers peuples.

Sans aucun doute, en associant son fils à l'empire, Charles l'associa à ses desseins de réformation liturgiques; aussi, ce que j'appellerai la persécution à cause des liturgies ne fit-elle que s'accroître.

Malgré tant de zèle, la musique était morte dans l'Eglise; la confusion des seméïographies si grande, qu'elle pouvait se comparer à celle qui causa la dispersion des peuples primitifs. Du reste, l'an mille approchait, date fatidique. Selon les écrivains religieux de l'époque, on s'attendait à la fin du monde : depuis longtemps on se préparait à cette catastrophe finale. L'Eglise y préparait les fidèles, les poètes et les chantres profanes y préparaient le vulgaire. En effet, d'après l'histoire de la musique, cette époque est très-sombre. En lisant les manuscrits qui nous restent de ce temps, on sent comme un frisson involontaire qui glace le cœur, et ne laisse à l'esprit que les terribles images de l'Apocalypse.

Avec les poètes profanes, nous lisons le chant de la Sybille sur le jugement dernier :

Digitized by Google

VERSUS SIBILLE DE DIE JUDICII.

E cœlo rex adveniet, per secla futurus,
Scilicet in carne præsens ut judicet orbem.
Judicii signum.

Dans cette œuvre poétique, belle entre toutes, nous trouverons la peinture vraie des misères et des passions de tous les temps ; le « *Judicii signum* » sonnera à notre oreille comme le glas funèbre de l'univers humain. Avec le poète religieux, nous dirons la prose restée au livre de chant de saint Martial de Limoges :

Dies iræ, dies illa;
Dies nebulæ et caliginis ;
Dies tubæ et clangoris ;
Dies luctus et tremoris ;
Quando pondus tenebrarum
Cadet super peccatores.

« Jour de colère que ce jour. — Jour d'obscurité et de ténèbres. — Jour de tonnerre et de glapissements. — Jour de deuil et de terreur. — Quand le poids des ténèbres tombera sur les pécheurs. » J'en pourrais citer encore, mais je m'arrête. La première aurore du XIe siècle dissipa ces folles terreurs, et le soleil lumineux et chaud détacha dans ses premiers rayons le signe de l'éternelle alliance. De toutes les peintures du dernier jour, il ne nous reste qu'une prose magnifique que l'Eglise chante le jour des Morts.

Ces préoccupations finales avaient certainement affaibli le zèle liturgique des successeurs de Charlemagne, mais n'avaient pas empêché la confusion du chant de s'accroître encore, si toutefois cela était possible. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au commencement du XIe siècle, la science et la tradition du chant étaient sinon perdues, du moins, bien près de l'être.

Digitized by Google

Vers ce temps se place un fait célèbre dans les annales de la musique; fait diversement, mais surtout faussement interprété. Je veux parler de la réforme de Gui d'Arezzo, moine de Pompose. Voici son histoire en quelques mots: Gui, dans son monastère, était chargé de l'éducation musicale des enfants de chœur. La tradition du chant étant perdue, sauf quelques rares lambeaux de séquences dont les vieux chantres se ressouvenaient à peine, la multiplicité et surtout la variabilité des signes neumatiques défiant toute traduction, Gui d'Arezzo imagina un système qui devait faciliter à ses élèves la connaissance du chant. Il traça dans le vélin des manuscrits une ligne à l'encre jaune ou verte, puis une seconde à la pointe sèche, une troisième ligne à l'encre rouge, enfin une quatrième semblable à la seconde. La ligne jaune coupait à chaque commencement de ligne un *C* de la notation boëtienne; la ligne rouge coupait un *F* de la même notation. Puis, prenant pour type modal l'hymne de saint Jean-Baptiste, il enseignait à ses élèves que, lorsque le neume ancien serait placé immédiatement sous la quatrième ligne, (comptant de haut en bas) ils eussent à se souvenir du son initial du vers : *Ut queant laxis*; ce son prit le nom *ut*; la quatrième ligne sonnait le *ré* de: *Resonare fibris*; l'interligne suivant le *mi* de: *Mira gestorum*; la ligne rouge rappelait le *fa* de: *Famuli tuorum*; ainsi jusqu'au *la* de: *Labii reatum*, qui se trouvait sur la ligne à pointe sèche ; la ligne jaune ou verte complétant l'octave se nommait *ut* et était armée au commencement du *C* de la notation ci-dessus nommée. Ce son correspond à l'*ut* aigu des basses de notre système actuel. Ainsi se trouva créé le système hexacordal; *Ut, ré, mi, fa sol, la*. Quand on voulait l'excéder en montant, on reprenait *mi-fa*, de telle façon que le *mi* équivalait au son *si* de notre échelle, et *fa* au son *ut* de la gamme actuelle. *Mi* formait ainsi avec le premier *fa* l'intervalle de

Digitized by Google

quarte augmenté qui donna lieu au célèbre mais méchant proverbe : *Mi contra fa est diabolus in musica.* Le hasard fit, que ce mode eut pour base un tétracorde du mode phrygien. Si j'ai dit le hasard, ce n'est pas sans raison ; j'expliquerai plus loin le pourquoi.

Le calme revenu, les successeurs du grand empereur revinrent au programme de leur prédécesseur et l'on eut en Espagne une seconde édition du miracle de Milan, avec cette différence, toutefois, que l'issue en fut sanglante.

Dans un concile tenu à Barcelone, le cardinal Hugues, légat du pape Alexandre II, fit décider un changement liturgique dans les provinces méridionales de l'Europe. Constance de Bourgogne avait épousé, en 1080, Alphonse VI ; elle se servit de l'influence qu'elle avait sur son mari pour le porter à seconder les vues du Saint-Siége. Richard, cardinal, abbé de Saint-Pierre-lez-Marseille, fut député en qualité de légat de Grégoire VIII, vers les Eglises d'Espagne pour cette importante mission. En 1085, appuyé par Alphonse, il fit décréter dans un concile tenu à Burgos, l'abolition de la liturgie mozarabe ou gothique, celle dite de Saint-Isidore de Séville. L'Eglise de Tolède résista ; le clergé, la milice et le peuple résistèrent ouvertement; encore une fois, on en vint au jugement de Dieu. Deux champions furent élus, l'un par le légat, l'autre par le clergé, la milice et le peuple ; le combat fut sanglant, et après maintes brillantes passes d'armes, le champion du rit grégorien trépassa sous les coups de son adversaire. « Le chevalier qui avait combattu pour « le chant mozarabe, se nommait Jean Ruizius, de la famille « de Matance, qui a existé longtemps et qui habitait près de « Pisaroca. »

Le roi ne reconnut point le jugement de Dieu, et une grande sédition s'éleva parmi le peuple. On convint alors de dresser deux bûchers ; sur l'un on plaça le livre grégo-

Digitized by Google

rien, sur l'autre celui de saint Isidore. Comme à Milan, la liturgie du pays l'emporta et le sacramentaire grégorien fut consumé par les flammes. Constance, soutenue par le cardinal Richard, ne céda point ; d'après leurs avis, soixante des notables de la ville furent pris et décapités sur la place publique. Force fut d'accepter le rit grégorien ; néanmoins la liturgie mozarabe fut conservée et ses offices divers célébrés chaque jour dans l'une des chapelles de la cathédrale.

Ce n'est qu'en 1839 que ce rit, tombé en désuétude, a disparu.

La méthode de Gui d'Arezzo eut un rapide succès. Les moines s'en emparèrent, et, c'est sur ses bases que s'établirent les premières notions d'harmonie que le moyen-âge nous offre. La raison en est simple puisque, substitué aux neumes, le système du moine de Pompose présentait une série d'intervalles parfaitement définis, que chacun pouvait lire et apprécier. Aussi, dès cette époque, les traités de musique, d'organum, de déchant, etc., abondent. La plupart sont curieux à étudier, car, on y voit combien l'inspiration et le sentiment étaient étrangers aux compositions musicales de ce temps. Il y règne surtout une sorte de matérialisme mystique, si toutefois ces deux mots peuvent s'allier, qui attriste le cœur, autant qu'il égaie par sa naïveté l'esprit critique de notre temps. J'aimerais à citer longuement ces divers traités ; je ne le puis dans une étude aussi brève ; cependant qu'on me pardonne quelques citations d'un ouvrage de ce genre écrit par un contemporain de Gui d'Arezzo. Après une exposition dans laquelle les principes du moine de Pompose sont peu ménagés, l'auteur s'écrie :

» Lors donc que nous organisons à la quinte ou à la « quarte, courons sur la mélodie de façon succincte et dé- « licate tant que nous la rejoignons avec douceur ;

» Et voyons de suite leur emploi. Faisons parler ensemble « deux amies qui s'attendent et s'unissent,

Digitized by Google

« Tant il y a entre elles d'affinité et d'amitié ! La première « conduit l'autre par bienveillance; elle lui donne tour à « tour la quarte ou la quinte.

» Jusqu'à ce qu'elles se trouvent à l'octave ou à l'unisson. »

Et plus loin :

« Si le travail est rude, l'honneur est doux à recueillir.

« Nous marquons certaines lignes de différentes couleurs,

. . . . . .

« qu'un jaune éclatant fasse luire *ut* ; que *fa* brille par sa « couleur rouge » (1).

Ces quelques mots donnent une faible idée de cet ouvrage, dont la forme à la fois sententieuse et mystique est vraiment divertissante.

Malgré toutes les luttes, toutes les péripéties imaginables, l'œuvre de Gui d'Arezzo triompha, aidée par la notation boëtienne que le savant moine eut le bon esprit de rétablir pour formuler définitivement son système.

Depuis lors, ce système, malgré certaines innovations, ne cessa de progresser ; et, se simplifiant peu à peu, il aboutit à la notation ecclésiastique usitée de nos jours.

Le hasard fit que la méthode guidonienne eut pour base un tétracorde du mode phrygien ; mais, une loi physique, (celle de la résonnance des tubes) prouve que dans la classification des modes faite par le savant moine, celui-ci s'est trompé, ainsi que tous ses successeurs ; et, qu'aujourd'hui encore, la même erreur subsiste dans tous les livres de chant ecclésiastique. Saint Grégoire, après sa réforme, établit huit modes, quatre authentiques, empruntés à la musique gréco-ambrosienne, et quatre plagaux ou dérivés qui sonnaient pour la fondamentale une quarte plus bas que l'authentique. Ces modes se nommaient dorien, phrygien, ly-

(1) Traité d'organum, trad. de Conssemaker.

Digitized by Google

dien et mixo-lydien ; leurs fondamentales sont *ré*, *mi*, *fa*, *sol*; les plagaux, prirent le même nom que les authentiques, précédé de la syllabe *hypo* ; ainsi : le premier mode, le dorien, avait pour plagal le mode hypo-dorien. Les huit modes ecclésiastiques sont donc : 1° le dorien ; 2° l'hypo-dorien ; 3° le phrygien ; 4° l'hypo-phrygien ; 5° le lydien ; 6° l'hypo-lydien ; 7° le mixo-lydien ; 8° l'hypo-mixo-lydien.

D'après Athénée, les instruments à vent, sans trous ni clés, des Grecs, sonnaient le mode phrygien, qui correspond parfaitement aux sons produits par la loi physique de la résonnance des tubes ; le mode phrygien ecclésiastique n'a aucun rapports avec cette loi ; il est même absolument inharmonique, d'où je conclus que la loi physique a éprouvé des changements radicaux depuis les Grecs jusqu'à nous, ou bien, que les modes ecclésiastiques, prétendus grégoriens, sont faux. Conclure qu'une loi physique déterminée alors, que la science possède grâce à des moyens d'investigation et d'expérimentation presque parfaits, a pu changer depuis les Grecs jusqu'à nous, me paraît absurde ; c'est comme si l'on niait la loi de la pesanteur. Aussi je n'hésite pas, et je dis : que si les modes des mélodies grégoriennes étaient vrais, le mode phrygien de cette classification correspondrait aux sons générateurs de notre mode majeur ; il n'en est rien, et l'échelle phrygienne de l'Eglise fera toujours le désespoir des musiciens qui savent la science de leur art.

Quand il s'est agi de substituer la liturgie romaine à la liturgie gallicane, il a fallu créer des livres de chant, remonter aux sources grégoriennes, comme les successeurs de Charlemagne et lui-même l'avaient si souvent fait. Le père Lambillotte, de la Société de Jésus, se chargea de ce travail, d'une part ; la commission de Reims, nommée par plusieurs évêques, parmi lesquels je distinguerai ceux de Cambrai et d'Arras, fut chargée du même travail ; plusieurs ecclésiasti-

Digitized by Google

ques, emportés par un zèle louable, mais qui n'excuse jamais l'insuffisance du savoir, se mirent également à l'œuvre. Les vieux manuscrits revirent la lumière ; secoués de leur poussière séculaire, ils durent tressaillir d'aise. On fouilla toutes les bibliothèques de l'Europe, du midi au nord, de l'est à l'ouest. Les manuscrits à notation boëtienne n'existaient plus ou à peu près : le zèle carlovingien en avait fait bonne justice; on se garda bien de demander quelque chose aux livres ambrosiens ou mozarabes échappés à la destruction des fanatiques ultramontains. On ne trouva partout que des neumes; leur nombre, leur variété, leur différence, selon l'écriture des nations auxquelles ils appartenaient, étaient faits pour épouvanter les plus courageux ; il n'en fut rien; nécessité fait loi.

Les neumes étant intraduisibles, on eut recours aux livres guidonniens ; on reconstitua les modes sans prendre souci du dire d'Athénée ; on rechercha l'*Alleluia* de Pâques dans les manuscrits du douzième, du treizième et du quatorzième siècles, dont la notation diffère peu de celle d'aujourd'hui ; on plaça des neumes au-dessus, et plusieurs eurent l'audace de s'écrier : Nous avons traduit les neumes !

On reprochait aux évêques gallicans d'avoir coupé des chants, d'avoir mutilé des mélodies qui rendaient les exigences des offices religieux inconciliables avec celles de la vie sociale. Qui donc a mission de discipliner le troupeau, si ce n'est le berger ? Il fallait un prétexte à la querelle, c'est celui-ci qu'on choisit d'abord. Depuis on a bien changé, et naguère vous avez pu lire que les livres liturgiques lyonnais étaient anti-canoniques et hérétiques, malgré l'approbation expresse de deux papes : Paul V et Grégoire XVI.

Le zèle des traducteurs de neumes ne connaissait point de limites; il semblait que chaque signe fût un dogme. Cela ne dura pas. Le père Lambillotte, le premier, fut épouvanté

Digitized by Google

de la longueur de son livre de chant ; il se donna le droit de couper et retrancher ce qui lui semblait trop long. Ses adversaires ne manquèrent pas de le lui reprocher ; mais voilà qu'à leur tour, quand leur travail est achevé, ils voient que les mélodies grégoriennes sont d'une longueur excessive. Que faire?... Couper, comme le révérend jésuite, c'était donner raison à son procédé ; on imprima tout ; seulement, deux astériques indiquaient aux chantres les passages qu'ils devaient omettre. Quelques savants laïques se mirent également à l'œuvre ; tous s'arrêtèrent devant l'impossibilité de traduire les neumes. Il suffit, du reste, de lire la préface du *Graduale romanum* de la Commission de Reims, publié chez Lecoffre, à Paris (1), pour se convaincre que la Commission elle-même a dû admettre l'impossibilité de cette traduction ; il fallut définitivement s'en rapporter aux manuscrits du moyen-âge. Or, vous savez, Messieurs, ce qu'était devenu le chant religieux, grâce à la mnémonie neumatique. Il y aurait encore à parler des méthodes rhythmiques suivies dans la restauration des mélodies dites grégoriennes. La prose, on le sait, mise en musique, ne saurait admettre d'autre rhythme que celui qui résulte naturellement de la quantité prosodique des textes liturgiques ; il suffit, pour arrêter son opinion, d'analyser l'un des modes sur lesquels les psaumes se chantent, et l'on se convaincra qu'une phrase musicale, composée d'une intonation, d'une médiation et d'une terminaison, avec la faculté de mettre plus ou moins de syllabes sur la dominante, est essentiellement destinée et appropriée aux prières en prose. Les restaurateurs grégoriens ont confondu toutes ces choses, les entremêlant avec les théories rhythmiques des Huebald de Saint-Amand, des Jean Cotton, Gui de Chalis, Francon de Cologne, du

(1) *Graduale romanum*, préface. Paris, Jacques Lecoffre, 1860.

Digitized by Google

nommé Aristote, etc., etc., écolâtres qui, loin d'appartenir à la musique purement religieuse, doivent être considérés comme les pères de la musique profane et dramatique.

Quelques-uns se sont étonnés que l'Eglise n'eût point d'art musical, tandis qu'elle a su si bien inspirer l'architecture et la peinture. La raison en est fort simple : si, au lieu de dire que la musique dans l'Eglise n'était qu'un moyen mnémonique, saint Grégoire avait dit avec Ambroise et Augustin que c'était l'art religieux puissant entre tous, la musique d'église vivrait grande et honorée parmi toutes les musiques, tandis que, étouffée sous la brutale théorie du réformateur, elle est morte pour ne revivre jamais.

Les livres nouveaux, dits grégoriens, faits ainsi que je viens de le dire, n'ont ni valeur artistique ni valeur historique au-delà du douzième siècle. Je ne dirai pas la même chose des livres gallicans; sans doute ils n'ont pas échappé à l'erreur de Gui d'Arezzo; mais si quelque vrai lambeau du chant primitif doit être retrouvé, c'est dans eux qu'il faut l'aller chercher. S'il y a une tradition musicale, si cette tradition est quelque part, elle est dans les livres lyonnais. On m'objectera les livres du siècle dernier; mais il y en avait avant, et nous remonterions ainsi, non-seulement jusqu'au moine de Pompose, mais jusqu'aux véritables mélopées ambrosiennes, cette musique dont saint Augustin parle avec un si merveilleux enthousiasme, cette musique qui descendait directement de celle établie à Ephèse et à Colosses par saint Paul.

La supériorité du chant gallican sur le nouveau grégorien est de tous points incontestable; les chrétiens de Lyon, comme amis du vrai et du beau, doivent donc plus que jamais se rallier autour de la croix élevée sur la colline de Fourvière par Pothin et Irénée. Je ne parlerai pas de l'imprudence qu'il y a de nos jours à vouloir changer brutalement des

Digitized by Google

chants qui sont une des consolations du pauvre par la science et la fortune. Dans le temple se résume toute la vie du chrétien ; il n'a pas une joie, pas une douleur dont l'Eglise ne prenne sa part ; il n'est rien de solennel dans sa vie où l'Eglise ne soit prête à augmenter sa joie ou consoler sa douleur. Eh bien ! pour le peuple, c'est en mêlant sa voix aux chants liturgiques qu'il se joint plus intimement aux intentions du prêtre. La prière chantée par tous prend toujours des proportions infinies dans sa sonorité et dans son influence morale. Elle m'a toujours produit l'effet, par ses balancements rhythmés, d'une immense pendule dont l'amplitude de vibration aurait pour extrêmes, d'un côté l'homme, ses passions, ses misères, de l'autre Dieu, dans toute la plénitude de ses perfections. Non, il ne faut pas abandonner nos chants liturgiques, parce qu'ils sont plus vrais que ceux que l'on veut nous donner ! La lutte, sans aucun doute, se prolongera encore et deviendra probablement d'une vivacité extrême. L'Eglise de Lyon est accoutumée aux luttes, comme elle l'est à toutes les gloires chrétiennes. Un fait pour finir, afin de démontrer ce qui pourrait nous arriver, si le malheur voulait que nous subissions l'humiliation de l'ultramontanisme.

« En l'an 1512, après la bataille de Ravenne, le pape « Jules II ayant fait une ligue avec l'empereur Maximilien et « les Vénitiens contre le roy Louis XII, et ayant ordonné « qu'en Italie, lorsqu'on sonneroit la cloche pour dire la « *Salutation de l'Ange* à la Vierge Marie, on diroit quant et « quant, contre les François, trois petites oraisons par lui « faictes et adressées à la saincte Vierge, le roy Louis XII « en estant adverty, ne voulut jamais entendre à aucune « alliance avec le Turc ni avec le soudan du grand Caire, « quoique l'un et l'autre s'offrît à se liguer avec lui ; il obtint « des évêques de son royaume que tous les jours, aux

Digitized by Google

» églises cathédrales et conventuelles, pendant la messe, à « l'élévation de l'hostie, on chanteroit ce cantique :

« *O salutaris hostia,*
« *Quæ cœli pandis ostium,*
« *In te confidit Francia,*
« *Da pacem, serva lilium (1).* »

Plus tard, ce motet fut modifié ainsi qu'on le chante aujourd'hui.

Qu'auraient fait les évêques de Louis XII s'ils avaient été ultramontains ?... Auraient-ils, eux aussi, ordonné à leurs fidèles de chanter « quant et quant, contre les François, » les trois petites oraisons de Jules II ?... sans doute non, mais leur conscience en aurait dû souffrir.

(1) Le *Rosier des guerres ;* Voyages liturgiques, etc.

Digitized by Google

M. VIENNET ET LES CROISADES

Lu à l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, dans la séance du 10 mai 1864.

PAR

M. L'ABBÉ CHRISTOPHE.

Membre correspondant.

Au commencement de février 1864, M. Viennet, chargé par l'Académie française de répondre à M. de Carné, dans une séance solennelle de réception, prononçait un discours, fait pour être remarqué, bien qu'il ne produisît alors qu'une sensation médiocre, l'attention des esprits se trouvant détournée ailleurs, soit par les débats soulevés au sein du Corps législatif, soit par les affaires de l'Europe.

Au point de vue littéraire, nul doute que ce discours n'ait plu à ceux qui ont conservé la tradition et le goût de ce style, à la fois élégant et simple du dernier siècle, qui exprime ce qu'il veut dire sans viser à l'effet; style un peu mou de sa nature pourtant, mais qui rachète, par la grâce et la limpidité, ce qui lui manque du côté de l'énergie et de l'élévation. Au point de vue religieux, il a dû blesser au vif les esprits sains qui dédaignent, à bon droit, cette école sceptique et dénigrante dont Voltaire a mérité d'être l'expression. Enfin, au point de vue historique, il a heurté les idées de ceux qui, depuis trente ans, étudiant sérieusement notre France du moyen âge, sont convaincus que les faits de cette

Digitized by Google

époque n'avaient été jusqu'ici ni saisis dans leur caractère propre, ni éclairés de leur véritable jour.

J'aurais une tâche beaucoup trop longue à remplir, si je voulais relever tout ce qu'il y a de vulnérable dans les divers jugements émis par M. Viennet. Je me bornerai simplement à discuter la plus considérable de ses opinions, celle qu'il a exprimée sur les Croisades.

M. Viennet *reconnaît*, il est vrai, *le grandiose du spectacle que présente ce soulèvement de tant de populations à la voix d'un apôtre*. Mais là se borne son admiration. Il déplore aussitôt les *calamités* qui ont été, dit-il, *la suite* de cet ébranlement guerrier; *les royaumes abandonnés par leurs souverains*; *la disette, la guerre et l'anarchie ajoutant presque toujours des horreurs nouvelles à celles qu'on va chercher au-delà des mers*; *les peuples mal armés courant à leur but lointain, sans ordre, sans discipline et sans prévoyance*; *la famine dévorant les armées*; *des batailles où s'abîmaient des nations*; 100,000 *hommes détruits dans une campagne*; *deux siècles de folies, où le plus pur sang de la France s'en allait couler sur des plages étrangères*; *saint Louis enfin épuisant sans succès ses trésors et le sang de ses peuples, laissant au loin ses flottes et ses armées, et revenant presque seul dans sa capitale désolée*. Puis il conclut que les Croisades ne méritent *aucun enthousiasme, et qu'en réglant les comptes de ces pieuses folies, on n'y trouve net pour bénéfice que la Jérusalem délivrée*.

Ce tableau est loin d'être flatteur pour nos expéditions saintes: examinons s'il est bien vrai. D'abord, il n'est pas une grande guerre qui ne soit accompagnée de plusieurs des circonstances signalées dans cette nomenclature de calamités; pourquoi M. Viennet les ferait-il entrer dans le compte spécial des croisades? On ne saurait mettre en mouvement de nombreuses armées, sans donner lieu à maintes misères locales.

Digitized by Google

Des masses de combattants ne peuvent se heurter sur les champs de bataille, sans qu'il n'en résulte une infinité de victimes et des flots de sang répandu. Les hostilités ne peuvent se prolonger longtemps sans qu'elles n'entraînent la ruine de beaucoup de fortunes particulières et souvent celle des Etats. Cela prouve simplement que la justice pour les peuples est coûteuse, que la guerre est un formidable tribunal établi entre les nations, que les gouvernements ne doivent y recourir que dans l'extrême nécessité. Mais, il n'y a rien dans tous ces maux, qui rende les Croisades particulièrement odieuses, et qui prouve que les souverains et les peuples du moyen âge aient manqué de sens en les entreprenant. Quand M. Viennet taxe de *pieuse folie* nos expéditions saintes, parce qu'elles ont laissé derrière elles la *dépopulation*, *l'anarchie*; parce qu'elles ont consommé des générations entières; parce qu'elles ont été, parfois, conduites sans *discipline*, sans *prévoyance*, etc., M. Viennet fait tout simplement du lieu commun et de la déclamation; il montre qu'il n'a point sérieusement remué l'époque où se sont accomplies les Croisades, qu'il ne s'est rendu compte ni de l'esprit qui animait nos pères, ni du mobile qui les faisait agir, ni de la trace profonde que leurs pas ont laissée dans le sol de l'Europe et de l'Asie.

Les Croisades, une pieuse folie!... Certes, une pareille qualification pouvait être accueillie avec faveur, il y a cent ans, lorsque, grâce à une ignorance dédaigneuse du moyen âge, on n'y voyait que fanatisme, barbarie, dévotion ridicule; lorsque Voltaire, et, à son exemple, les encyclopédistes couvraient de leurs risées le zèle des chevaliers pour la délivrance d'un tombeau, leur ardeur à aller attaquer des peuples qui, disait-on, ne leur demandaient rien; lorsque grands et petits sophistes mesuraient les œuvres de nos pères aux mesquines idées de leur philosophisme anti-chrétien; lorsque

Digitized by Google

dans la chaire, les panégyristes de Louis IX osaient à peine parler des exploits du pieux monarque, en Egypte et devant Tunis, lorsqu'on appelait les Français des Welches, et qu'on se permettait d'insulter notre héroïque nation sous ce pseudonyme dérisoire; alors, oui, on conçoit que les mots *pieuse folie*, substitués à celui de Croisades, pouvaient être entendus sans provoquer de répulsion. Mais après les guerres de la Révolution française, pour la liberté; après l'expédition d'Egypte, pour le triomphe de la politique d'un homme ; après le grand travail de M. Michaud sur les Croisades, après nos coups de canon en Crimée, le massacre des chrétiens en Syrie, lorsque la question d'Orient fixe plus que jamais les regards des puissances de l'Europe, dire que les Croisades ont été une *pieuse folie*, faire retentir aux oreilles de la génération de 1864 ce lointain écho des railleries usées d'un autre siècle, cela est inadmissible.

Les Croisades, une pieuse folie ! Mais pour qu'une pareille qualification fût tolérable, il faudrait faire des suppositions invraisemblables. Il faudrait supposer que la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, l'Europe, en un mot, ont donné dans une folie; que cette folie a duré deux siècles consécutifs; que les plus grands esprits, pendant ce laps de temps, ont sacrifié sans s'en apercevoir à une folie ! Mais cela est incroyable.

Sans doute, il a été fait des folies, à l'occasion des Croisades. Par exemple, ces rassemblements tumultueux d'hommes de toute condition, partant sans armes, sans vivres, sans guides, désolant les lieux par où ils passaient, étaient des folies ; ces bandes de femmes, d'enfants, qui croyaient aussi, eux, aller délivrer le tombeau de Jésus-Christ, étaient des folies. Et cela s'explique par l'infirmité de la nature humaine. Quand les peuples sont remués, comme ils l'étaient alors, par une idée forte, la passion s'en mêle, et les esprits

Digitized by Google

faibles se laissent aller à des actes insensés. Notre âge n'a-t-il pas vu l'émotion guerrière, excitée par nos grandes luttes européennes, survivre à ces luttes, se communiquer aux tranquilles habitants de nos campagnes, des villages s'armer contre d'autres villages, et des troupes de jeunes garçons, déployant un courage sans but, offrir, après coup, au milieu de la paix, le spectacle du jeu sanglant des batailles? Mais ce n'est point sur de telles singularités que l'on doit juger les prodigieux ébranlements qui ont entraîné plusieurs générations. Assurément ces croisades de femmes et d'enfants n'ont rien de commun avec le côté sérieux des expéditions saintes. Ce côté sérieux est dans le sentiment profond, exceptionnel qui détermina nos pères du moyen âge à partir pour l'Orient; sentiment réfléchi seulement chez quelques-uns, spontané dans le plus grand nombre, identique chez tous. Nos pères ne se rendaient pas tous compte du but qu'ils voulaient atteindre, mais leur bon sens leur disait que ce qu'ils entreprenaient était utile, juste et saint. L'histoire va nous montrer s'ils se trompaient.

Que l'on me permette ici, dans l'intérêt de la cause que je défends, de rappeler un évènement qui produisit, en France, plus qu'ailleurs, une vive et douloureuse sensation, il y a quatre ans. Lorsqu'en 1860, la nouvelle arriva tout à coup que des milliers de chrétiens en Syrie étaient tombés sous le fer musulman, n'est-il pas vrai que nous fûmes tous également frappés de consternation? Une sympathie générale éclata parmi nous. Il semblait que nous fussions tous atteints du coup qui avait fait couler le sang de nos frères, et, à nos yeux, cet acte inqualifiable de barbarie humiliait autant le Christianisme qu'il outrageait l'humanité. Non-seulement la chrétienté européenne s'empressa de secourir la misère de la famille syrienne, la France se hâta d'envoyer en Orient son drapeau et six mille hommes pour assurer la punition de

Digitized by Google

tels excès et surtout en empêcher le retour. Si alors, les autres gouvernements de l'Europe, oubliant les mesquines défiances d'une politique jalouse, se fussent joints au gouvernement de l'Empereur; si non plus six mille, mais soixante mille hommes, franchissant les mers eussent arraché aux stupides disciples de Mahomet, une terre autrefois si glorieusement conquise par nos pères, et aujourd'hui si cruellement arrosée par le sang de leurs enfants, qui de nous aurait traité cette entreprise de folie? N'aurions-nous pas vu au contraire, dans cette moderne Croisade, la solution d'une partie de cette question d'Orient qui fait blanchir les cheveux de la diplomatie? Mais la cause de cet ébranlement guerrier qui jeta, au moyen âge, l'Europe sur l'Asie, quelle est-elle, sinon cette même question d'Orient?

Il ne faut pas se le dissimuler, la question d'Orient n'est pas d'aujourd'hui, elle est de tous les siècles; et l'on peut dire que toutes les générations l'ont vue sous des formes diverses se dresser devant elles, quelquefois résolue, jamais anéantie, et, comme le phénix, renaissant de ses cendres. Chose étrange! Cet Orient où naît la lumière, où se sont passées les premières scènes de la vie humaine, d'où l'homme est parti pour conquérir le monde, a été perpétuellement, pour l'Occident, un sujet ou de crainte ou d'espérance. C'est de là que sont sorties la civilisation et la barbarie.

Si nous nous reportons à l'époque où Rome, arrivée au plus haut point de sa grandeur, après avoir absorbé l'univers, paraissait ne devoir plus craindre que ses propres divisions, nous trouvons que l'Orient inquiétait déjà son oreille et venait troubler la sécurité de sa puissance. Ecoutons Suétone : « *Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore, Judeâ profecti rerum*

Digitized by Google

potirentur » (1). Tacite parle presque dans les mêmes termes: « *Pluribus persuasio inerat fore ut profecti Judeâ rerum potirentur* » (2). Les courtisans de la famille flavienne appliquaient à Vespasien et à son fils Titus cet oracle extrêmement remarquable dans les termes qui l'expriment. Mais les maîtres de l'empire ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il ne s'agissait ni de Vespasien ni de Titus, que les nouveaux conquérants, fournis par la Judée, n'en voulaient point au sceptre des Césars; qu'ils visaient à une domination bien différente de celle qu'exerçait la cité de Romulus. La question d'Orient qui alors agitait la pensée des politiques, excitait les aspirations de ceux-ci, les appréhensions de ceux-là, c'était le Christianisme s'avançant, en effet, vers l'Occident, en renversant les idoles de la superstition, en réformant les mœurs, en dissipant les ténèbres du Paganisme, en éclairant les esprits de lumières inconnues à la philosophie, en affranchissant les intelligences, en révélant à l'homme sa dignité, en élevant l'esclave au niveau du maître, en apportant au présent la liberté, à l'avenir l'espérance, en unissant la société par un autre lien que celui du despotisme, en changeant la face du monde. On sait, depuis longtemps, comment et à quel prix le Christianisme fonda sa domination, comment il mit en pièces l'établissement païen, et éleva sur ses ruines l'édifice évangélique. C'est ainsi que pour la première fois l'Orient imposa des lois à l'Occident, mais celui-ci ne s'aperçut de sa défaite que pour s'en applaudir, et se confondre avec son vainqueur dans un majestueux concert de foi et d'amour.

Le monde s'organisait sous l'empire de cette puissante unité qui le défendait contre la barbarie, lorsqu'éclata tout

(1) In Vespasianum, IV.

(2) Taciti hist. lib. v, c. XIII.

Digitized by Google

à coup à l'Orient une seconde révolution qui devait mettre en péril l'œuvre de la première. Non loin des lieux où Jésus-Christ avait proclamé une religion de douceur et d'amour, un conducteur de chameaux, s'érigeant en prophète, inaugurait une religion de fanatisme et de haine. Ce n'est pourtant pas que Mahomet condamnât l'Evangile ; il a essayé au contraire de greffer son système religieux sur l'œuvre de Jésus. Il reconnaît la légitimité de la mission du fils de Marie, il part comme lui de l'unité de Dieu, il lui emprunte un certain nombre de dogmes fondamentaux. Mais, d'accord sur ces quelques points, l'Evangile et le Koran s'éloignent l'un de l'autre pour ne plus se rencontrer. L'un révèle à l'homme une Providence tutélaire qui, sans asservir sa volonté, le guide vers sa fin suprême ; l'autre lui enseigne un décret fatal qui le prédestine au mal comme au bien et lui interdit l'espérance et l'amour. Le Christianisme promet aux justes, pour récompense de leurs bonnes actions, la possession éternelle de Dieu; le Mahométisme, tout ce qui satisfait les convoitises de la nature charnelle. Le Christianisme est la religion de l'esprit, le Mahométisme celle des sens. Le Christianisme élève l'homme, le retrempe, le rajeunit; le Mahométisme le ravale, le vieillit et l'immobilise. Sous l'influence du Christianisme, les nations se civilisent et se perfectionnent ; sous l'empire du Mahométisme, elles languissent dans la barbarie ; autour d'elles, les ruines s'amoncèlent, la propriété recule, toute prospérité s'efface. Le Paganisme lui-même a eu des siècles de gloire où il a brillé par les arts, les sciences et les lettres; le Mahométisme n'a enfanté aucune civilisation qui lui appartienne et n'est véritablement célèbre que par ses conquêtes et ses ravages. Aujourd'hui même encore, c'est à peine si, du sein de son inepte apathie, il daigne accorder un regard aux merveilles de notre civilisation. Souple dans son esprit, le Christianisme s'allie avec toutes les formes de gouverne-

Digitized by Google

ment; inflexible et absolu comme la fatalité, le Mahométisme ne connaît que le despotisme. Le Christianisme avait réhabilité la femme en en faisant les délices de la famille et l'ornement de la société; le Mahométisme a dégradé cette moitié du genre humain, en la livrant à l'ignorance, en l'isolant du monde, en la reléguant dans l'obscurité d'un harem pour y servir au brutal plaisir d'un maître. Le Christianisme féconde et développe la nature humaine, le Mahométisme la comprime et la mutile; il maintient l'esclavage et fait des eunuques.

Malgré ces signes notoires d'infériorité, malgré la honteuse et sanglante histoire de leur système religieux, les musulmans n'en prétendent pas moins que Mahomet est le sceau des prophètes, le Koran la clôture des révélations, l'Islamisme, la forme dernière et définitive de la religion divine. Voilà pourquoi les disciples du Koran détestent les disciples de l'Evangile. C'est qu'ils les regardent comme une race déshéritée et réprouvée de Dieu, une race qui mérite le sort du peuple maudit de Chanaan, et le nom de *chien*, qu'ils nous jettent, est l'expression exacte du mépris que nous inspirons à leur stupide fierté. L'élément chrétien et l'élément musulman sont comme deux pôles contraires qui se repoussent. Ils ne sauraient exister librement en paix l'un à côté de l'autre. Le Christianisme, qui a absorbé le Paganisme, qui renverse l'idolâtrie où il la rencontre, semble n'avoir aucune prise sur le Mahométisme. Là où le premier domine, le second s'isole et se réfugie dans une muette et frémissante résignation; là où le Mahométisme est le plus fort, il opprime le Christianisme et s'efforce de l'anéantir. Certes, le Christianisme est bien lui aussi une religion exclusive, mais il prévaut par la persuasion, tandis que le Mahométisme s'impose par la force. C'est avec ce caractère d'implacable intolérance que le Mahométisme s'annonça au

Digitized by Google

monde. Étouffer les autres religions, combattre pour la leur, telle fut la maxime que Mahomet inspira à ses disciples, et ceux-ci, dociles à l'autorité du maître, n'eurent plus qu'une sommation à notifier aux peuples : « L'Islamisme ou la servitude. » Or la servitude étant intolérable, les peuples cherchaient un asile à l'ombre du Koran.

Ce fut au bruit des batailles et de l'écroulement des empires que le Mahométisme s'établit dans le monde. La Syrie succombe la première ; l'Egypte éprouve bientôt le même sort ; la Perse tombe à son tour. Poursuivant leur marche conquérante le long de la Méditerranée, les armées des kalifes arrivent en Espagne où elles débordent comme un irrésistible torrent. L'hégire n'avait pas encore mesuré un siècle que les sectateurs du Koran étaient au cœur de la France. Là heureusement s'arrêtèrent leurs succès en Occident. Écrasés à Poitiers, ils reculèrent derrière les Pyrénées. L'épée de Charlemagne sut les consigner au-delà de l'Ebre ; puis l'héroïsme des successeurs de Pélage les poussa au fond de la Péninsule. On ne les revit plus.

Affranchis par leurs victoires de la crainte des musulmans, les chrétiens de l'Occident demeurèrent étrangers, pendant plus de deux siècles, aux événements dont l'Orient était le théâtre. Le rideau de l'empire grec, encore puissant, leur dérobait le danger dont les sectateurs de Mahomet menaçait l'Europe de ce côté.

Cependant, nos pères n'avaient point oublié Jérusalem ; des pèlerins de jour en jour plus nombreux allaient visiter les lieux illustrés par la vie et la mort de J.-C. Là, ils voyaient de leurs yeux la misère des chrétiens d'Orient, l'énormité des tributs, les vexations de toute espèce que leur infligeaient d'insolents vainqueurs, l'état d'abaissement où gémissait la religion du Christ, sous la pression de l'Islamisme. Puis ils venaient raconter à leurs compatriotes ce

Digitized by Google

qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient souffert eux-mêmes.

On se figure aisément l'indignation et la colère qui éclataient dans l'âme et sur le visage de nos preux, lorsque rangés en groupe autour d'un de ces pieux voyageurs qui avait échappé au sabre musulman, ils lui entendaient dire que rien n'était sacré pour les infidèles, qu'ils s'emparaient sous le moindre prétexte des biens des chrétiens, déshonoraient leurs femmes, mettaient à mort les pèlerins, profanaient les églises, montaient sur les autels pendant le saint sacrifice, renversaient les vases sacrés, les foulaient aux pieds, insultaient et battaient les prêtres de verges (1).

Il y a quatre ans, lorsque les musulmans égorgeaient 10,000 chrétiens en Syrie, un mois suffit pour porter aux extrémités de l'Europe la nouvelle d'un tel désastre. Au moyen âge, dans l'état d'isolement où les peuples se trouvaient vis à vis les uns des autres, avec l'absence des moyens de communication qui abondent aujourd'hui, il fallait cinquante ans et dix fois plus de victimes qu'en 1860 pour apprendre à nos contrées que les populations chrétiennes de l'Orient subissaient une affreuse tyrannie. L'opinion ne s'éclairait que de proche en proche, avec une extrême lenteur. Elle s'éclairait pourtant, et il arriva un moment où l'attention des esprits fut tout entière tournée du côté des Lieux-Saints. En 1074, vingt ans avant le célèbre concile de Clermont, Grégoire VII écrivait au roi de France Henri Ier : que les chrétiens d'Orient jetaient des cris de détresse et étaient venus lui apprendre que, si les guerriers de l'Occident n'accouraient à leur secours, le Christianisme allait périr. Il ajoutait qu'il s'était déjà assuré de 50,000 hommes, à la tête desquels il voulait marcher lui-même (2). Le pontife ne

(1) Willem. Tyrensis, lib. I, n. V et X.

(2) Gregorii epist. lib. II, ep. 31, apud Labbe, t. X.

Digitized by Google

partit point. Ses forces étaient insuffisantes au but qu'il se proposait ; rien n'était assez préparé ; l'heure de la grande commotion n'avait pas encore sonné.

Il devait être donné à un homme obscur de provoquer cet ébranlement sans exemple. Tout le monde connaît le nom de cet homme, tout le monde sait comment, en parcourant l'Europe, un crucifix à la main, il apaisa toutes les haines, calma toutes les dissensions, réunit tous les enthousiasmes et parvint à arracher l'Occident de ses entrailles pour le précipiter sur l'Orient. Une première expédition refoula les Turcs, réussit à reprendre Jérusalem et à former un royaume dont la ville sainte devint la capitale. Les nobles et les peuples étaient partis les premiers, les souverains et les princes s'ébranlèrent à leur tour pour achever l'œuvre commencée. Trois rois de France, un roi d'Angleterre, trois empereurs d'Allemagne prirent successivement part à la défense lointaine de la cause du Christ.

Et maintenant, demandera-t-on ce qu'allaient faire nos pères, si loin de leur pays, à travers tant de dangers, avec cet ensemble, cette spontanéité, cette ardeur ? Que l'on demande donc aussi pourquoi la France a pris le même chemin, il y a quatre ans ? Pourquoi nous regrettons qu'elle n'ait pas conduit avec elle des forces plus imposantes ? Pourquoi l'Orient inquiète si profondément l'Europe ? Pourquoi de grands esprits ne voient de tranquillité de ce côté que dans l'anéantissement de la domination musulmane ? Eh ! bien ce qu'une bonne politique conseillera tôt ou tard d'accomplir, nos ancêtres le firent par instinct, mus par cette légitime colère qu'inspire, à des hommes simples et droits, la vue d'une grande injustice. Ils allèrent en Orient pour venger leurs frères opprimés, leurs compatriotes outragés, leur religion insultée ; ils y allèrent pour laver les souillures répandues par les infidèles sur les vestiges de leur Sauveur,

Digitized by Google

affranchir son tombeau et relever sur le Calvaire l'étendard de la Croix; ils y allèrent attaquer les ennemis de leur indépendance autant que de leur culte, conjurer en Asie les dangers de l'Europe. Est-ce là une folie? Si c'en est une, je demanderai à mon tour quel nom il faut donner aux guerres entreprises pour faire prévaloir un système, une utopie, pour servir l'ambition d'un souverain, l'orgueil ou la jalousie d'une nation?

On reproche aux Croisades leur caractère religieux; c'est-à-dire qu'on leur reproche de n'avoir eu pour mobile aucun intérêt humain. Mais c'est précisément en cela qu'est leur plus pure gloire. Nos pères n'ont pas mis leurs armes et leur sang au service de la politique, d'un but personnel ou national, d'une passion, de la gloire elle-même; ils ont combattu pour la religion, c'est-à-dire pour la cause la plus noble, la plus sacrée entre celles qui font ici-bas palpiter le cœur de l'homme. Ils ont combattu pour la religion, c'est-à-dire pour le sentiment le plus désintéressé, le plus éloigné des odieuses spéculations de l'ambition et des vulgaires contentements de la vanité. Ils ont combattu pour la religion, c'est-à-dire pour le bien qui tient de plus près à l'homme, dont celui-ci est le plus fier, auquel il sacrifie la patrie, la liberté, jusqu'à la vie, le bien qui vaut tous les autres, parce qu'il porte avec lui la félicité du présent et les espérances de l'avenir. Mais se peut-il imaginer un but plus sublime, plus saint, plus digne d'enflammer les âmes généreuses?

Ce qui éteint surtout, chez M. Viennet, l'enthousiasme pour les Croisades, c'est l'insuccès de ces expéditions. Mais il y a peu de philosophie à juger une entreprise sur la réussite, qui dépend souvent de ce qu'on appelle *bonheur*, *fortune*, et trahit quelquefois la prudence et le génie. Si Alexandre-le-Grand eût succombé sur les bords du Granique, personne

Digitized by Google

ne nierait aujourd'hui qu'il n'eût mérité son sort. Parce que son entreprise a changé la face de l'Asie, doit-on l'estimer plus sage ? Qu'un peuple injustement asservi, se soulève, impatient de la servitude, pour reconquérir ses droits ; si la fortune ne seconde point son courage, sera-t-il permis de dire que ce peuple a fait une folie ? Les revers n'autorisent pas plus à condamner une entreprise que le succès n'est un motif d'en proclamer la sagesse.

Il est trop vrai que les Croisades n'ont pas réussi comme on aurait pu l'attendre et du nombre et de la puissance des moyens qu'on y a employés ; mais si le succès eût été complet, la question d'Orient serait résolue ; les hordes musulmanes rejetées, les unes en Arabie, les autres dans la Haute-Asie, laisseraient la civilisation chrétienne fleurir sur le sol où elle prit naissance. L'Egypte, la Syrie, l'Asie-Mineure, occupées par tout autant de colonies parlant notre langue, animées de notre génie, auraient retrouvé leur antique prospérité, dont s'accroîtraient nos richesses et notre grandeur. Et qui sait si l'empire grec, au lieu de succomber sous les coups des barbares, n'aurait pas repris sa majesté et sa force, si ses peuples, retrempés dans l'esprit moderne, ne seraient pas redevenus dignes de leurs ancêtres ? Nous aurions assurément profité plus tôt des lumières qu'ils avaient conservées. La Renaissance, devançant le XVe siècle, aurait jeté plus d'éclat, recueilli une plus ample moisson de chefs-d'œuvre, et nous n'en regretterions pas plusieurs dont la perte est irréparable. Mais surtout, nous n'aurions pas à nos côtés cet empire turc, l'opprobre du Christianisme et de notre civilisation ; cet empire qui a pu avilir, mais qui ne s'est assimilé aucun des peuples soumis ; qui occupe inutilement les plus belles contrées de la terre ; un empire où l'on voit du faste sans richesse, d'immenses pays sans population, des villes semblables à des cénota-

Digitized by Google

phes, un gouvernement sans autorité, une administration sans idée ni énergie, une existence sans honneur; un empire si misérable qu'il ne subsiste que par la tolérance des nations chrétiennes; et qu'il tombera le jour où leur politique ne sera plus intéressée à le maintenir debout.

Mais si les Croisades n'ont point enfanté ces salutaires et glorieux effets, est-ce à dire qu'elles n'ont laissé après elles aucun héritage à recueillir? Est-ce à dire que, de tant d'expéditions audacieuses, de tant de coups d'épée donnés, de tant de sang répandu, il ne soit resté que le cadre d'une intéressante histoire ou bien les éléments d'une grande épopée? Nous ne le pensons pas. Sans nous arrêter à toutes les conséquences qu'on attribue aux Croisades, sans dire avec Heeren que ces expéditions saintes contribuèrent à l'affaiblissement du système féodal, au développement du commerce, des franchises municipales, des rapports entre les peuples, du progrès des arts, des sciences, nous nous contenterons de rappeler celles qui semblent leur appartenir plus directement.

Les Croisades portèrent un coup mortel à la puissance des nations musulmanes qui, excepté les Turcs, moins exposés que les autres à la rencontre de nos armées, tombèrent dès lors en décadence. Elles servirent à établir en Orient la réputation de nos armes, réputation telle que Kilidje-Arslan, pendant sa retraite après la bataille de Dorylée, si désastreuse pour les Turcs, répondant aux Arabes qui lui reprochaient sa fuite, se justifiait en leur disant: « Ah! vous n'avez pas éprouvé le courage des Franks, ni la pesanteur des coups qu'ils frappent; cette force n'est point humaine, mais céleste ou diabolique! (1) » Réputation telle, que, plus de trois siècles après la première Croisade, les

(1) Roberti Monachi *Hist. Hierosol.*, lib III.

Digitized by Google

ambassadeurs du schah de Perse, Uzum-Kassan, venant solliciter les princes d'Occident de vouloir s'unir à lui dans une sainte ligue, pour réprimer l'ambition envahissante de Mahomet II, appelaient Charles VII *roi des rois*, et disaient : « Nous ne demandons point d'argent, mais seulement l'enseigne du roi de France et ung capitaine en son nom, cela vaudra pour nous plus que cent mille hommes (1). » Réputation telle, que les Européens ne sont encore connus des Orientaux, au XIXe siècle, que sous la dénomination de *Franks*, et l'Europe sous celle de *Frankistan* (2). Nous succombâmes, il est vrai, dans nos expéditions saintes, mais la victoire coûta si cher à nos ennemis qu'ils ne songèrent point à la poursuivre et se contentèrent d'être délivrés de la terreur que nous leur avions causée. Nous tombâmes, mais comme tombe le lion, qui terrassé, tient encore ses assaillants à distance, par son intrépide regard et les éclats de ses rugissements.

Les Croisades retardèrent de trois siècles au moins la chute de l'empire grec. Ce fut un immense avantage. Pendant ce temps, l'Europe put se reconnaître, s'organiser et s'affermir. Si les Osmanlis, après avoir franchi le Bosphore et les Dardanelles, eussent rencontré devant eux les nations chrétiennes à l'état d'anarchie et de dissension où elles se trouvaient aux XIe et XIIe siècles, sous le régime féodal, nul doute qu'ils ne les eussent vaincues les unes après les autres. « On frémit d'horreur, dit un historien, en pensant que la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie pouvaient éprouver le même sort que la Grèce et la Palestine (3). » Or, avoir épargné à nos belles contrées une semblable oppression, qui

(1) *Mémoires de J. du Clerq*, liv. IV, c. XXVII.

(2) Eugène Boré. *Correspondance et mémoires d'un voyageur en Orient*, t. I, p. 164.

(3 Michaud, *Histoire des Croisades*, t. VI, liv. XXII, c. I.

Digitized by Google

aurait peut-être retardé de plusieurs siècles le développement de leur prospérité, est-ce un résultat si mesquin qu'on soit en droit de dire, comme le fait M. Viennet, *qu'en réglant les comptes de ces pieuses folies, on n'y trouve net pour bénéfice que la Jérusalem délivrée?*

L'œuvre du Tasse est, sans contredit, une création poétique digne d'occuper une place à côté des chefs-d'œuvre d'Homère et de Virgile, un monument d'une impérissable renommée, un monument fait pour exalter l'orgueil d'une nation et exciter l'enthousiasme littéraire aussi longtemps que vivra la langue italienne. Mais nous n'en sommes plus aux époques, où la mémoire des grands noms dépendait de l'heureux hasard d'avoir été chantés par une grande lyre, et nous pouvons affirmer que, indépendamment de la *Jérusalem délivrée*, la gloire des Godefroy de Bouillon, des Tancrède et de leurs héroïques compagnons d'armes aurait traversé les siècles, accompagnée de l'admiration et de la reconnaissance des peuples.

Digitized by Google

VOYAGE EN CHEMIN DE FER

DE

LYON A LA CROIX-ROUSSE[1]

De omni re et quibusdam aliis.

VIII.

LA CROIX-ROUSSE.

L'accès de la Croix-Rousse, en débouchant du chemin de fer, est facilité par trois ouvertures ; en face de la gare on a pratiqué, dans la courtine des remparts,

(1) Voir la dernière livraison de la *Revue du Lyonnais*. — Des causes très-indépendantes de notre volonté nous ont empêché de donner *in extenso* le *Voyage en chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse*. Recherches historiques sérieuses récompensées par nombre de découvertes, excursions parfois un peu vagabondes, promptement ramenées à notre histoire locale, récit fait avec entrain, malice et gaîté, ont signalé à nos lecteurs ce voyage humouristique, où tout le monde a paru bien aise de suivre l'auteur. M. Saint-Olive en a fait une brochure qui va bientôt paraître. Nous nous hâtons d'en détacher encore un chapitre avant que l'ouvrage ne se trouve entre les mains de tous ceux qui aiment les vieux souvenirs de notre si pittoresque cité.

(Note de la Direction.)

Digitized by Google

une brèche qui permet d'entrer immédiatement; à droite se trouve la porte de la Croix-Rousse proprement dite, et à gauche, à une certaine distance, celle des Chartreux. A peine aurons-nous pénétré dans l'ancien faubourg, devenu aujourd'hui le quatrième arrondissement municipal de la ville de Lyon, que j'arrêterai un moment mon voyageur, pour lui faire remarquer l'aspect pittoresque des anciens remparts. La porte des Chartreux surtout, vue de la partie élevée du cours des Tapis, offre aux regards de l'artiste un charmant sujet de dessin. Le

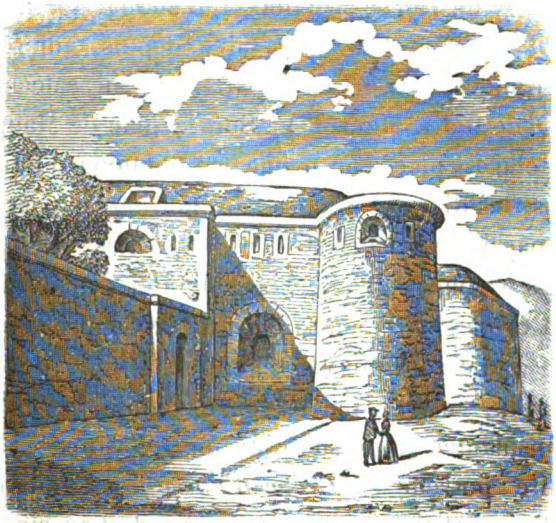

Courrier de Lyon a plusieurs fois demandé la démolition de cette ligne de fortifications, regardée comme une barrière inutile. Si l'on se pose seulement au point de vue utilitaire, je n'ai pas à contredire l'accomplissement de ce vœu; mais j'avoue que je ne trouve rien de plus laid que les maisons de sept étages, appelées sûrement à remplacer nos pittoresques remparts. En outre, je ne

Digitized by Google

pense pas que le gouvernement ait oublié l'histoire accidentée du pays des Voraces, et qu'il veuille se priver d'un moyen de répression contre certaines éventualités. Si la circulation exige que l'on ouvre de nouvelles portes, chacun approuvera l'accomplissement d'un désir raisonnable, et nous échapperons aux affreuses constructions, dont la hauteur et la banalité sont un sujet de chagrin pour tous les yeux d'artistes.

La Croix-Rousse dépendait autrefois de Cuire. Ce faubourg prit son nom d'une croix en pierre de Couzon, qui y fut élevée en 1560, à la suite d'une mission. Elle fut brisée en 1792, et rétablie depuis, non plus en pierre rousse, mais grise, appartenant au calcaire coquillier de notre Mont-d'Or. Sur le plan de Maupin de 1625, elle est placée au même lieu qu'aujourd'hui.

Jadis, les diverses parties du quartier étaient désignées par des croix de couleurs différentes : ainsi, outre celle qui a donné le nom à la localité, on rencontrait encore la *Croix-Noire*, sur le chemin de Caluire, au croisement d'une rue qui va rejoindre la route de Cuire. Cette croix, enlevée par la voie ferrée de Sathonay, a été transplantée au-dessus d'un mur voisin. Le chemin de Cuire possède sa *Croix-Blanche*, à l'embranchement d'un sentier fort escarpé, qui conduit au cimetière, et descend près de l'Ile-Barbe. Je présume que cette croix, restaurée en 1847, a succédé a celle désignée sur le plan du P. Ménestrier par le nom de *Croix de l'Ile*. Enfin, le carrefour auquel aboutit la rue d'Enfer est signalé par une *Croix de bois*. Cette dernière, dans cette position et fabriquée de matière combustible, semble défier les flammes de l'Enfer. Ce rapprochement me

Digitized by Google

paraissait devoir être le résultat de quelque légende ; mai je me suis mis vainement à la recherche des traditions locales. Heureusement que la Croix-Rousse n'est pas habitée seulement par des industriels, et un érudit du quartier m'a donné une très-raisonnable explication de cette singulière appellation, commune à un grand nombre de localités : elle vient probablement de *via inferior*, et dans le cas présent ladite rue est en effet un peu en contre-bas du terrain sur lequel repose l'église de Saint-Denis. Toutes ces anciennes croix sont élevées dans des carrefours : c'est que les imaginations populaires ont toujours mis la scène du Sabbat à la rencontre des chemins, et il est à présumer que la destination de ces signes sacrés était de protéger les passants, contre les malices du démon. On peut aussi penser que, dans l'antiquité, des cippes indicateurs de la direction des diverses voies supportaient des idoles, ou des emblèmes quelconques du paganisme, et que le christianisme vainqueur les remplaça par le symbole de sa victoire.

Les fortifications du plateau de la Croix-Rousse ont établi une démarcation parfaitement limitée entre la ville et le faubourg, et je vais faire l'histoire de ces vieux remparts, qui ne séparent plus que le premier arrondissement du quatrième, en donnant au cours des Tapis un aspect particulier.

Au commencement du XVIe siècle, les murs de la ville, de la Saône au Rhône, en passant par les hauteurs de Saint-Just, étaient achevés, et ceux de la Croix-Rousse, ou plutôt de la colline de Saint-Sébastien, restaient seuls à construire. Sous le règne de Louis XII, en l'année 1512, les Français, après une série de désastres

Digitized by Google

en Italie, avaient été forcés d'évacuer le pays. La situation devenant dangereuse, le roi ordonna d'élever des fortifications, dans la partie nord de Lyon, qui se trouvait sans défense. Il fut décidé que l'on démolirait le bourg Saint-Vincent, situé au-delà des fossés de la Lanterne, ou des Terreaux. Les magistrats de Lyon, alarmés d'un projet qui ruinait un quartier, firent au roi des remontrances ; mais elles ne furent pas écoutées. Le Consulat ne se tint pas pour battu, et fort heureusement les circonstances firent que Jean Perréal, jouissant d'un grand crédit à la cour, se trouvât à Paris. Il obtint la conservation du bourg Saint-Vincent, après avoir démontré combien les fortifications seraient mieux placées, en les reportant au sommet de la colline de Saint-Sébastien. En conséquence, on se décida à les construire sur ce point élevé, mais le travail ne fut pas très-actif.

En 1524, le maréchal Chabannes de la Palisse, gouverneur de Lyon, prescrivait au Consulat de s'occuper en toute diligence de l'achèvement des fortifications, et spécialement de celles de la montagne de Saint-Sébastien, commencées sous le règne précédent. Afin de stimuler le zèle des habitants, il prétendait avoir été averti que les ennemis voulaient prendre et piller la ville de Lyon. On s'occupa donc activement de ces travaux, que Perréal dirigea, de concert avec d'autres personnages, désignés par le roi et le gouverneur. On lit, dans le procès-verbal de l'assemblée consulaire du 28 mai 1524, que le sénéchal Henri Boyer demande que le contrôleur Jean de Paris, autrement dit Jean Perréal, allât visiter les travaux des murailles de la ville.

Digitized by Google

Antérieurement au temps présent, les questions d'argent ont toujours suscité de grosses difficultés; mais aujourd'hui le progrès a inventé la machine aux emprunts, et rien n'est plus facile que de puiser à la source des millions. Dans le XVIe siècle, il n'en était pas ainsi, et la dépense des fortifications ayant été mises à la charge des citoyens de Lyon, de longs débats s'engagèrent entre le Consulat et le Clergé, au sujet de la contribution à exiger de ce dernier, que l'on taxa à la septième partie des frais. Une répartition devint nécessaire entre les divers corps religieux, et le plus imposé fut le chapitre de Saint-Jean, qui dut payer 600 livres, tandis que l'archevêque n'en eut à sa charge que 300, et le curé de Saint-Vincent seulement trois : ce qui donne une idée de la richesse relative de ces contribuables.

En 1525, l'ouvrage ne faisait aucun progrès, interrompu qu'il était par le manque d'argent, et il paraît que malgré les ordres très-pressants du roi pour l'achèvement des remparts, il restait toujours beaucoup à faire en 1529. Cette année avait été marquée par la cherté du blé, suite naturelle d'une mauvaise récolte. Cependant il fallait trouver le moyen de créer de nouveaux revenus, pour exécuter les ordres de la Cour, et l'on fut obligé de recourir à l'impôt; ce qui occasionna une effroyable émeute, connue sous le nom de la *grande rebeine*.

La vraie cause de l'émeute consistait dans les intérêts particuliers, blessés par l'impôt mis sur le vin, et cependant les meneurs soulevèrent le peuple, en prenant occasion de la cherté du blé, et en dénonçant de prétendus accaparements. La multitude est toujours la même : on la met en mouvement quand on s'adresse à ses passions,

Digitized by Google

et alors le frein de la raison est absolument nul. Champier raconte qu'avant la *rebeine* le blé avait été d'un prix *assez hautain,* vingt-cinq sols le bichet. Postérieurement « et à cause de cette rébellion, le blé est monté à Lyon « en brief temps à trente-cinq sols tournois le bichet. » Pendant le règne de la Terreur, une multitude de prétendus accapareurs furent mis à la *lanterne* ou périrent sur l'échafaud; mais le froment était arrivé à un tel excès de rareté qu'un morceau de pain blanc passait pour une gourmandise aristocratique. La plupart des gens compromis dans l'émeute s'enfuirent en Savoie; cependant on en arrêta plusieurs qui emportaient des sommes considérables, « et spécialement un fut pris à Mézieux, à « trois petites lieues de Lyon, lequel avoit sur lui sept « cents francs ou plus de testons, qu'il disoit avoir pris « chez Gymbre, » un de ceux dont les maisons furent pillées.

En 1528, le roi ayant besoin d'argent voulut imposer la ville de Lyon pour une forte somme. Le consulat, obligé de faire d'énormes dépenses à l'occasion de l'établissement des remparts de la colline de Saint-Sébastien, chargea Hugues Dupuy, docteur, et Claude Gravier, notaire royal secrétaire de la ville, *d'aller en cour devers le roy,* et de faire des remontrances, basées sur l'impossibilité où se trouvaient les citoyens de Lyon de fournir une somme d'argent: « pour faire et continuer les clô- « tures, murailles et boulevards, ils ont tout pris sur eux, « car faut entendre que ladite ville est la plus pauvre de « déniers de ce royaume, qu'elle n'a pas trois cents francs « de revenus par an, qui n'est pas pour payer les officiers « ordinaires. » La situation financière de notre ville est

Digitized by Google

bien différente aujourd'hui, et les questions d'argent ne sont plus pour elle un sujet d'embarras.

Il est à présumer qu'après l'apaisement des troubles l'impôt sur le vin fut régulièrement perçu et que les travaux des fortifications continuèrent; cependant il paraîtrait qu'elles n'étaient pas achevées en 1543; car dans une quittance de vingt-cinq livres, donnée aux dames de Saint-Pierre, en date du 3 mars, il est spécifié que cette somme leur a été imposée, *pour aider à parachever les murs de Lyon*. Le fort Saint-Jean, qui domine la Saône, doit probablement son nom à sa construction, aux frais du clergé de Lyon.

Par des lettres patentes de l'an 1544, François Ier, informé que Charle Quint menaçait de s'emparer de Lyon, recommande l'achèvement des fortifications; il ordonne que le Vivarais et le Velay envoient des pionniers à cet effet, et que le Beaujolais, le Forez et l'Auvergne approvisionnent la ville de blé. En 1567, le seigneur de Soubise, commandant à Lyon, voulant activer les travaux, il fut décidé que les personnes, obligées de fournir des hommes, payeraient à l'avenir deux sols par semaine et par homme. Les étrangers, établis dans la ville, furent soumis à cette taxe, suivant leur fortune.

Les murs de la Croix-Rousse ont dû subir plusieurs modifications: ainsi dans le plan du P. Ménestrier, exécuté probablement d'après des documents officiels, la forme des bastions est entièrement polygonale. Postérieurement à cette première construction, des changements eurent lieu nécessairement, si la citadelle élevée en 1564 venait réellement se confondre avec les remparts, comme j'ai essayé de le démontrer. Sur la porte de la

Digitized by Google

Croix-Rousse, il existait une inscription ainsi conçue : *Henrico magno Franc. et Nav. regi christianissimo, invictissimo, ob securitatem publicam suis et exteris rest. coss. Lugd. pos. anno M. DC.* Cette dédicace indique une réparation ou addition faite en 1600, sous le règne d'Henri IV.

La porte de Saint-Sébastien ou de la Croix-Rousse, d'après ce que j'ai dit à l'occasion de la surprise de la citadelle, était très-passagère. En effet, avant l'ouverture du chemin de Saint-Clair, aujourd'hui cours d'Herbouville, la côte actuelle de Saint-Sébastien constituait le commencement de la grande route, qui conduisait en Bresse, en Franche-Comté et en Suisse. L'activité de ce passage est prouvé par le fait suivant : En 1595, Jean Dupré, conseiller en l'élection, et Jullien, huissier au bureau des finances, furent condamnés à mort, pour avoir cherché à soustraire la ville au pouvoir d'Henri IV, afin de la livrer au duc de Nemours. La sentence porte que, pour l'exemple, la tête du premier sera exposée près de la porte de Saint-Just, et celle du second près de la porte de Saint-Sébastien, après leur exécution en la place du Change. On voulait effrayer les ennemis du roi, et l'on choisit en conséquence deux portes, très-fréquentées par les voyageurs venant de l'ouest et du nord de la province. Je ferai remarquer à l'occasion de ces exécutions que la tolérance en matière politique n'existait guère autrefois. Ce qui le prouve, c'est qu'une ordonnance des échevins, en date du 23 mars 1591, défendait, sous peine de confiscation de corps et de biens, de mal parler du roi et de douter de sa conversion. Les protestants, maîtres de Lyon en 1562, avaient dans le même

Digitized by Google

décret proclamé la liberté des cultes et défendu de dire la messe. Les hommes sont toujours les mêmes; nos pères ont vu cette devise affichée partout: *liberté, fraternité ou la mort*, et dans un État voisin l'on pourrait citer de singuliers moyens employés pour donner la liberté à des provinces récalcitrantes. L'inconséquence est le lot ordinaire des partis, et quand on a vécu longtemps, il est bien difficile de ne pas tomber dans le scepticisme politique.

Les fortifications de la Croix-Rousse, heureusement pour notre ville, ne jouèrent qu'un rôle inoffensif jusqu'à la néfaste année 93. Après le siége et l'entrée de l'armée conventionnelle, les représentants du peuple, Couthon, Maignet, Laporte et Chateauneuf-Randon, par un arrêté du 11 novembre, ordonnèrent que les remparts fussent démolis. (Guillon, Révol. de Lyon, 2. p. 275.) La destruction ne fut pas complète, et quand vint la renaissance de l'ordre, les vieux murs de la Croix-Rousse subirent une restauration, qui leur permit de servir comme enceinte d'octroi. Le cours des *Tapis* n'était pas alors encombré de maisons, et la vue des bastions à moitié ruinés, que l'on avait du haut des talus ou *tapis* de gazon, présentait un aspect des plus pittoresques. Je crois me rappeler que les premières constructions, qui modifièrent si radicalement ce quartier, datent des dernières années de la Restauration, et furent établies sur la masse située à proximité de la porte des Chartreux. Le cours des Tapis servait le dimanche de promenade très-fréquentée; mais dans la semaine on l'abandonnait aux joueurs de mail, dont les exercices présentaient quelque danger pour les passants, qui ne s'aventuraient guère que sur la

Digitized by Google

partie la plus élevée du talus. La petite maison, qui constitue la mairie actuelle du 4e arrondissement, était alors occupée par le traiteur Lamberton, chez lequel les joueurs allaient satisfaire un appétit développé par une longue marche, nécessitée par les exigences de cet antique jeu, qui a une certaine analogie avec celui des *Discoboli*, encore en usage à Rome.

La révolution de juillet fut bientôt suivie de troubles alarmants, pour tous les hommes qui avaient généreusement rêvé l'alliance de l'ordre et de la liberté. Les évènements de novembre 1831 firent envisager l'avenir sous un aspect menaçant. Le foyer insurrectionnel s'étendit dans tous les quartiers, mais spécialement dans le faubourg de la Croix-Rousse, qui n'avait cependant pas encore pris tout son développement. A la suite de cette émeute, l'Administration jugea prudent d'adopter des précautions, en restaurant la ligne des fortifications, et les évènements d'avril 1834 donnèrent raison à sa prévoyance. Une insurrection républicaine fit de la ville un champ de bataille; mais le général Fleury, en sûreté dans la caserne crénelée des Bernardines, et maître de la position des Chartreux, neutralisa complètement la Croix-Rousse. (Monfalcon, Insurrect. de Lyon.)

La catastrophe fut alors simplement éloignée, et quatorze ans plus tard la révolution de 1848 donna gain de cause à l'opinion de ceux qui ne croyaient pas le peuple français mûr pour la liberté. Après la chute de la faible et libérale royauté de juillet, les Voraces, qui constituèrent la garde prétorienne de la république, s'établirent dans la caserne des Bernardines, et les meneurs de la Croix-Rousse, sans consulter l'autorité, entreprirent la démoli-

Digitized by Google

tion des remparts : le général intervint, mais vainement. Enfin après de nombreux pourparlers, les démolisseurs consentirent à suspendre l'opération pendant deux jours, pour laisser à l'Administration le temps d'organiser régulièrement cette œuvre de destruction. A cette occasion, le citoyen Emmanuel Arago fit afficher l'arrêté suivant, dont le style reflète parfaitement les idées du moment :

« Au nom du peuple! attendu que, s'il importe à la ré-
« publique française de conserver à la ville de Lyon
« toute sa force et tous ses moyens de défense, il im-
« porte également au gouvernement du peuple de ne pas
« laisser plus longtemps debout et menaçantes contre le
« peuple des murailles fortifiées, construites par la mo-
« narchie entre Lyon et la Croix-Rousse, à l'époque où
« la monarchie préméditait d'anéantir les travailleurs
« républicains; attendu que la destruction de ces mu-
« railles détestées se lie d'ailleurs intimement au projet
« de construction d'une plus vaste enceinte au delà du
« vallon de la Boucle, défendant à la fois la Croix-
« Rousse et Lyon, deux villes sœurs dont la réunion est
« depuis longtemps demandée par tous les citoyens; le
« commissaire du gouvernement provisoire dans le
« Rhône arrête : L'enceinte fortifiée qui s'élève entre
« Lyon et la Croix-Rousse sera démolie, à l'exception
« du fort Saint-Jean, jugé indispensable à la défense
« commune, et des casernes nécessaires au service de
« la république. Par dispositions ultérieures du gouver-
« nement provisoire, les terrains et bâtiments de cette
« enceinte seront utilisés dans l'intérêt du peuple. L'exé-
« cution du présent arrêté est confié au génie militaire,
« dont le travail commencera lundi 6 mars. L'ordre

Digitized by Google

« public, qui doit régner *solennellement* pendant l'exé-
« cution de cette grande mesure, est confié au zèle et au
« patriotisme de la garde nationale et à la sagesse du
« peuple. Ceux qui le troubleraient sont les ennemis de
« la république. »

Grâce à cet emphatique proclamation, le fort Saint-Jean fut sauvegardé; mais les officiers du génie, commis pour diriger les travaux, furent bientôt obligés de se retirer devant l'indiscipline des démolisseurs. Une immense quantité de gens de la campagne étaient arrivés, dans l'espérance d'un salaire élevé et facile à gagner. Le commissaire du gouvernement, effrayé lui-même du désordre, publia un second arrêté : « L'empressement des citoyens
« pour démolir les fortifications a amené à la Croix-
« Rousse une affluence tellement considérable, qu'il y a
« eu nécessité de suspendre ces démolitions pour empê-
« cher les accidents. Les citoyens de la Croix-Rousse
« qui ont réclamé la chute de ces fortifications, deman-
« dent aujourd'hui l'honneur de les démolir eux-mêmes,
« par dévouement à la république. Cette démolition ne
« comportant que trois jours de travail pour deux cents
« hommes au plus, il y a nécessité d'ouvrir ailleurs des
« ateliers de travail. Ces ateliers seront incessamment
« ouverts; déjà des mesures sont prises pour cela. Nous
« invitons tous les citoyens de la campagne à retourner
« à leurs travaux ordinaires : ils seront mieux rétribués,
« et leurs frères de la ville pourront obtenir le travail
« qu'ils réclament justement. »

On se rappelle que, dans les ateliers républicains, on n'aimait pas à se donner beaucoup de peine : les trois jours nécessaires pour l'entière démolition durèrent si

Digitized by Google

longtemps, que peu à peu la lassitude s'empara des travailleurs, et l'œuvre commencée resta inachevée. Au 15 juin 1849, les troupes, garanties par les restes des remparts et appuyées sur la caserne des Bernardines, continrent l'insurrection de la Croix-Rousse, qui ne put pénétrer dans la ville, et le soir fut complètement vaincue. A la suite de ces tristes évènements, la réaction contre le désordre, reprenant naturellement le dessus, les remparts furent rétablis plus solidement qu'auparavant, et aujourd'hui ils constituent une puissante ligne de défense. Espérons qu'ils ne seront d'aucune utilité, et que le fléau de la guerre civile n'apparaîtra plus parmi nous. (Annuaires du dép. du Rhône, 1849-50.).

Le grand faubourg de la Croix-Rousse (c'est ainsi que le qualifie l'Almanach de 1755) avait nécessairement une certaine importance relative, puisqu'il desservait les routes de Bourg et de Genève (1). Cependant, au commencement du XVIIe siècle, il n'avait pas encore d'église. Ce fut le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, (1613-26,) qui, voulant donner des secours spirituels aux habitants, y appela les Augustins réformés, connus à Paris sous le nom de Petit-Pères. (Alm. de 1755 et autres).

Paul Saint-Olive.

(1) Ce fut à la suite d'un arrêt du Conseil d'Etat, du 24 avril 1769, que l'on entreprit de construire le long du Rhône une route pour aller à Genève. Le perré, qui la garantit contre les ravages du fleuve, fut commencé sous la préfecture de M. d'Herbouville et achevé en 1824. (Cochard, Guide du voy. 1827.)

Digitized by Google

NOTICE

SUR

PIERRE-TOUSSAINT DECHAZELLE[1]

Par Feu F. ARTAUD,

Membre de l'Institut, Directeur du Musée de Lyon.

Pierre-Toussaint Dechazelle, né à Lyon en 1751, appartenait à une famille honorable, distinguée dans le commerce. Son père le fit élever à Senlis, dans le collége de Saint-Vincent, dirigé alors par un oncle maternel, qui voulut bien se charger de son éducation et lui donner des soins particuliers. Cet établissement ayant acquis beaucoup de réputation, les premières familles de la capitale s'empressèrent d'y envoyer leurs enfants. C'est avec ces écoliers de distinction que le jeune Dechazelle, doué d'une physionomie heureuse et spirituelle, prit les

(1) Cette notice sur Pierre-Toussaint Dechazelle provient d'un manuscrit laissé par feu Artaud, directeur des musées de Lyon, mort à Orange, le 27 mars 1838, à l'âge de 70 ans. La nièce de M. Dechazelle, Mlle Lise Brossat, décédée en décembre 1852, me permit de prendre copie du susdit manuscrit, et je pense aujourd'hui intéresser mes lecteurs en leur livrant un travail qui reflète parfaitement la fin du siècle dernier et le commencement du présent. J'ai beaucoup connu l'auteur de cette notice et celui qui en est l'objet, et je trouve dans la narration une grande vérité de couleur et de dessin. Le style un peu

Digitized by Google

bonnes manières, le ton affable, qu'il conserva toujours dans la société. Après avoir terminé ses études avec éclat, il fallut retourner à la maison paternelle et se choisir un état propre à faire son bonheur. Un goût prononcé pour les beaux-arts décida le jeune homme à suivre la carrière du dessin, relative aux manufactures lyonnaises, laquelle était alors une des plus brillantes et des plus lucratives. Cette éducation pittoresque était fort dispendieuse, attendu qn'il fallait faire ses études à Paris, sous les maîtres habiles qui dirigeaient les Gobelins. Heureusement qu'un professeur distingué de la capitale vint se fixer à Lyon et y fut nommé peintre de la ville pour les fleurs, comme Nonote l'était pour la figure. M. Douay, élève du fameux Baptiste, avait comme lui, dans le dessin des fleurs, un trait ferme et arrêté, qui était favorable à l'exécution des étoffes de soie. Ce digne artiste, plein de douceur et de bonté, ne tarda pas à composer une école dont les progrès se firent remarquer en peu de temps. Le jeune Dechazelle,

naïf d'Artaud ne manque pas de charme, et jamais on ne pourrait mieux appliquer l'axiôme : le style, c'est l'homme. Les rapports entre les deux amis ont été tellement intimes que l'on fait la lecture d'une double biographie. Les arts et l'industrie de notre ville y sont représentés par des détails remplis d'intérêt ; l'histoire politique y a sa place terriblement marquée, et la reconstruction de l'administration, après le règne de la Terreur, nous apprend que tout était à refaire, quand arriva la renaissance de l'ordre.

Un éloge d'Antoine-François-Marie Artaud a été prononcé, par feu J.-B. Dumas, dans la séance publique de l'Académie de Lyon, du 15 mai 1839 (brochure in-8° de 44 pages). J'y renvoie les lecteurs qui désireraient de plus amples détails sur le fondateur des musées de Lyon. P. S.-O.

Digitized by Google

après avoir fait ses études de la figure sous Nonote, fut un des élèves les plus assidus et les plus intelligents de cette nouvelle école, au point d'en être le principal ornement. Bientôt il s'attira l'estime et l'affection de son maître, qui le chérissait comme le fils le plus tendre. Aussitôt ses études terminées, son respectable protecteur voulut le placer chez un des fabricants les plus renommés de Lyon, lequel était son ami intime. Toutefois, cette ancienne maison de commerce, quoique jouissant d'une grande réputation, commençait à avoir le goût un peu suranné ; M. Douay comprit fort bien que son disciple chéri serait un jour dans le cas de remonter cette vieille machine et de la placer au premier rang. En conséquence, il invite son ami, M. Guyot, à recevoir ce jeune homme dans son magasin et à l'attacher à ses intérêts. Admis d'abord dans un cabinet particulier pour y composer ses dessins, le chef de la maison, plein d'égards pour son recommandé, lui faisait de fréquentes visites, espérant chaque jour voir sortir de son crayon quelques compositions nouvelles et hardies ; mais le jeune artiste, quoique habile à imiter la nature, ne pouvait point encore remplir l'attente de ses chefs, vu qu'il n'avait pas l'expérience nécessaire. De là naquit une espèce de froideur à son égard. Le jeune dessinateur, blessé du peu de cas qu'on faisait de son talent, retourna chez lui désespéré et de dépit il prend la résolution de se jeter dans un monastère. Comme il montait à Saint-Just d'un air égaré, le hasard veut qu'il soit rencontré par son bienveillant protecteur, qui lui demande où il va avec tant de précipitation. « Je vais..., dit le jeune homme les larmes aux yeux, trouver le supérieur des Génovéfains et em-

Digitized by Google

brasser la vie religieuse, car je vois que je ne suis bon à rien, et je me sens indigne de vos bontés. » Alors il raconte à M. Douay l'affront qu'il a reçu dans la maison où il l'avait placé et le chagrin qu'il en éprouve. « Vous êtes un enfant, lui dit le bon maître; venez avec moi, nous arrangerons cette affaire. » En effet, on retourne chez le vieux fabricant. M. Douay se plaint du peu de cas qu'on a fait du sujet précieux qu'il avait procuré, et de ce qu'on n'a pas la patience d'attendre les prémices de ce jeune arbuste (c'était son expression). Enfin, cédant aux instances du respectable professeur, on consent à reprendre le jeune homme et à l'essayer encore pendant quelque temps. Un mois s'étant écoulé, le fils Dechazelle s'était appliqué à faire des études de fleurs d'après nature et en avait tapissé les murs de son cabinet. Le chef de la maison étant venu le visiter, surpris de cette collection agréable, lui demande d'où il l'a tirée. « Ce sont mes ouvrages que je viens de terminer, dit-il d'un ton digne. — C'est très-bien, mon cher monsieur, continuez de la sorte, et il ne vous manque plus que l'expérience de la fabrication ; nous tâcherons de vous la faire connaître. » Ces paroles rassurantes ranimèrent le zèle du jeune artiste, qui chaque jour faisait des progrès étonnants dans son art.

Il y avait dans le même magasin un dessinateur en chef, d'un âge mûr. C'était un homme du monde, à belles manières, aimant les plaisirs et la grande société. Charmé de trouver sous sa main un aide habile et complaisant, il tâche de le façonner au plus vite, pour avoir plus de temps à donner à ses amusements. Souvent, pressé de se rendre dans quelque réunion de salon, il

Digitized by Google

trace à la hâte, seulement au crayon, sur un papier réglé, la disposition des sujets qu'il veut traiter, indique les couleurs et l'effet, mais avec tant de précipitation que le jeune homme avait peine à se rendre compte de ce qu'il venait d'entendre. Toutefois, brûlant du désir de se rendre utile, le dessinateur novice faisait tous ses efforts pour répondre à l'attente de celui qui voulait bien le former. Il ne tarda pas à comprendre qu'à force d'être employé d'une manière utile, il ne resterait pas longtemps sans voir se développer toutes les ressources de son talent. Cependant, l'imprudent dessinateur en chef, trouvant commode de briller aux dépens de son élève, se livrait de plus en plus aux plaisirs de la société. Il pensait que, sans son secours, ce nouvel aide ne pourrait se soutenir dans la carrière qui lui était frayée, et qu'il le tiendrait toujours en sous-ordre. D'après cette idée, voulant profiter de la circonstance, il osa demander à ses chefs une forte augmentation de traitement. Comme l'intérêt rend le fabricant très-clairvoyant, on questionne le jeune dessinateur, qui se tenait à l'écart pour ne pas nuire à son maître; on lui demande si ce n'est pas lui qui a fait tels et tels articles; il répond que c'est vrai, mais avec le secours et les idées de son guide. Celui-ci ayant été sollicité pour entrer dans une maison rivale, avec un traitement beaucoup plus fort, met le marché à la main de ses chefs et se retire. Le fils Dechazelle, désolé de la perte de son mentor, plaidait pour lui; il craignait de ne pouvoir se soutenir sans ses conseils. Il conjure ses chefs de ne point le laisser partir; mais l'affaire étant décidée, on fut inexorable, et l'on promit au jeune homme, pour le consoler, une augmentation de traite-

Digitized by Google

ment et un intérêt dans les affaires, qui venaient d'être renouvelées sous le nom de Guyot et Germain. C'est alors que M. Dechazelle, à peine âgé de dix-huit ans, sentant toute l'étendue de ses devoirs, se trouva forcé de prendre son essor et de répondre à la bonne opinion et à la confiance que l'on avait en lui. Ne pas réussir eût été le plus grand des affronts. Dès ce moment, portant seul le poids du fardeau, il redouble d'efforts; il renonce à tous les plaisirs du jeune âge. Enfermé du matin au soir dans son cabinet, il médite, il cherche, il compose, et plus souvent il efface. N'ayant pas pratiqué le mécanisme du métier, il sent combien il éprouve de difficultés. Alors il consulte les maîtres ouvriers, se fait expliquer la combinaison de l'étoffe et le résultat de son dessin. S'il reçoit des conseils, il propose à son tour des moyens nouveaux auxquels on n'a pas songé. Enfin, les progrès que fit notre jeune artiste dans sa nouvelle carrière furent si grands, qu'au bout de deux ans les affaires de sa maison de commerce doublèrent et acquirent une telle réputation, que tous les commissionnaires allemands voulurent avoir de ses étoffes, qui portaient un cachet d'originalité fort agréable. Ces messieurs furent fort étonnés de voir que les articles du jeune Dechazelle étaient enlevés aux foires de Leipsick et de Francfort, tandis que ceux des autres maisons de commerce avaient peine à s'écouler. Un succès si bien mérité valut à son auteur une association et un intérêt égal à celui de ses chefs. Dès lors, sa fortune s'agrandit. Il en profita pour faire de fréquents voyages dans la capitale, mettant à contribution tous les objets d'art, augmentant ses collections de livres et de tableaux, et établissant des

Digitized by Google

relations avec les marchands de nouveautés. Sa figure prévenante, son esprit orné et gracieux le firent accueillir de tout ce qu'il y avait de mieux en ce genre, et il apporta à ses co-associés bon nombre de commissions. D'autre part, les commissionnaires allemands les plus renommés prenaient plaisir à traiter avec lui et à lui communiquer leurs idées. Il les comprenait tellement, il savait si bien ce qui leur convenait qu'on finissait par ne plus lui prescrire le genre d'étoffe qu'on désirait. Quelquefois les commissionnaires de Lyon refusaient d'envoyer ses marchandises, attendu qu'ils les trouvaient bizarres et de mauvais goût. « Envoyez-les toujours, disait M. Dechazelle, et puis nous verrons. » Effectivement, les négociants d'Allemagne, plus connaisseurs du genre de l'artiste de Lyon, ne tarissaient pas sur les éloges de ces envois.

Ainsi, variant les commissions de tous, aucun d'eux ne pouvait se trouver en concurrence à la même foire. On lui avoua même qu'on avait besoin d'une pacotille de ses étoffes pour en faire écouler d'autres moins précieuses. Voulant donner une idée de son talent, nous dirons que dans un temps on faisait des gilets brochés, dont les sous-poches avaient un sujet historié. Ceux de M. Dechazelle se faisaient remarquer autant par l'agrément de la composition, la beauté des nuances, que par le fini de l'exécution. Tout en le complimentant sur ce genre d'ouvrage, les commissionnaires d'Allemagne lui disaient toujours : Vos gilets sont trop courts. Il répondait à cela : Ces Allemands sont donc des géants ? Enfin, il avait appris que l'on avait imaginé de couper les sous-poches de ces gilets pour les vendre à part et

Digitized by Google

fort cher, comme objet de curiosité, tandis que le reste de l'étoffe se débitait également bien. L'esprit de M. Dechazelle était si fécond, si ingénieux pour les nouveautés, qu'il surprenait sans cesse les acheteurs par la hardiesse et l'éclat de ses compositions. Le genre de dessin qui le distinguait était un effet piquant, une combinaison de nuances toute particulière, qui faisaient rivaliser ses ouvrages avec la peinture même. Aussi l'appelait-on le Flamand des étoffes nuancées, le Raphaël de la fabrique lyonnaise. Chaque année, il préparait, pour l'arrivée des commissionnaires du Nord, des compositions nouvelles, suivant le goût de chacun. Il tenait ces objets enfermés dans une armoire du magasin, et quand on lui demandait s'il avait quelques échantillons nouveaux, on était surpris et l'on donnait des commissions immenses. Un jour, le baron de Geramb s'aperçut que M. Dechazelle cachait une pièce d'étoffe dans son placard. « Que faites-vous ? lui dit-il ; permettez-moi de voir ce que c'est. » Après beaucoup d'insistance, le jeune homme répondit : « Je n'ai rien de caché pour vous, mais j'ai peur que vous vous moquiez de moi ; tenez, la voilà ! — Comment ! dit le baron, homme de goût, c'est barbare, mais c'est *souperbe !* Je veux que toutes mes commissions en tentures, en robes, en mouchoirs, en vestes, soient dans ce genre. » Effectivement, le succès fut complet, puisqu'aux foires d'Allemagne on se disputait pour avoir de ces étoffes. Cette circonstance porta le baron de Geramb à se lier d'amitié avec M. Dechazelle et à lui faire des propositions dans l'intérêt de son négoce. Le jeune dessinateur refusa, dans la crainte de tomber de trop haut en cas d'accident. D'ailleurs, il

Digitized by Google

n'avait rien à envier dans son commerce, qui allait toujours croissant et auquel il ne pouvait suffire. Tout ce qui résulta de ces offres, c'est que le baron promit des commissions magnifiques et continues, sans prix limité, à condition que M. Dechazelle ne travaillerait que pour lui, et qu'il ne montrerait ses articles à personne. Ces propositions étaient trop avantageuses pour être refusées, et ce fut de là que data la fortune toujours croissante de l'habile fabricant. Sans cesse en contact avec son patron et son ami, il méditait et il imaginait avec lui les moyens les plus propres à faire des choses extraordinaires. « Prenez, disait le baron, la soie, l'or ou l'argent à pleines mains, et faites-moi du beau. » Qu'on juge si un pareil langage devait produire un heureux résultat chez un artiste qui avait au plus haut degré le génie de la fabrique. M. de Geramb était d'autant plus autorisé à le tenir qu'il était chargé exclusivement des ameublements de la cour de Russie. Dès lors M. Dechazelle, n'ayant plus à s'occuper du soin de satisfaire aux demandes des commissionnaires d'Allemagne, travailla sans interruption, dans le silence du cabinet, en faisant des chefs-d'œuvre ignorés de ses concitoyens; en sorte qu'à Lyon on n'entendit plus parler de son talent, tandis qu'en Pologne, en Russie, en Allemagne, on admirait ses plus beaux ouvrages. Ce qui contribua le plus à enrichir la maison de commerce de M. Dechazelle, ce furent les ceintures, imitées des Turcs, que portaient alors les riches Polonais. Ces étoffes avaient tellement le cachet oriental qu'il ne fut pas pas possible de s'apercevoir qu'elles avaient été fabriquées en France. Pendant longtemps, M. Dechazelle s'occupa exclusivement de ces

Digitized by Google

objets, auxquels, disait-il, il était redevable de la plus grande partie de sa fortune. On lui envoyait des modèles de Constantinople, des échantillons de la Perse, de la Chine, etc., afin de mieux s'identifier avec le genre des tissus de ces pays. On trouvait avantage à les faire fabriquer à Lyon, en ce qu'ils étaient plus beaux et à meilleur marché. La manufacture de M. Dechazelle, étant parvenue au plus haut rang de splendeur et de célébrité, lui procura des liaisons extrêmement précieuses. Ami passionné des arts, et se livrant dans ses moments de loisirs à la peinture des fleurs et à la musique, sa maison était le rendez-vous des artistes les plus distingués. Les bons acteurs d'alors ne brillaient pas moins sur la scène que dans les salons de la haute société. Ceux qui de la capitale venaient en province prenaient plaisir, en séjournant à Lyon, à passer des soirées chez M. Dechazelle. Aussi voyait-on arriver chez lui les Lekain, les Larive, les Gretry, les Sainval, les Saint-Aubin, les Dugazon, les Rotrou et autres célébrités du temps.

F. Artaud.

(*A continuer*).

Digitized by Google

MOSAIQUES D'UN RÊVEUR.

(Suite).

I.

Il n'y a au monde, contre les grandes douleurs morales, que deux remèdes efficaces : le travail d'abord, et les souffrances physiques ensuite.

Tout a été dit sur le baume que le travail, le saint travail, renferme pour les âmes blessées.

Mais on ne connaît pas assez quel énergique réactif se trouve dans les souffrances physiques contre les chagrins moraux. Il y a là une sorte d'homéopathie, qu'on ne saurait trop conseiller.

Voyez cet homme riche, comblé des faveurs de la fortune. Son corps ne souffre jamais ; il est environné de toutes les jouissances de la vie et du bien-être physique le plus complet.

Et cependant, toute sa personne est empreinte d'une profonde tristesse ; les signes d'une incurable douleur se lisent sur ses traits ; son front est chargé de nuages ; son regard, éteint par les larmes, est constamment incliné vers la terre.

Il marche à l'éthisie ; l'atonie enchaîne ses membres, et la désorganisation envahit progressivement sa machine.

Une profonde douleur possède cet homme ; son âme est atteinte dans ses sources les plus cachées.

Eh bien ! trouvez le secret d'arracher cet homme à son lit de plume, à ses lambris dorés, à sa table somptueuse. Embarquez-le sur un navire ; faites-le voyager dans des contrées rudes et primitives, en Sibérie, en Californie, en Aus-

Digitized by Google

tralie, dans les forêts vierges de l'Amérique du Sud. Laissez-le livré à lui-même dans ces régions où l'homme est constamment en lutte avec la nature pour la dompter. Faites-en un soldat, un marin, un pionnier; qu'il ait froid et chaud; qu'il ait faim et soif; qu'il couche sur la dure, à la belle étoile; qu'il soit astreint à tendre toutes les facultés de son esprit et tous les ressorts de son corps pour conquérir un abri fugitif ou une nourriture grossière.

Faites cela et vous aurez guéri cet homme. Au bout de trois ans de ce régime, les plaies de son cœur seront cicatrisées.

C'est que l'impérieuse et exigeante brutalité des besoins matériels laisse peu de place à l'expansion des douleurs morales, et il n'est pas au monde de meilleure panacée pour la guérison de l'âme que les châtiments infligés au corps.

C'est ainsi que se comprennent les merveilles de pénitence et de mortification accomplies par les ascètes : ils tuaient le corps pour vivifier l'âme. Sur ce point, comme sur tant d'autres, l'Eglise, en érigeant en précepte la mortification corporelle, se rencontre et s'accorde avec la philosophie pure.

II.

Pour les âmes délicates et généreuses, il y a, dans la nature humaine, une imperfection saillante qui les touche, les choque et les afflige tout particulièrement, c'est le caractère éphémère, l'essence fugitive de la douleur.

L'homme a bien la volonté, mais non la puissance d'éterniser ses douleurs. Ainsi, la mort vient de vous enlever un être chéri dans lequel toutes vos affections s'étaient concentrées. Son départ laisse pour vous dans la nature entière un vide effrayant, une désolation morne et implacable. Tout vous semble insupportable et odieux. Vous éprouvez un ar-

Digitized by Google

dent besoin de le suivre au-delà de cette terre, et d'aller partager son sort, quel qu'il soit, dans le monde invisible où le trépas l'a lancé. Désolé de ne pouvoir franchir la mystérieuse barrière qui vous sépare de lui, vous faites du moins le serment de conserver toute votre vie dans vos yeux les larmes amères que vous ne voulez pas tarir, de vous réfugier éternellement dans votre deuil, comme dans une tombe anticipée, et de rester vêtu pour toujours de cette douleur qui vous est à la fois chère et cruelle. Vous vous sentez profondément humilié et courroucé à la seule pensée que vous puissiez vous trouver un jour consolé et guéri, et vous protestez avec indignation contre l'oubli futur.

Puis le temps passe ; les jours, les mois et les années s'écoulent emportant, débris par débris, cet édifice de douleur que vous vous étiez construit. Vous vous raidissez en vain ; vous avez beau lutter contre cette ruine; il vient un jour où votre souffrance n'est plus que l'écho vague et lointain d'un passé qui s'efface. La cicatrice est faite, la plaie est fermée. Vous avez honte de vous-même, mais l'œuvre de l'oubli est consommée, et c'est à peine si, aux heures de solitude et de recueillement, le souvenir du mort tant aimé passe sur votre âme comme une ombre fugitive.

Voilà l'homme.

On s'explique, en présence de cette loi naturelle, le sacrifice des femmes de l'Inde s'immolant sur le bûcher de leurs maris, et celui de ces héros barbares qui se tuaient pour ne pas survivre à leurs frères d'armes. Il y avait là une grande idée. C'est prévoir l'oubli fatal, involontaire, inévitable, et le prévenir par l'immolation de soi-même.

Tout ceci n'empêche pas qu'en thèse générale, la fragilité de la *douleur* ne soit un grand bienfait de la Providence. Que deviendrait la masse des hommes si elle était incurable? Cette fragilité qui semble une profanation et un sacrilége à

Digitized by Google

quelques âmes délicates, n'est qu'une des manifestations de la grande loi de l'équilibre universel.

III.

O toi, que les anciens appelaient l'*Olympe*, que les Scandinaves nommaient *Wallalah*, que les fils du Coran saluent sous le nom de *Paradis*, que les Chrétiens appellent et désirent sous celui de *Ciel* ! Séjour immortel, asile des délices infinies, Océan des jouissances éternelles et sans bornes, rémunération des justes !.... Qu'es-tu? quelle est ta nature, ta forme et ta manière d'être ? En quoi consiste le bonheur sans nom promis à ceux qui te verront ?... Ce bonheur tel qu'aucun œil ne l'a vu, que nulle oreille ne l'a entendu, et que nul esprit n'a pu le comprendre?

Dis ; parle ; réponds !

Mais non ; le silence et la nuit t'environnent, et tu restes muet.

Oh ! sphinx ! oh ! secret insondable ! oh ! abîme ! gouffre et vertige !

S'il était donné au regard humain de percer un instant tes voiles, oh ! mystérieuse et radieuse sphère, il me semble que tu nous chanterais avec les mille harpes d'or de tes séraphins cet hymne que les langues de la terre sont impuissantes à traduire :

« Venez à moi, vous tous qui avez beaucoup vécu par la pensée et l'intelligence, vous, qui possédés de la nostalgie de l'infini, avez consumé vos jours à la recherche de l'absolu ; venez, venez ! et dans la perception immense et complète, dans la vision éclatante de cet absolu tant cherché, étanchez cette soif inextinguible qui brûlait vos lèvres. Ces secrets introuvables de la nature et de la création; cette har-

Digitized by Google

monie des mondes dont vous poursuiviez la loi ; ce dernier mot des choses que vous avez tant rêvé ; possédez-les maintenant, étreignez-les comme l'avare étreint son trésor périssable, et répétez, avec le chœur innombrable des élus, ce grand cri que proféra un jour le prince des poètes, et qui sonne dans les oreilles humaines comme un écho venu d'outre-Ciel : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas.*

IV.

Il y a deux sortes de chanteurs.

Ceux d'abord qui possèdent naturellement une belle voix, et qui, ayant appris à la conduire et à la maîtriser, en tirent tout le parti possible, mais ne sentent que médiocrement ce qu'ils chantent. Ceux-là sont les beaux chanteurs, les chanteurs classiques ; ils sont toujours corrects et égaux à eux-mêmes, éprouvent peu de défaillance, sont constamment applaudis et durent longtemps.

Pour eux, le chant est une affaire de larynx et d'étude ; c'est une leçon toujours bien apprise et bien sue ; mais l'influence du cœur et du cerveau est nulle sur leur voix.

Il existe en revanche une autre classe de chanteurs, essentiellement journaliers et fantasques, sur la voix desquels les impressions cérébrales ont au contraire une influence toute puissante.

Ceux-ci sont les chanteurs d'*inspiration*. Ils ne chantent bien que ce qu'ils sentent très-vivement. Leur voix dépend tout entière des vibrations du cerveau et du système nerveux.

Aussi les trouve-t-on d'une inégalité étrange et inexplicable pour qui n'a pas observé ce fait. Tel jour, alors qu'ils auront dans la tête une exaltation passagère, ou devant eux un auditoire sympathique, ils chanteront d'une manière di-

Digitized by Google

vine ; tel autre, au contraire, s'ils sont mal disposés ou n'ont pour auditeurs que d'indifférents Béotiens, ils ne feront entendre que des accents vulgaires, ternes et sans chaleur.

Les moyens vocaux de ces chanteurs, qui sont ordinairement assez restreints, arrivent, sous l'empire de fortes émotions, à des proportions inattendues et prodigieuses. Tel d'entre eux m'a fait, dans de certaines occasions, beaucoup plus de plaisir que les chanteurs classiques.

Je ne sais si les physiologistes ont remarqué cette influence du cerveau sur le larynx ; s'ils ne l'ont pas fait, je la signale à leurs observations.

Maurice SIMONNET.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

—

Me DE MAGNEVAL.

Encore une tombe qui se ferme sur l'un des plus dignes représentants du barreau lyonnais.

Me Claude-Marie-Gabriel de Magneval, avocat, ancien bâtonnier et vice-président de la Société des Amis-des-Arts, est décédé le 17 juillet.

Il était né en 1798. Son âge permettait donc à sa famille et à ses amis d'espérer pour lui de longs jours encore. Mais comme Margerand, Me de Magneval a succombé, en quelque sorte, à la barre. Le 8 juillet, déjà faible et souffrant, il allait encore à Vienne, plaider dans une affaire importante et difficile dont l'étude éprouva cruellement sa santé et brisa les derniers ressorts de sa frêle nature.

Fils d'un ancien député de notre cité, Me de Magneval terminait à peine ses études de droit, lorsque la mort de son père vint lui enlever un solide appui et les espérances du plus bel avenir. Mais libre d'ambition, dédaigneux de tout ce qui pouvait gêner son indépendance et amoindrir la dignité de son caractère, il se livra, dès le premier jour, à ce travail persévérant qui devait faire de lui l'un des jurisconsultes les plus éminents du barreau de Lyon.

Personne peut-être n'avait plus étudié et pénétré davantage dans le champ si vaste de la science du droit. Il n'était presque pas de questions qu'il n'eut abordées dans le cours de sa longue carrière et élucidées dans de savantes consultations que l'on venait souvent lui demander de fort loin. Mais ses clients n'avaient pas seuls recours à ses lumières. Ses confrères, qui n'ont jamais trouvé son obligeance en défaut, faisaient fréquemment appel à son expérience et à sa vaste érudition, certains de trouver une réponse sûre et toujours prête.

Digitized by Google

Me de Magneval demeurera longtemps dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu, comme la personnification la plus accomplie des traditions du barreau. Sa réputation d'homme de bien et son exquise délicatesse étaient connues de tous. Un mois à peine avant sa mort, un jeune fonctionnaire sollicitait l'honneur de lui être présenté, uniquement pour rendre un hommage désintéressé à l'honorabilité de son caractère.

Mais sa modestie redoutait de tels hommages, et son âme délicate fuyait le bruit et le grand jour. Pour apprécier toute la valeur de cette nature d'élite que rehaussait une courtoisie de gentilhomme, il fallait surtout le cercle intime de l'amitié et de la famille. C'est là que son excellent cœur était à l'aise et que l'on goûtait la rare distinction de son esprit.

Depuis quelques mois, il semblait vraiment que Me de Magneval avait le pressentiment de sa fin prochaine. Vivement impressionné de la perte successive de ses vieux amis : Genton, Vincent de Saint-Bonnet, Margerand, Frappet, nous lui avons, à plusieurs reprises, entendu parler de la mort avec un calme qui alliait à un stoïcisme antique toute la résignation du chrétien : « Quand il plaira à Dieu, disait-il, je suis prêt... » Ces sentiments de douce quiétude ne l'ont pas abandonné jusqu'au dernier moment. Et il est mort, laissant à tous ses jeunes confrères l'exemple de son amour du travail, et de l'honorabilité de sa vie entière qui semble nous prouver que l'existence la mieux remplie n'est pas toujours celle qu'ont illustrée les honneurs et les fonctions publiques, mais celle qui renferme l'enseignement des plus belles vertus.

A. Vachez.

Digitized by Google

BOUTADES.

L'envie se soulage de l'admiration qu'on a pour les hommes supérieurs en leur trouvant des ridicules.

—

Les fabricants de prospectus de nombre d'entreprises me semblent des araignées tissant leurs toiles.

—

Le présent fait regretter le passé en attendant que l'avenir fasse regretter le présent.

—

Pour une vertu qui nous fait marcher, combien de vices nous font courir !!

—

L'homme d'argent a rarement un cœur d'or.

—

L'usurier comme le vésicatoire ne prête son secours qu'à la condition d'enlever la peau.

—

Il en est des mauvaises intentions comme des écus ; pour les prêter aux autres il faut les avoir soi-même.

—

Le cœur des femmes est un livre dont les pages ne sont jamais coupées aux endroits les plus intéressants.

—

Certains égoïstes ont cela de bon, qu'ils disent trop souvent du bien d'eux-mêmes pour avoir le temps de dire du mal des autres.

—

Dieu peut-être nous créa faibles pour qu'il pût être clément.

—

Comme nous serions meilleurs si nous mettions à diminuer nos *poutres* le temps perdu à grossir les *pailles* d'autrui !

—

On ne loue guère les autres que tout juste ce qu'il faut pour qu'on ne les croie pas supérieurs à nous.

—

Il est des gens polis mais froids, durs ; ils rappellent le marbre et semblent n'avoir pas plus de sang que lui dans leurs veines.

—

On est sans cesse trop religieux pour ceux qui ne le sont pas assez.

—

J. Petit-Senn.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Nous nous sommes plaint souvent de la difficulté de trouver des documents historiques exacts, des faits vrais, des dates justes; il semble que la plupart du temps l'histoire ancienne ait été écrite par des poètes et l'histoire moderne par des romanciers.

De nos jours, où les arts du dessin prêtent un si large concours à la plume de l'écrivain, le péril n'est pas moins grand ; partout l'erreur se glisse, l'à peu près domine, la fantaisie triomphe et l'homme d'études dérouté, en voyant comment on défigure les faits contemporains, en vient à douter en masse du passé.

Quels services ne rendraient pas les journaux illustrés, si, moins pressés et plus sévères, ils n'admettaient que des représentations exactes et des vues ressemblantes; mais que pour connaître une fête ou une catastrophe on ouvre deux de ces feuilles, une si grande différence règne entre leurs magnifiques dessins qu'on se demande volontiers si jamais les artistes ont vu les lieux, les faits ou les événements qu'ils ont eu l'intention de représenter.

Que de batailles et de naufrages faits à la hâte dans le silence du cabinet, quand on ne se contente pas de changer l'inscription au bas d'une vieille bataille ou d'un vieux naufrage !

La terrible catastrophe qui a épouvanté Lyon le mois dernier ne pouvait manquer d'exercer le talent de nos artistes en illustrations. Le premier, dès le 23 juillet, *l'Univers illustré* représentait sur une rivière qui n'était pas la Saône, près d'un pont qui certainement n'était pas le pont de Nemours, en présence d'un quai qui n'était pas le quai Saint-Antoine, le naufrage d'une foule immense précipitée, de l'avant à l'arrière, et dans toute sa largeur du haut d'un grand bateau à roues sans cabines qui ne ressemblait en rien à la *Mouche* n° 4, léger bateau à hélice dont la construction avait un type particulier.

Mieux servi, *le Monde illustré* s'emparant d'une vue du coteau de Fourvière par Joguet, a jeté sur la Saône, sur notre véritable Saône, une *Mouche* dont la barrière brisée laisse tomber dans le gouffre ses voyageurs. Malheureusement l'artiste s'est trompé de numéro et

Digitized by Google

pas dessiné le n° 4 qui diffère notablement de son modèle ; puis par je ne sais quel accident, la photographie de Joguet ayant eu à souffrir en route, le graveur n'a su comment terminer le clocher de Fourvière, et a imaginé quelque chose de gothique inachevé, et enfin, dernier trait au tableau, la cathédrale de Saint-Jean a encore, en 1864, son petit toit en tuiles creuses. Si les archéologues de l'avenir trouvent jamais cette planche isolée, à l'aspect de l'ancienne toiture de notre métropole, ils classeront certainement l'évènement du 10 juillet avant 1862 et ce ne sera pas la faute de leur science et de leur sagacité.

L'Illustration, venue plus tard, n'a donné que le 30 juillet un dessin de la catastrophe, mais elle avait une vue vraie, d'autant plus vraie qu'elle lui avait été adressée par un de nos plus sérieux dessinateurs: c'est bien, cette fois, la *Mouche* n° 4, le pont de Nemours et le vieux quai de Bondy; seulement, les graveurs parisiens ont exagéré la forme et la pesanteur de la barque et pour apposer leur cachet à l'œuvre provinciale ils ont jugé à propos d'ajouter quelques pieds en l'air beaucoup trop gais pour la circonstance. Nous ne rappellerons pas les affreuses planches vendues à 10 centimes dans les rues, mais qui dira à nos neveux que *l'Univers illustré* a fait de la fantaisie sans conscience, que le *Monde illustré* a utilisé de vieux matériaux et qu'il faut chercher ailleurs la vérité qui doit éclairer l'histoire?

— « Les rives de la Saône présentent aux numismates et aux archéologues une mine féconde; toutes les fois qu'il s'y exécute des travaux on découvre des bijoux, des médailles, témoins muets ou débris de la civilisation gallo-romaine.

Sur le territoire d'Arbigny, des ouvriers qui construisent la digue du pont projeté à Uchizy, ont trouvé dernièrement, dans des fouilles, un anneau d'or, figuré par un serpent dont la tête et la queue, croisées au sommet et ornées de leurs écailles, sont d'un beau travail.

A Sermoyer, dans une terre dénommée *sous la ville*, où l'on a déjà mis à découvert des ruines d'habitation et des débris de poterie et de tuiles romaines, il a été trouvé un autre anneau d'or dans lequel est très-habilement serti un jaspe sur lequel est gravé un sacrificateur tenant d'une main une urne et de l'autre une couronne.

Sur un autre point de la rive gauche de la Saône, on a trouvé un autre anneau tout semblable de forme, dont le jaspe représente avec une grande perfection un Neptune armé d'un trident ou peut-être un sagittaire : la tête et les bras de l'homme, le corps et la queue du poisson sont gravés avec un art remarquable.

Digitized by Google

La forme de ces anneaux, moins ronds et moins légers que les nôtres est oblongue et mieux adaptée au doigt. Ils sont en la possession d'un amateur distingué de Pont-de-Vaux, M. Benoît, dont le cabinet est riche en médailles et en débris précieux recueillis sur les deux rives de la Saône. »

(Courrier de l'Ain, 19 juillet).

— Une Commission composée de S. Exc. le comte Walewski, membre du Conseil privé, président; M. Ingres, sénateur, membre de l'Institut, vice-président; M. Gasteaux, membre de l'Institut, vice-président; MM. l'abbé Lecomte, curé de l'église Saint-Germain-des-Prés; le baron James de Rothschild; Ambroise Thomas, membre de l'Institut; Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts; Victor Balard, membre de l'Institut; le vicomte Henri Delaborde, conservateur à la Bibliothèque impériale; Oudiné, statuaire, graveur en médailles; Timbal, peintre d'histoire; Emile Galichon, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*; Louis Lamothe, peintre d'histoire, s'est constituée dans le but d'ériger un monument par souscription à la mémoire d'Hippolyte Flandrin, le grand artiste, auteur des peintures murales des églises Saint-Germain-des-Prés et Saint-Vincent de Paul, à Paris; d'Ainay, à Lyon; Saint-Paul, à Nîmes, et de tant d'autres beaux ouvrages.

Il est question de placer ce monument dans l'église de Saint-Germain-des-Prés.

La souscription est ouverte : au secrétariat de l'Institut de France; chez M. le baron de Rothschild, rue Laffite, 19; au bureau de la *Gazette des Beaux-Arts*, rue Vivienne, 55.

— Dans la séance tenue le 7 juillet par la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, M. Guillemin a lu une note de M. Richard, sur un monument celtique qui se voit à Cormoranche (Ain), appelé *Pierre du Ciel* ou *Pierre Thorion*. Dressé autrefois, et à présent couché, il peut avoir 2 mètres de hauteur et peser 3,000 kilogrammes. On a trouvé, en creusant à l'entour, des ossements d'oiseaux provenant sans doute de sacrifices. En se fondant sur ces indications philologiques, M. Ricard suppose que cette pierre a servi d'autel aux habitants celtiques des bords de la Saône, pour le culte d'Apollon.

— M. Barjot, curé de Saint-Nizier, est décédé le 6 de ce mois. Il occupait cette cure depuis à peu près trois années. Il avait été décoré de la Légion d'honneur pour le dévouement dont il avait fait preuve

Digitized by Google

en 1856 à l'époque des inondations, alors qu'il était curé de la paroisse de Saint-André, à la Guillotière.

— On lit dans le *Courrier de Lyon:*

« Mgr le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, qui vient d'être promu au grade de grand-officier de la Légion d'honneur, est né à Bourg-Argental, le 16 novembre 1795. Après avoir fait de bonnes études au séminaire de Saint-Irénée, il reçut la prêtrise en 1819 et fut nommé vicaire de la Guillotière, puis curé d'Irigny. De brillantes qualités oratoires le destinaient à la prédication. Aussi, après une retraite de deux ans dans la maison des Missionnaires-Chartreux, entreprit-il la mission dans les diocèses de Tours, Blois et Lyon. Il y obtint de remarquables succès et, en 1827, la cure de Villefranche lui était accordée.

Nommé en 1835 coadjuteur pour le diocèse de Nancy, il fut promu, le 30 novembre 1836, à l'archevêché de Bordeaux, et, en 1852, à la dignité de cardinal.

Mgr Donnet est grand'croix de l'ordre de Charles III d'Espagne. »

— La Société des Amis des Arts a eu l'heureuse idée de faire photographier cette année les tableaux achetés par elle à l'époque de l'Exposition. Ce travail utile qui permettra de comparer le mérite des œuvres acquises à chaque exercice, est confié à M. Fatalot, un de nos artistes les plus habiles, et dont l'établissement photographique a su se faire une juste réputation.

— Le *Progrès* a reparu le 4 août, délivré de ses deux avertissements et ayant remplacé son rédacteur en chef, M. de Wolffers, si connu à Lyon, par M. Noëllat, ancien rédacteur du *Courrier de la Côte d'or*.

— C'est aussi le 4 que les artistes des Célestins ont repris possession de leur Salle élégamment restaurée, après avoir joué pendant quelques jours sur notre première scène, un peu grande pour le nombre des spectateurs. Pendant les chaleurs torrides dont nous avons joui, on goûtait peu l'avantage de voir représenter le vaudeville ou le drame dans un four chauffé à blanc. Tout va changer, les fraîcheurs se sont fait annoncer et avec elles nous aurons, à partir du 1er septembre, au Grand-Théâtre une troupe dont on dit déjà merveille. Nous avons conservé MM. Dulaurens, Melchissedec, Miral et notre fin et spirituel comique Gustave ; nous retrouverons Barrielle si aimé des Lyonnais ;

Digitized by Google

on nous amenes M. Périé, Mme Marimon enlevée pour nous à l'Opéra-Comique, Mlle Sousteille et Vadé qui rendront au grand opéra tout son éclat; on nous promet, aurons-nous ce bonheur? la grande comédie deux fois par semaine. Que de gens vont reprendre le chemin de la maison de Molière, même les jours où on n'y trouvera que Regnard et Marivaux !

— « Les gros ouvrages me font peur » disait un poète. Un ouvrage qui ne fera peur à personne est l'opuscule qui vient de paraître chez M. Glairon-Mondet : *Sur la nécessité d'avoir une position pour se marier*. Rien de frais et d'élégant comme l'impression de cette bluette, rien de sage et de prudent comme les conseils qu'elle contient. Nous regrettons de ne pas connaître l'auteur pour le féliciter d'abord et le prier ensuite de deux choses qu'il ne nous refusera pas : faire, à l'avenir, des œuvres plus considérables et les signer.

— Les fêtes du 15 août avaient amené plus encore qu'à l'ordinaire une immense population étrangère à notre ville en remplacement des flots de Lyonnais entraînés au loin par le désir de passer deux jours au grand air. La balance faite, les rues, les quais, les places, tous les lieux publics n'ont pas été moins couverts de promeneurs ; chacun a voulu se donner le plaisir de suivre les Autorités qui ont inauguré, en allant à Saint-Jean, le nouveau pont Tilsitt désormais livré à la circulation. Dès le 6 du mois, on avait scellé des pièces de monnaie et des médailles commémoratives dans la pierre d'angle, du côté des Célestins, au-dessous du cordon du pont. Les plaisirs du public ont été comme toujours des danses et des spectacles. Le feu d'artifice tiré du quai de la Baleine a eu foule comme toujours. Les illuminations de Bellecour ont été d'un splendide effet.

— Lyon, dans la distribution des œuvres d'art qui vient d'être faite par S. Ex. le ministre des Beaux-Arts, aux musée de la province, a obtenu deux toiles destinées à la galerie des peintres lyonnais; l'une est l'*Automne* par M. Puvis de Chavannes, l'autre est le *Vœu à la Madone* par notre coloriste regretté, Bonnefond.

— Le 15 août une locomotive partie à dix heures du matin de Saint-Germain arrivait à l'Arbresle à 11 heures, franchissant pour la première fois les trois tunnels qui séparent ces deux points et inaugurant ainsi cette section de chemin de fer de Lyon à Tarare.

— Les plaisirs se démocratisent ; tout le monde en veut; pas de

Digitized by Google

village qui n'ait son festival, pas de bourg qui n'ait son comice et son concours. Le 7 août une fête musicale brillante a eu lieu à Trévoux, la charmante et lettrée capitale de la Dombes ; le dimanche suivant une course aux chevaux pleine d'avenir a fait affluer une nuée de sportsmann dans la paroisse de Saint-Vincent de Paul. Nul doute que le commerce des pains de Châtillon ne prenne désormais la plus grande extension ; en tous cas, les chemins de fer en profitent et leurs actions montent à n'en pas finir.

— Aujourd'hui Aix-les-Bains a son journal, Aix-les-Bains a toutes les semaines son *Courrier*, plein d'humour, de gaieté, de malice et, quoique homme de la fashion, point ignorant du tout. Le petit article frivole fait sourire à côté du grave document archéologique, l'érudition donne la main à la fantaisie et, comme la Savoie touche au Dauphiné, très-souvent le *Courrier d'Aix-les-Bains* fait de l'histoire qui intéresse la ville de Lyon. A tous ces titres d'érudit, d'homme aimable et de voisin qu'il soit le bienvenu dans le monde littéraire et qu'il reçoive nos vœux de bonne confraternité.

— *Eh! Lambert!* est le cri prodigieusement spirituel proféré depuis quelques jours d'une extrémité de la France à l'autre. Nous l'avons entendu au milieu des plaines les plus marécageuses de la Dombes. Les journaux s'en préoccupent, le public s'étonne. Comme la politique pourrait bien ne pas être étrangère à l'événement, nous nous faisons un vrai plaisir de ne pas en parler davantage.

— Le Chemin de fer de Sathonay à Bourg n'est pas encore terminé, mais tout nous fait espérer qu'il sera commencé bientôt.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

LA MUSELIÈRE

Un jour d'été, que ma Muse écolière,
Errant de buissons en buissons,
Cherchait des airs pour ses chansons,
Et, commentant Courier, croyait lire Molière,
Je vis, au détour d'un chemin,
Certain bourgeois, tenant un livre en main,
Pas mesurés, allure cavalière,
Suivi d'un chien qui, dans ses jeux,
Paraissait moins triste qu'heureux,
Bien qu'il portât sa muselière.
— Le maître avec bonheur, par moments, la lançait,
Comme s'il eût fait une étude,
Et le caniche alerte aussitôt s'élançait,
— Tant il en avait l'habitude —
Et rapportait aux pieds de l'homme satisfait
L'instrument de sa servitude.

Cet exercice-là continua longtemps.
— « Mon Dieu ! dis-je en moi-même, un pareil passe-temps
Peut donc être un plaisir, ou sembler le paraître ?
Mais un doute aussitôt me rendit hasardeux :
« — Lequel est, dites-moi, plus à plaindre des deux,
Est-ce l'Esclave, est-ce le Maître ? — »

Léon Gontier.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE POPULAIRE

DU MARÉCHAL

COMTE DE CASTELLANE.

I.

Dans le tourbillon des plaisirs comme au milieu des agitations et des travaux, à l'âge des illusions comme aux jours des regrets; quand se fait entendre à nous cette voix d'en-haut qui nous rappelle à la seule réalité de ce monde, il nous arrive à tous, en pensant à la mort, de nous demander au moins une fois dans notre vie : où dormirai-je de mon dernier sommeil?

Songeant alors soit aux lieux qui nous ont vu naître, soit à la contrée que nous avons adoptée pour patrie, à cette ville, à ce village où est notre famille, où nous nous sentons attachés par les liens du cœur, nous nous disons : c'est là que j'aurai ma place, à côté des parents et des amis qui ne seront plus !

Mais combien peu d'hommes, parmi ceux qui, nés dans le dernier siècle, ont été mêlés aux affaires publiques sous les Gouvernements qui se sont succédé, depuis la République du 21 septembre 1792 jusqu'à l'Empire du 2 décembre 1852, combien peu, dis-je, ont été exaucés dans ce suprême et funèbre vœu !

Au sommet de l'édifice social, quels coups de foudre !

L'échafaud ou l'exil !

La place Louis XV ! Sainte-Hélène ! Gœritz ! Claremont ! solutions imprévues du problème des plus hautes destinées !

Digitized by Google

Au dessous, que de guerres acharnées ! que de voyages sans retour ! Que de sang versé sur tous les points du globe pour les conquêtes de la civilisation, de la science, de l'industrie et du commerce ! Que de causes d'instabilité ajoutées de nos jours aux conditions d'incertitude dans lesquelles la vie humaine commence, se développe et finit à toutes les époques de l'Histoire !

Sur cette mer orageuse et hérissée d'écueils, le Comte de Castellane a mené tout droit son esquif, du berceau jusqu'à la tombe ; sans naufrage, presque sans avarie !

Jeune soldat de 1804, Maréchal de France depuis 1852, Castellane vient de mourir l'épée au côté et, du faîte des prospérités, il est descendu doucement dans ce sépulcre qu'il avait fait creuser par les soldats sous ses ordres, entre la Saône et le Rhône, Lyon et Sathonay, dans les rochers bordant la route militaire construite par ses soins et qui porte le nom de Saint-Boniface, son patron.

Après le décret impérial du 2 décembre 1852, le Maréchal avait compris que l'ordre de choses établi vivrait cette fois plus longtemps que lui. C'est alors qu'il a désigné, sans hésitation ni doute, l'emplacement qu'il choisissait pour son dernier gîte.

Au moment suprême, la demeure préparée par cette complète prévoyance a pu être utilisée : elle a reçu son hôte illustre.

Ce fait seul prouve que Castellane n'était point un homme ordinaire.

Pendant que ses contemporains, ballottés au hasard, se noyaient dans le bourbier des hésitations ou se laissaient briser entre des croyances abandonnées trop tard et des faits accomplis trop tôt, Castellane a toujours marché d'un pas certain vers son but.

Et sur cette route où il allait impassible, il ne pouvait s'égarer, ayant pris, le vieux soldat ! ce que la théorie appelle des points-à-terre.

Ces points-là c'étaient la volonté, l'esprit de suite, la persévérance ! C'était surtout le sentiment du devoir !

Digitized by Google

II.

En traçant cette rapide esquisse du caractère, plutôt que de la vie, du comte de Castellane, nous n'avons pas suivi la voie ordinaire des biographes. Nous ne nous sommes point astreint à la marche chronologique.

Il y a deux manières d'écrire l'histoire d'un grand personnage:

Adopter l'ordre des faits et analyser tous les événements dans lesquels il a joué un rôle; mais en suivant cette méthode il devient impossible, quand il s'agit d'un contemporain, de ne pas toucher à la politique : or nous nous sommes interdit la matière.

Essayer de soulever la pourpre ou les broderies et passer la main sous le vêtement chamarré d'or et de décorations, pour arriver jusqu'à la poitrine et sentir les battements du cœur;

Cet essai, nous l'avons tenté. De là notre titre : *Biographie Populaire.*

Ce qu'en effet la masse des lecteurs cherche le plus avidement à reconnaître dans le héros, c'est l'homme.

III.

Midi!

Le soleil de juillet darde sur Bellecour ses brûlants rayons. L'ardent foyer au sein duquel on s'étonne de ne pas voir se fondre la statue en bronze de Louis XIV, épand par les rues adjacentes son atmosphère suffocante. Le pavé de la rue Bourbon semble une lave sortie de ce volcan.

Cependant, un peu en avant de l'intersection de la rue Sala, un brigadier et quatre dragons attendent, le casque en tête et le mousqueton haut. Leurs chevaux immobiles ont l'encolure basse et flairent le sol comme pour éventer une source; de grosses gouttes de sueur perlent sur le visage des cavaliers.

Digitized by Google

Le modeste gradé qui les commande paraît seul doué de vie et de mouvement. Il se retourne fréquemment sur sa selle avec inquiétude pour regarder en arrière et voir si on lui donne le signal du départ. Il sait qu'il est responsable d'une consigne importante et qu'un certain nombre de jours de salle de police sont suspendus sur sa tête, comme l'épée de Damoclès. Ses yeux interrogent un rang de quatre cavaliers qui doivent marcher immédiatement après sa petite troupe. Ces derniers ne sont rien moins que les aides-de-camp de S. E. M. le Maréchal Comte de Castellane, Commandant du 4e Corps d'Armée.

On les reconnaît à leur plumet rouge et blanc, à leur pantalon amaranthe à bandes d'or et surtout au respectueux silence de la foule qui les entoure.

— Une foule! à midi! au mois de juillet! à Lyon!!!!

— Oui, une foule. Une véritable cohue comme aux jours de mâts de cocagne et de feux d'artifice, ou aux illuminations de l'Immaculée!

D'Oullins, de Sainte-Foy, de Saint-Irénée, de Saint-Just, de Saint-Clair, — car tout est saint sur la rive droite de la Saône et du Rhône, — des Terreaux, des Brotteaux, des Charpennes, de la Mouche, tout le monde est accouru.

C'est dimanche et il y a parade à Bellecour.

En ce moment la cour de l'hôtel du quartier général regorge de généraux en grande tenue. Dans la rue Sala, les officiers d'état-major sont rangés *botte-à-botte* vis-à-vis de la façade, à droite et à gauche de l'issue par laquelle S. E. va sortir. La voie est étroite et les chevaux de ces élégants militaires ont leurs pieds de derrière dans le cassis et ceux de devant à deux mètres à peine du mur. Devant eux, les badauds adossés à l'enceinte, regardent bouche béante, ne sachant ce qu'ils doivent le plus admirer des quadrupèdes caparaçonnés de drap et d'or ou de la chevalerie empanachée qui les monte.

Tout à coup, la garde d'honneur étant sous les armes, le tambour bat aux champs. Le pavé de la cour retentit sous le sabot des aristocratiques montures; le Maréchal apparaît sous le portail.

Avec son bâton aux abeilles d'or, il fait un salut d'ensemble.

Digitized by Google

Il passe en rasant du genou la tête des chevaux attentivement contenus.

Tout le personnel prend l'attitude la plus règlementaire.

Il s'avance ! trois généraux de division, neuf généraux de brigade le suivent. Etats-majors, génie, artillerie, officiers d'ordonnance se mettent successivement en marche.

S. E. tourne à gauche. Son cheval fait quatre temps de galop à son entrée dans la rue Bourbon.

Alors, sur la place Bellecour, tambours et musiques éclatent en fanfares guerrières. Toutes les fenêtres se garnissent de spectateurs, surtout de dames, pendant que, sur la chaussée, la multitude s'ouvre devant la pointe d'avant-garde et se jette un peu effarée sur les trottoirs pour éviter les atteintes des coursiers surexcités de MM. les aides-de-camp. En arrière de ses officiers et à quinze pas, en avant des généraux et à même distance, le Maréchal chevauche seul, saluant à droite et à gauche et distribuant avec impartialité son gracieux sourire et l'étincelle de son lorgnon, du faîte des maisons au seuil des boutiques.

Sur son passage presque tous les hommes se découvrent.

Son Excellence, elle aussi, est en grande tenue.

Le large ruban de la Légion-d'Honneur s'étale sur sa poitrine littéralement couverte de croix et de plaques étincelantes et miroite comme ces légers nuages qui flottent sur un ciel constellé d'étoiles. Son chapeau bordé d'or, aux plumes blanches comme ses cheveux, est posé sur sa tête d'une façon que personne avant lui n'avait probablement imaginée et dont personne après lui n'aura sans doute le secret. Ce chapeau n'est ni en *colonne* ni en *bataille*, pour nous servir des expressions consacrées. Ce n'est ni la manière traditionnelle du *Petit Caporal*, ni celle de nos modernes états-majors, ni celle de la gendarmerie. C'est la manière de Castellane; les archéologues auront fort heureusement, pour s'en faire une idée, la ressource de consulter les innombrables photographies éditées en l'an de grâce 1862.

Le Maréchal a dans la main droite son bâton de commandement : sa main gauche tient très-lâches les rênes de la bride, car son cheval a été dressé à prendre de lui-même, et aux

Digitized by Google

endroits voulus, un galop particulier, dont le mécanisme restera toujours à expliquer.

Sur ce petit cheval, Castellane est rivé par des moyens tout aussi mystérieux.

Il a les jambes très-longues, le buste très-court, le dos fortement voûté. Sa figure pâle, dont la vieillesse a exagéré les traits saillants, est enchassée dans les larges broderies d'un collet un peu suranné. Cette tête fine et ronde attirerait peut-être moins l'attention sous les ruches d'un bonnet de douairière; abstraction faite d'une petite moustache en brosse, à peine apparente.

En ce moment Castellane marche au pas. Il traverse la voie que les gendarmes et les factionnaires tiennent à grande peine ouverte, au milieu de la foule impatiente, pour laisser libre au Maréchal l'accès de cette place privilégiée qui, presque tous les dimanches, voit se renouveler le même spectacle, aux yeux du même public, toujours enthousiaste de ce même plaisir.

Les troupes réunies à Bellecour offrent, en miniature, le spécimen d'une armée prête à entrer en campagne.

Toutes les armes s'y trouvent combinées : infanterie, cavalerie, artillerie, génie, train, services administratifs, représentées par un détachement complet de chacune d'elles.

L'arrangement de ces troupes pour la parade est invariable : c'est une science particulière à l'armée de Lyon et que tous les généraux et les officiers d'état-major sont tenus de posséder à fond, sous peine de défaveur.

Le Maréchal, arrivant par la rue Bourbon, pénètre sur la place en suivant l'axe de la chaussée en asphalte qui prolonge cette rue. Au-delà des jardins il tourne à gauche et se trouve alors devant la droite de la ligne d'infanterie, développée sur les quatre dimensions de Bellecour, à l'intérieur des banquettes et face à la statue de Louis XIV.

Là il prend son petit galop et parcourt, avec son cortége, le front de la ligne de bataille.

Le tour fini, il passe en revue l'artillerie rangée devant l'Hôtel de la Poste; puis la cavalerie, sur la place de la Charité; et enfin les pontonniers, devant l'église du même nom.

Digitized by Google

Alors il rentre sur la place par l'angle du corps-de-garde, galope jusqu'à la statue, s'arrête et donne ses ordres au colonel de service pour l'exécution des trois mouvements qui précèdent le défilé.

Une seule variante pouvait être faite au programme : quand il y avait réception de nouveaux membres de la Légion-d'Honneur, cette cérémonie remplaçait les trois mouvements de rigueur avant le défilé.

Oh ! ces jours-là, c'était fête pour le Maréchal ! Au centre du parallélogramme formé par les troupes, à côté du drapeau tricolore, face aux élus et campé sur son cheval comme un cavalier de vingt ans, Castellane lisait d'une voix vibrante la formule du serment, et chacun des chevaliers, levant vers lui sa main droite, répondait : « Je le jure ! » Alors le Maréchal mettait pied à terre et tirait son épée. Le corps rejeté en arrière, la tête droite, le regard étincelant, il frappait de son glaive, sur chaque épaule, le récipiendaire, et lui disait : « Je vous fais chevalier ! » Puis il distribuait les insignes, et, l'un après l'autre, embrassait chaque officier, chaque sous-officier, chaque soldat reçu, comme un père embrasse son enfant.

Que ce spectacle, qui a toujours profondément impressionné les masses, ait fait ricaner quelques sceptiques ; que le souvenir de Bayard ait pu être évoqué en riant, c'est possible ; mais plus d'une larme, en pareille circonstance est tombée sur de moustaches grises, et nous sommes tenté de dire, à ce sujet, avec le poète :

« Malheur aux insensés qui rient ! »

Le moment du défilé venu, commençaient pour les aides-de-camp d'abord, pour le colonel commandant les troupes ensuite, des difficultés réelles et qui n'étaient pas sans avoir aussi quelquefois leur côté comique. Il s'agissait, pour les uns, de placer les *jalonneurs ;* pour l'autre, d'amener la tête de colonne à la hauteur précise *du second arceau.*

Que le colonel fût nouveau dans la garnison ou qu'il fût ancien, il recevait de Son Excellence cet ordre verbal : « Monsieur,

Digitized by Google

formez-vous en colonne serrée pour défiler, la tête à hauteur du second arceau. »

Plus d'un officier supérieur jeta, dans cette occasion, sur les quatre faces de Bellecour, un regard éperdu

Point d'arceaux!

Si personne ne venait à son secours, on le voyait bientôt perdre contenance, effaré comme un maire de village qui, devant son souverain, a oublié le premier mot de son discours.

Ce *second arceau* restera dans la mémoire de tous ceux qui ont servi sous le Maréchal de Castellane. C'était tout simplement la porte d'un magasin de chapellerie situé entre la rue Saint-Dominique et la Saône. Il paraît qu'autrefois il y avait là des arceaux : les rues pouvaient changer, les consignes jamais!

Arceau de Castellane, œuf de Colomb!

Quant aux jalonneurs, leur pose était de tradition dans l'état-major du Maréchal; les placer sans initiation préalable, impossible!

Le défilé fit toujours l'admiration des Lyonnais, dont pas un, grâce à lui, n'ignore aujourd'hui de quels éléments se compose une armée. Tout défilait, même les deux bateaux sur leurs haquets; et certes, au milieu de cette place remplie de monde et sous un soleil torride, ces deux grandes barques ne manquaient pas d'originalité. Le caisson d'ambulance, destiné en campagne au transport des blessés, étonnait aussi les bons bourgeois et, par son allure calme et même un peu triste, remuait les fibres secrètes de la sensibilité féminine.

Il était rare qu'après chaque parade, il n'y eût pas une femme ou un enfant blessé. Le Maréchal, on le sait, avait toujours la main ouverte et ne faisait pas examiner de trop près les blessures prétendues. Que ce fût une manière peu délicate de demander l'aumône, il s'en souciait médiocrement; aimant mieux donner sans preuve suffisante que de refuser par méfiance. Quelques malheureux accidents de ce genre arrivèrent réellement; il n'était pas alors de satisfaction au pouvoir du maréchal qu'il ne s'empressât de donner. Aussi Castellane pouvait-il encombrer les rues d'hommes, de chevaux et de canons, personne ne fut jamais tenté de se plaindre.

Digitized by Google

Un des grands plaisirs du Maréchal était de reparaître à Bellecour après la parade. Il montait à cheval une seconde fois pour se rendre à l'endroit où se fait la musique, et il se promenait là, sans aucune suite, pendant une demi heure.

C'était de sa part une coquetterie de vieillard. « Voyez, semblait-il dire à tous, comme je porte bien mes 74 ans ! Toujours sous les armes, toujours à cheval, toujours prêt à entrer en campagne !

Ce fut seulement quelques jours avant mort sa qu'il cessa d'aller régulièrement à Bellecour à l'heure de la musique.

Là, il était vraiment heureux ; lorgnant les dames, notant le salut des officiers, salut qui ne doit être fait qu'une fois dans un lieu public ; s'asseyant quelques minutes sur une chaise, de préférence aux pieds d'une jolie femme, toute confuse à la vue du cercle qui se formait immédiatement autour d'elle ; puis se relevant avec une pirouette, pour s'enfoncer au plus épais de la foule.

Toujours suivi par une bande de gamins qu'un sergent de ville maintenait à grande peine, Castellane semblait aimer cette indiscrétion, cette curiosité qui ne s'est jamais lassée. Il l'encourageait même, en laissant tomber de sa poche soit des pièces de monnaie, soit des lorgnons, dont il avait toujours une provision de rechange et que l'espiègle troupe se disputait pour aller les reporter, contre rémunération, au valet de chambre du Maréchal.

En résumé, assez grand seigneur pour ne pas craindre le ridicule, Castellane parut toujours chercher, dans la popularité seule, cette satisfaction intime dont les personnages haut placés ont besoin comme les autres hommes et qu'ils trouvent, les uns dans les affections de famille, les autres dans la familiarité de leurs favoris ; sauf un petit nombre à qui suffit, comme à Dieu, la contemplation d'eux-mêmes.

IV.

Un journal, spirituel quelquefois, railleur toujours, disait le lendemain de la mort du Maréchal de Castellane : « L'armée vient

Digitized by Google

de perdre sa plus grande originalité militaire. » Il y avait, en effet, dans Castellane, un personnage légendaire que ce journal a pu définir ainsi d'un seul trait de plume.

Mais il y avait aussi le chef d'école, l'homme méthodique : celui-là était sérieux et doué d'un mérite réel.

Nous essaierons d'esquisser cette double physionomie.

Du reste, à quelque point de vue que l'on se place, cette originalité, affirmée d'une façon aussi absolue, est au moins contestable ; et depuis longtemps on proclame qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Castellane copiait deux modèles.

Sur le terrain, il imitait Frédéric de Prusse.

Dans son bureau, Louis XVIII.

V.

On raconte sur le Maréchal une foule d'anecdotes.

Leur nombre ne fera que s'accroître avec le temps, comme celui des facéties du duc de Roquelaure, des calembourgs du marquis de Bièvre, des gravelures de certain général de l'empire.

De son vivant, Castellane a été un type européen ; mort, il deviendra un type universel.

« On parlera de sa gloire
Sous le chaume bien longtemps !
L'humble toit, dans cinquante ans,
Ne connaîtra plus d'autre histoire. »

Voici quelques-unes de ces anecdotes :

C'était dans les mauvais jours de nos discordes civiles. Un Figaro Lyonnais, dont la langue était aussi affilée que le rasoir, accommodait une de ses pratiques, tout en devisant des affaires publiques avec les clients qui attendaient leur tour.

La conversation roulait sur certaines dispositions militaires prises par Castellane, alors commandant la division militaire. L'animation était grande dans la boutique aux perruques : postulants et opérateur s'y échauffaient la bile à qui mieux mieux.

Digitized by Google

Le patient seul, tenu par le nez avec une vigueur plus démocratique que réfléchie, demeurait immobile et calme.—Oh! s'écria tout à coup, en serrant plus fort l'appendice charnu de la victime et en brandissant son rasoir, le Figaro exaspéré : oh! si je tenais le Castellane comme je tiens ce citoyen ! quel bonheur j'aurais à lui couper la gorge !

Le propos vint aux oreilles de Castellane.

Le lendemain matin, il descendait de cheval devant la boutique de son féroce ennemi ; et, laissant à la porte son escorte, venait s'asseoir sur le fauteuil où devait avoir lieu son supplice.

Le barbier se confond en salutations respectueuses, en gracieux sourires; court à droite et à gauche, jette dans le plat à barbe de la poudre de riz au lieu de poudre de savon ; y plonge une brosse pour une savonnette, repasse sur le cuir un peigne au lieu de rasoir et, perdant enfin complètement la tête, appelle à grands cris sa femme à son secours.

Celle-ci parvient à réunir les objets nécessaires et, passant elle-même la savonnette sous le menton du général, met un rasoir dans la main de son mari.

Le perruquier s'approche ; mais il est tellement ému qu'il lui est impossible de remplir son office.

— Eh bien! lui dit Castellane, coupe-moi donc la gorge maintenant!

A ces mots le piteux Figaro se croit perdu. Castellane se lève tranquillement, et après avoir essuyé son menton, il met une pièce de cinq francs dans la main du pauvre diable et sort en lui disant :

— A l'avenir, mon ami, rasez en paix et ne coupez plus!

Castellane, étant colonel, faisait, dans un café, une partie d'échecs avec un des officiers de son régiment. Les deux adversaires étaient absorbés dans leurs combinaisons ; il s'agissait d'un coup décisif. A un instant donné, l'officier fait une faute :

— Capitaine, lui dit son colonel, vous êtes échec et mat. En outre, comme il est midi et que vous vous trouvez en petite tenue, rendez-vous aux arrêts !

Il lui arrivait souvent, lorsqu'il commandait à Perpignan, de

Digitized by Google

faire sonner le boute-selle au moment le plus animé d'un bal où il assistait avec les corps d'officiers. Au son de la trompette, tout ce qui portait l'uniforme se précipitait au dehors, sans plus de souci des danseuses, et courait au quartier. Le premier sur le terrain, c'était Castellane, et gare à qui arrivait trop tard! On sortait de la ville, on marchait souvent pendant plusieurs lieues, on passait une rivière à gué et l'on était de retour pour l'appel du matin. Résultat le plus immédiat : des arrêts et des rhumes; c'était peu varié, mais c'était certain.

Comme inspecteur général, Castellane excellait à donner des notes.

D'un officier peu au courant des usages de la bonne compagnie il disait : « Bon officier; coupe son pain. »

Un officier d'un grade très-élevé fut noté ainsi : « Sait l'orthographe. »

C'est Castellane qui a défini de la manière suivante certain gradé, pourtant bien en relief dans le régiment : « Apte à son emploi : grand, fort et bête. »

Devenu maréchal, Castellane avait retranché de sa manière la plupart de ces excentricités.

On dit cependant que, pour prendre ses bains, il gardait sur la tête son chapeau bordé et, à portée de la main, son bâton de commandement! Mais nous croyons que cette assertion entre déjà dans la légende.

Un jour, il avait à sa table deux généraux, de passage à Lyon, avec l'officier de service, remplissant, comme quatrième, le rôle de grande utilité. Au dessert, la conversation roula sur les différents uniformes en usage dans les hussards. Un des généraux affirmait que tel régiment portait en telle année le pantalon bleu; le Maréchal croyait se rappeler au contraire qu'à cette époque le pantalon en service était rouge.

L'officier d'état-major, qui jusque-là n'avait ouvert la bouche que pour manger, se trouvait par hasard avoir servi cette année-là dans le régiment en question. Il laissa donc échapper ce mot : « bleu. » Le lendemain, le Maréchal disait en parlant de lui : « C'est un bon officier; mais il est bavard. »

Digitized by Google

Toutes les dames de Lyon connaissent les petits présents du maréchal : des bâtons de sucre de pomme et des fichus microscopiques. Il ne faisait jamais une visite sans offrir à la maîtresse de la maison l'un de ces deux objets, quelquefois tous les deux ensemble s'il la tenait en plus grande estime et affection.

Il accordait une grande attention aux cheveux des dames, à leurs jambes et même à leur esprit. Il tenait un contrôle du personnel féminin de son commandement.

Voici quelques-unes des notes qu'il donnait :

— Spirituelle, mais n'a pas de jambes; — cheveux ébouriffés; — sotte et rouge ; — a des jambes ; est agréable, etc. ; puis l'âge en regard, l'âge authentique.

Sous le rapport des jambes, sa curiosité ne se maintenait pas toujours dans les bornes d'un respect suffisant. A table il laissait souvent tomber sa serviette du côté de sa voisine et mettait trop de temps à retrouver cet objet. On cite une femme d'esprit qui, ayant le Maréchal à sa table, avait placé derrière son Excellence un domestique porteur d'une provision de serviettes. Dès que le Maréchal laissait tomber la sienne, le valet empressé lui en présentait une autre. Plus de prétexte alors pour le malin vieillard d'aller fouiller sous la table. Castellane sortit de cette maison de fort mauvaise humeur.

Il y aurait à écrire un volume de légendes ; mais limité que nous sommes par des considérations d'ordres divers, nous allons passer à la méthode.

VI.

Au sujet des rapports qui pouvaient avoir lieu entre la population et l'armée, Castellane a écrit ceci : « Chaque fois qu'il y a une querelle entre militaires et bourgeois, je commence toujours par punir les militaires. J'examine ensuite, et si les militaires ont tort, j'augmente la punition. *Je m'en suis toujours bien trouvé.* »

Castellane n'a jamais cessé d'avoir les meilleures relations avec les autorités civiles. Il y arrivait facilement grâce à son grand esprit d'ordre, à son amour réel du bien, à son tact exquis, à

Digitized by Google

une politesse si parfaitement graduée et hiérarchique que la science de l'étiquette pouvait être considérée chez lui comme un talent supérieur.

Il suffisait, pour en juger, de le voir, à ses dîners du lundi, offrir lui-même aux trente convives réunis à sa table, la bombe glacée qui était l'entremets invariable.

— M. le Sénateur, aurai-je l'honneur de vous offrir de la bombe ?

— Madame la comtesse de C., vous offrirai-je de la bombe?

— Général N., je vous offre de la bombe?

— Colonel P., de la bombe ?

Et ainsi de suite jusqu'au moins important des convives à qui il disait :

— Monsieur D ?, — et rien de plus.

Il est bien entendu que refuser sa bombe eût été un manque de savoir vivre *inexcusé* pour tout autre que l'égal du Maréchal.

Le Maréchal représentait dignement ; sa maison était parfaitement tenue, mais sans ostentation. Chaque lundi, il y avait dîner ou bal à l'hôtel de la rue Boissac ; dîner l'été, bal l'hiver.

Pour les bals, les salons étaient ouverts à 8 heures et demie. A l'heure militaire, tous les officiers de l'état-major, rangés le long du mur, à côté de la porte d'entrée, à laquelle le Maréchal faisait face, se tenaient prêts à offrir, à tour de rôle, le bras aux dames et à les conduire aux places qu'elles préféraient.

Il fallait trois personnes, dont une femme, pour que l'orchestre commençât : un valseur, une valseuse et un spectateur.

Dès qu'il y avait deux dames le quadrille s'organisait.

A minuit juste, les domestiques faisaient irruption dans les salons et éteignaient lampes et bougies Déroute générale.

C'était pour cela peut-être que l'on s'amusait beaucoup aux bals du maréchal ; on aime une musique militaire qui passe, précisément parce qu'elle passe.

Nous avons dit que Castellane imitait Frédéric. Il avait en effet, sur la discipline, des idées prussiennes : même inflexibilité, même raideur. Suivant lui, un soldat devait être partout un soldat : à la caserne, au bal, à la promenade, à table, au lit.

Digitized by Google

Point de tenue bourgeoise. Horreur ! Aux yeux du Maréchal, un officier qui se mettait en bourgeois, eût-il tous les mérites, était mauvais.

Il ne pardonnait pas cette infraction ; c'était pour lui une offense personnelle.

Pour assurer cette partie de la discipline, il employait tous les moyens. Les officiers pouvaient être dénoncés par leur blanchisseuse...

Quand il allait à Paris, il partait en tenue. Arrivé à la limite du département où son commandement cessait, il s'habillait en bourgeois dans son wagon. Au retour l'inverse avait lieu.

Chaque année, il y avait deux grandes fêtes militaires pour l'armée de Lyon : une bataille livrée sur les bords du Rhône, au Grand-Camp, et suivie d'un passage de rivière, à Saint-Clair ; un simulacre de siége, qui eut lieu pour la dernière fois à Montessuy.

Castellane était très-fier de son armée de Lyon, quand elle avait passé par ces deux épreuves ; c'est alors qu'il la déclarait instruite et apte à faire la guerre.

Il était doué d'une prodigieuse mémoire, résultat naturel d'un travail presque continuel. Quand il n'était pas avec les troupes, il travaillait dans son bureau, toujours éclairé par une lampe, quelle que fût l'heure de la journée, et maintenu, été comme hiver, à une température de trente degrés.

Il entretenait une correspondance journalière avec les principaux fonctionnaires, civils ou militaires, de son commandement, au moyen d'un petit bulletin qu'il dictait lui-même et qu'on autographiait au nombre nécessaire d'exemplaires. Le style en était d'une grande originalité.

Castellane avait admis dans notre langue le *que* retranché. Il écrivait : *On dit deux maisons avoir été incendiées.*

Il ne voulait pas de « c'est à vous » il fallait mettre « cela est à vous. »

Il proscrivait l'emploi du mot *deuxième* et le biffait de toute lettre présentée à sa signature pour y substituer le mot *second*. Même quand il y avait un troisième, il disait *le second bataillon*.

Digitized by Google

Cette particularité était copiée de Louis XVIII.

Dans la plupart des cas, il annotait ainsi les dossiers: « Faire ce qui a été fait pour cela à *telle époque.* »

La tradition, telle était sa règle; et il y avait tant d'ordre autour de lui que cette règle suffisait généralement.

Beaucoup de principes excellents, quelques manies, un grand esprit de suite, c'est par là que Castellane a fait école. Il faut du reste plus d'habileté qu'on ne pense pour suivre et appliquer invariablement un système bon ou mauvais; et quand il s'agit de conduire sûrement le char des affaires, mieux vaut y atteler la Raison, qui ne dévie jamais, que l'Imagination qui fait des écarts.

VII.

Nous renvoyons aux documents officiels les personnes qui désirent connaître le détail exact des services du maréchal, et la nomenclature de ses nombreuses décorations.

Nous avons entendu émettre cette singulière opinion que Castellane n'avait jamais fait la guerre et qu'il était parvenu à sa haute position par la seule influence de son nom et de sa fortune. C'est une grande erreur.

Castellane a fait la guerre, dans des grades relativement inférieurs, il est vrai; mais avec beaucoup d'énergie, d'activité et de distinction.

Sous-lieutenant de 1806, il était à l'armée d'Italie avec le 24e de dragons.

Il fit la campagne d'Espagne, comme aide de camp du général Mouton, et se signala notamment à la bataille de Rio Socco, et au combat de Burgos, où il enleva une pièce de canon.

Dans la campagne de 1809, le lieutenant de Castellane fut cité à Abensberg, à Eckmühl, à Ratisbonne, à Esling, à Wagram.

Capitaine en 1810, il fit la campagne de Russie, où il fut nommé chef de bataillon, le 3 octobre 1812; et celles de 1813 et de 1814 comme Colonel Major des gardes-d'honneur

L'argent et la naissance ne suffisent plus pour arriver si haut. Derrière toutes les grandes fortunes de notre époque, il y a une somme de services rendus ou une profonde habileté. Castellane avait l'une et l'autre.

Digitized by Google

Le 27 septembre 1815 il était chargé de la formation des hussards du Bas-Rhin; la même année, il recevait la croix de Saint-Louis et celle d'officier de la Légion d'honneur.

L'une pour M. le comte, sans doute, et l'autre pour le colonel.

Ces deux décorations, placées à côté l'une de l'autre sur la poitrine de ce colonel de 27 ans, de ce gentilhomme issu d'une famille souveraine, ne semblaient-elles pas représenter la fusion des principes en lutte depuis un quart de siècle? Saint Louis et Napoléon! Deux immortalités se donnant la main pour guider la France vers l'avenir, à l'aide des glorieuses traditions du passé! Mais hélas! que de malheureux devaient tomber encore sur cette route qui alors paraissait sans obstacle et que Castellane a suivie sans faire un faux pas!

Un instant perdu dans le tourbillon de 1848, il n'a pas hésité sur la nouvelle direction à prendre,et il est arrivé au but.

Oh! c'était un habile voyageur!

VIII.

Les ambitieux ont une montagne à gravir. Quand l'un d'eux est au sommet, ceux qui sont restés en bas ou qui ont glissé sur la pente s'étonnent et disent : « Pourquoi celui-là? »

Cette réflexion part d'un sentiment mauvais. Du reste elle est inutile; c'est du temps perdu.

Que l'on regarde plutôt si celui qui est arrivé sait se tenir; et s'il se tient convenablement, qu'on applaudisse!

Or Castellane est un des personnages dont on peut dire avec le plus de raison qu'il était à la hauteur de sa position. Systématique et absolu, soit! Mais constant, ferme, persévérant, digne, généreux, il était du petit nombre d'hommes qui agissent (ceci n'est point un paradoxe) pour obtenir un résultat. Il ne cherchait pas à paraître; il voulait faire. Cela est rare; cela est un mérite; cela est devenu presque une vertu.

Pour ne parler que de son séjour à Lyon, il a relié par deux routes magnifiques, à la Saône et au Rhône, des plateaux riches et populeux dont l'abord était demeuré, avant qu'il n'y songeât, à peu près inaccessible.

Il a créé, à Sathonay, un camp dont l'importance est recon-

Digitized by Google

nue au point de vue agricole, industriel, militaire et politique.

Il a élevé, à la Part-Dieu, un monument splendide.

Il a fait des troupes réunies sous ses ordres une grande et forte armée, modèle de discipline, d'ordre, de dévouement au drapeau.

Il a encouragé tous les travaux utiles, soutenu de son influence toutes les idées pratiques, défendu tous les intérêts sérieux.

Il a su concilier les haines, apaiser les passions, réprimer les abus.

Il a su découvrir le mérite parmi les plus modestes, et mettre au jour des nullités, parmi les plus arrogants !

Les regrets que le maréchal de Castellane laisse à Lyon sont immenses.

Il a quitté la vie en philosophe chrétien, en soldat courageux ! Il a opéré sa retraite pied à pied devant la maladie victorieuse, et n'a quitté le champ de bataille que quand les armes lui sont tombées des mains.

Quelques jours seulement avant sa mort, il a cessé de monter à cheval.

Un dernier dimanche, il avait prescrit la parade. Au moment de sortir, il donna contre-ordre, *quoique le temps fût beau.*

Tous ceux qui connaissaient le Maréchal purent se dire alors : Il est perdu !

Ses enfants prévenus vinrent recueillir son dernier soupir.

Il a expiré debout.

Il est mort relativement pauvre. Il n'économisait rien sur ses revenus : beaucoup de malheureux savent pourquoi.

Au moment où nous écrivons ces lignes, un monument nouveau s'élève sur l'emplacement où il avait lui même dressé sa dernière tente. Les constructions récentes seront plus dignes de la grande Cité qui le pleure.

C'est en suivant d'un regard encore attristé le travail journalier de l'habile artiste à qui est confié le soin d'embellir cette tombe, que nous avons songé à consacrer ces humbles pages au souvenir de Celui qui fut notre Chef et qui ne nous jugea pas indigne de sa bienveillance.

Un Engagé volontaire.

Digitized by Google

DEUX ITINÉRAIRES DANS LES ALPES

J.-J. Rousseau a dit dans ses *Confessions* qu'il considérait comme les jours les plus complètement heureux de sa vie ceux qu'il passa à voyager pédestrement dans sa jeunesse. Je partage sincèrement son avis, et je tiens ce genre de voyage pour la source d'une des plus vives jouissances qu'il soit donné à l'homme de goûter. Le voyage pédestre en général, et en particulier dans les montagnes, offre des attraits irrésistibles à quiconque l'a pratiqué. Tout homme qui, à la passion de voir, joint le don d'une constitution vigoureuse ne se lasse jamais de ce plaisir salutaire. Chaque année, quand reviennent les beaux soleils, il éprouve l'impérieux besoin de s'arracher aux vulgaires préoccupations de la vie pour se retremper dans l'air libre et pur des montagnes, et rendre à ses membres alourdis par un long repos, le ressort et l'élasticité qu'ils ont perdus.

Après quelques jours de marche et d'ascension dans les Alpes, vous sentez en vous une sève nouvelle, un sang rajeuni, un cœur dilaté : votre âme reverdit, vos idées s'épurent ; il se fait enfin dans tout votre être une transformation indicible.

Il manque au catalogue des Dieux et des Déesses qui peuplaient autrefois l'univers et l'Olympe, une divinité qui pourtant mérite l'encens de tous les hommes voués à un travail sédentaire ; cette divinité est la déesse *Fatigue*.

Digitized by Google

Elle compte malheureusement peu d'adorateurs ; son autel est médiocrement fréquenté.

Et cependant, vous tous, oh ! catarrheux, goutteux, rhumatisants, apoplectiques, vous que la pléthore étouffe ou que l'anémie fait languir, que de tributs vous devriez à cette modeste Déité ! quel culte il serait bon pour vous de lui rendre ! Peu attrayante, il est vrai, de prime-saut, elle gagne beaucoup à être connue, et quiconque a vaincu le premier éloignement qu'elle inspire, reste toujours au nombre de ses dévots.

Dans mes nombreuses excursions de montagnes, il m'est arrivé souvent de m'asseoir à un table d'auberge en compagnie de touristes frais et dispos qui venaient de faire, sur une monture, la même traite que moi à pied. Exténué, rendu, haletant, imprégné de poussière, ruisselant de sueur, la voix presque éteinte, j'étais pour eux un objet de compassion et d'étonnement. A quoi bon, me disaient-ils, vous livrer à de tels excès de fatigue? Quel profit en retirez-vous ?

Le profit que j'en retire, répondais-je; il est clair et net. C'est une exemption annuelle de tous les tributs que l'on paie à Esculape; c'est une assurance en bonne forme contre le rhume, le catarrhe, la goutte, la gravelle, le rhumatisme ; c'est la prolongation indéfinie de ma jeunesse ; c'est la conservation de mes forces et de mon activité; c'est la condensation d'une vie nouvelle dans mes veines ; c'est le stimulant de mon intelligence, la verdeur de mon imagination et le salut de mes facultés intellectuelles.

Et quand, l'hiver suivant, je rencontrais ces mêmes railleurs, souvent mal portants et cacochymes, tandis que je m'offrais à eux plein de vigueur et de santé, ils me disaient en secouant la tête à la façon de Pandore : *Brigadier, vous aviez raison !*

Je ne parle pas des voluptés ineffables que dispense le voyage pédestre. Ceux-là seuls qui les ont connus peuvent

Digitized by Google

les comprendre. Partir avant l'aube du jour par un beau temps, gai, alerte et plein d'espoir; saluer les splendeurs du soleil levant à travers les cîmes neigeuses et les pics gigantesques; passer dans les forêts frémissantes au souffle du matin, et se sentir bercé par l'orchestre des pins et celui des cascades prochaines; écouter mille bruits confus, mille harmonies indécises, depuis le ranz du pâtre jusqu'aux clochettes argentines des troupeaux de vaches *estivants;* rompre le jeûne dans un chalet ou au bord d'un frais sentier, à demi couché sur une pelouse émaillée de roses alpines, de gentianes, de rhododendrons et de cyclamens; reprendre bravement sa marche à travers mille aspects et maints épisodes; sur le coup de midi, faire un somme profond à l'ombre d'une sapinière ou d'une châtaigneraie; profiter ensuite des fraîcheurs du soir pour achever la traite qu'on s'est fixée; arriver au crépuscule, saturé d'émotions de tout genre et mourant de faim, dans une auberge où l'on fait un repas simple mais délicieux; et dormir ensuite d'un sommeil calme et réparateur pour recommencer le lendemain; voilà en raccourci le voyage à pied. Il garde à ceux qui l'aiment des ivresses toujours nouvelles et ne connaît ni lassitude ni uniformité.

Étant faite cette profession de foi sincère et sans détour, je demande au lecteur la permission de lui retracer mes deux derniers itinéraires dans les Alpes. Ils ont le grand mérite d'être trop peu connus et trop peu suivis, et rien n'en surpasse les charmes, pas même les magnificences de l'Oberland. Ils comprennent chacun une durée de dix jours et peuvent utilement tenter l'ardeur des touristes à qui leurs affaires ne laissent, chaque année, que la disposition d'un temps restreint.

Digitized by Google

PREMIER ITINERAIRE.

Du 7 *au* 16 *août* 1862.

1re journée (7 août).

Il est six heures du matin. Le soleil resplendit ; le beau soleil d'août sans nuages et sans vapeurs, qui porte la sécurité dans le cœur des touristes. Le train qui doit emporter les centaines de voyageurs sur la Suisse, arrive en bondissant dans l'élégante gare des Brotteaux, dont le style architectural donne un avant-goût des chalets helvétiques. Les cockneys de toute encolure et les ladies de tout âge se précipitent en gazouillant dans les wagons ouverts ; elles (les ladies), enlèvent d'assaut les angles des compartiments, mieux peut-être que leurs frères ou leurs maris n'ont enlevé le grand redan de Sébastopol. Cette phase de l'installation a quelque chose de brutal ; chacun pour soi et Dieu pour tous; c'est l'ordre du jour. Dans cette mêlée, la galanterie n'a rien à voir ; c'est le droit du plus fort, sans distinction de sexe. Les Anglais ont tué la galanterie en voyage. Que faire de cette vertu toute française avec des gens qui ne vous en savent pas gré ! L'égoïsme féroce et absolu étant la première loi des fils et des filles de la grande Bretagne, ils considèrent comme dupe ou naïf quiconque a la bonhomie de témoigner des égards à ses compagnons de voyage.

Enfin, le travail de tassement est achevé, les élus se cantonnent moelleusement dans les coins capitonnés dont ils ont fait la conquête. Ceux que le hasard ou leur poignet a moins bien servis, se résignent stoïquement à ne voir le paysage et à ne respirer l'air que par échappée ; le sifflet donne le signal et le convoi se lance à toute vapeur dans cette plaine du Rhône toujours belle et majestueuse , même

Digitized by Google

pour l'œil qui vient de contempler les scènes les plus grandioses. Voici Miribel et ses îles qui, jetées par myriades dans le lit démesurément élargi du fleuve, lui donnent un aspect de Mississipi ou de Missouri. Voici Montluel, abrité contre sa colline verdoyante; Meximieux, qui repose l'œil comme une oasis après la traversée de l'infertile et sévère Valbonne; la rivière d'Ain, azurée et miroitante comme un saphir, puis Ambérieu, où le train séjourne quelques minutes. C'est là qu'au buffet se renouvelle l'assaut qui a signalé la prise de possession des voitures. Là encore, comme en toute chasse au confortable, les fils d'Albion sont les plus habiles, et leurs blanches molaires ont trituré les viandes froides offertes en pâture à l'appétit des voyageurs, bien avant que les bouches françaises aient absorbé le potage ou la tasse de café qui leur sert à rompre le jeûne matinal.

Nous avons franchi la longue et monotone vallée de l'Albarine. Je trouve, quoi qu'on dise, beaucoup d'engouement dans l'éloge qu'on en fait. C'est la partie la plus ingrate du Bugey (1). C'est plutôt une gorge qu'une vallée, et une gorge sans grandeur et sans imprévu. Le cœur se serre pendant qu'on la traverse et se dilate dès que ses bras s'élargissant, vous ramènent, inondés d'air et de lumière, vers les rives du Rhône et celles de l'admirable lac du Bourget. Nous avons salué Chambéry et la splendide vallée de Montmélian; midi sonne à l'église de Chamousset, où le train nous dépose. Adieu la locomotive! Voici déjà les grands sommets à l'horizon prochain, c'est le coche d'abord et nos jambes ensuite qui seront désormais nos véhicules.

Une patache qui s'honore du titre de diligence, est là, prête à nous conduire à Moutiers (Haute-Savoie). Mon excellent ami et compagnon de voyage L. C..., s'installe avec moi dans le coupé de cette vénérable machine. Quoique assez

(1) Oh!!! ... (*Note de la Direction*).

Digitized by Google

vif, le trot des quatre chevaux qui l'entraînent nous permet cependant de contempler à loisir le ravissant paysage qui se déroule jusqu'à Albertville. Cette haute vallée de l'Isère est magnifique. Nous admirons de loin les ruines imposantes du château de *Miolans*, si célèbre dans l'histoire de Savoie. Quel regret de ne pouvoir monter jusqu'à elles ! C'est ainsi qu'en voyage, le plaisir qu'on éprouve est toujours nuancé d'amertume ; on souffre à chaque pas de ne pouvoir visiter en détail toutes les belles choses qu'on entrevoit.

A Albertville, un quart d'heure de repos. La ville est propre et de physionomie moderne, la grande rue, large et bien alignée. On sent dans l'air je ne sais quelle odeur de bourgeoisie parvenue, les indigènes ont l'air pénétrés de leur importance, et les cafés, qui sont nombreux, offrent, sur leurs seuils, ces types de dandys tapageurs dont l'espèce commence à se perdre un peu.

Il y a quelque trente ans environ, que le nom élégant d'*Albertville* s'est greffé sur le vieux nom de l'*Hôpital*, qui fut pendant des siècles celui de cette ville : il sentait par trop le paupérisme et les habitants l'ont répudié. A ce compte, nous devrions aussi débaptiser la ville nivernaise *La Charité* : Avis à la municipalité de cette ville. Albertville n'est séparée que par la rivière l'Arly, d'une sœur jumelle, qui n'est autre que la ville de *Conflans*, située très-pittoresquement sur une colline escarpée. Celle-ci a conservé le cachet d'ancienneté que l'Hôpital a rejeté.

Nous voici maintenant en pleine Tarentaise. La vallée se resserre, les cîmes s'agrandissent, les pentes deviennent plus boisées, la rivière plus torrentueuse, le caractère des sites plus pastoral et plus solitaire. Çà et là, sur les hauteurs, les ruines d'anciens châteaux. A quinze kilomètres environ d'Albertville, une très-belle cataracte se précipitant parmi d'énormes rochers ; de distance en distance, de beaux villa-

Digitized by Google

ges aux noms imagés : *La Bâtie*, *Roche-Cavins*, *Aigue-blanche*. La Tarentaise est loin du portrait que je m'en étais tracé. Je m'attendais à voir une vallée triste et pauvre comme la Maurienne ; mais quelle différence ! Un air d'aisance, de bien-être et de propreté, règne partout ; et si la Savoie montagneuse ressemblait toute à cette portion, notre nouvelle province n'aurait rien à envier à aucun pays. Fanchon la vielleuse et l'héroïne de la *Grâce de Dieu*, n'y seraient point déplacées, même dans leurs costumes d'opéras comiques.

La route, après avoir serpenté jusqu'au sommet de très-hautes montagnes, s'abaisse brusquement dans la *Val-Isère* et nous conduit à sept heures du soir à Moutiers, la capitale de la Tarentaise, aujourd'hui sous-préfecture française. Cette ville, située au confluent de l'Isère et du Doron de Bozel, offre une teinte noire et austère ; c'est une physionomie surannée et non archaïque. Église cathédrale et évêché sans style. Quand on a fait le tour de la ville et donné un coup-d'œil aux célèbres salines, qui en forment la principale industrie, on n'a qu'une seule chose à faire, c'est d'aller absorber un souper copieux, comme ceux qu'on fait en Tarentaise, arrosés de quelques libations de vin de Montmélian, et de se coucher, car le lendemain, la journée est forte.

2me journée (8 août).

Une carriole du pays vient nous prendre à trois heures du matin, pour nous emmener au bourg St-Maurice. C'est un trajet de cinq heures, toujours en montant, mais par une fort belle route carrossable. Le paysage croît en magnificence, la vallée est très-accidentée ; l'Isère, à son berceau, roule mugissante et encaissée au fond d'un précipice à pic. Çà et là, quelques petites chapelles votives sur la route, rappelent le voisinage de l'Italie. Arrivée à Bourg-Saint-Maurice à

Digitized by Google

neuf heures, et déjeûner passable à l'Hôtel des voyageurs, chez Mayet. A dix heures, après avoir recruté un guide et revêtu l'équipement du piéton, nous gravissons les premières pentes du *Petit-St-Bernard*, St-Germain, Scez, villages alpestres très-pittoresques. Chaleur torride. Nous aspirons, haletants, l'air embrasé que repécurtent les gigantesques parois des montagnes ; le vaste banc de gypse de la *Roche-Blanche*, qui forme une de ces parois, réfléchit surtout avec une impitoyable intensité les rayons de ce soleil caniculaire. Le sentier qui serpente sur le flanc de la montagne est bon et commode. D'ici à deux ou trois ans une route carrossable le remplacera, ouverte par les soins du gouvernement français. (1).

Quand nous y passâmes, des légions d'ouvriers y travaillaient, et le col deviendra par suite un des plus fréquentés des Alpes. Le torrent *Le Reclus* fait entendre ses assourdissantes clameurs. A deux heures, après avoir contrepassé la borne qui trace la nouvelle frontière entre la France et le royaume d'Italie, nous atteignons le sommet du col et nous nous reposons à l'hospice où les voyageurs trouvent l'hospitalité comme au Grand-St-Bernard, au Mont-Cenis ou au Simplon.

Cette heure de répit nous permet de reporter notre pensée sur les grands souvenirs qui planent sur ces hautes régions. C'est là, c'est par elles que le grand Annibal aurait passé pour fondre sur l'Italie ! Loin de nous la pensée de faire un cours d'archéologie à ce sujet ; il y aurait là cependant la matière de dix bonnes pages ; mais, quelque attrayante que soit cette perspective, nous en faisons généreusement le sacrifice au lecteur. Il eut été néanmoins bien tentant de discuter lequel, du Mont-Genèvre ou du Petit-Saint-

(1) Elle l'est sans doute actuellement (1864).

Digitized by Google

Bernard, eut l'honneur d'être franchi par le héros carthaginois, et de soutenir avec Melville, Wiekam, Cramer et Brockedon, que le fameux récit de Polybe ne peut être applicable qu'au petit Saint-Bernard. Quoi qu'il en soit, des traditions vivaces et des ruines parlantes attestent la vraisemblance de cette opinion. Il existe près de l'hospice, sur le plateau, un immense cercle composé de pierres brutes, régulièrement disposées à trois mètres les unes des autres, et profondément fichées en terre. Ce cercle embrasse un espace de 260 mètres de circuit, environ, et s'appelle de temps immémorial le *Cirque d'Annibal*. C'est là, toujours suivant la tradition, que le vainqueur de Cannes aurait tenu un immense conseil de guerre, avant de se précipiter sur les plaines italiques. On affirme, en outre, que des ossements d'éléphants ont été à diverses époques retrouvés dans le sol.

Ce ne sont pas les seuls vestiges du passé qu'offre ce plateau. Près du *Cirque*, on contemple aussi la colonne de *Joux* (Jovis), énorme monolithe de cipoline, haut de sept mètres, et du diamètre d'un mètre environ. Elle est supposée d'origine celtique. Près d'elle encore, on aperçoit distinctement les fondations en briques romaines d'un temple qui a dû être assez vaste.

En même temps que nous, se rafraîchissaient à l'hospice le sous-préfet de la province d'Aoste, en Piémont, en compagnie de plusieurs cavaliers et de dames fort aimables, fort élégantes, et au type italien très-prononcé. C'était une cavalcade pétillante de gaîté et d'entrain, à laquelle nous dîmes cordialement un adieu plus prompt que nous ne l'aurions voulu, menacés que nous étions par l'approche imminente d'une tourmente, et le désir d'arriver à la Thuille avant elle. Nous pressons donc le pas en admirant les splendides échappées qui s'ouvrent déjà sur les glaciers du

Digitized by Google

Ruitor et les cimes neigeuses de *Cogne*, de *Savaranche* et de *Grisanche* ; mais hélas ! à peine en route depuis une heure, la tempête nous surprend, terrible et majestueuse comme elle l'est toujours dans les Alpes. Eclairs lumineux, tonnerres sinistres, vent violent, pluie diluvienne. Pas un abri, pas un chalet, pas une hutte de pâtre. Nous nous livrons à une course au clocher de deux heures, au bout desquelles nous atteignons les premières maisons du gros village de la Thuille. Nous saluâmes comme la terre promise le logis de bonne apparence où le brigadier Morel offre une hospitalité payante aux touristes, parmi lesquels il jouit d'une excellente réputation. C'est la seule hôtellerie abordable du pays. Hélas ! pas une place, pas un lit, pas même une botte de paille : tout regorge. Force est de continuer encore pendant vingt minutes notre course effrénée jusqu'à ce qu'enfin nous soyions reçus par faveur dans le plus détestable bouge que j'aie vu de ma vie, et qui prend, par euphémisme, le nom d'auberge. Là, on vous abrite, mais on ne vous sert pas. Nous allons chercher nous-mêmes au grenier la javelle que nous faisons flamber dans la cheminée, et arrachons à des lits repoussants les couvertures de grosse laine grise dont nous enveloppons nos corps glacés par la pluie. Nos habits de voyage sèchent tant bien que mal; en guise de souper, nous avalons une omelette fantastique, accompagnée de je ne sais quels mets sans nom dans les fastes culinaires, et nous allions nous livrer à un sommeil bien mérité, quand le bruit des sabots de plusieurs mulets frappant le pavé attire notre attention; hélas ! quel spectacle ! notre brillante et aristocratique caravane de l'hospice arrivait dans le plus piteux équipage qui se soit vu de mémoire de touriste. Les charmants costumes des belles voyageuses n'étaient plus que des loques informes, ruisselantes d'eau et de boue ; elles-mêmes étaient plus mortes que vives. Comme nous,

Digitized by Google

elles avaient bravé les menaces de l'orage en quittant l'hospice, au lieu d'y passer la nuit, et portaient la peine de leur témérité. Nous nous confondîmes auprès de ces dames en compliments de condoléance ; mais la nature reprenant ses droits, nous oubliâmes leurs peines et les nôtres dans un sommeil réparateur.

3me journée (9 août).

Partis à trois heures du matin, notre heure de départ règlementaire, nous arrivons au village de la Balme à près de cinq heures. Cette marche matinale dans une gorge profonde où roule la rivière torrentueuse de la Thuille dont les eaux vont grossir la Doire, a quelque chose de délicieux. Le lever du soleil est splendide et compense la tempête de la veille. Nous sommes décidés à faire l'ascension du *Cramont*, une des plus intéressantes qui puisse se faire dans les Alpes. Mais le jeune guide que nous avons pris à Saint-Maurice ne nous suffit plus. Il ne connaît pas assez cette région. Nous lui adjoignons un coadjuteur dans la personne d'un montagnard grand et sec, aux longs cheveux noirs huileux et aux allures austères, qui avec sa longue houpelande brune a un faux air de séminariste ou de puritain d'Ecosse. C'est une curieuse individualité, intrépide du reste, et guide prudent et sûr. Il cumule la double profession d'instituteur et de muletier; mais il est guide à ses moments perdus, poète, philosophe et chroniqueur en tout temps. Notre compagnie l'intéresse et le flatte, je ne sais guère pourquoi, et le voilà qui se met à nous étaler à plaisir le bagage inépuisable de ses souvenirs et de son érudition. Le latin, l'Ecriture-Sainte, l'histoire, la géologie, la botanique, la médecine, la théologie défilent tour à tour dans ses discours verbeux, abondants et interminables. Nous sommes ahuris, hébétés, mais rien ne l'arrête. Intempé-

Digitized by Google

rance ennuyeuse, c'est vrai, mais qui prouve une chose, le travail d'esprit prodigieux et incessant qui se fait dans ces cervaux montagnards, stimulés par la solitude et les longs loisirs des hivers alpestres. Cette faconde inépuisable ne nous empêche pas cependant d'admirer les sublimes scènes qui se déroulent devant nous. L'ascension du Cramont, si peu pratiquée, et tant exaltée cependant par Saussure, a dépassé tout ce que notre imagination avait rêvé. Il en est peu qui procure une satisfaction aussi complète. Le sommet est à 9,200 pieds au-dessus du niveau de la mer; l'ascension est fatigante, mais sans danger, et le panorama dont on jouit a quelque chose de féerique. Nulle part on ne voit aussi bien dans son ensemble le pâté du Mont-Blanc et le Mont-Blanc lui-même. Le géant des Alpes se dresse là dans toute sa hauteur, l'œil embrasse et perçoit tout son squelette et sa colossale ossature, sans être arrêté et gêné par les satellites qui partout ailleurs enveloppent sa base et la font ressembler à un artichaut entouré de ses feuilles. D'un côté, l'*Allée-blanche* exhibe ses merveilles, de l'autre, les monstrueux glaciers de Ruïtor étalent leurs croupes éblouissantes. Du côté de l'Allée-blanche, depuis les pics du col de la Seigne jusqu'à ceux du grand Jorasse, on embrasse chaque aiguille et chaque glacier à travers cette vaste ligne de près de 60 kilomètres. Quarante milles, sous un angle de 150 degrés, se déroulent comme un immense tableau devant le contemplateur.

Vers le nord et le nord-est, le regard plonge dans les replis lointains de la vallée d'Aoste, et voit les anneaux d'argent de la Doire étincelante. Dans la même direction, le col de la *Sereine* s'entr'ouvre et vous conduit, par une échappée, jusqu'aux massifs qui environnent le Grand-Saint-Bernard, dominés par les pics altiers et lisses du Vean et du Combin. Au sud, se dessinent à l'horizon le passage et

Digitized by Google

le col du Petit-Saint-Bernard, gardés par le Belvédère, le Valaisan et les autres montagnes qui bordent ce passage. Quand de la dernière cîme du *Cramont* on contemple tout cela, le ravissement qu'on éprouve est tel, qu'on n'a plus la force de s'arracher à ce spectacle. On est fasciné, et il faut un effort sur soi-même pour se décider à redescendre. Je comprends les émotions de M. de Saussure dans les deux ascensions qu'il a faites, et, toute ma vie, je me rappellerai comme un rêve enchanté le repas que nous fîmes à deux cents mètres environ au-dessous du sommet extrême, abrités dans l'anfractuosité d'un rocher, et ayant devant les yeux ce grandiose et unique tableau.

Méfiez-vous du sentier des bergers, tel est le mot d'ordre que je conseille à tous les touristes dans les Alpes. Nous en avons appris la valeur à nos dépens, malgré notre expérience.

De la cîme du Cramont, un sentier presque toujours bien tracé vous conduit en deux heures, par une pente modérément rapide, au beau village thermal de *Pré-Saint-Didier*. Deux autres heures vous suffisent ensuite pour gagner Courmayeur, où nous avions fixé le terme de notre étape : total, quatre heures.

C'est de ce côté seul que le Cramont est réputé accessible; toutes ses autres faces, notamment celle qui regarde Courmayeur, sont littéralement à pic.

Mais, quand, de la cîme du mont, on contemple à ses pieds la vallée de Courmayeur, et qu'on ne se sent séparé de cette bourgade que par un trajet d'une heure à vol d'oiseau, on éprouve l'irrésistible désir de braver le précipice et de se laisser couler jusqu'au but qui paraît si voisin, en dédaignant les vulgaires détours que la prudence conseille.

C'est ce désir que nous manifestions à notre guide au moment de redescendre la montagne.

Digitized by Google

— « Impossible, répond-il ; je ne connais pas de sentier, et nous ne pouvons revenir que par *Pré-Saint-Didier.* »

— « Impossible !... Ce n'est pas vrai ; j'en connais un très-beau, sentier, et je l'ai pratiqué plus de cent fois. »

La voix qui parlait ainsi était celle d'un jeune pâtre d'une quinzaine d'années, qui, drapé dans un manteau couleur amadou, coiffé d'un chapeau calabrais et fièrement campé sur son bâton, nous regardait délibérer avec l'air grave et sentencieux d'un enfant du désert.

Nous de nous écrier à l'instant : — Ce qu'a fait ce jeune berger, nous le ferons bien, et de demander la direction de la route à suivre.

C'est en vain que notre guide proteste contre cette fantaisie et nous menace des plus grandes déconvenues. Nous restons sourds à la voix de la sagesse qui sort de sa bouche, et déclarons nous ranger à l'avis de plus en plus affirmatif du jeune pasteur.

Le guide alors, voyant tous ses efforts inutiles, s'enveloppa dans une muette résignation, et se remit en tête de nous avec l'air d'un soldat brave et résolu qui exécute une consigne absurde.

Tout alla bien pendant trois-quarts d'heure. Nous entonnions déjà un chant de victoire, en glissant rapidement sur les flancs de la montagne dont la base se rapprochait, quand, arrivés à un certain point que dérobaient à notre vue quelques arbustes, nous nous arrêtâmes brusquement, saisis d'horreur.

Nous venions d'apercevoir sous nos pieds un gouffre béant, vertigineux, épouvantable.

— Il en sera ainsi encore plus d'une fois, dit le guide en secouant la tête.

Il fallut remonter la pente descendue pendant plus de mille mètres, pour tâcher de retrouver le vrai sentier. Nous

Digitized by Google

croyons enfin le tenir, et, joyeux, nous arpentons de nouveau le terrain pendant trois autres quarts d'heure.

Nous pensons toucher au but ; il semble que la vallée est là à quelques pas de nous.

Hélas ! nouvelle épreuve ! Un autre abîme aussi affreux que le premier se dessine devant nous,

Abyssus abyssum invocat ! c'était le cas de le dire.

Nous remontons encore, et ce manége dura six grandes heures, au bout desquelles, après une succession sans fin de tours, de détours, d'allées, de venues, de mauvais pas franchis en rampant, d'expériences acrobatiques inimaginables, nous atteignons enfin, furieux et maudissant de bon cœur tous les pâtres des Alpes, l'hôtel Royal à Courmayeur, où après tant d'émotions, une autre non moins vive et d'une autre nature vient encore nous surprendre. Au moment de régler avec notre guide et de lui donner, outre le prix convenu, une bonne gratification, nous le voyons rougir, balbutier et refuser toute espèce d'argent, en nous disant qu'il se tiendrait pour offensé d'en recevoir, et qu'il était largement payé par l'honneur et le plaisir qu'il avait eus de conduire des personnages comme nous. Toutes nos instances furent inutiles ; nous ne pûmes que lui faire accepter notre table, qu'il quitta à peine assis, pour courir, malgré sa fatigue, à un incendie qu'on annonçait avoir éclaté à la Balme, son village. Je garderai longtemps la mémoire de ce montagnard singulier et au caractère antique ; mais je voudrais bien savoir quelle a été sa méprise sur nous. Nous a-t-il pris pour des princes déguisés ? qu'il se détrompe ; mais qu'il apprenne qu'à défaut de grands personnages, il a conduit des gens sensibles et reconnaissants.

Que de jolies choses j'aurais à dire de Courmayeur, s'il ne fallait pas abréger mon récit ! En 1862, nous ne fîmes que l'entrevoir ; mais, l'année suivante, nous y séjournâmes vingt-

Digitized by Google

quatre heures, et pûmes l'admirer à loisir. J'estime que c'est une des plus délicieuses stations des Alpes. La vallée, malgré son altitude, offre une végétation riche, luxuriante et presque méridionale; les pentes des monts ont une opulente parure de forêts; des eaux jaillissantes courent partout; les grands pitons neigeux dominent cet océan de verdure. Les bains de Saxe, situés à un quart-d'heure du bourg, fournissent aux baigneurs une eau thermale très-salutaire; les hôtels sont éminemment confortables, et le *Casino del Angelo* un ravissant passe-temps pour les soirées. La physionomie italienne règne dans les mœurs, les habitudes, les habitations, et se trahit surtout dans ces immenses chambres peintes à fresque que l'on voit partout. La belle société du nord de l'Italie y afflue pendant les mois de juillet et d'août; société bonne et accessible, à qui la gourme et la gêne sont inconnues, et qui émaille sa villégiature avec la danse, la musique, la poésie et les parties champêtres. Bref, Courmayeur est une oasis ausonienne, transplantée dans les plus âpres défilés des Alpes, et il est à regretter que les Français fréquentent si peu cette admirable résidence thermale.

4me journée (10 août).

Une belle route en zigzags qui déroule ses replis capricieux sur le flanc des rochers; un paysage splendide qui étale toutes les merveilles de la création; des montagnes aux contours bleuâtres et aux pentes fleuries qui s'étagent en amphithéâtres infinis; des massifs impénétrables de noyers gigantesques et de châtaigniers séculaires; la Doire (Dora-Baltea), qui roule à des profondeurs vertigineuses ses ondes bondissantes et argentées; des scènes d'une variété inépuisable; des aspects toujours renouvelés et toujours inattendus; des légions de vieux manoirs incrustés

Digitized by Google

sur le front des immenses rochers ; des vergers opulents abrités dans les contours des montagnes ; des horizons fugitifs, pleins de mystères et de promesses ; des villages pittoresques étagés avec grâce ; des montagnards alertes et beaux quand ils ne sont pas goitreux, vêtus de ce drap écarlate qui tranche si bien sur le vert des forêts et l'azur des prochains glaciers ; puis, au-dessus de tout cela, le dôme resplendissant et immaculé du Mont-Blanc, qui semble être un gigantesque diamant surmontant une corbeille d'émeraudes ; voilà, voilà ce qu'on appelle le *Val d'Aoste !*

C'est lui que nous traversions par cette splendide matinée, inondés de lumières et de soleil, baignés des vapeurs matinales et parfumées qu'exhale cette admirable nature qui semble faire un suprême effort de beauté, à mesure qu'elle s'approche de la terre classique du Beau, de l'*alma tellus* de Virgile !

Cet éden, ce miracle de paysage, que de fois je l'avais entrevu dans mes rêves de jeunesse !... Ce nom sonnait jadis à mon oreille comme une note perlée évoquant mille délices. Avec de Maistre, avec Toppfer, avec de Montherot, j'en avais savouré en imagination les grâces, les magistrales grandeurs ; eh bien ! il était là ; je l'étreignais dans ma contemplation, et, chose rare dans la vie, la réalité n'était pas au-dessous du rêve passé !

Ce trajet de dix lieues qui sépare Courmayeur de la *Cité d'Aoste* fut pour nous un enchantement perpétuel, une source d'ivresses, d'hymnes intérieures et de muet ravissement. C. et moi étions sous le charme, et n'était la voix stridente du petit Napoléon, qui, stimulant son cheval, nous rappelait de temps à autre à la vie réelle, nous nous fussions crus transportés dans une autre planète.

Le lecteur me demandera peut-être quel est ce personnage que j'introduis en scène sous ce nom superbe? Il le mérite

Digitized by Google

« *si parva licet componere magnis*, » car c'est bien le Napoléon des voituriers; son baptistère n'est pas une antiphrase.

Figurez-vous l'être le plus fantastique qui puisse se voir du *Splugen* au *Mont-Blanc*; un petit bonhomme haut de quatre pieds, au visage enfantin et imberbe, qui se dit âgé de 12 à 14 ans, mais dont la naissance est une énigme par sa date. C'est un abonné à l'enfance éternelle, il a trouvé le secret de l'immobiliser. J'ai vu des gens qui l'ont connu, il y a quinze ans, tel qu'il est maintenant. Excellent cocher du reste, et fécond en expédients auprès desquels les ressources de *Quinola* ne sont que de la Saint-Jean, n'en déplaise au grand Balzac. Un simple échantillon de son savoir-faire donnera tout-à-l'heure sa mesure.

C'est ainsi qu'après avoir traversé Morgex, La Salle, Ivrogne, Fort-Roc, Arvier, Villeneuve et Sarra, nous faisions à 10 heures notre entrée triomphale dans la vieille cité d'Aoste, cet ancien rempart de la liberté des indomptables Salasses, et qu'après un excellent déjeûner fait à l'hôtel du Mont-Blanc, chez l'ex-guide Tairraz, nous visitions cette ville que je proclame comme une des plus curieuses du Piémont.

Quiconque voudra prendre la peine d'ouvrir son guide Richard, Joanne ou Bedeker, en saura tout autant que moi sur cette capitale du duché qui a le privilége de donner son nom à l'héritier présomptif de la couronne de Sardaigne. Il verra que sa population est d'environ huit mille âmes; qu'elle jouit d'une sous-préfecture et d'un évêché; qu'elle possède la place Carlo-Alberto, magnifique parallélogramme orné d'un Hôtel-de-Ville, style Louis XV, et de belles casernes; que c'est l'ancienne Cordèle des Salasses, devenue la *Civitas Augusta* ou *Augusta Practoria* des Romains; qu'elle est au confluent du Buttier et de la Doire; que c'est la pa-

Digitized by Google

trie de saint Anselme de Cantorbéry ; qu'en fait d'antiquités romaines, elle peut en revendre aux plus riches; qu'elle a un arc de triomphe majestueux construit par les vétérans en l'honneur d'Auguste ; une porte remarquable rappelant la *porta-nigra* de Trèves ; une splendide arche de pont romain, dont le reste est enfoui dans le sol; les débris d'un amphithéâtre suivant les uns, et d'une basilique selon les autres ; d'un palais prétorien, de tours, de murailles fortifiées, etc., etc. — Puis, ils daigneront vous dire encore que la cathédrale, *de construction moderne* (1) (affreuse hérésie), *mérite un coup-d'œil, qu'elle a un singulier portail, et que tout y est badigeonné de mille couleurs !...*

Mais, pas un de ces insouciants moniteurs ne vous parle de deux trésors admirables, uniques, incomparables, qui valent à eux seuls un long voyage pour venir les contempler. Ces deux trésors sont : la mosaïque du chœur de cette cathédrale, et le magnifique dyptique en ivoire de la sacristie.

Cette mosaïque magistrale, qu'on suppose être du troisième siècle, occupe presque tout le parvis du chœur. En deux mots, en voici le sujet. Au centre, l'année, sous la forme d'une femme colossale amplement drapée ; à sa droite, le soleil; à sa gauche, la lune ; autour d'elle, dans un premier cercle, le zodiaque et les constellations ; puis, dans un second cercle, embrassant la plus grande circonférence, et lui servant de bordure, les douze mois de l'année occupant chacun un compartiment particulier. Chacun de ces médaillons offre des scènes empruntées aux travaux successifs et aux plaisirs de l'année ; scènes variées, saisissantes et naïves. Janvier se chauffe ; février danse et boit ; mars laboure ; avril se promène aux champs, à cheval ; mai répand des fleurs; juin fauche la prairie ; juillet moissonne ; août vanne

(1) Baedeker, édition de 1862, page 266.

Digitized by Google

le grain ; septembre cueille des fruits ; octobre vendange ; novembre herse ; et décembre fend du bois. Tout cela est admirablement conçu et exécuté. Il est difficile, même à Rome et à Naples, de voir un morceau plus complet et plus soigné.

Quant au dyptique, il représente l'empereur Constantin en habit de cour, d'un côté, et de l'autre, en costume de guerre. C'est une sculpture sur ivoire, en relief, d'une finesse achevée et d'un dessin irréprochable. Il fut, dit-on, donné à *Augusta Praetoria*, par le vainqueur de Maxence lui-même.

Je recommande avec enthousiasme ces deux chefs-d'œuvre à tous les touristes amateurs. Leur contemplation les paiera de bien des fatigues. Qu'ils n'oublient pas non plus d'aller visiter l'église *Saint-Ours* et son cloître attenant, avec les remarquables chapiteaux du XIme siècle (1).

Puis quand l'œil s'est repu de toutes ces curiosités, et que, quittant l'intérieur de la ville, on fait le tour des vieux remparts, on regarde avec attendrissement une tour carrée, d'apparence austère et mystérieuse, où la tradition veut que se soit passé un drame émouvant. C'est là qu'aurait langui et vécu le lépreux de la cité d'Aoste ; et de suite l'on retrouve dans sa mémoire une page attendrissante du doux Xavier de Maistre, où la figure de l'immortel paria resplendit de cette mélancolique auréole que les siècles n'éteindront pas !

Et cependant, s'il faut en croire la critique, la tradition ne date que de l'écrivain ; le lépreux et sa création, un type conçu dans sa pensée, admirable privilége du génie d'imprimer à ses fictions le cachet d'immortalité qui les perpétue

(1) Au moment où je visitais Aoste, M. Aubert, savant archéologue, mettait sous presse une monographie du plus haut intérêt sur le val et la cité d'Aoste. Je suppose qu'elle a paru à l'heure où j'écris.

Digitized by Google

dans la mémoire des hommes ! — Demandez à un crétin de la cité d'Aoste, quel empereur glorifie l'arc triomphal ; il ne saura pas vous nommer Auguste. Demandez-lui où était le lépreux, et du doigt il vous montrera sans hésiter la tour maudite.

En l'année 1862, au moment où nous traversions Aoste, il y régnait dans les esprits une grande fermentation au sujet des réformes que le gouvernement italien imposait à ses diverses provinces. Le duché d'Aoste est très-dévoué à la maison de Savoie, mais n'aime pas qu'on touche à ses vieilles coutumes. Il était surtout choqué de ce qu'on voulût lui imposer la langue italienne comme langue officielle. Les habitants du Val, qui parlent un français très-pur, en étaient fort irrités. De nombreuses satires circulaient contre cette mesure, et une certaine chanson avait surtout le privilége de passionner les populations ; elle s'entendait à tous les coins de rue, sur je ne sais quel air de vaudeville *énergico-sentimental.* Ce morceau, à côté de quelques vers négligés, offre des saillies qui ne manquent pas d'à-propos. Je ne puis résister au désir de le citer comme trait d'époque et de mœurs.

Sur les genoux de la belle Italie,
Le ciel propice a voulu nous placer.
Nous garderons cette place chérie,
Sur ces genoux aimons à nous bercer.
Mais pour la langue, à quoi bon d'autres maîtres,
Quand le français a pour nous mille attraits ?
Parlons toujours celle de nos ancêtres ;
Ils ont parlé, nous parlerons français.

Pour épouser une langue étrangère,
Répudier celle de Bossuet !
Ne plus parler la langue de sa mère !
Non, non, plutôt rester toujours muet.

Digitized by Google

Disparaissez, croix d'honneur et salaires.
Le *Val-d'Aostin* sait borner ses souhaits ;
Le seul honneur est l'honneur de nos pères,
Ils ont parlé, nous parlerons français.

Oh ! liberté de race piémontaise,
Où sont les biens dont tu nous a dotés ?
Sous les tyrans nous parlions à notre aise,
Et maintenant serions-nous garrottés ?
D'un œil jaloux, toi qui vois notre langue,
Pourquoi viens-tu nous intenter procès ?
Va loin d'ici débiter ta harangue :
Les *Val-d'Aostins* veulent parler français.

Notre duché, sous un voile funèbre,
Ne montre plus qu'un arrondissement ;
Notre collége, autrefois si célèbre,
Semble toucher à son dernier moment ;
Un crêpe noir obscurcit notre église,
Tout vient, hélas ! aggraver nos regrets :
Parlons du moins, parlons à notre guise,
Et racontons nos malheurs en français !

C'est en regrettant vivement de ne pouvoir encore séjourner deux ou trois jours au milieu de cette intelligente population et de ces riches souvenirs, que nous regagnâmes l'hôtellerie du Mont-Blanc, pour y reprendre notre véhicule et nous diriger sur Châtillon.

— Vous avez changé de cheval, disons-nous à notre automédon ?

— Certainement, Messieurs, et le nouveau est encore meilleur que le premier.

Il est bon de dire qu'en faisant marché avec lui, nous avions expressément stipulé que nous changerions de cheval à Aoste, une traite de dix lieues nous semblant suffisante pour les forces du premier.

Digitized by Google

Tout en répondant, le petit Napoléon amène devant la porte sa voiture nettoyée et sa bête pimpante et proprette.

Mon ami C... a le coup d'œil sûr et prompt.—Diable! dit-il au jeune *vetturino*, voici un cheval qui ressemble terriblement à l'autre ; même taille, même encolure, même poil, mêmes signes aux mêmes places.

— Ah ! que nenni ! Monsieur fait bien erreur. La preuve, c'est que l'autre avait la tête entièrement bai, et que celui-ci a une tache blanche bien visible sur le front, entre les deux tempes.

Stupéfait, C... contemple cette tache faite en forme d'étoile rudimentaire, et s'écrie qu'à part elle, ce coursier est le frappant sosie de l'autre. Là-dessus, il mettait le pied au marchepied, quand pris soudain d'une soudaine inspiration, il gratte de l'ongle cette blanche étoile, d'où s'échappe à l'instant une fine nuée de poussière d'albâtre.—Qu'est-ce que cela ? dit-il, et prenant aussitôt une brosse d'écurie, de frotter avec énergie le front de l'animal. Au bout d'une demi-minute, il ne restait plus trace de la rosace blanche. La métamorphose était évanouie et les secrets du petit Napoléon dévoilés. Simple comme la nature, dans ses procédés, il lui avait suffi d'un peu de vernis blanc pour créer un être nouveau. J'avoue que devant cette conception de génie, nous fûmes désarmés et rîmes à gorge déployée, au lieu de nous fâcher.

Nous partîmes au galop, et sans avoir à nous repentir de notre magnanime pardon, car, l'éternel jouvenceau du Val d'Aoste, piqué d'honneur, voulant nous prouver que son cheval était infatigable, nous fait arpenter, avec une prodigieuse rapidité, les trois ou quatre lieues qui séparent Aoste de Châtillon (Castiglione) ; dans cette portion de la vallée, le paysage est moins accidenté, mais il est encore plus riant et plus riche. Les villages de Nuz, de Villefranche, de Chambave, sont gracieux et coquets. Les berceaux de vignes qui ombra-

Digitized by Google

gent le devant des maisons, ont un cachet tout à fait italien. La vigne se cultive, dans la vallée d'Aoste, à une attitude de trois mille mètres ! Les vins de Chambave sont surtout renommés.

Il était environ cinq heures du soir quand nous atteignîmes Châtillon, nous allions échanger les douceurs sybarites d'une course en voiture contre les fatigues du piéton. Il fallait choisir deux bons guides pour faire le tour du *Mont-Rose*, que nous voulions exécuter. Ceux que nous engageâmes réalisaient toutes les conditions désirables. C'était Augustin Pellissier et Augustin Perron, de *Val-Tournanche*, dont nous n'eûmes qu'à nous louer pendant les cinq journées suivantes, et que je recommande volontiers à tous ceux qui effectueront le même itinéraire.

Après avoir admiré le site admirable de Châtillon et le château d'Usselle, dont les lignes imposantes se profilant sur un promotoire avancé, coupent très-heureusement l'horizon, nous nous mîmes en route. Une vallée grandiose qui débouche perpendiculairement sur celle d'Aoste; mène de Châtillon à *Val-Tournanche*. C'est une traite de cinq heures de marche pendant lesquelles les aspects les plus saisissants vous charment et vous captivent. Le torrent du Tournanche coule dans cette gorge au milieu d'entassements cyclopéens, de blocs de granit et de serpentine, dont les reflets ont un éclat velouté. Çà et là, des deux côtés de la gorge, sur les parois des montagnes qui l'enserrent, on distingue les arches parfaitement visibles d'anciens aqueducs romains qui allaient recueillir l'eau, Dieu sait où ! Quels miracles le luxe des belles eaux n'a-t-il pas fait faire au peuple-roi ?

La nuit était depuis longtemps tombée que nous entrions dans le village ou plutôt le nid d'aigle qui s'appelle *Val-Tournanche*, où nous prenions gîte à l'unique auberge, graves et recueillis à la pensée de l'immense holocauste que

Digitized by Google

nous devions offrir le lendemain à la *déesse Fatigue*, en traversant le fameux *col St-Théodule*, le passage le plus élevé des Alpes, après le col du *Géant*.

Maurice SIMONNET.

(*A continuer*).

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

DU

COMITÉ D'ARCHÉOLOGIE

INSTITUÉ PAR L'ACADÉMIE DE LYON.

Séance du 4 juillet 1862.

M. Allmer lit une notice sur une inscription qui existe au village de Chanos, entre Montluel et le Rhône. Elle se trouve sur un monument voisin d'un puits public et regardé jusqu'ici comme un sarcophage. Elle est ainsi conçue :

L Domitius Potitianus D D S P D. (*de denariis suis posuit dedicavit*).

Mais en examinant de près le monument on découvre une ligne précédente presque effacée et portant les mots :

Deo vulcano aug.

C'est pour n'avoir vu qu'une partie de l'inscription que MM. Sirand et Monnier avaient pris le monument pour un sarcophage. La lecture plus complète de M. Allmer donne la certitude que ce monument est un autel élevé à Vulcain par les soins et aux frais de Domitius Potitianus.

M. Debombourg fait passer sous les yeux des membres présents du Comité un atlas chronologique des Etats de l'Eglise, avec toutes les modifications territoriales des Etats pontificaux depuis le VIIIe siècle jusqu'à nos jours, une légende et vingt tableaux synoptiques.

Digitized by Google

Séance du 1er août 1862.

M. Martin-Daussigny a fait des recherches pour se procurer la pierre tombale de Cinq-Mars et de Thou. Malheureusement elle a été repiquée, il y a cinq ou six ans, dans une maison de la rue des Feuillants, et elle est aujourd'hui tout à fait perdue.

M. Saint-Olive lit un fragment sur le cristal des anciens et sur l'usage où ils étaient d'employer comme réfrigérants le quartz hyalin et le succin, usage attesté par quelques vers de Properce et de Martial.

Une discussion s'engage au sujet du congrès archéologique qui doit s'assembler à Saint-Etienne le 8 septembre, et des deux séances du 19 et du 20, qu'il doit tenir à Lyon et consacrées spécialement à l'archéologie.

On détermine les conditions de la tenue du congrès et les questions qui devront y être posées.

Séance du 5 décembre 1862.

M. Smith présente un rapport verbal sur les travaux de M. Quiquerez, de Bâle. Ces travaux sont de plusieurs sortes. Celui qui intéresse le plus le comité consiste dans un rapport sur des fouilles faites au mont Terrible (ancien évêché de Bâle). M. Quiquerez y place un ancien oppidum gaulois, et va jusqu'à croire, opinion d'ailleurs contestable et très-contestée, que la bataille entre César et Arioviste s'est livrée là.

M. Monfalcon écrit au Comité qu'il a terminé son *Répertoire statistique du Lyonnais*. La lettre est consignée aux archives du comité.

M. de Soultrait présente quelques observations à propos de cette lettre et défend contre les critiques de M. Monfalcon le

Digitized by Google

plan proposé pour ce genre de travaux par M. le ministre de l'instruction publique.

M. Péricaud entretient le Comité du dictionnaire ou répertoire des communes du Lyonnais, rédigé au XVIIIe siècle et dont M. Monfalcon annonce la réimpression. Il y a constaté des incorrections et même des erreurs graves qu'il a pris soin de signaler dans une notice particulière.

M. Canat de Chizy raconte la visite qu'il a faite au Musée céramique d'Aoste, près du Pont-de-Beauvoisin. Aoste possédait déjà quelques fragments d'inscriptions encastrées dans l'église. Mais récemment des fouilles ont été faites et ont amené la découverte de fours de potier et de poteries de toute espèce, depuis des amphores jusqu'à des lacrymatoires. La plupart de ces poteries sont signées ; quelques-unes sont marquées d'une estampille circulaire. On a formé sur les lieux un petit Musée composé de ces poteries et de vases de verre, lisses, striés, de diverses espèces, trouvés également dans les fouilles. Ces vases de verre ont paru à M. Canat la principale richesse d'Aoste. Il en présente des fac-simile et il indique les procédés à l'aide desquels il les a obtenus.

M. Martin-Daussigny communique une observation sur la marque de Caïus Atisius, potier, et déclare mal fondée l'opinion d'Artaud qui a placé la fabrique d'Atisius vers Ainay.

M. Dareste demande si la ville de Lyon n'est pas appelée à recevoir quelques-uns des doubles du Musée Campana? M. Martin-Daussigny répond qu'il a obtenu à cet égard des promesses formelles, et qu'il attend particulièrement des vases de différentes formes, dont le Musée de Lyon n'a pas d'exemplaires jusqu'ici.

M. Martin-Daussigny rappelle une découverte intéressante pour Lyon, qu'il a faite pendant les vacances. C'est un fragment d'inscription renfermant un nom nouveau.

M. Canat de Chizy rend compte verbalement des séances

Digitized by Google

tenues à Lyon par le congrès archéologique de Saint-Etienne au mois de septembre dernier.

M. de Soultrait demande à MM. Gauthier et Debombourg où en est leur travail géographique? M. Gauthier donne quelques explications à cet égard et fait espérer que ce travail sera terminé vers la fin du printemps.

Séance du 6 février 1863.

M. Guigue dépose sur le bureau le fac-simile d'une inscription bilingue qu'il a trouvée à Genay. La pierre de Choin qui porte cette inscription a été transportée par lui à Trévoux. M. Guigue la croit du IIIe siècle. Il en a pris des empreintes qu'il fait passer sous les yeux du Comité. L'inscription est grecque et latine; cependant la partie écrite en grec n'est pas une traduction littérale de celle qui est écrite en latin.

L'examen de cette inscription, après une discussion intéressante, est renvoyée à une commission composée de MM. Guigue, de la Saussaye, Allmer, Martin-Daussigny et Péricaud.

M. de la Saussaye présente un plomb trouvé dans la Saône lors des dernières excavations faites au pont de Nemours. C'est l'épreuve d'un médaillon portant les noms de *Maguntiacum*, *Castellum* et *Rhenus*; il représente le pont de Mayence avec deux empereurs nimbés et l'exergue : *Seculi felicitas*. M. de la Saussaye y reconnaît un monument du temps de Dioclétien et de Maximien. Les figures des deux empereurs sont d'une netteté parfaite. Le tableau supérieur représente la ville de Rome casquée, offrant des prisonniers germains aux deux Augustes.

M. Martin-Daussigny lit une note sur les réunions du mois d'août et celle du mois de mai à Lugdunum et s'attache à en bien marquer la distinction. Les grandes réunions d'août avaient un caractère religieux et politique. Elles avaient lieu

Digitized by Google

pour les trois provinces de la Gaule. Celles du mois de mai étaient purement commerciales. M. Sauzet présente quelques observations sur ce sujet; il partage l'opinion de M. Martin-Daussigny, tout en croyant qu'il serait bon de l'appuyer de quelques nouvelles preuves.

Le Comité reçoit l'hommage d'un ouvrage de M. de Valous, intitulé : *Les anciens hôtels ou maisons communes de Lyon*, notices rédigées sur des documents originaux.

Séance du 6 *mars* 1863.

M. Martin-Daussigny annonce que l'inscription bilingue trouvée à Genay a été acquise par la ville de Lyon et placée au Musée épigraphique.

M. Guigue communique la lecture qu'en ont faite MM. Quicherat et Léon Rénier.

M. Allmer a rédigé sur ce sujet quelques observations dont M. Guigue donne lecture, et au sujet desquelles s'engage une vive discussion.

M. de la Saussaye lit une dissertation sur le lieu de la réunion annuelle que tenaient les Druides. Il examine la manière dont les territoires des peuples gaulois étaient limités. Les frontières étaient sacrées; c'était là qu'on tenait les assemblées religieuses, politiques ou judiciaires.

M. de la Saussaye a suivi dans la Sologne les frontières des Carnutes et des Bituriges, du pays Chartrain et du Berry, sur une vaste étendue de terrains communaux. On y retrouve encore une grande quantité de tombelles agglomérées sur certains lieux, des traditions locales de toute espèce sur des feux, des apparitions, des êtres féeriques se manifestant la nuit, toutes traditions qui appartiennent évidemment au culte druidique.

Les tombelles n'étaient pas seulement des monuments funéraires et religieux, elles étaient encore destinées à servir

Digitized by Google

de limites. Elles ont perdu leur premier caractère en conservant le second.

M. Guigue présente à cette occasion quelques observations sur les 62 poypes de la Dombes, qui était autrefois une marche : il décrit plusieurs de ces poypes qui renfermaient des tombelles et des sépultures. M. Canat de Chizy cite de son côté plusieurs faits analogues. En général, les monuments de ce genre, auxquels des traditions sont attachées, ont continué à jouir d'un respect qui rappelle leur caractère sacré primitif.

Séance du 1er *mai* 1863.

M. de Soultrait entretient le Comité d'une analyse, publiée par la *France littéraire*, d'un travail de M. de Saint-Andéol sur les églises romanes antérieures au XIe siècle. Il combat la disposition assez ordinaire des archéologues à exagérer l'antiquité des monuments. Il constate que toute appréciation d'époque en pareil cas est nécessairement hypothétique dans une certaine mesure; il montre comment on peut se guider dans ces recherches et procéder par comparaison avec les monuments qui ont des dates certaines.

M. Valentin-Smith présidant la séance, rapporte l'opinion de M. Léon Rénier au sujet de l'inscription de Genay. M. Rénier regarde cette inscription comme une des plus curieuses qu'on ait trouvées en Europe. D'abord parce qu'elle est bilingue, ensuite parce qu'elle est rédigée en hexamètres grecs et qu'elle prouve l'établissement de négociants aquitains à Lyon.

M. Smith entretient le Comité de la réunion des Sociétés savantes qui a eu lieu à Paris et des publications de cette réunion, dont un compte-rendu sera fait par M. Canat de Chizy.

M. Martin-Daussigny énumère les donations faites par l'Empereur à la ville de Lyon et provenant du Musée Cam-

Digitized by Google

pana. Notre Musée archéologique a reçu un lot de cent-quinze pièces, lot formé avec le plus grand soin par M. de Longpérier.

On y remarque :

1° Une collection de vases étrusques, savoir :

Un pithos ou vase de conserve, cannelé, de 1 mètre environ, avec une frise formée d'animaux sacrés. Ce genre de vase était déjà antique à l'époque romaine;

14 œnochoé ou vases à vin;

2 amphores petites et un amphoridion ;

Un scyphus ou très-beau vase à sacrifice;

Une coupe à quatre supports, portée sur des caryatides ;

Plusieurs vases Dolmos employés à faire des mélanges;

2 canthares ou coupes à deux anses très-élevées;

Une cyathis ou coupe à une seule anse élevée;

Un cados ou cruche à anse et trois patères;

2° Des vases grecs :

Trois cotyles ou espèces de tasses;

Une coupe en terre fort remarquable;

Un petit pithos;

Neuf bombilios, vases ne pouvant se tenir debout et destinés à être fixés par des anneaux aux parois des tombeaux; on en a trouvé de suspendus à des clous en fer;

Six aribales, également vases à parfums;

Un alabastrum, genre de vase destiné au même usage; celui-ci en verre;

Cinq cotylisques;

Trois amphores représentant des divinités;

Trois coupes dont deux palestrites (*italo-grecque*);

Quelques lécythos;

Une cotyle grec à chouette;

Un oxybaphon ou grande saucière;

Digitized by Google

Des lampes ouvertes et une dixaine de patères dont deux de très-grandes dimensions ;

3° Des terres cuites, au nombre desquelles deux urnes cinéraires étrusques avec des statues de femmes et des bas-reliefs (sculpture polychrôme), dont l'un représente la mort d'Etéocle et de Polynice, l'autre Echetlus combattant à Marathon avec un soc de charrue.

Un bas-relief faisant partie d'une frise et représentant une scène de l'enfance de Jupiter ;

Un autre bas-relief figurant une divinité ailée, coiffée du calothus ;

Un disque votif de la déesse Klora, etc., etc.

Enfin des marbres, savoir :

Un buste de Trajan ;

Un autre de Julia Domna, deuxième femme de Septime Sévère, mère de Géta ;

Une statue de Diane, restaurée.

M. Martin-Daussigny expose le résultat de ses entretiens avec M. Morlot relativement à la classification des âges de pierre, de bronze, de fer ; il montre que cette classification ne laisse pas que d'offrir certaines difficultés. Il constate que l'emploi des instruments de bronze et même de ceux de pierre s'est conservé très-tard dans certaines cérémonies traditionnelles et consacrées.

M. Saint-Olive cite un fait à l'appui de cette tradition : c'est l'emploi que les prêtres de Cybèle faisaient de couteaux en pierre dans quelques circonstances.

M. de Lagrevol lit un fragment sur les poètes latins de la Gaule du IVe au VIIIe siècle, fragment tiré d'un ouvrage consacré à saint Avit.

Il ajoute à cette lecture celle d'une traduction en vers du début du grand poème de l'évêque de Vienne.

Digitized by Google

Séance du 5 *juin* 1863.

M. Smith fait une communication sur les divers objets trouvés dans les fouilles de Saint-Bernard, il y a environ un an. Il présente les dessins photographiques de ceux de ces objets qui ont été envoyés à l'Empereur. Il fait également hommage au Comité de la note rédigée par M. Cadot, ingénieur de la Saône, à propos de ces fouilles.

L'honorable membre expose comment ces fouilles ont été dirigées par les ingénieurs, et comment l'Empereur a déterminé lui-même le point où elles devaient être entreprises.

Les objets les plus curieux découverts en cette circonstance sont un poignard en silex, d'un haut intérêt. Ce poignard a été trouvé dans un terrain tertiaire, fait en contradiction avec les théories de M. Boucher de Perthes, qui attribue aux objets tirés de ces terrains une très-haute antiquité. M. Smith soumet au comité le fac-simile de ce poignard comparé avec d'autres, dont l'un appartient au Musée de Lyon.

M. Martin-Daussigny rappelle, au sujet de cette communication, que M. Smith, en traçant lui-même l'itinéraire des Helvètes, à partir du col de l'Ecluse, a mis réellement sur la voie pour déterminer l'emplacement où les fouilles devaient avoir lieu.

Sur une question posée par M. Dareste, M. Smith explique comment on peut déterminer le point de départ de César. César se trouvait chez les Segusiavi trans Rhodanum, c'est-à-dire un peu au nord de Lyon, à peu près vers le camp actuel de Sathonay; il marcha la moitié d'une nuit pour atteindre le camp des Helvètes. Donc ce camp devait se trouver sur les bords de la Saône, vers Saint-Bernard et Trévoux.

M. Martin-Daussigny entretient le comité de la visite qu'il a reçue de M. le duc de Luynes. M. le duc de Luynes, qui a

Digitized by Google

donné son précieux cabinet d'antiques au Musée de Paris, en a distrait pour la ville de Lyon 42 fragments d'un meuble de bronze qu'il croit originaire de Lyon même. Le bronze est sculpté avec incrustations d'argent. Ces fragments seront déposés dans une des vitrines du Musée. M. de Luynes a communiqué les renseignements nécessaires pour acquérir les pièces manquantes. M. Martin-Daussigny a déjà pu s'en procurer une partie et espère arriver à se procurer les autres. Jusqu'ici le meuble est tellement incomplet qu'on ne peut dire si c'est un siége ou une table. Mais on peut affirmer que c'est une pièce vraiment curieuse et que si l'on parvient à la compléter, elle sera peut-être unique dans son genre.

M. le conservateur des Musées fait part au comité des espérances que la visite de M. le duc de Luynes lui a fait concevoir au sujet de fouilles qui auront lieu dans la Saône, à Lyon.

M. de Soultrait exprime le désir que le Comité prenne des mesures pour obtenir des communications et des envois de la part des départements qui nous entourent. On marquerait dans les procès-verbaux quels ont été ces envois ; on ferait des rapports pour ceux qui le mériteraient. Le Comité nommerait un correspondant dans chaque canton et se conformerait à des règles pareilles à celles que suivait le Comité des travaux historiques de Paris, en 1848, lors de la première organisation. La proposition est prise en considération et M. de Soultrait chargé de présenter à l'une des prochaines séances une instruction rédigée.

M. l'abbé Roux demande à M. Martin-Daussigny s'il a entendu parler de deux inscriptions découvertes à Saint-Irénée avec un bas-relief brisé ?

M. Martin-Daussigny expose au Comité que la plus importante de ces inscriptions est gravée sur un cippe haut de 1 mètre 57 centimètres et large de 62 centimètres ; il en donne lec-

Digitized by Google

ture au comité. Ce qui la rend intéressante, c'est qu'elle se rapporte à une des inscriptions du Palais-Saint-Pierre n° 973. Elle est ainsi conçue :

D M
Q IGNI SILVINI
IIIIII VIRI
AVG LVG
IGNIA HELPIS
COLLIB. OPTIMO

M. l'abbé Roux donne lecture de la seconde inscription trouvée au même lieu. Elle est ainsi conçue :

In hoc tumulo requiescit...
la Di bonæ memoriæ diog....
sancte monialis quæ vix.....
cte annos viginti quat...
obiit VI Idus septembris V...
quater post Cons Justini ind..
tertia decima.

Malheureusement cette inscription intéressante perd beaucoup par la mutilation dont elle a été l'objet dans la partie droite.

M. Dareste demande à M. l'abbé Roux s'il pourrait faire un rapport oral sur les collections de la manécanterie? M. l'abbé Roux en prend l'engagement.

M. Saint-Olive présente quelques considérations sur l'utilité des comités archéologiques pour la conservation des monuments et cite le fait de la conservation d'une tourelle à Metz, sur le vœu exprimé par la Société archéologique de cette ville.

M. Péricaud appelle l'attention du Comité sur une chapelle qui existe à Neuville-sur-Saône et où l'on distingue les douze

Digitized by Google

signes du zodiaque. Il donne quelques renseignements sur la manière dont elle a été conservée.

Séance du 3 *juillet* 1863.

M. Saint-Olive communique un article de journal sur des fouilles récemment faites à Rome. On a cru reconnaître l'emplacement de la villa Cœsarum, fondée par Livie sur le territoire de Véies. On a trouvé dans cet emplacement trois bustes dont l'un représente Septime Sévère, et une statue plus grande que nature de l'empereur Auguste à l'âge de quarante ans environ. Malgré quelques cassures très-anciennes, cette statue est dans un état remarquable de conservation. Elle porte des traces de couleur sur les vêtements dont les franges sont azurées. On remarque le fini de l'exécution.

M. Saint-Olive rapporte à ce sujet les renseignements que Suétone et quelques autres anciens nous ont laissés sur cette villa de Livie. Il ajoute que la statue d'Auguste a été offerte au pape par les propriétaires, et qu'après avoir été restaurée par le professeur Tenerani, elle sera placée au Musée du Vatican.

Une autre découverte est celle de la Rome carrée, *Roma quadrata*, l'ancienne ville de Romulus. Les fouilles exécutées au Palatin par ordre de Pie IX en ont fait reconnaître l'enceinte, en partie au moins, avec la situation des trois portes correspondant aux trois principales déclivités du terrain. M. Saint-Olive examine ici encore les textes des divers auteurs latins qui ont parlé de la ville de Romulus et indique les problèmes intéressants que soulève l'étude des murs et des portes du temps du fondateur de la ville éternelle. On ne peut douter que la continuation de ces fouilles ne fournisse des données aussi importantes que neuves de la solution de questions débattues par les antiquaires.

Digitized by Google

Séance du 7 août 1863.

M. de Soultrait donne lecture d'un questionnaire dont les exemplaires imprimés seraient remis à tous les correspondants établis par le Comité dans les diverses localités du département du Rhône. Le Comité archéologique, en recevant ces feuilles remplies, se trouverait possesseur d'un grand nombre de documents capables d'augmenter l'importance de son attribution.

M. Smith, présidant la séance, fait sentir toute l'opportunité du projet de M. de Soultrait, et s'attache à énumérer les avantages que l'archéologie lyonnaise en pourrait retirer.

Plusieurs membres prennent successivement la parole et démontrent par des citations de monuments à étudier, combien de questions intéressantes sont encore à résoudre.

M. Saint-Olive rappelle la lecture qu'il a faite dans la précédente séance au sujet des fouilles exécutées sur le mont Palatin et de la découverte de l'enceinte de la Rome carrée de Romulus.

Des découvertes récentes ont donné la preuve que cette enceinte était formée de murailles. « Ainsi, dit-il, les doutes « exprimés par Florus et Aurélius Victor sur la question de « savoir si les fortifications de Romulus consistaient en fossés « ou en murailles, n'auraient plus leur raison d'être, ces « remparts primitifs étant bien réellement des murs. »

L'orateur examine si les tours dont les restes ont été signalés de distance en distance étaient rondes ou carrées. Il constate que les vieux murs de Rome, dont l'achèvement et la réfection datent d'Honorius, sont garnis de tours carrées; les tours rondes, qui servent de défense à plusieurs des anciennes portes, sont l'œuvre de Bélisaire et reposent sur des bases carrées qui ne sont que les restes des anciennes.

Digitized by Google

M. Saint-Olive présume que les matériaux employés par Romulus pour ses fortifications ont dû consister surtout en tuf volcanique, parce qu'il constitue le sol de Rome et qu'on en retrouve dans ses plus anciens monuments.

M. de Lagrevol fait observer que la Rome de Romulus a pu être fortifiée avec un certain art, puisque bien des villes autour de Rome et plus anciennes qu'elle avaient des murailles très-solides.

Il cite ensuite les vestiges d'un camp romain à Issengeaux.

M. Vingtrinier propose d'inscrire dans le questionnaire de M. de Soultrait des demandes de renseignements sur les traditions du séjour des Sarrazins dans nos contrées.

Il serait bien, dit-il, de s'enquérir aussi des traditions relatives à des apparitions surnaturelles et conservées dans certaines localités.

M. le président fait observer que dans la Dombes et le Bugey on constate l'existence de croyances à l'apparition des dames blanches.

M. Vingtrinier met sous les yeux du Comité une pierre de l'espèce dite Lydite, trouvée sur les bords de la Veyle, commune de Biziat, en Bresse. Cette pierre, perforée de manière à pouvoir y adapter un manche, ressemble assez à une pioche de l'époque appelée Age de pierre.

M. Martin-Daussigny annonce qu'il a retrouvé dans la maison située rue Mercière, n° 4, l'inscription constatant l'ouverture du quai Villeroy, au commencement du siècle passé. Cette inscription a beaucoup souffert. Le propriétaire s'en est servi pour le dallage de sa cour, il en a coupé 40 centimètres environ et il y a fait creuser diagonalement une rigole pour le service de la fontaine.

Quoique effacée en partie par un passage continuel, cette

Digitized by Google

inscription intéressante a pu être déchiffrée par M. Martin-Daussigny qui en met le relevé sous les yeux du Comité :

Quai Villeroy.

Ouverture finie l'année 1719.

Sous le consulat de Messire Pierre Cholier, chevalier, seigneur de Cibeins, conseillier du Roy et Président en la cour des Monnoyes sénéchaussée et siége présidial de Lyon. Lieutenant particulier, assesseur criminel, prévôt des marchands. Nobles Hugues Jannon, conseillier du Roy en la dite cour des Monnoyes, sénéchaussée et présidial de Lyon. Jean Perrin, seigneur du Vieux bourg, Philippe Bourlier, chevalier, conseillier du Roy et trésorier général de France de la généralité de Lyon et Jean-Baptiste Castiglioni. Echevins.

L'orateur doute si, dans l'état de mutilation où se trouve ce monument, il a conservé assez d'intérêt pour être enlevé à une destruction imminente et déposé dans une collection publique.

M. le président, répondant à la pensée de M. Martin-Daussigny, croit que les Cholier de Cibeins ont rendu trop de services à la ville de Lyon pour qu'elle ne saisisse pas l'occasion de sauver un monument qui se rattache à l'histoire de cette famille.

Séance du 8 *janvier* 1864.

M. Allmer lit une note sur la position de Lyon à l'époque de sa fondation. Il ne croit pas que l'Amphithéâtre ait pu être une naumachie, et il s'appuie sur des raisons locales. Il ne croit pas non plus que l'autel des soixante nations gauloises ait pu être placé ailleurs que sur un coteau, et il suppose que l'autel ne faisait qu'un avec l'Amphithéâtre. Il appuie ses conjectures sur les fouilles faites à Lyon et sur les lieux où l'on a trouvé les principales antiquités lyonnaises.

Digitized by Google

Le Comité procède au renouvellement du bureau et nomme :

M. Smith, *vice-président*,

M. Martin-Daussigny, *secrétaire*.

M. De Lagrevol, *secrétaire-adjoint*.

M. Dareste propose pour la première séance de février une élection de membre-adjoint et une élection de membre correspondant. Les candidats sont M. Vachez et M. Vallier.

M. Dareste propose d'exiger la présence à deux séances au moins par an comme obligatoire.

M. Canat de Chizy continue sa lecture sur les travaux du congrès des Sociétés savantes en 1861.

Le secrétaire-adjoint, Martin-Daussigny.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

PIERRE-TOUSSAINT DECHAZELLE[1]

Par Feu F. ARTAUD,

Membre de l'Institut, Directeur du Musée de Lyon.

Une des sœurs de M. Dechazelle avait épousé un célèbre docteur de Lyon, ami du grand Haller, M. Rast, qui était médecin de l'archevêque de Montazet. Le jeune beau-frère, admis familièrement chez Monseigneur, acheva de perfectionner son ton et ses manières, au point qu'on l'aurait pris pour un gentilhomme de haut rang. Selon l'usage et le goût du temps, il portait l'épée en sa qualité d'artiste; il était toujours poudré à blanc et vêtu ainsi qu'un grand seigneur. Comme il était fort instruit et qu'il aimait beaucoup la littérature, son imagination ardente le porta un moment vers l'étude de la métaphysique. Imbu des préjugés de son siècle, il pensait que les personnes éclairées ont besoin d'une morale plus relevée, moins à la portée du vulgaire. De là l'enthousiasme qu'il conserva longtemps pour le système de M. de Saint-Martin, qui lui semblait s'adapter le mieux avec les pré-

(1) Voir la précédente livraison de la *Revue du Lyonnais* (août 1864).

Digitized by Google

ceptes de l'Evangile. Il lut d'abord avec avidité *Schwedemborg*, le *Livre des erreurs et de la vérité*, l'*Ecce homo*, *Jacob Behm*, dont les pensées abstraites se trouvent délayées dans un galimatias d'expressions chimiques; le *Diable amoureux*, de Cazotte, qui n'est que le système de Saint-Martin mis en action. Sachant que M. Dechazelle avait une foi vive et beaucoup de piété, souvent, moi tout jeune homme, je tâchais de le raisonner et de lui faire naître des scrupules à ce sujet. Je le blâmais de se livrer à une étude dont le venin était caché sous des apparences religieuses. Je lui citais l'ouvrage tout récent de l'abbé Barruel contre la franc-maconnerie, qui n'épargnait guère son héros. « Votre Barruel, me disait-il, n'a pas le sens commun; il n'est pas fait pour comprendre les idées sublimes de Saint-Martin. »

Le hasard ayant amené le nouveau sectateur chez le docteur Rast, celui-ci l'invita à dîner, afin qu'il pût satisfaire la curiosité de son beau-frère. Placé à table à côté du nouvel oracle, M. Dechazelle, se croyant initié dans sa doctrine, l'environnait de son respect, lui faisait des questions auxquelles le philosophe répondait d'une manière évasive. « Jeune homme, lui dit-il, si vous avez les dispositions nécessaires, vous comprendrez. » A cette époque, on venait de créer aux Brotteaux une loge maçonnique en l'honneur de Saint-Martin. Les gens les plus considérables de Lyon, les Thomas, les Bergasse, les Couderc, les Renne, les Barrou du Soleil s'y firent recevoir. M. Dechazelle, malgré sa répugnance à devenir franc-maçon, se laissa entraîner par ses amis; mais bientôt, désabusé par les sinistres avant-coureurs de la révolution, et surtout par le prêtre vénérable et éclairé

Digitized by Google

qui dirigeait sa conscience, il renonça à tous ces faux systèmes et à tous les rêves creux des Allemands, si éloignés de la simplicité évangélique.

Quoique homme du monde, il ne laissait pas de se livrer assidûment à l'exercice de ses devoirs religieux. Il savait allier la gaîté et la bonne plaisanterie à l'austérité d'une conduite édifiante. En cela il avait d'autant plus de mérite que sa conduite s'était formée dans un temps où l'impiété était à la mode et où les philosophes modernes faisaient leurs efforts pour tourner en ridicule les pratiques de notre sainte religion.

Toujours occupé des affaires de son commerce, notre estimable artiste, enfermé dans son cabinet dès la pointe du jour, n'en sortait qu'à neuf heures du soir, et souvent, quand l'ouvrage le talonnait, il passait une partie de la nuit à méditer quelque nouveauté, tellement que sa santé en fut plusieurs fois altérée.

En 1787, la fabrique de Lyon étant en souffrance, les ouvriers se trouvèrent réduits à la plus affreuse mendicité. Mais, il faut le dire à la louange des Lyonnais, les secours devinrent si abondants qu'on ne put pas employer tout l'argent qu'on avait donné pour le soulagement des malheureux. Dans cet état de choses, M. Dechazelle écrivit à un de ses amis, négociant à Francfort, pour lui dire qu'il n'avait plus d'ouvrage et qu'il était sur le point de quitter les affaires. Sur-le-champ cet ami lui envoie des commandes considérables, qui lui procurèrent l'avantage d'occuper ses ouvriers, tandis que ses confrères étaient dans l'inaction. Pour prévenir une pareille suspension de travail, il eut l'idée de joindre la broderie à la fabrication des étoffes.

Digitized by Google

C'est à cette époque qu'étant venu à Lyon pour apprendre le commerce, j'eus l'avantage d'être adressé à M. Dechazelle par un de ses amis intimes, qui était aussi celui de ma famille. Cet ami, voyant le goût naturel qui me portait à la peinture, par les dessins dont je barbouillais mes cahiers et mes livres, me dit : « Je vois, « mon cher, que vous aimez le dessin. Je ne vous con- « seillerai pas d'être peintre, mais de choisir un état « relatif aux arts. J'ai à Lyon un ami distingué dans « cette partie ; il est excellent dessinateur dans une ma- « nufacture d'étoffes de soie ; je vais vous recommander « à lui, et vous l'irez trouver. » Je pars, muni d'une lettre pour cet habile artiste. J'arrive chez lui, il m'introduit dans son cabinet, ferme la porte avec soin, lit la lettre en fronçant le sourcil. Je vois un homme d'une belle figure, grand, maigre, ayant le front chauve, poudré à blanc, enveloppé dans une grande robe de chambre verte. Après avoir lu : « Eh ! Monsieur, que venez- « vous faire dans cette galère ? Voyez, dit-il en élevant « la voix et avec l'accent de la douleur, voyez le reste de « mes cheveux, voyez mon corps, je suis un vrai sque- « lette. J'aurais dix enfants mâles que je n'en placerais « pas un seul dans la partie qui m'occupe ; j'aimerais « mieux les voir faire le métier de ramoneur. » Et là dessus il me récita des vers de Voltaire, relatifs à des petits Savoyards, racleurs de cheminées. « J'ai réussi, « il est vrai, dans cette carrière pittoresque, mais ce « n'est pas sans avoir subi les plus affreux tourments. « Quelquefois, désespéré, ne sachant plus à quel saint « me vouer, je me traînais par terre, je m'arrachais les « cheveux ; je me disais : Tu n'as point de talent, tu ne

Digitized by Google

« réussiras jamais, et tu auras la honte de renoncer à « ton état. Toutefois, en sacrifiant ma jeunesse, en dé- « truisant ma santé, je suis parvenu à vaincre tous les « obstacles ; mais je ne vous conseillerai jamais de sui- « vre mon exemple à ce prix. » Peu capable de dissimuler alors, puisque je sortais du collége, Dieu sait la lèvre boudeuse que je faisais pendant cette scène tragique. « Cependant, mon cher monsieur, ajouta-t-il, ne « vous effrayez pas ; si je puis vous servir, être agréable « à notre ami commun, je le ferai très-volontiers. C'est « demain dimanche, venez dîner à ma campagne de « Champvert, je vous présenterai à ma famille, et nous « ferons plus ample connaissance. »

Entièrement découragé par le récit de M. Dechazelle, je balançais si j'irais le trouver à la campagne. Cependant, le lendemain, je me décide, et, à force de demander, je parvins à son habitation ; mais comme je n'avais pas eu le soin de m'informer de l'heure du dîner, j'arrivai trop tôt, ce qui n'est pas de bon genre. On me dit que monsieur était sorti avec mesdames ses sœurs, mais que je pouvais les attendre. Après avoir erré un peu dans les jardins, je dis à un domestique : « Je vais ici dans les environs, je reviendrai plus tard. » Enchanté de ce contre-temps, et ayant un motif pour éviter cette invitation solennelle, qui m'embarrassait fort, je retourne à la ville en grande hâte, joyeux de pouvoir dîner chez moi tout à mon aise. Ayant eu occasion de revoir M. Dechazelle dans la semaine, il me fit des reproches de ce que j'avais oublié le rendez-vous. Je lui racontai mes aventures ; il s'excusa et m'invita de nouveau pour le dimanche suivant. Enfin, le jour venu, je fus présenté à

Digitized by Google

toute la famille, qui dut me trouver un air embarrassé. Le dîner étant servi, je fus surpris de voir tant de convives et surtout un festin splendide qui se donnait par rapport à moi. Ce qui me frappait le plus, c'était le docteur Rast, le beau-frère dont j'ai parlé, ayant un habit de velours brodé, de grandes manchettes à dentelles, un énorme rabat et une perruque à trois marteaux. Comme il parlait toujours d'un ton solennel, cela me mettait à l'aise et j'écoutais. Quelques jours après, je fis une visite de remercîments à M. Dechazelle; mais voyant que ces entrevues se bornaient à de simples politesses de sa part, je cessai de le voir. J'écrivis à l'ami d'Avignon tout ce qui s'était passé. Il me répondit qu'il ne fallait pas prendre à la lettre toutes les doléances que M. Dechazelle avait pu me faire, attendu qu'il avait l'imagination très-ardente; qu'au reste, j'allais recevoir une autre lettre de recommandation qui serait plus propre à satisfaire la simplicité de mes goûts. Un an s'était écoulé, lorsque M. Dechazelle rencontre un de mes amis : « Donnez-« moi, dit-il, des nouvelles de M. Artaud? Est-il à Avi-« gnon? — Non, monsieur, il est resté ici, allant chaque « jour chez son maître de dessin. — Dites-lui qu'il « vienne me voir, j'ai quelque chose à lui commu-« niquer. »

J'ai dit que M. Dechazelle avait eu le projet d'ajouter le commerce de la broderie à celui de la fabrique d'étoffes de soie. Il lui fallait un dessinateur, et il avait pensé à moi. « Trompés dans notre attente, me dit-il, nous étions « bien résolus, mon cher ami, à ne plus prendre de « jeunes gens; mais vous ferez une exception à la règle. « Vous n'avez pas encore assez d'acquit pour remplir

Digitized by Google

« nos intentions, mais enfin vous vous formerez en vous « aidant de mes conseils. » Enchanté d'une telle offre, je me trouvai trop heureux d'être guidé par cet habile homme, d'être reçu amicalement dans sa famille, qui fut bien aise de trouver en moi de l'antipathie à l'égard des principes de la Révolution. Je m'appliquai tellement, je fis tant de progrès dans le dessin, qu'on voulut au jour de l'an me gratifier d'un paquet d'assignats, que je refusai, en disant que je ne croyais pas encore mériter cette faveur. Content de travailler à côté de M. Dechazelle, dont la conversation était si profitable et si intéressante, je me trouvais témoin chaque jour des succès qu'il obtenait dans l'art de la broderie. Il consulta d'abord les vieilles étoffes des églises, très-curieuses d'exécution ; il savait qu'il existait dans le trésor de la métropole un devant d'autel brodé par une reine, d'après un dessin de Jean de Bruges. Il était entouré d'une bordure en perles fines et en pierreries de différentes couleurs. Il représentait le Christ mort, sur les genoux de la Vierge, d'un travail admirable, imitant la plus belle peinture, tant les teintes étaient douces et fondues ensemble. Il avait remarqué que la beauté d'exécution de ce tableau était due à des points satinés, lustrés dans les clairs et assourdis dans les demi-teintes et les ombres. Le baron de Geramb, dont j'ai parlé, qui visitait avec lui cette étoffe, se plut à lui commander un tableau en soie, représentant un vase de fleurs, entouré d'oiseaux et de fruits, dont il voulait faire présent à l'impératrice de Russie. M. Dechazelle le fit exécuter sur du gros de Naples de couleur brune. Il avait imaginé de faire les teintes rompues de ce tablean avec des brins de soie tordue qu'il

Digitized by Google

choisissait lui-même et qui imitaient le cordonnet. Pour les clairs, s'étant aperçu que le lustre de la soie produisait des effets différents, selon que les fils étaient tournés, il imagina de faire coucher la soie toujours dans le même sens, et perpendiculairement, comme les rayons solaires autour d'un centre. En somme, ce vase de fleurs fut jugé être un chef-d'œuvre, qui surpassait tout ce qu'on avait vu en ce genre. On y remarquait entre autres une toile d'araignée et des oiseaux qui rivalisaient avec la nature et avec les tableaux flamands.

L'ouvrage le plus important que M. Dechazelle eut à confectionner pour la Russie, fut de grands tapis de drap rouge, dont on recouvrait les mulets destinés à la cérémonie du sacre des empereurs. Ces sortes de housses impériales, qui coûtaient 10,000 livres pièce, étaient ornées d'un saint Georges à cheval, grand comme nature, d'un grand aigle, et d'écussons aux armes de l'empire, le tout brodé. Ce travail, exécuté en soie et en dorure, était en grande partie relevé en bosse et produisait un effet admirable. Le travail le plus difficile qu'on fit exécuter à M. Dechazelle, pour une princesse du nord, fut des couvertures de livres in-18°, dont on voulait former une bibliothèque. Mon digne ami m'occupa au dessin et à la peinture de ces objets. Les sujets de l'étoffe étaient si variés et les lais si multipliés, qu'ils formaient à l'envers une espèce de matelas, qu'on était obligé de couper ensuite, comme cela se pratique pour certains mouchoirs façon cachemire.

M. Dechazelle avait le talent de tirer parti de tout ce qui pouvait offrir des effets agréables et des rapports harmonieux, pour les combinaisons de son art. Lorsqu'il allait dans la capitale, pour raviver ses idées, il mettait

Digitized by Google

tout à contribution. Les curiosités du Palais-Royal étaient une mine inépuisable pour ses compositions. Les porcelaines, les pendules, les bijouteries, les papiers peints, le jardin des plantes, les animaux rares, les végétaux singuliers, les minéraux, les coquillages, les insectes, les papillons exotiques, les objets chinois, persans, indiens, égyptiens, lui offraient des formes et des nuances particulières, dont lui seul savait tirer parti. Aussi les Allemands disaient qu'il était le plus habile *nuancier* de France. Quelquefois, en allant à sa campagne, il me faisait admirer des contrastes de couleur, auxquels je n'aurais pas songé. Voyez, disait-il, le beau vert de ces choux sur ce terrain couleur de rouille! Remarquez ces branches de pin, dont l'extrémité d'un vert tendre, se détache sans dureté sur un vert sombre! Admirez ces pampres d'automne jaune pourpre violeté et vertes en même temps! Puis c'étaient des racines d'arbre, des mousses, des lichens, se détachant en vert sur des troncs pourris, qui lui fournissaient des idées nouvelles pour les dessins et les nuances de ses étoffes.

Aussi ses ouvrages avaient un cachet particulier qui les faisait remarquer. Pour bien rendre les effets de la nature, dans sa broderie pittoresque, les objets luisants, sourds, raboteux, rocailleux, les teintes lumineuses, rompues ou foncées, avaient chacun une exécution spéciale. Je l'ai vu faire le cœur des roses, des tournesols, des reines marguerites, des ombelles mêmes tout entières, avec des nœuds en soie de différentes nuances et grosseurs. La chenille brune veloutée venait ensuite pour réchauffer le cœur de la fleur et servir de repoussoir aux étamines. Personne, comme lui, n'avait

Digitized by Google

l'art de tirer parti des applications sur différentes étoffes, et souvent il en faisait fabriquer exprès pour en orner d'autres tissus. Un jour il imagina de découper les fleurs d'une indienne perse, de les appliquer, soit sur de la mousseline, soit sur du satin blanc, du gros de Naples, et de les fixer par des contours d'or ou d'argent, brodés à l'aiguille, qu'il faisait cylindrer ensuite. Pour ce qui concerne les effets de dorure dans la fabrication des étoffes, il avait étudié celles des anciennes fabriques et surtout certains échantillons trouvés dans les tombeaux des évêques du moyen-âge. C'est pour cela qu'on peut dire, qu'il a été inimitable sur ce point comme sur tout le reste. Je ne finirais pas, si je disais tout ce que M. Dechazelle a imaginé de piquant et de singulier dans la fabrique. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de ses ouvrages, c'est de dire que ses échantillons ont été recueillis soigneusement par ses confrères et des amateurs, et que la plupart ont été encadrés. Dans la broderie des robes, je l'ai vu employer des matières dont personne n'avait eu l'idée. Tantôt c'était la paille travaillée, tantôt les plumes de couleur et même des cheveux bouclés ; puis des aigrettes de verre, des plumes de paon véritables, etc. Un génie aussi inventif, un artiste aussi habile devait marcher à grands pas dans le chemin de la fortune. Malheureusement il fut arrêté par l'orage révolutionnaire. Bientôt la fumée des châteaux incendiés, et les têtes de Pierre-Cise portées au bout d'une pique, annonçaient ce que nous allions devenir. M. Dechazelle avait une villa délicieuse à Champvert, où il invitait ses amis et les étrangers distingués, qui lui étaient adressés. « Ma maison « d'Albe me fera périr, me disait-il en riant, je vou-

Digitized by Google

« drais bien pouvoir m'en débarrasser. » Le bonheur voulut qu'un acquéreur se présentât à l'instant. C'était un original, je veux dire un de ces Anglais, qui se jouent des révolutions, et qui, comme des requins, suivent les bâtiments renfermant des moribonds. M. Dechazelle lui dit : « Comment se fait-il, Monsieur, que vous vouliez « faire une acquisition semblable, dans un moment où « le torrent de la révolution paraît nous entraîner ? » — « C'est pour cela même que je viens ici, pour jouir de ses « bienfaits. » Le marché fut bien vite conclu, mais comme il y avait 60,000 fr. en or cachés sous l'âtre de la cheminée d'un salon, « vous me permettrez de vous « dire, ajouta M. Dechazelle en riant, que ceci n'est pas « compris dans le marché. » C'est tout au plus si l'Anglais jouit quinze jours de sa belle habitation : les cris féroces de la populace, les têtes promenées dans les rues, le forcèrent d'abandonner sa villa et de retourner sur les bords de la Tamise.

Avec l'argent de cette maison de plaisance, M. Dechazelle eut le bon esprit d'acheter un bon domaine à Parcieu. C'était une propriété qui avait appartenu à la célèbre Louise Labé. Les affaires de commerce, étant pour ainsi dire, suspendues, nous vînmes passer quelques temps dans cette nouvelle acquisition. C'est là que j'ai connu plus particulièrement l'homme de bien, dont je fais l'éloge. Ses bons exemples, ainsi que ceux de sa famille, ne laissèrent pas que de faire une impression profonde sur mon cœur. M. Dechazelle, retiré dans sa solitude, croyait être à l'abri des tracasseries révolutionnaires, qui avaient lieu dans la ville; mais bientôt, comme tous les gens riches, il ne tarda pas à être inquiété.

Digitized by Google

Déjà le 29 mai arrive, le siége de Lyon se prépare. M. Dechazelle fut donc forcé d'abandonner entièrement ses affaires, pour s'occuper de celles des hôpitaux militaires, qu'on allait organiser, et moi je laissai le crayon et le pinceau pour m'exercer au maniement des armes.

Pendant que M. Dechazelle était à Saint-Just, occupé à faire préparer des locaux pour les pauvres incendiés et les blessés, il eut la douleur d'apprendre et de voir presque sous ses yeux, qu'un traître, auquel il avait fait du bien, tournait les armes contre sa patrie; je veux parler du peintre Hennequin. M. Dechazelle, de concert avec M. Rast et son ami Mongès-la-Roche, lui ayant reconnu de bonnes dispositions, l'entretinrent à Rome pendant cinq ans. Celui-ci, au lieu de se livrer à son art, devint un partisan fougueux de la révolution. Il s'était fait l'agent de Cagliostro, et lui sauva ses papiers au péril de sa vie, pendant que cet illuminé était enfermé au château Saint-Ange. De retour à Lyon, Hennequin se fixa aux Brotteaux, où il avait un atelier de peinture. Il se fit nommer maire ou adjoint de la commune de la Guillotière, et fit détruire les barricades que les Lyonnais avaient établies à l'extrémité du faubourg, et facilita ainsi le bombardement du quai de l'hôpital. On sait l'issue malheureuse de ce fameux siége, fomenté par les ennemis de l'industrie lyonnaise. La plupart des fabricants et ouvriers émigrèrent.

M. Dechazelle, pour ne pas être mis sur la liste des émigrés, alla se cacher en Savoie, dans le domaine d'un de ses beaux-frères, où il trouva deux ecclésiastiques, qui, pour se soustraire aux recherches des terroristes, étaient réfugiés dans une chambre, dont les volets étaient

Digitized by Google

fermés, et qui vivaient là, depuis huit jours, d'un reste de colle de farine. Pour moi, qui n'avais pas pu me procurer de passeport, je me cachai chez de pauvres gens, tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre.

Pendant ce temps, M. Joanhot de Francfort envoya à M. Dechazelle un exprès, muni d'un passeport et de 100 louis en or, afin de le faire passer en Allemagne. Cet exprès fut obligé de retourner sans avoir pu le découvrir. M. Dechazelle, menacé d'être mis sur la liste des émigrés, vint faire acte de présence à Lyon. Sa maison de la ville fut transformée en caserne, et celle de la campagne mise sous le séquestre. Alors il se décide à fuir et à se diriger sur la capitale, où tant de gens riches des provinces étaient perdus dans la foule.

Le fameux banquier de Laborde, qui avait quitté Paris pour se cacher aux environs de Lyon, parvint à l'aide du maître de Parcieu, à se renfermer dans la maison séquestrée de M. Dechazelle. Si ce Crésus eût voulu rester ignoré dans cette cachette, plutôt que de retourner dans la capitale, il aurait été sauvé; mais son mauvais génie le guidant, il ne se fut pas mis en route, qu'il fut arrêté, conduit à Paris sur une charrette et guillotiné.

M. Dechazelle plus heureux avait fait la connaissance d'un membre de la commission temporaire établie à la Croix-Rousse, dans la maison de campagne d'une de ses sœurs. Ses bonnes manières adoucirent ce tigre, au point qu'il vint à bout de faire ôter les scellés de sa maison des champs. Là, nous restâmes quelque temps oubliés, à l'abri de l'orage. Après avoir passé un mois dans cette solitude, où nous gémissions en secret, il fallut déguerpir; car alors, comme on sait, sous le régime de Robes-

Digitized by Google

pierre, il n'y avait sûreté nulle part. L'agent de la commune, Frangin (je le nomme par un sentiment d'estime et de reconnaissance), vint nous prévenir qu'il fallait se sauver, qu'on devait le lendemain faire des visites domiciliaires à Parcieu, que M. Dechazelle et son beau-frère seraient arrêtés, s'ils ne fuyaient aussitôt. « Quant à « votre jeune homme (c'était de moi qu'il voulait par- « ler), il peut se cacher dans le jardin en habit de « paysan, et vos dames peuvent rester, attendu qu'il ne « leur sera rien fait. » M. Dechazelle, toujours muni de son passeport, se dispose à s'en aller de grand matin avec son beau-frère. Costumé en ouvrier, ayant une veste grossière, un mauvais pantalon, de gros souliers, sans bas, la tête couverte d'un chapeau à cornes très-commun, il part, n'emportant avec lui que quelques assignats, un porte-crayon et un parasol *couleur de rose*. J'eus beau le supplier de renoncer à ce parasol, qui trahirait son déguisement, il n'y eut pas moyen. C'est ainsi qu'il courut à travers les champs, pour éviter les grandes routes. Son intention était d'aller à Paris, se mettre dans quelque manufacture d'indienne, en qualité de dessinateur, car il était pour le moment privé de toute ressource pécuniaire. Après bien des traverses, qu'il serait trop long de raconter, voyageant la nuit et se cachant le jour dans de méchants cabarets, il arrive à Mâcon, chez un perruquier pour se faire raser. Comme il tenait le bassin et que son visage était tout barbouillé de savon, le barbier lui dit : Monsieur sait-il la grande nouvelle? Non, qu'est-il arivé? Le bruit court que Robespierre a été guillotiné, ainsi que les membres de la commune, que le peuple de Paris est dans l'ivresse de la joie, etc. A ces

Digitized by Google

mots, M. Dechazelle étendant ses bras, laissa tomber le plat à barbe, et aurait presque embrassé le donneur de bonnes nouvelles, comme fit le héros du poème d'Olivier, en reconnaissant son ami dans la personne d'un barbier.

Pour s'assurer d'une nouvelle si importante, M. Dechazelle interroge à droite, à gauche ; enfin partout on s'accorde sur ce fait qui semblait terminer le règne de la terreur. Dès lors notre fugitif tient conseil avec son compagnon de voyage, et l'on se décide à retourner à Parcieu.

Pour moi, qui avais dû me cacher dans le jardin dès le matin, je changeai d'avis, et bien m'en prit ; car dans ce moment survint une pluie épouvantable, accompagnée de grêlons gros comme des noix. Je m'étais blotti dans une armoire de linge, dont j'avais laissé les portes entr'ouvertes. Couché de côté sur le rayon d'en haut, je voyais les agents de la république à travers des piles de draps de lit. Leur visite dura près de deux heures, en sorte que placé constamment dans la même position, évitant à peine de respirer, je ne pouvais plus supporter cette attitude pénible, lorsque heureusement la pluie ayant cessé, les visiteurs prirent le parti de se retirer, en laissant les dames de la maison prisonnières chez elles, sous caution. Un peu plus tard, nous voyons arriver le curé du village. C'était un prêtre jureur, qui venait d'épouser sa servante. D'un air tout consterné, il nous apprend la chute de Robespierre et la débacle de la commune de Paris. La sœur aînée de M. Dechazelle, Mme Brossat, me faisait signe afin de garder mon sérieux ; mais à mesure que le curé nous en disait davantage, nous nous mîmes tous les deux à rire aux éclats, et moi à faire des gambades.

Digitized by Google

Pendant ce temps, M. Dechazelle envoie un exprès, pour nous apprendre qu'il va revenir à Parcieu, avec son beau-frère, et qu'il n'est pas éloigné de nous. Aussitôt je vole à sa rencontre, mais comme j'avais un costume presque militaire, il eut peur en me voyant de loin. Il veut rebrousser chemin ; je lui cours après, je l'atteins, el nous nous embrassons du meilleur cœur du monde, en bondissant de joie.

Nous voilà tous réunis à Parcieu, débarrassés de la crainte révolutionnaire, nous livrant chaque jour à l'espoir d'un meilleur avenir. En effet, on ne se fait pas une idée de la jouissance et du bonheur que nous goutâmes dans cet aimable asile, où la paix nous était désormais assurée. M. Dechazelle, se livrant à la peinture des fleurs, faisait des chefs-d'œuvre, qui devaient lui attirer une gloire immortelle, en le plaçant à côté des plus grands maîtres en ce genre. Moi-même je profitais de ses leçons, peignant le portrait. Pendant ce temps, une de ses nièces, Mlle Brossat, extrêmement gaie et spirituelle, pinçait de la harpe et chantait des airs charmants qu'elle avait composés. Mme Dechazelle, la mère, qui avait beaucoup d'amitié pour moi, était aussi d'une grande gaîté. Je l'ai vue, à l'âge de 80 ans, débiter de longues tirades de vers et contrefaire avec les gestes les plus comiques les acteurs tragiques qu'elle avait jadis reçus chez elle. Nos heures de travail, de promenade, de repas et de prière étaient réglées au son de la cloche, comme dans un monastère. Nous avons ainsi passé notre temps pendant plusieurs mois, et je puis dire que jamais je n'ai été si heureux.

C'est en vivant de cette manière, en harmonie d'opinions et de sentiments, que M. Dechazelle et sa famille

Digitized by Google

s'attachèrent plus particulièrement à moi, d'autant mieux que j'avais défendu leur propriété pendant le siége, et que j'avais partagé les dangers de la terreur avec eux. Mme Brossat eut le malheur de perdre son mari sur l'échafaud, de voir ses marchandises vendues au maximum et ses provisions pillées. Après avoir été ruinée, il fallut faire des réclamations, et je pus l'aider de mon zèle et de mes démarches. D'autre part, M. Dechazelle avait perdu la moitié de sa fortune.

Une occasion de récupérer ces pertes se présente. L'ordre et la tranquillité étant assurés dans les villes, un commissionnaire allemand, avec qui M. Dechazelle avait fait beaucoup d'affaires, l'engagea à reprendre son ancien commerce. Il s'y décida d'autant plus volontiers qu'il était bien aise de réparer la fortune de sa sœur aînée. Une nouvelle Société de commerce étant organisée, je m'y trouve compris. Comme étant le plus jeune, on pensa que le rôle actif du dehors pourrait me convenir.

Avant d'entreprendre les affaires, nous jugeâmes, M. Dechazelle et moi, qu'il serait bon d'aller à Paris, pour enrichir nos idées, et nous mettre en rapport avec les marchands de nouveautés. Pendant que nous étions à parcourir la capitale et les musées, la passion de la peinture se réveilla chez notre ami. Le goût du fini, qui le distinguait dans ses ouvrages, le porta à faire une étude particulière des peintres flamands. Je l'ai vu passer des journées entières au musée du Louvre, où il me faisait admirer les principaux chefs-d'œuvre de l'art. Aussi devint-il si familier avec leurs auteurs, que du plus loin qu'il voyait leurs tableaux, il disait le nom du maître.

Digitized by Google

Ce tact heureux, cette grande facilité, lui valurent plusieurs fois un accueil distingué de la part des meilleurs amateurs de la capitale, dont il allait visiter les cabinets.

Etant sur les lieux, nous ne manquâmes pas d'aller payer le tribut de notre admiration aux grands peintres, dont la France s'honorait alors, et dont le dernier vient de s'éteindre dans la personne de Gérard. Celui-ci faisait son Bélisaire, Guérin venait de produire sa Phèdre, et nous disait que ce tableau était son plus grand ennemi, attendu que désormais il fallait faire mieux encore. Gros, avec qui j'étais lié, nous montra plusieurs beaux portraits de la famille Bonaparte, et travaillait à son chef-d'œuvre, la Peste de Jaffa. De là nous nous rendîmes chez Girodet, le peintre poète par excellence. Vous voyez, nous dit-il avec humeur, je suis devenu bottier, tailleur, chapelier; dans ce moment je fais des pantalons. C'était pour se moquer du sujet qu'on lui avait choisi, et pour dire qu'on ne peut exprimer le sentiment du beau, sous un fatras d'habillements.

Comme on le pense bien, nous allâmes visiter le fameux David, et les deux plus célèbres statuaires du temps, Bosio et notre ami Lemot. Ce dernier terminait son Léonidas; le premier, après avoir mis au salon les beaux bustes de M. Denon et de Joséphine, était occupé à faire un Amour, et des bas-reliefs pour la colonne Vendôme. David, qui venait d'exposer son tableau des Sabines, travaillait à celui du Sacre de Napoléon. Nous eûmes plusieurs fois l'avantage de faire la revue des tableaux du musée du Louvre avec lui, au moment où l'on venait de conquérir les chefs-d'œuvre des arts. M. Revoil, notre ami, qui avait été son élève, était avec nous.

Digitized by Google

C'était merveilleux d'entendre porter, sur chaque tableau marquant, le jugement de ce prince de la peinture. Si nous avions pu écrire sous sa dictée, nous aurions eu une critique parfaite et d'un haut intérêt, concernant les plus habiles maîtres anciens. Un jour que nous étions dans la galerie du Luxembourg, il nous disait, au sujet de la Mort de saint Bruno, par *Lebrun* (M. Artaud a probablement voulu dire *Lesueur*) : « Tenez, il y a plus de sen-« timent dans ce capuchon que dans tous les tableaux « de la galerie de Rubens. »

Des leçons si précieuses ne furent pas perdues pour nous. M. Dechazelle, après avoir enrichi sa mémoire et ses tablettes du plus doux souvenir des beaux arts, se disposait à retourner à Lyon, lorsque David se plut à consacrer les traits de sa physionomie heureuse, dans le fond de son tableau du Sacre. Obligé de rester quelques jours encore dans la capitale, pour servir de modèle au célèbre peintre, il employa le reste du temps à se lier d'affaires avec les premiers marchands de nouveautés. Lenormand surtout le combla de politesses et de commissions. Enfin, riche de son butin et de ses relations avec Paris, il revint à Lyon pour organiser la maison de commerce dont j'ai parlé, et dont je devais faire partie.

L'année suivante, les affaires en France cessèrent entièrement. Alors nous convînmes de suspendre nos travaux. Je profitai de cette circonstance pour me livrer particulièrement aux arts et aux sciences, vers lesquels je me sentais entraîné. Enfin j'entrepris le voyage d'Italie, pour me conforter davantage dans cette carrière, et surtout pour me faire une idée de cette ville de Pompéï à laquelle je rêvais sans cesse. Pendant ce temps, M. De-

Digitized by Google

chazelle fut appelé à la Chambre de commerce, où il remplit les fonctions de secrétaire de la manière la plus distinguée.

D'après un rapport fait au Conseil des Cinq-Cents par M. Mayeuvre de Champvieux, Bonaparte créa une école spéciale de dessin, relative aux manufactures de soie de Lyon, et le maire, Fay de Sathonay, institua pour la diriger une administration dite Conservatoire des Arts. M. Dechazelle devait être un des membres les plus actifs et les plus utiles de cette société. Il s'occupa d'abord à créer une classe de tissage et de mise en carte pour les étoffes de soie et le dessin des fleurs. Il proposa d'exécuter le portrait de Bonaparte sur le métier de l'habile mécanicien de la Salle. La réduction du dessin fut telle que la tête, de la grosseur d'un œuf, dut être mise sur une carte de 8 en 11, deux fois grande comme nature. Il présenta ensuite l'esquisse d'une Minerve *Ergane* (1), dont il fit faire le trait à M. Revoil et les accessoires à Barraband. C'est dans ce même temps que M. Dechazelle fit paraître son ouvrage, *De l'Influence de la peinture sur les arts manufacturiers*, qui lui valut le second prix du sujet proposé par l'Institut. Il le dédia à la Chambre de commerce, en y ajoutant une seconde partie plus appropriée à nos manufactures.

Les établissements du Palais-des-Arts, à la tête desquels je fus placé, à mon retour d'Italie, par la bienveillance de M. d'Herbouville, préfet, et de M. le comte de Sathonay, maire, étant dans toute la force de leur sève, ne tardèrent pas à faire de grands progrès. Pour l'en-

(1) Minerve Ergane ou Ergatis, ἐργάτης. — *Minerve ouvrière.*

Digitized by Google

seignement de chaque classe, il y avait des hommes habiles, tels que M. Revoil pour la figure, M. Gay pour l'architecture, M. Barraband pour l'ornement et l'étude des fleurs, le docteur Trolliet pour l'anatomie pittoresque ; la chimie appliquée à la teinture était professée par l'habile M. Raymond, et la physique par le savant Mollet. On vit, en peu d'années, sortir de cette pépinière artistique des sujets précieux, dont les tableaux ont été admirés et achetés fort cher dans la capitale. M. Dechazelle fut le premier à se procurer des ouvrages de ces jeunes gens, dont il se plaisait à exalter les talents précoces. Placés dans son cabinet de Parcieu avec ses beaux tableaux de fleurs, ils forment un ensemble qui mérite la visite des connaisseurs les plus habiles.

M. Dechazelle jouissait plus que tout autre de posséder les premiers fruits de ces jeunes arbustes, dont il avait, pour ainsi dire, préparé le terrain.

L'empereur étant venu à Lyon, il fut chargé de lui montrer en détail tous les utiles établissements du Palais-des-Arts. Bonaparte le remarqua et fut très-satisfait des explications qu'il donna à sa curiosité. L'habile administrateur exprima si bien le besoin que la ville de Lyon avait de la création d'un musée relatif aux arts manufacturiers que ce prince généreux promit non-seulement un local magnifique, mais encore de beaux tableaux pour le parer. L'effet suivit tellement cette promesse que l'empereur accorda 800,000 fr. pour former cette première collection. Le malheur voulut que la paresse de l'architecte ne permît pas d'employer plus de 130,000 f., en plusieurs années, et que la chute du héros dispersa tous les fonds.

Digitized by Google

Depuis quelque temps, M. Dechazelle vivait retiré dans son domaine de Parcieu, au sein de la plus douce aisance et de la plus parfaite tranquillité. Entouré d'une famille aimable, qu'il avait façonnée au goût et au langage des arts, il passait avec elle *des jours tissus d'or et de soie*, pour me servir d'une expression vulgaire relative à son art manufacturier. Soigné par une nièce aussi vertueuse que spirituelle, il n'avait pas le temps de ressentir les atteintes de l'ennui Comme nous l'avons dit ailleurs, sa maison était le rendez-vous des artistes et de tout ce qui avait un véritable talent. Sa conversation était des plus vives, des plus gaies et des plus intéressantes. Précieux dans sa diction toujours fleurie, on aurait pu lui appliquer un des vers que Delille adressait à une célèbre fleuriste de Lyon, Mme Roux-Montagnat, dans ses poésies fugitives :

Tu dis un mot, c'est une fleur encore.

M. Dechazelle se plaisait à protéger les jeunes gens qui commençaient leur carrière pittoresque. De plus, il les accueillait avec bonté, les occupait, les gardait souvent auprès de lui des mois entiers pour les faire travailler sous ses yeux et les aider de ses bons conseils. J'en prends ici à témoin l'élite de l'école lyonnaise, les Grobon, les Revoil, les Richard, les Dunant, etc., qui pourront attester combien les avis et l'exemple de cet homme habile leur furent profitables. M. Revoil surtout, qui tenait à honneur de se dire son disciple et qui est resté plus longtemps dans sa charmante retraite de Parcieu, pourra dire la douceur, la bonté, la gaîté spirituelle de son caractère, qui s'accordait si bien avec le

Digitized by Google

sien. Moi-même, à qui il donnait le titre de disciple bien-aimé, et qui ai vécu si longtemps avec lui, je ne pourrai jamais rendre les délices de ces aimables réunions, de ces bons mots, de cet atticisme, de ces douces folies d'artistes, qui ne ressemblaient en rien aux amusements des autres sociétés. M. Dechazelle ne négligeait ni recommandations, ni prières, auprès des amateurs distingués, pour faire avoir des travaux à ses jeunes protégés. Aussi son nom était-il vénéré chez une foule d'artistes, qui lui ont dû leur commencement et leurs succès. On est surpris que la ville n'ait pas cherché à acquérir un de ses tableaux de fleurs pour le placer au Musée. On est surpris également que rien ne rappelle le souvenir de cet homme de bien dans le Palais-des-Arts et dans les écoles auxquelles il a imprimé le premier mouvement de vie. Espérons que cet oubli injuste sera bientôt réparé, et que son buste sera placé au Musée, à côté de celui du magistrat zélé dont il fut longtemps, au Conservatoire, le secrétaire, le conseil et l'ami.

Dès que la pesanteur de l'âge se fit sentir, M. Dechazelle renonça à la peinture pour se livrer à la composition d'un ouvrage classique sur les arts, fruit de l'expérience et de ses longues méditations. Il fallait à son esprit actif et à sa passion pour les beaux-arts un aliment qui pût faire son bonheur jusqu'à la fin de sa carrière. Aussi l'a-t-on vu dans ses derniers moments revoir encore, châtier toujours cet intéressant écrit, qui doit lui assurer une longue mémoire. Il vient d'être traduit à Venise, où on l'a intitulé : *Etudes sur l'histoire des arts, ou Tableau des progrès, de la décadence de la statuaire et de la peinture.*

Digitized by Google

Un an avant sa mort, j'eus le bonheur de recevoir chez moi ce respectable vieillard, accompagné de sa nièce, Mlle Lise Brossat. L'amitié dont il m'honorait depuis si longtemps ne contribua pas peu à lui faire passer l'hiver à Avignon, ma patrie. Dans ce climat si pur, si salubre, il fut étonné de trouver de si beaux jours dans la mauvaise saison. Toutefois, il profitait peu de cet avantage, car, ne sortant jamais, il travaillait à son manuscrit depuis le matin jusqu'au soir. Peut-être qu'une si constante application dans un âge si avancé contribua à affaiblir son tempérament, qu'il avait toujours eu très-robuste. Il partit indisposé, au mois de mars. Depuis, il resta à Lyon, plus ou moins malade, jusqu'au commencement de l'année suivante, où il mourut de la manière la plus touchante et la plus résignée. Quelques jours avant sa mort, un de ses neveux, M. Irénée Chalandon, lui ménagea une surprise agréable, en lui montrant le premier volume de son ouvrage qu'il venait de faire imprimer à son insu. Pénétré des grandes vérités de la religion chrétienne, qu'il avait pratiquée toute sa vie, la mort de M. Dechazelle devait être celle d'un bienheureux. Aussi, le 8 janvier 1835, s'endormit-il dans la paix du Seigneur, à l'édification de ses parents et de ses nombreux amis... Puissions-nous retrouver une si belle âme dans un monde meilleur!

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

Essai d'un glossaire des patois de lyonnais, Forez et Beaujolais, par J.-B. Onofrio, — Lyon, M. Scheuring, 1864, in-8°.

Quand on considère quel progrès ont fait, depuis un demi siècle, les diverses provinces de la France, dans la voie de l'uniformité des mœurs et du langage, on se demande involontairement ce que seront devenus, dans cinquante ans, nos idiomes locaux, connus sous le nom de patois ?

Et qu'on le remarque bien, cette préoccupation n'est point ici un pur effet de l'imagination de notre part, c'est un fait que nous sommes appelés à constater chaque jour. La facilité des communications, les relations de plus en plus fréquentes avec les villes, les progrès de l'instruction, la propagation des livres de toute sorte, tout contribue à faire oublier peu à peu aux habitants des campagnes la vieille langue de leurs pères. Après quelques mois de séjour au sein de nos cités, l'enfant du village ne connait plus, à son retour au foyer paternel, le langage qui lui fut appris au berceau. Dans la bouche de ceux-là même qui sont demeurés fidèles au toit qui les avait vu naître, l'idiome local perd chaque jour de son caractère primitif ; et pendant que des mots nouveaux, nécessités par le progrès des sciences et de l'industrie, viennent apporter des éléments disparates au dialecte villageois, une foule de termes pittoresques, abandonnés à l'usage exclusif des vieillards, n'ont plus que le privilége d'exciter chez leurs auditeurs le sourire que provoque l'exhibition d'un costume suranné.

Arriverons-nous ainsi à une langue uniforme ? Mais pour qu'il en fût ainsi, il ne faudrait pas que chaque mot, en se rapprochant du français, conservât les désinences du patois. Aussi le jour n'est pas loin où nous n'aurons plus, surtout dans nos provinces, qu'un patois sans caractère, indigne d'une étude sérieuse.

Digitized by Google

Il est donc temps de fixer par des glossaires cette vieille langue paternelle, pendant qu'elle nous offre encore quelque chose de la grâce et du coloris du temps passé.

L'étude des patois n'est point d'ailleurs, comme on se l'imagine souvent, inutile et sans portée. Un charmant esprit, qui unissait au savoir du grammairien, l'élégance d'un écrivain inimitable, Ch. Nodier a dit depuis longtemps déjà que de bons glossaires patois fourniraient des éléments précieux à l'histoire définitive des richesses de notre langue.

Les premières publications du *Dictionnaire historique de la Langue française*, sont encore venu demander de nouveau, aux érudits de toutes les provinces, de dresser l'inventaire des précieux restes de leur ancien langage. De tous côtés il a été répondu à cet appel, et pendant que des poètes venaient rendre à la vieille langue des troubadours, une ombre de sa popularité d'autrefois, des savants modestes consacraient leurs veilles à la recherche des derniers débris de nos idiomes locaux.

Aujourd'hui nos provinces sont venues à leur tour apporter leur tribut à l'œuvre commune.

Au mois de novembre dernier, M. Gras, le jeune et savant archiviste de la *Diana*, publiait un *Dictionnaire de patois forézien*, qui renfermait, en outre, avec un essai grammatical, des poésies, des contes et des légendes locales auxquelles la langue vive et pittoresque du pays donne un charme tout particulier.

M. Gras, qui possède des connaissances pratiques de notre idiome local, nous avait donné une nomenclature complète des mots de la langue *parlée* dans la plaine du Forez. Le plan suivi par M. Onofrio est différent; car, si dans son *Glossaire*, il embrasse à la fois les patois des trois provinces qui formaient l'ancienne Généralité de Lyon, son cadre est moins vaste à un autre point de vue, puisque son intention a été seulement de dresser le Vocabulaire de la langue *écrite* de nos pays.

Digitized by Google

Les deux ouvrages offrent donc des différences notables. Aussi, loin de se nuire, se complètent-ils l'un par l'autre et chacun d'eux a-t-il sa place marquée dans la bibliothèque de tous ceux qui portent intérêt à l'étude de notre vieux langage.

Le Glossaire de M. Onofrio se compose, en quelque sorte, de trois parties distinctes : la première, qui porte le titre trop modeste d'introduction, est un savant travail, où, avant d'aborder la question de l'utilité de l'étude du patois, l'auteur nous montre dans un tableau saisissant combien de formes multiples présente le langage suivi en France, aux diverses époques de notre histoire. Depuis les temps les plus reculés jamais, en effet, notre pays n'a eu une langue unique. Avant César, comme après la conquête, au moyen âge comme de nos jours encore, chaque province a eu son dialecte particulier. Quand au XVIe siècle, la langue d'oil, la langue du pays de l'Ile-de-France est devenue la langue officielle et littéraire, elle n'a pu faire oublier ces nombreux dialectes, qui auparavant marchaient de pair avec elle et qui l'ont enrichie d'une foule d'éléments divers. Même depuis cette époque, ils n'ont pas cessé de subsister pendant plus de trois siècles à côté de la langue de Racine et de Bossuet, sans pouvoir être détruits par les Révolutions politiques et les bouleversements sociaux. De nos jours, ils vivent encore et nous offrent une littérature riche, variée et empreinte d'une verve toute gauloise.

Pourtant ce n'est pas seulement au point de vue littéraire que l'étude des patois présente de l'intérêt. Que de données lumineuses et fécondes ne fournit-elle pas à l'historien et à l'archéologue ! Que d'inductions ne peut-on pas tirer des formes successives des idiomes locaux pour juger du caractère des populations et des progrès de leur état social ! Aussi, nous dit M. Onofrio, depuis longtemps le vieux langage de nos pères a appelé l'attention de ceux qui vont encore demander au passé les enseignements de l'avenir.

Mais quelle place peuvent occuper les patois de nos pro-

Digitized by Google

vinces parmi les anciens idiomes principaux de la France? Appartiennent-ils à la langue *d'oil* ou à la langue *d'oc*? Enfin, peut-on les ranger dans une classe unique et en faire l'objet d'une même étude? Voilà autant de questions qu'ont dû se poser tous ceux qui se sont livrés à l'étude de nos dialectes provinciaux. Mais les uns ont reculé devant les difficultés que présentait ce problème, pendant que les autres ont émis des opinions évidemment trop absolues. Aujourd'hui nous pouvons considérer la question comme résolue. Les preuves apportées par M. Onofrio ne permettent point de douter, en effet, que nos patois appartiennent à la fois aux deux langues du Nord et du Midi, mais toutefois avec une tendance très-caractérisée vers ces dernières. Si notre avis était de quelque valeur ici, nous pourrions ajouter que nos propres observations nous ont convaincu pareillement qu'il est impossible de rattacher nos patois, comme le veulent quelques auteurs, à la langue bourguignonne. Nos désinences sonores repoussent énergiquement une semblable parenté, tandis que, d'un autre côté, certains caractères communs avec la langue du Nord ne permettent point de ranger complètement nos dialectes parmi ceux du Midi. C'est là, du reste, une observation sur laquelle nous aurons occasion de revenir dans un travail spécial sur les patois des montagnes du Lyonnais.

Quant aux variations que présentent les patois de nos trois anciennes provinces, elles sont loin d'être assez tranchées, pour les faire considérer comme des idiomes distincts. Quelques efforts que l'on puisse faire, il est impossible de refuser de leur reconnaître un caractère commun et cela seul suffit pour que l'on puisse les réunir dans une même étude.

Ici nous aurions à signaler de curieuses observations de l'auteur sur les différences dans la prononciation que l'on remarque de village à village et sur les conséquences qu'on pourrait en tirer pour résoudre la question de l'origine des populations de nos diverses localités. Mais restreint par

Digitized by Google

notre cadre, nous nous bornons à renvoyer le lecteur à ces aperçus ingénieux qui pourront, le cas échéant, aider à la solution de plus d'un problème historique.

Après cette remarquable dissertation, l'auteur aborde une étude bibliographique sur la littérature de nos patois depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. C'est là assurément le travail le plus complet que nous possédions sur ce sujet et le lecteur y trouvera, avec un exposé très-précis sur les œuvres de tous nos auteurs patois, de curieuses révélations historiques et bibliographiques.

Mais nous avons hâte d'arriver à l'œuvee principale, au Glossaire lui-même. Ce n'est point là, comme nous l'avons déjà dit, un Vocabulaire complet de tous les mots du patois de nos pays. L'étude du langage parlé est trop pleine d'incertitude et de périls; d'ailleurs un cadre plus vaste eût étendu démesurément le travail de l'auteur. Sauf quelques rares exceptions, tous les vocables étudiés dans cè travail ont donc été puisés dans des documents imprimés ou manuscrits, dont la citation accompagne l'interprétation de chaque mot. Mais une simple traduction pouvait-elle offrir assez d'intérêt et nous fournir des lumières suffisantes sur nos idiomes locaux? M. Onofrio ne l'a pas pensé. Aussi a-t-il eu soin de comparer tous les mots de nos patois, soit avec les mots de la basse latinité étudiés par Ducange, soit avec les termes correspondants des patois du Dauphiné, du Languedoc, de la Provence et des autres provinces méridionales. Ce travail, qui a dû demander à l'auteur d'immenses recherches, est un essai curieux qui nous permet de suivre fidèlement les différentes variations subies par des mots dont l'origine commune n'est pas douteuse, et qui achève de nous démontrer quels liens intimes rattachent nos idiomes locaux aux divers dialectes du midi.

Pour achever peut-être de donner une idée complète de la méthode de l'auteur et de l'attrait inattendu qu'offre la lecture d'un semblable travail, nous pourrions, sans doute, recourir à quelques citations. Mais les lecteurs de la *Revue*

Digitized by Google

se souviennent encore que ce recueil a publié, dans le courant de 1861, l'introduction et un spécimen du *Glossaire*. Pourtant cette publication partielle serait loin de leur donner une idée exacte de la valeur de ce livre. Car l'auteur a mis amplement à profit ce délai de trois années pour perfectionner son œuvre ; non-seulement l'étude bibliographique a été refondue en entier, mais le Glossaire lui-même a reçu des additions considérables.

Aujourd'hui que l'apparition de ce travail aussi attrayant qu'instructif est venu donner satisfaction a plus d'une impatience légitime, nous n'avons plus qu'un vœu à formuler : et ce sera encore un hommage rendu au mérite de l'œuvre nouvelle : c'est que les trop courts loisirs du savant magistrat lui permettent de nous donner bientôt les travaux qu'il nous promet de publier encore sur le vieux langage de nos pères.

A. Vachez.

NÉCROLOGIE.

M. VAISSE, sénateur, chargé de l'administration du département du Rhône (1)

Un événement douloureux et tout à fait imprévu a, le lundi 29 août, consterné notre ville. M. le Sénateur Vaïsse, Claude-Marius, administrateur du département du Rhône, est mort subitement. Il causait, entre onze heures et midi, dans son cabinet, avec M. Gaillard, adjoint au maire de Brignais, quand tout à coup il se porta la main à la tête et s'affaissa. Il y avait eu attaque d'apoplexie ou rupture d'un vaisseau intérieur. Il était mort. Les médecins qui avaient été appelés en toute hâte ne purent que constater ce trépas foudroyant. On conçoit l'impression profonde que ce malheur a produit dans toute la cité. Toutes les autorités se sont

(1) Nous empruntons à nos confrères de la presse, et particulièrement à l'*Echo de Fourvière*, les détails suivants sur la vie et les derniers moments de M. le Sénateur. Le portrait, sorti de la lithographie si connue de M. Charrasse et dû au crayon de M. Mosnier, est la copie fidèle d'une photographie de M. Franck. A. V.

Digitized by Google

Digitized by Google

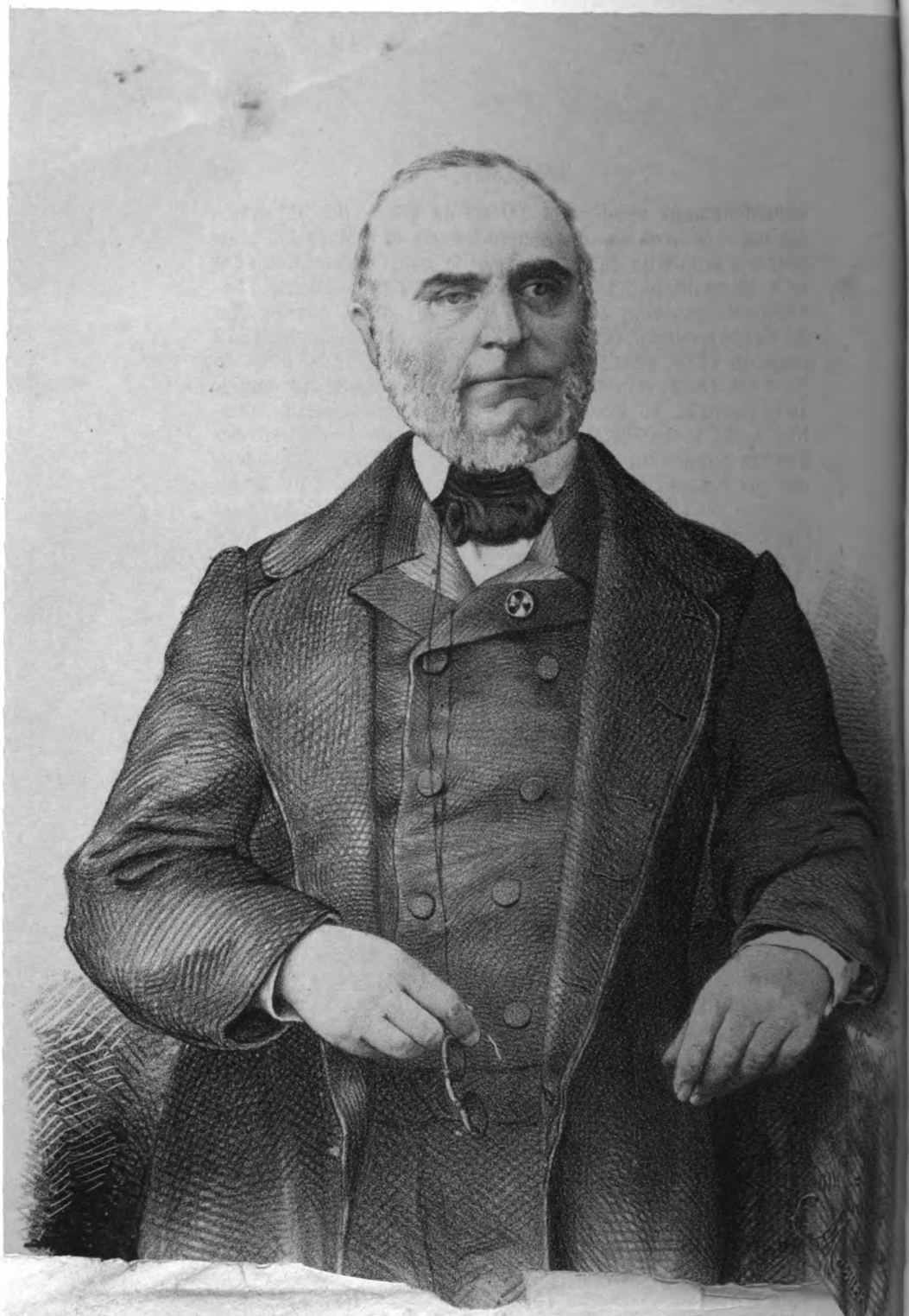

Digitized by Google

immédiatement rendues à l'Hôtel-de-Ville ; des dépêches ont été expédiées simultanément à Paris et à Marseille pour prévenir la famille de M. Vaïsse et le gouvernement. Il était né à Marseille le 8 août 1799 et âgé, par conséquent, d'environ soixante-cinq ans. Il fut successivement sous-préfet de Saint-Quentin, préfet des Pyrénées-Orientales depuis 1842 jusqu'en 1848, destitué en 1848, préfet du Doubs puis du Nord en 1849, ministre de l'intérieur depuis le 24 janvier 1851 jusqu'au 10 avril, membre de la commission consultative après le 2 décembre 1851, membre de la section des travaux publics du conseil d'Etat en janvier 1852, inspecteur des préfectures en 1853, et sénateur par décret du 4 décembre 1854. Le 4 mars 1853, il était appelé à Lyon et chargé de l'administration du département du Rhône, avec le titre de Conseiller d'Etat.

Rien ne pouvait faire présumer une mort si inopinée. M. le sénateur avait déjeûné très-sobrement à onze heures, et il devait aller ce jour même à la campagne. Dès le matin, il avait reçu la visite de son médecin, M. Teissier, et il s'était contenté de lui dire qu'il était frileux et avait presque envie de faire du feu dans son cabinet. Aucun symptôme, du reste, ne pouvait inspirer au sujet de sa santé la plus légère alarme.

M. Vaïsse était, depuis le 27 juin 1863, grand'croix de la Légion d'Honneur, grand-croix de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, et commandeur de l'Ordre de Charles III d'Espagne.

On lui doit la transformation de notre ville, transformation analogue à celle que Paris subit sous la direction de M. Hausmann.

Les principales améliorations réalisées sous sa gestion, dans notre cité, sont l'ouverture de la rue Impériale et celle de la rue de l'Impératrice, le prolongement de la rue Centrale, la construction du palais de la Bourse, l'achèvement de la restauration de l'Hôtel-de-Ville, notre admirable distribution d'eaux et le développement donné à la canalisation souterraine, à peine ébauchée avant lui, la substitution du pavé plat à celui en cailloux roulés, l'acquisition des ponts du Rhône, affranchis depuis à l'occasion du voyage de l'Empereur à Lyon, la création du parc de la Tête-d'Or et surtout l'exhaussement et la réfection des quais du Rhône et de la Saône, l'arrasement des roches qui encombraient le lit de cette rivière à la hauteur du pont Nemours, la re-

Digitized by Google

construction du pont Tilsitt, vaste ensemble de travaux qui ont imprimé à notre ville une physionomie nouvelle et l'ont dotée de commodités qui lui étaient inconnues auparavant.

Investi d'une autorité presque dictatoriale, il s'était fait une habitude de la tempérer par la modération du langage et la circonspection des manières; il était d'ailleurs partisan de la conciliation et ennemi des mesures de violence. La presse lyonnaise n'avait jamais eu qu'à se louer de cette bienveillance qu'il apportait à toutes ses relations et la typographie entière n'a qu'une voix à cet égard.

M. Vaïsse, par un testament portant la date du 27 mai 1864, a institué pour son légataire universel M. Victor Vaïsse, son neveu. Il a donné 5,000 francs aux pauvres de chacune des villes de Marseille, de Lille et de Lyon, qu'il a successivement administrées, 3,000 fr. aux pauvres des villes importantes où il a été sous-préfet, 5,000 fr. aux pauvres de la commune où son père est né.

M. Vaïsse avait d'ailleurs des sentiments religieux; chaque dimanche il assistait à la messe dans l'église de sa paroisse. Quelque temps avant sa mort, ayant appris qu'une personne, à ses derniers moments, avait refusé de recevoir les Sacrements de l'Eglise, il dit avec vivacité qu'il ne comprenait pas une telle conduite, et que pour lui, sitôt qu'il serait sérieusement malade, il s'empresserait de faire venir un prêtre.

Le corps municipal a voté les crédits nécessaires pour célébrer dignement ses obsèques; il a accueilli également d'une voix unanime la proposition faite par l'un de ses membres d'accorder au défunt d'autres honneurs et de consacrer sa mémoire par un monument. Dans ce but, une commission de six membres a été nommée.

Le corps de M. le sénateur a été placé sur un lit de parade, à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle des réceptions; il était en costume officiel, décoré de tous ses insignes, en habit brodé et pantalon blanc avec galon d'or. A la tête du lit était un autel garni de candélabres; aux quatre angles étaient des sergents de ville et quatre pompiers en uniforme. Un prêtre, une sœur de Notre-Dame de Bon-Secours et l'huissier de M. Vaïsse veillaient près du lit. Le jeudi cette salle a été constamment visitée par la foule.

L'entrée de l'Hôtel-de-Ville était garnie de draperies noires, et la balustrade du grand balcon couverte d'un baldaquin noir à crépine blanche.

D'heure en heure le beffroi de l'Hôtel-de-Ville faisait entendre ses sons funèbres.

Digitized by Google

La dépouille mortelle de M. le sénateur a été embaumée par MM. Teissier et Philipeaux, médecins, et par M. Ferrand, pharmacien.

Vendredi, à neuf heures, ont eu lieu les obsèques.

Un peloton de gendarmes à cheval ouvrait la marche; il y avait ensuite un régiment de hussards, musique en tête, un escadron du 7e hussards, un bataillon de chasseurs de Vincennes précédés de leur musique, un détachement d'artillerie avec six pièces de canon, un bataillon du 9e de ligne, huit sapeurs, le 23e régiment d'infanterie, un peloton de gendarmes à pied, la fanfare lyonnaise, les élèves des écoles mutuelles, ceux des frères des écoles chrétiennes, au nombre d'environ 1,200, des élèves du Lycée de Lyon, les suisses de quatre paroisses, les enfants élevées par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, la musique des pompiers d'Ecully, les suisses de huit paroisses, MM. les curés de la ville, tout le clergé de l'église primatiale, une grande partie du clergé des autres paroisses, et, en l'absence de S. E. le cardinal-archevêque, retenu par une indisposition, Mgr de Charbonnel en habits pontificaux; puis le corps du défunt porté par des pompiers. M. le maréchal Canrobert, MM. le 1er président de la cour impériale, du conseil municipal, du conseil général, de la chambre de commerce, et M. Descours, député du Rhône, tenaient les coins du poêle. Sur le drap funéraire étaient placés le chapeau et l'habit brodé du défunt. Derrière le corps étaient portés sur deux coussins l'épée et les insignes de M. le sénateur. Venaient ensuite, en grand costume, tous les corps civils, judiciaires et militaires, les membres de la cour impériale, des tribunaux, de la chambre et du tribunal de commerce, de l'état-major de la place, les juges de paix, les administrations diverses et leurs employés, les ingénieurs des ponts et chaussées, des eaux et forêts, les sous-préfets, les maires de l'agglomération lyonnaise et d'un grand nombre de communes du département, les membres du conseil municipal et du conseil général, etc. On remarquait encore les employés des hospices, les médaillés de Sainte-Hélène, les employés de la compagnie du gaz, les membres de la société de sauvetage, des notabilités très-nombreuses de la ville et de tout le département; à la suite, la musique du 52e d'infanterie, le 41e d'infanterie, un détachement d'artillerie et deux pièces de canon, un bataillon du 78e d'infanterie et des dragons du 10e régiment.

A la fin du cortége s'avançait lentement, couvert de draperies noires et blanches, un magnifique corbillard, traîné

Digitized by Google

par six chevaux caparaçonnés de noir, ayant quatre panaches noirs à ses côtés et un autre au sommet du dôme. Les cordons étaient tenus par des gens en livrée.

Toutes les musiques exécutaient de temps en temps des symphonies funèbres.

Le défilé n'a pas duré moins d'une heure et demie; la foule était immense sur le parcours et aux fenêtres. Vers 10 heures, une messe très-solennelle a été célébrée dans l'église primatiale, en présence de toutes les autorités militaires, judiciaires et civiles. Mgr de Charbonnel a dit l'absoute. Toute l'église, depuis le fond du chœur jusqu'aux portes, était tendue de draperies noires couronnées de guirlandes d'étoffe blanche; le portail de l'église était également tendu de noir. Un très-beau catafalque, sur lequel planait un dais très-élancé, et qui étincelait de mille bougies allumées, s'élevait au milieu de la nef principale. Après la cérémonie, le corps a été porté dans le corbillard, et le cortége s'est remis en marche dans le même ordre qu'auparavant; il s'est dirigé vers la gare de Perrache, d'où les restes mortels de M. Vaïsse ont été transportés à Marseille, lieu de résidence de sa famille.

— C'est M. Chevreau, préfet de Nantes, qui est appelé à remplacer M. Vaïsse à Lyon.

CHRONIQUE LOCALE.

La ville de Lyon est en vacances, et de même que les grands journaux assurent que tout Paris est aux eaux, nous pouvons déclarer que tout Lyon est à Oullins, Ecully, Saint-Cyr ou Couzon; nous ferions mieux de dire sur la route de ces charmantes résidences, car pour la plupart de nos négociants le séjour à la campagne n'exclut pas la surveillance des affaires, et si l'on couche dans les champs, on passe la journée à la ville, ce qui occasionne un mouvement de va-et-vient continuel à la grande jubilation des chemins de fer qui chantent tout l'été, et des omnibus qui ne se tiennent pas d'aise depuis mai jusqu'à la triste chute des feuilles.

Heureux les habitants de la campagne! ils ne se noient pas avec les *Mouches*; ils ne brûlent pas avec la Croix-Rousse ou les Brotteaux. Notre ville qui semblait ne devoir périr que par quelque gigantesque inondation, flambe, malgré ses fortes maisons de pierres, comme une ville de Champagne ou de Normandie, comme Limoges, de triste mémoire, comme si les jours du vieux Sénèque allaient revenir. Aux

Digitized by Google

champs, si on prend feu, c'est un malheur particulier : la maison est isolée. A la ville, c'est tout un quartier qui s'embrase, c'est tout une population qui est jetée sur le pavé : bien heureux encore quand le voisinage d'une poudrière, comme à l'incendie des Frères du Sacré-Cœur, ne vient pas faire planer sur la cité entière les plus terribles appréhensions.

Est-ce l'influence de la villégiature qui pousse les dames, même honnêtes, les jeunes filles même du meilleur monde, à s'affubler des robes les plus gigantesques, à se coiffer des chapeaux les plus hardis, à se parer des plumes les plus menaçantes et à se couvrir le bout du nez d'un diminutif de voile en forme de muselière du plus drôle d'effet ? Sous les grands arbres d'un parc gardé, ces toilettes de fantaisie peuvent peut-être se comprendre ; mais du tohu-bohu des villes de bains, du sans gêne des longs voyages, elles ont fait irruption sur nos trottoirs, elles prennent le haut du pavé, entrent au spectacle et à l'église et menacent de passer dans nos mœurs. Aujourd'hui, grâce à la multitude des pêches talées et à l'enveloppe de celles qui ne le sont pas, on ne connaît plus rien à la valeur du fruit et il faut un tact délicat, un flair habile pour ne pas s'y tromper. Mais l'étranger, mais le campagnard, mais l'homme naïf ne croiront-ils pas que la ville se corrompt et que toute la marchandise n'est bonne qu'à jeter à la rivière ?

Si certaines choses sont tristes, il en est d'amusantes. Le 24 juillet, le *Journal de Lyon* lançait une petite flèche au *Progrès* : « ... pendant les deux mois de sommeil auxquels il a été contraint par les rigueurs de la loi, disait-il, le *Progrès* a fait peau neuve. Il change encore une fois de rédaction.

« Et de... combien ?... Ma foi, on ne peut plus compter.

« Son *principal collaborateur* est remplacé par l'ancien rédacteur en chef du *Moniteur de la Côte-d'Or*.

« Nous sommes heureux — le mot est consacré — d'apprendre que M. Chanoine conserve la direction politique de *son* journal.

« On assure que M. Jantet fera partie de la nouvelle combinaison. Tant mieux. »

Connaissant le *Progrès*, nous pensions qu'il allait anéantir la pauvre petite feuille. Mais non ! le *Progrès* ne lance pas ses colères pour si peu. Sans doute il les réserve pour les Cavalcades de bienfaisance, les Concours d'Orphéons et l'Administration des théâtres. Le *Journal de Lyon* a été épargné, et comme un bienfait n'est jamais perdu, on lisait peu de jours après dans le *Progrès* du 1er septembre :

« M. J. Palle, directeur-gérant du *Journal de Lyon*, adresse à ses abonnés la lettre suivante :

« Monsieur,

« Le *Journal de Lyon* se fusionne avec le *Progrès*...

Digitized by Google

« Ayant rencontré de très-grands obstacles à la transformation du *Journal de Lyon* en feuille politique (oh ! oh !) j'ai dû cesser cette publication qui, dès lors, n'avait plus de but. (Ah ! vraiment !)

« Nos abonnés recevront le *Progrès* pendant un mois au moins à titre de compensation. (Les abonnés ne seront pas à plaindre ; mais pourquoi : *au moins* ?)

« Comme le *Progrès* fera désormais une plus large place aux questions d'économie politiques, (il est certain que si le *Journal de Lyon* se fusionne dans le *Progrès*, cette dernière feuille doit modifier ses allures en proportion des nouveaux abonnés qu'on lui donne). je vous prie de reporter sur cette feuille les sympathies dont vous avez honoré le *Journal de Lyon.* »

Et voilà comment la paix s'est faite ; et comment au *Progrès* il y a un rédacteur de plus.

Tout le monde est content, sauf un amateur de notre connaissance qui était abonné au *Progrès* et au *Journal de Lyon* et qui se trouve avoir, et pour un mois *au moins*, deux abonnements au même journal. On nous assure que pour ne pas perdre son argent, cet intrépide lecteur lit chaque jour ses deux exemplaires du *Progrès*. mais depuis lors il ne va plus aux Célestins qu'avec deux sifflets dans sa poche.

Quant à nous qui n'avons pas les mêmes raisons pour être d'une humeur massacrante, nous félicitons la Direction de son prospectus, de ses promesses et de la manière dont elle les a tenues jusqu'ici. Avec le personnel actuel de notre première scène, Mme Marimon et Dulaurens en tête, nous aurons les meilleures pièces du répertoire; nous ne doutons pas que nouveautés et vieux chefs-d'œuvre dignement interprétés ne changent la fortune du Grand-Théâtre, même sans le secours des étoiles de passage comme celle qu'on nous annonce: la diva Patti.

A la rentrée de la troupe lyrique, le 1er septembre, on a bruyamment applaudi une ovation à Meyerbeer, due à l'initiative et au bon goût de M. Roux, notre nouveau metteur en scène et régisseur. C'est avec *Robert* que la rentrée s'est faite devant un public nombreux et bien disposé.

— Un écrivain lyonnais dont les œuvres ont eu à plusieurs reprises un retentissement mérité, avait publié, il y a deux ou trois ans, un petit volume plein de gaîté et d'humour, intitulé : *La Malice des choses*. On se rappelle tout ce que l'esprit délié de l'auteur avait su tirer de ce charmant sujet. Un écrivain de Paris en a été tellement séduit qu'il s'en est emparé, et qu'il le publie en ce moment sous son propre nom dans le *Journal illustré*. Nous recommandons à nos lecteurs ce gracieux et riant badinage ; il est signé Boucher de Perthes, et coûte moins cher en journal avec cette signature que dans le volume de M. de Gravillon. A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

DÉDICACE A LA VILLE DE LYON (1).

Une mère eut deux fils qui l'aimaient tendrement,
Mais qui se jalousaient d'instinct; mal sans remède! —
Du ciel, en ce conflit, comme elle implorait l'aide,
Son cœur fut inspiré d'en haut, voici comment :

« Qu'on m'embrasse, dit-elle à ces mignons farouches,
Vous, là, sur cette joue, et vous sur l'autre, ici. »
Et tandis qu'à la fois ils l'embrassaient ainsi,
Sur sa bouche elle fit se rencontrer leurs bouches.

Lyon retient de même en ses bras maternels
Deux jumeaux s'exécrant comme ennemis mortels;
L'un se nomme *Travail* et l'autre *Rêverie*.

Mais ce couple intraitable en moi s'est embrassé,
Du jour qu'entre eux ton front grave et doux s'est glissé,
Demandant le baiser d'amour, Cité chérie!

Joséphin Soulary.

(1) Notre poète Soulary vient de publier un nouveau recueil de ses vers en un volume pour lequel M. Louis Perrin a déployé tout le luxe de sa typographie. La première pièce est une *dédicace* que nous reproduisons comme type charmant de cette poésie colorée et gracieuse. Nous la faisons suivre d'un sonnet inédit, improvisé dans un dîner d'amis et dû à la plume élégante d'un autre poète que Paris nous a enlevé, mais qui est resté Lyonnais par ses œuvres, par ses souvenirs et par ses affections. A. V.

Digitized by Google

TOAST PORTÉ A M. JOSÉPHIN SOULARY.

Je retrouve Lyon, après quinze ans d'absence,
Non pas si grand, mais riche et beau comme Paris,
Et n'y vois rien d'égal à sa magnificence
Que la verve, l'éclat et l'élan des esprits;

Moi qui, pour son accueil plein de reconnaissance,
A sa gloire autrefois ai voué mes écrits (1),
Et, d'une faible voix, prédit sa renaissance,
J'admire sa splendeur sans en être surpris;

En ce temps, j'avais pris un noble camarade
Dont j'osais annoncer l'avenir.... De Laprade
A rendu d'un ami le présage certain;

Joséphin Soulary commencait à paraître;
Depuis il a grandi dans l'art dont il est maître....
La ville et le poète ont eu même destin.

Florimond Levol.

(1) Prologue de l'*Amitié des grands*, comédie; — *Épître à Jules Janin*; — *Molière à Lyon*.

Digitized by Google

HISTOIRE TERRITORIALE

DU

DÉPARTEMENT DE RHONE-ET-LOIRE

CHAPITRE Ier.

Origine du département de Rhône-et-Loire.

Nous avons vu (1) comment le pays s'était peu à peu relevé de son abaissement, et comment l'administration, cette seconde vie des peuples civilisés, avait enfin repris son empire ; mais nous avons vu aussi que, par suite du désordre qui avait régné si longtemps, chaque branche de l'administration s'étant développée isolément, avait produit un état de choses à peu près satisfaisant pour chaque spécialité, mais qui dans l'ensemble présentait de nombreuses imperfections. C'est ce qui frappa tous les bons esprits vers la fin du 18e siècle, c'est-à-dire lorsqu'on fut arrivé au terme du développement de l'ancienne société. Dans le fait, on s'aperçut alors que la France ne formait pas un corps homogène, mais était composée d'une foule de nations diverses vivant d'une vie particulière, avec leurs lois et leurs usages distincts, ce qui appelait une prompte réforme.

(1) Ce travail fait partie d'une *Histoire territoriale du Lyonnais*, dont le commencement paraîtra bientôt, et dont nous avons cru pouvoir détacher cette section, qui forme un tout complet.

Digitized by Google

Toutefois cette réforme matérielle aurait pu se faire attendre longtemps, si le besoin d'une réorganisation politique ne s'était fait sentir plus vivement encore. Il n'est pas nécessaire de parler ici des circonstances qui amenèrent la Révolution : tout le monde les connaît. Seulement il convient de dire qu'au début de cette grande crise on s'aperçut qu'il était impossible d'obtenir une représentation équitable de la nation sans une nouvelle division du territoire, basée à la fois sur sa population, son étendue et sa richesse.

L'Assemblée Constituante chargea donc le comité de constitution d'étudier la question, et de lui présenter un projet : c'est ce que fit aussitôt celui-ci, et le 29 septembre 1789, Thouret son rapporteur, lut à l'assemblée le travail qu'il avait rédigé sur ce sujet.

Il fit ressortir, dans ce long et important rapport, l'incohérence des divisions territoriales de la France, et il conclut à les rejeter toutes pour en adopter une nouvelle. Le royaume, dit-il, est partagé en autant de divisions différentes qu'il y a de diverses espèces de régimes ou de pouvoirs : en diocèses sous le rapport ecclésiastique, en gouvernements sous le rapport militaire, en généralités sous le rapport administratif, en bailliages sous le rapport judiciaire ; aucune de ces divisions ne peut être ni utilement ni convenablement appliquée à l'ordre représentatif.

En conséquence, il proposa de partager le royaume en quatre-vingts départements, non compris Paris, qui en devait former un à lui seul. Chaque département serait ensuite divisé en *neuf communes*, et chaque *commune* divisée en *neuf cantons*. Dans ce plan, le *canton*, qui de-

Digitized by Google

vait être la base de la représentation nationale, équivalait à quatre lieues de pays.

La discussion fit subir de nombreuses modifications au projet de Thouret, mais on en conserva le fond. Mirabeau proposa de porter à cent vingt le nombre des départements ; mais sa proposition fut écartée comme ne conduisant pas au but qu'on voulait atteindre, la fusion des races. En effet, ce n'est pas la France qu'il divisait ; mais les provinces, auxquelles il conservait leur ancienne délimitation. Le député Duquesnoy était mieux inspiré, lorsqu'il disait, dans la séance du 4 novembre :

« La division de la France doit être soumise aux lois physiques et aux bornes naturelles. Elle doit avoir pour but de fondre les esprits et les mœurs, de manière qu'il n'y ait en France que des Français et non des Provençaux, des Normands, etc. Le plan du comité remplit cet objet important ; il faut adopter ce projet : il ne faut pas différer de l'admettre, et j'ose le dire, l'Assemblée, qui a tué en deux jours les deux corps les plus redoutables (1), doit mettre à créer autant de zèle qu'à détruire. Il ne faut pas laisser les provinces se tracer elles-mêmes des divisions. Nous devons tout faire ici. »

Cet avis fort sage fut suivi par la Constituante. Voici quelles furent ses décisions, rendues exécutoires par lettres patentes du roi du mois de janvier 1790.

« Art. 1er. Il sera fait une nouvelle division du royaume en départements, tant pour la représentation que pour l'administration. Ces départements seront au nombre de 75 à 85.

(1) la noblesse et le clergé, qui venaient de perdre leurs priviléges.

Digitized by Google

« Art. 2. Chaque département sera divisé en districts, dont le nombre, qui ne pourra être ni au-dessous de 3 ni au-dessus de 9, sera réglé par l'Assemblée nationale, suivant le besoin et la convenance des départements, après avoir entendu les députés des provinces.

« Art. 3. Chaque district sera partagé en divisions appelées *canton*, d'environ quatre lieues carrées (lieues communes de France).

« Art. 4. La nomination des représentants à l'Assemblée nationale sera faite par département.

« Art. 5. Il sera établi, au chef-lieu de chaque département, une assemblée administrative supérieure, sous le titre d'*administration du département*.

« Art. 6. Il sera également établi, au chef-lieu de chaque district, une assemblée administrative inférieure, sous le titre d'*administration du district*.

« Art. 7. Il y aura une municipalité en chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne. »

En conséquence de ces décisions, le comité de constitution dut présenter à l'Assemblée un nouveau projet de division du pays. Il fit son rapport le 8 janvier, par l'organe de Bureau de Pusy, et conclut à la création de 83 départements (y compris celui de Paris), ce qui fut adopté. Voici le passage du rapport relatif au pays dont nous nous occupons.

« Le Lyonnais, le Beaujolais et le Forez présentent ensemble une surface suffisante pour faire un très-beau département. Le Forez, dont la superficie n'est que d'environ 230 lieues, a demandé avec instance de n'être point réuni avec Lyon sous une même administration ; il aurait volontiers consenti à se joindre au Beaujolais ; mais,

Digitized by Google

dans l'une et dans l'autre supposition, il devenait impossible de faire un département avec le Lyonnais, et le comité a cru convenable que les trois provinces fussent réunies, et que leur étendue, qui est d'environ 360 lieues, n'était pas excessive, eu égard à l'importance de la ville de Lyon, dont il était nécessaire de balancer l'influence. Si l'Assemblée adopte l'opinion du comité, il restera encore une difficulté à lever : elle résulte de la demande que fait le bourg ou faubourg de la Guillotière d'être réuni au Dauphiné. La ville de Lyon réclame avec force contre cette prétention, qui vous sera soumise avec plus de détail. Mais quelle que puisse être la décision que vous preniez sur cet objet, elle n'altèrera point essentiellement le département que le comité propose. »

L'Assemblée approuva le travail de ses commissaires; et dès le lendemain les députés du Lyonnais, Forez et Beaujolais, réunis en comité départemental, arrêtèrent ce qui suit :

« Les provinces de Lyonnais (y compris la ville de Lyon) (1), de Forez et de Beaujolais, assemblées en comité, ont arrêté et sont demeurées d'accord : 1° de ne faire qu'un département ; 2° d'établir six districts, savoir : l'un à Lyon pour la ville; le second aussi dans la ville pour la campagne du Lyonnais ; le troisième à Montbrison; le quatrième à Saint-Etienne ; le cinquième à Roanne, et le sixième à Villefranche. Le présent arrêté pris sous le bon plaisir du comité de Constitution et de l'Assemblée nationale, et sous la réserve des trois pro-

(1) Le Lyonnais à lui seul (y compris sa capitale) avait plus de députés que les deux autres pays réunis. Voir plus loin la liste des députés es trois provinces.

Digitized by Google

vinces de demander, comme clause nécessaire, l'établissement d'un nombre de tribunaux du second ordre au-delà de celui des districts, et même de le porter à deux par district.

« Arrêté, en outre, que le siége du département et de son directoire sera alternativement dans chacun des chefs-lieux de district, dans l'ordre suivant, savoir: Lyon pour la ville, un seconde fois Lyon pour le Lyonnais, Montbrison, Saint-Etienne, Roanne et Villefranche, sauf cependant au département, quand il sera assemblé, à changer ce second arrangement, et en faire tel autre qu'il avisera.

« Arrêté encore que les trois provinces ne seront morcelées en aucune manière, et qu'elles resteront unies comme elles l'ont toujours été en généralité. »

Ce dernier article se rapportait uniquement aux projets qu'on aurait pu avoir de rattacher certaines parties du Lyonnais aux provinces voisines, mais non aux divisions qui auraient pu être établies dans son étendue même. En effet, nous voyons que le Forez crut devoir faire de nouvelles réserves à la suite de cette délibération pour former un département séparé. L'importance de Lyon faisait craindre aux autres parties de la généralité que cette ville n'acquît sur elles une prépondérance d'autant plus fâcheuse que la mauvaise administration de ses échevins l'avait considérablement endettée.

Dès le 4 novembre 1789, M. Delandine, bibliothécaire de la ville de Lyon, mais député du Forez (1), s'était élevé dans l'Assemblée nationale elle-même contre le projet de fusion proposé par le comité. « Le plan du

(1) Il était né à Néronde.

Digitized by Google

comité, disait-il, dans un discours fort obscur, présente plutôt une théorie satisfaisante qu'une pratique aisée... Les différences de population dans une étendue égale rendront nécessairement les divisions inégales en importance. Le génie des peuples, les grandes villes formant des touts particuliers, les diversités d'intérêts des habitations commerçantes et des villes agricoles, etc., rendront ces divisions difficiles et dangereuses. Combien, par exemple, la province que je représente n'aura-t-elle pas à se plaindre si elle est réunie à Lyon ? Le Forez est divisé sur la carte en deux parties, l'une réunie au Beaujolais, l'autre au Lyonnais; bornée de toutes parts par des montagnes presque inaccessibles, concentrée en elle-même, ayant des intérêts particuliers, par des localités et des circonstances qui n'existent que dans elle, il est important pour sa prospérité, pour son avantage politique, qu'elle se régisse elle-même : elle avait autrefois demandé une administration particulière, elle le demande encore. »

Nous ignorons la circonstance à laquelle la fin du discours de M. Delandine faisait allusion; peut-être voulait-il parler seulement de l'ancienne administration du comté de Forez, distincte de celle de la baronnie de Lyon. Dans ce cas, on aurait pu lui répondre que la division du Lyonnais s'était opérée jadis non dans l'intérêt des populations, mais dans celui de ses chefs, et n'avait, grâce à Dieu, pas créé des antipathies entre les fractions d'un même peuple. Quoi qu'il en soit, dans les réunions préparatoires des députés des provinces qui eurent lieu au mois de décembre 1789, M. Delandine s'efforça de gagner à sa cause les députés du Beaujolais. Quelques-

Digitized by Google

uns de ces derniers consentirent à la réunion de leur pays au Forez pour former un seul département, dans le cas où on ne pourrait obtenir une administration particulière pour chaque province; mais cette accession fut loin d'être unanime. Au reste, comme la réalisation d'un pareil plan paraissait peu probable, les récalcitrants demandèrent à tout hasard leur séparation de la ville de Lyon. Suivant eux, cette ville aurait dû former à elle seule un département, comme celle de Paris. Voici la protestation qu'ils firent joindre à la délibération du 9 janvier, dont on vient de voir un extrait un peu plus haut :

« Les députés du Forez déclarent expressément que la convention ci-dessus n'est et ne peut être que provisoire et conditionnelle, et qu'ils persistent aux mêmes vœux qu'ils ont solennellement exprimés dans l'Assemblée par l'organe de M. Delandine, l'un d'eux, d'avoir une administration particulière et indépendante de celle de la ville de Lyon, qu'ils ont toujours réclamée, dans toutes les conférences tenues au comité de constitution concernant la réunion des trois provinces en un seul département; [ils pensent que l'affaire (1)] sera discutée à l'Assemblée, et qu'elle voudra prononcer définitivement sur cette contestation.

« Les députés du Beaujolais ont demandé, conformément à leur mandat, que la ville de Lyon eût un département séparé. »

Il n'est pas nécessaire de dire que Lyon protestait de toutes ses forces contre la division, qui aurait brisé toutes

(1) Ce qui est entre crochet manque à la copie.

Digitized by Google

ses relations, et l'aurait fait placer sous un régime exceptionnel. Il paraît qu'on essaya vainement plusieurs fois de s'entendre, car, à la suite de l'arrêté du 9, nous en trouvons un autre du 12 (il porte par erreur de copiste la date du 21), qui est ainsi conçu : « Les provinces ci-dessus désignées dans le procès-verbal du 9 janvier, assemblées en comité, ont arrêté, à la majorité de 15 voix contre 5, et de 2 pour 9 dans une deuxième délibération : 1° de ne former qu'un département ; 2° d'établir six districts, savoir : l'un à Lyon pour la ville, le deuxième aussi dans la ville pour la campagne du Lyonnais, le troisième à Montbrison, le quatrième à Saint-Etienne, le cinquième à Roanne, et le sixième à Villefranche. Convenu que le susdit arrêté ne changerait rien aux délibérations subséquentes du 9 janvier. »

Les partisans de la division avaient donc encore été vaincus. Il est juste de dire que le Lyonnais, à lui seul, avait 16 députés sur 28 dont se composait la députation des trois provinces. Le Forez n'en avait que 8, et le Beaujolais 4. Mais cette fois la justice était du côté de la majorité. Pour faire cesser toute hésitation à ce sujet, la Constituante rendit le 13 janvier un décret portant : « La demande d'un département particulier a été faite en faveur du Forez; mais l'Assemblée nationale a confirmé l'avis du comité de constitution, et a décrété que le Forez, le Beaujolais et le Lyonnais ne formeraient qu'un département. »

En conséquence, les députés de ce département prirent le 30 janvier la résolution suivante :

« Cejourd'hui, 30 janvier 1790, les députés de la ville de Lyon, du Lyonnais, Forez et Beaujolais, réunis

Digitized by Google

en un seul département, d'après le décret de l'Assemblée nationale du 13 dudit mois, et étant assemblés en comité, pour régler la division de leur département en districts et en cantons, après avoir pris lecture de leurs délibérations des 9 et 12 janvier, sont convenus de proposer au comité de constitution la division de leur département en six districts, dont les chefs-lieux seraient : Lyon pour le district de la ville, compris ses faubourgs et leurs dépendances ; encore une fois Lyon pour le district de l'intérieur ou de la campagne de Lyon ; Saint-Etienne pour celui du Sud-Ouest ; Montbrison pour celui de l'Ouest ; Roanne pour celui du Nord ; Villefranche pour celui du Nord-Est. Arrêté que les assemblées du district de l'intérieur ou de la campagne de Lyon se tiendront dans la ville de Lyon ; sous la condition portée dans une des délibérations du 9 dudit mois, que le siége du département et de son directoire sera alternativement dans chacun des chefs-lieux de district dans l'ordre suivant ; savoir : Lyon pour le district de la ville, une seconde fois pour celui de l'intérieur ou de la campagne de Lyon ; Montbrison, Saint-Etienne, Roanne et Villefranche ; sauf aux électeurs du département, quand ils seront assemblés, à changer cet arrangement, et à en faire tel autre qu'ils aviseront. Sous la réserve expresse que la division des districts et de leurs cantons n'est que provisoirement arrêtée. »

Le système de division, dont il est ici question, est, à quelques modifications près, celui que nous allons décrire, après avoir fait connaître les actes qui le rendirent définitif.

Voici d'abord le décret rendu par la Constituante le 3

Digitized by Google

février 1790, sur la dernière délibération des députés des trois provinces du Lyonnais :

« L'Assemblée nationale décrète, d'après l'avis du comité de constitution : 1° que le département de Lyonnais, Forez et Beaujolais, est divisé en six districts; 2° que Lyon, provisoirement chef-lieu de ce département, sera aussi celui de son district, et comprendra la ville, ses faubourgs et ses dépendances, et qu'il sera chef-lieu du district de la campagne ou de l'intérieur; 3° que les chefs-lieux des autres districts sont : Saint-Etienne, Montbrison, Roanne et Villefranche; 4° que les séances du département alterneront, en conformité de l'arrêté des députés déposé au comité de constitution, à moins que les électeurs ne préfèrent de fixer définitivement le chef-lieu; 5° que la paroisse d'Arconsat, qui a été comprise dans le département de l'Auvergne, sur sa limite avec le Forez, appartiendra au département du Lyonnais, Forez et Beaujolais, ou à celui de l'Auvergne, suivant le vœu que formera la pluralité des électeurs de la municipalité de cette ville; sauf, en faveur des autres villes de ce département, s'il y a lieu, la répartition des établissements qui seront déterminés par la Constitution. »

Par ce qui précède, on voit que les départements ne portaient d'abord que le nom des provinces dont ils étaient composés. Toutefois, comme ces dénominations étaient reconnues très-vicieuses, beaucoup de personnes les remplaçaient déjà par des noms de rivières et de montagnes. Plusieurs départements sont même désignés de la sorte dans les discussions consignées au *Moniteur* : sans doute ces noms étaient ceux qu'avait proposé Thouret. Quoi qu'il en soit, il paraît que celui dont Lyon

Digitized by Google

était le chef-lieu ne jouissait pas de cet avantage, car on ne l'appelait jamais que département de Lyonnais, Forez et Beaujolais.

On a pu voir aussi que la fixité du chef-lieu n'était pas encore chose acquise. Dans ce premier moment de fièvre d'égalité, le fédéralisme étant à l'ordre du jour, toute hiérarchie semblait une violence à la liberté, contre laquelle on devait se mettre en garde. C'était là un des grands défauts de l'administration départementale. L'*alternat*, admis d'une manière générale pour toute la France par décrets de l'Assemblée nationale, aurait eu certainement les plus pernicieuses conséquences, si la pratique n'avait dû le faire rejeter promptement. Tous les services auraient souffert d'une pareille incertitude dans les rapports hiérarchiques. Autant eût valu établir successivement dans chaque chef-lieu de district la capitale de la France.

Cette indécision donna une nouvelle occasion aux députés du Forez de montrer leur opposition à Lyon; ils demandèrent que la première assemblée électorale du département se tînt hors de cette ville, dont ils disaient redouter l'influence. Le comité de constitution, pour satisfaire tout le monde, proposa la ville de Feurs, qui, malgré ses sollicitations auprès de l'assemblée, n'était qu'un simple chef-lieu de canton du district de Montbrison. Mais le Lyonnais et le Beaujolais, peu sensibles à cette courtoisie *historique*, la repoussèrent, et la Constituante fut forcée de rendre le 10 février 1790 un nouveau décret portant qu'il n'y avait pas lieu à délibérer, c'est-à-dire qu'elle conserva à Lyon sa prééminence toute naturelle, et lui donna le premier tour de rôle.

Digitized by Google

Nous venons de voir que la nouvelle circonscription se composait des trois provinces de la généralité de Lyon. Toutefois il convient de dire qu'on tâcha d'arrondir son territoire au moyen de quelques échanges avec les pays voisins, échanges consentis par des commissaires nommés *ad hoc*, et presque toujours au détriment du Lyonnais.

Ainsi, dès le 16 décembre 1789, les commissaires du Lyonnais, de la Bresse et de la Dombes, réunis au bureau du comité de constitution, réglèrent les limites de leurs provinces respectives de la manière suivante :

« Il sera tiré une première ligne qui placera Neuville du côté de Lyon. Tout ce qui sera au Nord de cette ligne fera partie de la Dombes, et tout ce qui sera au Midi d'icelle, Neuville compris, restera à la province du Lyonnais. Cette ligne commencera à la Saône, du côté d'Occident, et finira, du côté d'Orient, à la ligne séparative du Lyonnais et de la Bresse.

« Il sera établi une seconde ligne qui commencera à la Saône et se terminera au Rhône, placera Caluire du côté du Lyonnais. Toutes les paroisses qui seront au Midi de cette ligne appartiendront au Lyonnais, et toutes celles qui seront au Nord, Rillieu compris, feront partie de la Bresse.

« La première ligne ci-dessus divisera le Lyonnais de la Dombes, et la seconde sera la séparation de la Bresse et du Lyonnais. »

La rédaction de cette pièce, dont Brillat-Savarin paraît avoir été l'auteur, en sa qualité de commissaire de la Bresse, ne *brille* pas par sa lucidité; mais les nomenclatures qu'on trouvera plus loin seront plus explicites.

Digitized by Google

Le 7 janvier 1790, les commissaires du Forez réunis à ceux du Bourbonnais décidèrent que la démarcation des élections des deux pays serait suivie, avec cette circonstance cependant que les collectes particulières suivraient le clocher de la paroisse. C'était, au reste, un principe proclamé par l'Assemblée nationale, que toute fraction de paroisse ferait partie du pays où se trouvait son clocher, pour mettre fin aux conflits de juridiction qui avaient lieu sous l'ancien régime, où une même paroisse s'étendait parfois sur trois ou quatre provinces.

Jusqu'ici les députés de chaque province avaient seuls réglé ses limites. Mais à partir du 8 janvier ce mode de procéder fut changé, par suite de la décision de l'Assemblée nationale qui avait constitué le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais en un département unique. Les représentants de ces trois provinces durent toujours agir en commun : c'est ce qu'ils firent le 20 janvier, lorsqu'il fallut s'entendre avec le Mâconnais pour les limites respectives des deux pays. Voici l'arrêté qu'ils prirent en cette occasion :

« Les provinces de Lyonnais (y compris la ville de Lyon), de Forez et de Beaujolais, assemblées en comité, ont arrêté et sont demeurées d'accord, pour des convenances respectives, de faire les échanges ainsi qu'il suit : de la part des trois provinces, de céder au district de Marcigny (1) les paroisses d'Iguerande, de Saint-Bonnet-

(1) On songeait alors à créer Marcigny chef-lieu de district, mais Semur l'emporta. La loi du 4 mars 1790 porte que le département de Saône-et-Loire se composera de sept districts, dont voici les chefs-lieux : Mâcon, Châlons, Louhans, Autun, Bourbon-Lancy, Charolles, Semur-en-Brionnais (provisoirement).

Digitized by Google

de-Cray et de Vivans, sous la condition que le district de Marcigny donnerait au département Lyonnais les paroisses de Saint-Forgeux, Saint-Germain-Lespinasse, Azolette, et les parties du village de Brionnais qui appartiennent à la Bourgogne. »

En conséquence, il fut nommé des commissaires qui s'abouchèrent le lendemain avec ceux du département de Mâcon et tombèrent d'accord de ce que dessus. Pour le surplus, il fut arrêté que les anciennes limites des provinces respectives seraient conservées en leur entier, avec la clause ordinaire que le clocher emporterait toujours la paroisse quelque part qu'il fût. On verra toutefois qu'il y eut plus tard quelque difficulté au sujet de Vivans, que revendiquaient les deux départements.

Enfin, par autres délibérations, la partie du Franc-Lyonnais qui comprenait les villages de Riotier, de Saint-Bernard et de Saint-Didier, entièrement enclavée dans la principauté de Dombes, fut cédée à cette province sans compensation. D'un autre côté, les villages de Genay, de Civrieux et de Saint-Jean-de-Thurigneux, faisant partie de la seconde portion du Franc-Lyonnais, furent cédés à la Bresse en échange de la paroisse de Caluire et d'une partie du faubourg de la Croix-Rousse, qui joignaient les murs de la ville de Lyon.

Il restait encore quelques difficultés : l'Assemblée nationale les leva par des décrets successifs. Nous avon vus déjà ce qu'elle avait décidé à l'égard d'Arconsat; dès le 25 janvier elle avait accordé la même latitude à Bourg-Argental et à son territoire, réclamés par le district d'Annonay (1).

(1) Le département de l'Ardèche, d'après la loi du 4 mars 1790, se

Digitized by Google

« L'Assemblée nationale décrète, d'après l'avis du comité de constitution, que le Bourg-Argental, toutes les paroisses et tous les lieux en dépendants, faisant partie du Forez, demeureront provisoirement au département de Lyonnais, Forez et Beaujolais, sauf la liberté pour les habitants de ce canton, de se réunir au Vivarais, lorsqu'ils le jugeront à propos. »

Il était impossible d'agir plus paternellement. Cette liberté d'option laissée à la population de Bourg-Argental, se fondait, il semble, sur la judicieuse remarque que ce pays pouvait avoir plus d'affinité avec le Vivarais, dont il dépendait originairement, qu'avec le Forez, auquel il n'était joint que depuis trois ou quatre cents ans, par suite d'un arrangement dynastique. Le même esprit de justice porta l'Assemblée à rendre le lendemain 26 janvier, l'arrêté suivant à l'égard d'une partie du Velais unie de même au Forez à l'époque féodale.

« L'Assemblée nationale décrète, d'après l'avis du comité de constitution, que la ligne de démarcation entre le département du Velais et celui de Lyon laissera dans le premier toutes les paroisses au Sud d'une ligne qui embrasse Saint-Pol-de-Chalamon et Saint-Just-en-Velais, le tout conformément au tracé déposé au comité de constitution, et signé par l'un des membres de ce comité, en observant que le Velais conserve tout ce qui lui appartenait précédemment.

Aug. Bernard.

(*A continuer*).

composa d'abord de sept districts, dont les chefs-lieux étaient : Privas, Annonay, Tournon, Aubenas, Vernoux, Villeneuve, l'Argentière.

Digitized by Google

LE PONT DE TILSITT (1).

Au moment où le nouveau pont de Tilsitt va être livré à la circulation (2), il n'est pas sans intérêt de rappeler ceux qui ont été construits sur cet emplacement. Le premier pont dont les archives de notre ville nous aient conservé le souvenir fut établi en 1622, à l'occasion du passage de Louis XIII à Lyon. Œuvre temporaire et de circonstance, ce pont fut démoli après le passage du roi.

Douze ans après, en 1631, un entrepreneur fut autorisé à construire à ses frais, et moyennant la concession d'un droit de péage, un pont en bois entre le cloître des comtes de Lyon et la maison connue sous le nom de Palais-Royal. Ce pont, achevé en 1636, fut reconstruit en 1663, comme le constate l'inscription suivante, empruntée aux archives de la ville et gravée sur une plaque de cuivre trouvée dans la maçonnerie du pont en pierre qui vient d'être démoli. Nous reproduisons l'inscription, en conservant autant que possible la forme et la disposition des caractères :

Prioris lignei Pontis Inscriptio, actis consularibus excerpta.

Inter pacis otia
ab ludovico a deo dato suæ concessu galliæ
felicitatem publicam Procurantibus
Nicolao de Neuville galliæ Polemarcho et Camillo
de Neuville Præsule regis viris agentibus in
Prefectura lugdunensi.

Pontis hujus initia posuere
Nobiles viris, (sic) *Hugo de Pomey mercatorum Præpositus,*
Jacobus Michel, Bartholomeus-Ferrus, Dominicus
Pont Saint-Pierre, Romanus Thomé, ad hoc incrementum
dein perduxere, prioribus suffecti magistratibus Nobiles
viri D. D. Marcus Antonius du Sauzey Mercatorum præpo : sus.
Claudius Pellot, Joannes Arthaud, Franciscus Lumagne
et Franciscus Chapuis.
Anno MDCLXIII.

Emporté par une terrible inondation au mois de février 1711, le pont de bois fut reconstruit la même année. En 1773, il était en si mauvais état, que le consulat demanda et obtint un arrêté du conseil royal en date du 9 mai, autorisant la construction d'un nouveau pont dont les culées et les piles devaient être en pierre et les arches en bois. L'exécution de ce projet n'était pas encore commencée, lorsqu'en 1779 le mauvais état du pont de bois força de le démolir. Les ponts dont nous venons de parler avaient successivement ou simultanément porté les noms de pont de bois, pont de bois de la place Louis-le-Grand, pont de Bellecour, pont des Comtes, pont Saint-Jean.

Un nouvel arrêté du 27 juillet 1786 autorise l'administration municipale de Lyon à faire construire un pont tout en pierre sur l'emplacement du pont des Comtes, démoli

---

(1) Nous empruntons à l'*Écho de Fourvière* du 13 août cette intéressante notice sur le pont de Tilsitt. On sait combien cette publication aime à étudier sérieusement notre histoire locale ; elle rend, sous ce rapport, de véritables services à la cité. A V.

(2) Ce pont a été inauguré le 15 août.

Digitized by Google

en 1779, et, le 30 août 1788, le prévôt des marchands et les consuls de Lyon posent la première pierre du nouveau pont. Une plaque de cuivre trouvée avec celle que nous avons déjà mentionnée devait transmettre aux générations les plus reculées le souvenir de ce fait par une inscription dont voici le texte :

Favente
Rege benefico LUDOVICO XVI
auspiciis
illustris : ducis DE VILLEROY
summi provinciæ moderatoris ;
ad utilitatem publicam ;
ex civium sumptibus et votis ;
primum hujus-ce pontis posuere lapidem
D. D.
LUD : TOLOZAN DE MONTFORT *eques,*
Mercatorum Præpositus ;
Nobiles
JOA : MAR : RAVIER, CL : FR : FAYOLLE,
JAC : IMBERT-COLOMES, JOS : STEINMAN,
Lugduni consules ;
et
MAR : PET : PROST *eques, communium curator,*
BEN : VALOUS *eques, civitat : secretarius,*
AL : ANT. REGNY *scularius urbis quæstor,*
die mensis augusti 30, *anno* MDCCLXXXVIII,
urbis splendor
et magistratuum bene meritorum memoria
sint in perpetuum insignes,
et quamdiu hic fluent Araris undæ.

Les travaux, commencés en 1788 et bientôt après interrompus par la Révolution, ne furent repris qu'en 1802, sous la direction de M. Caron, ingénieur en chef des ponts et chaussées dans le département du Rhône, et furent achevés en 1808, au mois d'août.

Ce pont, d'une remarquable solidité, avait cinq arches construites en anse de panier, une longueur de 124 m. 50 c. et une largeur de 13 m. 15 c. entre les têtes ; les piles avaient une épaisseur de 4 m. 10 c. Le seul reproche qu'il fût possible de lui adresser était d'opposer peut-être, dans les grandes crûes, à l'écoulement des eaux un obstacle de nature à les faire refluer dans les parties basses de la ville. C'est pourquoi sa démolition et sa reconstruction ont été comprises dans les travaux destinés à préserver Lyon des inondations. Les dimensions du nouveau pont, que nous indiquerons, permettent d'espérer que le but proposé sera atteint.

Bien que les travaux de démolition aient commencé le 26 mai 1863, le pont est resté ouvert à la circulation jusqu'au 1er août, jour où l'achèvement du pont de bois provisoire a permis de le livrer au passage des piétons et des voitures.

Précédemment, des ponts provisoires avaient été construits soit dans le même emplacement, soit un peu plus en amont. En 1546, à l'occasion du grand jubilé, on fut obligé de construire, en face du quai des Célestins, un pont de bateaux, attendu que le pont de Saône ou pont de pierre se trouvait insuffisant, eu égard à la foule considérable des pénitents qui se rendaient dans les églises. Pendant l'interruption des tra-

Digitized by Google

vaux du pont commencé en 1788, un autre pont de bateaux fut établi en 1793 devant le port du Temple, et le nom de pont Volant, qui lui avait été donné, fut pendant de longues années le nom du pont de bois construit à l'endroit où est actuellement le pont du Palais-de-Justice.

L'axe du nouveau pont est exactement le même que celui de l'ancien. Sa longueur est à peu près la même, mais il est beaucoup plus large : il a 16 m. de largeur entre les têtes, tandis que l'ancien n'avait que 13 m. 15 c. Sur cette largeur, 8 m. sont affectés à la chaussée pavée, et 3 m. 70 c. à chacun des trottoirs ; cette largeur des trottoirs est réduite à 3 m. 65 c. entre les dés qui servent à maintenir la balustrade.

Les pilotis et les plateaux de chêne supportant les piles de l'ancien pont avaient en amont et en aval un prolongement qui a permis de donner au nouveau pont l'augmentation de largeur que nous venons de signaler, sans être obligé de recourir à l'établissement de nouvelles fondations.

Conservant au nouveau pont le même nombre de piles qu'à l'ancien, c'est par la diminution de leur épaisseur et par le changement de la forme des arches que devait être obtenu un plus large espace pour l'écoulement des eaux. Tandis que les piles de l'ancien pont avaient 4 m. 10 c. d'épaisseur, celles du nouveau n'ont que 3 m. au niveau du socle supérieur, et cette épaisseur se trouve même réduite à 2 m. 50 c. au niveau de la naissance des voûtes, qui est à 7 m. 15 c. au dessus de l'étiage. Ce point de départ étant le même pour chaque arche, et leur sommet s'élevant de chacune des rives au centre du pont, on a dû donner une largeur correspondante à la hauteur. L'arche centrale a 22 m. 80 c. d'ouverture, 2 m. 75 c. de flèche, et l'intrados a 25 m. de rayon ; les deux arches qui sont le plus rapprochées de celle du centre ont chacune 22 m. 30 c. d'ouverture, 2 m. 55 c de flèche, et l'intrados a 25 m. 65 c. de rayon ; enfin les arches joignant la rive de chaque côté ont chacune 21 m. 40 c. d'ouverture, 2 m. 25 de flèche, et l'intrados a 26 m. de rayon. Ces proportions donnent au nouveau pont un aspect gracieux qui plait à tous les yeux, même à ceux les moins habitués à juger de pareils travaux et les plus incapables de comprendre l'importance de cette disposition. L'avantage qui en résulte est surtout sensible si l'on compare les arches du nouveau pont de Tilsitt à celles du pont de Nemours, qui ont toutes la même largeur, bien que leurs sommets s'élevent à des hauteurs différentes. L'extrados des voûtes est en arc de cercle comme l'intrados ; elles ont une épaisseur de 1 m. 30 c. à la naissance et de 1 m. 10 c. au sommet. Aucune arche ne peut être désignée comme arche marinière ; après l'enlèvement du banc de sable qui occupe le milieu de la rivière, elles offriront toutes aux bateaux un passage également facile, même dans les plus hautes crûes.

La plus grande élévation donnée au pont a nécessité des changements assez notables dans ses abords. Sur la rive gauche, pour ne pas augmenter la pente déjà très-forte de 4 pour cent qui existait, il a fallu prolonger jusque dans la rue Louis-le-Grand des remblais qui causent un grave préjudice aux propriétés voisines. Sur la rive droite, la pente est moins forte, et elle sera encore diminuée après la démolition des maisons formant le côté méridional de la rue de l'Archevêché. Sur le pont, du sommet de l'arche centrale au sommet de chacune des arches joignant la rive, la pente n'est que de 12 millimètres par mètre.

Les lourds parapets qui existaient sur l'ancien pont, et qui semblent à beaucoup de personnes le complément indispensable d'un pont en pierre, sont remplacés sur le nouveau pont par une élégante balustrade en pierre de taille, aussi remarquable par la beauté des matériaux que par le bon goût du dessin et la perfection du travail. L'ingénieuse disposition adoptée pour sa construction lui donne une solidité inébranlable.

Digitized by Google

Les tympans placés au-dessus des piles doivent être ornés d'écussons sculptés en pierre : ceux des piles centrales représenteront l'un un aigle portant la couronne impériale, l'autre un lion surmonté d'une couronne murale ; ceux des piles des extrémités seront composés des emblèmes de la navigation et de l'industrie. Les mêmes sujets seront reproduits sur les deux côtés du pont.

Une inscription gravée sur une plaque de cuivre comme les deux précédentes, mentionne les principaux faits et les dates que nous avons rappelés ; en voici le texte :

CE PONT A ÉTÉ CONSTRUIT
sous le règne
de SA MAJESTÉ L'EMPEREUR NAPOLÉON III
sous l'administration
de SON EXCELLENCE M. BEHIC, ministre
de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,
et de M. LE SÉNATEUR VAÏSSE,
administrateur du département du Rhône,
sous la direction et la surveillance
de MM. BELIN, inspecteur général des ponts et chaussées,
» KLEITZ, ingénieur en chef des ponts et chaussées,
» JACQUET, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées,
» TARDIEU, conducteur principal des ponts et chaussées.
Par entreprise adjugée à MM. BELIN et BOUGE.

Un premier pont en charpente construit dans cet emplacement en 1663, détruit par une crue en février 1711, rétabli ensuite, fut démoli en 1779 pour cause de vétusté.

Un pont en pierre de taille, composé de cinq arches en anse de panier, remplaça le pont en charpente. Les travaux, commencés en 1788, interrompus pendant la Révolution, furent repris en 1802 et terminés en 1808.

Pour l'abaissement des grandes crues, et dans l'intérêt de la navigation à vapeur, le remplacement de cet édifice par un pont d'un plus grand débouché a été compris dans les travaux de défense de Lyon contre les inondations.

La démolition de l'ancien pont a été commencée au mois d'août 1863.

Les pierres qui recouvrent cette inscription ont été posées, et le nouveau pont a été livré à la circulation ce jourd'hui 15 août 1864.

La boîte en bois de chêne qui renferme les trois inscriptions, avec une collection de toutes les monnaies françaises d'or et d'argent frappées au millésime de 1864, est placée au-dessous de la pierre de la corniche unissant le pont avec le parapet du quai sur la rive gauche, côté amont.

La comparaison entre les trois inscriptions, dont chacune retrace si exactement l'époque à laquelle elle a été composée, pourrait fournir matière à diverses considérations et à une étude archéologique qui ne serait pas sans intérêt pour l'histoire en général et pour celle de notre ville en particulier ; mais nous ne pourrions entrer dans cette voie sans nous exposer à rencontrer des questions qui ne sont pas de notre domaine.

La dernière inscription se termine par deux dates dont le rapprochement constate la merveilleuse rapidité avec laquelle cet immense travail a été exécuté, quoique l'emploi des matériaux de l'ancien pont, transportés sur le cours Rambaud pour être retaillés et adaptés à leur nouvelle destination, ait dû être souvent une cause de lenteurs et de retards.

Digitized by Google

NOTICE SUR MORNANT.

Au pied des premiers contreforts des montagnes qui séparent le Lyonnais du Forez, est une ancienne petite ville gracieusement assise sur un coteau à pente douce, au centre d'une fertile contrée. Éloignée des grandes routes et des chemins de fer, elle a conservé ses vieilles mœurs et ses croyances avec autant de soin et de bonheur que ses antiques monuments. Comme toutes les individualités vivaces et puissantes, elle a étendu son influence morale sur les localités qui l'entourent moins servie par son titre de chef-lieu de canton que par un certain prestige qu'on accepte sans le discuter. Cette petite ville, que nous aimons à plus d'un titre et que nous voudrions voir mieux connue et plus visitée, est Mornant, dont nous essayons d'esquisser l'histoire simplement, sans prétention, plus empressé de la signaler aux artistes et aux savants que de briller nous-même, prétention qui n'est jamais entrée dans notre esprit.

Mornant possède plusieurs vestiges d'un aqueduc romain, qui allait ramasser les eaux au pied de la montagne de Pila, pour les conduire dans le palais même de l'empereur, sur le plateau le plus élevé de Fourvières. M. Delorme, dans son mémoire sur les aqueducs de Lyon, lu en 1759, le 5 juin, dans une séance de l'Académie, prétend que l'aqueduc qui traverse Mornant est le plus récent de tous. D'après ce

Digitized by Google

savant, Lyon en possédait trois. Le plus ancien allait ramasser les eaux du Mont-Cindre pour les conduire dans la basse ville. Le second allait chercher les eaux de la Loire aux environs de Saint-Rambert et les conduisait dans les quartiers du milieu de la colline ; enfin le troisième allait prendre les eaux du Janon, du Furant, etc., au pied du Pila et les montait à la cime du plateau de Fourvière, dans les naumachies mêmes de l'empereur.

L'aqueduc entre sur le territoire de Mornant, entre Bellevue et la Barrotière, remonte chez Blanc de Font-d'Agny, traverse le vallon de Corséna, où on le retrouve dans la propriété de M. Paillasson. Il traverse le vallon au-dessus de la Condamine, où l'on voit des restes, redescend le même vallon et remonte celui du Mornantais, qu'il traverse sur un pont d'aqueduc encore visible, redescend le même vallon, traverse le clos et la cour de la maison Donzelle, la rue de Bourgchanin, passe tout près de l'Ecole des Frères, alimente plusieurs puits, traverse les Verchères, arrive dans les prairies tout près des Ollagnions, puis le petit ruisseau qui nous sépare du territoire de Saint-Laurent ; on le voit encore pour la dernière fois sur Mornant.

En général, dit M. Delorme, toutes les fois que les Romains avaient un vallon à traverser, ils remontaient ce vallon jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à trouver moins de largeur et moins de profondeur ; là, ils jetaient un pont qui supportait l'aqueduc, puis redescendaient le même vallon, sur le versant opposé, en conservant toujours la même pente d'eau. Plusieurs personnes croient qu'il y a à Mornant plusieurs aqueducs ou embranchements d'aqueducs, à cause des zigzags qu'il fait pour traverser les différents vallons qui sillonnent le territoire ; c'est une erreur. L'aqueduc paraît rarement sur terre ; il est souvent enterré, pour plus de solidité. A différents intervalles, les Romains pratiquaient des

Digitized by Google

ouvertures carrées, pour pouvoir descendre dans le conduit, qui a environ un mètre d'élévation, et cela pour y faire les réparations nécessaires : le puits Salé, celui de M. Lespinasse étaient deux ouvertures pour descendre dans l'aqueduc ; on en voit une troisième près du Villard.

Les anciennes rues de Mornant sont très étroites, et les maisons mal alignées. La tradition locale, à défaut de l'histoire, en explique la cause : d'après elle, cette ville existait à Monteclard, entre la Guillotière et le Mornantet, au lieu dit de l'Hermitage. Mornant paya son tribut de sang et de malheurs au temps guerroyeur du moyen âge ; il fut détruit par les flammes, et les habitants vinrent se réfugier dans l'enceinte des murs du château ou du prieuré, qui existait depuis bien des siècles. Là, ils se logèrent bien à l'étroit et comme ils purent, et formèrent une seconde ville. Ce qui vient à l'appui de cette tradition locale, c'est qu'en faisant des fouilles à Monteclard, on trouve beaucoup de fondations de murs, des caves contenant du blé et autres provisions, et même des appartements dont on voyait le carrelage.

Ce qui prouverait encore que Mornant était primitivement à Monteclard, c'est ce que dit le titre que je citerai bientôt, en parlant de la destruction de Mornant et de son prieuré par un duc d'Autriche. Ce titre place le prieuré de Saint-Jean sur la montagne près de Mornant, à la portée d'une flèche. Si Mornant était alors à Monteclard, tout s'explique alors facilement ; le prieuré était où se trouve la ville maintenant, et, dans ce cas-là, le monastère détruit par le duc d'Autriche était sur la montagne par rapport à Mornant, et à la portée d'un arc de cette ville. Si, au contraire, Mornant était alors où il se trouve aujourd'hui, on ne sait où placer le prieuré, pour qu'il soit sur la montagne et à la portée d'une flèche de Mornant, comme le dit le texte précité.

L'antiquité de Mornant n'est pas douteuse : il fut érigé en

Digitized by Google

paroisse en 800, par Humbert, archevêque de Lyon. On lit dans l'*Almanach de Lyon* de 1760 que le prieuré de Mornant contenait, au IXe siècle, douze religieux, qu'il fut détruit dans le même temps par un duc d'Autriche, et qu'il fut mis sous la dépendance de l'abbaye de Savigny, en 974, sous le règne de Conrad.

Pour constater l'antiquité de Mornant, et l'importance de cette petite ville et celle de son prieuré, même avant le IXe siècle, pour faire connaitre les malheurs qui vinrent fondre sur eux, il me suffira de donner ici la traduction d'un titre latin que j'ai trouvé aux archives de la préfecture du Rhône. Ce titre se trouve avec plusieurs autres papiers concernant Mornant, dans un gros cahier non relié, mais couvert en parchemin et portant sur le dos ces mots : *Titres les plus nécessaires du prieuré de Mornant jusqu'en* 1729. Je l'ai fait copier et on le trouvera dans les archives de la fabrique de Mornant. La traduction est de M. Paillasson. Je la donne telle.

« A une époque très-ancienne, (mais qui remonte sans aucun doute au-delà du commencement du Xe siècle), on vit s'élever à la distance d'un jet d'arc de la ville de Mornant, une abbaye en l'honneur de Saint-Jean-Baptiste, sous le vocable de Saint-Jean, sur la montagne près de Mornant. Dans ce monastère soumis à la règle de Saint-Benoît du Mont-Cassin, vivait l'abbé avec douze ou treize moines prêtres et trois ou quatre novices, tous occupés du service de Dieu, priant nuit et jour pour le repos des âmes des fondateurs et bienfaiteurs du monastère, et pour les fidèles trépassés.

« Cette abbaye, dans son pourtour, renfermait des édifices spacieux et d'un beau style ; on remarquait la richesse des matériaux employés à la construction des murs qui formaient la ceinture imposante du monastère. Une seule porte, barrière solide et puissante, en défendait l'entrée, et la garde

Digitized by Google

en était commise à un chef aux gages des religieux, spécialement chargé d'y exercer une surveillance active le jour et la nuit.

« L'abbé et les moines avaient le domaine utile et direct du prieuré et du couvent; leur existence y était simple, mais aisée; leurs ressources provenaient, soit des dîmes qu'ils percevaient en différentes localités, suivant l'intention des fondateurs, soit de divers autres produits, notamment des revenus de plusieurs domaines groupés aux alentours de l'abbaye, et dont ils confiaient l'exploitation, à leurs frais et dépens, à de véritables cultivateurs, affranchis de toute redevance, leur fournissant non seulement les chevaux, les animaux de traits, les charrues et les instruments d'agriculture, mais encore les bâtiments nécessaires à leur logement, à celui de leurs familles et de leurs domestiques, les écuries et les étables destinées aux chevaux et au bétail, et enfin les greniers et les fenils pour renfermer les récoltes. Toutes ces constructions étaient établies en dehors de la clôture et sur le versant de la colline, au sommet de laquelle s'élevait le monastère.

« Mais, ô spectacle affligeant, triste effet des calamités de la guerre ! ce monastère, dans la partie la plus rapprochée de la ville de Mornant, a éprouvé des commotions tellement violentes, que l'ébranlement poursuit d'heure en heure sa marche destructive; ces murs qui formaient l'ornement et la puissante enceinte de l'abbaye, la porte elle-même, tout tombe en ruines; les pierres et les assises, retirées des décombres, déjà ont été employées aux fortifications de cette ville; plus loin, le feu et la flamme ont réduit en cendre les étables, les greniers et tous les bâtiments des agriculteurs; les propriétés de l'abbaye sont restées abandonnées et sans culture, et, ce qui est digne de fixer l'attention, le dortoir des religieux, la résidence abbatiale et l'église

Digitized by Google

chancellent sur leurs fondements ; ajoutons à cela que le mobilier de l'abbaye et des moines a disparu dans les horreurs du pillage.

« Et pourtant, ces religieux paisibles avaient généreusement donné l'hospitalité dans ce monastère et jusque dans l'église, à un prince d'Allemagne, à ses nobles vassaux et à son armée, à l'époque des siéges de la ville de Mornant.

« Trois ans plus tard, les troupes de ce prince, à la voix de leur chef, profitant du sommeil dans lequel les gardes et les citoyens étaient plongés, s'introduisirent furtivement dans la ville, à la faveur des ombres de la nuit, et, à peine s'en sont-ils rendus maîtres, qu'ils s'ingénient à détruire tous les bâtiments d'habitation et de culture que l'abbaye possédait au centre de cette petite cité.

« Soupçonnant bientôt que les parties de ce monastère qui étaient encore debout pourraient, à raison de leur rapprochement de la ville, servir de refuge, soit à leurs adversaires, soit à ceux qui voudraient leur prêter aide et secours, les partisans de ce prince, pour mettre à l'abri de toute surprise ceux des leurs qui demeureraient dans l'intérieur de la ville, démolissent de fond en comble le cloître et les cellules, ainsi que les bâtiments élevés autour de l'église, et laissent, chose bien triste à dire, laissent l'église seule, percée à jour de part en part, et dont la chute paraît imminente.

« Depuis cette époque de douloureuse mémoire, les religieux ont été privés de la plus grande partie de leurs ressources, car les cultivateurs employés à l'exploitation des biens de l'abbaye, appelés sous la bannière du roi légitime durant les malheurs de la guerre, ont été, pour la plupart, victimes de ce cruel fléau.

« Hélas ! plus de six années s'écouleront encore avant que les religieux puissent rentrer dans la jouissance ancienne

Digitized by Google

de leurs ressources ! Sort vraiment déplorable qui les met dans l'impossibilité de réédifier ou même de réparer le monastère. Aujourd'hui, le triste état des lieux ne permet à l'abbé et à ses religieux ni d'y faire leur résidence avec sécurité, ni de s'y livrer, comme auparavant, à leurs saints exercices, si la pieuse libéralité des fidèles ne vient leur tendre une main généreuse. Mais, pour arriver à ce but désiré et rallumer le flambeau de la charité au cœur des vrais chrétiens, formons des vœux ardents pour que le Père commun des fidèles ouvre en notre faveur les trésors que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui a confiés ; qu'il accorde des indulgences insignes à tous les habitants de ces contrées qui visiteront l'église du monastère, depuis les premières vêpres de la fête de Saint-Jean-Baptiste, jusqu'à la fin de l'octave. Et de plus, pour conserver aux yeux des esprits faibles, toute la dignité de l'auguste successeur de Pierre, au milieu de ses largesses, demandons aussi un privilége d'autant plus précieux qu'il serait plus rare, demandons que notre vénérable abbé, ou tout autre prélat de l'église délégué, soit chargé d'appliquer ces indulgences à la restauration du monastère : ce pieux échange de travail et de prières aurait un double résultat, et de contribuer au salut d'un grand nombre de chrétiens, et de relever de ses ruines un vaste monastère dont les avantages sont inappréciables. »

Je pense que ce ne fut que bien plus tard que Mornant fut détruit une seconde fois à Monteclard, et que les habitants vinrent se réfugier dans l'enceinte des murs de l'abbaye.

Henri IV établit à Mornant, par un diplôme du 17 février 1596, un marché tous les vendredis, et des foires le mardi des Rogations, le 3 août et le 28 octobre. Il donna aussi à Mornant le titre de ville que lui assignent en effet la plupart des anciennes cartes de Géographie. La tradition locale

Digitized by Google

explique que ce fut en reconnaissance de la belle conduite des Mornantais lors de la bataille de Brignais, en 1362, qui se donna entre l'armée du roi et les grandes bandes, ou Tard-Venus. Ils arrivèrent au secours du connétable Jacques de Bourbon, le fifre en tête et le drapeau déployé. Depuis cette époque, deux fifres en sautoir sont entrés dans les armes de la ville et figurent sur son drapeau.

« Selon toute apparence, le marché de Mornant avait été « supprimé, car nous lisons dans les actes de l'abbaye de « Savigny, que Gaurenard et son fils, ayant enlevé aux « moines de Savigny les églises de Saint-Jean, de Panissière, « avec cinq menses et une terre située près de l'église; de « plus celle de Chambost (de Cambosco), que Guichard avait « donnée; Bernard de Chamousset (de Camopsoto), nous a « enlevé trois menses, sans parler du mal qu'il nous a fait « d'autre part; Arnulf-le-Chauve s'approprie les décimes « de Saint-André de Tarare; nous les excommunions tous, « ainsi que les traîtres qui nous frustrent les impôts du « marché de Mornant, dont nous a gratifié Etienne, fils de « Hugues. »

En parlant des antiquités de Mornant, il est bon de mentionner une découverte qui fut faite en 1837, au hameau du Bois. Le sieur Bajard, en minant une terre pour y planter de la vigne, découvrit le long du chemin qui va de ce hameau à Saint-Sorlin, une amphore de verre blanc avec son couvercle, et une quantité de fioles également en verre, le tout de forme antique; il y avait aussi quelques lampes. Ces objets étaient entourés de charbons de bois. Dans cette amphore se trouvaient des ossements et de la cendre de corps humain. A plusieurs reprises, on a découvert, en travaillant, divers objets enfouis, des bouteilles de forme antique, des barres de fer, et même des appartements dont on voyait le carrelage. La tradition rapporte que cet endroit fut le théa-

Digitized by Google

tre d'un massacre, et que, pour en conserver le souvenir, on lui a donné le nom de *Grand-Mo*, ou grands maux, ou grand meurtre. Nous souhaitons que l'on parvienne à découvrir la véritable origine de ce nom et de ces divers objets.

Sur l'un des pilastres de la façade de l'église, on aperçoit une statue grotesque, représentant un petit homme bossu qui porte un enfant sur son dos. Cette statue, connue sous le nom de *Carémi*, jouissait, d'une célébrité peu commune parmi la jeunesse de Mornant. Tous les enfants se donnaient rendez-vous aux pieds de *Carémi*, les trois derniers jours de la Semaine-Sainte. A la suite des offices de Ténèbres que l'on chantait habituellement, les nombreux dévots de Carémi, munis de traclets, de crécelles, de maillets de bois et autres instruments du même genre, faisaient un tintamarre épouvantable, qui était suivi d'une grêle de pierres qu'ils faisaient voler à la tête du malheureux *Carémi;* puis ils disaient :—Vois-tu ? il pleure, il est bien malade ! — Le jeudi soir, le même vacarme recommençait de plus belle, et les enfants disaient : — Il est quasi-mort, achevons-le,—et la grêle de pierres prenait une nouvelle intensité. Le vendredi, il était mort, il fallait le porter en terre, et on accordait à son effigie les honneurs de la sépulture. Il n'est presque pas de famille à Mornant qui n'ait sur la garde-robe ou l'armoire un maillet ou une crécelle pour battre *Carémi* le Vendredi-Saint.

Les ouvriers qui se rencontraient faisant leur tour de France se reconnaissaient à cet indice : — As-tu passé à Mornant? — Oui. — Qu'as-tu vu? Si l'interrogé répondait : J'ai vu *Carémi*, de suite, il était reconnu pour véridique.

M. le curé Venet supprima l'usage de battre *Carémi*, à cause du charivari que cela procurait et du dégât que l'on faisait aux portes, aux vitres et aux chaises de l'église;

Digitized by Google

mais lorsqu'on démolit l'ancienne façade pour l'agrandissement de l'église en 1846, il fut obligé de promettre de replacer Carémi pour éviter une émeute.

D'après l'*Almanach de Lyon* de 1760 et d'après les cartes du diocèse de cette époque, l'archiprêtré de Mornant contenait quarante paroisses et treize annexes, presque toutes en Lyonnais. En voici le catalogue : Saint-Andéol, Saint-André-la-Côte, Bans, Brignais, Brindas, Sainte-Catherine annexe de Saint-Didier-sous-Riverie, Chagnion, Chaponost, Charly, Chassagny, Château-Neuf annexe de Rive-de-Gier, Chaussant, Dargoire, Saint-Didier-sous-Riverie, Echalas, Saint-Genis-Laval, Saint-Genis-Terre-Noire, Givors annexe de Bans, Grigny, Saint-Jean-de-Toulas annexe de Dargoire, Irigny, Larajasse, l'Aubépin, Saint-Laurent-d'Agny, Longes, Saint-Martin-Anaux, Saint-Martin de Cornas annexe de Chassagny, Saint-Martin-la-Plaine, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Messimy annexe de Brindas, Millery, Montagny, Mornant, Orliénas Oullins, annexe d'Irigny, Rontalon, Rive-de-Gier, Riverie, Rochefort, Saint-Romain-en-Gier, annexe d'Echalas, Saint-Romain-en-Jarret, Saint-Saturnin, annexe de Saint-André-la-Côte, Sellieu, Sourcieu, Tartaras, Talluyers, Thurins, Trèves annexe de Longes, Vaugneray, Vaux, Vernaison annexe de Charly, Saint-Vincent, annexe de Saint-Laurent-d'Agny, Vourles annexe de Brignais. Le prieur nommait à la cure de Mornant. Antoine d'Albon, qui fut archevêque de Lyon, et plusieurs membres de la famille de Murard de Saint-Romain, furent successivement prieurs de Mornant, comme je le dirai plus tard, en donnant l'explication des écussons qui se trouvent aux clés de la voûte.

La place publique de Mornant ferait l'ornement d'une grande cité. Avant la Révolution de 1793, c'était le jardin des Lazaristes, seigneurs du lieu. Depuis longtemps les habitants de Mornant convoitaient ce local pour lui donner la

Digitized by Google

destination qu'il a aujourd'hui. Il paraît même, par la tradition du pays, qu'il était primitivement lieu communal, et que les seigneurs, tout-puissants dans le moyen âge, s'en étaient emparés, malgré les réclamations des Mornantais. C'est du moins ce qu'atteste un procès-verbal resté dans les papiers de la commune de 1790. Enfin, le 19 juillet 1789, les habitants crurent pouvoir prendre leur revanche. Dans une nuit, les murs furent renversés, les arbres arrachés et le jardin converti en place publique, telle que nous la voyons. Elle porte le nom de place des Terreaux. Sa plantation d'arbres et ses banquettes sont de M. Tonny Rambaud, pendant qu'il était maire, en 1846.

Mornant était entouré d'un mur de défense à qui on donnait le nom de Vintin, probablement de quelque droit féodal. Une haute tour carrée, réduite de moitié par le marteau révolutionnaire, servait déjà de prison et rappelait la même origine féodale. Près de cette tour était la porte du Nord du *Vintin*, munie de ponts-levis et de meurtrières ; on voit encore, vis-à-vis la porte du Midi, dans une maison antique (chez M. Pizay), une vieille madone en pierre, dans une niche gothique assez bien travaillée. Il est probable que la piété de nos ancêtres confiait la garde de leur ville à la bonté de la Madone, qui est encore aujourd'hui la patronne du pays.

En 1628, Mornant fut ravagé par la peste, qui fut apportée de Lyon, par le nommé Guillaume Berry de la Condamine. La famille Loyon perdit cinq de ses membres emportés par ce fléau, qui reparut encore en 1631 et 1632.

On remarque, à l'occasion de cette peste, que le cimetière du Marché, plus tard le jardin des Frères, puis de la Gendarmerie, était destiné à la sépulture des pestiférés, à cause de sa position distante des habitations et bien aérée.

Le 3 septembre 1663, la Société des Pénitents blancs fut érigée à Mornant, à la suite d'une mission qu'y prêchèrent

Digitized by Google

les RR. PP. Capucins, par l'ordre de l'archevêque, et avec la permission de M. Thiry, curé du lieu. On leur désigna, pour chanter leur office et assister au service divin, la tribune qui était sur la grande porte de l'église; on leur accorda aussi le couloir qui était sur les chapelles de Saint-Roch et de Sainte-Catherine, pour en faire leur vestiaire, ainsi que l'usage de la seconde cloche, pour annoncer l'heure de leur office. Toutes ces concessions n'étaient que de simples permissions révocables, qui ne donnaient aucun droit de propriété et qui ne les dispensaient pas de payer leurs places à qui de droit. C'est ce que ne reconnurent pas toujours les pénitents de Mornant, car je vois qu'en 1699 et en 1704, M. le prieur du lieu les fait assigner pour se voir condamner à relâcher la tribune dont ils s'étaient emparés. (*Voir le sommaire des titres les plus nécessaires du prieuré de Mornant,* dans les archives de la fabrique). Il n'est donc pas étonnant qu'on ait éprouvé quelque difficulté lorsqu'il a fallu les faire déguerpir de cette même tribune en 1846, pour l'agrandissement de l'église, car cette société existe toujours dans l'église de Saint-Pierre de Mornant, et l'on vient de fort loin pour assister à la procession qu'ils font le Jeudi-Saint à la lueur des torches. Cette cérémonie offre en effet quelque chose de lugubre et d'imposant tout à la fois.

Le 5 janvier 1715, M. de Murard étant prieur, et M. Benoît Molin étant curé de Mornant, à la suite d'une mission prêchée par les Messieurs de Saint-Lazare, la Société des Dames de la Miséricorde ou de la Charité, fut érigée pour l'assistance des pauvres malades de la paroisse. Cette Société a toujours contribué puissamment au soulagement des malheureux et elle vient encore d'être d'un grand secours pendant les années de 1856 et 57, où les vivres étaient très-chers.

Le prieuré de Mornant fut réuni, par Mgr de Saint-Georges,

Digitized by Google

archevêque de Lyon, à la maison de la congrégation de la Mission dite de Saint-Lazare de Lyon, par un décret du 17 octobre 1704, confirmé par des lettres-patentes de sa Majesté, dans la même année.

En 1717, Messieurs de Murard et Roquemaud fondèrent à Mornant un petit séminaire, sous la direction de MM. de Saint-Lazare. Cette fondation fut confirmée par des lettres-patentes de Sa Majesté ; on y enseignait toutes les classes, depuis la sixième jusqu'à la philosophie ; on n'y admettait que cinquante pensionnaires, qui avaient chacun leur chambre.

M. Dautal fonda à Mornant, dans la maison de M. de Vincent, un collége en 1816 ; mais cet établissement, qui passa de ses mains en celles de M. Cadas, puis de M. Décrand, n'a duré que jusqu'en 1830.

Ces vastes bâtiments sont occupés aujourd'hui par les Sœurs dites de la Sainte-Famille, qui travaillent à la fabrication des étoffes de soie.

Avant 1787, la cure était sur la petite place de la Croix-Blanche, vis-à-vis la croix, avec un jardin attenant. Le presbytère actuel fut construit cette même année. Voici une note conservée dans les registres de l'état-civil de la commune. « L'an mil sept cent quatre-vingt-sept, par nos soins et vi-« gilance, en suite des formalités requises en pareil cas, « à la satisfaction respective des habitants et curé, et par-« devant Me Montellier, avocat au parlement, subdélégué « de l'intendance résidant à Rive-de-Gier, il a été procédé « icy sur les lieux à l'adjudication de la construction du « presbytère de Mornant ; laquelle adjudication a resté aux « nommés Condamin, Farley, et Montel, maçons, résidant « audit lieu pour le prix et la somme de huit mille neuf cent « soixante-dix livres. En foi de quoi, et pour en perpétuer la « mémoire, j'ai signé durant ce temps. Peyzaret, cindic, et « Duchampt de la Pavière, marguillier ; Auquier, curé de « Mornant. »

Digitized by Google

La population est en général anti-révolutionnaire ; Mornant en a donné de belles et nombreuses preuves. Ce n'est pas seulement à la bataille de Brignais en 1362 qu'il a manifesté son attachement à son souverain légitime, mais dans toutes les occasions où l'anarchie a voulu relever son drapeau, Mornant s'est trouvé là pour s'y opposer de toutes ses forces. Au siége de Lyon, bon nombre de Mornantais se jetèrent dans la ville pour combattre pour la cause de la religion et du roi. Tant que durèrent nos troubles révolutionnaires, le culte catholique s'exerça toujours dans le pays, et bon nombre de familles se sont exposées pour la bonne cause au pillage, à la confiscation et à la mort. Jamais les prêtres intrus n'ont pu y prendre racine ! M. Souzy, décédé curé de Saint-Genis-Terre-Noire, qui est resté près de dix ans comme missionnaire dans le canton de Mornant, m'a souvent fait part des consolations qu'il a goûtées au milieu des périls qui l'environnaient de toutes parts. Lorsqu'il me parlait de l'esprit de foi des habitants de Mornant, du dévoûment qu'ils lui avaient témoigné, on voyait de grosses larmes rouler dans ses yeux.

En 1817, les Mornantais donnèrent une nouvelle preuve de leur fidélité et de leur amour de l'ordre, en prenant les armes pour aller faire le coup de feu dans les plaines de Saint-Andéol-le-château, où l'anarchie avait relevé son drapeau. Enfin en 1848, lorsque la république vint de nouveau épouvanter la France, les habitants de Mornant se distinguèrent encore par leurs bons sentiments, et, je suis là pour le dire parce que j'en fus témoin, ils s'assurèrent l'estime de tous les gens de bien, en votant toujours comme un seul homme pour la cause de l'ordre, en le défendant toujours avec énergie, et Mornant a toujours joui de la plus parfaite tranquillité, grâce au bon esprit des habitants.

Digitized by Google

CONSÉCRATION DU MAITRE-AUTEL

17 avril 1861.

L'an mil huit cent soixante-un et le mercredi dix-sept avril, Monseigneur Louis-Jacques-Maurice de Bonald, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siége apostolique, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de la très-sainte Trinité au Mont-Pincius, archevêque de Lyon et de Vienne, primat des Gaules, sénateur, etc., a consacré solennellement le Maître-Autel de l'église de Saint-Pierre de Mornant. Cette imposante cérémonie a eu lieu en présence du clergé, des autorités civiles de la paroisse, du Conseil de fabrique et d'un grand concours de fidèles.

L'exécution de ce Maître-Autel a été confiée à MM. Vaganay et Valnet, sur les dessins de M. Bossan, architecte; les statues en bas-relief, qui représentent la Cène, sont dues au ciseau de M. Roche.

La copie du procès-verbal de cette consécration, signée par Son Eminence, est déposée dans le sépulcre de l'autel.

C'est ici le lieu de dire quelques mots sur l'antiquité de l'église de Saint-Pierre de Mornant.

Rien ne peut fixer d'une manière incontestable l'époque de la fondation de la première église; tout fait présumer qu'elle remontait au-delà du quatrième siècle. D'après le manuscrit qui existe aux archives de la préfecture du Rhône, registre H, n° 1184 *bis*, il demeure constant que cette église fut mutilée et entièrement ébranlée lors du sac de la cité de Mornant, *civitatis Mornacensis*, par le comte Gérald d'Alsace, descendant d'Ethicon, tige de la maison d'Autriche.

Lothaire de Lorraine, Louis II d'Italie, tous deux fils de l'empereur Lothaire, voulant s'emparer des Etats de Charles de Provence, leur jeune frère, envoyèrent dans la Bourgogne-

Digitized by Google

Transjurane une armée sous les ordres de Gérald, qui prit Lyon et Vienne, mit le siége devant les petites cités et les châteaux-forts de cette province, et se rendit maître de Mornant, moins par la force que par le stratagème, *furtivè civibus ac custodibus ejusdem civitatis nocte quiescentibus.*

Ce fait doit se placer entre 855 et 859, époque où la guerre éclata entre ces trois princes, puisqu'en 859 ils signèrent un traité de paix et d'alliance au concile de Savonnière, territoire de Toul, et ce qui donne à la date de la prise de Mornant dans cette période, un cachet d'authenticité, c'est que ce fut précisément durant cette courte usurpation des Etats de Charles de Provence, que la princesse Berthe de France, femme de Gérald, se trouvant à Lyon, fit don à l'église de Sainte-Croix d'une riche nappe d'autel.

Cinquante ans après, le calme paraissant rétabli, en 908 ou 910, sous le règne de l'empereur Louis-l'Aveugle, fils de Boson, la seconde église de Saint-Pierre fut reconstruite par les soins du vénérable curé Autcarius, chanoine de Saint-Etienne de Lyon, et qui était probablement curé avant le siége, d'après les termes du décret dont nous allons parler, rendu le six avril neuf cent huit, dans un concile provincial présidé par l'archevêque Haluvala, 51e successeur de saint Pothin, assisté de cinq prélats suffragants : Galon, évêque d'Autun; Aroradre, évêque de Chalon; Gérald, évêque de Mâcon; Argrun, évêque de Langres; Fransoni, évêque de Genève (1).

De cette charte remarquable extraite du manuscrit de l'ab-

(1) Il est tellement difficile de faire concorder les noms et les dates de l'histoire, que nous trouvons, dans le savant ouvrage de MM. Morel de Voleine et de Charpin : *Recueil de documents pour servir à l'ancien Gouvernement de Lyon :* Alwalo, *cinquante-septième* archevêque de Lyon, sur le trône archiépiscopal circà 895, et Austerius (*sic*), de 900 à 915. Dans

Digitized by Google

baye de Savigny, il existe trois anciennes copies authentiques : l'une à la bibliothèque impériale de Paris; l'autre à Lyon, bibliothèque de la ville, et enfin la 3me à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier.

La troisième restauration de l'église de Saint-Pierre de Mornant remonte à la fin du quatorzième siècle; c'est l'opinion unanime des architectes et des archéologues qui l'ont visitée. On n'a découvert jusqu'ici aucune inscription lapidaire, aucun écrit qui puisse préciser la date certaine de cette restauration. De nouvelles et sérieuses recherches dans les archives de l'abbaye de Savigny fourniront plus tard de précieux documents sur ce point.

Le portail paraissait remonter à une haute antiquité; nos pères, à travers tant de siècles, avaient-ils voulu conserver religieusement un spécimen de leur première église ? Le style, dans quelques parties, rappelait assez bien celui de la façade de l'église de Saint-Pierre de Lyon, et sur celle-ci voilà l'opinion d'un archéologue compétent, de M. Joseph Bard :

« Cette façade, dit-il, *Revue du Lyonnais*, 1838, est telle-
« ment antique que l'on ne saurait vraiment pas dire son âge
« et mettre une date sur son front; ce n'est pas encore du
« byzantin; c'est presque du romain pur de l'époque au-
« gustale. »

Enfin la quatrième restauration a eu lieu dans le courant des années 1846 et 1847. La pose de la première pierre s'est faite le 13 novembre 1845. L'adjudication des travaux avait été tranchée le 19 octobre précédent.

M. Monfalcon : 51e archevêque, Burchard II,—48e Alwalon, archevêque en 895 ; dans M. Péricaud : « 895, le siége épiscopal de Lyon est occupé par Alwalon ou Alwala, précepteur de Louis, fils de Boson..... Anstérius (*sic*) assista, en 906, à une assemblée d'évêques, etc. » Nous ne chercherons pas à vérifier si Alwalon ou Haluvala était le 48e, le 51e ou le 57e archevêque de Lyon, et s'il gouvernait l'Eglise en 895 ou en 906 ; nous laisserons le débat entre les érudits et notre cher collaborateur. A. V.

Digitized by Google

L'agrandissement de l'église, consistant en deux travées ajoutées du côté de la façade sur une longueur de dix mètres, et la construction des tribunes latérales ont été faits sur les plans et sous la direction de M. Antoine Chenavard, architecte à Lyon, professeur d'archéologie au palais Saint-Pierre.

Les six clefs de voûte de la partie ancienne de l'église sont blasonnées ainsi qu'il suit :

La première porte les armes d'Antoine d'Albon, prieur de Mornant en 1520, de sable à la croix d'or; son grand-oncle Jean d'Albon avait été prieur en 1456.

La deuxième, les armes d'Henri IV, roi de France, qui a confirmé à Mornant son titre de ville.

La troisième, les armes d'André de Murard, prieur de Mornant dès l'année 1684. Elles sont d'or à la fasce crenelée d'azur de quatre pièces, avec trois têtes d'aigle de sable arrachées et rangées en chef.

La quatrième, les armes de la ville de Mornant, une lance surmontée d'un drapeau sur lequel sont deux fifres en sautoir.

La cinquième, les armes des Lazaristes, dont le supérieur de Lyon fut nommé prieur en 1717: l'image de Notre Seigneur évangélisant les peuples avec l'exergue : *Societas Miss..... Mornant.*

Et la sixième porte les initiales de M. le chanoine Decœur, ancien curé, et de M. Bertholey, maire.

Il existe neuf clefs de voûte à la partie nouvelle de l'église : la première porte les armes de monseigneur le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon; son écusson est écartelé au 1er et 4 d'azur à l'aigle éployée d'or; 2 et 3 d'or au griffon armé de gueules.

La deuxième porte les armes du Souverain-Pontife.

La troisième, les initiales de Louis-Philippe.

La quatrième, les initiales de M. Rimoz de la Rochette, an-

Digitized by Google

cien directeur du Grand-Séminaire de Lyon, bienfaiteur de l'église de Mornant.

La cinquième, les initiales de M. Fournereau et de madame de la Barmondière, bienfaiteurs.

La sixième, les initiales de M. Antoine Chenavard, architecte.

La septième, les initiales de M. Venet, curé de Mornant et de M. Rambaud, maire.

La huitième, les initiales de MM. Araud et Fulchiron, entrepreneurs, et du sieur Clavagneux, conducteur des travaux de construction.

Et la neuvième et dernière, les initiales de ce cri de reconnaissance s'échappant de toutes les poitrines après l'heureux achèvement de l'église : D. S. L. Dieu soit loué !...

Les vitraux de l'abside sortent des ateliers de M. Maréchal, de Metz ; l'Eglise enseignante est le fond du sujet. Le vitrail du milieu représente Notre Seigneur et la Sainte Vierge ; les verrières du côté de l'Evangile, les quatre Evangélistes ; celles du côté de l'Epître, quatre docteurs de l'Eglise, saint Grégoire-le-Grand, saint Bonaventure, saint Bernard et saint Irénée.

Un violent coup de vent, pendant l'office de la nuit de Noël 1859, a renversé et brisé le vitrail de la chapelle de la Sainte Vierge ; c'est en 1863 seulement, qu'on est parvenu à placer la nouvelle verrière calquée sur le premier modèle ; elle a pour sujet la vie et la mort de la mère de Dieu.

La verrière de la chapelle de sainte Anne représente la Sainte Vierge, dans sa première enfance, entre sainte Anne et saint Joachim.

Sur le vitrail de la chapelle de sainte Catherine, on voit l'image de la Sainte Vierge et celle de sainte Catherine d'Alexandrie.

Dans la verrière de la chapelle dédiée à saint Joseph, dite

Digitized by Google

de la Bonne-Mort, l'artiste a représenté ce saint patriarche mourant entre les bras de la Sainte Vierge.

La verrière de la chapelle du Sacré-Cœur représente Notre Seigneur découvrant son divin cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

Celle de la chapelle des Pénitents du Confalon, dédiée à saint Pierre, nous donne, dans six médaillons, les principales circonstances de la vie et de la mort du prince des Apôtres.

La Rose, sur le grand portail, offre un élégant assemblage de fleurs aux couleurs variées.

Toutes ces verrières ont été exécutées par M. Pagnon, de Lyon.

Le retable de la chapelle de la Sainte Vierge et la boiserie du chœur, sauf les bas-reliefs, ont été exécutés par M. Bernard, en bois de chêne du Rhin ; les dessins sont de M. Bossan, architecte à Lyon.

Les autels de la chapelle de la Sainte Vierge, du Sacré-Cœur et de sainte Anne, sont dus au ciseau de M. Combe.

La première idée de représenter sur la boiserie du chœur la divine Eucharistie a été conçue par M. le curé de Mornant; les 15 médaillons des deux compartiments du fond représentent l'attente de ce grand sacrement par les patriarches et les justes de l'Ancien-Testament. Les 6 médaillons du côté de l'Epître nous donnent les principales figures de l'Eucharistie, et les 6 médaillons du côté de l'Evangile, le sacrement de l'Eucharistie en réalité. Ces bas-reliefs, d'une exécution vraiment supérieure, sont l'œuvre de M. Maillard, sculpteur à Lyon.

La table de Communion, en pierre de Tournus, sort des ateliers de MM. Vaganay et Valnet, sur les dessins de M. Bossan.

Nous avons oublié bien des choses, omis bien des détails. Les artistes s'arrêteront avec enthousiasme devant nos

Digitized by Google

aqueducs ou notre vieille tour ; notre caractère et nos goûts nous ont fait décrire plus longuement notre belle église. Peut-être nous sera-t-il permis de terminer par un trait de mœurs et d'avouer que le goût de la musique est en honneur parmi notre jeunesse. On pourra s'en convaincre un jour de fête en visitant la maison de Dieu.

L'abbé V...

Digitized by Google

DEUX ITINÉRAIRES DANS LES ALPES.

5e journée (11 août).

En route avant l'aube, nous atteignons au soleil levant les derniers gradins du cirque verdoyant de Val-Tournanche, et nous pénétrons dans une gorge sauvage et profonde. Au fond mugit un torrent qui laisse à peine l'espace nécessaire pour le sentier que le voyageur suit en côtoyant le roc. Traversée du village de *Jumont* qui n'est qu'un assemblage de pauvres chalets alpestres. C'est la dernière possession du Piémont de ce côté-là. A une heure de marche au dessus, nous trouvons la plaine de *Breuil*, vaste pâturage désolé et marécageux qui a dû être un lac dans les temps anciens. Çà et là encore quelques cabanes de pâtre, et, chose plus curieuse à une telle altitude, les ruines d'un vieux château-fort sur un roc escarpé situé à la gauche du piéton venant d'Italie. C'est sans doute une antique forteresse bâtie par le Piémont pour la garde de ce défilé perdu dans les nuages. Elle sera tombée en ruines avant d'avoir servi à sa destination. La civilisation moderne a jeté depuis peu une sentinelle avancée dans ces mornes et majestueuses solitudes, en créant une auberge assez confortable qui s'est mise, je crois, sous le vocable du *Mont-Cervin*. C'est probablement l'hôtellerie la plus élevée des Alpes. Nous y faisons un déjeuner arrosé de cet excellent vin muscat de *Nebiole* qui est une des gloires du pays d'Asti. A onze heures, après avoir gravi les moraines escar-

Digitized by Google

pées et marécageuses qui forment les premières rampes du glacier de Saint-Théodule, nous abordons le pied méridional de ce beau glacier. A ce moment, les rayons du soleil d'août dardés sur cette surface blanche et transparente, la faisaient ressembler à une gigantesque nappe de cristal étincelante de mille lumières. Il fallait pourtant la gravir pour arriver au sommet du col. C'est un instant toujours empreint de solennité que celui qui précède l'heure où l'on va affronter l'inconnu des vastes glaciers; on mesure de l'œil avec une curiosité anxieuse ces pentes glissantes et bleuâtres qui recèlent une mort possible dans leurs flancs. Nous armons nos yeux des lunettes bleues et nos chapeaux du voile de gaze verte destinés traditionnellement à adoucir la reverbération du soleil, puis, nos guides, déroulant les cordes solides qu'ils ont emportées avec eux, nous attachent par la ceinture les uns à la suite des autres, en laissant environ trois mètres de distance entre chacun de nous. De la sorte, si l'un de nous tombe, il sera retenu par les autres. C'est une chaîne, un chapelet humain ainsi composé : en tête, l'un des guides ; mon ami C... après lui; l'autre guide ensuite, et moi le dernier fermant la marche. Par cet attelage chaque guide tient l'un de nous en bride et prévient le moindre faux pas. Cela fait, nos alpinstocks affermis dans nos mains et nos guêtres resserrées autour de nos jambes, nous commençons silencieusement l'ascension des parois glacées. Perron placé à l'avant-garde, interroge d'un œil perçant toutes les sinuosités et les accidents de cette surface; il sonde avec son bâton ferré l'emplacement des crevasses, détermine les points où elles doivent être franchies, et quand elles sont trop larges pour l'être, combine les détours au moyen desquels il faut les tourner et les ponts qui doivent servir à leur traversée. Quand le passage est choisi, le guide qui nous précède franchit d'abord le pas, puis, arcboutant ses jambes, s'arrête,

Digitized by Google

s'affermit et nous tend son bâton pour faciliter notre saut. L'expérience se répète souvent, car le versant méridional du Saint-Théodule est fort crevassé, mais ces déchirures, quoique d'assez belles dimensions, sont hors de comparaison avec celles que nous devions contempler plus tard au Col-du-Géant. La prudence, le savoir-faire et l'agilité de nos guides dissipent bientôt le premier trouble et l'angoisse inévitable qui vous possèdent au début; rien n'égale le dévoûment, la sagacité et la vigilance de ces montagnards dans ces pas difficiles. Leur personne revêt alors un caractère solennel et respectable; on voit qu'ils sentent la charge d'âmes qui leur est dévolue. Grâce à la confiance qu'ils nous inspirent, le danger cesse de nous préoccuper, et nous pouvons contempler à loisir les blanches étendues où notre œil s'égare et qui reflètent une teinte azurée à travers les verres de nos lunettes protectrices. Une sorte de fascination finit par s'emparer du contemplateur; il plonge avec avidité son regard dans ces masses immaculées dont l'attraction est inexprimable. A gauche, sur le flanc inférieur du mont Cervin, nous voyons une troupe agile de chamois passer et disparaître derrière les rochers; plus loin, un vol bruyant trouble le silence de ces solitudes glacées; c'est une compagnie de perdrix blanches des Alpes que notre approche a fait partir. C'est une bonne fortune assez rare de voir ce magnifique gibier qui vit, Dieu sait comme, au sein de ces blanches régions dont il porte la livrée. A 30 minutes environ du sommet, nous entendons un bruit de voix confuses : ce sont des marchands de bestiaux italiens qui s'évertuent à retirer du fond d'une profonde crevasse où ils sont tombés une vingtaine de moutons égarés de la voie suivie par un grand troupeau que l'on conduisait du Piémont en Suisse (1). Ces braves gens ont

(1) Dans la belle saison, le glacier de Saint-Théodule est souvent

Digitized by Google

les larmes aux yeux et exhalent des lamentations assourdissantes. Quelques-unes des pauvres bêtes sont retirées à l'aide de longues cordes, mais la plupart ont eu les pattes brisées dans leur chute et ne sont bonnes que pour la boucherie.

Enfin, après trois heures d'une ascension pénible, mais pleine de charme, nous atteignons le sommet du col Saint-Théodule (1), situé à 10,667 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer. Sur cette haute sommité le vent est glacial et la température laponienne; aussi, l'on se réfugie avec délices dans la cabane hospitalière que des montagnards du Breuil tiennent ouverte pendant la saison des ascensions, pour le service du touriste. C'est un précieux refuge en cas de tourmente. On y trouve un bon feu, quelques vivres et des cordiaux qui reconfortent le voyageur. Après avoir largement recouru à cette Providence, nous quittons cet asile alpestre pour aller admirer à loisir l'admirable panorama qui nous entoure. Placés vers les débris encore visibles de la hutte en pierre que M. de Saussure fit construire et habita pendant plusieurs jours en 1792, nous ne pouvons, quoique grelottants, rassasier nos regards du spectacle sublime qui les frappe. Partout autour de nous, des plaines, des vallées et des sommets de glace et de neige; quelques arêtes grisâtres de rochers rompent seuls cette blanche uniformité. Aussi loin que la vue peut s'étendre, et sur tous les points d'orientation, se dresse le relief étincelant de cimes graduées en hauteur qui forment, dans un horizon sans limite, le plus colossal amphithéâtre que l'on puisse rêver. Puis, tout près de soi, à sa droite, on mesure avec ravissement l'éblouissante cime du Mont-Rose (2), il semble qu'on va le toucher

traversé par des troupeaux de moutons et même de bœufs que l'Italie et la Suisse échangent tour à tour.

(1) On appelle ainsi la croupe qui relie le petit au grand *Cervin*.

(2) Il tire, dit-on, son nom des teintes rosées qui parent la neige qui le couvre.

Digitized by Google

de la main. Ce colosse, rival du Mont-Blanc, moins imposant, mais plus svelte et plus gracieux que lui, étale devant vous avec complaisance ses flancs coupés d'arêtes vives, et son pic merveilleusement élancé à une hauteur de 14,237 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer; à sa gauche, on admire l'étrange conformation du *grand Cervin* (en allemand Matterhorn, en italien Monte-Silvio). Puis, entre ces deux Titans se dressent comme des satellites gardés par eux, une foule d'autres géants secondaires qui s'appellent le *Petit-Cervin*, le *Breithorn*, *Castor et Pollux*, aux cimes géminées et incultes, le *Lyskamm*, le *Jazzi* et *tutti quanti*. C'est un spectacle étonnant, et qui reste éternellement gravé dans la mémoire de quiconque l'a contemplé.

Après avoir longuement rassasié notre vue de ces magnificences, nous descendons au pas de course le versant septentrional du glacier de Saint-Théodule. Une heure suffit pour ce trajet qui n'offre plus aucun danger, et qui dispense de l'emploi des cordes. On atteint ensuite des moraines énormes parsemées de blocs de rocher de haute dimension qui rendent la marche difficile et pénible. De cette moraine, on jouit d'une vue splendide sur les spirales colossales des glaciers de *Gornergrat*, sur le *Riffel* et sur le *Rothorn*, puis on entre dans les hauts pâturages sur le flanc desquels est dispersé le hameau pastoral de Zumsee, qui est le premier village suisse de ce côté et dont les châlets touchent aux glaciers du Breithorn. C'est là que nous trouvâmes réunis les troupeaux de moutons qui avaient la veille traversé le Saint-Théodule et qui avait laissé plusieurs victimes dans ses crevasses. Trois ou quatre pâtres les gardaient, campés à la belle étoile et drapés dans leurs manteaux. Ils se livraient, au moment de notre passage, à une pantomime des plus animées, lançaient au loin d'immenses éclats de rire, et faisaient, à la façon des gamins de Paris, la nique à un person-

Digitized by Google

nage fantastique qui, placé à 1,000 ou 1,200 pieds plus bas qu'eux sur la montagne, les interpellait d'une voix dont l'écho nous apportait le vigoureux fausset. Ce personnage semblait vomir d'effrayantes malédictions.

Intrigués de ce colloque à l'allure si expressive, nous braquons notre longue-vue sur le bruyant interlocuteur du bas de la montagne que l'œil distinguait à peine comme une silhouette confuse, mais qui par le luxe de sa gesticulation rappelait, à s'y méprendre, le télégraphe aérien. Le verre grossissant nous révèle l'identité de ce personnage dans lequel nous reconnaissons un énorme gendarme revêtu de l'uniforme fédéral helvétique. C'était un colosse bouffi, apoplectique, écumant, poussif, obèse, dont l'abdomen était doué de proportions fabuleuses; une vraie résurrection de Falstaff revu et considérablement augmenté.

Cet échange généreux de gestes, de menaces et de vociférations entre le gendarme courroucé et les conducteurs de moutons narquois et goguenards durait depuis le matin, et servait de thème varié aux réflexions d'une galerie de curieux qui se pressaient autour du représentant de la loi.

Voici quel était le mot de l'énigme.

Une épidémie régnant alors en Piémont sur la race ovine, le Grand-Conseil du canton du Valais avait, comme cela arrive quelquefois, prohibé d'une manière rigoureuse et absolue jusqu'à nouvel ordre, l'entrée des moutons italiens sur le territoire suisse. Dès que l'on connut à Zermatt l'arrivée des troupeaux qui traversaient le col Saint-Théodule et que nous venions de voir, l'unique gendarme de la localité se hâta d'endosser ses insignes et de courir sus aux intrus, pour leur signifier l'arrêté du Conseil et les faire rétrograder jusque sur le territoire italien.

Mais pour que force restât à la loi, il eût fallu les rejoindre et c'était là le difficile. Le digne agent de la force publi-

Digitized by Google

que fit des efforts héroïques pour atteindre jusqu'au point où il était, mais gravir plus haut était une tâche impossible ; il avait trouvé là son *nec plus ultrà* et les colonnes d'Hercule de la gendarmerie. Il avait beau s'évertuer, les dimensions de son individu ne lui permettaient point un pas de plus en avant. En vain le timbre de sa voix était-il menaçant et sonore, une sommation faite à 500 mètres de distance n'a guère d'efficacité, et nos gaillards de la montagne se riaient de lui à gorge déployée. Cette scène burlesque s'est prolongée, nous a-t-on dit plus tard, pendant trois jours, au bout desquels l'un des marchands de moutons qui s'était détaché sur Sion, en rapportait une suspension de l'arrêté valaisan, et l'autorisation exceptionnelle d'introduire leurs troupeaux sur le territoire suisse. De son dévouement, le digne gendarme n'avait recueilli qu'une courbature probable et une extinction de voix certaine.

Après les pâturages de *Zumsee* on suit un sentier qui surplombe à pic les abîmes où coule la Viège naissante descendue des glaciers voisins. Ce sentier à travers des forêts de sapins et des paysages variés nous amène à *Zermatt*, où nous prenons gîte à l'hôtel du *Mont-Cervin*, après une journée de quinze heures de marche.

6me journée (12 août).

Ce jour-là, nous quittons les hautes régions pour cheminer à travers les verdoyantes vallées alpestres. Ce changement repose l'œil ébloui par la contemplation prolongée des neiges éternelles. Il s'agit pour nous de descendre la vallée de Zermatt jusqu'à *Stalden* où elle se bifurque avec celle de Saas, et de remonter cette dernière jusqu'à son chef-lieu. Un excellent sentier à mulet traverse d'un bout à l'autre la longue vallée de Zermatt. La Viège, en allemand *Wisp*,

Digitized by Google

l'arrose de ses eaux torrentueuses et grisâtres. C'est une succession continuelle de forêts de pins, de prairies luxuriantes et de châlets étagés sur la verte croupe des montagnes. Çà et là de gracieuses cascades ; — à notre droite, nous côtoyons le *Mischabel* ou *Saasere-Grat*, ramification du Mont-Rose qui sépare les deux vallées de la Viège. Une belle montagne aux flancs rebondis et vêtus d'opulentes forêts, appelée l'*Ebiberg*, termine cette arête du Mischabel qui semble s'y enchâsser. On dirait la lame d'une gigantesque épée au reflet fauve, emmanchée dans un pommeau d'émeraude. Chaque fois que nous nous retournons, nous saluons la pyramide énorme du Grand-Cervin qui surmonte cette vallée comme un *dolmen* cyclopéen. — Traversée des villages de *Taesch* et de *Randa*. — Rencontres fréquentes de caravanes anglaises, qui, depuis quelques années, abondent à Zermatt. Nous passons fièrement devant ces fils et filles d'Albion sans jamais lever nos chapeaux. C'est un devoir rigide et absolu que nous nous sommes imposé. Quand nous étions touristes novices, nous avions la bonhomie de prendre l'initiative du salut : c'est une déférence par trop naïve que l'expérience nous a fait perdre du moment que nous avons eu bien constaté que maintes fois ils ne rendent pas le salut ou le rendent avec un air rechigné et protecteur.

Il n'en est pas de même avec les voyageurs des autres nations. Chaque fois que nous nous croisons avec des Allemands, des Italiens, des Espagnols ou des Russes, nous échangeons le plus gracieux et le plus cordial bonjour. Cela fait du bien au cœur dans ces âpres solitudes. L'homme aime à y rencontrer son semblable ; les différences de nations disparaissent ; le lien de la fraternité universelle se resserre.

Il était dit pourtant que nous recevrions ce jour-là même une dernière et efficace leçon à l'endroit des Anglais.

A un détour du chemin, nous nous trouvons brusquement

Digitized by Google

face à face avec un gentleman à cheval, parfaitement ganté et cravaté, aux favoris rutilants et artistement taillés, au large chapeau à côtes de melon. C'était un Anglais de *l'espèce maigre*.

Lui aussitôt d'enlever prestement son chapeau et de nous saluer le plus gracieusement du monde, en se courbant jusqu'à la crinière de sa monture, et faisant retentir l'air d'un *baounjiour metchieurss* formidablement accentué. Enchantés, ravis et troublés à cette courtoisie inusitée, nous rendons cette salutation avec un sourire débordant d'amabilité, et en multipliant les inclinations de tête.

Vingt pas plus loin, à un autre détour, apparaît un second cavalier. C'est un énorme type de John Bull, appartenant à l'espèce de l'*Anglais gras*, à la panse arrondie, flottante sur son cheval, aux jambes grêles et courtes, à la grasse et rougeaude figure, remarquable comme celle de tous ses congénères par la grande solution de continuité qui existe entre le nez et le menton, et par des dents d'une longueur démesurée.

Impossible de rester en arrière de politesse avec nos alliés d'outre-mer; dès lors que le premier cavalier nous à salués le premier, il est juste que nous prévenions le salut du second. Telle est notre réflexion spontanée, et à cinq pas du mylord, nous donnons une seconde édition de notre plus aimable sourire, en ôtant nos chapeaux et dessinant une profonde salutation. Hélas! quelle déconvenue! l'insulaire, raide et gourmé comme un huissier de la chambre haute, relève la tête avec un air de dédain sublime et, sans se découvrir le moins du monde, s'écrie d'un ton dégagé et insolent : *Aho! baoundgiour! baoundgiour! je payais le domestique à môa, pour saluer vô!* — Et du doigt il désignait la direction dans laquelle venait de disparaître son valet de chambre, que nous avions pris pour un gentleman de *high life*.

Et nunc erudimini!

Digitized by Google

de sorte que nous reprîmes notre chemin en fredonnant sur un air célèbre :

Le renard, honteux et confus
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Après avoir déjeuné au grand village de Saint-Nicolas, nous remarquons en passant les maisons du hameau d'*Emd*, perchées sur des prairies tellement pentueuses qu'un vieux dicton du pays assure que les poules elles-mêmes auraient besoin d'être ferrées pour pouvoir s'y tenir, et nous arrivons à deux heures à *Stalden* qui forme le sommet du triangle décrit par les deux vallées de la Viège; celle de Zermatt, et celle de Saas. C'est là aussi que se réunissent les deux bras de la Viège, *Lauser Wisp* et *Goner Wisp*, pour descendre jusque dans la vallée du Rhône, qui les reçoit.

Nous entrons dans la vallée de Saas. Le passage est toujours varié, la nature riche, les perspectives saisissantes; mais de nombreuses croix de bois plantées le long des sentiers, en font une espèce de voie funéraire. Chacune de ces croix indique la date de la mort et le nom des victimes qui ont succombé, ensevelies sous les avalanches. Il n'est pas, dans les Alpes, de *couloir* plus dangereux que ce passage; je conseille aux touristes de ne jamais s'y aventurer avant la mi-juillet. A cette époque, jusqu'à la fin du mois d'août, ils n'ont rien à redouter.

Après avoir traversé le joli village de *Balen*, nous entrons à Saas à cinq heures, et comme il nous reste encore trois heures de jour, nous n'avons rien de plus pressé que de courir à l'étrange et splendide cirque de *Montefee*, en allemand, *Allelinhorn*. Qu'on se figure, au-dessus d'une superbe forêt de sapins, une alpe, une vaste enceinte de prairies émaillées des fleurs les plus variées, circulairement bordée et frangée par de limpides glaciers qui viennent expirer au pied des chalets. C'est un coup d'œil ravissant et féerique, aussi cette

Digitized by Google

alpe ne saurait mériter un nom plus vrai que celui de *Monte-fée*, que les Italiens lui ont donné. De là, on distingue admirablement les cornes du *Mischabel*, de *l'Allelinhorn*, de *l'Alphubel*. Les habitants de la vallée de Saas ont eu l'heureuse inspiration de disposer un calvaire sur les sinuosités de la montagne qui conduit à *Monte-fée*. C'est un pèlerinage très-fréquenté. Chacune des stations se compose d'un oratoire orné de sculptures et de fresques à grand effet, dans le goût italien. A Saas, nous recommandons aux touristes l'auberge du *Monte-Moro*, où nous fûmes très-bien traités.

7me journée (13 août).

Traversée de la partie méridionale de la vallée de Saas. Ascension des premières pentes qui conduisent au *Monte-Moro*. Belles forêts, splendides échappées sur les glaciers, pâturages opulents, temps superbe. Villages alpestres de *Miera*, en allemand *Meigeren* et ensuite *d'Allmengule* ou *Almagell*. Rien de plus changeant et de plus capricieux que les noms des localités dans ces vallées situées entre le Valais et l'Italie; l'allemand y coudoie constamment l'italien, et les deux langues s'amalgament dans un patois fraternel. C'est touchant pour les indigènes; mais fort désagréable pour les étrangers. Dans cette partie de la route, de belles chutes d'eau abondent à chaque pas, comme dans toute la vallée de Saas. On arrive à travers ces spectacles variés au pied de l'immense glacier d'*Allelin* dont les proportions savent encore vous surprendre, après tant d'autres. Dans les Alpes, la répétition des objets n'engendre pas la monotonie, les mêmes choses sont toujours nouvelles. Là, plus qu'ailleurs, se justifie ce principe si rationnel : La *variété dans l'unité*. — La grande voûte de glace d'où sort la Viège est souverainement imposante; elle surpasse, à mon avis, l'effet produit par celle de l'Arveyron à Chamonix et celle du Rhône à la *Furca*.

Digitized by Google

Un effet bizarre est produit par le glacier; il barre complètement la gorge qui termine la vallée. On dirait un mur magique de cristal et d'albâtre. Apparition du petit lac de *Mattmark* tout bordé de glaciers. Site sauvage et empreint d'une terreur indéfinissable. Belle perspective sur la montagne du *Stellihorn* et sur les singulières forteresses de glace de l'*Allelin*. Sur la rive orientale du lac, grande profusion de blocs énormes de pierres précieuses, lazulite, porphyre, smaragdite, jaspe et serpentine. Il y a de quoi faire pâmer un lapidaire. L'œil est ébloui surtout par deux masses colossales de lazulite que le glacier d'*Allelin* a laissées là comme deux précieuses épaves. On pourrait tailler dans leurs flancs un monde de statues, de colonnes et de vases artistiques; mais hélas! les hauteurs où elles gisent sont inabordables, c'est une richesse perdue. Tout en cheminant, nous rêvions à la singulière faculté qu'ont les glaciers de créer et d'engendrer des pierres précieuses. Nous recommandons le plateau de Mattmarkalp à tous les géologues ; il y a une riche moisson à faire.

Déjeuner passable à l'hôtel récemment construit sur ce plateau. Traversée des stations pastorales de *Distelalp* et de *Tellibach*. Plaine de *Telliboden* appuyée au glacier de *Scerwinen*. Nous commençons à gravir le *Montemoro* sur les débris bien visibles d'une route pavée qui a existé dans ces régions désolées, et qui remonte à une haute antiquité. Ce passage d'Italie en Suisse est cité dans des actes de 1440 comme un des plus vieux des Alpes; depuis des siècles, il est abandonné, sauf par les contrebandiers, et l'ouverture de la route du Simplon lui porta surtout le dernier coup.

Le sentier devient très-difficile quand disparaît l'ancienne voie; le moindre faux pas pourrait être dangereux au bord des précipices qu'il surplombe. On a souvent besoin de l'aide des guides dans ce mauvais pas. Après avoir traversé le pe-

Digitized by Google

tit glacier qui couronne la crête du passage, nous sommes à la cime du col de *Montemoro*, et nous faisons une halte pleine de charme au milieu des scènes admirables qui nous entourent. Ce col est à 9,100 pieds au-dessus du niveau de la mer; le panorama est plein de magnificence et de majesté. Un amphithéâtre de hautes montagnes aux découpures variées nous environne : parmi elles on distingue les masses éblouissantes du Weisthor et du Jazzi, et la silhouette ravissante du Mont-Rose que nous voyons vers la face opposée à celle que nous avons comtemplée au St-Théodule. A nos pieds s'étage le bassin de *Macugnaga* avec ses nombreux hameaux parsemés sur les flancs des montagnes, et sa végétation luxuriante. Plus loin, le regard s'étend sur les vertes vallées d'*Anzasca* et d'*Antrona*, et se perd dans les chauds horizons de l'Italie. On ne saurait jamais oublier cette scène. Descente du *Montemoro* pénible et rapide. Désagréable surtout à cause de l'entassement de rochers épars qui y sont amoncelés et contre lesquels le pied se heurte à chaque instant. Le Mont-Rose que nous avons entrevu un instant dans sa splendeur, s'est voilé de nuages, et sa cime virginale est dérobée à nos regards depuis longtemps, quand tout à coup une éclaircie se fait : le soleil couchant noyé dans l'or et la pourpre l'inonde de ses rayons; c'est une apparition magique, une révélation, un rêve enivrant. Cela ne dure qu'une minute, mais cette minute paie de mille fatigues.

Voici les premières maisons de l'agglomération du hameau qu'on appelle *Macugnaga :* saluons en passant l'église dans le goût italien, et le vaste ossuaire qui l'accompagne; jetons un coup-d'œil de regret sur le *Belvéder* qui nous a été tant recommandé par ce voyageur émérite et dilettante qui a fait vingt-huit itinéraires dans les Alpes, M. François de M..., et que la nuit tombante nous prive d'aller visiter, et allons dormir sur les lits peu confortables de l'hôtel du Mont-

Digitized by Google

Rose : c'est depuis quelques jours notre enseigne de prédilection.

8me journée (14 août).

Descente de Macugnaga à Vogogna. C'est une succession variée de gorges bien ouvertes, bordées de forêts, de pâturages et de petits champs cultivés à grand renfort de sueur, au fond desquelles coule le torrent d'*Anza* né du glacier du Mont-Rose. De temps à autre, ponts élégants et d'une grande hardiesse jetés sur ce torrent. En se retournant, délicieuses perspectives sur le roi de la contrée, le *Monte-Rosa*. —Village de *Bocca*, dépendant de Macugnaga, et *Pestarena* où s'exploitent des mines d'or et d'autres métaux précieux dont nous voyons les orifices en passant. C'est le dernier village, quoique italien, où l'on parle allemand. Après lui, une montagne, appelée le *Morgen*, barre transversalement la vallée, et il faut la franchir pour arriver à *Vanzone*, chef-lieu de la vallée d'*Anzasca*. Dès qu'on atteint les premières maisons, on entend résonner, non pas la langue du Tasse, mais celle d'*Alfieri;* une demi-heure auparavant, on frémissait aux aspirations gutturales du patois germanique. Il n'y a cependant qu'une cloison, une colline, entre les deux langues! pourquoi une si brusque transition? c'est un phénomène qui se présente fréquemment dans ces vallées.

Vanzone est une bourgade tout-à-fait italienne; maisons peinturlurées, toits en terrase, costumes éclatants, église luxueusement décorée. A mesure qu'on avance, la végétation méridionale se fait sentir, le développement des arbres est surtout prodigieux. — A onze heures nous atteignons *Ponte-Grande*, superbe bourg plein d'animation, orné d'un pont splendide sur l'*Anza*, d'où l'on admire une belle cascade formée par le torrent qui sort de la vallée de la *Bianca*.

C'est là, qu'après un confortable déjeuner, nous congé-

Digitized by Google

dions nos excellents guides avec forces remercîments et poignées de mains, sans compter les attestations chaleureuses que nous consignons en leur faveur sur leurs livrets. Nous traitons avec un voiturier pour le trajet de *Ponte-Grande* à *Baveno*, au bord du lac Majeur. Douze fr. pour cinq lieues; c'est honnête! Nous lui donnons un quart d'heure pour atteler sa voiture et allons fumer un cigare sur le pont. Au retour, devant la porte de l'auberge, nous apercevons un char suisse démesurément long, orné de quatre ou cinq bancs. Sur ces bancs est rangée toute une colonie de montagnards émigrants, vitriers, plâtriers, fumistes, chocolatiers. Ils sont là dix ou douze perchés partout, Dieu sait comme, sur le brancard, sur le marchepied, sur tout ce qui offre une saillie quelconque. C'est le *corricolo* napolitain. Disons cependant, pour rendre hommage à la vérité, qu'on avait daigné nous réserver une toute petite place sur le devant du véhicule. Sommé de nous dire ce que signifie cette cargaison humaine, l'honnête voiturier nous répond « Ce sont deux ou trois voyageurs qui vous demandent la permission de faire route avec vous, mes bons Messieurs; ils ne sont pas embarrassants, vous ne vous apercevrez pas de leur présence! » Il disait cela d'un air béat et chattemite.

« Charmant! adorable! nous écrions-nous, on fait de nous des entrepreneurs de transports gratuits! merci! nous ne sommes ni assez nigauds ni assez grands seigneurs pour faire voyager une tribu à nos frais! » — Et, ce disant, nous nous élancions sur le strapontin d'un tilbury qui fait le courrier pour *Vogogna* et qui décampe au grand trot, en laissant ces parasites de voiture outrés de notre inconvenance. — A Vogogna, nous les revîmes arrivant quelques minutes après nous; ils s'étaient probablement décidés à payer de leur poche, non pas sans trouver notre procédé très-égoïste et très-indécent.

Digitized by Google

La partie de la vallée d'*Anzasca*, qui se trouve comprise entre *Ponte-Grande* et *Vogogna*, étale aux yeux toutes les magnificences de celle de *Domo-D'Ossola* bien connue des touristes. « Dans cette vallée si étroite—dit Murray—le sentier offre une variété infinie de vues pittoresques, par les détours, circuits, montées et descentes qu'il fait. Forêts, arbres fruitiers, vignes, terres labourables, pâturages, tout se retrouve dans cet espace restreint dominé par les pics élevés du Mont-Rose. »

Près du village de Calasca, nous saluons de loin la belle cascade du *Val-Bianca* qui forme l'une des plus célèbres chutes d'eau du Piémont. On descend ensuite rapidement *au Pie di muliera* où il existe des traces de mines d'or considérables, jadis exploitées ; Brockedon croit y reconnaître l'ictymuli des Romains dont les mines étaient exploitées sur une si vaste échelle, que d'après Pline, il existait une loi qui défendait d'y employer plus de cinq mille hommes. —

A Vogogna, nous frétons un autre véhicule pour Baveno, où nous arrivons à quatre heures. Un bain délicieux dans le lac Majeur et une promenade en barque aux îles Borromées, nous délassent de mille fatigues. Je revois avec émotion ce lac splendide que j'avais tant admiré à 18 ans, et dont chaque contour était resté gravé dans ma mémoire ; il me paraît aussi beau qu'au printemps de ma vie. J'étais loin de m'y attendre. C'est une des déceptions de l'homme de ne plus revoir sous le même aspect les lieux qui lui ont souri à un autre âge ; la virginité d'une première impression disparaît souvent à un second contact.

A la nuit tombante, par un beau clair de lune, nous parcourons, mollement étendus sur les coussins d'une calèche, les trois lieues qui séparent *Baveo d'Arona*. Les rives fortunées des lacs italiens distillent, les soirs d'été, une sorte d'ivresse voluptueuse ; on y respire les émanations de je ne sais quel

Digitized by Google

Eden magique, ces innombrables villas dispersées le long du lac, illuminées de lanternes vénitiennes, ces accords de pianos et de harpes, ces bruits de romances, ces susurrements ineffables que l'écho vous apporte à chaque instant; ces voitures éblouissantes qui passent devant vous, portant de ravissantes apparitions en robes blanches et roses, ces éclats de rire sonores et argentins, ces chants lointains des pêcheurs et ces danses de jeunes filles sous les berceaux de vigne; tout cela compose chaque soir un drame suave, et provoque une extase délicieuse.

9me journée — (15 août).

Départ *d'Arona* à cinq heures du matin par le chemin de fer; traversée des riches plaines du Piémont et de la Lombardie. Nous saluons à l'horizon prochain les champs de bataille de Novare et de Magenta, et les murs de Verceil. Arrêt de deux heures à Novare où nous entendons la messe dans la magnifique cathédrale dont le style est loin d'être pur, mais dont les proportions sont imposantes. On la dit du cinquième siècle, mais des remaniements postérieurs en ont complètemeut altéré le caractère. L'église de *San-Gaudenzio* mérite aussi une visite attentive. Près la place du théâtre, la statue de marbre de Charles Emmanuel III, par Marchesi, est un assez bon morceau de sculpture; — à 10 heures, entrée dans Turin. Le soleil est radieux, et cette capitale a pris son air de grande fête pour célébrer l'Assomption. Turin s'est bien accru depuis 17 ans que je ne l'avais vu; des quartiers nouveaux d'une régularité aussi monotone que les anciens se sont élevés; cette grande ville a vraiment les allures de la capitale d'un grand pays, on sent la vie et le mouvement déborder partout. Il est dommage que les yeux français y soient blessés à chaque pas par d'ignobles caricatures contre l'Em-

Digitized by Google

reur Napoléon et le Saint-Père, appendues à toutes les vitrines.

Malgré la grande fête du jour, le Sénat tient une séance extraordinaire; nous y sommes introduits dans une tribune. La discussion est très-vive, les clameurs bruyantes, les gestes, d'une exubérance inouïe. Le sans-façon du costume passé les bornes ; messieurs les Sénateurs ont une tenue plus que débraillée. Les paletots de coutil, les souliers jaunes, les chapeaux de paille à rubans bleus sont en majorité. Il est vrai qu'il fait si chaud !

Dans la ville, le nom du Comte de Cavour, mort depuis un an, est dans toutes les bouches, on ne parle que de lui. L'enthousiasme italien se traduit à loisir par une foule de statues qui s'érigent partout. Nous avons particulièrement remarqué celles de la personnification de l'armée italienne, de l'illustre Gioberti, et du grand patriote et général Pépé.

A 10 heures du soir, nous partons pour Suze, et à minuit nous gravissons le versant italien du Mont-Cenis au trot vigoureux de douze grandes mules, et par un temps superbe quoique un peu frais.

10me journée. — (16 août).

Le soleil levant nous surprend sur le plateau du mont, près de l'hospice et du lac. Nous descendons avec une rapidité prodigieuse les lacets sinueux du versant savoisien, et à six heures du matin nous atteignons Lans-le-Bourg. Nous voici donc dans cette pittoresque mais triste vallée de la Maurienne où il n'y a place que pour la route et le torrent de l'*Arc*. Aspect saisissant du fort de l'*Esseillon* qui garde la vallée. Près de *Modane*, nous apercevons le point où s'exécutent les travaux de la percée du Mont-Cenis; le nom est inexact; ce n'est pas le Mont-Cenis qu'on perce, il est à 27 kilomètres de là, plus à l'ouest. C'est au dessous du col de Fréjus, près du massif

Digitized by Google

du Mont-Thabor, et à quinze kilomètres de *Cœpic* que le tunnel sera placé. Partout, sur ce point, on sent l'activité industrielle, et d'immenses ateliers, des villages improvisés frappent le regard.

Saint-Michel est un bourg malpropre et laid comme tous ceux de la Maurienne ; c'est là que nous déjeunons, et que nous prenons le train qui doit nous ramener à Lyon. Affligés encore par la vue de Saint-Jean de Maurienne et d'Aiguebelle, nous respirons à l'approche de la belle vallée de Montmélian, et refaisant le trajet que nous avions exécuté dix jours avant, nous débarquions le même soir à Lyon, riches d'une nouvelle collection de souvenirs,

DEUXIÈME ITINÉRAIRE.

du 29 juillet au 16 août 1863.

Je glisserai rapidement sur plusieurs journées de cet itinéraire qui ont été employées à traverser des localités trop connues des touristes pour être de nouveau décrites. Je me borne à fixer leur attention sur les trois excursions principales de ce voyage : l'ascension du Mont *Buet*, celle du *col du Géant*, et la traversée du *col Ferret*.

1re journée : — (29 juillet).

Départ de Lyon à 4 heures pour Genève ; arrivée dans cette ville à 9 heures du soir. —

2me journée. — (30 juillet).

Départ de Genève à 8 heures du matin par le paquebot le *Léman*. Temps superbe. Lac splendide. Lui aussi ne perd jamais à être revu ; l'éternelle beauté est son partage. C'est

Digitized by Google

la sixième fois que je le visite, et son prestige est toujours le même sur mon cœur et sur mes yeux. A midi, nous abordons au *Bouveret*, tête de ligne du chemin de fer du Valais. Départ immédiat pour Martigny où nous arrivons à deux heures. Nous recrutons, à Martigny-le-Bourg, un guide, le brave et digne Pillet, que nous ne quittons plus jusqu'à notre retour, et dont le sang-froid, l'énergie, la bonne humeur et le désintéressement ne se sont jamais démentis un seul instant dans les pas difficiles que nous avons eu à traverser. Il égaie par ses saillies naïves l'ascension du versant valaisan de la montagne qui conduit au col de la *Forclaz*. Dans cette région, la végétation déploie toutes ses splendeurs. C'est un luxe inouï de prairies, de forêts, de vergers. Les chalets sont noyés dans un océan de verdure ; c'est l'alliance de la nature alpestre avec la nature normande. Une excellente route carrossable est en train de s'y construire aux frais du canton du Valais. Nous ne suivons pas ses lacets qui allongeraient notre marche, mais nous y voyons distinctement circuler les chars à bœufs qui emportent à Martigny d'immenses chargements de glace destinés à être embarqués sur le chemin de fer pour rafraîchir l'Europe entière. Cette glace est arrachée au grand glacier du *Trient* par une armée d'ouvriers et descendue jusqu'à la route, sur les rails d'un chemin de fer en forme de montagne russe qui atteint le pied du glacier. Cette hardie spéculation a été organisée par un médecin de Martigny qui a conçu l'heureuse et peut-être lucrative idée de suppléer par ce moyen à la pénurie de glace qui afflige le continent par suite de l'hiver trop doux et trop bénin de 1863.

A chaque halte, nous contemplons avec ravissement le splendide et célèbre panorama dont on jouit sur la vallée du Rhône et les montagnes de l'Oberland ; on dirait une carte de géographie en relief. Après avoir passé le *col de la Forclaz* et le village si pittoresque de Trient, nous voici dans les

Digitized by Google

imposantes gorges de la *Tête noire*, magnifiquement éclairés par la lune.

3me journée. — (31 juillet).

Ascension au Col *de Balme* que nous gagnons par un sentier peu connu, égaré à travers de hautes forêts, et que nous fait suivre le fidèle guide Pillet pour éviter de longs détours. A 8 heures du matin, nous embrassons sous un ciel d'une admirable sérénité la vue si renommée dont on jouit de ce point. Pour mieux contempler ce tableau sublime nous osons nous hisser jusqu'à la pyramide de l'aiguille de *Balme* appelée aussi *croix de fer*. C'est un pas bien difficile, assurément, et qui exige de grandes précautions, mais qu'on est dédommagé par l'immense horizon qui se déroule devant vous! — Au midi, vous saisissez d'un regard l'ensemble complet de la vallée de *Chamonix* et le profil très-net du massif du *Mont-Blanc*; au nord, se déploie la chaîne du Valais et de l'Oberland Bernois dominée par la cîme géminée de la *Gemmi*, par la *Iungfrau*, le *Finsterhorn*, le *Grimsel* et la *Furca*. Enfin, en reportant nos regards à l'ouest, nous apercevions par delà les dernières sommités des *Aiguilles rouges*, la belle montagne du *Buet* que nous devions gravir le lendemain et qui attire l'attention par sa hauteur autant que par son dôme neigeux.

Redescendant ensuite une pente rapide, nous traversons les chalets des *Herbagères*, la forêt de *Magnin*, et repassant par le village de Trient, nous revenons à l'hôtel de la *Tête noire* où nous adjoignons à Pillet le guide Henri Coutet, de la Compagnie des guides de Chamonix. Ce montagnard agile, brave et expérimenté a toutes les vertus de la dynastie célèbre des *Coutet* dont il est un des nombreux rejetons. Nous continuons notre route parmi les accidents successifs de cette pittoresque vallée. La *Roche-Percée*, la cascade de

Digitized by Google

Barberine et le grand village de *Vallorsine* défilent tour à tour devant nous, et nous entrons, à cinq heures du soir, dans la sauvage et solitaire vallée de *Bérard* qui donne issue au torrent fougueux appelé l'*Eau noire*. On ne saurait passer devant l'admirable cascade de *Bérard* sans s'y arrêter à loisir. C'est grand dommage qu'elle ait été jusqu'à présent si peu connue et si peu fréquentée ; c'est, à coup sûr, une des merveilles de la contrée. L'ampleur de sa nappe, sa furie grandiose, ses chutes multiples et variées, ses brisures capricieuses, le tourbillonnement majestueux de ses eaux la placent au premier rang parmi les grandes cataractes des Alpes. Un spéculateur intelligent a, depuis peu, organisé des gradins et des échafaudages d'où l'on peut la contempler sous tous ses aspects. C'est un vrai progrès ; — auparavant, elle était presque inabordable. A la nuit tombante, nous terminons notre étape au pied même du mont *Buet*, dans le chalet de la *Pierre-Bérard*, ainsi nommé parce qu'il est adossé et comme incrusté aux anfractuosités d'un énorme bloc erratique qui l'abrite de tous côtés contre les avalanches.

4me journée. — (1er août).

L'ascension du mont *Buet* est évidemment une des plus intéressantes qu'il soit donné de faire dans les Alpes. Son sommet est un de ces mamelons culminants qui forme le centre d'une vaste circonférence de montagnes d'où l'on embrasse dans leur relief plusieurs chaînes et une vaste étendue de pays. C'est un magnifique observatoire, une *torre spia* comme le *Rigi-Kulm*, le *Faulhorn* et le *Pilate*. C'est donc avec une joie bien naturelle que nous arpentions, à la pointe du jour, la crête ardue, aride et nue qui constitue les premières étapes de cette sommité. Quelques maigres pelouses sont dans cette région les seuls vestiges de la végétation ;

Digitized by Google

des blocs erratiques la parsèment; de vieilles moraines çà et là mouchetées de neige apparaissent de tous les côtés, et le torrent de l'*Eau noire*, fort exactement qualifié, court et gronde avec de sinistres gémissements au milieu des entassements de rochers qu'il creuse et qu'il lézarde.

Après avoir marché pendant trois heures au sein de cet austère paysage, on aborde la base d'une espèce de cône énorme taillé presque à pic et entièrement composé d'ardoises mobiles, friables, polies et glissantes. C'est alors que la montée devient un rude exercice; on recule de deux pas alors qu'on en fait un. C'est l'histoire du rocher de Sisyphe, à cette différence près qu'on est soi-même le rocher. Les guides, dont le pas est plus assuré, vous soulagent par intervalles en vous attelant à eux.

Enfin, après deux heures de cette gymnastique incommode, on atteint une arête ardoisée d'un mètre de largeur environ, mais d'une pente beaucoup plus douce, et qui est à cheval pour ainsi dire sur un double abîme qui s'ouvre béant à la droite et à la gauche du voyageur. C'est ce fameux trait d'union que j'avais toujours singulièrement redouté en imagination depuis la relation de M. B....., collaborateur du *Courrier de l'Ain*. Son récit, très-spirituel du reste, m'avait donné par anticipation la chair de poule à la pensée de ce fameux pas à affronter. J'avoue que je fus très-agréablement surpris de le trouver fort exagéré. Tout voyageur, je ne dirai pas exempt de vertige, mais quelque peu habitué aux ascensions de ce genre, n'éprouvera aucune émotion à ce passage. Il n'exige du reste qu'un quart d'heure au bout duquel vous abordez la neige durcie de l'extrême cime du *Buet* (10,500 pieds au dessus du niveau de la mer). Encore un autre quart d'heure, et vous avez dompté le colosse.

C'est alors que les yeux fascinés contemplent une de ces scènes que la plume se refuse à traduire. Est-il un narrateur,

Digitized by Google

est-il un peintre qui ait pu décrire ou retracer à son gré la divine perspective qui enchante le regard du haut du *Rigi* ou du *Faulhoru ?* — Non, cent fois non. — Cela échappe à la plume ou au pinceau. La nature, mère indulgente qui livre tant de secrets, s'est cependant réservé *çà* et *là* quelques *buen-retiro* auquel il ne faut pas toucher. Auteur bénévole, elle a défendu aux peintres et aux poètes la reproduction de certaines choses. Parmi ces choses, le panorama du *Buet* figure au premier rang. Je me garderai donc bien de la témérité d'une description. Il faut savoir dans ces cas-là se borner à une nomenclature, et procéder comme Homère, par voie de dénombrement. On énumère ce qu'on voit : l'imagination du lecteur fait le reste.

Or, ce qu'on voit du sommet du Buet, le voici.

Au sud et sud-est, toute la chaîne du *Mont-Blanc* y compris les *Aiguilles rouges* que l'on croit presque toucher. Par un ciel pur et serein comme celui qui nous favorisait, il n'est pas une cime, pas une ombre, pas un repli de terrain dans ce gigantesque soulèvement qui ne vous soit parfaitement perceptible et tangible pour ainsi dire. Au sud-ouest, les chaînons infinis des Alpes dauphinoises. A l'ouest, toutes celles du Jura, les lacs entiers de Genève, d'Annecy, de Neuchâtel. Au nord, les profondes vallées de Sixt et de Servoz, et les Alpes bernoises dans toute leur splendeur. A l'est, les montagnes du Simplon, du Saint-Gothard, le Mont-Rose dans le lointain, et plus loin encore les sommités des Grisons. A cette courte énumération, quiconque a une notion un peu pratique des Alpes, devine les merveilles que nous sommes impuissant à décrire.

Nous fîmes là, sur cette cime, en face de ce spectacle, à l'ombre d'un roc neigeux, comme au Cramont, une de ces collations où la manne d'une extase céleste assaisonne les mets terrestres que vous mangez, et après deux heures d'une

Digitized by Google

contemplation délicieuse, nous reprîmes le chemin du chalet de la *Pierre-Bérard*.

Le soir, nous arrivions à Chamonix après avoir traversé les villages de l'*Argentière*, des *Tines* et de *Lavanché* et salué en passant le glacier des *Bois*, l'aiguille *Verte*, et celle du *Chardonnet*.

5me journée (2 août).

Temps horrible; pluie torrentielle. Heureusement c'est un dimanche. La messe paroissiale de Chamonix nous offre une distraction pleine de couleur locale, en même temps qu'un devoir à remplir. — A midi, le temps se lève, le soleil reparaît. Vite nos jambes et nos bâtons! nous voilà en route pour le *Montanvert*. Nous traversons en valsant la mer de glace; c'est un pur badinage pour nous, et nous rions bien sous cape de quelques gandins novices qui se font attacher des crampons aux pieds. Une nuée de dames, plus hardies et moins soucieuses du prétendu danger, exécutent la traversée sans presque recourir à leurs guides. Elles montrent une égale intrépidité à la descente du *mauvais pas* qui devrait singulièrement se redouter d'après le récit de M. B....., et qui s'humanise beaucoup à être vue de près. Retour par le *Chapeau*; visite des sources de l'*Arveyron* et de la grotte de glace. Que Dieu et la fonte des neiges lui prêtent vie, et elle surpassera bientôt celle de *Grindelwald*.—Le soir, magnifique souper de table d'hôte, comme on n'en fait qu'à Chamonix et au Rigi.

6me journée (3 août).

Le temps continue à être magnifique. Grand conseil de guerre et plan de campagne avec nos guides. Ferons-nous le tour du Mont-Blanc par le col de la *Seigne* et l'*allée*

Digitized by Google

Blanche, ou le franchirons-nous en écharpe par le col du *Géant?* — Ajournement de notre décision à l'après-midi, et décidé en principe que si le ciel se maintient pur, le col du Géant aura le dessus. Emploi de la matinée par une visite au glacier des *Bossons* et à la cascade des *Pèlerins*. Nous voyons aux Bossons la place où l'on vient de retrouver quelques jours avant les restes des infortunés compagnons du docteur Hammer, engloutis en 1820.

Rentrée à Chamonix à deux heures. Option définitive pour le col du Géant. Préparatifs pour cette rude campagne. Outre notre guide Coutet et le brave Pillet qui, ne pouvant plus exercer légalement comme guide dans la vallée de Chamonix, est devenu simple porteur, nous engageons un autre guide, Henri Terraz et un autre porteur. Le Syndicat des guides de Chamonix nous adjoint en outre, gratuitement, deux aspirants-guides qui ont déjà exécuté toutes les ascensions réglementaires et subi deux examens, et à qui il ne manque plus, pour être titulaires dans l'illustre compagnie, que d'avoir fait la traversée du col du Géant. Notre caravane se compose donc de huit personnes, C... et moi compris. On se munit d'échelles, de cordes, de haches, de crampons, de grandes guêtres de laine montant jusqu'au milieu des cuisses. L'excellent et digne Pillet nous réjouit par une fantaisie singulière. Il se livre à la folle dépense d'un bain tiède à raison de 75 centimes dans l'établissement de Chamonix. Il a 55 ans, et c'est, je crois, le second bain civilisé qu'il prend de sa vie : c'est, dit-il, afin de périr propre et net s'il doit trouver la mort dans les crevasses des *Séracs*. Oh! propreté! où vas-tu te nicher?

A 4 heures, nous remontons la côte du Montanvert, et nous arrivons à l'auberge pour y passer une partie de la nuit, et en repartir à deux heures du matin. Nous y faisons, après souper, nos provisions de bouche; il les faut copieuses

Digitized by Google

pour huit estomacs de notre espèce et pour une pareille exploration. Notre caravane est la seconde qui ait fait ce trajet en 1863; une seule nous avait devancés quelques jours avant. A la veillée, nous feuilletons, en guise de passe-temps, le livre des voyageurs de l'auberge du Montanvert. C'est une chose précieuse que ces albums, tant par les noms célèbres qui y figurent que par les choses grotesques et ébouriffantes qui s'y écrivent. La platitude y domine, c'est vrai; M. Prudhomme y est roi; mais qu'il y devient amusant lorsqu'il est relevé de temps à autre par les saillies et les spirituelles satires de quelques humoristes anonymes! Les aubergistes des Alpes ne se doutent pas qu'ils possèdent une mine d'or dans ces recueils; vous les verrez, après 50 ans, se vendre un prix fou à l'Hôtel des Ventes de la rue Drouot.

En 1863, la fameuse bouffonnerie du *Voyage de M. Perrichon* s'étalait à toutes les pages;

« Que l'homme paraît petit quand on le contemple du haut de la *mère de glace!* »

A quoi un touriste venu après ripostait par la phrase sacramentelle:

« Je ferai observer à M. Perrichon que la mer de glace n'ayant jamais eu d'enfant, la qualification dont il se sert à son égard est d'une souveraine inconvenance! »

Je m'étonne fort que les éditeurs de Paris, à l'affût de tout ce qui a du sel, n'aient pas encore songé à exploiter la publication de ces *pots-pourris;* il y aurait là une bonne et fructueuse spéculation.

Atteint par la contagion de l'exemple, l'un de nous deux ne put s'empêcher de laisser sa trace sur le volume, dans les rimes suivantes:

A COMMERSON, DU *Tintamarre*.

On va disant que le crétin
Des Alpes tend à disparaître;

Digitized by Google

Moi j'affirme et tiens pour certain
Qu'il y règne toujours en maître.
— Qu'entendez-vous par ce discours?
— Parbleu, ma réponse est bien claire.
Quand le sol n'en produira guère,
Ce livre en produira toujours!

Signé : *Le Paveur en chambre.*

Après la perpétration d'un pareil forfait, nous n'avions, honteux de nous voir, qu'à éteindre la bougie, et c'est ce que nous fîmes.

7me journée (4 août).

COL DU GÉANT.

Il est 2 heures. Nous voici en marche. Un admirable clair de lune nous prête sa lueur. Il est le bienvenu, car, si la nuit était sombre, je ne sais guère comment nous nous tirerions de ce difficile passage qu'on appelle les *Ponts*. Le *Mauvais pas* n'en est qu'une miniature et un simulacre. Qu'on se figure une muraille de rocher poli, perpendiculaire à la mer de glace, dans laquelle se trouvent espacés de distance en distance à une hauteur effrayante, des saillies et des trous où vous pouvez à grand peine cramponner vos mains et placer vos pieds au risque de vous briser les reins cent fois : voilà ce qu'on appelle les *ponts*. Au bout d'une heure de cette escrime, on rejoint enfin la surface houleuse de la mer de glace. La nuit est fraîche; l'air vif. Le gel nocturne a durci et raffermi le parquet de glace; la caravane glisse et court avec plaisir et prestesse sur cette nappe cristalline, comme s'il s'agissait d'une partie de patins. Toute cette phase du trajet est un divertissemet; on se défie, on se croise, on décrit mille caprices, mille zigzags; les crevasses que l'on rencontre sont étroites, et on les saute sans s'en préoccuper.

Digitized by Google

Cela dure ainsi pendant quatre heures. Le soleil s'est levé; nous avons dépassé la hauteur du *jardin* que nous admirons en le laissant au-dessous de nous à notre gauche. C'est un jeu bien curieux de la nature que cette oasis de verdure perchée sur un îlot de rochers au milieu de cet océan de glace. Nous ne pouvions en détacher nos yeux pendant la halte que nous fîmes sur ce point pour déjeuner. Mais en les reportant au-dessus de nous, une autre impression nous saisissait. Nous mesurions le gigantesque chaos de glaces et d'éboulements neigeux qu'on appelle les *Séracs*, et que nous allions escalader. En avant! à la rescousse! il est 8 heures, il importe de faire cette escalade avant que la trop grande intensité des rayons solaires n'amène des commotions et des ébranlements dans ces masses effroyables.

Voici en deux mots ce que sont les *Séracs*.

C'est un point d'intersection entre l'extrémité sud de la mer de glace et la crête du col du *Géant*. Ce ne sont plus les vagues gracieuses et moutonnantes de celle-là, c'est un océan furieux et déchaîné avec d'horribles lames grosses comme des collines. C'est un entassement cyclopéen et inextricable de blocs de glaces erratiques de toutes les formes et de toutes les dimensions, enchevêtrés les uns dans les autres suivant les caprices désordonnés des commotions qui, chaque jour d'été, les unissent ou les séparent. D'innombrables figures géométriques en découpent les profils et les arêtes; d'épouvantables abîmes azurés et étincelants s'entr'ouvrent béants autour d'eux, et les enlacent de leurs tranchées sinueuses. Ce ne sont plus de simples crevasses; ce sont des cratères sans fond et sans mesure.

A voir ce prodigieux spectacle, on dirait qu'on a sous les yeux les ruines accumulées d'immenses cités construites par les Titans, cités dont les moellons se seraient vitrifiés et changés en glace. Des tours, des bastions, des dômes, des

Digitized by Google

forteresses, des aiguilles, des flèches, des ponts, des arches, des aqueducs semblent surgir autour de vous et défier le ciel : on ne sait par quel point commencer l'assaut de ces fantastiques remparts; aucune voie ne semble praticable dans ce chaos indescriptible. A mesure qu'on avance, l'oreille inquiète perçoit des craquements sinistres; des ébranlements sourds agitent ces masses soutenues entre elles par des miracles d'équilibre. Parfois, une détonation prolongée, épouvantable, frappe l'écho affaibli par l'altitude : c'est une de ces gigantesques agglomérations qui vient de se désagréger. La neige et la glace se ruent alors et s'épanchent comme une lave rapide. Le silence est de rigueur dans ces régions; le moindre ébranlement de l'atmosphère pourrait amener des avalanches. On parle à voix basse, évitant d'éveiller l'ennemi qui est là autour de vous.

On conçoit avec quelle sagacité et quelles précautions les guides doivent diriger la caravane dans ce passage périlleux. Il leur faut combiner et deviner rapidement chacun des détours et des circuits que l'on doit faire, tâche d'autant plus difficile que, toutes les semaines, la configuration des lieux se modifie par la fonte des glaces. La moindre erreur dans le choix de la voie pourrait amener de terribles conséquences. Rien de plus émouvant et de plus dramatique que l'exploration de la route à suivre. De temps à autre on fait halte. Les touristes restent immobiles sous la garde de l'un des guides, puis les autres guides se dispersant en éclaireurs dans plusieurs directions, tâtent, sondent, étudient et marquent par des entailles à la hache les points où le passage est possible. L'exploration est souvent longue; il faut bien des allées et venues pour en venir à bout. Quand elle est complète, les éclaireurs font un signal avec leurs mouchoirs, et les touristes s'ébranlent de nouveau pour accomplir le trajet qui vient d'être déterminé. C'est alors que l'échelle joue un grand

Digitized by Google

rôle à chaque pas. Tantôt on l'appuie horizontalement sur les deux bords d'une crevasse que l'on traverse ainsi en s'aidant des genoux et des mains ; tantôt on la dresse verticalement contre un mur de glace qu'il s'agit d'escalader ou de descendre. C'est alors que le vertige est hors de saison, car on voit sous ses pieds, entre les échelons, des abîmes profonds et mystérieux comme ceux de l'Océan. Que l'échelle glisse, que les parois sur lesquelles elle repose cèdent sous la pression, c'est fait de vous ; il ne vous reste plus que la chance d'être retrouvé aussi intact qu'une momie, quand, après quelque 50 ans, le glacier vous rejettera comme une épave.

Il faut trois heures environ pour franchir la passe des *Séracs*. Il était presque midi quand nous les quittions. C'était trop tard ; la glace était déjà partout amollie et ébranlée par le soleil. Je conseille à tous les touristes qui accompliront le même trajet d'aller camper, comme le fit Saussure, sur la mer de glace elle-même, au pied des *Séracs*, afin de pouvoir les traverser à l'aube naissante.

Cette opération accomplie, il ne nous restait plus qu'à gravir les âpres pentes de neige qui forment la crête du col. Avant de commencer cette rude ascension, nous redemandâmes des forces à notre panier de provisions, et nous contemplâmes à loisir l'amphithéâtre grandiose qui nous entourait.

A notre droite, la cime du *Mont-Blanc* attirait nos yeux par sa masse étincelante. Elle semblait, par cet effet d'optique fréquent dans les parages où l'altitude raréfie l'atmosphère, n'être qu'à une heure de nous. Nous aperçûmes distinctement une caravane de touristes qui, partis la veille de Chamonix, redescendaient le colosse. On pouvait les compter un à un, et suivre leurs mouvements. A gauche, la stature du mont appelé le *Géant* se dressait fièrement comme l'altière sentinelle du Mont-Blanc, puis l'Aiguille-Verte, le Mont-Maudit, les Jorasses, et cent autres pics s'élançaient capricieuse-

Digitized by Google

ment dans les airs comme une série infinie de clochetons.

Après une heure de repos, nous nous reliâmes tous ensemble avec des cordes comme au col Saint-Théodule, et recommençâmes à monter. Cette troisième phase de l'ascension n'offre pas de périls, elle n'est que très-fatigante. Outre que l'inclinaison est rapide, la raréfaction de l'air incommode beaucoup. Il faut se retourner souvent du côté de la vallée pour respirer plus à l'aise. A trois heures et quelques minutes, nous étions au sommet du col (11,257 pieds), mais avant d'y arriver nous éprouvions une très-vive émotion : des cris perçants de détresse venaient jusqu'à nous; sans nul doute, ce sont ceux de quelque malheureux égaré dans ces âpres solitudes et tombé dans une crevasse. Une partie de nos guides se détache et court dans la direction des cris; on conjecture, on s'inquiète; bref, quelques minutes après, nous étions en face d'un voyageur pâle encore et frissonnant, que son guide soutenait et reconfortait.

C'était M. M..., officier d'état-major français, qui venait d'être subitement enseveli jusqu'à la ceinture dans une crevasse voilée qui avait cédé sous lui. Il s'était heureusement retenu et cramponné aux parois, et avait pu attendre du secours.

Sa plus grande préoccupation dans ce moment critique était de ne pas perdre dans le gouffre le portefeuille renfermant les longs et beaux travaux qu'il venait de faire pour la délimitation de notre nouvelle frontière entre la France et le royaume d'Italie. M. M... était l'un des officiers délégués en 1863 par le ministère de la guerre français pour cette mission de confiance, et depuis quatre mois parcourait tous les jours ces solitudes désolées afin d'accomplir sa tâche. Elle était presque terminée; une minute faillit lui en faire perdre les fruits. Il ne se serait pas consolé s'il se fût sauvé sans

Digitized by Google

son portefeuille. Nous bûmes et trinquâmes avec lui en l'honneur du sauvetage de ce précieux dépôt.

Du col du *Géant* à Courmayeur en Piémont, la descente est littéralement à pic. Elle exige de grandes précautions et l'aide constant des guides, car on est au bord de précipices incommensurables. Nous l'accomplîmes fort heureusement et à huit heures du soir nous retrouvions notre bon hôtel Royal de Courmayeur et l'excellent Bartolini, son propriétaire, après une course de dix-huit heures dont douze sur les glaciers.

8me journée. — (5 août).

Elle fut tout entière consacrée aux délices de Capoue que la charmante bourgade de Courmayeur peut comporter. Les plaisirs variés du bain, de la table, de la promenade en voiture, du Casino, captivèrent nos instants. Au bout du compte, le sybaritisme n'était-il pas excusable après les travaux d'Hercule de la veille?

9me journée. — (6 août).

Bien reposés de nos extrêmes fatigues de l'avant-veille, nous entreprenions de franchir en une journée les quinze lieues qui séparent Courmayeur de Martigny, en traversant le col *Ferret*. La vallée de *Ferret*, peu fréquentée des touristes, est une des plus belles de celles qui entourent le Mont-Blanc. Elle est riche en glaciers, à l'ouest surtout, où elle est bordée par les énormes masses du *Géant*, par les Jorasses et l'immense glacier du *Triolet*. A l'est, pâturages et forêts superbes. Beaucoup de sites imprévus, d'échappées merveilleuses, de passages variés. Après six heures de marche, on atteint le col Ferret qui exige, pour être gravi, deux heures de forte montée. C'est la répétition du *Buet* : ardoises glissantes, reculades incessantes. On arrive enfin à un bassin désert entouré de toutes parts de cimes couvertes de neige.

Digitized by Google

De ce point, on jouit sur le nord d'une vue admirable; on distingue une infinité de montagnes, parmi lesquelles les *Diablerets*, *Oldenhorn*, *Senin*. A travers mille paysages variés, on atteint Orsières, où la vallée débouche dans celle d'Entremont. D'Orsières, un char nous amène à Martigny à 6 heures du soir, et nous avons encore le temps d'aller visiter les gorges diaboliques de *Trient*.

10me journée. — (7 août).

Retour de Martigny à Lyon par le chemin de fer et le lac.

Maurice Simonnet.

FIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

Dictionnaire du patois forézien, par M. Pierre Gras.

Quand il ouvre, pour la première fois, le dictionnaire du patois forézien, de M. P. Gras, archiviste de la Diana, le lecteur éprouve cet embarras singulier du paysan qui, dans son portrait même très-ressemblant, ne reconnaît point sa figure. Le lecteur forézien, au premier coup d'œil, ne retrouve pas le langage qu'il est censé parler tous les jours. Et cependant, rien de plus exact, de mieux réussi que cette peinture du patois de nos pays. Si, dans ce miroir, on s'étonne de lui voir des traits peu fidèles, un aspect étrange, c'est simplement parce qu'on le voit représenté pour la première fois; vienne l'habitude de le regarder, on ne le trouvera ni gauche ni lourd, on finira même par le croire d'une ressemblance parfaite et d'une avenante figure.

C'est aussi qu'aujourd'hui ce langage a tant perdu de son allure naturelle, s'est si bien *déguisé* en français bigarré de costumes et de manières, que le brave forézien n'est reconnaissable que pour ses vieux amis. Sachons donc gré à M. P. Gras de lui avoir conservé sa physionomie native, et de l'avoir ramené à ses règles et à ses formes normales ; et jugeons ce livre, non pas comme l'expression actuelle, triviale et démonétisée d'un langage corrompu, mais comme le tableau de ce qu'était notre patois et de ce qu'il s'est conservé dans quelques cantons privilégiés.

Et vraiment il est de bonne famille ce fils de la langue d'Oc, ce frère des dialectes de Jasmin et de Mistral ; s'il est resté campagnard et inculte, si les troubadours n'ont pas fait retentir son harmonie méridionale, l'auteur n'a que plus de mérite à lui consacrer sa trop tardive étude.

Digitized by Google

A un tel ouvrage, il fallait une digne introduction : elle ne lui a pas manqué, et un érudit lyonnais, versé dans ces choses, nous a donné un remarquable travail de préface par lequel nous commencerons notre analyse.

M. Steyert, après avoir rappelé combien l'étude des patois est intéressante aux points de vue philologique et littéraire, et pour l'histoire générale de la langue française, trace rapidement, trop rapidement peut-être, les règles principales qui doivent présider à un dictionnaire patois. Suivant lui, ce genre d'ouvrage doit se restreindre à des localités peu étendues, éviter les termes étrangers ou simplement patoisés, se garder du danger de l'abus des interprétations étymologiques, et enfin par dessus tout être rédigé par des écrivains qui *pratiquent* le patois.

Ce plan excellent eût été plus complet, si la comparaison non seulement avec les langues romanes mais encore avec les dialectes des pays environnants était entrée plus largement en ligne de compte. La filiation et la parenté de l'idiome eussent été mieux établies, les différences, les ressemblances, les intermédiaires mieux accusés, et les limites plus faciles à fixer. Ce défaut de comparaison se retrouve dans le corps de l'ouvrage dont l'auteur a suivi si bien les conseils de l'introduction.

Passant ensuite à l'historique de notre patois, M. Steyert ne nous paraît mériter que des éloges. Dans une savante exposition il nous a montré les modifications successives dans notre patois, ses pertes devant le dialecte dominant, son abandon pour le langage *d'apparat* et *de correspondance*. Mais nous regrettons que M. Steyert n'ait pas donné plus de développement à cet historique et qu'il n'en ait pas tiré plus de philosophie pour l'histoire générale du Forez. Comme notre patois ne sera bientôt plus qu'un souvenir, sa chronique plus complète eût été la bienvenue, car elle

Digitized by Google

nous a paru également un peu écourtée dans la troisième partie de l'ouvrage de M. P. Gras.

Nous ne pouvons nous empêcher de différer d'opinion avec M. Steyert sur l'influence particulière de la langue française par rapport à la disparition des patois. Nous reconnaissons avec lui que cette langue n'est qu'un dialecte contemporain des autres dialectes provinciaux, modifié comme eux par toute espèce de circonstances, perdant presque autant qu'il a gagné, et ayant fini par primer les autres plutôt par circonstances politiques que par despotisme littéraire ; mais nous ne pouvons admettre qu'en faveur de ce langage, et *pour l'unité nationale*, nos provinces aient fait, spontanément, *un sacrifice volontaire de leurs idiomes*. Elles leur sont au contraire restées fidèles, elles les conservent encore malgré les coupures et les plaies qui les défigurent, et si elles les abandonnent, ce n'est pas volontairement.

Les troubadours qui, dit M. Steyert, *s'excusaient de leur parler provincial*, ne le considéraient pas pour cela comme indigne ou exprimant mal leurs idées poétiques, mais ils craignaient de ne pouvoir être bien compris de personnes qui avaient précisément abandonné leur vieux langage pour des nouveautés. Quand les ducs de Bourbon implantèrent dans le Forez le français ou plutôt la langue d'oil, la masse de la province conserva son idiome longtemps encore et n'en fit pas le sacrifice.

Toujours résumant admirablement, M. Steyert passe ensuite en revue les causes principales qui réagissent sur la forme d'une langue : la position géographique, le climat, la richesse du sol, les professions, les mœurs et les besoins des habitants, les événements historiques, les révolutions, les découvertes, toutes causes qui ont agi dans le Forez plus vivement que nulle part ailleurs. Cet exposé rapide ne fait-il

Digitized by Google

pas regretter encore plus les développements que l'auteur n'a pas donnés ?

L'influence du commerce de Lyon, des industries diverses, les longues guerres, le passage des bandes étrangères, etc., ont laissé dans le patois des traces visibles que l'on aime à découvrir, et qui ne sont pas reproduites dans l'ouvrage, car l'introduction ne pouvait les analyser à cause de sa brièveté.

Faute encore de la comparaison du dialecte forézien avec ses voisins, sa géographie ne nous paraît pas d'une exactitude irréprochable, et ses limites, même approximatives, sont indiquées trop vaguement. Ainsi l'auteur nous fait l'effet de traiter bien légèrement le patois du Roannais, dont *la fadeur* est loin d'être prouvée pour nous, et dont le mélange avec les patois bourbonnais et bourguignon est moins intime que M. Steyert ne semble le croire. Nous reprendrons cette petite guerre de clocher dans notre analyse, mais dès à présent nous ne pouvons nous empêcher de remarquer l'art avec lequel l'auteur de l'introduction rapproche la distribution du patois et de ses dialectes, de la configuration topographique et des divisions politiques du Forez : plaine et montagne, possessions foréziennes ou domaines seigneuriaux, autant de variantes de langage. Les nuances ne sont, du propre aveu de M. Steyert, pas si absolues qu'on pourrait se l'imaginer. Aussi nous ne le contrarierons pas sur le berceau du patois forézien, mais nous n'admettrons pas que dans les seuls vallons de Montbrison, du Lignon, de l'Aix, et dans les montagnes du Jarez, doive rester le but unique et spécial des recherches des philologues foréziens. Si le Roannais n'est pas au cœur, au centre du *nid forézien*, et si l'oiseau est éclos d'un œuf couvé par une mère étrangère, il nous semble cependant de la même nichée.

L'ouvrage de M. Pierre Gras comprend trois parties : le

Digitized by Google

dictionnaire proprement dit, un essai grammatical, et une histoire littéraire du patois, suivie de l'examen des principaux dialectes foréziens.

On ne peut refuser à ce plan un ordre parfait et conforme à la logique. Il importait en effet, pour bien connaître la langue patoise, d'avoir les termes ou mots de cette langue; leur syntaxe devait suivre et l'application des règles devait se montrer par des exemples étendus, comme on apprend les langues classiques d'après les bons auteurs. L'ouvrage a donc beaucoup plus d'importance qu'un simple vocabulaire. D'un autre côté, il n'est pas seulement fait pour le philologue et l'érudit, mais le simple curieux, le poète patois (et il y en a) peuvent trouver intérêt et fruit à le consulter.

Examinons d'abord le Glossaire. Comme le *Glossaire du centre* par M. le comte Jaubert, ce dictionnaire forézien n'offre pas que l'image et le son (le signe) du mot, mais chaque article a son genre d'intérêt ; un mot nous rappelle un trait de mœurs, un autre un point d'histoire, un usage, un dicton populaire. On prend plaisir à feuilleter cette liste animée, avec ses noms, ses adjectifs, ses verbes énergiques ou gracieux ; ces mots dont les uns ont disparu du français depuis longtemps, et les autres, employés par les auteurs du xve et du xvie siècle, mériteraient d'être remis en honneur. Chaque terme de métiers, surtout de métiers rustiques, se retrouve en cette liste ; nous avons notamment remarqué la patience et le savoir *paysanesque* de M. Gras, pour tout ce qui touche aux instruments d'agriculture; on voudra lire l'article *araire*. Et si nous pouvions faire passer dans l'esprit du lecteur le plaisir que nous avons eu à parcourir le dictionnaire, nous lui citerions particulièrement les articles suivants: *Aigua*, *Anou*, *Archi*, *Archipot*, *Aveille*, *Bachassi*, *Badà*, *Baritel*, *Chandelon*, *Caremi*, *Darnea*, *Ganipa*, *Neiri*, etc., etc.

Digitized by Google

Affirmer qu'il n'y a dans ce dictionnaire que des mots patois foréziens, et que tous les mots de ce patois y sont renfermés, ce serait, je crois, demander l'impossible à l'auteur, et il a dû venir sous sa plume, malgré ses soins, nombre de termes étrangers à nos pays, comme une multitude d'autres, à nous connus, ont été oubliés: pour moi, je n'ai pas le courage de lui en faire reproche.

Une des causes principales qui s'opposent toujours à ce qu'un dictionnaire patois soit complet, c'est qu'un patois n'a pas d'écrivain qui le fixe. Mais l'auteur doit puiser amplement dans toutes les sources locales, vieilles chartes, actes, chansons, écrits; il doit parcourir les foires, les marchés, les cours de justice, etc., etc. Certainement il n'y a sous ce rapport que des compliments à faire à M. Pierre Gras.

Ce serait aussi une erreur de lui demander les termes de la haute poésie, de la haute éloquence, du haut style; le patois ne les a pas, mais il a une simplicité narquoise, une rudesse ou une grâce rustique.

« Dans les glossaires, ce qui presse le plus, a dit M. Littré, c'est de comparer la langue littéraire avec le patois. »

Un des points sur lesquels les différences portent surtout, ce sont les mots communs aux deux langues, qui se présentent en patois sous leurs formes propres mais altérées. Ceux-là, M. Pierre Gras a cru devoir les élaguer complètement, de peur de grossir son vocabulaire. Cependant l'auteur en a admis encore un grand nombre; est-ce pour que l'on puisse juger de leur mode d'altération? est-ce au contraire par une crainte exagérée des étymologies? car il nous a semblé que, faute d'une petite recherche étymologique, l'auteur a donné comme des mots spéciaux aux Foréziens des mots français mal prononcés. Entre l'abus et l'usage des étymologies, il y a une mesure que la modestie de M. Pierre Gras n'a pas osé essayer.

Digitized by Google

La seconde différence entre les termes de la langue littéraire et ceux du patois, c'est que ceux-ci sont souvent sans correspondant avec des analogues français; cela vient de ce qu'eux-mêmes sont très-légitimement français, mais ont été oubliés depuis une certaine époque: ils ont vieilli. M. Gras a sans doute colligé ces mots, mais il nous semble qu'il ne les a pas assez mis en évidence surtout par des exemples pris dans les anciens auteurs. Ce point particulier est au contraire ce qui fait le premier intérêt du *Glossaire du centre* de M. le comte de Jaubert.

Enfin une autre catégorie de mots patois n'existe ni dans le français actuel ni dans l'ancien français. Ceux-là peuvent s'expliquer soit par le latin, soit par le celtique. De ce nombre sont les termes purement locaux, les noms de lieux surtout. M. Pierre Gras leur a consacré tout un chapitre dans l'histoire littéraire du patois, et ce n'est pas le moins intéressant ni le moins savant du livre. Nous y reviendrons.

En résumé, le Dictionnaire du patois forézien, bien colligé, accompagné de petites notices de bon goût, de dictons, d'anecdotes, est loin d'offrir la sécheresse et la stérilité des glossaires ordinaires. Nous n'avons qu'un léger reproche à lui faire, c'est, en dépit de la recommandation de l'introduction, une trop grande sobriété d'étymologie, j'entends de cette étymologie comparative, qui procède par intermédiaires et ne rapproche pas du coup les extrêmes. Je prends un exemple : je trouve dans le dictionnaire forézien le mot *Liette, tiroir*. Un petit travail comparatif nous fait voir que ce n'est là qu'une forme de *Layette*, vieilli en français dans le sens de tiroir, mais dont nous avons conservé *Layetier*, fabricant de tiroirs. Joignez à cela le manque de comparaison avec le vieux français (quand même à la rigueur on ne devrait pas comparer un dialecte d'*oc* à ce qui est censé être

Digitized by Google

un dialecte de la langue d'*oil*, vous verrez les deux légères macules d'un ouvrage brillant à tant d'autres égards.

« Les mots, a dit encore M. Littré, portent tant de choses avec eux, tant de vives empreintes de l'esprit qui les « jeta comme une monnaie dans la circulation, tant de « marques de temps et de lieux, tant de ressouvenirs de « leurs voyages à travers les siècles et les contrées lointaines, qu'on se complaît à les voir défiler un à un dans les « glossaires. »

La deuxième partie de l'ouvrage de M. Gras est un essai grammatical, très-complet et très-bien rédigé. Après un chapitre sur la prononciation du patois, où l'auteur démontre l'influence de cette prononciation sur les mots français, et développe les règles générales de cette influence dans le patois forézien, pour la transformation des voyelles et des consonnes, il aurait été bon, selon nous, en mentionnant les localités où telle ou telle prononciation domine, de rechercher à quelle cause on pouvait attribuer cette particularité. Si l'on a reconnu, par exemple, que dans les pays agricoles la voyelle *a* domine, n'est-il pas possible de faire des remarques semblables chez les populations qui habitent les hautes montagnes où mugissent les torrents et les tempêtes, chez celles qui demeurent au bord de l'eau, chez celles qui se livrent à une industrie bruyante ? toutes conditions qui modifient singulièrement la voix humaine, et qui certainement ne sont pas au-dessus de la sagacité de M. Pierre Gras, lui qui distingue si bien le parler traînant de la plaine du langage rude de la montagne.

Nous aurions voulu aussi que l'auteur fît voir le rôle de l'accent sur les mots patois, en comparaison avec celui des mots français ; cette question importe beaucoup au fond pour l'histoire de la formation des mots, mais n'est-ce pas trop demander à qui nous a déjà tant donné ?

Digitized by Google

J'admire ses considérations grammaticales sur les noms, le pluriel, le singulier, les diminutifs, les terminaisons; rien de plus exact que les conjugaisons des verbes bien présentées dans leurs tableaux et comparées aux conjugaisons des verbes des langues romane, italienne et espagnole. Plusieurs personnes étrangères aux travaux de grammaire y reconnaîtraient des imparfaits hasardés, des conditionnels peu réguliers, mais non-seulement la logique demande ces temps, tels que M. Gras les énonce, mais encore, s'ils sont actuellement abandonnés, ils étaient naguère en usage. M. Pierre Gras, nous le répétons, a ramené le patois à sa forme normale.

Dans le chapitre de l'orthographe, l'auteur remarque avec juste raison combien les textes patois publiés sont peu corrects, et il examine les règles d'une bonne orthographe patoise. Il ne peut là y avoir des maximes absolues, et le mieux est d'écrire les mots patois tantôt comme on les prononce, tantôt suivant leur étymologie, selon que l'une ou l'autre manière est plus favorable à la prononciation. C'est aussi ce système mixte que M. Gras a suivi avec raison.

L'histoire littéraire du patois forézien est sans doute la partie la plus intéressante du livre de M. Gras, mais c'était aussi la partie la plus difficile, en ce sens qu'il fallait établir la naissance du dialecte, ses transformations successives par toutes les circonstances énoncées dans l'introduction, ses progrès, sa décadence, son état actuel. Ce plan a-t-il été complètement suivi? il nous semble qu'il a été beaucoup trop écourté.

Nous voyons bien l'ingénieux rapprochement des mots patois avec leurs correspondants latins, espagnols et italiens; nous voyons même une grande liste de mots aux radicaux celtiques, qui nous ont semblé, proportionnellement, beaucoup plus communs dans notre dialecte que dans le français,

Digitized by Google

où il est reconnu que leur part est fort minime ; mais enfin, tout en admettant encore la crainte des étymologies ridicules, nous ne voyons pas assez l'origine de notre patois, dans la langue romane et dans son idiome de la langue d'*oc*. Nous aurions été curieux de savoir, par exemple, si un troubadour quelconque a cultivé ce dialecte particulier ; quelles modifications les événements de nos pays ont apportées au patois, etc., recherches que M. Gras n'a fait qu'essayer dans ses articles, *malandrins*, *guernippa*, et auxquels nous pourrions ajouter *flandrins*, introduits depuis le temps des *Reitres* ; *Yagos*, depuis le temps des bandes espagnoles, etc.

Mais nous n'avons que des éloges à donner à M. Gras dans l'exposition des éclaircissements que le patois peut donner à l'histoire locale, à la géographie provinciale, au blason, aux industries, etc.

Pour que l'histoire littéraire du patois fût complète, il aurait fallu comparer entre eux nos rares écrivains foréziens ; une bibliographie patoise manque à cette histoire, et les initiales des auteurs cités à chaque mot ne peuvent remplacer une telle comparaison. De Marcellin Allard aux Chapelon et aux jolies productions des poètes modernes riparégiens et stéphanois, y a-t-il eu des modifications, dans la langue patoise ? Quels sont les ouvrages publiés en patois ?

Enfin nous regretterons toujours que l'auteur n'ait pas établi la comparaison entière avec les dialectes de la langue d'*oc* des pays voisins ; il se contente d'indiquer que sur telle ou telle frontière le patois tient du vélavien ou de l'auvergnat, mais il ne jaillit rien de ce rapprochement, au contraire ; plus la comparaison est étendue, plus les faits grammaticaux deviennent nombreux ; les grandes comparaisons avec l'italien et l'espagnol sont surtout pour la langue romane en général et non pour le patois forézien.

Nous aurions bien voulu également que l'auteur fît sentir,

Digitized by Google

non-seulement par des exemples, mais encore par l'analyse, les qualités de notre patois, tantôt son énergie, tantôt sa simplicité, tantôt sa raillerie, sa mignardise, son esprit: son *génie* en un mot ne ressort pas assez de la lecture de l'ouvrage. Les intéressants dialogues, les chansons, les contes dont M. Gras nous offre un véritable bouquet varié, laissent malheureusement à faire presque tout le travail de l'amateur; c'est surtout ce caractère national et moral qu'il faut chercher et regretter dans les patois qui disparaissent.

Que dire des dialectes que M. Gras parle si bien ? Relater combien ils sont exactement rapportés, malgré d'assez nombreuses fautes, c'est dire qu'en raison de leur multiplicité extraordinaire, de leurs variantes innombrables, il est impossible de mieux les connaître que M. Gras ; on ne peut lui refuser le don de si bien les figurer, qu'avec un peu d'habitude il semble qu'on va soi-même les accentuer exactement. L'appréciation des charmants morceaux patois de tous les dialectes que M. Gras a colligés soigneusement, et dont l'heureux choix fait honneur à son goût, ne peut entrer dans cette analyse. Nous avons remarqué surtout *La Luna, devis entre treis persounnageous, en patois de Mountbresoun* ; cette charmante causerie est de l'invention originale de M. Gras.

Arrivons à la distribution des dialectes du patois forézien, à la géographie du Dictionnaire.

Nous reconnaissons avec l'auteur que les limites en sont très-difficiles à établir, que le voisinage de deux villages n'implique pas un dialecte toujours identiqne, qu'il y a une manière de prononcer pour ainsi dire héréditaire dans une profession, dans une famille. Mais ce qui fait surtout la difficulté d'établir à cet égard des règles générales, c'est qu'on a l'habitude de juger les idiomes sur les *sons* seulement ; or, les sons ne suffisent pas pour établir de grandes différences ;

Digitized by Google

ils sont modifiables à l'infini suivant des organes, les individus, et, le même dialecte parlé avec toutes ses tournures et ses inflexions par deux personnes de la même localité, dans des circonstances identiques, offre encore des variations. L'auteur n'a pu s'étendre sur cette étude particulière.

Nous réservons pour la fin une dernière et infime querelle, puisque c'est une guerre de clocher. M. Pierre Gras rejette de son classement philologique le patois du Roannais, d'accord en cela avec M. Steyert. C'est faute de le connaître assurément. Dire que le patois du Roannais appartient au Bourbonnais, est chose contredite par l'observation de tous les jours ; sans doute, sur les montagnes et dans la plaine roannaise, la langue d'*oil* a eu beaucoup d'action sur le patois, et les habitants de Roanne trouvent à ceux de Montbrison un *accent déjà fort méridional ;* mais les auteurs du Dictionnaire ne connaissent pas le parler de nos montagnes, qui conserve formes, locutions, tournures, et au moins les trois quarts des termes d'une langue d'*oc* sous un vernis de français. Ce patois de transition entre les deux langues aurait mérité au contraire d'être bien observé. Il y a certainement bien plus de différence entre le bourbonnais et le bas forézien, qu'entre celui-ci et le haut forézien ; un lexique comparé que nous faisons tous les jours nous en a convaincu.

Parce que l'accentuation est différente dans le roannais, on n'est pas en droit de l'accuser de fadeur ; il traîne, il zézaie, mais cette lenteur, ce sifflement caractéristique sont aussi bien nationaux que le timbre nazal du haut Forez; seulement notre dialecte roannais se rapproche davantage du parler de la plaine forézienne que de celui de la montagne, et du côté de la montagne roannaise le patois du haut Forez pousse fort avant une pointe vers le Bourbonnais (1).

FRÉDÉRIC NOÉLAS.

(1) Nous ferons observer que cet article a été écrit avant la savante publication de M. Onofrio. La courtoisie due à tout homme de lettres exige cette observation, et c'est ce qui explique pourquoi M. Onofrio n'est pas même nommé dans ce travail.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Le marquis Louis Costa de Beauregard.

Un homme qui tenait depuis longtemps en Savoie le premier rang par sa naissance, sa fortune, sa position politique, comme par son esprit et l'honorabilité de son caractère, M. le marquis Louis Costa de Beauregard a succombé le 19 septembre à une fluxion de poitrine, dans son château de la Motte-Servolex, près Chambéry. Il entrait dans sa cinquante-neuvième année.

Elevé parmi les pages du roi Charles-Albert et dans l'intimité de son fils Victor-Emmanuel, aujourd'hui roi d'Italie, le marquis Louis Costa fut écuyer et chambellan du roi de Piémont. Porté par le suffrage des électeurs de Chambéry à la chambre des députés piémontaise, il fut un des chefs de la droite et fit en cette qualité à M. de Cavour une vive opposition, lorsque ce dernier arriva au ministère.

Séparé alors du gouvernement piémontais par de profonds dissentiments politiques, le marquis Costa se rejeta vers la France et travailla résolûment à l'annexion. Il fut l'un des chefs de la députation qui alla porter à l'empereur Napoléon III le résultat des votes de la Savoie en faveur de l'union avec la France. Depuis 1860, il n'a cessé d'être appelé à la présidence du Conseil général. Il était décoré des ordres de France, du Piémont et du Pape.

Il est donné à peu de personnes d'atteindre dans leur pays au degré de considération et d'autorité que M. le marquis Costa avait su mériter en Savoie. Mêlé à toutes les affaires publiques, membre très-actif des assemblées politiques et provinciales, aussi bien que des sociétés savantes et des associations de bienfaisance, il jouissait partout d'une haute influence. Il savait faire un libéral emploi de sa fortune. Il aimait les arts et l'étude, et consacrait une grande part de son temps à des recherches sur les antiquités et l'histoire de la Savoie.

Sa mort est une grande perte, irréparable pour sa famille et ses amis, douloureuse pour la province entière.

Ses obsèques ont eu lieu à la Motte-Servolex. (*Savoie*).

VITAL BERTHIN.

Le Dauphiné a aussi perdu un de ses citoyens les plus estimés et les plus dignes. M. Vital Berthin est décédé à Beaurepaire, le 8 octobre, dans sa soixantième année, à la suite d'une longue maladie. Homme du pays, son zèle ne connaissait pas le repos. Il se délassait de ses travaux administratifs par l'étude de l'histoire de son cher Dauphiné. Il était membre du Conseil général de l'Isère, de l'Académie Delphinale, de la Société française d'Archéologie, etc. Il remplissait dans ces derniers temps jusqu'à neuf fonctions gratuites, dont quelques-unes depuis plus de 30 ans. Ses funérailles ont eu lieu au milieu de la douleur commune, juste récompense d'une vie d'honneur, de travail et de dévouement.

Digitized by Google

GLANES ARCHÉOLOGIQUES.

— En travaillant ces jours derniers à la démolition d'un mur intérieur, dans une maison en réparation à Bourg, un jeune ouvrier a découvert une petite statuette antique d'une assez bonne conservation.

Elle a environ douze centimètres de hauteur et cinq dans sa plus grande largeur. Elle représente Osiris, la plus grande divinité égyptienne.

Comme toutes les images de ce dieu, celle dont nous parlons est recouverte de signes hiéroglyphiques retraçant probablement les principaux actes de sa vie

Suivant la tradition iconologique, le dieu Orisis est représenté avec une mitre royale, un bâton dans la main gauche et un fouet dans la main droite. Il est vrai que dans la statue trouvée à Bourg ce fouet ressemble bien un peu à un petit crocodile; mais ce reptile était tellement en honneur parmi les Egyptiens qu'il n'est pas étonnant d'en voir un entre les mains du dieu des dieux.

Si la statuette en question eût été trouvée dans le sol, elle eût pu corroborer l'opinion que le culte égyptien a régné anciennement dans notre pays. Malheureusement, l'endroit où on l'a découverte ne permet pas de douter qu'elle n'y ait été déposée par la main d'un collectionneur moderne. Du reste, les images de ce genre sont trop peu rares pour présenter une grande valeur.

(*Journal de l'Ain*).

— En fondant les piles et les culées du pont de Port-Galland, récemment inauguré sur la rivière d'Ain, les terrassiers ont mis à découvert quelques armures de bronze doré, des glaives et des poignards qui, ayant échappé au flair du bric-à-brac, ont été recueillis directement, dit-on, par le conservateur désigné du musée d'antiquités gallo-romaines que l'Empereur installe dans le vieux château de Saint-Germain-en-Laye.

On lit, à ce propos, dans le *Salut public*, un article portant les initiales de M. Martin-Rey, que nous reproduisons simplement :

« La trouvaille de Port-Galland est de grand intérêt historique, parce qu'elle se rattache aux nombreuses hypothèses relatives au passage de César, alors que, descendu d'Italie par Briançon, il poursuivait, à marches forcées, les Helvètes s'acheminant, avec la lenteur du bouvier, vers l'Aunis et la Saintonge. Cette colonie émigrante, plus agricole que guerrière, fut atteinte, exterminée ou plus probablement dispersée, pendant qu'elle essayait de traverser la Saône, entre la Seille et la Veyle, non loin de Mâcon ; cela dit sans désobliger les historiographes, qui s'alignent sur des poypes disséminées pour attribuer au grand déplace-

Digitized by Google

ment helvétique d'hommes, de femmes, d'enfants, de chariots et de bétail un itinéraire fantastique. La question sera, du reste, résolue dans quelques mois par un historien compétent, auquel la surabondance des documents ne laisse peut-être que l'embarras sérieux du choix.

« Il ne s'agit pas ici des Helvètes, mais de César, qui passa le Rhône, les uns disent à Jons, d'autres à Balan, d'autres, enfin, à Anthon; dans tous les cas, un peu au-dessus de Montluel. Après avoir franchi le fleuve, barrière non moins redoutable que les Alpes pour son armée lancée à grande vitesse, le chef d'expédition a dû rencontrer une chaussée gauloise, classée plus tard comme voie romaine, qui avait son point de départ à Lyon et se bifurquait à Montluel, sous la vieille tour; l'une des branches de ce chemin à peine connu menait à Genève par Balan, Pollet, Saint-Maurice de Gourdans, Saint-Vulbas et le Bugey. Au point de rencontre, on présume que César, revenant sur ses pas, s'est engagé dans l'autre artère pour aboutir, droit à travers la Dombes, au campement des Helvètes.

« C'est à Balan, sur l'embranchement de Genève, que se retrouve le plus de vestiges apparents d'une ligne de grande communication entre Lugdunum et l'Helvétie. Nous en ferons quelque jour l'inventaire pittoresque. » — L'auteur cite ensuite une inscription tumulaire inédite qui pourrait bien être contemporaine de Sidoine Apollinaire, et qui est gravée sur une plaquette de marbre blanc que l'on a maladroitement arrondie pour l'approprier à un usage domestique.

Nous ne transcrivons pas cette inscription latine, parce quelle aurait besoin pour être parfaitement intelligible que les mots mutilés fussent complétés. La typographie usuelle manque d'ailleurs de caractères pour reproduire le cachet archaïque du V et de l'U dans cette inscription curieuse. Un *fac simile* serait indispensable, dit M. Martin-Rey.

— On écrit de Lyon au *Moniteur des Arts* :

« Dernièrement, en opérant les travaux de terrassement sur les confins du bois de Rochecardon (banlieue de Lyon), on a mis à découvert les vestiges d'un ancien camp romain.

« Des débris d'armes en fer en grande quantité ont été trouvés à diverses profondeurs, ainsi que plusieurs fragments d'armures en bronze; des fibules de formes curieuses, des anneaux, des boucles, des ornements de formes variées, des morceaux de miroirs en métal et différents objets, également en bronze, étaient disséminés dans diverses parties du sol.

« Arrivés à la profondeur de six mètres, les fouilles amenèrent la découverte de plusieurs armes entières; c'étaient des glaives, des haches, des fers de lances, des pointes de flèches, des fragments de casques et de boucliers, le tout

Digitized by Google

en fer, et, nonobstant, d'une assez bonne conservation.

« La numismatique n'était représentée dans cette trouvaille que par quelques médailles en bronze aux effigies des empereurs Domitien, Antonin, Marc-Aurèle, et par une seule médaille en argent, au type de l'empereur Albin.

« La position stratégique occupée par ce camp, situé au sommet de la colline, sur les rives de la Saône, à proximité de celui signalé depuis longtemps sur la commune voisine d'Ecully, pourrait bien donner à croire que jadis, dans ces parages, aujourd'hui si paisibles, eut lieu un des épisodes sanglants de la grande bataille livrée entre Albin et Septime Sévère, et dont le dénoûment eut lieu, au dire des savants, sur le plateau opposé de Sathonay, rive gauche de la Saône.

« Tous les objets provenant des fouilles dont il vient d'être parlé ont été acquis par M. Vaganay, antiquaire à Lyon, rue Impériale, et vont contribuer à enrichir sa riche collection d'armes fossiles. »

CHRONIQUE LOCALE.

Nous l'avons échappé belle. Heureusement nous n'avons aucun malheur à déplorer.

Les malades étaient partis ; sous prétexte de vacances, les uns étaient allés aux eaux, d'autres au bois, d'autres faire vendanges ; les médecins étaient restés seuls... qu'allait-il se passer ?

Un poète immortel l'a dit, dans ces cas là :

Vite, un congrès, deux congrès, trois congrès !

Les médecins se convoquèrent et bientôt il y en eut 400 sous les sombres voûtes du Palais Saint-Pierre.

Il y en avait du Nord et du Midi ! Paris, Copenhague, Londres, Naples, Turin, Milan, échangeaient des poignées de main fraternelles. Tous étaient armés, d'une manière occulte ou apparente, de longs rouleaux de papier dont ils comptaient bien faire usage.

Pendant huit jours ils ont siégé, et quelquefois fort avant dans la nuit, agitant les questions les plus graves pour l'humanité.

Eh ! bien, on doit le dire à leur louange, sans se laisser séduire par la gloire terrible des Bright, des Pott et des Addison, ils n'ont inventé aucune maladie nouvelle, et les plus entreprenants se sont contenté de ce qui était connu jusqu'ici.

Seul M. Duchenne (ne pas confondre avec le célèbre dentiste de Lyon), seul M Duchenne a été déclaré l'auteur d'une certaine maladie, dont on dit beaucoup de bien. Quand on en jouit, on est perdu. On a proposé d'appeler cela : *Maladie de Duchenne ;* et le nom a été voté à l'unanimité. Merci pour les malades !

Digitized by Google

Un nom! mais c'est tout! demandez aux Luxembourg ou aux Créqui.

Le congrès a, du reste, été fort indécis pour savoir si on devait laisser marier les cousins-germains, et les fous vaguer en liberté. A part ces points insignifiants, tout le monde a été d'accord; surtout d'accord pour recommencer l'an qui vient. Tous les billets sont déjà pris.

A côté du congrès, où plutôt en dehors du congrès, un dîner célèbre a eu lieu. Un cuisinier à grande réputation avait prêté ses fourneaux, l'Ecole Vétérinaire avait fourni les plats de résistance, la terre, les fleuves et les mers le surplus; des réclames, des affiches et des convocations avaient été faites. Mais, sur 150 invités, trente seuls ont été fidèles au rendez-vous, et, nous devons l'avouer, nous qui y étions, le festin solennel a été une déception.

Non sous le rapport des mets qui étaient délicieux, non quant à la question de savoir si la viande de cheval peut ou non être servie, tant de gens en consomment à leur insu!!! mais quant à l'idée-mère qui n'a pas été comprise même par un certain nombre d'invités.

Les uns s'apitoyaient sur le triste sort des pauvres chevaux si doux, si bons, si élégants, comme si les agneaux, les pigeons et les chevreuils manquaient de douceur et d'élégance; d'autres pensaient aux maladies du cheval, comme si les compromettantes infirmités du porc empêchent de faire des saucissons et des côtelettes; d'autres trouvaient que manger du cheval est ridicule, le mot les impressionnait, et pourtant on savoure les escargots et les huîtres; d'autres enfin déclaraient que c'était folie de tuer un carrossier de 3,000 francs, quand on a un bœuf pour 100 écus, comme s'il avait jamais été question d'autre chose que de laisser reposer les chevaux hors d'âge pour en tirer un parti qu'on n'obtient pas quand ils périssent de vieillesse, de misère et de mauvais traitements.

Il n'y avait là rien d'impossible ou de ridicule. Un cheval reposé et abattu sous la surveillance des inspecteurs peut fournir 200 kil. à la consommation.

Le dîner hippophagique n'avait pas pour but de demander qu'on remplace à tout jamais dans les boucheries le bœuf par le cheval. Il voulait qu'on reconnût que la viande de cheval est saine et même, dans de certaines conditions, agréable, et dès-lors, qu'ayant le courage de leur opinion, les bouchers missent ostensiblement en vente, *à un prix inférieur*, une marchandise débitée depuis des siècles au prix du bœuf dans une foule d'établissements où on ne s'en porte pas plus mal pour cela.

C'était donc une pensée philanthropique qui avait guidé les organisateurs du banquet; avoir de la viande saine à 4 sols, c'était une heureuse révolution. Or, dans tout ce qui touche

Digitized by Google

au bien-être de l'humanité, il n'y a pas matière à rire, et Jacques Bonhomme, en plaisantant du banquet hippopha, hippophi, a montré beaucoup plus d'esprit que de jugement. Sans doute, s'il eût vécu un peu plus tôt, il eût ri aussi de la burlesque idée de faire marcher les navires et les voitures avec la fumée de la marmite, ou, dans une question plus lyonnaise, de la grotesque pensée de Perrache, de pousser le Rhône dans le Dauphiné pour bâtir des quartiers nouveaux sur l'île basse et marécageuse de Mognat, et pourtant .. les navires marchent et le quartier Perrache est bâti.

N'avait-on pas aussi un peu ri dernièrement de ce Raclet qui, de son vivant, traitait les vignes du Mâconnais à l'eau chaude, et à qui on érigeait hier une statue sur la place publique de Romanèche?

Une autre idée, qui n'a pas mal soulevé de haros! dans notre monde savant, est celle renouvelée des Grecs et de Fourier, mais poussée à ses extrêmes limites par le docteur L....., que tout est harmonie dans la nature. C'est votre avis, c'est aussi le mien. Tout se lie, tout s'enchaîne; tout a son analogue ou son correspondant; nous avons le tigre et le vautour, le lion et l'aigle; il y a sept tons et sept couleurs; un objet rappelle son équivalent et peut le remplacer.

Un sourd-muet *disait* que le rouge était la trompette des couleurs. Le docteur L.,. pense que la gamme *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, correspond à cette autre gamme : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orange, rouge. Or, le violet représente l'amitié; le bleu, l'amour; le jaune, l'amour paternel; le rouge, l'ambition. Le blanc, réunion de toutes les couleurs, représente l'unité, l'innocence et la virginité; la terre, couverte de neige, est stérile. Les poètes qui chantent le ciel bleu de l'Italie, de l'Espagne, de la Provence, chantent aussi l'amour qu'inspire la voûte azurée de ces climats. Les peintures où domine le violet sont tranquilles et reposent la vue; l'amitié est douce et calme, peu sujette aux emportements. D'ailleurs encore, pour le Docteur, *i* est rouge vif, *ou* est orangé, *ô* est jaune clair, *u* est vert, *ê* gris, *an* noirâtre, *o* jaunâtre, *eu* bleu clair, *â* noir, *é* blanc, *on* bois jaunâtre, *oin* marron; chaque mot a donc sa couleur, comme chaque couleur sa signification, et chaque note sa pensée.

Nous sommes en pleine analogie passionnelle, et quoique la route soit glissante, nous voudrions voir sur ce sujet un livre au lieu d'une brochure, et savoir sérieusement où le docteur L... a voulu nous mener.

— Le passage de Mlle Patti a été comme un brillant météore; elle a ébloui un instant, puis elle a disparu laissant dans les regrets tous ceux qui n'avaient pas les yeux tournés de son côté. Il ne nous en reste que son portrait encore appendu à toutes les vitrines.

— M. Dareste, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Lyon, est chargé des fonctions de doyen pendant l'ab-

Digitized by Google

sence de M. Bouillier, chargé d'administrer l'Académie de Clermont.

M. Hignard, professeur de rhétorique au lycée de Lyon, est chargé de suppléer, dans la chaire de littérature ancienne à la Faculté des lettres, M. Demons, en congé.

M. Ferraf, professeur de philosophie au lycée de Strasbourg, est chargé du cours de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, en l'absence de M. Bouillier.

—*Le compte-rendu du concours musical du 22 mai*, à Lyon, qui vient de paraître, forme un volume broché de 152 pages, en vente chez tous les libraires.

Ce volume contient : 1° les procès-verbaux des séances du comité organisateur; 2° le procès-verbal du concours; 3° la liste générale des prix; 4° les appréciations du jury; 5° les pièces justificatives qui expliquent les travaux des divers comités; 6° l'organisation de ces comités et la liste des personnes qui les composent; 7° les listes de souscription; 8° les tableaux comparatifs des recettes et des dépenses; 9° un document fort intéressant relatif aux recettes de l'octroi de Lyon, à l'époque du concours; 10° quelques pièces de vers relatives à la fête musicale; 11° le tableau comparatif des professions des orphéonistes qui ont assisté au concours; 12° enfin, un résumé succinct de quelques renseignements sur la formation prochaine d'un Conservatoire musical.

La pensée de créer un Conservatoire de musique à Lyon, fait son chemin comme toutes les bonnes idées. On parle déjà d'organisation sérieuse, de plan soumis à l'autorité, et même de terrains cédés gratuitement par la ville. Ce monument est exigé par l'état de nos mœurs, et par le développement si grand que le goût de la musique a pris parmi nous. Cette création serait une grande lacune comblée dans la vie de notre cité.

—Le 2, la colline de Fourvière était couverte de fidèles attirés par l'inauguration solennelle des édicules qui, dans le jardin, représentent les quinze mystères du Rosaire. Le soir, une brillante illumination annonçait la fin de la fête. On sait que ces petits monuments, que tous les journaux ont décrits, sont dus au ciseau de M. Fabisch, d'après les dessins de M. Bossan.

— A partir de ce mois, le *Journal de Villefranche*, dont l'importance grandit, paraît deux fois par semaine, et le *Dauphiné-Journal* qui devait, comme la plupart des feuilles des Eaux, tomber à l'arrivée des frimats pour renaître au printemps, fait l'économie de sa résurrection et continue sa carrière, vouée à l'histoire et aux intérêts du Dauphiné. C'est une bonne fortune pour les archéologues, les historiens, les hommes de lettres et pour tous ceux qui aiment notre voisine, la belle province dont il a pris le nom. — Courage donc, jeune et vaillante Revue ; « *Bonne et longue vie à Son Altesse delphinale*, » comme a dit quelqu'un, et merci de votre bienveillance pour la *Revue du Lyonnais*.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

LES ALCYONS.

Pendant que des sèves nouvelles
Reverdissent les vieux ormeaux,
Couverts de blondes tourterelles
Frétillantes dans leurs rameaux ;

Pendant que sous de chaudes brises
La terre a perdu ses frissons,
Et qu'auprès des fauvettes grises
Le rossignol chante aux buissons ;

D'où vient que la voix du poète,
Si populaire parmi nous,
Dans ces beaux lieux reste muette
Quand nous l'écoutions à genoux ?

Lui qui, sublime oiseau de France,
Comme l'Arabe des déserts,
Cherchait la divine espérance
Dans l'azur lumineux des airs.

D'où vient qu'enseveli sous l'herbe,
Entre les sillons du printemps,
Aujourd'hui l'Amphion superbe
Ne tient plus les cœurs haletants ?

C'est que toujours les renommées
Achèvent leur frèle destin,

Digitized by Google

Avant les roses parfumées
Aux rayons brûlants du matin.

Quand l'aigle, au dessus des abîmes,
Monte vers Dieu sans l'irriter,
Dieu précipite de leurs cimes
Le mortel qui veut l'imiter.

Il absorbe l'âme ravie
Dans l'éblouissement des cieux,
Comme le cygne éteint sa vie
Dans un soupir mélodieux.

Poètes ! enfants de la lyre,
Ici bas toujours en éveil,
De trop près, dans votre délire,
Ne regardez pas le soleil.

Ne cherchez pas où va cette onde,
Cette mer au cours agité,
Sur qui votre aile est vagabonde,
Alcyons de l'humanité !

En effleurant sa blanche écume,
N'en gardez pour vous que le miel :
La gloire est le feu qui consume
Le génie aux portes du ciel !

Sylvain Blot.

Mai 1864.

Digitized by Google

HISTOIRE TERRITORIALE

DU

DÉPARTEMENT DE RHONE-ET-LOIRE[1]

On remarquera que ce morceau enlevé au Forez ne comprenait pas tout ce que ce pays avait gagné jadis sur le Vélay. La justice rigoureuse aurait donc pu lui imposer un plus grand sacrifice. Le Forez ne perdit que quelques paroisses : Saint-Pal, Tiranges, Boisset, Bas, la Chapelle-d'Aurec et Saint-Just-lez-Vélay. La perte eût été plus grande, il est vrai, si on eût suivi la ligne droite portée sur la carte ; mais cette ligne fut rompue par le territoire de quelques-unes des paroisses laissées au Forez, et qui s'avançaient fort avant dans le midi.

En somme, néanmoins, on voit que le Lyonnais perdit du terrain sur presque tous les points : on lui enleva même encore plusieurs paroisses comme nous le verrons plus loin. Au reste, nous ne blâmons pas ces restitutions, fondées presque partout sur l'affinité des races. La nouvelle division du pays devait tendre à effacer, il est vrai, les anciennes dénominations provinciales, qui perpétuaient des rivalités d'autant plus vivaces qu'elles étaient souvent fondées sur des priviléges particuliers, mais elle

(1) Voir la précédente livraison de la *Revue du Lyonnais* (octobre 1864).

Digitized by Google

aurait manqué son but si elle avait accouplé sans raison des populations antipathiques ou du moins complètement dissemblables. C'eût été énerver sans profit la nation. Dans ce grand tout, qu'on appelle la France, il y a des groupes naturels qu'il eût été pernicieux de disloquer, surtout si on eût voulu ensuite en marier les diverses parties à d'autres d'un caractère disparate, car alors au lieu d'éteindre les rivalités on eût couru le danger de les perpétuer. En effet, rien ne développe les mauvais penchants comme un mariage mal assorti. Or, en proclamant l'égalité humaine, la Constituante n'avait pas prétendu décréter l'uniformité, et elle prit soin, comme nous voyons, de grouper les populations suivant leurs affinités. Si elle se prononça quelquefois contre leurs vœux, c'est que ces vœux n'étaient pas unanimes, ou que des circonstances particulières s'opposaient à leur réalisation. Mais ces cas furent très-rares. Il arriva même quelquefois qu'elle adopta le vœu d'une petite paroisse opposé à celui de sa province. Ainsi elle restitua au département de Lyonnais, Forez et Beaujolais la communauté de Vivans, qui avait été cédée par celui-ci au département du Mâconnais, et cela pour satisfaire au vœu de cette communauté qui avait protesté contre sa séparation dès le 2 février 1790. Au reste, nous parlerons ailleurs de cette affaire qui n'était pas encore terminée en 1791.

Une autre affaire particulière qui occupa fort l'Assemblée, ce fut la demande de la Guillotière, qui prétendait faire partie du Dauphiné, contre toute raison. Ce faubourg revint souvent à la charge, produisit à différentes reprises une foule de titres pour prouver qu'il avait fait partie jusque-là du Dauphiné, comme si ces ti-

Digitized by Google

tres, qui remontaient pour la plupart à l'époque féodale, prouvaient quelque chose, et comme si d'ailleurs, en supposant qu'ils eussent réellement prouvé que ce territoire ressortissait au Dauphiné, ce qui n'était pas, il était convenable de détacher de son chef-lieu ce faubourg de Lyon, vivant de la même vie et peuplé de Lyonnais. Un sentiment étroit d'égoïsme avait seul pu inspirer aux habitants de la Guillotière le désir d'être rattachés au département du Dauphiné. Profitant des avantages que leur offrait la proximité de Lyon, ils auraient voulu n'en pas supporter les charges. L'Assemblée ne fit pas droit à leur requête. Le 6 février 1790, elle prit la résolution suivante :

« Décrète, d'après l'avis du comité de constitution : 1° que le faubourg de la Guillotière appartiendra à la ville de Lyon ; 2° le comité de constitution proposera incessamment à l'Assemblée nationale son avis sur les demandes que le bourg de la Guillotière a subsidiairement formées dans le cas auquel il serait décidé qu'il ferait partie de la ville de Lyon, pour y être statué ce qu'il appartiendra. »

Comme cette affaire s'envenimait chaque jour davantage, le comité se déchargea de la responsabilité de la régler, et l'Assemblée prit l'arrêté suivant, le 13 février 1790 :

« L'Assemblée nationale décrète, conformément à l'avis du comité de constitution, que le règlement pour fixer les conditions [de l'union (1)] du bourg de la Guillotière

(1) Ce mot n'est pas dans le procès-verbal ; mais il est nécessaire pour l'intelligence de la phrase.

Digitized by Google

à la ville de Lyon sera proposé par la prochaine assemblée du département. »

Enfin, le 25 février 1790, les députés du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais, réunis en comité, réglèrent l'organisation de leur département de la manière qui sera expliquée dans le procès-verbal imprimé plus loin, du moins quant à ses dispositions essentielles. On verra qu'ils donnèrent à ce département toute l'étendue de la Généralité, et suivirent à peu de choses près les subdivisions de celle-ci en élections pour la composition des districts. Quant à son nom, ils ne lui en donnèrent point d'autre que celui des trois provinces dont il était composé : c'est la règle qu'on avait suivie jusque-là pour la dénomination des autres départements de la France.

La Constituante n'aurait pas atteint son but si elle n'avait changé cet état de choses. Par un décret du 26 février, elle chargea le comité de constitution de lui proposer de nouvelles dénominations empruntées à des circonstances géographiques, et celui-ci adopta les noms de rivières et de montagnes, qui ont l'avantage de faire connaître la topographie de la France, en même temps qu'ils tendent à faire disparaître les anciennes rivalités locales qu'auraient perpétuées les dénominations provinciales. Ce système présente encore un autre avantage, c'est d'être moins mobile que l'ancien. Plût à Dieu qu'il eût été adopté jadis pour les *pagi :* on éprouverait aujourd'hui moins d'incertitude pour retrouver leur situation (1).

Dans un premier travail du comité, daté du 27 février,

(1) Voyez ce que nous avons dit ailleurs sur le sujet.

Digitized by Google

on voit qu'il fut question de donner au département de Lyonnais, Forez et Beaujolais, ou autrement dit de Lyon, le nom de Rhône-et-Saône ; mais dès le lendemain le comité adopta celui de Rhône-et-Loire, qui fait mieux connaître la composition de ce département. Enfin le 4 mars parurent des lettres patentes du roi portant à la connaissance du public le nouveau mode de division de la France en quatre-vingt-trois départements, et les noms de ces circonscriptions territoriales, qui sont encore telles aujourd'hui, à l'exception du département de la Seine, qui portait alors le nom de Paris. Quant à la différence du nombre des départements, elle provient de la création de celui de Vaucluse, formé du comtat Venaissin, réuni à la France en septembre 1791; de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice en 1859; de la division de celui de Rhône-et-Loire en deux en 1793, et de la formation de celui de Tarn-et-Garonne en 1808, aux dépens des départements voisins.

Les lettres patentes du 4 mars 1790 portaient que la nouvelle division du pays ne s'appliquerait d'abord qu'à l'exercice du pouvoir administratif; mais on l'appliqua bientôt à toutes les autres branches de l'administration. Ainsi un décret du 16-24 août créa dans chaque district un tribunal civil, et dans chaque canton une justice de paix pour remplacer les justices seigneuriales, dont l'abolition avait été votée en principe dès le mois de novembre 1789. Un autre décret du 24 août régla l'administration ecclésiastique sur la nouvelle division du territoire. Chaque département servit de circonscription à un diocèse, qui en prit le nom. On effaça ainsi la disproportion des évêchés, dont les uns avaient jusqu'à 1,500

Digitized by Google

paroisses tandis que d'autres n'en comptaient pas 20. Les métropoles subirent un changement analogue. Elles furent portées au nombre de 10, embrassant chacune un certain nombre de départements, et empruntant leurs noms aux points cardinaux : L'archevêché du Sud-Est ou de Lyon, comprit les départements de Rhône-et-Loire, de Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de l'Isère, de l'Ain et de Saône-et-Loire. Une loi du 25 février 1791 établit un tribunal criminel dans chaque chef-lieu de département, et par conséquent supprima les bailliages de Montbrison et de Villefranche. Dès le 20 février de la même année, un décret de l'Assemblée avait supprimé les gouverneurs de provinces et l'administration militaire, qui avait dominé jusque-là tous les services gouvernementaux ; une autre loi du 10 juillet ordonna la création de nouveaux arrondissements militaires sous le nom de *divisions*, et embrassant plusieurs départements. Cette loi fut mise à exécution dans l'année même. La France fut partagée en vingt-deux divisions militaires. La 19e avait pour chef-lieu Lyon et comprenait les départements de Rhône-et-Loire, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal (1). A la tête de chacun de ces arrondissements territoriaux se trouvait un officier général ; mais subordonné, pour tout ce qui n'était pas purement militaire, à l'autorité civile, dont il devait attendre les ordres, à moins de cas extraordinaire. Sous le régime constitutionnel, il était juste de subordon-

(1) Voir l'*Etat militaire de la France*, par M. de Roussel, année 1792. Paris, in-12, 1792. Cet état de choses fut souvent modifié depuis ; mais le fait est sans importance. Le département du Rhône et celui de la Loire font aujourd'hui partie de la 7e division militaire.

Digitized by Google

ner les agents de la guerre à ceux de l'administration civile, dont les attributions s'étendirent à toute l'économie sociale, et à laquelle on aurait pu appliquer avec raison le mot fameux de Sieyès en le modifiant ainsi : « Qu'est-ce que l'Administration dans le gouvernement? — Rien. — Que doit-elle être? — Tout. » Cette manière de voir était certainement celle du grand citoyen dont nous venons d'écrire le nom, car c'est à lui qu'on doit aussi l'idée première de la division de la France en départements.

Ainsi se trouva réalisée l'une des plus belles et des plus importantes institutions de la Révolution française. En voyant avec quelle promptitude cette affaire immense fut réglée, on serait peut-être tenté de croire que la Constituante n'éprouva aucun obstacle dans sa marche : ce serait une grave erreur. Lorsqu'elle eut proclamé la dissolution de l'ancienne organisation territoriale et administrative, les intérêts locaux firent une violente irruption dans le sein de l'Assemblée; mais le bon sens et la justice de cette dernière, soutenus par l'enthousiasme patriotique qui régnait alors, surent les mettre à la raison sans trop de peine. Tout ne fut pas parfait, sans doute; mais l'essentiel était d'abord de sortir du chaos où l'on se trouvait, et on peut dire que la promptitude de cette réforme sauva la France. En effet, que serait devenu le pays en face de la guerre civile et de l'invasion étrangère, si l'ancienne organisation provinciale eût subsisté en 1792? L'esprit de fédéralisme, développé par l'indépendance dont jouissaient certaines provinces sous l'ancien régime, se serait bientôt étendu à tout le corps de la nation, et la justice aurait succombé devant la violence.

Digitized by Google

Mais lorsque l'ennemi, guidé par des enfants ingrats, parut à la frontière, quelque faibles que fussent alors les forces militaires de la France, désorganisées par l'émigration, elles furent assez puissantes, grâce à la centralisation et à l'enthousiasme populaire, pour repousser des armées aguerries et pourvues de tout. En vain les émigrés avaient compté sur leurs relations anciennes : ils trouvèrent partout une administration nouvelle, d'autant plus forte qu'elle émanait d'un plus grand nombre de citoyens, et s'appuyait sur des populations dont on avait rétabli plutôt que brisé les liens sociaux. Car c'est un fait auquel on n'a pas assez pris garde, que le soin qu'eut l'Assemblée de laisser les populations se grouper elles-mêmes autant que possible suivant les affinités diverses, ne se réservant que la décision définitive. Nous avons vu qu'en ce qui concerne la Généralité de Lyon, elle ne décida rien qui ne fût rigoureusement juste, témoin ses décrets relatifs aux territoires de Bourg-Argental et de Chaufour.

Pour donner une idée des obstacles qu'eut à vaincre l'Assemblée, nous allons faire connaître les demandes principales qui se produisirent dans les trois provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais à l'occasion de l'organisation départementale, seul objet qui nous occupe ici.

Et d'abord nous signalerons la demande d'une partie du Forez et du Beaujolais d'être détachée de Lyon. Une chose assez singulière, c'est que les deux chefs-lieux féodaux, Montbrison et Beaujeu, tombèrent d'accord sur ce point, espérant par là, le premier devenir chef-lieu de département, et le second chef-lieu de district. Montbrison se donna un mouvement extraordinaire pour cela.

Digitized by Google

Il obtint l'adhésion de Saint-Bonnet, de Feurs, de Roanne, et de tout son territoire ; mais Saint-Etienne refusa la sienne. Dès le 9 novembre 1789 cette ville protesta contre le discours prononcé par Delandine dans la séance de l'Assemblée nationale du 4 du même mois. Le 10 décembre elle demanda même le chef-lieu de département en concurrence avec Montbrison ; mais ne comptant pas l'obtenir, elle restreignit ses prétentions à la demande d'un chef-lieu de district. Sa municipalité refusa longtemps de s'occuper des mémoires que Montbrison faisait courir dans tout le Forez pour le soutien de sa cause (1), et lorsqu'elle crut devoir le faire, ce fut pour les rétorquer d'une façon assez vive le 1er mars 1790. On lit dans l'espèce de réplique qu'elle fit alors que si Montbrison demande à être séparé de Lyon parce que cette dernière ville est entièrement livrée au commerce, Saint-Etienne, qui n'a pas une autre existence, devrait aussi demander à être séparé de Montbrison.

Il est certain que les arguments des Montbrisonnais étaient peu rationnels. Ce que voulait l'Assemblée, c'est précisément qu'une grande ville ait autour d'elle un territoire agricole en rapport avec l'importance de sa consommation, et elle ne se départit de cette règle que pour Paris, qui devait être placé sous un régime exceptionnel, avec un service particulier de subsistances.

(1) Ces mémoires avaient été imprimés chez Magnien, établi depuis longtemps à Montbrison, et qui prenait le titre d'*imprimeur de la province de Forez*, étant seul dans tout ce pays. Magnien alla ensuite s'établir à Feurs lorsque cette ville fut créée chef-lieu du département de la Loire, en 1793, et revint à Montbrison en 1795. Vers le même temps, d'autres imprimeurs s'établirent à Roanne et à Saint Etienne.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, la note de Saint-Etienne fit ressortir au grand jour la rivalité des deux principales villes du Forez, rivalité qui datait déjà de l'époque de la création des sénéchaussées au 17e siècle, mais qui s'était surtout développée depuis la suppression de celle de Saint-Etienne au milieu du 18e. Aussi cette ville insista-t-elle vivement pour avoir un tribunal distinct de celui de Monbrison. « Saint-Etienne, qui compte 28,000 habitants dans ses murs, et 70,000 sur un espace de quatre lieues carrées, demande vainement des juges depuis vingt ans, » dit-elle à l'Assemblée nationale.

Quand la capitale du Forez eut perdu tout espoir de devenir chef-lieu de département, elle demanda le tribunal supérieur, ou même un tribunal de cassation (car il n'y avait pas alors une cour supérieure portant ce nom), pour sauver son bailliage, qui jouissait, il est vrai, d'une certaine réputation. Mais tout fut vain, et sans doute cette circonstance ne fut pas sans influence sur le parti qu'adopta plus tard Montbrison, lors de la révolte de Lyon contre la Convention.

Nous avons parlé de la protestation de Beaujeu. Ses prétentions n'allaient pas si loin que celles de Montbrison, mais son opposition fut d'abord plus vive. Cette ville alla jusqu'à demander son union au Mâconnais, si on ne lui accordait pas un chef-lieu de district. Voici le nom des paroisses qui s'associèrent à la demande de Beaujeu, et envoyèrent leur adhésion à l'Assemblée en décembre 1789 : Ardillats (les), Avenas, Belleroche, Cercié, Chenelette, Cheroubles, Claveysolles, Emeringes, Etoux (les), Germolles, Lancié, Lantignié, Marchampt, Monsol, Odenas, Ouroux, Poule, Propières, Quincié, Rigné, Saint-

Digitized by Google

Bonnet-des-Bruyères, Saint-Bonnet-de-Troncy, Saint-Christophe, Saint-Didier, Saint-Etienne-la-Varenne, Saint-Igny-de-Vair, Saint-Jacques-des-Arrêts, Saint-Jean-du Château (de Beaujeu), Saint-Lager, Saint-Mamert, Saint-Nizier-d'Azergues, Trades, Vaurenard, Vernay en Beaujolais.

C'est certainement un fait très-remarquable que l'association d'un si grand nombre de paroisses en faveur d'une petite ville qui ne comptait pas 2,000 âmes de population ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que les paroisses à cheval sur le Beaujolais et le Mâconnais consentaient, dans le cas où on créerait un district à Beaujeu, à se réunir à cette ville, quoique quelques-unes fussent plus près de Mâcon. Elles puisaient le motif de leur condescendance pour Beaujeu dans le passé de cette ville. C'est quelque chose de si puissant que les traditions ! Il suffit quelquefois en France qu'on soit déchu pour être entouré de sympathies. Mais la proximité de Villefranche et l'exiguïté de l'ancienne capitale du Beaujolais, qui n'aurait offert presque aucune ressource à l'Administration, ne permettaient pas de faire droit au vœu de cette fraction de population, qui n'avait d'ailleurs rien d'antipathique avec celle du Lyonnais, et elle fut rangée dans le district de Villefranche.

La commune de Beaujeu ayant eu connaissance de la première décision du 9 janvier 1790, relative à la division du département en six districts, se réunit le 17 pour protester. « La commune de Beaujeu a vu avec étonnement, porte l'acte de délibération, que dans ce département, qui présente une superficie très-étendue et une population nombreuse, les députés des trois pro-

Digitized by Google

vinces aient incliné à n'établir que six districts, et surtout qu'ils aient cherché à isoler chacune des trois provinces en laissant subsister les anciennes limites. »

Il paraîtrait, d'après ces observations, qu'on avait eu d'abord l'idée de conserver intacte chaque province, ou en d'autres termes, de régler les démarcations des districts sur celles des sénéchaussées, ce qui eût sans doute été vicieux. Dans un mémoire à l'appui de sa délibération, la ville de Beaujeu proposait, au contraire, d'attribuer au district de Roanne tout ce qui serait à l'ouest d'une ligne allant de Saint-Just-la-Pendue à Cuinzier, et à celui de Beaujeu tout le reste du Beaujolais jusqu'à la Saône du côté de l'est et à la Vausonne du côté du midi. Le mode proposé n'était certainement pas sans avantage; mais il présentait d'un autre côté un grand inconvénient, c'était de multiplier sans profit réel les frais d'administration. Du reste, on ne rejeta pas toutes les données de ce projet, car nous voyons qu'on attribua au district de Roanne le territoire que Beaujeu avait proposé de lui céder et même un peu plus. En terminant son mémoire, l'avocat de Beaujeu déclare que si cette ville est sacrifiée, c'est que tous les députés du Beaujolais sont de Villefranche : ce fait seul était déjà en effet une condamnation.

Lorsque l'organisation départementale fut tout à fait terminée, Beaujeu, qui ne se tenait pas encore pour complètement battu, demanda un tribunal secondaire, en conformité de la décision du 9 janvier, qui avait réservé la question des tribunaux ; mais sa demande fut encore rejetée, et cette ville dut se contenter de la justice attribuée au chef-lieu de canton, seul rang qui lui fut accordé.

Digitized by Google

Après Beaujeu vient Feurs, dont les titres étaient analogues, sinon plus puissants. La demande de Feurs est fondée en général sur le rang de cette ville dans l'antiquité, et sur sa séparation du territoire montbrisonnais par la Loire, qui présentait souvent un obstacle insurmontable, en l'absence de pont. Cette circonstance avait en effet paru assez sérieuse à l'époque de la Ligue, pour faire instituer un syndic spécial, qui s'appelait *Syndic de là Loire*, comme on appelait *Syndic de là les monts*, celui qu'on avait établi dans le même cas à Bourg-Argental. Il semble toutefois que cet argument n'avait plus la même importance à l'époque de la révolution, puisque plusieurs des paroisses qui se joignaient à la demande de Feurs étaient situées sur la rive opposée du fleuve : telles sont Misérieux, Sainte-Foy-en-Bussy, Cleppé, Chambéon, Poncins. Voici le nom des autres paroisses qui demandaient à faire partie du district de Feurs : Balbigny, Chambost, Civen, Cottances, Epercieux, Essertines, Haute-Rivoire, Jas, Marclop, Montrond, Neulise, Pannisières, Pinay, Pouilly, Randan, Rosiers, Salvisinet, Sail-en-Donzy, Saint-Barthélemy, Saint-Cyr, Saint-Jodard, Saint-Laurent-la-Conche, Saint-Marcel, Saint-Martin, Saint-Paul, Valeilles ; en tout une trentaine de paroisses et plusieurs hameaux qu'il n'est pas nécessaire de nommer.

Les prétentions de Feurs ne paraissant pas devoir être accueillies, cette ville demanda comme Beaujeu au moins un tribunal secondaire, se fondant sur l'importance de sa justice et sur le nombreux personnel de sa châtellenie, composé d'un châtelain, d'un lieutenant particulier, de deux conseillers, d'un procureur du roi, d'un greffier en

Digitized by Google

chef, de six avocats, d'autant de procureurs et de cinq notaires. Dans cette occasion les intérêts particuliers se réunirent aux intérêts locaux : le sieur Mondon, greffier de la châtellenie de Feurs, écrivit à l'Assemblée pour se plaindre de la suppression imminente de son emploi qui lui avait coûté 9,000 livres en 1787.

Il n'est pas nécessaire de dire que l'Assemblée nationale écarta toutes ces considérations particulières. Désirant simplifier l'administration, et non la compliquer de rouages inutiles, elle rejeta la demande de Feurs, par la raison que le district proposé aurait été trop petit, et qu'il aurait dérangé l'économie générale du département si on l'eût agrandi aux dépens des autres districts. Quant à l'objection tirée de l'absence de pont sur la Loire, elle était sans valeur pour l'administration nouvelle, qui devait tendre sans cesse à la rendre moins fondée, et en effet, aujourd'hui elle n'existe plus : il n'est pas une localité un peu importante sur les rives de la Loire qui ne possède un pont de pierres ou de fils de fer.

Saint-Chamond demanda aussi un chef-lieu de district, puis le tribunal du district de Saint-Etienne, puis enfin un des tribunaux secondaires, s'il en était créé deux par district. Le curé Flachat, rédacteur de cette dernière pétition, fonde les titres de Saint-Chamond sur le patriotisme et la position centrale de cette ville. Il est certain que la position de Saint-Chamond serait bien préférable à celle de Saint-Etienne, si aucune autre considération ne faisait pencher la balance en faveur de cette dernière ville.

Rive-de-Gier adressa aussi une pétition pour demander un district; mais cette ville réduisit ensuite ses pré-

Digitized by Google

tentions à l'obtention du simple titre de chef-lieu de canton, qui ne pouvait lui être dénié, et qu'elle reçut en effet sans difficulté.

Le Bourg-Argental eut aussi quelques amis qui demandèrent pour lui un district composé de tout le territoire de son bailliage. Toutefois il paraît que cette petite ville eut le bon esprit de se tenir coi. La pétition à laquelle nous faisons allusion émane de la paroisse de Saint-Pierre-de-Bœuf, qui, craignant d'être oubliée, demandait aussi pour elle-même un chef-lieu de canton.

La ville de Condrieu écrivit le 5 janvier à l'Assemblée nationale pour demander aussi un district, composé des paroisses suivantes, qui auraient été divisées en quatre cantons : Ampuis, Saint-Cyr, Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal, Loire, Semons, Tupin, les Haies, La Chapelle, Longes, Pavesin, Chuyer, Saint-Michel, Bœuf (Saint-Pierre-de-), Malleval, Limony, Lupé, Rossy, Maclas, Roisey et Véranne : c'était à peu de choses près tout l'ancien archiprêtré de Condrieu, diocèse de Vienne. Il n'est pas nécessaire d'insister pour faire comprendre l'inutilité de ce district, dont l'exiguïté était ridicule.

Mornant, qui fit une demande analogue, présentait un plan plus acceptable. Cette petite ville proposait dans un mémoire imprimé, accompagné d'une carte, de former son district de trente-deux paroisses qui se trouvaient dans un rayon de deux lieues.

Charlieu fut proposé pour un district par le député Trouillié.

Tarare le fut par M. Girerd, également député; toutefois ce dernier se serait contenté pour sa ville d'un simple tribunal secondaire.

Digitized by Google

Saint-Symphorien-de-Lay demandait aussi un district composé des châtellenies de Lay et de Perreux. Cette dernière ville pétitionna de son côté dans le même but.

Neuville fut proposée par les habitants du Franc-Lyonnais comme chef-lieu d'un district qui aurait compris, outre ce petit pays, quelques paroisses de la Bresse.

Saint-Just-en-Chevalet demandait aussi un district formé aux dépens de celui de Roanne.

Enfin, en novembre 1789, Saint-Pal-de-Chalancon demanda une justice secondaire pour toutes les populations de la montagne méridionale du Forez. Sa demande était appuyée par les municipalités de Saint-Paulès, Tiranges, Boisset, Chaumont, Le Galy, Chalancon, Saint-Julien-d'Ance, Usson, Apinac, Gachas, et autres. Les pétitionnaires font remarquer qu'il y a à Saint-Pal trois avocats, trois notaires royaux, des procureurs, des chirurgiens, etc., et que leur justice pourrait embrasser tout le territoire de l'ancien bailliage de Chaufour, qui avait cinq lieues du nord au sud, et quatre de l'est à l'ouest. L'Assemblée ne fit droit qu'en partie à cette réclamation en accordant seulement une justice de paix à ce canton; mais elle satisfit davantage le vœu secret de la population en la rattachant au département de la Haute-Loire, avec lequel elle avait plus d'affinité.

Il y a quelque chose de fort remarquable, au milieu de ce conflit de prétentions diverses, c'est de voir qu'aucune des villes qui sollicitaient n'obtint ce qu'elle demandait, et qu'au contraire celles qui furent nommées chefs-lieux de districts ne l'avaient pas demandé : cela prouve, à notre avis, que le mode de division adopté par l'Assemblée était le plus naturel, et pour ainsi dire tracé d'a-

Digitized by Google

vance. Nous voyons, en effet, qu'elle se retrouve à toutes les époques de l'histoire : au dixième siècle, par exemple, nous voyons le territoire du département de Rhône-et-Loire divisé en cinq petits *pagi;* celui de Turvéon, situé en dehors du grand *pagus Lugdunensis ;* celui de Roanne, celui de Feurs, celui de Jarez, celui de Lyon. Lors de la Renaissance, il est partagé en cinq élections correspondantes, dont les chefs-lieux sont Villefranche, Roanne, Montbrison, Saint-Etienne et Lyon. A son tour la Révolution le divise cinq en districts, car il ne faut pas compter ici le sixième district, Lyon-Ville, qui n'eut jamais une existence bien distincte, et qui fut supprimé de bonne heure. Au surplus on pourrait encore dire qu'il répondait, sauf l'exiguïté, au *pagulus Lugdunensis.*

Si on eût fait droit à toutes les réclamations, ce n'est pas cinq (ou six) districts qu'on aurait créés, mais bien dix-huit. Il semble d'après cela que les pétitionnaires ne s'étaient pas tous fait une idée exacte de ce que devait être le district, et que beaucoup le confondaient avec le canton. La réclamation qui semble la plus digne d'intérêt est celle de Feurs, à qui sa position donnait certainement quelque droit. Mais pour faire Feurs chef-lieu de district, il fallait enlever ce titre à Montbrison, qu'aucune ville de son territoire cependant n'avait prétendu déposséder. Il y avait encore un autre moyen, c'était de réduire les districts, mais ce moyen était le plus défectueux, car il tendait à compliquer l'administration et à la rendre souvent peu digne. Quelques députés des départements voisins se laissèrent aller à cet esprit de morcellement. Ainsi le département de l'Ain fut d'abord divisé en neuf

Digitized by Google

districts (1); celui de l'Ardèche, en sept (2); celui du Puy de-Dôme, en huit (3); celui de l'Allier, en sept (4); celui de Saône-et-Loire, également en sept (5); mais une réforme les réduisit bientôt à un nombre plus rationnel.

Il est temps de faire connaître l'organisation du département de Rhône-et-Loire dans tous ses détails; pour cela nous ne voyons rien de mieux que de donner le procès-verbal même de cette organisation, élagué de toutes les pièces qui y sont jointes. Ce document précieux se trouve aux Archives de l'Empire ainsi que tous les actes dont nous avons fait usage dans ce chapitre.

Aug. Bernard.

(1) Les chefs-lieux étaient: Bourg, Trévoux, Montluel, Pont-de-Vaux, Châtillon, Belley, Saint-Rambert, Nantua, Gex.

(2) Nous en avons fait connaître les chefs-lieux précédemment.

(3) Les chefs-lieux étaient: Clermont, Riom, Ambert, Thiers, Issoire, Besse, Billon, Montaigu.

(4) Les chefs-lieux étaient: Moulins, Donjon, Cusset, Gannat, Montmorin, Montluçon, Cérilly.

(5) Nous en avons fait connaître les chefs-lieux, précédemment.

(*A continuer*).

Digitized by Google

ORIGINES DE LUGDUNUM

DIVINITÉS SÉGUSIAVES.

IV.

NUMISMATIQUE.

ARUS. — On possède un assez grand nombre de monnaies d'Arus.

D. SEGVSIA VS. Buste de femme à droite ; figure jeune, belle et pleine de douceur ; tête couverte d'un casque cristé ; épaule droite chargée d'une lance ; corps paludamenté.

R. Hercule nu, debout, dans l'attitude d'un homme qui arrive, reprenant de la main gauche sa massue déposée sur un cippe ; soutenant sur le bras droit un objet un peu confusément exprimé : la peau du lion de Némée, cependant. — A droite et à proximité, Télesphore, dieu de la convalescence, debout sur un autre cippe. — Sous le bras gauche : ARVS.

La figure du droit est bien certainement une déesse. La lance et le casque annoncent une Roma, une Pallas ou, du moins, une divinité gauloise identique. L'ensemble des traits rappelle le profil élégant et pur de l'Arthémis figurée à l'avers d'une médaille d'Orgétorix (1) ; même la pointe de la lance affecte quel-

(1) M. de la Saussaye. *Monnaies des Eduens*, t. V, pl. IV, n° 1 de la 2e série de la *Rev. numism.*

Digitized by Google

que peu la forme tricuspidée du javelot ou hampe d'enseigne, que donne à la sœur d'Apollon une autre pièce des Edues, celle de Litavicus (1).

Le type entier, la déesse casquée, se retrouve à l'avers de ces monnaies de Togirix ou Docirix, dont j'ai parlé dans mon deuxième chapitre (2). On le remarque aussi sur l'Arivos des Santons (3). Mais cette dernière pièce nous intéresse encore par ce nom d'Arivos, le même, suivant nous, que celui d'Arus.

Dans l'ensemble du revers, Duchalais croyait reconnaître une allusion à quelque circonstance mémorable de la mythologie des bords de la Saône. Il y reconnaissait Hercule, recouvrant dans les eaux thermales et minérales, qui jaillissent de ce côté-ci des Cévennes, sa santé épuisée par les rudes travaux de son expédition à travers la Celtique. Il est de fait que la pièce se prête merveilleusement à cette explication. La nudité d'Alcide, sa démarche, sa massue qu'il reprend d'une main, son vêtement habituel qu'il apporte de l'autre, tout annonce un personnage sortant du bain. La présence de Télesphore témoignait de plus, aux yeux exercés de Duchalais, que la récente immersion du fils d'Alcmène aurait pour lui des suites heureuses (4).

Pour l'éminent numismatiste, l'Hercule du denier d'Arus n'était que l'Hercule grec. Au premier abord, cette opinion ne paraît guère susceptible de contradiction : la peau de lion figurée sur la pièce est bien l'un des attributs du fils de Jupiter; Télesphore appartient aussi à la religion hellénique. Toutefois, cette confusion des deux divinités, qui semble si naturelle, ne résiste pas au plus simple examen. D'abord, le lieu de la scène est en Gaule, et la date de l'événement antérieure aux premières navigations des Grecs dans les mers hespériennes ; puis l'Hercule de la monnaie ségusiave diffère complètement de l'Alcide juvénile des croyances

(1) Id. ibid., pl. VII et VIII.

(2) *Revue du Lyonnais*, t. XXIV, février 1862, p. 147.

(3) Duchalais, *Description des médailles gauloises des collections de la Biblioth. impér.*, n° 27 et suiv.

(4) Id., ibid., n° 377 et pp. 131 et suiv.

Digitized by Google

doriennes. D'un autre côté, la légende d'Arus, d'accord avec les légendes relatives aux dieux héracléens de la Gaule et de la Phénicie, repousse d'une façon absolue, ainsi que nous le démontrons plus loin, l'assimilation indiquée par Duchalais.

La présence d'un parèdre d'Asclépios et d'un attribut de l'Hercule dorien sur une monnaie d'Arus n'a rien qui doive surprendre. Quand les Gaulois, mis en contact avec la civilisation hellénique, eurent adopté le monnoyage grec, ils en imitèrent non seulement la forme, mais, le plus souvent, les types. Cet asservissement à des modèles, dont la beauté les charmait, se remarque principalement dans la région de la Méditerranée. Sur la monnaie autonome des Arécomiques, par exemple, le bandeau, symbole des héros divinisés, orne le front du demi-dieu Némausus, éponyme de la ville de Nimes (1). Des calques semblables ont produit chez les Ségusiaves le type d'Hercule-Arus, et très-vraisemblablement d'autres types du même genre que nous ne possédons plus.

J'ai dit, partageant en cela l'opinion de M. A. Bernard (2), qu'Arus et Arivos étaient le même nom. Si Arus, en effet, n'était pas latinisé, sa finale serait le suffixe gaulois *os*. Nous aurions ainsi *Aros*. Les Santons écrivent *Arivos* (Arouios), parce qu'ils prononcent de cette manière. La même règle d'articulation leur a fait traduire sur une autre de leurs monnaies *Anicius* par *Annicoios*, comme l'a très-heureusement reconnu M. de la Saussaye (3). Néanmoins, la possession du même nom n'implique pas toujours la même qualité. Arus est Dieu; Arivos peut ne pas l'être. Les chefs des Celtes se faisaient gloire de porter des appellatifs divins. Moritasgus désigne un dieu dans Alise, un prince chez les Sénones.

Arus est l'éponyme de l'Arar et, telle est l'opinion de Mgr. Devoncoux, de l'Arus des Eduens, l'Arroux (4). L'auteur du traité

(1) M. de la Saussaye, *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, p, 160.

(2) M. A. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, p. 11.

(3) *Rev. numism.*, 1838, p. 77; 1851, p. 391.

(4) *Notes* sur l'histoire d'Autun d'Edme Thomas, p. 204.

Digitized by Google

De fluviis, que j'aime à prendre en flagrant délit de vérité, nous a conservé l'histoire de cette éponymie, « Le bel Arar, dit-il, trouva dans une forêt son frère Celtibère tué par un sanglier. Désespéré de cette mort funeste, le jeune chasseur se précipita, en se perçant de son gais, dans le Brigulus, auquel depuis on donna son nom. »

Cette vieille légende a tous les caractères du mythe antique. Sauf de légères variantes, c'est l'histoire du beau chasseur grec Æsarus (ΑΙΣ-ΑΡΟΣ). De même que son homonyme Arus ou Arar, Æsarus se noie dans un lac ou fleuve de la Thessalie, et doit à cette circonstance l'honneur de devenir le dieu de tous les cours d'eau de son nom, qui arrosent le nord-est de la Hellade (1).

Sauf quelques autres différences au fond peu importantes, la légende d'Arus répète également le vieux thème pélasgique de Melkarth. LH'ercule phénicien, devenu dans la bouche mélodieuse des Hellènes l'enfant Mélicerte (Μελίκερτης), tombe, ou, selon plusieurs mythographes, est jeté dans les flots par Ino, sa mère. Un dauphin porta son corps sur le rivage de Corinthe. Mis au rang des dieux, les Grecs l'adorèrent sous le nom de Palémon « luttant contre les vagues, » les Latins sous celui de Portummus, « entrant dans les ports (2). » Mélicerte était favorable aux navires, et les marins de l'Egée attribuaient à son influence les traversées paisibles et les heureux abords.

Examiné philologiquement, le nom d'Arus mène à des similitudes aussi frappantes. Comme l'élément qui le constitue ne s'est maintenu dans les idiômes néo-gaulois qu'à l'état de construction, il est nécessaire d'interroger celles des langues indo-eu-

(1) M. de Witte, *Rev. Numism.*, 1839, p. 413. — Suivant M. de Witte, Æsarus est le même que Æsar, dieu suprême des Etrusques, et l'un et l'autre dérivent du grec Αἶσα, destin. Il serait plus vrai de dire que ces noms Αἶσα, Æsarus, Æsar, et le pluriel scandinave Æsir, les dieux réunis, ont une origine commune, le sasc. *as*, être, exister par soi-même.

(2) Παλαίμων, Palémon, était aussi l'un des surnoms d'Hercule chez les Grecs.

Digitized by Google

ropéennes qui ont avec la celtique l'affinité la plus grande. Partant de l'idée émise par Duchalais, que le sens du mot Arus est « secourable » (1), je m'arrête au gr. Ἥρας, dorien Ἆρος, guerrier-protecteur, demi-dieu, *héros*; Ἧρ, nominatif inus. De Ἧρα, secours, aide, satisfaction; Ἄρω, Ἄρηγω, Ἐρύω, couvrir, munir, protéger, sauver. AR étant l'élément cherché, Arus donne « génie secourable, » équivalent au grec Ἀλεξίκακος « génie tutélaire, » l'un des surnoms ou dédoublements d'Alcide.

Ar, simple d'Arus forme l'élément initial de ces noms grecs et latins : Ἡρακλῆς ou *HERcule* (2) ; celtiques : D*a*ERu, surnom de la déesse armoricaine Ahez (3) ; AR*ardus* , dieu révélé par l'épigraphie monumentale (4) ; AR*ete* , drûidesse des Mediomatrici, dans la Belgique de l'est (5). AR*da* , nom d'un person-

(1) Duchalais, ouvr. cit., ibid.

(2) « Libérateur illustre, » de ἦρ, secours, et κλέος, glorieux ; Ἡρακλῆς, dorien. pour Ἡρωκλῆς, comme θεαρὸς pour θεωρὸς. — Cf. le latin *Herclè*, serment par Hercule.

(3) « Celle de bon aide, » da cymr. *da*, bon, et d'*er* (v. note ci-dessus). — Daéru, par son nom d'Aez ou Ahez, est la divinité éponyme de Carhaix (Ker-Aez), de la ville d'Is (Ker-Is) et des Osis-mii, peuple primitif de l'extrémité des Armoriques. La princesse Ahez, disent les bardes, menait une vie de débauche et d'impiété. Les dieux indignés submergèrent la merveilleuse cité d'Is (Ker-Is), théâtre de ses dérèglements ; vieille légende brodée sur la double tradition d'un cataclysme partiel, survenu dans la baie de Douarnenez, et d'un culte national dénaturé, sous les Romains, par les mystères de Flore ou de la Bonne-Déesse (v. M. A. de Courson, *Ess. sur l'hist., la langue et les instit. de la Bretagne Armoricaine*, pp. 60 et 406. — M. Moke, *Hist. des Francs*, t. I, p. 448, en note. — M. de la Villemarqué, *Barzas-Breiz*, 1-63, 70, 73.

(4) « Ar-le-Sublime » d'*Ar*, Arus, et gaël *ard*, élevé, puissant. L'épigraphie donne pareillement à ce dieu des Convenæ la qualité de *da*, bon :

ARARDO DAEO

I. P. F.

(Orelli, n° 1959. — Millin, *Monum. antiq. inéd.*, p. 99. — Monin, *Monum. des anc. idiom. celt.*, p. 46.

(5) « *Arete druis antistita* » (Steiner, n° 994. — Orelli, n° 2200).

Digitized by Google

sonnage royal ou mythique des mêmes Mediomatrici et d'un affranchi chez les Ségusiaves (1), etc.

Ces résultats inattendus expliquent l'affixe *as* ou *is* des divers *Æsarus*, *Isara*, *Isarus* de la Celtique et de l'Hellénie. *Is*, dieu, *Ase*, apporte à ces composés, comme je le démontre au chapitre suivant, la signification de « *du* dieu-fleuve. » Arus est effectivement l'éponyme de tous les cours d'eau du nom d'*Æsar* ou *Isar*. Le nombre de ces fleuves, déjà très-grand, s'augmente encore, d'après le témoignage de Mgr. Devoncoux, de l'Arus d'Augustodunum, sur un monument *Isarus* (2), et, selon des textes de Polybe, de Tite-Live et de Plutarque, de notre Araris (3).

(1) « Ar-le-bon » d'*Ar*, Arus, et *da*, bon (v. M. Robert, *Etud. numism. sur une partie du nord-est de la France*, p. 70, et Duchalais, *Médaill. gaul. du cab. impér.* n° 648). — *Da*, en cymr. est archaïque. On connaît le fameux Hoël-*da* (Hoël-le-Bon), roi de Cambrie. Au IXe siècle, dans le *Tribut de Noménoé* du *Barzas-Breiz* (1-190), on trouve *menezis-da* « montagnards bons. »

(2) Mgr. Devonconx, ouvr. et pass. cités.

(3) Polybe appelle *Scaras* ou *Scoras* une rivière qui forme à sa jonction (συμπσῶμασος) avec le Rhône l'île fertile traversée par Annibal dans sa route vers les passages des Alpes. Plutarque et Tite-Live, postérieurs à Polybe, prennent l'un et l'autre la Saône pour cet affluent. Il n'est pas de mon sujet de discuter le mérite de l'interprétation de ces deux écrivains; je ferai seulement observer que cette interprétation ne leur viendrait pas à l'idée, s'ils ne connaissaient à la Saône une dénomination à peu près semblable à celle de Scaras. Cette dénomination est Isara. Isara se lit dans un manuscrit de Tite-Live appartenant à la bibliothèque de Cambridge : « *Quartis castris ad insulam pervenit ; ibi* ISARA *Rhodanusque amnes.... confluunt in unum ; ibique nunc Lugdunum est.* » (v. Walcknaër, *Géogr. anc. des Gaul.*, t. I, pp. 134 et 135). *Ibique nunc Lugdunum est* ne laisse pas subsister l'ombre d'une incertitude touchant le cours d'eau que veut désigner Tite-Live, Assurément, ce n'est pas l'Isère, comme penche à le croire le digne successeur de d'Anville, mais bien l'Arar. Ce dernier nom, remarquons-le n'est qu'une réduplication, genre de superlatif qui, existant encore dans les idiômes néo-gaulois, a composé tous ces anciens noms topographiques similaires : *Arauris*, l'Héraut, *Araurio*, l'Aveyron, *Ouarar*, estuaire du littoral britannique mentionné par Ptolémée, etc. (Sur les réduplicatifs,

Digitized by Google

Arus, ainsi, n'est point une divinité complexe. Son identification avec l'Hercule de Tyr, prototype de tous les Héraclès, découle à la fois de son nom soumis à l'investigation philologique et de sa légende suivie à travers les vicissitudes diverses des temps, des lieux et des circonstances.

Melkarth lui-même n'est qu'une personnification de la race chananéenne. Pour le plus grand nombre des historiens, l'expédition fabuleuse de l'Hercule tyrien à travers l'ouest de l'Europe résume, sous la forme concrète du symbole, les traditions de l'Orient relatives aux travaux des Phéniciens dans l'Hespérie continentale. Cette longue succession d'entreprises, à la fois commerciales et guerrières, acquit aux yeux des peuples, dans la perspective lointaine des âges primitifs, un tel caractère de grandeur, que l'intervention d'un dieu leur parut seule capable de l'expliquer. Regardant la tâche accomplie comme au-dessus des forces humaines, ils en chargèrent la céleste activité d'Hercule (1).

Arus est un des épisodes de ce cycle de travaux et de gloire, une des faces de ce peuple phénicien, civilisateur par excellence. Arus enseigne aux sauvages de la Gaule la navigation, le commerce et les premiers rudiments des arts; Arus, en Provence, dompte les géants, aborigènes Ligures, ouvre des routes et fonde des villes; ici, bâtit des comptoirs; ailleurs, élève les remparts de la mystérieuse Alise; enfin, sur les bords de la Saône et du Rhône, apprend à de naïves tribus l'usage des eaux minérales et thermales que leur pays recèle (2).

v. Legonidec, *Grammaire celto-bretonne*, au mot *adjectif*. — Mary Lafon, *Tabl, histor. et littér. de la langue mérid.*, p. 32). Ar, simple dans l'*Arus* éduen, dans d'autres *Arus* de Blois et du Yorkshire, est donc élément constitutif dans *Isara*, *du* dieu-fleuve, et élément redoublé dans *Araris*, *Arauris*, *Araurio*, *Ouarar*, fleuve-*des*-fleuves, grand fleuve, fleuve principal, reflux.

(1) MM. Am. Thierry, *Hist. des Gaul.*, ch. 1er, pp. 20 et suiv., édit. de 1828. — De la Saussaye, *Numism. de la Gaule narbonn.*, p. 160. — Raynal, *Hist. du Berry*, ch. 1er, p. 5.

(2) Plusieurs siècles avant les Romains, l'eau des sources minérales et thermales était d'un usage général chez les peuples de la Gaule. (Greppo, *Etud. archéol. sur les eaux thermales*, pp. 19 et 30). Ce moyen thérapeu-

Digitized by Google

Arus appartient à l'ère de ces populations, la plupart innommées, qui se disputent, avant toute histoire, la région méridionale des Gaules. Sa légende, ramenée à l'expression réelle, indique leurs principales phases ethnogéniques.

1° Des « Celtes » unis à des « Ibères » sont alliés « frères » de commerçants tyriens établis dans une des îles du Condate ararique.

2° Une horde puissante, ayant pour enseigne le « sanglier », symbole de la nationalité gauloise, une horde purement celtique par conséquent, extermine ou subjugue ces populations mélangées;

3° Cette extermination ou conquête entraîne la chute de l'établissement étranger.

4° Ceux des Phéniciens que le fer épargne sont obligés de chercher un refuge sur leur flotte à l'ancre dans les eaux paisibles du « Brigulus. »

5° Le *Brigulus*, fleuve des *Briges* ou *Bryges*, nos *Bressans*, perd son nom pour prendre la dénomination d'*Arar* que lui impose la horde envahissante, devenue maîtresse du pays (1).

6° Ces évènements s'accomplissent du Xe au XIIe siècle avant J.-C., en prenant la moyenne des temps écoulés entre l'apparition de la tribu ségusiave sur le Condate au IVe siècle, et

tique qui suppose de longues expériences et des notions chimiques assez étendues, avait dû leur être enseigné par un peuple à qui les sciences et l'étude des phénomènes étaient familières, un peuple dès longtemps civilisé, comme l'étaient alors les Phéniciens. Les nations chananéennes ont connu de bonne heure l'emploi des sources douées de propriétés médicantes. Dans l'âge antérieur à Moïse, leurs voisins et leurs frères de l'Idumée en avaient fait la découverte : « Iste est Ana *qui invenit aquas calidas in solitudine.* » (*Genèse*, XXVI, 24).

(1) L'auteur du *Traité des fleuves* cite, à l'appui de ce changement de noms, Callisthènes de Sybaris, lequel affirme avoir puisé dans Timagènes, écrivain grec établi en Syrie (*De fluviis*, ch. 12). — Les *Briges*, *Broges* ou *Bryges* gaulois, de la même famille peut-être que les *Bryges* de la Thrace, les *Phrygiens* de l'Asie et les *Bhrygus*, Aryas primitifs du Rig-Véda, étaient divisés en Briges de la montagne, *Allobroges*, numism. *Alabrodj*, et Briges

Digitized by Google

l'invasion des Celtes en Ibérie, invasion d'où sortit au XVIe, le mélange ethnogénique qualifié de « celtibère (1). »

7° L'Ibérie, avant la formation de ce mélange, s'étend en deçà des Pyrénées, sur le territoire circonscrit par ces montagnes, les Cévennes, les Alpes et la mer.

8° Etabli par les Phéniciens, le culte de Melkarth se maintient au Condate, sous le vocable vénéré d'Arus, jusqu'au IVe siècle ; alors les Volces-Ségusiaves admettent ce dieu dans leur panthéon, à l'exemple des Volces-Arécomiques, leurs frères, qui laissent subsister les autels du héros son fils, dans les territoires soumis à leur puissance ; c'est ce qu'indique l'exergue : SEGVSIA VS.

A. PÉAN.

de la plaine, de la vallée, *Insubres*, *Insubriens*, *Bressans*. Ces deux peuples avaient pour limites : au nord, l'*Arebrigus* pagus d'Eumène ; au midi, l'*Arebrigium*, mutation de la frontière du val d'Aoste. Notre géographe Sanson avait ainsi deviné juste.

(1) Cette date se trouve en parfait synchronisme avec l'époque du plus grand développement de la puissance phénicienne dans l'ouest de l'Europe (Bochart, *Colon. des Phénic.*, passim. — M. de la Saussaye, *Gaul. narbonn.*, p. 161 en note).

A continuer.

Digitized by Google

LE QUARTIER DU MASSU

I.

Quelques anciens titres de propriété, mis sous mes yeux, m'ont appris que le territoire actuel *des Massues* portait, avant 89, le nom *du Massu* (1), et que le débris d'aqueduc, dominant la Demi-Lune, s'appelait *la Touriche*. L'Almanach de 1750, qui donne des détails sur l'étendue et les limites des paroisses de Lyon, dit que celle de St-Irénée comprenait entièrement le quartier *du Massu*, qui faisait par conséquent partie de la ville de Lyon. En effet, Henri III y réunit les faubourgs de Saint-Just et de Saint-Irénée, par une ordonnance du 18 septembre 1585, et il accorda aux habitants tous les priviléges dont jouissaient ceux de la ville, soit pour l'exemption de la taille, soit pour la vente de leurs vins. Ces priviléges furent confirmés en 1595. Le Chapitre de St-Just, pour faire profiter des exemptions une plus nombreuse population, chercha à étendre les limites de

(1) Le P. Menestrier a écrit *Massut*, à l'occasion d'une urne antique, trouvée dans ce quartier, en 1698. (Péricaud. *Notes et docum.*)

Digitized by Google

la paroisse ; mais elles furent restreintes par arrêt du Conseil du 30 avril 1643. (Alm. de 1789. Manusc., p. 282).

C'est à la fin du siècle dernier que le nom *du Massu* a été changé en celui *des Massues* ; car, dans quelques pièces à la date de 93, relatives à la pose et à la levée du séquestre, dans une propriété de ce quartier, on voit alterner les deux dénominations.

Ce mot de *Massu* paraît assez singulier et je ne sais pas si l'on ne pourrait le faire dériver d'expressions de la basse latinité, *massa, massum, masada, mansa, mansus,* que Ducange définit ainsi : *Certus agrorum modus, conglebatio ac collectio quædam possessionum et prædiorum.* Cette appellation signifierait donc un certain état de la propriété rurale, lequel pourrait s'appliquer au territoire en question, appendice rural, juxtaposé à la ville, dont il faisait légalement partie. *Massarius* est un fermier, *massæ custos* ; *masure* est une habitation de paysan, une pauvre maison ; en italien, *masseria* signifie une ferme. Dans le midi, un *mas* est synonyme de grange ou de hameau ; on donne le nom de *mazet* à une petite maison de campagne. Nous avions dans le Lyonnais le château du Mas, situé sur la paroisse de Bessenay, lequel en 1789 appartenait à M. Brossier de la Rouillère. Rabelais, dans le prologue du livre IV de son *Pantagruel*, parle d'un favori de Mercure qui « acheta force métairies, « force granges, force censes, force mas, etc. » *Le Massu* serait donc l'équivalent de banlieue : étendue de campagne autour d'une ville et qui en dépend.

Le nom très-vulgaire de *Dumas* ou *du Mas* est synonyme de *Lagrange*, et n'est que la traduction du latin *de Masso*. On rencontre très-souvent, dans nos annales

Digitized by Google

des trois derniers siècles, des membres de la famille de ce nom, remplissant des charges importantes. Cette famille était déjà qualifiée de noble, à l'époque du XVe siècle, et plus tard Antoine de Masso, écuyer, seigneur de Cluzelle, conseiller au parlement de Dombes et au présidial de Lyon, auditeur des camps et armées du roi, fut envoyé par Henri III en Suisse. Trois de Masso, dont le premier, fils d'Antoine, ont été successivement prévots et seigneurs de St-Just. (Guichenon, histoire de Bresse, 2e part., p. 118. Le Tremblet. 1650). Comme la paroisse de St-Just, ainsi que nous l'apprend l'Almanach de 1750, *était presque partout mêlée avec celle de Saint-Irénée,* les de Masso auraient pu avoir quelque rapport avec le quartier *du Massu,* ou par leurs charges ou par leurs propriétés.

Cassiodore parle *de possessoribus et conductoribus diversarum massarum* (VIII. 33), et *Massa* est ici le synonyme de *prædium.* Le dictionnaire de Trévoux dit que « *mas* signifie le ténement et héritage des personnes de « servile condition et de mainmorte. Ce terme est com- « mun en Provence et en Languedoc. Un territoire se « divisait en *mas.* On a dit aussi *mansus, mansa* et « *mansum.* Celui qui occupait un *mas* ou *mansus* était « appelé *manen*, dont on a fait manant, homme de la « campagne. Le mot *mansus* se trouve souvent dans les « actes du moyen âge. » Ceci m'amène à examiner si le mot *mansion* à la même signification que *mas?* Ducange le présume; cependant il me semble que le dernier mot proviendrait de *massa,* une masse de terre, un domaine, tandis que le premier aurait pour origine le verbe *manco, mansi, mansum,* demeurer, et exprimerait un lieu de

Digitized by Google

résidence. Pline, le naturaliste, l'emploie dans le sens de station en voyage, de lieu où l'on s'arrête, et le verbe susdit est certainement sa racine. (XII. 32). M. Georges Debombourg, dans son *Atlas historique du Rhône*, 1862, nous apprend que « le *mandement* est la division propre « au Forez, la *chatellenie* est le terme employé en Beau- « jolais, tandis que la *mansion* est le nom donné par « le Chapitre de Lyon à ses seigneuries. Les titulaires « portaient le nom de seigneurs mansionnaires. La man- « sion comprenait le sol, les droits de justice et le châ- « teau. » Je ne saurais dire si l'Eglise de Lyon avait une ou plusieurs maisons dans le quartier du Massu; mais dans la carte XVIe j'en vois indiquées sur le territoire des paroisses voisines d'Ecully, Tassin et Sainte-Foy.

C'est de *mansio* ou peut-être de *mensa*, table, qu'est venu le mot de *manse* ou de *mense*, qui exprime un revenu ecclésiastique. « La mense épiscopale est la por- « tion assignée à l'évêque, dans le partage des biens en- « tre lui et son église; la mense capitulaire est celle du « Chapitre; la mense abbatiale celle de l'abbé; la mense « conventuelle celle des religieux. » (Le grand vocab. français, 1771).

« Manse ou mense, terme ecclésiastique, synonyme « de revenu. La plupart des auteurs le font dériver de « *mensa*; selon d'autres, il viendrait de *mansio*, qui si- « gnifie une portion de terrain, une propriété. » (Dictionnaire d'ant.-chrét. Martin et Duesberg). Le Dictionnaire de Trévoux écrit *mense*, et dit que c'est un terme ecclésiastiqne, signifiant revenu.

Après la citation, peut-être un peu fastidieuse, des expressions qui peuvent avoir quelque rapport avec le

Digitized by Google

nom *du Massu*, j'abandonne la solution définitive du problème aux étymologistes. Si, de leur côté, ils font des recherches, ils se chargeront d'appuyer ou de combattre mon système, et leurs études profiteront à l'histoire de nos origines locales.

Je ferai encore une remarque étymologique, sur le nom de *Les Anglais*, donné à une grande propriété de ce territoire, ornée de beaux jardins et d'un vaste bâtiment, appartenant aujourd'hui aux dames du Sacré-Cœur, qui y entretiennent un établissement d'enseignement pour les jeunes demoiselles. Dans les titres que j'ai eus à ma disposition, j'ai plusieurs fois rencontré le nom d'un sieur Langlois, dont les propriétés confinaient avec le domaine *du Massu* ou de la *Touriche*. Ne se pourrait-il pas que cette appellation, *Les Anglais*, provînt simplement de *Langlois*, qui aurait été anciennement possesseur de la maison actuelle du Sacré-Cœur? Cette explication renverserait l'opinion qui attribue ce nom à l'acquisition de ce domaine par un étranger, venu de l'autre côté de la Manche, et qui aurait introduit dans notre pays l'usage des jardins-anglais.

II.

Les pièces, dont j'ai parlé en commençant, sont relatives à la prise de possession du domaine *du Massu* ou de la *Touriche*, ces deux noms lui étant alternativement donnés. Une assez singulière cérémonie judiciaire accompagna cette prise de possession, qui eut lieu, après sommation d'huissier pour se faire livrer les clés. Gabriel Dela-

Digitized by Google

bérardière, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien commandant du second bataillon du régiment de Limousin, étant décédé, laissa une veuve, Marguerite Henning. Il était propriétaire du susdit domaine, qui à sa mort passa légalement — n'ayant probablement pas fait de testament — entre les mains de Jeanne Delabérardière, sa sœur, épouse de Jean-François Chaize, sieur de la Coste. Il paraîtrait que la veuve de Gabriel peinée de voir ce domaine devenir la propriété de sa parente, ne voulait pas en livrer les clés, et opposait à toutes les demandes les obstacles de la force d'inertie. Bref, une signification à la requête des conjoints Chaize fut donnée à la veuve Delabérardière. L'huissier Bistel se transporta sur les lieux, le 19 octobre 1742, à 8 heures du matin, et il envoya le granger chercher les clés au domicile de ladite veuve, demeurant à Champvert ; heureusement il les rapporta, et l'on n'eut pas besoin de requérir un serrurier pour ouvrir les portes. Alors commença la prise de possession, dont l'huissier fait ainsi la description, que je copie en conservant l'orthographe (1). « Jai « pris les sieur et dame mariès, impètrants, par leurs « mains droites, et leur ai fait faire l'ouverture de toutes « les portes dudit domaine avec les clefs, leurs ayant « remises en leur pouvoir, et les ai fait entrer dans y « celui, composant une maison haute, moyenne et basse,

(1) Les fautes d'orthographe, dans le verbal de l'huissier, sont probablement du clerc ou du recors, qui avait écrit sous la dictée de son patron. Les huissiers de Lyon, au XVIIIe siècle, avaient reçu comme ceux d'aujourd'hui une certaine éducation. La plupart étaient peut-être plus estimés que les procureurs, et cependant parmi ces derniers il y avait des hommes très-recommandables. (Note de M. Péricaud.)

Digitized by Google

« prenant son entrée par un grand portail. . . . .

. . . . . .

« et yceux impétrants ay fait passer, repasser, entrer, « sortire, et rentrer dans ladite maison et dépendance, « ouvrir, fermer et rouvrir les portes et fenêtres d'icelle, « et ce pour vraie, réelle et effective prise de posses- « sion et de déguerpissement. Ensuite ay procédez à la « description des effets ètant dans le susdit domaine. .

. . . . . .

« Nous nous sommes transporté, toujours en compa- « gnie et assisté que dessus est dit, en tenant par les « mains droites les dits sieur et dame mariès, impé- « trants, savoir : dans un jardin clos de mure, où étant « je leur ay fait arracher de l'herbe, jeter hors d'icelui « des pierres et besser la terre, et couper des branches « d'arbres. » . . . . . .

. . . . . .

Après avoir décrit les fonds et dépendances, le rédacteur du procès-verbal continue en parlant des impétrants : « Fait passer et repasser, entrer et sortire et « rentrer dans les fonds ci-dessus confinés, et ay par « iceux fait jeter hors des dits fonds des pierres, et ar- « racher des mauvaises herbes, tailler de la vigne, et ce « pour vraie, réelle et effective prise de possession et « de déguerpissement tant du dit domaine que des dits « fonds, faisant deffence de par sa majesté et justice à « ladite dame Delabérardière et à tous autres en géné- « ral de troubler, molestaire et inquiéter les dits sieur et « dame Chaize de la Coste, impétrants, en la jouissance « d'iceux et en la perception des fruits et revenus des « dits fonds confinès et du dit domaine. » . . . .

Digitized by Google

Des hommes de loi trouveront peut-être matière à réflexions sur cette singulière formalité, dont je ne comprends pas la nécessité, et qui a pu cependant avoir sa raison d'être.

Dans l'étude des usages anciens, on est parfois étonné de leur étrangeté ; mais un travail plus attentif, exécuté par des hommes compétents, amène des découvertes, et l'on arrive ainsi à soulever le voile qui recouvre l'origine des institutions du passé.

Paul Saint-Olive.

Digitized by Google

HISTOIRE DU CHATEAU DE VAREY

SUITE (1).

Aux Romains succédèrent les Bourguignons et à ceux-ci les Francs, mais il fallut des siècles avant que la domination de ces derniers fût acceptée et reconnue par les peuples de la rive gauche de la Loire. Le despotisme de cette race nouvelle n'était supporté qu'avec impatience par les Gallo-Romains, plus policés et plus doux (2). L'avidité des généraux, des officiers et des soldats était sans bornes. Les églises dépouillées, les marchands pressurés, les agriculteurs écrasés de vexations et d'impôts, les nobles rebutés et méprisés, les mesures de rigueur, enfin, dont on n'use que vis-à-vis un peuple vaincu dont on dédaigne l'affection, soulevèrent tous les esprits et firent éclater la révolte dans toute la Gaule

(1) L'abondance des travaux envoyés à la *Revue* a été telle que nous avons dû nous effacer et céder la place à nos collaborateurs. Pour le commencement de cette esquisse, voir les livraisons de janvier et de mars 1864.

A. V.

(2) « Les fiers Sicambres ne paraissent pas avoir formé, dans les montagnes ségusiennes, des établissements réels. Les mœurs, les usages de quelques hommes placés à la tête des affaires dans un pays conquis n'apportent pas, dans l'état des masses, des modifications sensibles ; à la colonisation seul appartient le pouvoir d'opérer de pareils prodiges. Qu'est-ce que la malheureuse Ségusie aurait gagné à la présence de cette nouvelle variété de barbares ? elle n'en aurait reçu qu'une dernière couche de férocité, de jactance et de mauvaise foi. Le Franc était le plus pétulant, le plus cruel de tous les conquérans qui s'étaient fixés dans les Gaules » Désiré Monnier. Etudes arch. sur le Bugey, p. 151.

Digitized by Google

méridionale. Attaquer l'armée des Francs, la rejeter de l'autre côté du Rhin et mettre un roi Wisigoth sur le trône de Paris était dans les vœux de tous, mais les peuples brillants et beaux diseurs de la Septimanie et de la Provence comprenaient toute l'impossibilité de vaincre seuls les rudes guerriers du Nord. Les chefs, renouvelant le crime des Eduens, s'unissent avec les émirs de la nation arabe et les invitent à venger l'affront de Poitiers (1). Les enfants du Prophète,

(1) « ... Peu de temps après, les enfans d'Eudon, duc d'Aquitaine, Hunnol et Vaïfare, voulans reconquester ce que les François avoyent osté par droit de guerre à leurs ancestres les roys des Visigoths, et freschement à leur père Eudon, renouvellèrent la guerre et se monstrèrent en armes en Languedoc, sollicitans les peuples des Visigoths à tenir leur party, lesquels estans plus vaincus que domptés des François estoient joyeux de revoir la postérité de leurs roys en armes, et entreprenans la guerre d'un grand cœur, appelèrent en leur ayde les Sarrazins encores ennemis des François pour raison de la perte qu'ils avoient receue devant Tours. Ainsi tous ensemble viennent passer le Rhosne, pillant, bruslant et exilant tout ce qui estoit de l'appartenance des Roys de France, ne pardonnant ny à femmes, ny à viles gens, ny à petis enfans..... Savoye et Dauphiné principalement receurent le plus de dommage..... Toutesfoys ils n'entrèrent point dedans la ville de Vienne, pour ce voyage, mais allant plus avant, mirent la cité de Lyon en leur puissance et tirant outre, prindrent quasi toute la Bourgongne, Mascon, Chalon, Dijon, Aucerre. Estans venus jusques à Sens, l'évêque de la cité sortit sur eux avec une grosse trouppe de gens de guerre et donna dedans de telle furie, qu'il en défit la plus grande part, qui estoyent les Visigoths. » — Annales de Bourgongne, par Guillaume Paradin, p. 89. Lyon, Gryphe, 1566.

« Ce prince, d'après Rubys, entra dans Lyon et infligea des châtiments sévères à ceux qui avaient conspiré avec le comte de Roussillon. Malheureusement le prince franc fut obligé d'aller combattre les Saxons et les Frisons ; instruits de son éloignement, les Provençaux, les Visigoths du Languedoc et les Sarrasins d'Espagne, réunis, remontèrent le Rhône et assiégèrent Lyon, qu'ils traitèrent avec une grande barbarie. — Monfalcon, Hist. de Lyon, t. I, p. 282.

« ... Le séjour que Charles Martel fit en Bourgogne ne lui concilia

Digitized by Google

avides de conquête et fidèles à leur mission de convertir le monde, s'élancent de l'Espagne, franchissent la Septimanie, remontent le Rhône, plantent l'étendard musulman sur les

point l'affection publique..... Les grands de Marseille, aussi mécontents de sa domination, favorisèrent la quatrième irruption des Sarrasins en France. Ces mahométans, redoutables par une force de cavalerie dont ils ont fourni le modèle à nos armées, se répandirent dans la haute et basse Bourgogne; prirent Arles, Avignon, Lyon, Mâcon; ruinèrent la ville de Maurienne, pillèrent Saint-Claude..... et brûlèrent la ville basse de Besançon. Ils ont laissé de leurs ravages, dans cette province, de longs et douloureux souvenirs. »—Lefebure, *Résumé de l'histoire de la Franche-Comté*, p. 96.

« Les chefs des Bourguignons se flattèrent de recouvrer leur indépendance en favorisant l'invasion des Sarrasins... La ville de Sens leur résista... Charles Martel... revint en 737,.. châtia les Bourguignons rebelles, reprit la ville de Lyon et presque toutes les contrées que les Sarrasins avaient occupées. Il fit beaucoup de mal à ces malheureuses provinces. » — Lateyssonnière, *Rech. hist.*, t. I, p. 181. — « L'invasion des Sarrasins procura à Charles Martel l'honneur de sauver la chrétienté et le prétexte de soumettre la Bourgogne et la ville de Lyon qui semblaient s'être séparées du royaume des Francs pour vivre dans une espèce d'indépendance. » — Debombourg, *Atlas historique*.

« Charles Martel vint à Lyon, cité suspecte dont il confia la garde à ses fidèles, craignant, avec raison, que les seigneurs de la contrée ne se liguassent avec quelque ennemi, au préjudice de la couronne de France; et plus tard, la guerre contre les Frisons étant terminée, il revint encore sur cette ville qui, dans l'intervalle, s'était soulevée contre lui, et qu'il mit sous le joug pour la seconde fois. Le redoutable Martel reprit aussi Avignon, Marseille, Narbonne, ne jugeant pas à propos de pourchasser les barbares qui s'étaient retranchés dans les montagnes allobrogiques et ségusiennes. Pepin, assez occupé du soin de contenir son frère Grippon et de se faire des appuis sur le trône, n'essaya point non plus d'inquiéter nos Africains et nos Arabes dans les postes où ils s'étaient fortifiés. » — Manuscrit du docteur Lapierre.

« Après la mort de Eudes, arrivée l'an 735, les gouverneurs de Provence et de Bourgogne qui supportaient avec peine le joug des ducs des Français, firent un traité avec les Maures et leur livrèrent plusieurs villes

Digitized by Google

forteresses les plus reculées de la Bourgogne, pénètrent jusque dans les forêts sacrées et mystérieuses de la Gaule et ne s'arrêtent que devant les faibles murailles de la ville de Sens, vaincus bien plutôt par le souvenir des vins joyeux de la Côte-d'Or et la vue des sombres chênes où vivait encore le souvenir de Teutatès, que par la poignée de guerriers francs que pût leur opposer l'archevêque Ebbon.

Les ravages des Arabes ont laissé dans nos contrées des souvenirs de terreur qui ne sont point encore effacés ; point de village qui n'ait sa voie des Sarrasins, sa butte des Sarrasins, sa grotte, sa fontaine, sa tour des Sarrasins ; toutes les ruines leur appartiennent, toutes les vieilles murailles, toutes les castramétations, qui ne sont pas attribuées aux Romains, sont de leur fait (1) ; mais les érudits n'ont rien écrit qui

importantes. » — Marquis de Bausset-Roquefort, *Etude historique sur la prédication de l'Evangile en France*, Lyon, 1862, p. 56.

« Charles les vainquit de nouveau, en 739, et les rejeta dans les Alpes. » — Id.

(1) « Le renversement de la petite ville fortifiée d'Orindix serait aussi une trace du passage des Sarrasins, suivant la légende de saint Amand... — Descendons le cours de l'Ain jusque sous Ambronay, où le *Fort Sarrasin* nous réclame... — Gex a une *Porte Sarrasine ;* — à Genissiat les *Crèches Sarrasines* sont un objet de curiosité. — Sous le château de Lavours nous trouvons le *Puits des Sarrasins* ; nous sommes ici dans la *Balme à Roland*, précisément en face d'une autre grotte qui est connue sous le nom de *Maison-des-Sarrasins*. — A Benonce, il existe plusieurs familles dont les noms, d'accord avec la physionomie, annoncent une filiation orientale, entre autres les *Babolak*, les *Kaffon*, les *Tabardet* et jusqu'aux *Galafron* qui, par un hasard des plus inexplicables, porteraient le nom que l'Arioste donne au père de sa fabuleuse Angélique. » — Désiré Monnier, Etudes arch. sur le Bugey.

— « Il existe près de la rivière d'Ain un camp des Sarrasins, et l'on trouve, dans la plupart des villages situés sur les lignes qu'ils occupèrent, des familles que l'on reconnait encore pour mauresques à l'expression de la figure et à des cheveux crépus. » — Manuscrit du docteur Lapierre.

Digitized by Google

puisse nous éclairer à leur égard, les titres sont muets Les historiens du Lyonnais nous apprennent, comme un fait sans importance, que l'abbaye d'Ainay, que celle de Saint-Pierre, que celle de l'Ile-Barbe (1), que les églises de Saint-Georges, de Saint-Paul, que les recluseries de la Platière et de Saint-Clair ont été détruites par les Sarrasins; mais on passe sur ces faits comme si c'était la chose la plus naturelle du monde; et cependant l'invasion, le séjour et la dispersion de ces étrangers est un des points les plus intéressants et les plus curieux de nos annales. D'où venaient-ils? Qui les commandait? Où allaient-ils? Quelle fut leur défaite? Que sont-ils devenus? Existent-ils encore? En trouve-t-on des traces ailleurs que dans la tradition des peuples? Nul ne s'en préoccupe et n'en parle. C'est une lacune à combler, mais, pour

— « Une colline, près de Montmerle, est appelée *Côte-des-Sarrasins* (a). Il y avait près de Pont-de-Veyle une espèce de chaussée qui était appelée *Etourne-des-Sarrasins*. Il y a à l'ouest d'Ambronay, à deux kilomètres de ce bourg, quelques restes d'une enceinte fortifiée; la tradition lui a donné le nom de *Fort-Sarrasin*, et c'est sous ce nom que cette enceinte est désignée dans la grande carte de la Bresse et du Bugey par Seguin. » — Lateyssonnière, Rech. hist., t. I, p. 181.

« ... il nous reste toujours ce fait qu'un type particulier, quelle que soit son origine, s'est perpétué jusqu'à nos jours parmi nos paysans de la Bresse. » Roget de Belloguet. *Ethnogénie gauloise*.

Vou se y a sequ'uneu couquins,
Que sount pis que lou Sarrasins.

Chans. de Boyron, p. 25,

Onofrio, *Glossaire des patois du Lyonnais*, etc., au mot Saiqu'un.

(a) Cette colline est aussi appelée par les habitants de Montmerle Tchollet ou Tsollet. On y a trouvé des débris d'épées, de lances et autres armes, des médailles romaines et des fragments de statuettes..... Les habitants de Montmerle disent que Tchollet était une ville qui a été détruite par les Sarrasins; ceux de Sandrans assurent que leur village a été autrefois plus considérable, mais qu'il a été ravagé par les Sarrasins. (*Notes de M. Jauffred.*)

(1) « Charlemagne releva de ses ruines l'abbaye de l'Ile Barbe, qui avait été brûlée par les Sarrasins. » Lateyssonnière, Rech. hist., t. I, p. 195.

Digitized by Google

le moment, nous ne devons pas oublier que c'est d'un simple manoir et non d'une nation que nous esquissons l'histoire. Nous revenons à notre récit.

Nulle contrée ne conserve plus de souvenirs des Sarrasins que cette plaine du Bas-Bugey que le château de Varey domine; nulle ne montre plus de traces de leurs passages. Une tribu vint camper sur les bords de la rivière d'Ain, au nord du manoir, et tout près du hameau de Tolle; un monticule triangulaire, appelé la *butte des Sarrasins*, existe encore en ce lieu. Une autre tribu établit des fortifications au couchant de notre forteresse, et tous les antiquaires ont visité, au-dessous de l'abbaye d'Ambronay, la curieuse castramétation connue dans le pays sous le nom de *Camp des Sarrasins* (1); derrière le château, la voie des Sarrasins s'élève le long des flancs de la montagne; au sommet du mont de Jujurieux se rencontre le rocher des Sarrasins ; enfin, au sud-est, entre Saint-Maurice et la Servette, on croit que les troupes musulmanes, chassées de Loudon, comme elles appelaient Lyon, vinrent s'établir dans les murs élevés par Sergius Galba, vaste fortification créée par l'armée romaine en détresse, et visible encore après dix-huit siècles de vandalisme et de dégradation (2).

(1) En 1864, on a vu des hommes ignorants et impitoyables porter la pioche dans ces vénérables débris. La *Revue du Lyonnais* a déjà protesté contre cet acte de barbarie.

(2) « ..... Après avoir regagné notre presqu'île, Galba y passa son quartier d'hiver dans la plaine du Bas-Bugey, où il campa. Sa castramétation a subsisté dans son intégrité pendant plusieurs siècles..... Au XVIe siècle elle n'était pas encore très-dégradée..... C'était un camp régulier et fortifié, dans une situation très-favorable sous tous les rapports de ressource et de salubrité, entre l'Ain et l'Albarine. » — Th. Riboud, *Essai sur l'étude de l'histoire des pays composant le département de l'Ain*, p. 44.

« On voit encore aujourd'hui en la plaine d'Ambronay entre Saint-Jean-le-Vieux et Saint-Maurice-de-Rémens, la castramétation entière de Sergius Galba, l'un des lieutenants de César ; elle fut formée au retour de son

Digitized by Google

La légende et la tradition rappellent quelques-uns des faits accomplis par les enfants du Prophète, dans nos montagnes du Bugey. Elles racontent qu'ils détruisirent le château de Saint-Denis, occupé par un guerrier turbulent et cruel que ses vindicatifs voisins ne voulurent pas secourir (1).

expédition contre les Nantuates, les Véragres et les Sédunois, peuples du Valais. » — Guichenon, *Histoire de Bresse et Bugey*.

(1) Nous avons autrefois mis en vers cette légende dans les *Bugésiennes*. Comme ce petit volume est peu connu, nous en détachons le fragment qui suit :

.... les Sarrasins.....
Tous à la main balançaient une lance ;
A leur ceinture on voyait quelques dards ;
Des crins flottants leur servaient d'étendards ;
De longues peaux de tigre et de panthère,
Ou des tapis qui tombaient jusqu'à terre
Couvraient des chefs les agiles coursiers.
. . . . . .
Des bords de l'Ain accouraient avec joie
Comme un vautour qui tombe sur sa proie,
Tous ces guerriers que lassaient le repos,
Ces chefs cruels au regard de héros
Et ces coursiers si fiers et si rapides.
. . . . . .
Combien d'assauts donnèrent ces soldats ?
Combien de fois dans ces sanglants combats
Vit-on plier les troupes infidèles ?
Interrogez ces antiques tourelles,
Ce vieux rempart, oculaire témoin.
De notre temps cette époque est trop loin
Pour qu'un mortel en sache encor l'histoire,
Et nos vieillards n'ont gardé la mémoire
Que des grands traits de ce sombre tableau.
On vit un jour, au-dessus d'un créneau,
Sur le sommet d'une haute tourelle,
Au bruit du cor pâlir la sentinelle.
De l'Inconnu déployant l'étendard,
Elle gardait au milieu du rempart

Digitized by Google

L'histoire nous apprend que le fanatisme musulman renversa, dans les murs d'Ambronay, un oratoire célèbre consa-

Au-dessous d'elle une brèche profonde,
Et tout auprès, comme une mer qui gronde
Et sous des flots ensevelit ses bords,
Les Sarrasins, encombrés par les morts,
De flots vivants inondaient les murailles.
Quelques soldats, vieux restes des batailles,
Leur disputaient pas à pas ces débris.
Ce fut en vain qu'attiré par leurs cris,
Pâle et marchant appuyé sur sa lance,
Notre Inconnu voulut par sa présence
A ses guerriers rendre un peu de vigueur;
Il vit bientôt qu'à l'ennemi vainqueur
Ils n'opposaient qu'une faible barrière,
Que pour eux tous venait l'heure dernière;
Il fuit soudain, appelle, et dans la cour
Fait à la hâte apporter de la tour
Ses coffres-forts, ses bijoux, ses richesses;
Jette deux mots à deux vieilles négresses,
Fait par ses gens dans le puits, à la fois,
Précipiter trésors, pièces de bois,
Blocs de rochers... et voilà qu'on amène
Sa fille... hélas!... sa fille... pauvre Hélène!
Il la saisit, et d'un bras assassin,
Le bras d'un père! un tigre est plus humain,
Il la poignarde auprès de la citerne
D'un bond l'y plonge... On entend la poterne
Qui crie et cède et casse avec fracas;
Comme un torrent libre enfin, les soldats
De tous côtés à grand bruit se répandent;
Dans le préau les fuyards se défendent;
Il n'est plus temps! ils sont enveloppés;
De mille coups les uns meurent frappés,
D'autres sont pris; aveuglés par la rage
D'autres du fer qui servit leur courage
Tranchent leurs jours en maudissant le sort.
Au milieu d'eux, poussant un cri de mort,
Leur chef couvert de sang et de poussière

Digitized by Google

cré à la mère de Dieu et construit par les premiers chrétiens à la naissance d'une fontaine renommée que nos pères, les Gaulois, avaient eu en profonde vénération et où les Druides recevaient les vœux et les prières des malades qui, de toutes parts, venaient y chercher leur guérison (1).

Le château de Varey se trouve aujourd'hui tellement entouré d'appellations sarrasines qu'il n'est pas douteux pour nous qu'il n'ait succombé sous les rudes assauts qui lui furent livrés. Il n'est pas moins certain que lorsqu'il succomba ce ne fut qu'à la suite d un siége meurtrier et d'affreux combats.

Voulait aussi terminer sa carrière,
Mais les guerriers l'environnent soudain,
Prennent son fer, en désarment sa main,
Et, sans répondre à sa rage impuissante,
De la margelle encor toute sanglante
Le font tomber, après de longs efforts,
Près de sa fille et près de ses trésors.
Ainsi périt ce guerrier sanguinaire.
Les Sarrasins, dans leur sombre colère,
Pour ajouter à ces scènes d'horreur
Avaient du puits comblé la profondeur ;
Vainqueurs, enfin, ils volaient au pillage ;
Voilà qu'un cri court d'étage en étage ;
Un incendie envahit le manoir ;
Tout se consume, et les ombres du soir
Aux ennemis laissent voir deux négresses
Qui, secouant leurs torches vengeresses,
Brûlent ces tours où pleura le malheur.

(1) « Il est du moins certain que la chapelle d'Ambronay, sur les ruines de laquelle l'illustre Barnard vint fonder, en 802 ou 803, l'abbaye d'Ambronay avait été renversée par les païens, soit qu'alors on taxât de paganisme toute croyance qui n'était pas chrétienne, soit que le plus grand nombre des Mauritanes fussent ici des Berbers, qui étaient effectivement idolâtres. — *Ubi renovata quædam ecclesia, in honore Dei genitricis olim constructa, sed a paganis postmodùm aversa, in ipso loco abbatiam construxit.* Antérieurement à 802 ces païens n'étaient pas des Hongres ; ils ne pouvaient être que des Sarrasins. » — D. Monnier, *Etudes arch. sur le Bugey*, p. 156.

Digitized by Google

Après Charlemagne, qui combattit les Sarrasins dans le Dauphiné et le Midi, l'organisation féodale enlaça tout le pays et les puissants princes des montagnes, loin des rois de France et des empereurs d'Allemagne, mirent leurs citadelles sur un pied respectable de défense pour conserver une indépendance qui ne relevait plus que de Dieu.

Les Coligny, dont le nom fut plus d'une fois mêlé aux événements de l'histoire de France, dominaient sur une partie du Jura, le Revermont et les bords de la rivière d'Ain (1). L'aigle blanche qu'ils avaient prise orgueilleusement pour emblème, couvrait de sa protection de hautes et fortes positions, mais les limites du Dauphiné n'étaient pas éloignées; les comtes de Savoie, grâce à une politique habile, agrandissaient leurs domaines; les sires de Thoire, les Bagé, les Villars, les Grolée guerroyaient avec un acharnement qui ne se lassait jamais. Guerric, voulant protéger sa frontière, descendit dans sa province des bords du Rhône. Sa juste prévoyance fit augmenter la force de ses principales places de guerre. Par ses soins, Saint-Sorlin, Saint-Germain, Varey, furent entourés de fortifications puissantes. Dès-lors, ces châteaux comptèrent parmi les plus redoutables de la contrée et furent regardés comme les clés du pays.

(1) « On se rappelle qu'en 736 la partie occidentale du département fut ravagée par les Sarrasins ; que le nom de *Sarrasinet*, donné à une butte de terre près de Longchamps, et de *Fort-Sarrasin*, donné à un ouvrage en terre assez considérable, qui a existé longtemps dans la plaine du Bas-Bugey, indiquent le séjour prolongé de leurs armées à l'occident des montagnes ; que d'autres restes de camps ont été reconnus à Oussiat près du Pont-d'Ain, et à Château-Gaillard près de l'Albarine ; on peut conjecturer que la nécessité de se défendre sur les premiers rangs des montagnes du département en fit donner le commandement à un seul chef, dont le pouvoir s'étendit depuis le nord du Revermont jusqu'au Rhône, et que ce chef, en transmettant ce commandement à ses descendants, aura donné naissance à la seigneurie de Coligny. » La Teyssonnière, Rech. hist., tome 2, p. 36.

Digitized by Google

Quelques historiens ne font remonter la fondation de Varey qu'à l'an 1150; des titres parlent de notre manoir à cette époque, et les dépouilleurs de chartes en concluent qu'en cette année-là on vint apporter une première pierre sur le rocher vierge d'habitations; c'est une erreur. Les travaux du vieux Guerric étaient une restauration et non point une création. Bien du sang avait déjà coulé autour de la forteresse barbare quand les tours féodales s'élancèrent pour la première fois dans les airs.

Hugues succéda, au commencement du XIIIe siècle, à Guerric, mort dans une vieillesse avancée. Bientôt, on s'entretint des charmes naissants et de la beauté gracieuse de la jeune Marie, dont les plus brillants seigneurs demandaient la main. Le préféré fut Amé, comte de Genève; le mariage fut célébré, au milieu des fêtes et des plaisirs, à Coligny-le-Neuf, vers l'an 1240, et la jeune épouse apporta en dot à son époux, avec des domaines considérables, la seigneurie de Varey, beau présent de noces, dont sa nouvelle famille sut apprécier la valeur.

En 1309, c'est-à-dire soixante ans plus tard, Guichard de Beaujeu vint à Genève attiré par la réputation de Jeanne, arrière-petite-fille de Marie de Coligny. Guichard était un vaillant guerrier, un politique habile; on admirait en lui toutes les rares qualités qui lui ont valu le nom de grand; il sut plaire, et Jeanne en devenant dame de Beaujeu, offrit à celui dont elle était ardemment éprise les clés précieuses de la citadelle de Varey.

Le bonheur des deux époux ne fut pas de longue durée; Jeanne était d'une délicatesse de santé extrême; elle s'éteignit au milieu des larmes de ceux qu'elle aimait, regrettant la vie qui lui était apparue si belle, regrettant celui dont elle portait le nom, désolée surtout de mourir toute entière, et de ne pas laisser un fils qui aurait rappelé son souvenir.

Digitized by Google

A la mort de sa fille, le comte de Genève revendiqua la seigneurie de Varey. Prévoyant d'avance un malheur, il avait stipulé qu'il serait libre, au cas où le sire de Beaujeu n'aurait pas d'héritier, de reprendre ce beau domaine et de le payer une certaine somme, considérable si on veut, mais n'équivalant pas, dans l'esprit de Guichard-le-Grand, à une forteresse qui avait fait ses preuves et qui couvrait la province de Dombes du côté des montagnes. Amoureux et tout à sa belle fiancée, le sire de Beaujeu avait signé son contrat comme un prince. Quand il fallut tenir cette clause de marchand, quand il vit le lion de Beaujeu descendre du haut des tours de Varey, quand il vit surtout s'élever à sa place les armes d'Hugues de Genève, son ennemi, sa colère fit des serments qu'il ne tint que trop fidèlement, mais dont l'exécution attira bientôt sur lui et sur le Beaujolais une catastrophe humiliante.

Hugues de Genève, grand-oncle de la dame de Beaujeu, était fils de cette Marie de Coligny dont nous avons vanté la grâce et la beauté. Comme tous les puînés, il n'avait guère que son épée; il possédait en outre la seigneurie d'Anthon, sur les bords du Rhône, faible héritage pour un gentilhomme nourri dans les grandeurs. Agé, mais ambitieux, il accepta, en échange des droits qu'il avait à réclamer sur la maison de Genève, la seigneurie de Varey dont les terres étaient peu éloignées de ses possessions, mais dont la citadelle était devenue un poste dangereux depuis que le comte de Savoie avait conquis Saint-Germain-d'Ambérieux, Saint-Denis, Ambronay et quelques autres châteaux relevant du Dauphiné. Sans mesurer le danger, fort de sa vaillance, sûr de l'appui du Dauphin et comptant sur la hauteur de ses remparts, il s'enferma dans sa forteresse, qu'il approvisionna comme si l'ennemi tenait la campagne. Aux yeux du vieux soldat, un orage violent se préparait. Aussi prudent que brave, il appela autour

Digitized by Google

de lui des troupes vaillantes et dévouées, élagua les serviteurs douteux et attendit les événements.

Guichard-le-Grand ne pouvait, avec les forces réunies du Beaujolais et de la Dombes, enlever un ennemi si bien préparé, mais il avait dans le comte de Savoie un allié toujours prêt à guerroyer contre Genève ou le Dauphiné. Depuis qu'il portait la couronne, Edouard montrait une prodigalité compromettante et une bravoure qui allait jusqu'à la témérité. En ce moment, sous les plus vains prétextes, il ravageait les terres du seigneur de Faucigny et du comte de Genève; Guichard lui montre, sur les bords de la rivière d'Ain, une proie brillante, il lui offre un but digne de son courage ; sa politique a organisé une ligue puissante dont le comte sera le maître et le chef; Edouard consent; l'espoir de porter un grand coup enivre son orgueil, il se décide, malgré l'avis de ses fidèles serviteurs, se rend à Bourg et de là fait appel à tous ses vassaux.

Par les soins de Guichard, des messagers sont envoyés au duc de Bourgogne, au comte d'Auxerre, au comte de Quibourg. De son côté, la noblesse savoisienne descend des montagnes, entraînant l'élite de ses vassaux ; une armée nombreuse, et comme Edouard n'en a jamais commandée, accourt de tous les points, se forme, s'organise et dresse ses pavillons sur les bords de la Reyssouze; il semble que le comte de Savoie aille conquérir un empire; si la frontière est désarmée, si le pays est dépeuplé, qu'importe! Jamais plus belle armée ne fut réunie sous la croix blanche, et la victoire ne saurait trahir d'aussi épais bataillons.

Les plus vaillants capitaines du Dauphiné s'émurent quand on apprit qu'Edouard se mettait en mouvement. L'armée se dirigea lentement vers Pont-d'Ain, traversa la rivière et vint se déployer au pied des collines, entre Saint-Jean-le-Vieux

Digitized by Google

et Jujurieux ; bientôt son campement s'organisa, ses lignes s'établirent, et Varey fut investi.

Les défenseurs du château voyaient, du haut de leurs remparts, ces troupes innombrables, munies des plus formidables engins de siège, et, devant de si puissants moyens d'attaque, plus d'un courage fut ébranlé. La cavalerie passait rapide, guidons au vent, et faisant briller ses armures aux premiers rayons d'un soleil d'été. La mortelle résonnance des trompettes, le bruit effroyable des tambourins, le hennissement des coursiers, le cliquetis des harnais, le sourd roulement des charriots et des chars jetaient d'avance la terreur dans les plus fermes esprits. Les gens des communes couvraient la vaste plaine, et leurs bataillons ne pouvaient se compter. Les chemins de la montagne, la gorge profonde de l'Abbergement, unique ressource pour le ravitaillement et le secours, furent, en premier lieu, occupés et gardés par des postes se reliant les uns aux autres et destinés à couper toute communication avec le Dauphiné. Le siége se déclarait meurtrier ; la guerre s'annonçait mortelle. La garnison, réduite à elle-même, devait résister à toutes les forces de la Bourgogne et de la Savoie. Quand les munitions seraient épuisées, les vivres consommés, les remparts détruits, il faudrait se livrer aux mains d'un assaillant furieux, et subir une capitulation déshonorante ou périr. Hugues de Genève vit d'un coup-d'œil sa position, et, sans avoir l'espoir de résister ou d'être secouru, sans se demander comment le siége finirait, soldat avant tout, il repoussa fièrement les sommations qu'on osa lui faire, et se mit en devoir de vendre chèrement la victoire à l'ennemi.

Quand une armée entre en campagne, elle cherche à deviner la vaillance de ses chefs, l'habileté de ceux qui la dirigent ; la popularité vole de l'un à l'autre. Dans les marches ou autour des feux du bivouac, on rappelle les souvenirs

Digitized by Google

de gloire des vieux capitaines, on attache un espoir brillant à la fortune des jeunes officiers, on discute et on espère, jusqu'au jour où un premier engagement permet à chacun de donner des gages. L'armée, alors, suivant les circonstances, se décourage et se fait battre, ou donne sa confiance, s'enflamme et se met à la hauteur de ceux qui la conduisent au combat.

Parmi les chefs de l'armée de Savoie, on remarquait, en premier lieu, le comte Edouard, grand, beau, bien fait, habile aux armes, mais dont la fougue ne connaissait aucun péril, et qui montrait, au milieu de la phalange vieillie sous l'armure qui l'entourait, les qualités d'un soldat de fortune plutôt que celles d'un général ; d'ailleurs, généreux et prodigue, et, disent les historiens, « tant libéral, qu'il passoit les limites de raison... tellement que souvent s'en trouvoit en arrière, car sa despense excédoit son revenu... A raison de quoi, ajoute Paradin, se faisoyent souvent sur le peuple exactions et concussions pour la profusion du prince, qui donnoit plus qu'il n'avoit vaillant ; mais ce n'est pas libéralité d'oster aux uns pour donner aux autres. »... « Les escuyers d'escurye, dit un vieux manuscrit, ne pouvoient tant achetter de chevaux et de harnais que leur maître n'en donnast encor davantage. » Le règne de pareils souverains peut être brillant, l'histoire contemporaine peut les louer, mais la postérité est plus sévère, et la raison leur demande froidement compte du bonheur qu'ils n'ont pas su donner à leurs sujets.

Après Edouard, on admirait le duc Robert de Bourgogne, environné d'une noblesse orgueilleuse et opulente, le comte d'Auxerre, époux d'Aliénor de Savoie, accouru d'une contrée éloignée autant pour acquérir de la renommée que pour amener des secours à son fougueux beau-frère, Guichard de Beaujeu, Guichard-le-Grand, comme dit l'histoire, offrant le rare mélange de l'intelligence et de l'audace, de la prudence

Digitized by Google

et de l'intrépidité, le comte de Quibourg, vieux guerrier blanchi sous le harnais, le vaillant Guillaume de Granson, plus célèbre par son épée que par la grandeur de ses domaines; enfin, dans un ordre secondaire, quant à la puissance, mais non quant à la magnanimité, Amé de Chalant, de cette ancienne famille de Chalant, qu'on disait issue de la maison de Montferrat, et fils lui-même de ce Godefroy, sénateur de Rome et gouverneur de Gênes, dont la fortune avait étonné le Piémont, Guillaume de la Baume, Pierre d'Aarberg, Grammont, dit aussi Les Os Saint-Georges, Entremons, Varax, Chandée; puis, dans les rangs des chefs inférieurs, un inconnu, un aventurier sans nom, mais redoutable, espèce de colosse, venu de Flandre, et qui, doué d'une force surhumaine, couvert d'une armure gigantesque et monté sur un énorme coursier, désarçonnait comme des enfants tous les cavaliers que rencontrait sa lance. Les gens du vulgaire l'aimaient à cause de l'obscurité de sa naissance, les chefs l'estimaient à cause de sa rare valeur; l'armée, émerveillée de ses prouesses, l'avait surnommé le Brabançon. Dès que les guerriers de la Bourgogne et de la Savoie eurent entouré la place, les puissantes machines, destinées à ébranler les murailles, furent amenées et mises en position.

Aimé VINGTRINIER.

(*A continuer*).

Digitized by Google

VARIÉTÉ DE CHIENS DE CHASSE

PARTICULIÈRE AU PAYS DES SÉGUSIAVES

(*Lyonnais, Forez, Beaujolais*).

Les Gaulois, grands chasseurs et grands guerriers, utilisaient le chien à la chasse et à la guerre; à cette double fin, ils tiraient de la Grande-Bretagne des dogues propres à combattre l'homme et la bête fauve; mais, pour leur plaisir, ils employaient le *viautre* (*veltrahum*), que nous appelons *lévrier*, et le *petronius* ou *petro*, chien courant de nos jours. Arrien de Nicomédie, le plus parfait monographe des chiens, s'était instruit à l'école des chasseurs gaulois, que Xénophon n'avait pas assez fréquentés. C'est à lui que nous devons la description de la variété canine ségusiave, bien connue et appréciée jadis dans l'Europe entière, aujourd'hui supprimée ou délaissée faute d'emploi.

La Saint-Hubert des Gaulois était une fête en l'honneur de Diane. Tout chasseur y consacrait à la déesse l'offrande pécuniaire d'une taxe en raison de chaque pièce de gibier qu'il avait abattue. Arrien nous en donne le tarif : deux oboles pour un lièvre, une drachme pour un renard; quatre drachmes pour un chevreuil. Le produit de cet impôt, peut-être bon à remettre en vigueur, servait à payer le prix d'une victime. Les chiens couronnés de fleurs assistaient au sacrifice.

Digitized by Google

Il y a apparence que le sanglier ne comptait pas comme gibier sacré; cependant, les Gaulois le chassaient vaillamment à l'aide de chiens d'espèce particulière appelés *segusii*, *ségusiens*, si ce n'est mieux encore *ségusiaves*.

« J'aurais du penchant à croire, dit Pelloutier, qu'ils portaient ce nom parce qu'on les tirait du pays des Ségusiens, qui demeuraient autour de Lyon. Je n'oserais cependant établir cette étymologie, parce que je vois que le nom de *segusii* leur était donné dans toute la Germanie. Peut-être est-il dérivé de *suchen* (chercher), parce qu'ils entraient dans les terriers pour chercher les blaireaux et les renards. »

Pelloutier se fonde, comme on le voit, sur la supposition que les chiens ségusiaves étaient des bassets; mais la question est fort controversée en cynégétique; et s'il fallait renoncer à l'étymologie locale, pour tout autre se rapportant aux instincts de l'animal, les *segusii canes*, par contraction *seusii*, trouveraient une origine plausible de leur dénomination dans le mot *sus*, qui, en grec comme en latin, désigne l'espèce porcine domestique ou sauvage.

Ces chiens seraient, en un mot, des *porcaires* ou limiers de sangliers. Windelin dit : *Canis sensius, id est qui aprorum venationi bonus est.* Dans la basse latinité, le nom primitif de l'espèce se conserve intact, notamment dans la loi des Burgundes (*Add.* 1, *tit.* 10). L'article mérite d'être reproduit : « Si quelqu'un a osé voler un chien lévrier (*voltrahum*), ou un segusiave (*segutium*), ou un chien courant (*petrunculum*), nous ordonnons que le coupable soit obligé de baiser l'animal au derrière devant le peuple assemblé, ou de payer cinq sols d'or à son maître, et deux sols à titre d'amende. »

Ce détail de mœurs prouve la grande valeur du chien ségusien ou ségusiave, et non sa beauté, car il était horriblement laid, si l'on s'en rapporte au portrait qu'en a laissé

Digitized by Google

Arrien, l'émule de Buffon en descriptive : *Canes segusii specie turpi ac brutâ, ad investigandum apti, hirsuti et aspectu turpes.* — « D'espèce dégoûtante et brute, propres à la quête, hérissés et hideux à voir. » A ces traits peu flattés il serait injuste de reconnaître le basset. Pierre de Crescentiis y voit le chien brac : *Canes segusii vel brachi vocantur.* Le Verrier de la Conterie, dans son *Ecole de la Chasse*, prétend que par le mot *brachus* il faut entendre un fort chien métis provenant de l'épagneul, que les Italiens appellent indifféremment *can di Spagna* ou *bracco*. Le comte Nuerrard est d'accord avec Windelin que le chien ségusiave était un limier; mais les anciens parlent de *segusii porcarii* et de *segusii leporarii :* les premiers chassaient le lièvre, le lapin et le renard. Le naturaliste d'Aubenton les déclare tous issus de l'épagneul et du basset. Cette espèce métisse n'est pas perdue, elle s'observe encore sous le nom de chiens burgos. Il y en a de grands et de petits ; leurs jambes sont moins longues que celles du brac et beaucoup moins courtes que celles du basset; ils ont l'aspect hideux et les aptitudes spéciales mentionnées par Arrien. Le Verrier de la Conterie se montre d'autant plus porté à supposer les vieux chiens ségusiaves semblables à ceux-ci, que l'Artois fournissant en grand nombre les bassets aux Eduens, ces animaux pouvaient aisément se croiser avec les chiens épagneuls, que les Aquitains ont naturalisés en Auvergne, sur les confins de la Ségusiavie.

M. Auguste Bernard dit nettement que les *segusii canes* tiraient leur origine du pays de Suze (Segusiavi) et non du Lyonnais *où l'on ne connaît pas de chiens partieuliers.*

C'est aussi l'opinon du célèbre Adrien de Valois. On lit dans sa *Notitia Galliarum : Et illi, gens Galliæ, qui segusiis canibus nomen dederunt mihi videntur Segusiani alpini Ptolomœi, Segusionis et Brigantionis incolæ, potiùs quam Segusiani quorum urbes sunt Lugdunum, Forum et Rho-*

Digitized by Google

dumna. — « Et ces hommes de Gaule, qui ont donné leur nom aux chiens ségusiens, me paraissent être les Ségusiens alpins de Ptolomée, habitants de Suze et de Briançon, plutôt que les Ségusiens dont les villes sont Lyon, Feurs et Roanne. »

Les raisons d'Adrien de Valois touchent médiocrement Le Verrier de la Conterie : « Elles ne prouvent, dit-il, rien autre chose sinon que ces chiens viennent également de ces deux parties des pays ségusiens. »

Ce dernier argument est faible. S'il s'agissait d'une race d'animaux particulière, domestiquée par une race distincte d'hommes, comme le chameau par les nations sémitiques, on pourrait bien rechercher l'origine des chiens ségusiaves dans le Briançonnais et dans l'ancien marquisat de Suze, en même temps qu'à Lyon ou à Feurs; car la fraternité des Ségusiaves, alpins, cisalpins et transalpins est établie au moins aussi sérieusement que celle des Insubres de la Lyonnaise et des Insubres du Milanais. Mais il est ici question d'une espèce animale métisse et non d'une race, d'une espèce que l'on produit à volonté, mais qui ne se reproduit pas en elle-même. Elle a dû sa naissance à des rapports fortuits de voisinage, à des circonstances locales, elle a disparu quand elle a cessé d'être utile. Son absence actuelle ne prouve rien; car elle est, de même que sa présence dans l'antiquité, un fait accidentel et non organique.

Rien de plus formel à cet égard que le témoignage d'Arrien (*De Venatione, cap.* 3.) : *Hos canes vocari segusios, à gente gallicâ cujus in finibus nati sunt et in pretio esse cœperunt.* — « Ces chiens ont pris le nom de ségusiens de la nation gauloise, dans les confins de laquelle ils sont nés, et où ils ont commencé à être appréciés. »

Le texte latin offre un sens net et digne de remarque; il ne prétend point indiquer la patrie d'une race canine, mais

Digitized by Google

le lieu où certains chiens ont été produits et jugés utiles, *cujus in finibus nati sunt*. Evidemment, l'auteur ne songe pas à nous les présenter comme des sujets autochtones; il désigne seulement l'endroit où se rencontre une variété notable. Ce passage seul suffirait à prouver qu'il s'agit dans l'original grec d'animaux métis et donne complète satisfaction à Le Verrier de la Conterie et à Daubenton pour leur ingénieuse hyphothèse.

Tout cela mène droit à déterminer le territoire où le croisement a pu donner naissance aux chiens ségusiens ou ségusiaves. Il demeure acquis, à n'en pas douter, que ce fut chez un peuple gaulois; mais il reste à opter entre le pays des Ségusiens alpins (Briançonnais), des Ségusiens transalpins (Suze), d'une part, et les pays des Ségusiaves du Lyonnais (Forez, Beaujolais).

Tout bien considéré, et contrairement à l'opinion du savant Auguste Bernard, nonobstant l'affirmation d'Adrien de Valois, il est à croire que le basset, fourni par les Atrébates aux Ségusiaves, a dû rencontrer l'épagneul ibérien dans la région arverne de l'Aquitaine, et c'est probablement dans le Forez que s'est produite l'ignoble, mais précieuse variété des chiens ségusiaves.

MARTIN-REY.

Salut Public.

Digitized by Google

LA DAME AUX BÊTES.

Je l'ai beaucoup connue dans mon enfance et trop souvent visitée avec mes parents pour ne pas en avoir gardé le souvenir impérissable ; c'était une dame qui me semblait fort âgée alors, mais qui comptait, à coup sûr, beaucoup moins d'années dans sa vie que d'animaux dans son logis. Veuve, riche et sans enfants, son cœur aimant, ne sachant à quoi s'accrocher, avait égrené sa sensibilité sur une foule d'êtres de tout format, de toute grosseur, ornés de poils, de plumes, d'écailles.

En pénétrant chez elle, l'oreille était inondée de chants, de cris de toute nature: c'était une chienne, nommée Diane, qui se jetait en jappant entre vos jambes ; des serins et des canaris enfermés dans une immense volière, et qui vous assourdissaient de leurs voix multiples ; puis, alors qu'on s'était assis, c'était une chatte, appelée Doxine, qui se précipitait sur vos genoux en y abandonnant une large dose de poils de sa belle fourrure d'angora et quelques puces qui en faisaient leur tiède domicile. Repousser les angoissantes caresses de ces deux quadrupèdes eût été une rupture assurée avec leur maîtresse, il fallait donc les subir en enrageant ; puis quand, après s'être résigné à leur approche, on voulait converser avec la *Dame aux bêtes*, deux serins ou deux canaris, détachés de la volière et suspendus dans une

Digitized by Google

cage d'honneur au milieu de la chambre, se mettaient à exécuter un duo perçant dont les notes s'élevaient en raison de la vivacité et de l'animation de l'entretien, qu'elles finissaient par dominer et rendre impossible.

Si l'on était alors dans la belle saison, et que le temps le permît, on engageait la veuve à faire un tour dans sa magnifique villa pour se soustraire au carillon insupportable des volatiles ; on sortait donc, mais au lieu de vous montrer les fleurs de son parterre, la patronne du lieu vous conduisait tout droit à un vaste pigeonnier grillagé dont elle vous faisait admirer les hôtes brillamment emplumés, qui, tout en roucoulant, laissaient choir sur vos vêtements des choses incongrues ; le meilleur parti à prendre, pour éviter le sort de Tobie, était alors de marcher tête baissée, car, en cas du malheur qui lui advint, l'ange aurait fait défaut pour vous rendre la vue.

Après avoir été suffisamment maculé par les pigeons, la veuve vous dirigeait près d'un vaste bassin où s'ébattaient des poissons doués, suivant elle, de l'admirable intelligence de venir manger la mie de pain blanc jetée à la surface de l'eau ; puis, dans leurs charmants ébats, ils faisaient jaillir l'onde au nez des spectateurs, contraints d'admirer, en enrageant et en s'essuyant, leur incomparable gentillesse. C'était beaucoup même si vous n'étiez pas conduit dans l'écurie de Madame, où se prélassaient des moutons, des lapins doués d'une sentimentalité tout exceptionnelle, et des vaches dont l'attachement très-sincère pour leur maîtresse allait jusqu'à pousser à son approche de tendres mugissements, dont elle les payait par des baisers appliqués sur leurs naseaux fumants, gras et luisants. Cependant, il n'y avait que des amis privilégiés auxquels elle se permettait de dévoiler les délices de son écurie, mais malheureusement nous étions au nombre de ses intimes et obligé de revenir les pieds et les sou-

Digitized by Google

liers chargés de bouse et de crottin, alors que nous avions été lui rendre visite.

La *Dame aux bêtes* était fort riche, partant très-bien venue de tous malgré son entourage beuglant, miaulant, chantant, aboyant, etc. Cependant, cette manie lui valut souvent de petites aventures assez désagréables. Je suis désolé de n'en avoir appris qu'une partie, et je ne suis point assez égoïste que de garder pour moi seul celles venues à ma connaissance et que voici :

Le pasteur de la paroisse dans laquelle la *Dame aux bêtes* demeurait venait souvent dîner chez elle ; c'était un homme grave, choqué des incongruités que se permettaient les animaux chéris de la patronne du lieu, mais les tolérant, d'abord en sa qualité d'homme d'église, puis un peu comme gourmet, car la cuisine était très-succulente et soignée chez l'opulente veuve. Or, un jour que la chatte Doxine, montée sur la table comme à son ordinaire, frottait et refrottait la soyeuse toison de son dos et de sa queue contre la figure du pasteur tout en lui disputant les morceaux de son assiette, la veuve, s'apercevant de l'humeur que de pareilles privautés donnaient au ministre, voulut y mettre un terme et s'écria : « Allons, Doxine, descendez de la table ! » mais le pasteur, saisissant alors la bête par les quatre pattes et la fixant là où elle se trouvait, répondit aussitôt, avec une colère sourde et concentrée : « Madame, Doxine n'est point sur la table, « elle est bien dans mon assiette ; mais, si vous le désirez, je « vais la mettre dans un plat. »

On conçoit l'embarras de la veuve, contrainte à gronder sa chatte Doxine ; aussi, depuis ce jour, elle trouva les sermons du ministre moins édifiants, sa conversation moins aimable, et l'invita moins souvent à dîner.

Un neveu de la veuve, son plus proche parent et son héritier présomptif, était en même temps l'un des jeunes gens

Digitized by Google

du pays les plus soignés dans leur mise et les plus amoureux de leur toilette. On concevra de suite combien l'essor tout naturel de son attachement pour sa tante était entravé par le rempart de bêtes nuisibles à tout costume dont elle vivait entourée. Les visites qu'il lui faisait étaient presque des actes d'héroïsme de sa part ; il ne pénétrait qu'en tremblant dans cette maison où l'attendaient les salissantes caresses de la chienne et de la chatte, qu'il recevait avec une fureur dont il avait mille peines à contenir les élans.

Il sortait de chez sa parente plein d'humeur, de poils, de puces, de crotte en hiver, de poussière en été, et il s'enfuyait chez lui, où il se débarrassait, armé de brosses et d'éponges, des dépouilles animales récoltées quand il avait dû recevoir à bras ouverts Diane en entrant, Doxine sur ses genoux, et attraper sur son chapeau quelques preuves marquantes de sa tournée au pigeonnier. Mais ce qui l'exaspérait le plus était la fourrure de la chatte, qui, une fois attachée à ses vêtements, résistait à la brosse la plus forte sans les abandonner. Il résolut de se débarrasser de cette horrible bête à tout prix, et l'idée de l'empoisonner lui vint d'abord, mais craignant d'être découvert il renonça à ce moyen et fit l'emplette d'un superbe chien de Terre-Neuve, qui, indépendamment de tirer son maître de l'eau quand il y tomberait, avait la spécialité de tuer les chats avec une aisance et une promptitude inappréciables : il les saisissait sur la nuque, les tournait en l'air en leur brisant l'épine dorsale, et crac ! la bête ne rebougeait plus.

Accompagné de ce magnifique animal, il se rendit au domicile de sa tante, qui, le voyant arriver dans l'avenue conduisant chez elle, accourut à sa rencontre et le félicita d'abord sur sa superbe acquisition ; mais, tous deux parvenus au seuil de l'édifice, lorsque Doxine voulut comme à l'ordinaire témoigner au visitant son plaisir de le revoir, le chien,

Digitized by Google

qu'elle n'avait pas aperçu d'abord parce qu'il était resté en arrière, se précipita sur elle et la tua net, sans qu'elle eût le temps de faire entendre les moindres cris. Hélas ! sa maîtresse en poussa pour elle !! Ce furent des attaques de nerfs, des sanglots, des pamoisons à rendre fou de jalousie son défunt époux, s'il en eût été le témoin ; le neveu s'enfuit en voyant le résultat tragique de son infernale ruse, et ne douta presque pas d'être déshérité par la veuve, qui, durant plusieurs jours, refusa de le recevoir.

Nous allâmes la consoler dans cette circonstance douloureuse ; je fus effrayé de l'altération profonde de ses traits et du désespoir empreint sur sa figure, et comme je commençais alors à *rimailler*, comme disait ma famille, cette pauvre affligée me conjura de mettre ma muse naissante au service de ses regrets, et de composer une épitaphe pour le tombeau de Doxine, qu'elle avait élevé dans son jardin. Touché de son chagrin, je me mis en devoir de satisfaire à ses exigences sépulcrales, et, sachant que la pauvre chatte avait été étranglée dans la quinzième année de sa vie, je composai pour elle le quatrain tumulaire qui suit :

Sous ce terrain gît une chatte
Qui trois lustres chez moi vécut,
Et nul jamais ne s'aperçut
Qu'elle eût des griffes à sa patte.

J'ai déjà parcouru une longue carrière, mais je suis certain que jamais aucune poésie de mon crû ne causa une joie aussi pleine et entière que ce quatrain. Ah ! si le public avait pour moi la moitié de l'admiration dont cette pauvre veuve fut embrasée en ces moments, je n'aurais rien à envier aux gloires des Homère, Virgile, Dante, etc., etc., etc.

Je puis dire que la pierre où l'on grava ces vers fut la pierre de l'angle sur laquelle ma réputation de poète s'éleva dans ma commune, et que ma renommée est sortie de la

Digitized by Google

tombe d'une chatte, comme le *Rhin du mont Adule*, au dire de Boileau.

On comprendra sans peine que Diane hérita de Doxine de l'attachement que la veuve lui portait ; malheureusement, il s'ensuivit pour la pauvre chienne une telle augmentation dans son régime alimentaire, un tel surcroît de douceurs et de viandes succulentes que l'animal ne put résister à un régime aussi incendiaire, et que Diane périt au bout de trois jours d'une affreuse indigestion, durant lesquels deux médecins-vétérinaires lui prodiguèrent en vain leurs consultations et leurs soins.

La *Dame aux bêtes* faillit succomber elle-même sous ce second coup terrible porté à sa sensibilité, déjà si cruellement ébranlée ; je tremblai que dans sa douleur elle ne vînt à solliciter de ma sympathie une nouvelle épitaphe, mais elle eut l'idée de faire empailler l'objet de ses regrets et j'en fus quitte pour la peur, car je n'aurais pu refuser sa demande à ce sujet, et, de complaisances en complaisances semblables, j'aurais dû me résigner à pleurer en vers les trépas successifs de tous les êtres chers à son cœur, et j'aurais fini par voir les enfants de ma muse planer sur un charnier de dépouilles animales.

On essaya de tromper son chagrin en remplaçant la chatte et la chienne trépassées, mais elle voulut rester fidèle aux regrets qu'elle leur donnait, et d'ailleurs elle craignait de s'exposer à de nouvelles pertes d'êtres auxquels elle se serait trop attachée pour son repos.

Puis, ce qui lui restait d'animaux survivants était fort raisonnable, car elle comptait encore vingt serins ou canaris dans sa volière, quatre en cage dans son petit salon, douze pigeons, huit porcs, trois truies, deux moutons, deux vaches, quatre lapins, puis enfin une vieille chèvre dont elle avait pris le lait, il y avait douze ans, et qu'elle avait gardé depuis

Digitized by Google

par gratitude. Son neveu n'osait reparaître chez elle, lorsqu'il lui vint dans la pensée d'utiliser, pour apaiser sa tante, le talent qu'il avait pour le dessin. La couleur, la mine et l'encolure de Doxine étaient restées dans sa mémoire comme jadis sa fourrure restait adhérente à ses vêtements ; il fit renaître dans un charmant pastel la chatte adorée et vint l'offrir à celle qui la pleurait encore. La veuve, attendrie par cette expiation artistique du méfait de son neveu, lui rendit ses bonnes grâces et suspendit au-dessus de Diane empaillée le portrait de Doxine : toutes deux, placées dans sa chambre, adoucissaient l'amertume de ses regrets. Puis serins et canaris avaient eu la succession de tendresse que la veuve portait à sa chienne et à sa chatte ; les visites à la volière étaient plus fréquentes, les oiseaux qui planaient dans une cage au-dessus de sa tête étaient surchargés de verdure, encadrés dans des pélerines, et ne chantaient presque plus parce qu'ils mangeaient toujours.

Cependant, quand la *Dame aux Bêtes* recevait des visites, les volatiles, électrisés par le babil qu'ils entendaient, semblaient sans cesse vouloir le dominer par leurs accents ; il fallait alors, pour se faire entendre, lutter contre un quatuor de canaris très-retentissant ; les poitrines les plus fortes s'épuisaient dans ce combat à outrance, car chacun connaissant le faible de la veuve pour ses oiseaux n'osait se plaindre de ce concert assourdissant.

Sur ces entrefaites, le pasteur de la commune ayant été informé des deux pertes éprouvées par la veuve et de son désespoir, crut devoir venir lui témoigner quelque sympathie pour sa double affliction, qu'il ne partageait cependant qu'en lui en laissant beaucoup plus de la moitié. Il arriva donc avec une figure piteuse montée au diapason de la circonstance, comme pour faire une visite de deuil : la veuve lui sut gré de son intérêt, et de suite commença entre eux une conver-

Digitized by Google

sation dont les qualités des deux défuntes bêtes et le chagrin causé par leur trépas firent les frais.

Le digne pasteur avait la voix un peu faible; cependant l'entretien s'anima, mais les canaris se piquant d'honneur pour dominer par leurs chants le bruit de la conversation, il s'ensuivit un tintamarre tel que l'homme d'église, abasourdi, n'entendait plus que la voix des volatiles écrasant sous ses notes aiguës les paroles de la veuve.

« Madame, lui dit-il enfin, poussé à bout et hors d'haleine, je « doute que ce que nous disons vaille les chants de vos se- « rins; si nous nous taisions pour les entendre, nous ferions, « je le pense, d'autant mieux que depuis un moment vos pa- « roles n'arrivent plus à mon oreille, tandis que les accents « de vos oiseaux pénètrent mon tympan, qu'ils transper- « cent. »

Touchée de l'hommage rendu aux brillantes vocalises de ses serins, la veuve crut à la sincérité du ministre et comme lui se mit à écouter leurs concerts.

Mais, ainsi que des boîtes à musique qui s'arrêtent dès qu'elles ont joué leurs airs, les quatre serins devinrent muets, et le silence fut totalement rétabli; le pasteur crut devoir en profiter pour donner suite à l'entretien interrompu. Mais, pareils encore à des boîtes à musique dont on presse le ressort, aux premiers mots prononcés les quatre serins recommencèrent leur vacarme avec d'autant plus d'entrain qu'il avait été un instant suspendu.

Alors l'homme d'église, exaspéré, élevant la voix pour dominer le tapage, s'écria : « Madame, j'aimais encore mieux « Doxine dans mon assiette que vos oiseaux sur ma tête; « je reviendrai quand ils seront morts, enrhumés ou bannis « de votre chambre; car, ayant l'habitude de parler à des « gens qui peuvent m'entendre, je vous salue et me retire. » La veuve offrit en vain au pasteur, pour l'apaiser, de faire

Digitized by Google

transporter deux des oiseaux de la cage dans la volière ; ce terme moyen ne put aboutir : le ministre, qui se défiait d'un duo à l'égal d'un quatuor, partit incontinent.

La *Dame aux bêtes*, incorrigible dans sa manie, s'émut fort peu de l'humeur de ceux qui ridiculisaient ses penchants ; et sans cesse partageant son existence entre ses visites aux différents animaux qui peuplaient son domicile, elle vécut de longues années et mourut aux chants de ses oiseaux, aux roucoulements de ses pigeons, aux bêlements de ses moutons, en laissant sa fortune à son neveu, à la condition expresse qu'il compterait, chaque année, quatre mille francs à sa gouvernante, laquelle, de son côté, serait tenue de lui représenter sa ménagerie au grand complet avec le même nombre de bêtes existantes à son décès.

Il y a trente ans qu'elle n'est plus, et cependant la domestique trouve le moyen d'offrir, chaque année, au neveu, tous les individus qui se trouvaient vivants chez sa tante alors qu'elle mourut. Comme le phénix, ces animaux sembleraient renaître de leurs cendres, si le remplacement des morts par les nouveau-nés de chaque espèce n'expliquait ce phénomène de vitalité.

J. Petit-Senn.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

MARIE-ANTOINETTE, poème historique, par M. MONIER DE LA SIZERANNE.

Il y a aujourd'hui 71 ans, un des crimes les plus exécrables qui se soient rencontrés dans l'histoire et qu'on a la douleur de voir inscrit dans les annales de la France, était à la veille de s'accomplir. Le peuple qui venait d'immoler Louis XVI, allait verser le sang de Marie-Antoinette et cette fois sa cruauté n'avait plus même pour excuse le fanatisme révolutionnaire. L'échafaud qui avait déjà moissonné tant de têtes illustres, était dressé pour la fille de Marie-Thérèse, et l'épouse du roi martyr, allait mourir martyre à son tour.

Depuis cette fatale journée, le crime de la révolution a trouvé des complices, et si l'on peut le dire, des continuateurs. Des Français, ont insulté à la mémoire de Marie-Antoinette et renouvelé après sa mort les affronts dont on l'avait abreuvée pendant sa vie, mais la réparation devait venir après l'ontrage.

Quelques âmes généreuses ont protesté avec indignation contre un pareil attentat, et M. de la Sizeranne, dans son poème de Marie-Antoinette, a contribué un des premiers à la réhabilitation de cette noble et touchante figure. Un des premiers, il est venu rendre un hommage éclatant à la justice et à la vérité de l'histoire, sur laquelle la publication récente de documents authentiques vient tout dernièrement encore de jeter un nouveau jour. Grâces à ces nobles efforts, les préjugés tombent peu à peu, et l'on voit chaque jour se dissiper les nuages dont on avait essayé d'obscurcir la mémoire la plus pure et la plus digne de respect.

(1) 1 vol. in-8, chez Amyot, rue de la Paix, 8

Digitized by Google

M. de la Sizeranne n'a pas eu l'intention de faire une épopée. Il était difficile d'introduire le merveilleux dans des événements aussi rapprochés de nous, bien qu'on ait essayé plus d'une fois de les dénaturer d'une autre manière. Une œuvre d'imagination n'aurait pas répondu à la pensée de l'auteur. Il s'agissait de rétablir les faits dans leur exactitude historique et de répondre à la calomnie par la vérité. Tel a été le but que s'est proposé M. Monier de la Sizeranne lorsqu'il a publié son poème sous le titre de *poème historique*. Et cependant, bien qu'il ait suivi l'histoire presque pas à pas, son œuvre n'est point dépourvue de création. Ainsi c'est une idée très-heureuse et qui appartient complètement au poète que la prophétie faite par le vieux primat de Hongrie sur son lit de mort à Marie-Thérèse et à sa fille.

Quel malheur loin du cloître a-t-elle donc à craindre ?
Serait-ce d'un époux l'outrage ou l'abandon ?
Le vieillard fit un signe, et le signe était : Non !
L'exil deviendrait-il quelque jour son partage ?
Un non fut répondu par le même langage.
Quel terme aurait, du moins, son supplice cruel ?
Et les yeux du mourant indiquèrent le Ciel !.!!

Cet épisode, le seul qui ne soit pas emprunté à l'histoire, encadre admirablement le récit des malheurs de Marie-Antoinette.

La prédiction de l'ermite sera rappelée plus tard; et, lorsqu'au milieu de la fête de Vienne, Marie-Thérèse a promis à l'ambassadeur de France d'unir sa fille au Dauphin, la jeune princesse s'évanouit, la fête est troublée, les danses sont suspendues.

On entendait ces mots se répétant tout bas :
Est-il vrai qu'elle ait dit : L'ermite ne veut pas ?...

M. de la Sizeranne semble avoir adopté dans ses vers le

Digitized by Google

ton modéré de l'épitre, mais ses accents s'élèvent souvent bien plus haut. Il y a à côté de peintures charmantes, de descriptions pleines de fraîcheur et de grâce, dans *la Fête*, *la Frontière*, *le petit Trianon*, *Paisibles jours*, des scènes dramatiques et des tableaux émouvants rendus avec une énergie qui témoigne de la flexibilité du talent de M. de la Sizeranne, tels sont les chants intitulés *une douloureuse soirée*, *La sinistre rencontre*, *La nocturne entrevue*.

Depuis la prédiction de l'ermite, les présages sinistres se multiplient autour de Marie-Antoinette, comme des nuages précurseurs de la tempête. Cependant elle est reçue avec enthousiasme par le peuple qui devait quelques années tard demander sa mort. Dans la première fête que lui donna Strasbourg,

Les yeux ne rencontraient qu'emblèmes, qu'anagrammes ;
Aux fenêtres flottaient des milliers d'oriflammes.....
Enfin, régnaient partout et presque avec démence
Ces deux seuls sentiments : la joie et l'espérance.

Mais au milieu de toutes ces fêtes, la joie est trop souvent empoisonnée par de tristes pressentiments, et à peine la jeune Dauphine a-t-elle touché le sol de la France que sa voiture est arrêtée par une étrange et sinistre apparition.

S'élançant de la foule, une pauvre insensée
S'écria : Retournez, princesse ,sur vos pas.
Malheur pour vous au loin, malheur, n'avancez pas !

Enfin son arrivée à Versailles marque le début de cette longue série de souffrances auxquelles elle allait opposer l'élévation et la générosité d'une âme héroïque. Dès lors, la persécution commençait pour Marie-Antoinette.

..... Car elle vit assez quel hostile entourage
allait être le sien dans le nouveau séjour
Où des devoirs sacrés la fixaient sans retour.

Digitized by Google

La calomnie et l'intrigue qui s'attachent à ses pas, après avoir trompé la France ont trouvé un écho dans l'histoire. C'est ainsi que la fameuse affaire du collier où Marie-Antoinette fut victime de la trame la plus odieuse a été travestie de manière à faire peser sur sa mémoire un reproche accablant.

Mais M. de la Sizeranne éclaire d'une lumière victorieuse, ce ténébreux épisode, et en dévoilant le rôle perfide qu'y jouèrent les ennemis de la reine, il venge son innocence outragée et fait passer dans l'âme de ses lecteurs sa généreuse indignation.

L'auteur n'a pas voulu rappeler dans son poème toutes les phases du drame terrible de la révolution. Il indique rapidement les évènements que tout le monde connaît et auxquels Marie-Antoinette n'a pas été directement mêlée. Mais il insiste sur tous ceux où elle a joué un rôle important. Deux de ces épisodes ont surtout fourni au poète deux chants où se révèlent tout ce que son talent possède de puissance dramatique : la rencontre de Marie-Antoinette avec Santerre et son entrevue avec Mirabeau.

Le premier épisode ouvre en quelque sorte une perspective sur les sombres jours de la révolution, et de là au milieu des splendeurs qui entourent encore Marie-Antoinette. Aussi rien de plus saisissant que le récit de M. de la Sizeranne. On sent qu'il a frémi lui-même en voyant en face de la jeune reine celui qui n'est alors qu'un trouble fête de sinistre présage, mais qui figurera un jour parmi ses bourreaux.

Il se fit un moment de silence, et tous deux
Restèrent face à face et les yeux sur les yeux,
Puis, comme si son pied heurtait une vipère,
La reine, lentement, fit deux pas en arrière ;
Et poussant un grand cri, s'enfuit vers le palais.....

. . . . . .

Ainsi donc d'un tel bruit l'auteur involontaire
Etait là par hasard : il se nommait *Santerre*.

Digitized by Google

Plus tard, et dans de plus mauvais jours, a lieu l'entrevue de Mirabeau avec la reine. C'est une dernière ressource à laquelle elle a le courage de se résoudre pour sauver la monarchie. Il faut lire, dans cette poésie éloquente, le récit de la mémorable soirée où Marie-Antoinette surmonte le dégoût et l'effroi que lui inspire la vue du fougueux tribun, puis subit bientôt le charme irrésistible de sa parole, et où, au milieu de l'orage qui gronde dans l'obscurité, Mirabeau à cette heure, la plus belle de sa vie, tombe aux genoux de la reine lui jurant de relever le trône que sa main a fait chanceler.

Il arriva donc seul, et Marie-Antoinette
Seule aussi le reçut au pied d'un vieil ormeau;
En entendant les pas de ce fier Mirabeau,
Qui fut pour elle injuste et quelquefois infâme,
Elle sentit courir le frisson dans son âme.
Un orage pesait en cet instant dans l'air,
Et tout à coup parut, sous le feu d'un éclair,
Cet homme à la structure athlétique et sauvage.
Des traits grossiers, impurs, donnaient à son visage
Quelque chose à la fois d'étrange et de hideux.
A ce farouche aspect, elle ferma les yeux;
Et Mirabeau soudain s'en expliquant la cause,
Dit : « Le temps presse, il faut que sans détour j'expose
Ce qui fait un devoir à Votre Majesté
D'accueillir les conseils d'un homme détesté.
Car le trône s'écroule; à tout on peut s'attendre,
Et qu'importe le bras qui s'offre à vous défendre? »

. . . . . .

Alors se dessina, sous son hardi pinceau,
Des partis en fureur le saisissant tableau.
Comme un torrent fougueux dans sa marche bruyante,
Sa parole était rude et sa voix effrayante.
Le tonnerre à son tour y mêlait par moment,
Tel qu'un lugubre écho, son lointain roulement.

Digitized by Google

. . . . . .

La reine, haletante entre ce double orage,
Demeurait l'œil hagard. Mais, changeant de langage,
Rien pourtant n'est perdu, s'écria Mirabeau,
Si le mal qui grandit nous trouve à son niveau.
Puis son esprit fécond et rapide à convaincre
Révéla tout un plan pour lutter et pour vaincre. !

Ces quelques citations que nous regrettons de ne pouvoir multiplier davantage suffiront pour donner une idée du poëme. La versification en est facile et harmonieuse. On peut y remarquer à la fois beaucoup de sobriété de détails, une grande richesse d'images et de descriptions, et, quand le sujet le comporte un coloris vigoureux.

Dans son ensemble, le poëme répond parfaitement à l'idée de l'auteur et à son titre de *poëme historique*. Tout y est traité avec une juste mesure et souvent avec une exquise délicatesse. Dans plus d'un passage, à ses réflexions pleines de justesse, à ses fines appréciations des hommes et des choses, il est aisé de reconnaître le coup-d'œil exercé de l'homme politique qui se révèle sous le talent du poëte. Ainsi quelques traits suffisent à l'auteur pour dessiner le caractère bon mais faible et irrésolu de Louis XVI :

Louis XVI régnait mais ne gouvernait pas.

Comme aussi la mâle énergie de Marie-Thérèse chez laquelle le rôle de l'impératrice ne s'efface jamais devant le rôle de la mère, et ces intrigues qui s'ouvrirent autour de Marie-Antoinette et préparèrent la révolution.

Quant à Marie-Antoinette on l'a jugée quelquefois comme une femme frivole, plus occupée des plaisirs que de son royaume, incapable en un mot d'exercer autour d'elle une influence utile. M. Monier de la Sizeranne nous la dépeint sous des couleurs bien différentes et, après avoir lu son poëme, on est obligé de reconnaître qu'elle possédait non-

Digitized by Google

seulement les dons aimables, la bonté et la grâce, mais de plus les qualités sérieuses de l'esprit et une haute capacité politique qui la rendait digne, et à plus d'un titre, d'être reine de France. Aussi ses sages conseils s'ils avaient toujours été suivis auraient certainement conjuré bien des malheurs. La correspondance de Marie-Antoinette publiée dernièrement par M. le baron d'Hunolstein est venue confirmer ce jugement et la postérité va rendre enfin une tardive justice à un mérite trop longtemps méconnu.

M. de la Sizeranne a donc atteint son but et avec un succès qui n'est pas ordinaire. En peu de temps, trois éditions de son livre ont été épuisées. Un pareil résultat est rare à une époque surtout où les intérêts de la politique et de l'industrie absorbent les esprits et les rendent indifférents à tout ce qui s'élève au-dessus des réalités matérielles, c'est-à-dire, à tout ce qui touche au domaine de l'art ou de la poésie.

Rarement il est vrai un poëme a été plus digne de la sympathie du public et par l'intérêt du sujet lui-même et par le talent avec lequel il a été traité. Puis, il faut bien le dire, on s'est associé généralement à la pensée réparatrice qui l'a inspirée. N'est-ce pas aussi pour l'auteur la plus grande des récompenses que de pouvoir se dire qu'il a contribué à faire vénérer et bénir celle dont le nom entouré de la double auréole de la vertu et du malheur doit être cher à tous les cœurs Français ?

Car dans tous les partis, pour toute âme Française
Une date est maudite : et c'est quatre-vingt-treize.

Félix du Boys.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

EMMANUEL VERGUIN.

Les sciences physiques et chimiques et les arts industriels viennent de faire une perte des plus regrettables. Emmanuel Verguin, ancien directeur de la fabrique d'acide pierique de Givray, près le Péage-de-Roussillon, est décédé à Hyères (*Var*), où il était allé rétablir sa santé, profondément altérée par les émanations delétères auxquelles, par la nature de ses travaux, il était constamment exposé.

Sa dépouille mortelle a été ramenée à Roussillon, où Verguin avait acquis une confortable habitation, espérant y jouir en repos, quelques années encore, d'un bien-être acquis par de pénibles labeurs.

Dieu en avait décidé autrement, et dimanche 6 novembre, à neuf heures du matin, le train du chemin de fer, venant du Midi, déposait à la gare du Péage le cercueil qui renfermait ses reste mortels. Plusieurs amis de L on et de Vienne, prévenus à la hâte, l'attendaient à la gare pour l'accompagner à sa dernière demeure et lui dire un dernier adieu.

Le cortége, précédé du clergé, grossi par une grande partie de la population de la contrée, s'est dirigé vers l'église de Roussillon, où devaient avoir lieu l'absoute et la cérémonie religieuse des obsèques. Arrivée au champ du repos, l'assistance, dans un silencieux recueillement, a attendu la fin des prières de l'officiant et s'est séparée émue et contristée, car tous savaient que l'homme dont ont déplorait la fin prématurée était une de ces natures d'élite qu'on rencontre rarement ici-bas. On se disait que le progrès coûte cher quand celui qui met au jour une découverte paye de sa vie ce qui doit procurer au pays où elle s'est pro-

Digitized by Google

duite gloire et profit. Il est vrai que la postérité, que la génération actuelle n'eussent jamais classé le nom de Verguin, malgré ses autres travaux, dans la catégorie des hommes utiles, sans sa découverte de la fuchsine. Le moment était peut-être venu pour lui de recevoir une de ces récompenses honorifiques que le Gouvernement est si disposé à accorder aux auteurs des découvertes utiles soit aux arts industriels, soit à l'humanité.

Qui, en effet, mérita mieux que Verguin d'être honoré pendant sa vie? A quinze ans il sortait de l'école de Lamartinière, élève déjà remarqué par les administrateurs et les professeurs de cette belle institution, pour occuper un emploi dans la maison de Claude Perret, chimiste-manufacturier, fabricant d'acides. Le coup d'œil d'aigle de ce négociant bien connu avait deviné les aptitudes à peine écloses dans le cerveau de l'écolier. Quand il sort de la maison Perret, quelques années après, encouragé par son patron, sans doute, puisqu'il lui conserve jusqu'à la fin de ses jours son affectueuse amitié, c'est pour venir s'asseoir sur les bancs de l'Ecole de Médecine, où il va bientôt prendre une place distinguée comme préparateur du cours de chimie du professeur Dupasquier.

Avec ce savant analyste, qui l'associe à ses travaux privés, il se familiarise aux opération de l'analyse. M. Dupasquier fut le premier qui fit connaître, dans son ouvrage sur l'analyse des eaux d'Allevard, quel utile concours M. Verguin, son préparateur, lui avait prêté dans ce remarquable travail.

De l'Ecole de Médecine, Verguin vient au Lycée impérial comme préparateur du cours professé par M. Deguin; il était revenu à ses travaux de prédilection. C'est à cette époque qu'il publia un ouvrage élémentaire sur la chimie, simple de titre, mais remarquable par sa clarté, par la précision de son manuel opératoire, par l'enchaînements des idées théoriques aux faits matériels, qui devint et est encore si utile aux aspirants au baccalauréat es-sciences.

Digitized by Google

Cette position modeste de préparateur du cours du Lycée ne pouvant suffire aux exigences de sa situation comme père de famille, Verguin l'abandonna pour se livrer à la chimie industrielle. Guinon venait de découvrir dans le goudron provenant de la distillation des houilles une matière colorante jaune. On proposa à Verguin, qui l'accepta, la création et la direction d'une usine pour la préparation de cette nouvelle matière colorante. C'est l'usine de Givray. C'est là aussi qu'au milieu de ses travaux, il fut conduit à penser que si le goudron renfermait un principe colorant jaune, il pouvait bien en contenir d'autres, qu'il s'agissait d'isoler. Ce fut le but de longues et laborieuses recherches. Le problème posé, entrevu un jour, fut enfin résolu. Il avait découvert la fuchsine. Il fallait encore rendre cette production industrielle, c'est-à-dire praticable en grand par un procédé sûr, puis en étudier l'application sur les différentes matières textiles, la rendre aussi solide que la plupart des autres colorants usités.

Tout cela demandait du temps et de l'argent. Verguin s'adressa à MM. Renard, teinturiers à Lyon, qui lui offrirent d'acquérir son nouveau produit moyennant un faible capital, de prendre un brevet d'invention et de lui fournir des capitaux nécessaires pour la fabrication en grand et ses essais d'application sur les tissus.

Tout ayant réussi à souhait, MM. Renard vendirent à un grand nombre d'industriels, tant en France qu'en Angleterre, le nouveeu colorant et ses procédés d'application. Les sommes importantes qu'ils obtinrent de cette cession leur permirent de rémunérer convenablement l'auteur de la découverte, et Verguin, qui, bien des fois, avait connu la gêne, riche et heureux maintenant, était revenu se fixer dans le beau pays où il avait vu luire certain jour, dans son usine de Givray, l'étoile du bonheur qu'il rêvait pour sa fille chérie, son adorable Marie, sa seule consolation dans les jours d'épreuves qu'il avait traversés.

Il laisse inachevée une histoire de la chimie chez les dif-

Digitized by Google

férents peuples. Il avait réuni, depuis qu'il avait pu se donner des loisirs, de nombreux matériaux pour ce travail, auquel il s'était livré avec amour et passion, soit en France, soit en Italie, soit en Angleterre. Espérons qu'une main amie les recueillera et les mettra en ordre pour les publier.

F. H.....

Moniteur Viennois.

VITAL BERTHIN.

La nouvelle de la mort de M. Vital Berthin, membre du conseil général de l'Isère, décédé à Beaurepaire, sa résidence, samedi 9 octobre dernier, a causé à Vienne et dans tout l'arrondissement une douloureuse impression, qui a été surtout ressentie par les amis de cet homme de bien, de ce citoyen utile et dévoué.

Lundi, à 10 heures, la population de Beaurepaire, de nombreux parents et amis assistaient à ses obsèques.

La cérémonie a été imposante. Le deuil était général et sincère.

M. Antoine Vital Berthin, né à Beaurepaire, était âgé de 59 ans.

Membre du conseil municipal de cette ville depuis plus de 30 ans, il ne tarda pas à recevoir de ses concitoyens le mandat de défendre leurs intérêts au conseil d'arrondissement, d'abord, ensuite, et depuis 1852, au conseil général du département.

La commission administrative de l'hospice de Beaurepaire, la chambre consultative d'agriculture pour l'arrondissement de Vienne, la commission de statistique de son canton, le comptaient également parmi leurs membres les plus actifs.

M. Vital Berthin possédait au plus haut degré le zèle et la persistance du dévouement. Les intérêts majeurs de son pays natal trouvèrent toujours en lui un ardent défenseur.

Digitized by Google

Ce fut lui qui, dès 1844, et le premier, signala l'opportunité d'un tracé de chemin de fer dans les belles plaines de la Valloire, tracé qu'il soutint constamment, depuis, soit par plusieurs écrits publiés et distribués à ses frais, soit par de nombreux voyages et d'incessantes démarches. Aussi, malgré les fortunes diverses de ce projet, adopté en 1845, abandonné en 1848, M. Vital Berthin n'a cessé de le maintenir devant l'opinion publique et devant les administrations, pendant dix ans, jusqu'à ce que le triomphe définitif et l'exécution en aient été assurés en 1854.

Quand, donc, des esprits de cette valeur se mettent à la tête d'une contrée pour la servir, pendant trente ans, avec un zèle aussi infatigable, avec un cœur aussi dévoué, ils sont sûrs de vivre dans ses souvenirs reconnaissants.

M. Vital Berthin était encore un esprit cultivé, consacrant une partie de son temps à la littérature et aux sciences.

De nombreuses études sur l'histoire et sur les antiquités locales, publiées dans les journaux de Grenoble et de Vienne, lui valurent de faire partie de l'Académie Delphinale, de la Société de statistique du département de la Drôme et de la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments.

Un des fondateurs et un des plus assidus collaborateurs de la *Revue de Vienne*, on doit se rappeler quel attrait il avait su donner à ses *chroniques dauphinoises*, dans lesquelles le style imagé et pittoresque de la légende faisait ressortir l'intérêt du fond, sérieusement historique.

Franc, loyal, doué d'un bon cœur, d'un esprit vif, pénétrant, d'une âme ardente, dévouée, Vital Berthin était une de ces natures d'élite dont le souvenir survit longtemps à la tombe et reste gravé dans la mémoire des populations, justes appréciatrices du vrai mérite, du dévouement et des services rendus.

Comme écrivain passionné pour l'étude, comme historien, bibliophile et archéologue, Berthin avait au loin un

Digitized by Google

nom distingué. Sa perte sera vivement sentie dans le monde savant.

M. Berthin aimait son pays ; il était bienveillant et serviable ; l'aménité de son caractère lui avait fait de nombreux amis.

L'empressement de la population entière à assister à ses funérailles est une preuve de la généralité des regrets que sa perte inspire.

Il laisse deux fils sur lesquels compte le pays et qui hériteront de la sympathie qu'on avait vouée à leur père.

Joseph Timon.

(*Moniteur viennois.*)

Nous qui avons une profonde reconnaissance pour ceux qui furent les amis de la *Revue*, nous rappellerons, avec un vif regret, que M Berthin fut jadis un collaborateur actif de notre publication, et nos anciens lecteurs ont peut-être souvenir, outre ses travaux d'archéologie ou de critique, de la charmante nouvelle intitulée : *La Fontaine de Saint-Maieul, à Ternay*. De ses nombreux manuscrits inédits, beaucoup ont trait à Lyon, et nous espérons que nos lecteurs pourront profiter des études sérieuses qu'il avait faites sur les monuments et l'histoire de notre cité.

A. V.

Digitized by Google

LA CROIX DU PONT-D'AIN.

Lorsqu'au sortir de la gare du Pont-d'Ain, le touriste entre dans cette gracieuse petite ville, si coquettement alignée sur les bords de la rivière qui lui donne son nom, si pittoresquement située au pied du vieux château, qui semble la couvrir de son ombre comme d'une aile protectrice, ses regards sont naturellement attirés vers une magnifique croix de pierre, érigée vis-à-vis de la caserne de gendarmerie, sur la chaussée formant terrasse.

Qu'il s'approche davantage, qu'il gravisse le monticule et bientôt, sous des acacias verdoyants et touffus, il pourra lire une page bien mémorable de l'histoire du moyen-âge et sa pensée se reportera forcément vers des temps qui ne sont plus que par leurs souvenirs.

Sur la face principale du socle massif sur lequel se dresse cette belle croix tréflée, selon le style bysantin, voici, en effet, l'inscription qu'il lui sera facile de traduire :

Philibertus II, Sabaudiæ Dux VIII,
Qui, vixdum adolescens, regias Caroli VIII^i et Ludovici XII^i partes
Secutus, bellicis laboribus viriliter perfunctus erat
His-ce in locis, dum inter venandum, cursu æstuans
Vicino ex fonte sitim restingueret
Repentino morbo correptus, exanimis in Pontem Indis devectus est,
Ubi, in ipso juventutis flore, anno scilicet ætatis suæ XXIV°
IV° autem idus septembris, anno Domini MDIV°
Animam Deo piè restituit in complexu Margaritæ de Austria
Conjugis amantissimæ, quæ post obitum tam cari capitis
Noluit consolari,
Ejulantibus cunctis Sabaudiæ populis quorum ille princeps
Forma eximia, stirpe, forti ac benigno animo clarissimus,
Erat decus, spes, simul et tutamen.

« Philibert II, VIIIe duc de Savoie, qui, presque au sortir « de l'enfance, ayant suivi le parti de Charles VIII et de

Digitized by Google

« Louis XII, s'était virilement acquitté de ses charges militai-
« res, tout à coup saisi par la souffrance dans ces mêmes lieux,
« lorsque pendant une chasse, mis en sueur par la course,
« il éteignait sa soif dans la source voisine, est tombé sans
« vie à Pont-d'Ain, où, dans la fleur de la jeunesse, c'est-à-
« dire à la XXIVe année de son âge, le VIe jour des ides de
« septembre, l'an du Seigneur MDIV, il rendit pieusement
« son âme à Dieu dans les bras de Marguerite d'Autriche,
« son épouse très-aimée, qui, après la mort d'une tête si
« chère, ne voulut pas être consolée, au milieu des lamen-
« tations de toutes les populations de la Savoie dont ce
« prince, très-remarquable par sa beauté, sa naissance, son
« esprit courageux et bienfaisant était l'ornement, l'espé-
« rance et en même temps la sauvegarde. »

Laissant à de plus érudits la tâche agréable de signaler la beauté du style et le charme de la latinité de cette inscription remarquable, nous nous contentons de dire un seul mot bien significatif : cette inscription est l'œuvre de notre savant archiviste départemental, M. Jules Baux, et nous continuons par l'exposé de l'inscription qui se trouve sur le marbre opposé à la face principale :

Julius Baux, Emmanuel Pourroy, comes de Quinsonnas,
Ambo mutuâ amicitiâ conjunctissimi
Historiæque patriæ cultores studiosi,
Hoc monumentum a solo excitari
Voluerunt.
Anno Domini MCCCLX°
Ad perpetuam rei memoriam.

« Jules Baux, Emmanuel Pourroy, comte de Quinson-
« nas, tous deux intimement liés par une amitié réciproque
« et studieux amateurs de l'histoire de leur patrie, ont voulu
« faire sortir ce monument du sol, l'an du Seigneur MDCCCLX,
» pour le perpétuel souvenir de l'événement. »

Lecture faite de ces lignes, si le voyageur s'étonne à bon

Digitized by Google

droit de voir se dresser à Pont-d'Ain un monument destiné à relater un fait survenu à Saint-Vulbas, qu'il s'informe auprès d'un cicérone, aussi aimable que celui que nous-même avons rencontré, sa surprise s'augmentera encore à l'audition de la réponse qui lui sera faite.

M. le comte de Quinsonnas, lui dira-t-on, après avoir, dans son amour enthousiaste pour tout ce qui se rapporte à l'histoire du pays, consacré son argent, son temps et ses peines, ainsi que le bon vouloir désintéressé de ses amis, à la construction de cette belle croix, œuvre de M. Bossand, de Lyon, l'avait fait déposer primitivement sur les bords mêmes de la fontaine de Saint-Vulbas, mais bientôt, pour couper court aux réclamations intempestives de certains habitants de Saint-Vulbas qui n'avaient point eu l'honneur de trouver leurs noms inscrits auprès de celui de Philibert, il s'était vu contraint de faire transporter la croix, sujet de ces contestations vaniteuses, de Saint-Vulbas à Pont-d'Ain, où elle avait été érigée sur l'emplacement actuel, aux acclamations joyeuses d'une population fière de donner asile à ce beau monument historique.

Et maintenant qu'il nous soit permis de communiquer à l'édilité de cette hospitalière et spirituelle cité un vœu bien simple et bien modeste : nous désirerions que le conseil municipal de Pont-d'Ain, pour aider à la conservation de cette croix merveilleuse et pour témoigner aussi de son respect pour les œuvres d'art, fît les frais d'une petite balustrade qui entourerait le monument que nous voudrions voir élevé davantage sur son socle trop enfoncé dans la terre et trop caché sous les acacias qui l'ombragent.

M.-A. Gromier.

(*Journal de l'Ain.*)

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

—

UN TABLEAU DE RIBERA A MONTLUEL.

— C'est un service rendu aux experts en bonne peinture que de leur signaler une toile de grand maître, demeurée à l'écart dans quelque canton peu fréquenté ; un Ribera, par exemple, vaut la peine d'un déplacement et les frais d'un petit voyage à vingt-huit kilomètres de Lyon. Notre indication, toutefois, est sujette à la réserve imposée par la loi des brevets; elle est sincère, mais s. g. d. g.

Si le Ribera n'était qu'une croûte, le touriste n'aurait pas le droit de se plaindre, car il lui est offert d'avance une compensation certaine à ses fatigues dans le plaisir d'embrasser d'un coup d'œil un des plus beaux paysages de la vallée du Rhône.

Sur le plateau où était assis le vieux *Monloël*, se trouve un cimetière auquel on parvient par des chemins en lacet assez praticables, puis par un escalier rude mais d'un pittoresque achevé. Les Turcs n'auraient pas mieux choisi le champ du repos. La mort y semble moins effrayante, car tout y est frais et disposé pour le plaisir des survivants.

Dans ce cimetière, où ne repose pas Dumolard, qu'on a enfoui à la porte sous un tas de pierres, s'élève une chapelle érigée sous le vocable de saint Barthélemy, en 1289, par Humbert IV et Aloyse de la Tour, sa femme.

Cet édifice, qui a succédé à un autre plus ancien et tombé en ruines, a été l'objet des prédilections de tous les comtes de Montluel, entre autres de Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert II, dit le Beau, duc de Savoie, qui fit don à l'église d'un grand tableau.

C'est probablement pour remplacer cette toile détruite ou perdue qu'un des seigneurs subséquents, peut-être le grand Condé, fit placer derrière le grand autel une œuvre de l'Espagnolet, Joseph Ribera. Ce peintre avait l'amour des sujets terribles et pleins d'horreur: il excellait à reproduire les scènes de supplice.

Le tableau qu'on lui attribue à Montluel est le martyre de saint Barthélemy.

Le personnage du saint martyr est traité de main de maître; la morbidesse des chairs trahit l'école espagnole; mais le bourreau et ses aides sont dus à des élèves ou à un peintre médiocre. On prétend qu'une restauration maladroite les a défigurés. En pareille matière, il doit être fait appel au juge compétent.

(*Salut Public*).

Digitized by Google

GLANES ARCHÉOLOGIQUES.

« Dans les ruines de Gaëte, dernier boulevard du ci-devant royaume de Naples, il doit se trouver une pierre de médiocre intérêt pour l'Italie, mais d'un prix inestimable pour la ville de Lyon ; je veux parler de l'inscription relative à Plancus, notre fondateur.

« Le texte en est généralement connu, toutefois il me semble opportun, sans faire injure à personne, d'en reproduire la version française à l'usage de ceux qui pourraient l'avoir oublié :

« *Lucius Munatius Plancus, fils de Lucius, petit-fils de Lucius, consul, censeur, général d'armée pour la deuxième fois, septemvir du banquet des dieux, a triomphé des Grisons, a bâti de leurs dépouilles le temple de Saturne, a réparti aux soldats la terre de Bénévent en Italie, a établi deux colonies dans les Gaules, Lyon et Augst.*

« Ce monument épigraphique aurait droit à une place d'honneur sous les arcades historiques du vieux cloître de Saint-Pierre; il y dominerait de très-haut les tables de mémoire où sont inscrits nos titres de parenté romaine.

« Il a été fait, à diverses occasions, des démarches infructueuses pour procurer à notre musée lapidaire l'inscription de Plancus. En 1808, le directeur du Conservatoire des arts et antiquités de la ville, F. Artaud, grand érudit, imprimait cette phrase :

« Jamais les circonstances ne furent plus favorables « pour demander et recouvrer enfin ce monument précieux. »

« Il est aisé de comprendre, monsieur le directeur, qu'en l'année 1864 le moment serait encore plus propice au succès d'une enquête dont le roi d'Italie ne s'offenserait point.

« Une pierre de plus ou de moins dans les décombres d'une citadelle ne tirerait pas à grande conséquence, et si les bombes du général Cialdini n'ont pas détruit l'inscription, depuis si longtemps convoitée par nos archéologues, il nous sera probablement permis de la relever et de l'installer chez nous comme une relique municipale.

Digitized by Google

« Je vous avoue que j'ai eu la velléité d'agir dans ce sens, privément; mais j'ai rebroussé chemin en temps utile pour ne pas compromettre la réussite d'une démarche qui est le propre de l'édilité lyonnaise.

« Je souhaite, monsieur, que ces lignes parvenant à la connaissance du nouvel administrateur du département du Rhône, le disposent bien en faveur d'un projet auquel ne manquerait l'assentiment de personne ! P. MARTIN-REY.

« 11 octobre 1864.

(*Salut public.*)

— La lettre suivante a été adressée au *Courrier de l'Ain :*

« Sathonay, le 25 octobre 1864.

« Monsieur le rédacteur du *Courrier de l'Ain*,

« En lisant le numéro du *Courrier* du 20, j'y ai remarqué un article relatif à la découverte, à Rochecardon, de débris d'antiquités attribués à un ancien camp romain.

« L'auteur fait remarquer que, au dire des archéologues, une grande bataille a été livrée sur le plateau de Sathonay. La *Bruyère* communale de Sathonay, aujourd'hui le *Camp*, en conserve force vestiges ; elle semble avoir servi de camp retranché aux armées d'Albin ; elle est située aussi non loin de la montée de Roy, où se rencontrèrent les deux empereurs Albin et Septime-Sévère.

« Mais l'endroit de la commune sans contredit le plus riche en débris est le territoire de Bussy, ainsi dénommé à cause de sa croix plusieurs fois séculaire (endroit mieux connu peut-être des chasseurs lyonnais que des historiens). De cette hauteur, inclinant légèrement de tous côtés, on domine au loin sur les plaines de Cailloux-sur-Fontaine, Miribel, Mionnay, etc. ; près de cette croix, on trouve à une très-faible profondeur des armes de guerre de toute espèce : médailles, objets de cuisine servant aux vivres, four très-bien conservé, squelettes humains, parfaitement reconnaissables, etc.

« Agréez, Monsieur le rédacteur, les sentiments, etc.

« P. MARIGNIER.

« Nous prenons sur nous de recommander les indications contenues dans cette lettre au général commandant le camp de Sathonay ; avec quelques compagnies bien employées, on exhumera peut-être tout un musée. »

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Le mois d'octobre, si calme d'ordinaire, et qui ne fait parler de lui que par les chasseurs qui s'estropient ou les braconniers qui détruisent une compagnie de perdrix d'un seul coup de fusil, le mois d'octobre a été d'une agitation extrême ; le ciel et la terre se sont émus, et ceux de nos compatriotes qui ont encore du sang gaulois dans les veines, ont pu donner satisfaction à leur pétulance ; à qui demandait : *Quoi de nouveau?* il y avait toujours réponse à faire.

C'est l'arrivée du nouvel administrateur à qui ont été confiés les destins du département. Ferait-il oublier M. Vaïsse? aurait-il sa bienveillance, sa prudence et son habileté? Les présentations ont eu lieu et les plus difficiles se sont déclarés satisfaits.

C'est le passage de l'Empereur et de l'Impératrice de Russie. La foule se précipite, encombre la rue Impériale, la place Bellecour et la rue Bourbon. L'Empereur, qui ne veut pas qu'on le salue, s'esquive par le quai de Saône et arrive, dans tout ce qu'il y a de plus incognito, à l'Hôtel de Lyon. Leurs Majestés repartent le lendemain sans avoir déchiré le voile épais qui les dérobe aux regards.

C'est l'arrivée de l'Empereur. L'Empereur tout court, le nôtre. Il est sans suite, en voiture découverte et à portée du public ; il va à Nice, revient, passe une revue et décore des hommes qu'on dirait lui avoir été présentés par la ville entière ; c'est MM. Cézan et Faye, MM. De Prandières, Mouterde, Crépet, commandant de nos sapeurs pompiers, architecte et écrivain ; Tamain, curé de Villefranche ; Boué, modeste et savant curé d'Ainay, doyen vénéré de nos pasteurs, un des zélés défenseurs de nos vieux souvenirs ; Soulary, brillant poète, au nom populaire, que Paris acclame dix ans après la province.

C'est la mort du pauvre et regretté Crépet qui n'a pu survivre à son triomphe et que la population en foule accompagne à sa dernière demeure.

C'est le chemin de Sathonay mis sous le séquestre, la condamnation des gérants de la *Mouche* par la Cour impériale, un nouvel accident des *Mouches* mais, cette fois, sans morts ni blessés ; la création d'une Société d'enseignement professionnel sous la pré-

Digitized by Google

sidence et la direction de M. Arlès-Dufour, enfin une inondation après la sécheresse, et la sécheresse après l'inondation. Voilà notre compte réglé avec le ciel et la terre, réglé à peu près, car il y aurait bien encore quelques petites dettes à couvrir.

La Direction de nos théâtres, à qui on ne peut refuser ni l'intelligence ni la volonté, vient de mettre à l'étude le célèbre opéra de Mermet, *Roland à Roncevaux*. Cet empressement à monter le nouveau chef-d'œuvre est d'un bon augure. On annonce en outre *Lara*, *Mireille* et *Maître Guérin*, donc, succès sur toute la ligne.

D'ailleurs nous avons eu les Dlles Delépierre, M. Paque, et nous avons Mlle Borghèse.

M. Luigini a reçu de l'Empereur un très-beau diamant, juste hommage au chef de notre *Fanfare lyonnaise*.

Un de nos artistes les plus applaudis, M. D'Herblay, a donné un petit lever de rideau qui a obtenu un succès de fou rire. *Qu'as tu fait de Lambert?* est d'ailleurs très-bien joué, aussi garde-t-il l'affiche. Encouragé par ce succès, notre excellent comique Lamy a aussi donné sa pièce : *Une femme, s'il vous plaît*. Si les artistes se font auteurs que restera-t-il aux pauvres écrivains ?

Les concerts ont commencé. M. Pontet à rouvert ses salons où se réunissent tous les amateurs de la grande et sérieuse musique. M. De Miramont a donné une soirée où il a été fort applaudi.

Une grande compagnie métallurgique de nos pays vient de charger un de nos compatriotes d'offrir un magnifique album contenant le dessin de ses produits à M. François Bravay, le zélé défenseur des intérêts européens en Egypte. Au moment où tous les yeux se tournent vers l'Orient, il est juste que Lyon apprécie ceux qui ont pris en main la cause de notre commerce et de la civilisation sur cette vieille terre des Pharaons, aujourd'hui régénérée.

Par décret impérial, M. Onofrio, premier avocat général, est nommé président de chambre à la Cour impériale de Lyon.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE.

LA FLEUR DE POURPRE

A M. JOSÉPHIN SOULARY.

On fauchait les blés mûrs sous le soleil torride
Et les coquelicots rayonnaient au milieu ;
C'est la fleur des moissons ; — il est rare que Dieu
La sème au marécage ou dans la lande aride.

Le soir, les gerbes d'or faisaient crier l'essieu ;
Voilà qu'un moissonneur, travailleur intrépide,
Cueille la rouge étoile et d'un bouquet splendide
Orne son sein brûlé par l'atmosphère en feu.

L'orgueil de la victoire à son visage éclate,
Son sang coule plus vite — et la fleur écarlate
Semble un jaillissement de la pure liqueur.

Ce triomphe est le tien, moissonneur de pensées ;
Pendant que j'admirais tes gerbes amassées,
La belle fleur de pourpre a fleuri sur ton cœur.

T. Doucet.

Lyon, 1er novembre 1864.

Digitized by Google

A M. Vingtrinier, directeur de la Revue du Lyonnais.

Lyon, 1er décembre 1864.

Cher Monsieur,

Vous m'avez exprimé le désir de reproduire, dans la *Revue du Lyonnais*, la Notice que j'ai consacrée à M. Paul Sauzet dans la *Biographie universelle* de Didot. Malheureusement, cette Notice, par suite du cadre plus restreint que se sont imposé, pour leurs derniers volumes, les directeurs de cette importante publication, n'a pu être insérée telle que je l'avais rédigée d'abord. Permettez-moi donc de vous prier de reproduire cette rédaction primitive. Elle comblera plusieurs omissions importantes ; ma pensée et mes sentiments sur votre illustre compatriote trouveront ainsi une plus libre et plus complète expression.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de ma considération toute cordiale.

R. DE CHANTELAUZE.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

DE M. PAUL SAUZET

ANCIEN PRÉSIDENT

DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Sauzet (Jean-Pierre-Paul), homme politique et jurisconsulte français, né le 23 mars 1800, à Lyon. A quinze ans il fut reçu bachelier ès-lettres avec dispense d'âge. Son père, médecin en chef de l'hospice de la Charité de Lyon, qui le destinait au barreau, l'envoya à Paris où il se fit remarquer à l'école de droit par sa facilité à porter la parole. Ses études terminées, il choisit le barreau de Lyon où il ne tarda pas à se signaler. Il plaidait avec le même succès les grandes causes criminelles, les questions d'état civil, d'administration ou de procédure les plus compliquées, les affaires de commerce les plus hérissées de chiffres, sans jamais se servir d'une note, et avec une clarté d'exposition, une science du droit, une finesse d'esprit et une facilité d'improvisation merveilleuses. Sa réputation s'était étendue au loin, et, dans plusieurs circonstances, il eut pour adversaires les plus grands avocats de Paris. M. Courvoisier, ancien procureur général à Lyon, devenu garde des sceaux, lui offrit de le faire entrer au parquet de la cour royale de Paris et au Conseil d'Etat comme maître des requêtes. Il refusa. Il ap-

Digitized by Google

partenait de cœur à l'opposition, et savait concilier ses sentiments catholiques avec le culte des grands souvenirs de l'Empire et les idées libérales du temps.

La révolution de 1830 éclata : M. Sauzet, qui n'avait pas conspiré, accueillit avec empressement le gouvernement nouveau. Bientôt le Conseil de discipline du barreau de Lyon l'associa à la rédaction d'une adresse pour remercier Louis-Philippe d'avoir rendu aux avocats l'élection du Conseil de leur ordre.

C'est à cette époque que M. de Chantelauze, ancien garde des sceaux de Charles X, choisit M. Sauzet, alors âgé de trente ans, pour défendre sa cause devant la Cour des Pairs. La plaidoirie de M. Sauzet fut un événement. Il s'attacha à démontrer que la responsabilité des ministres n'ayant été introduite dans la Charte que pour sauvegarder l'inviolabilité du roi, cette responsabilité cessait le jour où la monarchie était frappée. « M. Sauzet, défenseur de M. de Chantelauze, dit M. Guizot, frappa la Cour et le public par une éloquence élevée, abondante, pleine d'idées, d'émotions et d'images, et qui révélait dans l'orateur beaucoup d'intelligence et d'équité politique. » « L'effet produit fut immense, dit de son côté M. Louis Blanc, les Pairs quittaient leurs places et se précipitaient au devant de l'orateur pour le féliciter. »

Ce discours fixa la renommée de M. Sauzet. De grands efforts furent tentés pour le retenir à Paris, mais il préféra, pendant quelques années, la vie du barreau à la vie publique. Fidèle à cette pensée que l'avocat doit toujours être le défenseur impartial de toutes les causes vaincues, sans acception de parti, il se chargea, en 1833, de la défense du général de Saint-Priest, impliqué dans

Digitized by Google

l'affaire du *Carlo-Alberto*, et s'étant appuyé surtout avec force sur le principe de l'inviolabilité des naufragés, il put obtenir son acquittement et celui de ses coaccusés. A la même époque, ayant été choisi par M. Jules Favre qui était poursuivi par la Cour de Lyon pour avoir publié dans le *Précurseur* un compte-rendu inexact de l'une de ses audiences, il fut assez heureux pour le faire renvoyer des poursuites.

En 1834, M. Sauzet céda enfin aux instances qui lui furent faites pour entrer dans la carrière politique. Elu par deux colléges électoraux du Rhône (Lyon et Villefranche), il se voua exclusivement à la vie parlementaire. Conservateur libéral et indépendant, il choisit sa place sur les bancs du centre gauche, du côté de MM. Dufaure et Passy. Dans la session de 1834-1835, il prit la parole contre l'ordre du jour motivé demandé en faveur du cabinet du 11 octobre, et dans une autre discussion importante, en faveur de l'amnistie. Son désir était d'empêcher le procès d'avril en le prévenant par une amnistie. Mais les débats une fois engagés, il fut d'avis que la justice devait avoir son cours.

Vers la même époque eut lieu l'attentat Fieschi qui provoqua les lois de septembre. L'une de ces lois réduisait de huit à sept la majorité du jury, en toute matière; M. Sauzet la combattit de sa parole et de son vote. L'autre aggravait contre la presse les garanties de cautionnement, de pénalité, et étendait la juridiction de la Chambre des Pairs à certains délits de la presse qualifiés d'attentats. M. Sauzet fut rapporteur de celle-ci et conclut à son adoption qui fut votée par la Chambre. L'opinion du rapporteur était que, tout en étant sévère

Digitized by Google

contre les délits de la presse, on ne devait pas la soumettre au régime préventif, à la censure, et que le système de la répression était le seul équitable et constitutionnel.

M. Sauzet, comme président du Conseil d'Etat, donna toute la mesure de sa capacité. « Je ne suis pas étonné, dit M. de Cormenin, qu'il ait présidé le Conseil d'Etat avec une si remarquable supériorité. Il fallait le laisser à la tête de ce grand corps de magistrature administrative. C'était là son talent, c'était là sa place. Je ne crois pas avoir jamais entendu, depuis M. de Martignac, un rapporteur plus intelligent et plus disert, et M. Sauzet doit cet avantage à la réunion de trois qualités qui constituent les rapporteurs éminents, savoir : la clarté, la mémoire et l'impartialité. »

A la Chambre, M. Sauzet se distinguait par ses discours, ses rapports politiques et ses rapports d'affaires. Aussi à l'ouverture de la session de 1836, fut-il choisi comme vice-président. Il défendit alors le principe de la conversion des rentes contre le ministère du 11 octobre. Le cabinet ayant succombé dans cette question, fut remplacé par celui du 22 février (1836). M. Sauzet fut appelé à en faire partie en qualité de ministre de la justice et des cultes. Il soutint, dans la question des fonds secrets, la politique du ministère, et posa un programme d'ordre et de conciliation qui, jusqu'à la fin de la session, concourut à rallier la majorité au nouveau cabinet. Il défendit, à la Chambre des Pairs, le projet de loi organique sur la responsabilité ministérielle qu'il avait déjà fait adopter, comme rapporteur, par la Chambre des députés.

M. Sauzet défendit aussi devant les deux Chambres la

Digitized by Google

loi contre les loteries secrètes, devenue nécessaire par l'abolition de la loterie royale, et qui fut efficace.

Ajoutons que, ministre des cultes, il sut inspirer au clergé une confiance qui apaisa les hostilités que les premiers temps de la révolution de 1830 avaient fait naître. Enfin, le 25 août 1836, il organisa et forma, comme garde des sceaux, la grande Commission chargée de préluder à la réforme hypothécaire par la révision de l'expropriation forcée. Peu de jours après, le roi se sépara de son cabinet sur la question de l'intervention en Espagne, proposée par ses ministres pour aller défendre la royauté constitutionnelle d'Isabelle, et pour laquelle l'Angleterre offrait sa coopération. Le ministère aima mieux se retirer que de céder, et en pleine possession de la majorité parlementaire, il quita les affaires devant la prérogative. Il fut remplacé, le 6 septembre 1836, par le ministère Molé-Guizot qui adopta la politique du roi.

M. Sauzet rentra dans les rangs de l'opposition. Il parla, dans la session de 1837, pour l'intervention en Espagne, et plus tard contre la loi de disjonction, en faisant écarter, par la question préalable, comme contraire à la Charte, un amendement qui tendait à distraire les accusés de leurs juges naturels, en livrant, en certains cas, des citoyens, à la juridiction des Conseils de guerre. Le rejet de la loi de disjonction ayant entraîné la chute du cabinet, M. Molé en forma, le 15 avril, un nouveau duquel M. Guizot et ses amis furent exclus. Sous ce ministère, pendant la session de 1838, M. Sauzet, quoique resté opposant avec ses anciens collègues sur la question politique extérieure, donna son concours au

Digitized by Google

gouvernement pour les lois d'affaires, et sur son remarquable rapport relatif aux mines, fut votée la loi du 27 avril 1838.

Pendant la session de 1839, se forma la coalition. L'opposition dont M. Sauzet faisait partie vit venir à elle M. Guizot et ses amis. M. Sauzet parla contre le ministère dans la discussion de l'adresse. Celui-ci l'emporta à une très-faible majorité, donna sa démission, la reprit, puis prononça la dissolution de la Chambre. La coalition conquit la majorité. M. Sauzet fut réélu. Pendant deux mois, un grand nombre de combinaisons ministérielles furent tentées ; le nom de M. Sauzet figurait dans presque toutes. Ces tentatives avortèrent. L'émeute du 12 mai hâta la formation d'un cabinet présidé par le maréchal Soult, et qui, en présence du péril, tenta la réconciliation du centre droit et du centre gauche. M. Passy, qui, depuis trois semaines, avait été nommé président de la Chambre, entrait dans le nouveau cabinet ; M. Sauzet fut appelé à le remplacer.

La durée de sa présidence fut la plus longue qu'ait vue la monarchie constitutionnelle. Elle ne finit qu'avec elle. M. Sauzet fut élu dix fois pendant neuf ans, tantôt contre M. Thiers, tantôt contre MM. Odilon-Barrot, Dupin et Lamartine. L'élection de 1847 lui avait donné une majorité plus forte que les précédentes.

Pendant tout le cours de sa présidence, il s'attacha à être aussi constamment impartial envers la minorité qu'envers la majorité. Il posait les questions avec clarté et sincérité, et permettait à toutes les opinions de se produire, en ne se mêlant jamais lui-même aux débats, pour ne compromettre ni son impartialité ni son auto-

Digitized by Google

rité. Sa bienveillance envers ses collègues, surtout envers les débutants, lui avait conquis la confiance de tous. Il avait l'art suprême d'apaiser les conflits personnels, de prévoir et de prévenir les orages, et d'entretenir l'harmonie entre les pouvoirs. « M. le président Sauzet, dit M. Dupin, est essentiellement un homme de bien ; il est doué d'éminentes qualités : une noble prestance, une voix sonore, une élocution brillante ; il était aussi capable de bien exposer que de bien résumer les questions dans une cour de justice ou dans un conseil d'Etat. Il a été excellent avocat, orateur habile en maintes occasions, bon garde des sceaux, homme foncièrement moral et religieux... Ajoutons des dons particuliers : une grande affabilité de manières, des paroles caressantes pour le plus grand nombre, courtoises pour tous, un soin infini de ménager les amours-propres et le bonheur de n'en blesser aucun. »

« Comme M. de Martignac, ajoute M. de Cormenin, M. Sauzet résume admirablement les opinions d'autrui, et il se tire des discussions les plus tortueuses avec une sagacité, une délicatesse et un art qu'on n'a pas assez loués. » M. Sauzet avait donc toutes les qualités qui font un excellent président. Il a dirigé la discussion de plusieurs lois qui sont de véritables codes, notamment les lois sur la saisie-immobilière, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, sur les patentes, sur la police des chemins de fer et leurs cahiers des charges, sur le travail des enfants dans les manufactures, etc.

La révolution de février mit un terme à ses travaux. On sait les banquets réformistes, les orages de la discussion de l'adresse, les journées des 22, 23 et 24 fé-

Digitized by Google

vrier, la retraite du ministère Guizot, les ministères Molé, Thiers et Barrot se succédant d'heure en heure, la nomination et la destitution subite du maréchal Bugeaud, l'ordre donné aux troupes d'éviter tout conflit, la désorganisation de la force publique qui en fut la conséquence, l'annonce publique d'une dissolution imminente de la Chambre qui détruisait son autorité morale, enfin l'abdication du roi et son départ. Avant que ces derniers événements se fussent accomplis, M. Sauzet, afin de prêter un dernier appui à la couronne, devança l'ouverture de la séance de la Chambre, et, pendant deux heures, isolé du pouvoir qui ne lui envoya aucune notification et aucun secours, il tenta vainement de rétablir l'ordre dans l'enceinte envahie. « Il annonce d'une voix ferme mais émue, dit M. de Lamartine, que la duchesse et ses enfants vont entrer dans la salle. L'enthousiasme n'a qu'un éclair, comme la foudre; si on se relève, on y a échappé. M. Sauzet essaie de le ressaisir : Messieurs, dit-il, il me semble que la Chambre, par ses acclamations unanimes..... » Les envahisseurs qui se succèdent sans relâche, après avoir forcé la garde de la Chambre, étouffent par leurs cris la voix du président. La princesse et ses enfants sont forcés de chercher un abri au palais de la Présidence. Malgré le tumulte et les menaces, M. Sauzet reste au fauteuil. Mais l'armée, paralysée par des ordres contradictoires, avait laissé passer l'émeute, et M. de Lamartine demandait du haut de la tribune un gouvernement provisoire et la république. Des cris frénétiques appuient cette motion : les vainqueurs des Tuileries demandent la déchéance des Bourbons, des fusils sont dirigés contre le bureau. Le Président, ainsi que le constate le

Digitized by Google

Moniteur, demeure encore au fauteuil et tente de nouveaux efforts; mais, comprenant toute la gravité de la situation, et la responsabilité qui, dans l'avenir, pèserait sur la Chambre, s'il laisse proclamer la république en sa présence, il fait une dernière sommation pour rétablir l'ordre, et le tumulte ayant redoublé, il déclare que ne pouvant obtenir le silence, il lève la séance. Alors seulement M. Sauzet quitta le fauteuil. Ainsi, la Chambre des députés de 1848 n'offrit pas du moins le spectacle de tant d'autres assemblées qui consacrèrent elles-mêmes la loi du plus fort. Elle fut le dernier des pouvoirs restés debout, et M. Sauzet la présida jusqu'à la fin. La république proclamée par les vainqueurs et devenue maîtresse de la France, M. Sauzet partit pour Lyon et s'enferma dans la retraite, partageant son temps entre le culte des lettres et l'étude des questions législatives et religieuses. Il fit plusieurs voyages en Italie et de longs séjours à Rome. L'Académie de Lyon l'a élu trois fois président.

R. de CHANTELAUZE.

Les principaux ouvrages de M. Sauzet sont : *La Chambre des députés et la Révolution de février*, Paris, 1851, in-8. Dans la dernière partie il fait un appel à la fusion et à la réconciliation des partis par l'union des deux branches de la maison de Bourbon ; — *Réflexions sur le mariage civil en France et en Italie*, Lyon, 1853, in-8 ; — *Considérations sur les retraites forcées de la magistrature*, Lyon, 1854, broch. in-8 ; — *Discours sur*

Digitized by Google

l'éloquence académique, Lyon, 1859, in-8; — *Eloge de M. de Chantelauze*, Lyon, 1860, in-8; — *Rome devant l'Europe*, Paris, 1860, in-8, trois éditions dans la même année. L'auteur y défend avec une grande habileté le pouvoir temporel du Pape; — *Les deux politiques de la France et le partage de Rome*, Lyon, 1862, broch. in-8. Deux éditions de cet écrit ont paru en France, et deux traductions en Italie où il a obtenu l'approbation de Pie IX.

Nécrologie du XIXe siècle. — L. Blanc, *Histoire de dix ans.* — *Monit. univ.* — *Procès des ministres de Charles X.* — *Procès du Carlo Alberto.* — Cormenin, *Livre des orateurs.* — Rittiez, *Histoire du règne de Louis-Philippe.* — Dupin, Guizot, *Mémoires.* — Lamartine, *Histoire de la Révolution de février.* — Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de* 1848.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DE

GRIMOD DE LA REYNIÈRE

A UN LYONNAIS DE SES AMIS.

Paris, 15 février 1796.

Il s'en est fallu de bien peu, Monsieur, que votre très-aimable lettre du 15 pluviôse, qui m'est parvenue hier 21, n'ait eu le sort de la précédente; je veux dire qu'elle ne m'ait consolé de la même espèce de disgrâce. Ennuyé de quatre soirées de suite passées sans feu dans mon galetas, pendant une pluie glaciale, je m'étais déterminé hier à aller voir au théâtre Feydeau, deux pièces en musique qui m'étaient inconnues et dont j'espérais un jour vous rendre compte : *Eliza ou le Voyage au mont St-Bernard* et *le Pommier et le Moulin* de mon ami *Forgeot*. J'arrive de fort bonne heure selon mon usage et je me disposais à entrer, lorsque je vis que les billets de parquet, qui étaient encore la veille à 25 fr., venaient d'être portés sans aucune annonce sur l'affiche, comme c'est l'usage, à 50 fr. J'avoue que je ne crus pas que deux petits opéras valussent cette somme ; je me retirai un peu sot et me disposais à revenir tristement chez moi me morfondre le reste de la soirée; lorsque passant devant le théâtre de la République, où l'on donnait le *Tartuffe* et *les Amis de Collége*, que je n'étais pas fâché de revoir une seconde fois, je pris le parti d'y entrer et d'employer en huit actes de comédie mes 25 fr., dont

Digitized by Google

on exigeait le double pour trois actes d'opéra. Ainsi vous voyez, Monsieur, qu'il n'a tenu à presque rien que la soirée du 26 brumaire n'eût un pendant. Votre lettre ne m'a donc été remise qu'à dix heures du soir et je ne l'ai lue qu'à minuit, avant de me coucher et lorsque seul et retiré chez moi je ne craignais point d'être interrompu dans le plaisir qu'elle me promettait et qu'elle a si bien tenu. Je commence ma réponse environ douze heures après cette chère lecture. Je ne puis mieux vous prouver combien j'ai à cœur de mériter par mon exactitude l'entier oubli de ma négligence passée. Vos plaintes à cet égard n'ont rien que de très-obligeant pour moi ; elles flattent en même temps mon amour-propre et mon cœur. Je me hâte d'autant plus à travailler à les faire cesser que vous êtes seul, à la campagne, un peu isolé des évènements politiques et littéraires et que vous voulez bien m'assurer que mes lettres sont pour vous en ce moment de quelque ressource. Si j'avais aussi chaud qu'à Béziers , ce ne seraient point les matériaux qui me manqueraient pour vous écrire des lettres aussi longues. Pour vous, Monsieur, vous n'avez besoin ni de pièces nouvelles ni d'aliments politiques pour rendre les vôtres singulièrement intéressantes. Vous vous êtes cependant défié de vous-même en commençant et vous avez grosseyé la première page. Permettez que mon amitié vous en fasse un reproche, qui serait bien plus grave si heureusement vous ne vous étiez corrigé à la suivante. Vous voyez que je vous donne ici l'exemple des petits caractères dès l'abord, et c'est afin que vous l'imitiez. Vous avez bien raison de me plaindre d'être sans feu, c'est en effet une très-grande privation pour un homme de lettres et surtout pour moi dont vous connaissez le goût pour la vie sédentaire et occupée. L'hiver était autrefois pour moi la saison la plus agréable ; je voyais arriver avec un plaisir infini les longs jours de novembre et de décembre, qui, obligeant d'allumer

Digitized by Google

dès quatre heures, donnaient une soirée longue aux occupations du cabinet. L'arrivée des lumières et l'approche du feu étaient pour moi l'heure la plus agréable du jour, et il est peu de jouissances que je misse au-dessus d'une bonne lecture à côté d'un bon feu et d'une lampe cylindrique, dont la lumière vive, égale et brillante soulageait d'autant l'organe de la vue. Mais passer les mêmes longues soirées entre une cheminée bouchée et un poêle vierge, à côté d'un triste luminaire de verre qui ne brûle qu'à regret, c'est plutôt un supplice qu'un plaisir. Et malheureusement j'y suis condamné chaque fois que l'affiche ne m'attire pas au spectacle, ce qui est fort ordinire. Car vous n'imaginez pas combien peu il y a de spectacles agréables malgré la multiplicité des théâtres. Comme ils sont sûrs d'être pleins en ouvrant la porte, ils ne se donnent la peine ni de choisir ni de varier leurs pièces. J'envie donc votre sort d'avoir du bois à discrétion ; cette jouissance et votre bibliothèque si bien choisie compensent les privations, qu'impose en cette saison le séjour de la campagne. J'aurais été charmé de faire connaissance avec M. votre oncle, et ce que vous me dites augmente mes regrets. J'espère qu'à son retour de la campagne vous me procurerez ce plaisir. Je vous felicite d'avoir vu chez lui des hommes célèbres. Ce souvenir est un des plus agréables qu'on conserve en vieillissant. Dans cinquante ans d'ici vous conterez à vos petits-neveux que dans votre enfance vous avez été embrassé par J.-J. Rousseau et que vous avez vécu avec Cochin et Vernet. Je les ai aussi connus tous trois, surtout le dernier qui mangeait souvent chez mon père et qui avait, outre son grand talent, de l'esprit naturel et d'excellentes qualités sociales. Je n'ai point perdu de vue l'affaire de M. Charrier d'après l'intérêt qne vous y prenez. Vous savez que lorsqu'il m'a écrit pour avoir le *Voyage*, M. de Fortia était déjà reparti pour Marseille.

Je lui ai fait part aussitôt du désir de M. Charrier en le

Digitized by Google

priant d'y avoir égard et de faire à ma pressante considération et à la vôtre ce nouveau sacrifice. Voici mot à mot sa réponse sur cet objet dans sa lettre du 6 pluviôse : « M. Charrier de la Roche a été un peu tardif à répondre et il ne peut ignorer que les 125 fr. qu'il me donnera aujourd'hui, sont aux 125 fr. qu'il m'aurait donnés il y a trois mois comme 1 est à 3, et avec cette somme j'aurai, aujourd'hui qu'il a diminué, une livre et demie, poids de table, de pain blanc. Or assurément quelque mal qu'en puissent dire les journalistes, il vaut mieux que cela même en le mettant à la rame. Cependant je ne veux désobliger, ni vous, ni lui, ni votre ami M. M..., et je fais volontiers ce petit sacrifice (c'en est réellement un, j'ai expédié déjà une partie de ceux que j'ai ici en Italie à 12 fr. l'exemplaire en numéraire, vous voyez que cela équivaut à 100 louis et plus), je joins ici un billet sur lequel l'exemplaire vous sera remis. Vous me porterez en compte les 120 fr., et les garderez à ma disposition. » J'irai donc chercher cet exemplaire dans la rue Cassette, c'est à dire à l'autre bout de Paris, et je répondrai alors à M. Charrier à qui je n'ai pas encore écrit.

Je ne doute pas qu'il ne sente toute la noblesse et la délicatesse du procédé de M. de Fortia ; je vous prie de votre côté de la lui faire valoir. L'ouvrage se vend ici 1200 fr., et sera dans peu à 1500 fr. (1). Je suis affligé de la mort de l'officier Guichard, moins pour lui qui sera plus tranquille dans l'autre monde que dans celui-ci, que pour sa veuve, qui m'a paru une petite femme bien douce et bien intéressante et à laquelle vous preniez intérêt. Si son mari a quelque bien de patrimoine il est heureux pour elle d'être enceinte,

(1) L'ouvrage en question est probablement : le *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemark, Suède, Russie*, etc. Paris. 1796. in-8, 5 volumes par M. Fortia de Piles.

Digitized by Google

sinon c'est un malheur de plus. Je pense que M. de Fétan ne la laissera pas manquer. Il est une autre famille que j'ai vue chez vous, qui doit être également bien malheureuse. C'est celle de ce pauvre Ragot. Nous nous rapprochons presque toujours dans nos opinions littéraires dès que nous entrons dans quelques détails. Les Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste (1) ne sont sûrement pas sans mérite quoique au-dessous de leur réputation. Je conviens avec vous qu'il y a de la noblesse dans les caractères et une sorte de rapidité et surtout de pureté dans le style, mais ce roman pèche, selon moi, par la marche qui en est lente et par l'intérêt, qui, pour être trop divisé, devient à peu près nul. J'ai été beaucoup plus content des *Veillées de Thessalie* et je vous invite à les lire, le merveilleux y est assez adroitement ménagé pour que les sensations que cette lecture fait éprouver ne soyent pas communes. Il paraît ici un roman nouveau de Mme de Genlis en 3 volumes in-8 ; *les Chevaliers du Cygne*, rempli d'allusions à la révolution française. Mme Grimod à qui on l'a prêté et qui l'a lu n'en a pas été fort satisfaite et j'ai assez de confiance en ses jugements littéraires. Pour moi je lis dans ce moment un ouvrage que vous connaissez sans doute, car il a eu plusieurs éditions: Principes philosophiques, politiques et moraux par le Major Veiss; c'est un salmis assez bien fait de morale usuelle, écrit avec plus d'originalité que de goût dans un français un peu suisse. Mais il y a de très-bonnes choses, et l'on peut aller jusqu'au bout sans ennui. Je vous entretiendrai plus bas d'un manuscrit qu'on m'a confié, dont je viens d'achever la lecture. Que le très-gracieux M. Germain reçoive ici mes remercîments de son obligeant et aimable souvenir ; je le remercie bien des dispositions favorables où vous me le représentez. Pour moi, ce sera avec un très-

(1) Par Mlle de Lussan, ainsi que les *Veillées de Thessalie*.

Digitized by Google

grand plaisir que je le retrouverai quelque jour à Cogny, où son voisinage vous est d'une si grande ressource. Je vous garantis que s'il veut un peu soigner ses gestes et travailler sa mémoire, il jouera le rôle de *Néron* mieux que *Florence*, ce qui n'est pas beaucoup dire, car c'est un bien médiocre acteur et je me reprocherai toute ma vie d'avoir grandement contribué à le faire recevoir à la Comédie-Française. Le maréchal de Duras me consulta avant de lui donner un ordre de réception et il fut décidé sur ce que je lui dis que c'était un excellent garçon (on le croyait alors) qui avait du bien au soleil en Normandie et de la bonne volonté au théâtre. Vous ignoriez peut-être cette anecdote qui est de la plus exacte vérité. Je n'ai jamais lu que par petits fragments les Actes des Apôtres, mais je croyais fermement à la liaison de M. Populus avec Mlle Théroigne de Méricourt. J'ignorais qu'il eût été guillotiné, et guillotiné à Lyon. Vous me feriez plaisir de m'en dire l'époque. Quant à son fils, puisque c'est un aimable homme, je vous félicite de l'avoir pour voisin un 24e de l'année.

J'aurais parié tout au monde que vous connaissiez M. Mercier et que vous l'aviez vu plus d'une fois soit chez moi, soit au Musée de la rue Dauphine. Nous sommes liés depuis 18 ans, et c'est l'homme de lettres avec lequel j'ai eu les relations les plus intimes et presque le seul avec qui j'en aie continué. Cela ne m'empêchera point de convenir avec vous de sa nullité comme législateur, quoique rempli de bonnes intentions et dirigé par des vues très-loyales. Comme vous dites fort bien, la littérature le revendique exclusivement et quoiqu'il n'occupe pas les premiers degrés de la renommée, il faut convenir que l'homme qui a fait l'*An* 2240, le *Tableau de Paris*, l'*Indigent*, *Jenneval*, le *Déserteur*, la *Maison de Molière* et l'*Habitant de la Guadeloupe*, n'est point un écrivain médiocre. Les comédiens vont remettre l'avant-dernière de

Digitized by Google

ses pièces et c'est moi qui les y ai déterminés. Je ne l'ai jamais vu jouer à Paris, quoique j'en sois, comme vous savez, le parrain et qu'elle ait été jouée sous mon nom à la Comédie-Française en 1787. Je vous ferai part de cette remise qui aura lieu très-incessamment, car la pièce est à l'étude. Je suis fâché que vous ne soyez pas encore en possession de votre exemplaire du Voyage de M. Fortia mais ce n'est qu'un plaisir différé.

Je crois que vous serez à beaucoup d'égards content de cet ouvrage, fait cependant plus pour les voyageurs que pour les lecteurs de cabinet. Mais comme il renferme des détails très-curieux et très-étendus sur les principaux Etats du Nord, il ne peut manquer d'intéresser tout lecteur éclairé et qui cherche à s'instruire. Le volume de la Suède vous fera surtout grand plaisir par les détails qu'il renferme sur Gustave III. Les deux sur la Russie sont remplis de notes précieuses et de choses qu'on ne trouve point ailleurs. Si l'amitié qui m'unit depuis plus de 25 ans à l'auteur ne me fait pas illusion, je crois que ce Voyage est un des mieux faits qui ayent paru depuis longtemps. Si vous habitiez Lyon, vous auriez sans doute été informé du mariage de Mlle du Pujet qu'aucun homme sensé ne blâmera du parti qu'elle a pris. Elle est d'un très-bon caractère et gagne à être connue. Elle a toujours conservé les mêmes relations avec Mlle de Nicolaï et elles s'écrivent souvent. Croyez que je me suis donné beaucoup de soins pour faire rayer M. de Nicolaï, mort en France, avec tous ses certificats de résidence, de la liste fatale. Mais la chose était devenue tellement difficile à cette époque qu'il n'y a pas eu moyen avant le décret qui suspendait toute radiation. Voilà maintenant le Directoire qui en est chargé; c'est à recommencer et je ne m'y épargnerai pas. Le procès de Mme de Beausset est en bon chemin et n'est pas encore jugé. Mais ce n'est pas de son intérêt de presser le juge-

Digitized by Google

ment, selon l'avis de ses conseils, gens honnêtes et éclairés.

Il est dur de renoncer à d'anciennes liaisons et la privation de la société de Mme de Fétan en sera vraiment une grande pour lui ; il a sans doute des motifs puissants pour abandonner ainsi le séjour de Lyon ; car c'est un homme sensé et qui n'agit point sans réflexion. Depuis les malheurs de Lyon beaucoup de ses habitants l'ont quitté pour se fixer à Paris, la ville où on a le moins souffert de la révolution. Il s'est choisi au reste un quartier qui l'éloigne bien du centre des plaisirs et des affaires et qui ne convient guère qu'à un homme tout à fait retiré du monde. L'Isle Saint-Louis est véritablement une ville de province du 4e ordre au centre de Paris, et je vous assure que le ton est beaucoup meilleur à Lyon, à Marseille et à Nancy que dans la rue *Poulletier* ou de la *Femme sans tête*. Par la même raison, c'est peut-être aussi un quartier à préférer dans les circonstances actuelles, parce que par son isolement il est à l'abri de tout danger, dans un moment de trouble ; et l'on peut y vivre dans une parfaite ignorance de tout ce qui se passe dans la capitale. C'est peut-être cette considération qni a déterminé le choix de M. de Fétan, qui dans le peu que j'en ai vu m'a paru un homme très-estimable et fait pour la société : M. Neveu sera fort aise de ce rapprochement. Je pense que Mme de J..., lui succèdera dans l'emploi de vos soirées. Vous lui avez déjà inspiré le goût de la lecture, c'est un excellent moyen de séduction auprès des dames. Il est facile d'attaquer leur cœur sans qu'elles s'en doutent et de l'allumer par un choix de livres bien combiné aux sentiments qu'on veut leur inspirer. Plus d'une a été séduite de cette manière.

La conquête de celle-ci ne peut que faire honneur à celui qui en viendra à bout. Je l'ai tentée inutilement en vers, je désire que vous soyez plus heureux en prose. C'est déjà

Digitized by Google

beaucoup d'habiter sous le même toit... je n'ai point changé d'opinion sur le séjour à la campagne l'hiver, et je le préfèrerais en cette saison. Ainsi je ne puis que vous encourager dans votre projet. Je ne pense pas cependant que Cogny soit peu agréable pour la promenade. L'inégalité du terrain, et la diversité des cultures amènent des sites agréables et des points de vue pittoresques. Il n'y a rien de si fastidieux que les pays plats. Si vous n'avez pas brûlé tout ce joli bois qui domine le coteau derrière votre maison, il vous offre dans tous les temps un but de promenade et un abri philosophique fort joli. Ne calomniez donc pas votre champêtre asile, où vous avez d'ailleurs tant de ressources pour abréger les longues soirées d'hiver. Quel plaisir j'aurais à vous y aller surprendre un soir, sous une pluie comme celle du 5 décembre 1790, époque de mon dernier voyage. Je crois que vous seriez tenté de me prendre pour un voleur et de m'abandonner à vos chiens pour nourriture.

Je vous remercie de m'avoir rassuré sur les derniers événements de Lyon, qu'on avait cherché à nous faire envisager ici d'une façon très-effrayante. Heureusement je ne m'épouvante pas aisément et j'attends toujours de me voir sûr des choses avant de m'effrayer. Plut à Dieu que je pusse amener ma tante à ce système ! De tous les arrêtés que vous me nommez je ne connais personnellement que ce brave M. D... de la Capitation et cette digne Mlle Bertrand, de Pau, et je les crois tous les deux fort éloignés de faire une contre-révolution. Il paraît qu'on a été bien vite dans cette affaire, que le régime anti-thermidorien n'aurait pas conduite autrement. Je sais qu'ils ont couru de grands dangers sur la route et qu'ils ont manqué d'être écharpés dans plus d'un endroit, de plus ce triste voyage fait à leurs frais leur a coûté à chacun plus de cent louis de numéraire, ce qui est une somme énorme, et vous conviendrez que tout cela est un peu dur

Digitized by Google

lorsqu'on n'a rien à se reprocher. Je connaissais toutes les fortes maisons d'épicerie de Lyon, y ayant fait le commerce, et jamais le nom de Simonard n'a frappé mon oreille. C'est sans doute un commerce établi nouvellement et né comme tant d'autres des circonstances. Les dix-sept mille louis que vous me dites qu'il emporte, font au cours d'aujourd'hui trois cent quarante-deux millions, et il faut convenir que c'est une assez jolie faillite pour un particulier. Dans quelle rue de votre quartier étaient donc ses magasins ?

Vous ne me surprenez point en m'apprenant que je vis à meilleur compte à Paris que vous ne faites même à Cogny. Par les détails que je reçois de divers départements, je vois que tout sans exception y est plus cher que dans la capitale, où l'assignat, malgré sa dépréciation, a plus de faveur qu'en aucun autre lieu. A six lieues du rayon de Paris on n'en veut pour aucun prix, et dès qu'on paye en numéraire on paye plus cher, car la viande est plus chère à 13 sous (et ici on la paye 15 et 16 sous) qu'ici à 55. Il est certain aussi que je me donne beaucoup de peine pour vivre au meilleur compte possible, et que je n'y épargne ni soins, ni pas, ni activité. Cette même viande (bœuf) que j'ai eue hier à la Halle à 55 c., on la paye jusqu'à 1 fr. et 1 fr. 10 c. dans notre quartier ; des bouchers même de la Halle l'ont vendue 80 c. Il faut donc ne point se lasser, aller à vingt boutiques différentes, comparer, marchander, s'y connaître et ne pas plaindre son temps ni ses démarches. C'est ainsi, comme vous dites très-bien, qu'avec de l'activité on met les ressources à la place des privations. C'est ainsi qu'avec la même somme on vit quinze jours au lieu de sept, ce qui est d'une grande considération aujourd'hui. Quant au courage, j'ai au moins celui de la patience et de la résignation qui est le plus utile de tous et le plus approprié à la situation présente. L'intérêt obligeant que vous voulez bien mettre à la savoir meilleure

Digitized by Google

m'engage à vous faire part d'une lueur d'espoir que j'ai de terminer cette fameuse affaire de Gênes que vous connaissez et qui engloutissait toute ma fortune. J'ai fait connaissance ici avec un jeune avoué qui se trouve d'être aussi fondé de pouvoir des Gênois, il les a sondés et les trouve très-disposés à transiger et à donner toutes les facilités possibles. Vous savez qu'il leur est dû en ce moment plus de 1,500,000 fr. au cours de Gênes, ce qui fait une somme effrayante en assignats (375,000,000 fr.). On ne compte le louis qu'à 6,000 f. Cet homme propose de terminer l'affaire moyennant que les Gênois garderont les 84,000 fr. de rentes de contrats sur les têtes gênevoises qu'ils ont en nantissement, et qu'on leur donnera de plus 200,000 fr. valeur de 1790, pour lesquels ils prendront des effets de la succession. Il me semble que le marché est assez avantageux pour moi. J'aurais peut-être terminé sans hésiter parce qu'il ne faut jamais lanterner les grandes affaires, si mes papiers étaient en règle. Or, on n'a pas voulu me donner de certificat de résidence ici avant que je justifiasse des quatorze mois passés à Béziers. J'attends cette pièce, et si l'agent des Gênois est dans les mêmes dispositions nous pourrons conclure. Le séquestre de la nation sera levé facilement, celui des autres créanciers n'est rien et je verrai du moins alors clair dans mes affaires et j'aurai par mes intérêts de quoi subsister. Je ne manquerai pas de vous informer du résultat de tout ceci, connaissant toute la part que votre amitié veut bien y prendre.

Je vous remercie d'avoir bien voulu me donner le cours des denrées de votre canton. Je vois que votre vin est meilleur marché qu'à Paris, où l'on vient de vendre une pièce de Mâcon (240 bouteilles) 22,500 livres, tandis que vous en donnez une botte qui fait 425 bouteilles pour 10,000 livres, et le vin de Beaujolais est aussi estimé ici que celui de Mâcon et se vend souvent pour tel. Je ne vous dirai point le

Digitized by Google

prix du blé, parce qu'il ne s'en vend pas à Paris, mais la farine la plus commune vaut de 50 à 60 francs la livre. Je vous ai dit plus haut le prix du bœuf. Le mouton et le veau de 60 à 100 livres, selon la qualité ; avant-hier, 22 pluviôse, à la Halle, le cochon valait 120 livres, le beurre 160 livres, 170 livres (fin de Gournay), une carpe un peu honnête 350 livres, une paire de soles moyennes 600 livres, un merlan passable 70 à 80 livres, une botte de navets 32 livres, un boisseau de pommes de terre 250 livres, un hareng 8 livres, une belle tête de choufleur 80 livres. Par ce petit échantillon vous pouvez juger qu'il faut bien de l'ordre et de l'économie pour ne dépenser que 2000 livres par semaine et faire cependant une chère passable. Je ne fais point ménage avec ma mère. Nous n'avons, Mme Grimod et moi qu'un seul petit domestique qui fait tout et assez passablement la cuisine. Jusqu'au mois de décembre dernier, je ne lui donnais que 100 livres par mois sans nourriture. Je lui donne à présent 150 livres et je le nourris sans pain ni vin. Nous n'achetons point de pain, celui de la section nous a suffi jusqu'à présent et j'ai un peu de farine dont je fais faire un peu de pain plus délicat pour Mme Grimod, environ deux livres par semaine. Notre ordinaire est composé d'une bonne soupe, deux plats de viande, un d'entremets et cinq à six de dessert : souvent trois plats de viande, quand nous avons quelqu'un. Le soir on ne mange que du dessert ; dans les 2,000 livres je ne compte pas le vin parce que je n'en ai point encore acheté, ayant la disposition de la cave. Nous mettons régulièrement deux pot-au-feu par semaine, de quatre à six livres de viande, selon les morceaux. Nous ne consommons jamais plus de deux livres de beurre par semaine, quelquefois moins, et notre ordinaire, sans être excellent, est très-passable. Pardon, Monsieur, si je suis entré dans tous ces détails, mais votre amitié semble les avoir provoqués et votre philosophie ne les

Digitized by Google

dédaignera point, parce qu'elle a toujours su s'occuper de choses utiles. Vous voyez que je suis devenu tout à fait homme de ménage. C'est là ma principale occupation; cela prend du temps, mais on en est dédommagé par le plaisir de ne point payer les choses au-delà de leur valeur et de tirer parti de tout. Si je ne m'étais pas livré sérieusement à ce soin, je ne sais comment j'aurais pu vivre, car je connais des gens qui dépensent trois fois plus que moi et qui certainement ne se nourrissent pas aussi bien.

Je vois qu'on a égard à votre position en ne vous taxant point à l'emprunt forcé d'une manière exorbitante. Non seulement des maisons à la ville sont un capital mort, mais ce sont encore des propriétés extrêmement ruineuses, puisque la moindre des réparations absorbe plusieurs années de loyer. Je vous défie de faire relever une cheminée et couvrir dix toises d'une de vos maisons avec le revenu d'un an. Je ne suis point surpris que l'emprunt ait pesé sur les campagnes; c'est là que sont aujourd'hui les grandes fortunes, et malgré le prix des journées et des fournitures agricoles, il faut convenir que depuis deux ans les fermiers ont immensément gagné, aussi tout le luxe des hôtels est-il passé dans les chaumières, et il n'est pas rare d'y voir des meubles d'acajou, des lits dorés, et qui forment un contraste assez plaisant avec le local.

Je croyais le louis toujours plus cher à Lyon qu'à Paris, vous m'étonnez en m'apprenant le contraire. Cela tient sans doute à des causes particulières aux malheurs de cette ville; car en général plus on s'éloigne de la capitale, moins l'assignat a de valeur.

La satire sur le luxe, de l'abbé Delille, est dans l'*Almanach des Muses* de cette année, qui s'est vendu d'abord 70 livres, ensuite 125 livres, dont je vous dirai le prix actuel en finissant. Non-seulement un million par an n'est pas trop pour bien vivre, mais aujourd'hui ce n'est pas même assez; la plus

Digitized by Google

petite course de fiacre à Paris coûte 800 livres; vous ne pouvez pas faire faire une commission à moins de 80 ou 100 livres, une voie d'eau coûte 5 livres, le blanchissage d'une chemise 25 livres, le ramonage d'une cheminée 100 livres. Ainsi vous voyez que quelqu'un qui ne voudrait pas se refuser les commodités de la vie dépenserait plus de cent mille livres par mois et cela sans rien faire de neuf. Mais laissons ces détails qui ne sont qu'affligeants et qui ne font que nous rappeler notre triste et douloureuse position. Puisque vous avez la bonté d'ajouter quelque prix à ceux que je vous ai donné sur nos spectacles je vais continuer à vous en entretenir. Nous finirons par le plus intéressant que nous garderons pour la bonne bouche.

Vous savez qu'il y a un spectacle, rue de Louvois, dont il porte le nom. On n'y joue que des opéras, ce qui fait que j'y vais rarement. J'y ai été cependant voir dernièrement une pièce qui attire beaucoup de monde et dont on m'avait dit beaucoup de bien. Je n'ai pas été trompé, c'est un fort joli ouvrage, très-gai, une charmante musique et supérieurement jouée, la *Cinquantaine*, musique de feu *Dezède*. Le sujet est un vieillard qui vit très bien avec sa femme et qui pour célébrer la 50e année de son mariage imagine de faire absolument tout ce qu'il a fait le jour de ses noces. Il sent lui-même combien cela est ridicule et fait fermer sa porte et enfermer sa petite-fille pour répéter tout seul avec sa femme et deux domestiques le petit dialogue qu'il a composé. Mais les jeunes gens, avec la petite et un amoureux de 16 ans, sont témoins de tout et l'on finit par les unir. Le fond est bien léger et il n'y a que cinq acteurs ; mais les scènes sont si joliment filées, le dialogue si naturel et les situations si plaisantes, la musique si jolie, que les deux actes en paraissent très-courts. Les paroles sont, je crois, de M. Faur. Le rôle du vieux est supérieurement tenu par un acteur nommé Fleury, et le

Digitized by Google

petit amoureux par Mlle Serigny. En tout cette pièce m'a fait très-grand plaisir et bien plus que je n'en attendais d'un opéra. On joue en nouveautés, encore au même théâtre, le *Franc marin*, en 2 actes ; *Émilie et Melcour*, en 1 acte ; le *Savoir-faire*, en 2 actes : il y a de jolies choses dans chacune de ces pièces ; mais en tout c'est faible et cela ne vaut pas les frais d'une analyse. . . . . .

. . . . . .

(Nous passons une demi-page consacrée aux théâtres, et renfermant des détails fort peu intéressants aujourd'hui.)

L'*Almanach ci-devant royal* ne paraît point encore, ce qui est affreux, car il ne pourra servir que six mois. M. Duchesne ne tient point cette année d'*Almanach des spectacles*.

C'est très-décidément que je me suis éloigné de M. Rétif après le tour qu'il m'a joué et dont je vous ai dans le temps rendu compte. Cela doit peu vous surprendre. Je ne le rencontre même jamais dans les rues, ce qui m'étonne, car je cours beaucoup, surtout dans son quartier. Il n'a rien fait paraître depuis très-longtemps ; mais je sais qu'il a plusieurs romans tout imprimés.

Je ne connais point l'épître de M. de Fontanes, que vous me citez. Il a dîné chez nous il y a dix-huit mois au moins, et depuis il n'est pas revenu nous voir. Je l'ai rencontré dans les rues le 15 vendémiaire dernier, nous avons causé et même parlé de vous ; je ne l'ai point revu depuis, quoiqu'il m'ait bien promis de revenir. J'ignore où il loge ; mais je suis sûr qu'il est toujours à Paris, il vient d'être nommé à l'Institut national.

Ce mot me rappelle une chose dont j'oublie toujours de vous parler. Il m'est tombé entre les mains une généalogie fort exacte des 40 fauteuils de l'Académie française depuis son origine jusqu'à sa fin, où l'on voit le nom de chaque successeur immédiat de chaque fauteuil. J'en ai tiré copie. Dites-

Digitized by Google

moi, si comme curieux et amateur de nomenclatures littéraires, cela peut vous intéresser, j'en ferais sur la mienne une seconde copie pour vous. Je peux la faire dans une demi-feuille de papier à lettre, ainsi cela n'augmentera pas le port. J'attends votre réponse pour entreprendre ce petit travail qui est l'affaire de près d'une journée ; mais je m'en occuperai avec plaisir, si cela vous est agréable, ainsi n'en faites point de façon. La copie qu'on m'a communiquée était faite sur les registres mêmes de l'Académie. Ainsi on peut compter sur son exactitude.

Mme Grimod prétend que ce que vous appelez ses imprudences est une grande prudence dans le moment actuel où la venue d'un enfant peut ruiner un ménage. Je suis assez de son goût et remercie le Ciel de cet accident, les nourrices ne voulant point d'assignats et prenant 12 fr. par mois en écus. Ainsi, jugez où cela va puisque voilà déjà 36,000 livres par an rien que pour le lait. Ah ! ne faisons pas d'enfants ; je vous y invite, ainsi que M. Germain et tous vos amis. Elle est, au reste, bien sensible à votre obligeant souvenir. Je crois qu'elle ne reverra point son petit appartement de Lyon, qu'on veut bien lui louer en mansarde à l'expiration du bail et qu'elle en fera vendre les meubles et venir Mlle T..... à Paris. Car il est dur de se passer de femme de chambre lorsqu'on en paye une, et celle-ci qui est un bon sujet, fort attachée à sa maîtresse, sera bien contente de voir Paris. Quant à moi, je n'attends que l'arrangement de nos affaires pour me procurer les moyens d'aller passer cinq à six mois à Béziers, et vous pensez bien que je ne laisserai pas Lyon. Il faudra bien vous aller voir chez vous, puisque rien ne peut vous déterminer à en sortir, ni à venir occuper ce joli petit entresol qui vous attend depuis si longtemps. Je vous répète et ne me lasserai point de vous répéter l'invitation. Votre présence ajouterait beaucoup à nos plaisirs et rien à nos charges. Vous

Digitized by Google

n'auriez à supporter que celle du voyage, qu'on peut alléger beaucoup en le faisant par eau en grande partie. J'insiste et je reviens sur ce point, parce que j'y trouve toujours un grand plaisir et que je sais que quelques mois passés à Paris vous en feraient aussi. Mme de B..... et M D'..... sont bien indulgents de trouver quelque plaisir à mes lettres ; je vous gronderais presque de leur avoir fait part de tous nos rabâchages, si je ne savais qu'ils partagent vos sentiments pour moi.

. . . . . .

Je ne vous manderai point de nouvelles, vous savez que ce n'est pas mon usage d'empiéter sur les fonctions des gazetiers. Je vous dirai seulement que, malgré l'excessive et incommensurable cherté de toutes marchandises, le luxe n'en est pas moins poussé jusqu'à l'extravagance. Outre les spectacles et les bals particuliers qui ont été très nombreux et très brillants tout le carnaval, on en donne un à chaque décade à l'hôtel de Richelieu, qui est le rendez-vous des dames les plus élégantes et des muscadins les plus recherchés. On dit que la parure des femmes est du dernier brillant, et je n'ai pas de peine à le croire. Les voitures, qui, il y a deux ans, étaient fort rares, sont très-nombreuses aujourd'hui. Il y a beaucoup de cabriolets, et beaucoup de fort belles dames conduisent elles-mêmes. Les rues sont cependant de vraies cloaques et, depuis quinze jours surtout que la pluie ne discontinue pas, elles sont devenues impraticables, ainsi que les Tuileries, dont le terrain est absolument gâté depuis le camp de vendémiaire qui les a occupées deux mois. On les ferme tout de suite après le coucher du soleil, ce qui n'est nullement gracieux pour nous autres pauvres habitants du faubourg.

Malgré l'excessive cherté des denrées, on s'aperçoit peu de la misère ; on voit peu de mendiants, parce que ce sont les gens honnêtes qui meurent de faim. Par là même aussi on

Digitized by Google

entend parler de peu de vols. Les rues sont cependant, dès huit heures du soir, comme elles étaient autrefois à minuit, c'est-à-dire fort sombres, toutes les boutiques fermant de très bonne heure, vu le haut prix du luminaire. Le mot citoyen est absolument passé de mode, même parmi le peuple; il n'y a plus que les volontaires qui s'en servent. On nous appelle, dans toutes les boutiques sans exception, au spectacle, partout, enfin, monsieur et madame, sans en être pour cela moins bons républicains, car le patriotisme n'exclut pas la politesse. Les séances du Conseil des anciens sont fort décentes et prennent un ton imposant, tel qu'il convient à des législateurs. Les femmes sont exclues des tribunes. Les dames du Conseil des Cinq-Cents sont très parées et le coup d'œil en est imposant. Je n'ai pas vu le Directoire, dont les séances ou plutôt les audiences n'ont lieu que le décadi. On dit le costume des ministres d'un ridicule achevé; mais tout ce qui est nouveau en fait d'habillement paraît toujours tel. Lorsque j'en aurai jugé par moi-même, je vous en ferai la description. Paris n'a jamais été plus tranquille et promet de l'être longtemps. L'emprunt forcé se paye assez mal, vu qu'il a été on ne peut plus mal réparti. Cette opération, qui bien faite aurait sauvé nos finances, paraît absolument manquée. On fait l'office dans beaucoup d'églises, et tout se passe très tranquillement. On assure que l'arrêté du Directoire, qui supprimait, à compter du 1er ventôse, les distributions de pain, vient d'être rapporté et qu'elles auront lieu encore deux mois. On craint un mouvement. Voilà tout ce que je puis vous dire sur l'état actuel de Paris. On paraît prendre confiance au nouveau gouvernement, qui, de son côté, cherche à la mériter et déploie beaucoup de vigilance, de sévérité et de fermeté, seuls moyens de ramener l'ordre. Je vous ai parlé au commencement d'un manuscrit qu'on m'a confié et qne je vieus d'achever. C'est *Joseph ou les succès du crime*. Cet ouvrage est

Digitized by Google

absolument la contre-partie de *Justine ou les malheurs de la vertu*, de M. Sade. C'est l'histoire d'un jeune homme qui, par suite d'aventures romanesques et dont on n'a guère même cherché à prouver l'invraisemblance, tombe entre les mains de plusieurs femmes qui, successivement, lui font faire des horreurs et éprouver des traitements abominables. Il commence par violer ses sœurs et sa mère; il tue et mange son bienfaiteur, enfin, il assassine son propre père, et tout cela malgré lui. Une femme lui mange les..... sur le gril; c'est son déjeuner habituel et elle a des hommes en provision pour cet usage. Enfin, ce roman qui pourra former un petit volume, est, quoiqu'il n'y ait pas un mot obscène, un tissu des horreurs les plus dégoûtantes et les plus épouvantables. Celles de *Justine* sont couleur de rose auprès. Malgré cela, il se fait lire d'un bout à l'autre avec avidité, il intéresse et je suis persuadé qu'il aura un grand succès. Il est écrit chaudement et assez purement. C'est le fruit d'une imagination déréglée au souverain degré, et l'on ne conçoit pas que le cerveau d'un homme ait pu enfanter de telles extravagances. S'il est imprimé, comme il y a apparence, car l'auteur cherche un libraire qui veuille en traiter, vous en entendrez parler indubitablement.

Il faut que je vous raconte, en finissant, un vol tenté dernièrement dans la rue Saint-Honoré. Le voici tel qu'un homme me le racontait dernièrement, derrière moi, au théâtre de la rue Faydeau. Des voleurs de nuit, tentant de forcer une boutique, ne pouvant crocheter la serrure ou plutôt le verrou, ont fait un trou dans la porte, l'un d'eux passe la main pour tirer le verrou; mais il avait compté sans son hôte. Un garçon, couché dans la boutique, le laissa faire, et lorsque la main fut passée, il la coupa d'un coup de sabre et le lendemain alla la déposer chez le juge-de-paix, d'où le voleur n'a pas été tenté d'aller la retirer. Un des auditeurs observa judicieusement que

Digitized by Google

la même aventure ne pourrait pas arriver plus de deux fois au même voleur.

J'ai le projet d'une petite brochure dont j'ai tous les matériaux : *Réflexions sur les principaux théâtres de Paris en* 1796. Cela serait assez piquant, mais j'ai trop froid pour l'écrire et il fait trop chaud pour l'imprimer. Nous attendrons que j'aie du bois et du papier. Je sors cet après-midi exprès pour aller au bureau du *Journal de Paris* m'informer du prix des suppléments et, chez un libraire, de celui de l'*Almanach des Muses*. Sans ces deux objets, sur lesquels vous voulez être édifié, ma lettre serait partie ce matin 26 pluviôse ; elle ne partira que le 28. Car, depuis que les ports ont sextuplé, les courriers ne partent plus que de deux jours l'un. Il en est de cela comme de tout le reste, plus la marchandise est chère moins elle est bonne. . . . . .

. . . . . .

Pardon si le défaut de bonnes plumes m'a obligé de grossoyer un peu. Imitez mon exactitude et croyez-moi pour la vie tout à vous.

GRIMOD.

Digitized by Google

ORIGINES DE LUGDUNUM

DIVINITÉS SÉGUSIAVES.

V.

MONUMENTS GÉOGRAPHIQUES.

ASA. — L'Itinéraire d'Antonin fait connaître entre Lugduno et Lunna la station *Asa Paulini*, voici cette mention :

« ASA PAULINI..... XV = LEUGAR X. »

Ce groupe topographique est construit de deux mots assurément régis par la règle de *liber Petri*. Examinons l'un est l'autre.

Mais d'abord, constatons, ce qui n'est pas sans importance, les variantes données par les divers manuscrits de l'Itinéraire. Ces différences sont : *Assa* pour *Asa*, et *Pulini*, *Pauli*, toujours des génitifs, pour *Paulini*.

La variante *Assa* attribue à l'*s* d'*Asa* la valeur du σ ou ç. Asa lui-même est le pur scandinave *as*, angl.-sax., *os*, prononcé, *ans* par les Goths et les Germains, *aes*, *es*, *is* par les Cymris et signifiant, comme l'*ens* des Latins, un être par excellence, un dieu (1). Les Asas ou Ases formaient au nombre de trente deux la cour céleste d'Asgard (2).

(1) Cf. pour le sansc. *as*, être, exister; — pour le gr. Αç, Ασσος, le Grand Dieu des Crétois (Diod. Sic., *Bibl. hist.*, v) ; — pour le celt. *assam*, je suis, *asens*, il est, en bret. du IXe siècle ; *Æsus* ou *Esus*, le Dieu suprême des Druides ; *Ahez* ou *Is* que nous connaissons déjà ; — pour le scand., le germ. et l'angl.-sax. l'*Edda Sœmund.*, passim ; M. de Sourdeval, *Etud. Goth.*, p. 58 ; surtout Jornandès, *De Goth. Orig.*, dans ce passage du XIIIe chap. « tunc Gothi... jam proceres suos... non puros homines, sed semi-deos, id est *anses* vocavere ».

(2) Ou Asagàrd « cour des Dieux » *de as*, *Asa*, dieu, et *gàrd*, enclos cour, palais.

Digitized by Google

Ces préliminaires posés, la signification d'Asa dans le groupe Asa Paulini et la cause déterminante de la prononciation actuelle, *Anse*, nous sont désormais connues. Aucune incertitude, pareillement, ne subsiste quant à l'analogie de ce nom Asa avec les affixes *œs*, *is* d'Æsarus, Isarus et Isara de l'article précédent. Adjoignons leur : *as* des dieux fleuves Asopus (1) et Ascuris (2) de la Grèce ; *os* de l'Oscara, l'Ouche (3) ; *œs* de l'Æsir d'Italie, aujourd'hui Esino ; Ahez, Aez ou Is, éponyme de la merveilleuse cité d'Is (4), et nous aurons une nomenclature à peu près complète.

Divinité de la même famille que cette Aez et comme elle éponyme, Asa est le dénominateur céleste de l'Azergue, lat. Asericus, diminutif d'Aser pour Isar, comme Ligericus, le Loiret, de Liger, Lidericus, le Loir, de Lidus, etc. La rivière d'Azergue a son confluent sous les murs d'Anse. A ce condate s'élevait le némète de sa divinité tutélaire, de même que, au condate voisin de Lugdunum, le némète des divinités protectrices de cette métropole, remplacé par l'*Ara Romæ et Augusto*.

Passons maintenant au second membre du groupe.

Les trois variantes : *Paulini*, *Pulini*, *Pauli*, sont également valables. Mais la seconde est précieuse par son orthographe en harmonie complète avec celle du mot dont elle dérive. J'écarte de suite l'interprétation « de Paulinus, » qui n'a pas sa raison d'être dans la dénomination d'une place appartenant au domaine public, et j'arrive à l'origine réelle : le cym. *poull*, ers. *poll*, golfe, lac, étang, port, ayant pour diminutif *poullen*-ik, lagune.

(1) « Du dieu-eau » de *as*, dieu, et ὀπός, aqua, succus.

(2) « Du dieu-courant » de *as* dieu, et κῦρ, sansc. *car*, se hâter, élément existant encor dans Κῦρος, le *Kour*, fleuve rapide de la région transcaucasique, χορέω, saliens eo ; le celt. *Curretia*, la Corrèze ; le latin *currere*, *currus* ; le fr. *courir*, etc.

(3) Même signification que *Ascuris* : *os* pour *as*, dieu, et *car* de la note précédente ; d'où : sansc. *caras*, véloce, *çâras*, élan, rapidité ; celt. *Car*. (*Carus*), le Cher, rivière ; lat. *currus*, char, etc.

(4) V. la note 14e de l'art. précédent, et 1re de cet article.

Digitized by Google

Poll, poull, se reconnaissent dans le *Pollet*, quartier de la ville de Dieppe, voisin du port, qu'habitent les marins, ces courageux *Polletais*, si célèbres dès le moyen âge; dans le *Pouliguen* « port blanc, » sis non loin du Croisic, à l'autre rive du golfe.

La traduction du groupe entier, *Asa Pollini*, *Poullini* ou *Polli*, car c'est ainsi qu'il faut écrire et prononcer est: « le dieu du golfe » ou « port ». Remarquons que le génitif est omis dans l'appellation moderne et que l'usage, ce tyran des langues, n'a, de même, conservé du groupe *Dea Vocontiorum* que le nominatif: *Die*.

Il suit de là que la station Asa Paulini était aussi une des escales de la flotte des *Nautæ ararici*, et que la divinité de l'Azergue présidait à la navigation et au commerce dans la ville gallo-romaine d'Anse.

Plusieurs faits viennent à l'appui de ces déductions si naturelles: la courbe profonde que la Saône décrit devant Anse semble une station ménagée par la nature aux bateaux naviguant sur cette rivière. Elle dut surtout attirer les mariniers à une époque où les embarcations n'étaient que des radeaux faiblement assemblés ou des troncs d'arbres à grand'peine creusés et façonnés(1). Les mosaïques découvertes en 1844 dans les ruines de la ville antique prouvent que ce stationnement des nautes se maintint sous l'Empire : l'une de ces mosaïques représente une ancre et des sortes de proues de navires, répétées et disposées en bordure; une autre offre, parmi des fruits et des oiseaux, des dauphins, des poissons, des tridents (2). Ne sont-ce pas là des emblèmes d'une divinité topique, gardienne des ports et protectrice des nautonniers?

Anse, au temps de l'autonomie ségusiave et de la domination romaine, parait avoir atteint un haut degré de splendeur. A la fortune qu'amasse un commerce prospère, au bien-être qu'amène

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, MM. les Ingénieurs chargés de la navigation du Rhône ont extrait du lit de ce fleuve, près du pont de Cordon, une véritable pirogue ou barque primitive monoxyle. (V. *Rev. du Lyonn.*, 8 octobre 1862, p. 312 et 313).

(2) *Antiquités d'Anse* dans les *Séanc. génér. du Congr. Archéol. de France*, 1847, p. 465-470.

Digitized by Google

une situation heureuse elle réunissait l'abondance que procure un sol fertile. Sa richesse éclate dans la somptuosité de ses villas, de ses demeures récemment rendues au jour, comme son importance dans les restes du castellum que les Romains y élevèrent à l'époque du bas-empire, pour s'en assurer la possession paisible (1).

Mais quelle était la divinité Asa? son nom à la fois masculin et féminin s'applique aux dieux ainsi qu'aux déesses de l'Asgard. Les personnages célestes qui président aux rivières sont aussi dieux ou déesses: Asopus et Arar passent pour dieux, Sequana et d'autres pour déesses. Is ou Ahez paraît être une Freya, Geffn « dispensatrice féconde, » une Flore ou Cybèle Osismienne.

Nous serions réduits à chercher notre route dans la vague région des conjectures, si, par bonheur, nous n'avions, pour nous aider à la franchir, une inscription des Nehœ, nymphes du commerce et de l'abondance dans l'extrême nord de la Gaule (2). Relatée par Keysler, en son Choix d'antiquités celtiques et septentrionales, cette inscription a le mérite, mérite énorme, de se référer particulièrement à la question qui nous occupe. Sa découverte eut lieu près d'Odenhuis, sur le Rhin, dans le XVIIe siècle, et sa dédicace porte: *Asericinehabus* « aux Nehœ de l'Asericus » (3).

De deux choses l'une : ou la banlieue d'Odenhuis possède un cours d'eau du nom d'Asericus ou d'Azergue, ce que je n'ai pu vérifier ; ou cet Asericus, dont parle l'inscription, est le nôtre. Dans le premier cas, l'identité du nom, cette identité si remar-

(1) M. A. Bernard, *Descript. du pays des Ségusiaves*, p. 101.

(2) *Neha*, une *nechs*, *nichs*, *nix*, une nymphe ou ondine scandinave ; l'*h* des latins remplaçant *ch* ou *x* des anciens Belges et Bataves. *Neha* se postpose à nombre de substantifs topiques, *Vakallinehæ*, par exemple, les Nehæ ou ondines, de Waklendorf (Keysler *Antiq. Select. Septent. et Celt.* pp. 263 et suivantes. — Pougens, *Mém. de l'Acad. celt.*, t. I, pp. 217 à 233. — Steiner, n° 926, 718, 634. — M. de Sourdeval, *Mém. de la Soc. Archéol. de Touraine*, t. III, pp. 216 à 231.

(3) Keysler, *loc. cit.*

Digitized by Google

quable, suppose naturellement l'identité du culte ; dans le second, tous les doutes sont levés, puisque nous tenons la chose même qui causait notre incertitude ; mais, dans l'un et l'autre cas, nous gagnons une preuve nouvelle des relations de langage et de religion, conséquemment de nationalité, qui rattachent les Volces aux Belges ou Germains cisrhénans.

Or, l'Asa vénéré sur les bords de l'Asericus, quel qu'il soit, était le roi des Ases, Odin, considéré comme Nickar « Maître des eaux, » et changé par les Romains, tantôt en Hercule Macusanus « des marchés (1), » tantôt et tout simplement en Neptune. Le nom de la localité où l'inscription s'est trouvée, Odenhuis « d'Odin-temple, » ne peut laisser de doute à cet égard (2).

Comme chef des mers, comme dieu du commerce fluvial et maritime, Odin-Nickar est en relation étroite et constante avec les Nehœ ou Nechs, par le nom comme par le culte. Ces déités lui sont associées dans tous les temples élevés en son honneur ; et leurs attributs, quoique distincts, sont inséparables. Les bas-reliefs d'un monument de Nehalennia, Nechs qui parait topique en Flandre et en Zélande, font voir cette ondine à côté de Macusanus (3). A Dombourg, dans l'île de Valcheren, un autel la montre

(1) Sur *Nickar*, v. Pougens et M. de Sourdeval, *Loc. cit.* — *Macusanus*, alias *Magusanus*, *magus* dans la chorographie gallo-romaine, de *mag*, *mach*, latinisé, *machus* ou *macus* par Cicéron (*Font.*, c. 9), et donnant les sens de : plaine, champ réservé « in Hibernià... *Dearmach* linguâ Scotorum, hoc est *Roborum campus* » (Bède, *Hist. eccles. angl.*, t. III, p. 4) ; d'emplacement destiné aux transactions, place de ville, cour (Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 5. — *Mon. Celt. F.*, 229).

(2) Plus littéralement « demeure d'Odin » d'*Oden* pour *Odin*, et mé.-goth. *hur*, all. *haus*, angl. *house*, maison, demeure.

(3) Keysler et Pougens, *loc. cit.* — *Nehalennia* « la jeune » ou « douce nechs » de *neha*, éclairci dans la note 9e, et tudesq. *len* ou *lenn*, aujourd'hui *lein*, diminutif d'affection, constaté par Aug. Thierry (*Réc. Méroving.*, art. *Pepin*) ; dans *Bappolenus* et *Pappolenus*, personnages de l'ère mérovingienne. Lenn est bien un diminutif de bonne part : il a pour équivalents, en lat. *lenis*, doux, mot-à-mot, doucement diminué, légèrement aminci ; en cymr. *léan*, *léanes*, vierge, jeune fille consacrée à Dieu, anciennement

Digitized by Google

pressant de ses pieds une proue de navire, attribut de Neptune, et tenant sur ses genoux une corbeille de fruits, l'un des attributs ordinaires de l'ordre divin des Nehœ (1).

En général, on peut affirmer que, dans toutes les contrées où vécut la race cymrique, le culte de l'Asa suprême Odin est un indice assuré d'un culté des Nehœ, proche ou parallèle. Nous avons Odenhuis. Ajoutons la Zélande et les Flandres dont le peuple, adorateur fervent des Nehœ, honorait aussi le souverain des Ases (2), et les pays Volces de la Gaule méridionale où la qualité céleste d'Odin s'est conservée dans les dénominations : ancienne d'Asa, moderne d'Anse. Des vestiges plus ou moins apparents d'honneurs religieux rendus aux Nehœ se remarquent de toutes parts chez les Volces-Ségusiaves ainsi que chez les Volces-Arécomiques et Tectosages. Ce sont des Nechs qui, au nombre de trois, décoraient une pierre votive, autrefois encastrée dans le portail de l'église d'Aisnay, on les reconnaissait à leurs pommes de pin et à cette inscription :

MAT. AVG. PIC. EGN. MED. (3)

c'est l'une d'elles, Nehalennia, qui se trouve décrite, comme découverte à Nimes, dans l'ouvrage de D. Martin sur la religion des Gaulois (4). C'est enfin le nom même de ces déesses, le cymr.

diacre, novice, d'où, au IXe siècle, le comparatif *léonach*, ecclésiastique. C'est de *léan* que feu E. Johanneau dérivait l'élément suffixe de Néhalennia (v. *Mém. de l'Acad. celt.*, t. I, p. 177).

(1) Alex. Lenoir, *Rev. des princip. monum.*, *etc.*, dans les *Mém. de l'Acad. celt.*, t. IV, p. 7 et 8.

(2) Cf. M. A. Maury, *Les Fées du moyen-âge*, p. 63 à 64, *en* note. — M. Smyttère, sur le *Vouvenberg*, mont de Vouvin en Flandre (27e *Session du Congr. Archéol. de France*, p. 189). — S. Grimm, sur Ouvin, l'Odin des îles Féroë (*Deutsche mythol.*, p. 194).

(3) Lecture du P. Ménétrier (*Hist. de Lyon*, 11-443). M. Monfalcon (*Hist. de Lyon*, 11-1513, n° 29) donne ces différences dans les noms du consécrateur :

MATR. AVG. PH. LEGN. MED.

(4) T. II, p. 79 et suivantes.

Digitized by Google

Nechs ou Nichs, que des lames de plomb provenant de la source d'Amélie-les-Bains, offrent dans ces diverses transcriptions grecques et latines :

NISK-*at*, NICF-*as*, NIEK-*os*, NIKAS-*as* (1).

Rappelons-nous maintenant les ancres, les proues entrelacées et les fruits mêlés aux attributs nautiques, qui décorent l'*opus musivum* des villas gallo-romaines d'Asa-Pollini ; rappelons-nous encore l'heureuse situation d'Anse au confluent de l'Azergue et de la Saône, et cette campagne dont la fertilité a donné naissance au fameux dicton populaire :

« De Villefranche à Anse
La plus belle lieue de France, »

puis comparons et décidons.

Et qu'on ne s'étonne pas de nous voir demander au Valhalla le nom d'une divinité des bords de la Saône. Ce nom ne peut appartenir qu'à la mythologie des peuples du Nord. La présence simultanée de l'élément dont il se forme, dans la Grèce et dans la Gaule, prouve seulement que des peuples de même origine professaient une religion semblable dans les deux contrées, avant l'arrivée des Hellènes et des races cymriques. Quant à celles-ci, leur longue station au bord de la Baltique, au centre même du culte d'Odin, et leur parenté avec les Germains, attestée par saint Jérôme (2), sont des motifs plus que suffisants pour attribuer l'origine du culte et du nom d'Asa Pollini aux Ségusiaves, tribu

(1) *Rev. archéol.*, t. IV, pl. 71, n° 8. — M. Monin (*Monum. des idiom. celt.*, p. 25 à 28).

(2) Les Galates habitaient la Galatie, empire asiatique des Volces-Tectosages. Les Trévires et les Nerviens, peuples belges ou cymris (Appien, *De bell. gall.*, p. 754, édit. H. Stephan., 1592), se vantaient d'une origine germanique (Tacite *Germ.*, c. 28). Or, saint Jérôme, très-savant linguiste, comme on sait, s'exprime ainsi sur l'idiome galate : « *Galatas... propriam linguam eademque penè habere quam Treveros*, nec referre si aliqua exinde corruperint « (*Ad Galatas*, II, *Præfat.*).

Digitized by Google

cymrique du rameau Volce ; en considérant surtout que le culte des Nehœ semble naturalisé parmi les tribus principales de ce rameau, les Arécomiques, les Tectosages et ces mêmes Ségusiaves.

A. Péan.

(*A continuer*).

Digitized by Google

HISTOIRE DU CHATEAU DE VAREY

SUITE (1).

De trois côtés, le château était à l'abri des insultes ; le précipice ne permettait qu'aux flèches vigoureusement lancées de venir heurter de leur fer impuissant les pierres de taille des fortifications ; quelques archers disséminés sur la terrasse suffisaient à la défense, et s'amusaient, par passe-temps, à renvoyer les traits qui avaient pu monter jusqu'à eux. Quand un guerrier téméraire s'approchait trop des murailles, quelque projectile, prompt comme la foudre, des carreaux perfides vomis par les arbalètes et les mangoneaux, ou des quartiers de rochers semblant venir du ciel, faisaient bien vite respecter la virginité des remparts. Mais sur la langue de terre qui unissait le manoir à la montagne, assiégeants et assiégés pouvaient se joindre à la longueur du fer. Malgré un fossé profond et de hautes tours, malgré tout ce que l'art savant de la guerre avait pu inventer pour la défense, la citadelle était abordable d'un côté et c'est sur ce point que se dirigea l'armée des assiégeants.

Là, les chefs font avancer ces tours roulantes qui doivent donner aux assaillants l'avantage de la hauteur, là d'habiles ingénieurs préparent ces balistes et ces catapultes dont la formidable puissance doit lancer dans les airs des blocs de pierre qui ébranleront les remparts, écraseront les toits et doivent, de leur masse énorme effondrer de fond en comble les voûtes et

(1) Voir la livraison de novembre 1864.

Digitized by Google

les planchers. Les béliers sont suspendus à de longues chaînes ; le sol est aplani, les obstacles sont enlevés ; un peuple de travailleurs remue la terre : sous les yeux des princes, vassaux, soldats et capitaines sapent, creusent, égalisent ; la diversité des peuples et des drapeaux redouble l'émulation. On sait que de ces premiers préparatifs dépend tout le succès ; aussi, tout autour de la place, Allemands, Bourguignons, Savoisiens, haut ou bas placés, de tout grade et de tout rang rivalisent-ils de zèle. Enfin le terrain est déblayé, les machines sont prêtes, l'armée s'approche, le drapeau de Savoie s'agite, les chefs saluent, et un cri immense s'élève dans les airs.

Tandis qu'un épouvantable ouragan de rochers ou de poutres aiguës assaille les murailles, que le sire de Beaujeu, savant dans l'art des siéges, prend l'avis des vieux officiers et fait ouvrir ces chemins tortueux qui doivent porter l'incendie et la destruction jusqu'au sein du château, pendant que les princes massent les troupes, organisent les réserves, lancent l'attaque et dirigent les opérations, le comte de Savoie, impatient, pousse son cheval du nord au midi, menace, appelle, provoque, et s'indigne de n'avoir devant lui que des remparts inaccessibles. Une troupe d'élite l'accompagne, et enivrée du courage de son chef, imite sa furieuse valeur. Bouvent, Conzié, Béost, Varax, le Saix, la Palu, la Baume, Corsant, Chandée, la Teysssonnière, jeunes courages, lances célèbres, tourbillonnent autour de lui et semblent porter dans leur impétueux escadron la fortune de la Savoie; leurs coursiers se fatiguent de courses inutiles, et les assiégés sourient en voyant cette bouillante jeunesse monter et descendre incessamment le long des abrupts et difficiles sentiers.

Attaque plus redoutable, les bois de la montagne sont coupés, dépouillés, et précipités dans le fossé dont ils doivent combler la profondeur. Les assiégeants espèrent se rapprocher bientôt du manoir et porter avant peu la sape dans ces

Digitized by Google

murs que les catapultes ébranlent et que le marteau doit achever. Sous le choc des masses qui heurtent les hautes tours, la pierre se casse, les remparts s'entament et avant que le soleil ne soit couché derrière les marais de la Dombes, d'affreux ravages se font voir sur tous les points de l'orgueilleux rempart.

On n'en peut douter, la journée est bonne; mais la chaleur a été brûlante et les plus fiers courages sont fatigués. Au signal de la retraite, l'armée rentre avec empressement sous ses tentes; des postes nombreux sont laissés à la garde des travaux, des troupes reposées viennent remplacer celles qui ont combattu; la confiance règne d'ailleurs dans tous les esprits. Au dire des anciens soldats, la puissance des assaillants ôte à la citadelle la possibilité d'une longue résistance. L'abondance règne dans le camp, les chefs ont fait preuve d'entente et de valeur, le ciel promet une longue suite de beaux jours, tout est à souhait pour cette multitude qui s'abrite sous les plis du drapeau à la croix blanche et qui goûte les délices de la fraîcheur et du repos en causant de sa vaillance et de ses exploits.

Bientôt la nuit la plus profonde endort les soldats. La ruche humaine bourdonne doucement, puis tout s'apaise, tout s'éteint, silence du calme et du repos, non de la solitude et de la mort.

Cependant, non loin de là, le vieux renard dauphinois ne dormait pas. Enfermé dans sa tanière, courroucé mais non vaincu, il s'apprêtait à faire payer à ses ennemis leur insolente sécurité. Vers le milieu de la nuit, avec des précautions infinies, il fait abaisser le pont levis, sortir ses troupes et lance sur les postes avancés une avalanche armée qui balaye soldats et travailleurs, renverse ce qui lui résiste et, allant droit devant elle, porte au loin le carnage et la destruction. Allemands, Savoisiens, Bourguignons sont égorgés; des

Digitized by Google

cris s'élèvent le long des flancs de la colline, l'armée au loin se réveille et les soldats, en s'armant à la hâte, ne savent pas si le château est pris, ou si une armée de Dauphinois, venue on ne sait d'où, ose attaquer leurs lignes et forcer leurs retranchements.

Edouard, Guichard, Guibourg, se précipitent au secours de leurs soldats; le duc de Bourgogne, le comte d'Auxerre, se mettent à la tête des réserves. Les étoiles brillent dans le ciel, mais la nuit n'est pas assez éclairée pour qu'on puisse découvrir tous les piéges que cache la plaine. Les forêts ne sont pas éloignées et leurs profondeurs peuvent recéler des ennemis; la confusion est partout. Des éclaireurs se glissent dans toutes les directions et sondent l'obscurité; la masse des troupes se met en bataille, l'élite des soldats de la Savoie s'élance à la suite de son souverain et vole, au sommet de la colline, à la défense des tours, des catapultes et des béliers tombés au pouvoir des Dauphinois.

Edouard gravit la hauteur et tout annonce que son choc sera irrésistible; il arrive et derrière lui on entend la marche de l'armée. La cavalerie le suit de près; les casques brillent et le galop des escadrons retentit sur ses pas. Indigné, superbe, il rallie les fuyards; les soldats reviennent; tous ensemble courent à l'ennemi. Mais les Dauphinois ne paraissent nulle part; les champs, les bois n'opposent aucune résistance; on marche en vain, on ne sait où rencontrer ceux qui ont jeté le trouble au milieu des assaillants, et qui, fuyant dans les ténèbres, n'osent pas attendre la vengeance du jeune et intrépide guerrier.

On les voit enfin, ils apparaissent, mais à la lueur de l'incendie. Des résines ont mis le feu aux machines du siége, des torches enflammées ont été jetées sur les troncs d'arbres amoncelés dans le ravin. Le château est entouré d'une ceinture de feu et les assiégés, derrière leurs épais remparts, sui-

Digitized by Google

vent les progrès de cette flamme qui rend à leurs fossés leur primitive profondeur.

Tous les travaux sont anéantis, les conduits que la sape à creusés sont comblés, les fascines sont consumées, ce qui n'a pas été détruit est renversé et les auteurs de tout ce désastre sont à l'abri.

Quand le jour vint, les assiégeants virent les murailles réparées, les tours ne portaient aucune des blessures de la veille et la forteresse plus fière que jamais semblait n'avoir essuyé aucun assaut.

A la guerre, lorsqu'un échec n'affaiblit pas, il double la puissance; l'affront que les armes de la Savoie venait de subir exaspéra cette multitude de combattants. Les plus sages déclarèrent qne le temps des ménagements et de la prudence était passé, que l'activité et l'audace étaient de nécessité et qu'il fallait enlever promptement le manoir qui osait résister à une armée entière. Le comte de Savoie, oubliant la générosité habituelle à sa famille, jure de ne pas laisser trace de ces remparts fatals à ses armes.

Conduite en bon ordre et non moins désireuse de se venger, l'armée reprend ses positions; personne ne les lui dispute. Tranquille au milieu de sa garnison, ou impuissant contre un pareil orage, le vieux Hugues examine les travaux sans les troubler; il contemple sans laisser voir son émotion, au levant une multitude abattant les forêts et, à ses pieds, les pioniers creusant de nouveau la terre; au nord les gracieuses habitations de Jujurieux, quartier général du comte de Savoie, qu'environnent ses plus vaillants capitaines; au couchant les chaumes noirs du hameau de Saint-Jean-le-Vieux, occupé par le duc Robert et l'opulente noblesse qui l'accompagne. Entre ces deux points extrêmes, les lignes de l'armée, les riches pavillons de la Bourgogne et des chevaliers de l'Auxerrois; les tentes moins riches des Allemands, des Suisses et

Digitized by Google

des Savoisiens; au fond du tableau la rivière d'Ain que traversent incessamment les convois de munitions que la Bresse envoie aux ennemis. Il soupire et détourne la vue; son œil ardent se tourne enfin du côté du midi et son regard qui s'illumine, plonge avec sa pensée dans l'étendue, interroge tous les indices, cherche à deviner ce qui se passe là bas, de l'autre côté du Rhône, au pied de ces montagnes bleues qui bornent l'horizon. Mais rien ne répond à son attente; une colline boisée, une épaisse forêt de châtaigniers séculaires le séparent du point qu'il voudrait sonder. Ce rideau cache l'inconnu; c'est pour lui l'espérance ou l'oubli, la délivrance glorieuse, ou l'abandon et la mort; le vieux guerrier s'arrache à ses rêveries et descend donner les ordres qui doivent conjurer les périls que sa prévoyance voit s'amonceler et grandir autour de lui.

L'attaque, moins bruyante que la veille, était bien plus dangereuse. Rien de ce que l'art des siéges avait inventé n'était négligé pour abattre l'orgueilleux manoir; tout ce que le génie de la guerre possédait de ressources et de moyens était mis en usage contre une poignée de guerriers. Superbe spectacle que celui d'un si formidable déploiement de forces contre un château isolé, que celui d'une garnison abandonnée résistant à la plus magnifique armée que la Bourgogne et la Savoie eussent mis sur pied depuis longtemps.

Le soir on n'eût pu voir que peu de ruines, peu de désastres, peu de dégâts, mais toutes les positions étaient prises, bien gardées et solidement défendues. Le manoir avait peu souffert, mais il était plus étroitement serré que jamais. Encore quelques jours d'approche, et un assaut peut faire succomber la forteresse. Hugue compte le temps depuis son premier avis au Dauphin et il s'étonne. Ses prévisions l'ont trompé; on ne croit pas son danger aussi grand; on délibère au lieu d'agir; que fait donc le comte de Genève qui lui avait

Digitized by Google

promis secours? Il faut les prévenir que le temps presse et que s'ils tardent ils ne trouveront qu'une ruine fumante où fut autrefois Varey.

Au milieu de la nuit, à l'heure où le sommeil est le plus profond, une poterne s'ouvre mystérieusement dans les replis des fortifications et quelques soldats d'élite légèrement armés glissent sans bruit au bas de la colline.

Protégés par les ténèbres, ils s'élancent et se dispersent ; leur fuite attire les assiégeants, mais, agiles et connaissant le pays, dès qu'ils ont réveillé l'armée et jeté le trouble dans les avant-postes, ils se replient, se rejoignent et regagnent les fossés au milieu des cris et des projectiles. Hugues paraît avec ses troupes et simule une sortie. Sous sa protection, les fuyards précipitent leurs pas et se retrouvent bientôt à l'abri des fortifications.

Tout a réussi ; pendant que les Dauphinois se faisaient poursuivre par l'ennemi, un d'eux, agile coureur, a gagné la forêt. Plus tranquille sur la montagne dont il sait les détours, il brave la fureur impuissante des Savoisiens, longe, par des sentiers connus de lui seul, les collines, dernier contrefort du Jura, passe au dessus de la célèbre abbaye d'Ambronay, de la petite ville d'Ambérieux, de la redoutable forteresse de Saint-Germain dont il évite la garnison, descend la montagne, traverse l'Albarine, s'enfonce dans la forêt de chênes qui couvre la colline, fend les flots du Rhône qu'il passe à la nage et, au point du jour, au moment où la lumière illumine la vallée, pousse un cri de joie, il est sur la terre du Dauphiné.

A cette même heure, aux sons d'une musique guerrière, Savoisiens et Bourguignons reprenaient les armes, avançaient leurs machines et se remettaient à battre les remparts à la hâte consolidés. Quelques aventuriers avaient proposé ces épouvantables inventions qui, à l'aide de la poudre et des boulets,

Digitized by Google

trouaient les armées les plus profondes, mais ces procédés nouveaux avaient fait horreur. Le massacre de loin, la boucherie sans laisser les moyens de la défense répugnaient à cette fière noblesse si prodigue de son sang. Ce qui distingue l'homme d'armes du vilain n'est pas autre chose que l'habitude prise dès les jeunes années de se mesurer corps à corps avec l'ennemi. Pour tuer à distance, le faible vaut le fort, le lâche égale le vaillant, et le chevaleresque souverain de la Savoie défendit avec menace de renouveler ces cruelles et honteuses propositions.

Pendant que des arbalétriers adroits font pleuvoir une grêle de traits sur le château, les assiégés, munis de balistes puissantes, cherchent, à l'abri de leurs créneaux, à garder les approches du manoir. Les viretons, les carreaux volent, trouant les casques et faussant les armures. Les Dauphinois, passés maîtres dans l'art de la guerre, ne livrent aucune chance au hasard ; tout est prévu, il est facile de voir qu'un chef habile les commande, et les plus furieuses attaques sont repoussées par les plus héroïques efforts; dans les hautes tours, d'abondantes munitions de guerre ont été accumulées ; les magasins regorgent de vivres et la confiance dans le sort des batailles ne fait pas encore défaut.

Et cependant la multitude est effrayante au dehors. Sous les yeux des princes qui ne ménagent pas leurs personnes, les soldats redoublent de témérité. Excités par l'ambition, l'amour de la bataille, la diversité de races et de drapeaux , l'audace naturelle au sang qui bouillonne dans leurs veines, les guerriers des Alpes et du Jura bravent les dangers et se jouent des plus affreux périls. Moins rudes, mais aussi braves, les Bourguignons les soutiennent, partagent leurs travaux et lancent un sarcasme avec le même empressement qu'un trait. Partout la force lutte contre la force, la ruse rencontre la ruse. Savoisiens et Dauphinois, ces éternels ennemis, se cherchent,

Digitized by Google

et s'attaquent, se poursuivent, et changent en vengeance personnelle et ardente la guerre que se font les souverains.

La montagne, dépouillée de sa forêt, livre aux assiégeants des châtaigniers énormes, des chênes centenaires, des frênes robustes que les orages n'ont pu courber. Des palissades sont établies autour du château. Des remparts irréguliers mais solides s'élèvent en face des murs de pierre et les menacent d'une redoutable rivalité. A l'abri à leur tour, les assiégeants s'avancent peu à peu, poussent leurs ouvrages et s'attachent surtout à combler les fossés.

Des troncs d'arbres, des pierres énormes sont précipités dans le ravin ; des ponts sont jetés sur les deux bords ; les assiégés les brisent, mais les assaillants renouvellent leurs efforts, et, appuyent sur le parapet opposé de grands peupliers qu'ils fortifient et consolident ; sur tous les points, les géants des forêts tombés sous la hache à grand'peine, taillés à la hâte et armés encore de larges et puissants rameaux, sont roulés dans le précipice où ils deviennent les premiers appuis d'autres arbres, jetés en travers. Leurs branches s'entremêlent, leurs masses s'unissent et s'amoncellent ; les fossés se comblent ; des solives, des planches, des poutres apportées par des milliers de bras livrent passage à l'ennemi. Des tortues trappues, aiguës, indestructibles s'attachent par des crampons de fer à la base des remparts, et des pionniers, des mineurs, ulcères vivants, fléau des vieilles forteresses, s'incrustent dans les trous que le bélier a creusés et que leur marteau infatigable agrandit.

Les murailles entamées gémissent sourdement et l'acharnement redouble. Les assiégés s'efforcent d'écraser ces vers rongeurs qui pénètrent au sein de la citadelle, les assiégeants protégent leurs travailleurs enfoncés dans l'épaisseur des fortifications. Des sorties sont essayées, des rochers tombent, des torches sont lancées ; tous les moyens que suggèrent la

Digitized by Google

ruse, l'audace ou le désespoir sont employés, mais les gros bataillons l'emportent, les sorties sont repoussées, les torches sont éteintes, et les mineurs, cheminant sous les pieds des Dauphinois, restent maîtres de leur périlleuse position.

Pendant que le sang coule autour de Varey, les campagnes sont dévastées. Des rôdeurs pénètrent dans les villages et ramènent le bétail des pauvres laboureurs. Chenavel, l'Abbergement, Saint-Jérôme invoquent en vain leur inoffensive neutralité, Hauterive, ses sympathies, Neuville son assiette sur la terre de Bresse, Château-Gaillard sa pauvreté au milieu de toutes les dévastations ; les pillards sont sourds, les chefs de l'armée ferment les yeux et déclarent ne savoir où découvrir les coupables ; on ne respecte que les citadelles qui, comme Châtillon-de-Corneille, la Bâtie, Poncin, Luysandre sont ceintes de bonnes murailles et sont en mesure de se faire respecter.

Aux premières nouvelles de la guerre, le sire de Thoire est descendu des montagnes et malgré le traité qu'il a signé depuis peu avec le sire de Beaujeu, malgré son affection secrète pour la maison de Savoie, sa fidélité au Dauphin ne reçoit aucune atteinte. Inquiet de voir une si grande armée près de ses frontières, il a garni de soldats éprouvés ses places fortes et lui-même avec ses meilleurs capitaines, entouré, comme aux jours du péril, des Mornay, des Bussy, des Moyria, des Bouvens, il quitte Montréal, s'enferme dans la place forte de Poncin, et, neutre dans la querelle qui embrase le pays, attend que l'orage s'éloigne pour remonter dans ses sauvages vallées.

Pendant huit jours entiers l'armée de Savoie prodigue ses hommes les plus vaillants, et Varey résiste encore. L'œuvre de destruction s'avance, mais lentement. Si une tour est tombée, trois autres sont encore debout. Les fossés sont comblés,

Digitized by Google

les premières murailles sont sapées et ouvrent de larges brèches mais, derrière elles, des murailles plus hautes et plus formidables donnent un abri non moins sûr à l'assiégé. Le point d'attaque plus resserré offre une résistance plus facile. Les ruines protégent les remparts qui se dressent intacts sur une nouvelle ligne et les plus hardis assaillants hésitent à gravir ces montagnes de débris et de pierres renversées au sommet desquelles ils se trouvent exposés à tous les coups de l'ennemi.

Cependant la garnison a été cruellemement décimée et ses rangs éclaircis ne pourront suffire longtemps au service pénible qu'on leur demande. Hugues, sans paraître soucieux, ne quitte plus le sommet des remparts. Sa présence encourage, ses exhortations soutiennent ; il parle d'espoir et lui-même peut-être n'espère plus. Ses officiers le supplient en vain de prendre du repos ; leur zèle, disent-ils, remplacera son expérience, leur épée est indomptable, ils ne laisseront pas, eux vivants, descendre le drapeau qui se déploie si fier dans les airs. Hugues repousse leurs offres ; il dort sur les murailles, il s'entretient avec les soldats et leur parle du temps où, après avoir bravé tant de périls, ils goûteront enfin les délices de la paix ; son ardeur excite les moins vaillants, sa confiance anime les plus intrépides, nul ne craint sous un pareil commandant, nul ne doute quand le vieillard leur dit que le salut n'est pas loin.

Cependant, la neuvième nuit, après une attaque meurtrière, Hugues sommeillait sur la plateforme d'une tour, quand le son d'une corne de berger le fit tressaillir. Anxieux, il écoute, le signal se fait de nouveau entendre; il se lève, la joie inonde son âme ; le vieux guerrier ne peut maintenir l'émotion qui déborde dans son cœur ; l'œil brillant, la voix vibrante, il visite les postes, donne ses ordres, et de lui-même

Digitized by Google

descend prendre au sein de ses appartements un repos qu'il a depuis longtemps oublié.

Rien n'échappe à ceux que le danger environne ; la joie du chef se communique aux soldats ; on cause du changement opéré dans les traits et le sourire de celui sur qui pèse une si terrible responsabilité et chacun sent grandir ou renaître sa confiance et son ardeur.

Aussi quelle ne fut pas la stupéfaction des assiégés quand ils virent, dès l'aurore, un parlementaire sortir du château, s'avancer vers les avant-postes et demander à être conduit au comte de Savoie. La forteresse était-elle donc si démantelée que toute résistance fût devenue impossible ? les progrès du siége avaient-ils donc été si grands depuis deux jours? et cette joie, cette espérance, cette ardeur si visibles sur le front du belliqueux vieillard, n'était-ce qu'un mensonge, une feinte ? Les regards, du haut des remparts, suivent le parlementaire : il s'approche des lignes; les Savoisiens viennent à sa rencontre ; il est introduit au sein des travaux des ennemis.

Conduit devant les chefs, le Dauphinois expose que Varey, après avoir résisté à une armée entière, peut tenir longtemps encore ; que la petite garnison est bien approvisionnée ; que les remparts extérieurs ont seuls souffert, mais que toute résistance a ses limites, et que, pour éviter une cruelle effusion de sang, le commandant du château, après avoir fait tout ce qu'il était humainement possible de faire, demande une trêve de douze jours pour laisser reposer la garnison et l'armée ; les douze jours accomplis, le commandant ouvrira ses portes, s'il n'est secouru. Le prudent envoyé évite de prononcer le nom de Hugues de Genève dans une assemblée où son chef compte de mortels ennemis.

A cette proposition, des voix s'élèvent, et les avis se partagent. Beaujeu veut la poursuite du siége sans trêve ni

Digitized by Google

merci ; Edouard penche pour un repos qui lui permettra de s'enivrer de quelques nouvelles amours ; le duc de Bourgogne est indécis ; le comte d'Auxerre regrette de s'être aventuré dans une guerre lointaine qui donne plus de peines que de profits. Les uns voient une ruse perfide dans la demande, et une faute dans la suspension d'armes ; d'autres y trouvent leur convenance et invoquent l'humanité ; le parti de la paix l'emporte, et un traité est signé.

La suspension d'armes sera complète ;

On ne fera de travaux d'aucune part ;

Les assiégés ne consolideront pas leurs murailles ;

La trève ne sera que de dix jours ;

Si, le onzième, la force ouverte n'est pas venue délivrer Varey, le commandant ouvrira ses portes ; les hommes et les biens seront respectés ; les armes seront sauves ; mais le château appartiendra désormais et pour toujours au vainqueur.

A la nouvelle de ces conventions, une partie de l'armée murmure ; le temps paraît long à ces soldats campés dans la plaine, loin des villes et à portée seulement de quelques villages désolés ou de quelques forteresses soigneusement gardées. Le comte de Savoie, avide de plaisir et désireux d'apaiser les esprits, fait appel aux dames de la province, organise des fêtes, emmène de hardis chasseurs sur la trace des bêtes fauves dans la montagne, ou lance son faucon à la poursuite du héron, sur les bords de la rivière d'Ain ; le soir, le camp retentit des sons efféminés d'une musique dansante, et les chefs de cette nombreuse armée, devenus des hommes aimables pour les beautés accourues sous les tentes, ne paraissent plus d'invincibles guerriers à leurs rudes et belliqueux soldats.

Les liens de la discipline commençaient à se détendre, et les princes que la contagion n'avait pas gagnés comptaient

Digitized by Google

les jours qui devaient, en leur livrant Varey, leur permettre d'enlever leurs troupes à ce foyer de désordre et de corruption. Il n'était pas probable, il n'était pas possible que le Dauphin pût envoyer du secours à la malheureuse forteresse, et ce secours arrivât-il, quel espoir de lui voir traverser les lignes de l'armée de Savoie pour ravitailler les remparts ou oser livrer bataille à toute la noblesse de la Bourgogne et de la Savoie ?

D'ailleurs les éclaireurs disséminés dans la plaine ne signalaient aucun danger, et le poste avancé, retranché dans le vieux camp des Sarrasins, dormait plein de la sécurité la plus profonde, en attendant qu'on vînt le relever de cette position plus monotone que périlleuse, au sein de laquelle les soldats paraissaient n'avoir à redouter que le désœuvrement et l'ennui.

Cependant les aventuriers, habitués à toutes les vicissitudes et aux surprises de la guerre, gémissaient de voir cette confiance aveugle qui pouvait livrer l'armée la plus nombreuse à un ennemi déterminé. Avec eux et à leur tête, le Brabançon, toujours en armes, veillait à la sûreté de cette foule trop oublieuse du péril, et chevauchant sur son grand coursier de Flandre, cherchait à s'assurer par lui-même que les Dauphinois ne rôdaient pas dans les environs. Parmi les chefs Beaujeu, Chalant, Granson, Quibourg, protestaient, par leur vigilance, contre l'insousiance commune et paraissaient seuls avoir souci de l'avenir ; le duc de Bourgogne, entouré de courtisans, s'applaudissait, au sein d'opulents festins, d'avoir fait venir les meilleurs vins de ses Etats, celui de la Bresse n'ayant pas sa faveur ; le comte de Savoie, de son côté, s'enorgueillissait d'avoir fait une conquête, mais ce n'était pas d'une forteresse redoutable qu'il s'était rendu possesseur ; aussi prompt au plaisir qu'à la bataille, il oublait, dans des amours passagères, qu'il était responsable de la vie des

Digitized by Google

guerriers rangés sous ses ordres, que le Dauphiné avait des généraux habiles, et que la moindre faute peut mettre un royaume à deux doigts de sa perte. La leçon qu'il allait recevoir devait avoir une cruelle importance pour ses alliés, pour la Savoie et pour lui. Du haut de sa tour, le vieux Génevois comptait les heures, et d'un œil avide cherchait à deviner la sécurité et l'imprévoyance de ses ennemis.

Guigue n'avait mis ni hésitation ni lenteur à secourir Varey, mais l'armée de Savoie avait une telle force qu'il n'avait pas osé accourir avec les vassaux qu'il avait autour de lui. Dès les premiers bruits d'armement il avait convoqué ses alliés et attendu sur l'extrême frontière du Dauphiné qu'ils vinsent le rejoindre. En effet, bientôt étaient venus sous sa bannière le comte de Génevois amenant tout ce qu'il avait pu lever de bonnes troupes; les seigneurs de Gex et de Faucigny, Jean de Chalon, le comte de Valentinois, toute la belliqueuse noblesse du Graisivaudan, toutes les meilleures lances des Alpes et des bords du Rhône. Dédaignant les communes qui font nombre et se battent mal, il n'avait pris avec lui que des cavaliers d'élite, mais il comptait surtout sur les compagnies de Gascons que le roi de France avait occupées jadis à l'extermination des Albigeois et qui, amenées par Annequin de Clérieu, avaient subi naguère un rude échec à la Côte-Saint-André, et depuis lors avaient juré une haine profonde à la maison de Savoie. Un chef redouté les commande. Le Grand-Chanoine a pu seul les discipliner et les courber sous son autorité. Rigoureux devant l'ennemi, il les déchaîne volontiers après la bataille, et lui-même a peu de ces scrupules d'honneur qui font la gloire du soldat. Homme de fer, il se bat pour s'enrichir et rien ne le touche que ce qui tient à son intérêt. Dès que ces forces sont réunies, le Dauphin, pressé d'ailleurs par les avis qu'il a reçus de Varey,

Digitized by Google

quitte Crémieu, passe le Rhône et entre sur les terres du Bugey.

Il marche la nuit, et sa tactique savante dérobe sa présence à l'ennemi. Guidé par un homme sûr, il évite les forteresses occupées par les Savoisiens ; il s'éloigne de la plaine, suit le flanc des montagnes, s'enfonce dans les forêts de Douvres et d'Ambronay, laisse respirer ses troupes et débouche sous Varey au milieu des Savoisiens surpris (1).

Aimé VINGTRINIER.

(1) 7 août 1325.

(*A continuer*).

Digitized by Google

DE

L'IDÉAL DE LA GLOIRE

Qu'est-ce donc que la gloire?... Être de raison, disent les philosophes; pure abstraction, disent les mathématiciens; éblouissante chimère! s'écrient les poètes.

Ils ont tous raison; la gloire est tout cela, et mille fois plus encore.

Les appellations terrestres qu'on lui prodigue, ne sont que d'infidèles interprètes de la pensée humaine.

Elle est la gloire, comme le soleil est le soleil. Cela dit tout.

Elle rayonne et ne se définit pas.

Voulez-vous comprendre la puissance de cette abstraction? Écoutez Achille répondant aux supplications d'Ulysse qui veut l'arracher à sa tente, et le ramener aux combats désertés par lui depuis longtemps (1) :

« Aujourd'hui le prix de la vie l'emporte à mes yeux
« et sur toutes les magnificences dont l'opulente Troie
« jouissait avant que les Grecs abordassent à ce rivage,
« et sur toutes les richesses précieuses que contient au
« sein des rochers de Delphe le temple d'Apollon. On

(1) Voir l'*Iliade*, Chant IX..., traduction de Bitaubé, édition de 1810.

Digitized by Google

« peut reconquérir des troupeaux, des trépieds et des « coursiers à la crinière d'or, mais il n'est pas en notre « pouvoir de contraindre notre âme à venir nous ra- « nimer, quand une fois elle a passé nos lèvres. Thétis, « ma mère, déesse des flots, m'a dit que les Parques « me laissaient le choix de deux routes pour arriver au « trépas. Si je demeure ici et combats autour de Troie, « je perds tout espoir de retour, mais je remporte une « gloire immortelle. Si je rentre dans mes foyers, privé « de tant de gloire, je dois jouir d'une longue suite de « jours, et ne pas arriver en peu d'instants au terme « de ma carrière. »

Entre ces deux routes que lui offrait le destin, Achille cessa bientôt d'hésiter; il épousa la mort pour gagner l'immortalité de sa mémoire.

Oh! divin Homère! tu avais bien conçu l'idéal de la gloire!

Il y a dans l'Océan atlantique un îlot perdu entre l'Amérique et le Continent africain. Cet îlot, formé de rochers nus et sinistres, *immania saxa*, vit, dans le premier quart de ce siècle, errer à sa surface un homme habillé comme un colon de Maurice ou du Cap, mais qui revêtait quelquefois un uniforme flétri, et ceignait une épée dont il serrait convulsivement la garde. Cet homme, au profil antique, au regard foudroyant, aux traits empreints de douleurs, avait, pendant quinze ans, tenu le monde dans sa main, et vu ramper à ses pieds tous les potentats. Puissance sans borne, richesse sans mesure, génie merveilleux, adoration universelle, il avait tout connu et tout savouré. Puis, après avoir tari jusqu'à la dernière goutte la mamelle de la fortune il avait vidé

Digitized by Google

jusqu'à la lie le calice des amertumes et des chutes. A ce demi-dieu, bien plus grand qu'Achille, il ne restait de sa fabuleuse grandeur qu'une épée rouillée, de ses nuées de courtisans, qu'une poignée de serviteurs dévoués, de ses trésors et de ses palais qu'une hutte de planches et un jardin potager battu par le vent de mer.

D'inénarrables souffrances, d'accablants découragements courbaient le plus souvent son front nuageux; des plaintes convulsives s'échappaient de sa bouche, ses yeux secs dévoraient des larmes de sang.

C'est qu'alors il lisait dans le passé, et le comparait au présent.

Puis, tout à coup, son front se rassérénait, ses yeux étincelaient d'une chaude lumière, l'amer *rictus* de ses lèvres se détendait, sa poitrine se dilatait ; une confiance mystérieuse, une immense résignation éclataient sur son visage mat et plombé.

C'est qu'alors son regard avait percé les voiles de l'avenir, et qu'il y avait vu écrite en traits de flammes sa resplendissante immortalité.

Oh ! homme de Sainte-Hélène, toi aussi, tu avais bien conçu l'idéal de la gloire (1) !

(1) On lit ceci dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers, livre 62e :

« ..... Puis, dans son âme engourdie, une flamme d'orgueil jaillissait tout à coup. J'ai confiance dans l'histoire, s'écriait Napoléon. J'ai eu de nombreux flatteurs, et le moment présent appartient aux détracteurs acharnés, mais la gloire des hommes célèbres est, comme leur vie, exposée à des fortunes diverses. Il viendra un jour où le seul amour de la vérité animera des écrivains impartiaux. Dans ma carrière, on relèvera des fautes, sans doute, mais Arcole, Rivoli, les

Digitized by Google

L'essence mystérieuse de la gloire est incomprise de la plupart des hommes; son vrai concept n'est donné qu'au petit nombre, à ceux qui placent le but suprême de l'existence dans l'infini invisible ou visible.

L'infini invisible, c'est l'idéal du ciel, c'est la cité de Dieu; c'est là que tendent les saints.

L'infini visible, c'est l'infini relatif, l'infini dans le temps; *c'est la gloire !* c'est à elle que tendent invinciblement certains êtres non pas saints, mais privilégiés. Des buts humains, c'est incomparablement le plus noble et le plus élevé. Ce but, les saints l'atteignent aussi, il est vrai, sans le chercher; témoin saint Jérôme et saint Bernard.

Que de fois les âmes vulgaires ont confondu et confondent encore tous les jours la gloire, phénomène idéal, avec la *célébrité*, la *renommée*, la *notoriété*, choses terrestres, contingentes et grossières ! Les cœurs délicats et généreux sentent bien l'abîme qui les sépare.

La célébrité, la renommée, n'ont d'autre analogie avec la gloire que celle du *strass* avec le diamant.

Ah ! pour être pénétré de ce qu'est l'essence de la gloire, il faut isoler son âme dans les plus profondes retraites du monde idéal; c'est dans l'absolu, dans l'infini qu'elle possède sa source mystérieuse.

La gloire est un des reflets de la splendeur éternelle du *beau*. Le mortel qu'elle visite devient lui-même une parcelle, un rayon de cette splendeur. La mémoire ra-

Pyramides, Marengo, Austerlitz, Iena, Friedland ; c'est du granit : la dent de l'envie n'y peut rien. Napoléon affichait ainsi une immense confiance dans l'histoire, même au sein de ce profond mais tranquille désespoir qui constituait l'état habituel de son âme. »

Digitized by Google

dieuse est un des fleurons lumineux de l'auréole dont l'humanité se couronne.

Les grands hommes sont immortels, a dit la loi ro-
« maine : *Quia pro patriæ gloriâ semper vivere intelli*
« *guntur.* »

Plongez vos regards dans la nuit des siècles. Ne la voyez-vous pas illuminée par un foyer splendide et incandescent auquel ses ombres servent de repoussoir? Ce foyer se compose de toutes les mémoires immortelles, de toutes les gloires vraies et durables que la terre a enfantées. — S'absorber dans ce foyer lumineux, en être une étincelle, un atôme, n'est-ce pas un rêve sublime, un destin enviable et suprême? — Ce rêve, ce destin, c'est la gloire.

L'être que la gloire prend par la main pour le conduire par des voies mystérieuses à ses sommets étincelants, remplit à son insu une mission fatale et divine; il devient une richesse ajoutée au patrimoine de l'humanité. C'est une victime offerte en holocauste au triomphe de l'univers, à la splendeur de la création. C'est un instrument passif que la Providence fait concourir à l'ensemble harmonieux de son œuvre.

Aussi, cet instrument n'est-il, le plus souvent, que le jouet de la douleur. Il en porte le divin stigmate, signe mystique des âmes choisies; son superbe destin ne s'accomplit que sous le pilon de la souffrance.

L'homme voué à la gloire est donc doublement sacré; par sa mission d'abord, par ses douleurs ensuite.

Connaissez le vrai *criterium* de la prédestination à la gloire.

Le voici :

Deux hommes sont transportés par une puissance in-

Digitized by Google

visible sur le sommet d'une montagne. L'un est *Fortunio*, l'autre *Vocato*. Là, dans une vision, ils contemplent deux fleuves distincts.

L'un d'eux, gracieux, riant, azuré, a des rives fortunées, pleines de fleurs et de parfums, retentissantes d'harmonies délicieuses. Sur ses bords enchanteurs s'épanouissent les richesses, la santé, les honneurs, les plaisirs, le bien-être, les charges publiques, la popularité, la distinction, en un mot, tous les biens terrestres que l'on puisse rêver. Le voyageur, entraîné par le doux courant de l'onde, n'a qu'à tendre la main pour cueillir tous ces trésors divers et s'en rassasier à loisir.

Mais ce fleuve, arrivé au bout de sa course, se jette dans un océan sans bornes, avec lequel ses eaux se confondent. Il perd son nom, et demeurant à jamais enseveli dans les vastes abîmes, il est comme s'il n'avait pas été.

L'autre fleuve, au contraire, est torrentueux, grisâtre, mugissant. Ses eaux troublées et limoneuses courent dans un lit étroit à travers une gorge sauvage qui n'est qu'une déchirure de rochers arides et désolés. Pas une fleur, pas un brin d'herbe, pas un rayon de soleil se jouant dans les flots.

Mais après une course orageuse et tourmentée, il s'épanche tout entier, sans perdre une goutte d'eau, dans un vaste et splendide bassin, et se transforme en un lac admirable, aux ondes bleues et transparentes, aux gracieux contours, aux horizons majestueux. Il vivra, sous cette métamorphose, autant que la nature dont il est un des ornements.

Et le génie invisible dit à Fortunio et à Vocato :

Digitized by Google

« Choisissez l'un de ces fleuves pour y laisser couler votre vie. »

Fortunio parle. « La vie est courte, dit-il, la proie vaut mieux que l'ombre. Le flambeau que l'on tient vaut mieux que l'étoile qu'on ne peut atteindre. »

Vocato s'écrie à son tour : « Être pauvre, avoir faim, avoir froid, se sentir méconnu, honni, méprisé, qu'est-ce que tout cela pour celui dont la mémoire triomphe de la mort? »

Fortunio choisit le beau fleuve qui se perd ; Vocato le fleuve austère qui se transforme.

Lequel des deux est prédestiné à la gloire? Le Tasse, Gilbert et Galilée ont déjà répondu.

On propose souvent à mon admiration le fortuné destin de celui qu'on appelle un homme *arrivé*. X..... est fort intelligent ; d'un esprit délié, souple et subtil ; il a, non pas du génie, tant s'en faut, mais un talent réel. Il possède l'art de l'intrigue, le savoir-faire, un coup d'œil merveilleux. Ayant toujours eu le vent en poupe, tout lui est venu à point : richesses, honneurs, hautes dignités, popularité, renommée. Le voilà parvenu aux plus éminentes fonctions de son pays, membre des conseils souverains, grand' croix de tous les ordres. Il est fêté, adulé, acclamé, il nage dans l'or et le faste, voit ses paroles répétées comme des oracles, et ses moindres écrits cités comme des chefs-d'œuvre. Connu partout, du palais à la chaumière, il passe en faisant un bruit énorme dans le monde.

Arrive sa mort. On lui érige un superbe mausolée, puis tout est [illegible] on s'étonne qu'un homme qui occupait tant de pl[illegible]ce si peu de vide.

Digitized by Google

Dans trente ans, on ne parlera plus de lui. L'oubli complet, implacable, ensevelira sa mémoire.

De son vivant, il eût souri de pitié si quelqu'un lui avait dit qu'il n'avait pas conquis la gloire.

La gloire, non. Il n'en avait que la monnaie, la célébrité.

Voulez-vous voir l'inverse? Allez à la bibliothèque *Méejannes*, à Aix en Provence, et contemplez-y le buste d'un jeune homme au visage sérieux, doux et triste. Celui-là était un pauvre petit gentilhomme provençal, devenu après un long noviciat simple capitaine au régiment du Roi. Il y vivait obscur, inconnu, mal apprécié, presque dédaigné comme un rêveur ennuyeux. N'ayant pour subsister que sa solde, il traînait le boulet caché d'une misère poignante. Sa santé était déplorable, ruinée par la rude guerre de la succession d'Autriche. Il souffrait mort et passion. Dans les derniers temps de sa courte vie, devenu presque aveugle, il avait immolé toutes les illusions que lui permettait la conscience assurée de son génie, si bien que lorsque la mort vint prématurément le visiter, il s'endormit stoïquement, n'ayant dans sa vie connu d'autre joie que celle de ses conceptions qu'il croyait vouées à l'oubli.

Ce jeune homme s'appelait *Vauvenargues*.

A peine était-il mort que son nom volait de bouche en bouche, et que sa mémoire devenait immortelle.

Voilà bien la gloire : lui l'avait conquise.

Et maintenant, âmes ardentes et élevées, cœurs généreux qui m'écoutez, laquelle de ces deux destinées choisiriez-vous si l'option vous était laissée? Seriez-vous X..... ou Vauvenargues?

Digitized by Google

Ah! douter de votre réponse serait vous faire injure.

Échange de la misère et de la douleur contre la gloire, sublime marché! qui hésite à te conclure, celui-là n'est pas prédestiné.

Étrange phénomène pourtant que celui de l'homme acceptant une vie de malheur et même de supplice, à la condition de se survivre dans la postérité! de voir sa mémoire surnager dans l'océan des siècles! Il y a là un phénomène supérieur qui s'explique par le besoin irrésistible de *personnalité* que possède le roi de la création. La passion de la gloire n'est autre chose que la passion du *moi* élevée à sa quintessence. Le culte du *moi* bien dirigé et bien compris est le verbe souverain, le moteur universel et puissant qui met en jeu les forces cachées de la nature.

L'amour de la gloire suffit à lui seul pour prouver la personnalité et l'unité persistantes de l'âme humaine, et pour mettre à néant tous les systèmes panthéistes. Quoi! l'on sacrifie tout pour donner à son nom terrestre une empreinte personnelle et indélébile; un cœur bien né méprise comme une vaine clameur le bruit qu'il fait de son vivant, s'il ne se répercute dans la suite des âges; et l'âme immortelle, ce souffle autrement sublime et sacré qu'un nom, ne garderait pas, elle, dans l'éternité, son empreinte, sa personne, son moi? Elle s'engloutirait sans souvenir d'elle-même dans je ne sais quel *grand tout* dont elle ne serait qu'une parcelle, une molécule inconsciente? Elle perdrait la mémoire et le sens de son existence antérieure? Mais qu'est-ce donc qu'une pareille immortalité si ce n'est le néant lui-même?

Ah! si le génie a la soif inextinguible de projeter sa

Digitized by Google

forme et sa lumière personnelles dans les évolutions successives du temps, c'est que l'âme dont il émane se perpétue, elle aussi, une et distincte dans l'éternité, sans se laisser confondre dans aucune substance qui l'absorbe.

Le principe supérieur qui pousse les grandes âmes à la gloire, exerce sur elles une action despotique, impérieuse, inexorable. C'est en vertu de je ne sais quelle force fatale qu'elles accomplissent leur marche vers elle. On évolue vers sa lumière, comme la planète gravite vers son soleil. Si vous êtes prédestiné, rien au monde n'arrêtera votre essor ; malgré vos défaillances, un Dieu inconnu vous criera toujours : « Marche, marche en avant, » *Urget Deus ;* et cela jusqu'au bout de la voie trop souvent sanglante qui vous conduit au but éblouissant.

C'est une noble ambition que celle de la gloire ; c'est la seule désintéressée, la seule sublime. De toutes les passions humaines, c'est celle qui est la plus grandiose et la plus enivrante. Pourquoi faut-il, hélas ! qu'elle ne soit pas toujours pure et que le sang en tache quelquefois les abords ?

Il est un seuil pourtant sur lequel son pouvoir expire ; c'est le seuil du cénobite. Elle a donc quelque chose au-dessus d'elle ; ce quelque chose est le renoncement religieux.

Tout est vanité pour le saint, même la gloire qui est plus qu'une vanité. Le renoncement à elle est l'acte suprême de l'adieu au monde. Quand cet holocauste est fait, il n'est plus rien qui attache à la terre ; on a fixé ses destinées au ciel ; c'est l'héroïsme de l'abnégation.

Mais pour ceux qui placent moins exclusivement haut leurs espérances, et que berce amoureusement le rêve

Digitized by Google

limité d'une immortalité relative, pour ceux-là, il n'est pas au monde de perspective plus attractive et de mobile plus élevé que l'amour de la gloire. C'est la vraie source des grandes choses, des grandes œuvres et des grands héroïsmes. Cette source a quelque chose de céleste et de sacré.

Or, la gloire étant chose essentiellement belle et bonne en soi, il en résulte qu'elle se dégage habituellement des fanges humaines qui s'attachent aux autres passions. Nous disions il y a un instant qu'elle germe souvent dans le sang; cela est vrai pour les conquérants; mais aussi de toutes les gloires la leur est la moins pure et la moins enviable. Elle laisse dans la postérité un sillon de foudre; les autres y projettent une traînée de lumière douce et limpide. Oui, la gloire a ses vertus et ses fautes, ses crimes même; elle est plus ou moins tachée comme le soleil. La gloire la plus sereine et la plus équitable est celle dont le nimbe couronne les grands bienfaiteurs de l'humanité, les grands inventeurs, les grands législateurs, les grands soldats des guerres défensives, les grands orateurs, les grands poètes, les grands écrivains, les grands artistes. Tous ceux-là réalisent dans sa plénitude l'idéal de la gloire!

Ses vrais amants ne nuisent pas à l'humanité; ils lui sont exclusivement utiles. Ils ont en partage la modestie, et sont ordinairement doux et humbles de cœur. Il y a chez eux une si profonde indifférence du transitoire et du contingent; leur étoile polaire est tellement au-delà de l'horizon vulgaire, qu'ils ne gênent personne dans la vie, et se laissent, presque en toute chose positive, jouer comme des enfants.

Bien différents sont ceux que passionne la *gloriole*,

Digitized by Google

cette caricature de la gloire, ce lot des âmes médiocres. Les hommes que dévore une ambition commune, que gonflent l'orgueil et la vanité, qui ont soif à tout prix de la renommée creuse et de la célébrité, ceux-là sont terribles et dangereux dans les luttes de la vie. Plus leur idéal s'abaisse, moins ils sont scrupuleux sur le choix des moyens pour l'atteindre. Ces êtres-là ont fait, font et feront toujours un mal immense dans le monde. Ce sont des torches vivantes qui portent avec elles la terreur et la désolation.

Erostrate sera leur type éternel.

La gloire et la célébrité se voient à tous les pas. D'où vient que la nature est si avare des vraies gloires ? Pourquoi trois ou quatre seulement illuminent-elles le front de chaque siècle ?

C'est que sans doute le génie et la gloire sont pour elle d'un enfantement douloureux. Il y a dans les profonds mystères de leur conception et de leur gestation une énigme de souffrance et de labeur transcendants.

Qui n'a pas vu dans sa vie la fonte et la coulée d'un métal précieux ? Le minerai brut et informe est jeté dans l'incandescente fournaise. Il s'y liquéfie et s'y dégage de toutes les matières grossières et étrangères qui le souillaient en s'incorporant à lui. Puis, quand la précieuse substance est au degré de fusion où la veut le fondeur, il ouvre une issue par laquelle bondit et s'échappe cette lave splendide. Elle coule, en rejetant victorieusement les scories et les alliages impurs qui l'étouffaient ; elle arrive au but qui lui est tracé et s'épanche nette et limpide dans le moule divin que l'art lui a façonné. Le moule se brise, et voilà au monde un chef-d'œuvre : Le

Digitized by Google

Persée de Benvenuto Cellini, ou le Rhône de Coustou.

N'est-ce pas ainsi que procède la nature pour le génie et la gloire ? Ne prend-elle pas l'humanité, cette matière palpitante, ce minerai pensant, pétri d'or et de fange, pour le jeter dans sa géhenne mystérieuse où s'élabore le métal dont sont faits les êtres privilégiés ? Le métal s'écoule ; des amas de scories et de rognures grossières sont rejetés çà et là comme une impure écume ; c'est le vulgaire des hommes, c'est la tourbe innombrable des mortels qui grouille et végète sur ce globe sans laisser d'elle de forme durable. Mais le mince filon d'or pur liquéfié vient remplir le moule divin d'une âme choisie. Le monde alors compte un grand homme de plus, la gloire un nouveau fils.

Et que de fois, hélas ! la nature brise le moule sans que la fonte ait réussi ! Que de génies avortés et broyés dans leur essor ! La gloire, elle aussi, a des générations de morts-nés qu'on ne sait pas.

Si le génie, si la vraie gloire sont rares, c'est de la même façon que l'or et le diamant le sont. Encore, si l'on pouvait espérer pour eux la découverte d'une Australie ! — Mais non, car la loi d'équilibre universel veut que les soleils, ces centres radieux des mondes, soient mille fois moins nombreux que les planètes qui gravitent autour d'eux. Les grands génies, les grandes gloires sont les soleil clairsemés et intermittents de l'humanité ; nous autres, innombrables satellites, formons leur cortége et leur cour dans l'ombre et la pénombre des âges.

Et de même que les soleils du firmament ont des dimensions inégales, la gloire aussi a ses degrés et ses distances. Elle est, comme toute chose humaine, sujette aux

Digitized by Google

fluctuations, au hasard et à une inégale répartition d'intensité. L'immortalité du doux Vauvenargues n'est pas celle de Socrate, et la gloire d'Arioste n'est pas celle d'Homère. Mais qu'importe le degré, quand on est assis sur l'autel ?

En ce qui concerne son éclosion, que de variations elle subit! Quelle disproportion dans ses incubations ! Tel, comme le grand Condé, la cueille à peine au seuil de la jeunesse ; tel autre, dans le développement de sa maturité, comme l'auteur d'*Emile ;* tel encore ne la salue pas de son vivant, et sur le bord de la tombe, s'écrie comme Hégésippe :

« L'oiseau que j'attends ne vient pas. »

On l'a dit, et c'est vrai, la gloire est surtout la fleur des tombeaux.

Que de grands talents n'ont pu même dire d'eux avec Vauvenargues :

« Les feux de l'aurore ne sont pas si doux que les premiers regards de la gloire! »

Oui, la gloire, cette reine lumineuse du monde, vivra autant que lui. Des cataclysmes successifs engloutiront dans l'abîme du temps la matière, les monuments, les faits, les idées, les renommées transitoires, les principes eux-mêmes ; il est une chose qui surnage : c'est la gloire. Sur ce vaste océan des siècles semé d'écueils et fécond en naufrages, la nef qui porte ce divin patrimoine de l'humanité, s'avance radieuse et tranquille sans jamais sombrer. C'est ainsi qu'elle le conduira jusqu'au rescif mystérieux où elle se brisera avec le monde lui-même, en jetant ses épaves dans la main de Dieu qui les pèsera.

Maurice Simonnet.

Digitized by Google

DIVAGATIONS

SUR LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS

EN 1856.

Quel ravissement j'éprouve à l'idée d'avoir trouvé un sujet que sa vulgarité même avait empêché les écrivains de choisir ! Qu'il m'est doux de penser qu'en prenant un texte semblable pour mes réflexions j'éviterai la censure ombrageuse et l'attention haineuse des partis politiques et religieux, et que je ne saurais blesser les susceptibilités de qui que ce soit ! En conscience, qui pourrait donc en vouloir à l'auteur qui prend la plume, abrité sous ce titre inoffensif et pourtant d'un intérêt si général et si vaste :

De la pluie et du beau temps !

Quelle passion serait réveillée par ces mots si calmes? La pluie ! ce sujet tombé du ciel ne semble pas pour cela plus céleste aux yeux du poète et de l'amateur de la promenade et de la nature : l'horticulteur a beau leur dire qu'elle favorise son jardin, et l'agronome, qu'elle féconde son champ; il est bien difficile de sympathiser avec leur indulgence pour ce mois de Mai qu'on ne trouve plus admirable qu'en vers et qu'on passe sous son parapluie. Il faut convenir cependant que l'année 1856 a été trempée outre mesure, et que ce qui n'était qu'un contre-temps pour le promeneur est maintenant devenu un désastre par les horribles inondations qui viennent de désoler la France : hélas ! ne serait-ce point une punition du Ciel qui aurait voulu purifier le sol de l'Orient de tout

Digitized by Google

le sang que la guerre y a fait répandre ? Là, les campagnes rougies par d'épouvantables massacres avaient besoin des cataractes célestes, pour y effacer les traces de ces luttes homicides dont le résultat est si peu en harmonie avec les pertes énormes qui y furent consommées. Les fleuves, en débordant, auront balayé à la mer les guerriers à peine ensevelis sur leurs rives ; l'eau aura lavé les murs noircis par les flammes de l'incendie ; l'herbe, en repoussant drue et touffue sur les champs de carnage, aura voilé les tertres funéraires où dort la vaillance, sacrifiée au triomphe d'une cause mal connue et mal définie.

Depuis le déluge, on le voit, l'eau du ciel a conservé le privilége de punir les mortels coupables : il est fâcheux qu'elle y joigne celui de déconcerter d'innocents promeneurs, de traverser leurs projets d'excursions, de les retenir à domicile et de les faire pester *intra muros*. On dit pour consoler leur ennui, que la pluie alimente les sources ; j'en excepterai toutefois celles de nos jouissances les plus vraies : on leur dit encore qu'elle fait sortir les plantes de terre ; je répondrai qu'elle nous empêche de sortir nous-mêmes de nos maisons, nous qui valons bien, après tout, des laitues et des choux. Dans son langage ultra-figuré, l'horticulteur soutient *qu'il tombe des louis d'or* quand il pleut ; pour moi, je ne vois encore que des gouttes d'eau, qui m'inondent sans m'enrichir d'autre chose que de mauvaise humeur et de désappointement.

Quel général si brave qu'il fût, peut se vanter d'avoir eu autant de chevaux tués sous lui que nous avons eu de parapluies crevés sur nous, durant le mois de Mai 1856 ?

Chacun en rentrant chez soi pouvait personnifier ces fleuves mythologiques, ayant une barbe limoneuse, la tête couverte de roseaux inclinés sur leur front comme des branches de saules pleureurs, et portant sous le bras l'urne d'où s'épanchaient leurs eaux.

Digitized by Google

Le soleil ne reparaissait quelques instants que pour pomper avec ses derniers rayons la dernière averse tombée ; de de telle sorte, que si les gouttes de pluie ne se ressemblaient pas comme deux gouttes d'eau, il nous eût été loisible de reconnaître sur nos vêtements celles qui les avaient déjà transpercés.

Sans doute, dans l'admirable économie de la nature, la pluie est nécessaire; et pourtant, j'aime mieux recevoir ses bienfaits que la recevoir elle-même. Celle qui séduisit Danaë à coup sûr en séduit bien d'autres ; aujourd'hui, chacun retourne son parapluie pour recevoir ses pépites brillantes et stationne sous ses averses californiennes, préférant la chance d'être écrasé sous son poids, à celle d'être mouillé par l'autre.

Cependant, il faut être juste et reconnaître l'influence modératrice de la pluie dans les troubles politiques ; elle arrête souvent l'effervescence populaire, éteint le feu des passions surexcitées, rafraîchit l'ardeur des masses fanatisées, et telle émente qu'aucune puissance humaine n'aurait pu calmer, s'est dissipée sous les torrents d'eau d'un ciel pacificateur.

Il faut convenir encore qu'en mouillant les fusils, en éteignant leurs amorces, en inondant les poudres, elle a parfois atténué les homicides résultats des batailles et a pu même les suspendre ou les empêcher. De plus, la pluie abat la poussière du chemin ; en la convertissant en boue, elle nous vaut quelques aperçus de jambes fines et l'aspect de petits pieds bien chaussés ; elle réunit sous le même parapluie un couple à l'abri des jaloux ; grâce au vert berceau qui protége d'amoureuses confidences, elle pousse dans des grottes mystérieuses quelques Calypsos surprises par l'averse, qui hélas ! s'en trouvent aussi mal que l'immortelle déesse, laquelle *ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse*, au dire du grave Fénelon.

Digitized by Google

Mais, c'est assez patauger dans l'humide moitié de mon texte, il me tarde de sécher ma plume et de l'égayer au soleil d'une belle journée.

Jean-Jacques a dit : *Quand je serai agonisant, qu'on me porte sous un arbre par un beau jour, et je guérirai.* Je pourrai presque dire moi-même : Quand je serai mort, qu'on me porte dans la campagne par une fraîche matinée de printemps, et je ressusciterai.

Quelle influence plus salutaire, en effet, peut s'exercer sur la santé et la vie de l'homme que celle d'un temps radieux, d'un ciel pur et de la contemplation de la campagne ! ! !

Qui ne revient à l'existence dans des circonstances si bien faites pour la ranimer chez les uns et pour en doubler le prix chez les autres ? Combien cette joyeuse et simple annonce, *il fait beau temps !* jetée le matin à l'homme encore au lit, le fait se lever plus volontiers et plus vite ! Comme il se dépêche d'aller jouir de la fraîcheur qu'exhale l'aurore et des premiers rayons du soleil ! Comme l'impression qu'il reçoit de cette attrayante jeunesse de la journée le rajeunit lui-même ! comme elle le prédispose à tous les bons sentiments de l'âme ! Quel songe si beau de la nuit peut valoir son réveil qui s'unit à celui de la nature ! Alors le divin créateur semble séduire nos âmes et les attirer en leur offrant le sublime ableau de ses œuvres ; il semble que l'élan de notre gratitude doit s'élever et monter au ciel avec le parfum des fleurs, les chants des oiseaux et le souffle léger du matin.

Qu'il est cruel de penser que ces charmes si purs de la naissance d'un beau jour sont étalés en vain devant des mortels prêts à s'entr'égorger, et, loin de mettre un frein à leur rage homicide, ne font qu'en favoriser l'essor ! *C'est le soleil d'Austerlitz !* disait naguère un conquérant pour exciter ses soldats à un nouveau massacre guerrier.

Je conçois mieux ces boucheries dans des plaines stériles,

Digitized by Google

à l'aspect de villes défendues par des ouvrages humains, dans les déserts sablonneux de l'Afrique, sous des cieux nuageux et sombres. Là, rien ne séduit la vue, rien ne rappelle les pures jouissances de la vie ou les bontés de Dieu. Mais, en face d'une magnifique nature dans un jour de printemps, près des champs parsemés de blé en fleurs et de ruisseaux limpides gazouillant sur de vertes pelouses, sous un céleste azur où resplendit le sublime géant de lumière et de chaleur qui vivifie tout, oh! alors, je ne saurais concevoir ces luttes mortelles de la haine dans des lieux où tout semble respirer l'amour et nous rattacher à l'existence. Le beau temps avec une bataille me paraît une horrible anomalie, une atroce et sanglante contradiction. Eh! malheureux, attendez donc que les éléments conjurés se livrent la guerre; pour vous mettre en harmonie avec eux, attendez que la foudre roule dans l'étendue, unissant son bruit majestueux aux lugubres détonations de vos armes, et que le tonnerre éclatant sur vos têtes coupables, ajoute quelques victimes foudroyées à toutes celles qu'entassent vos féroces mêlées.

Attendez que l'hiver ait desséché les campagnes, dépouillé les champs de leur verdure, qu'il ait étendu son voile de frimas sur les plaines arides, pour vous livrer à ces luttes affreuses qui contrasteraient moins alors avec la terre désolée qui en deviendrait le lugubre théâtre. Le champ de bataille d'Eylau qu'on a dit d'un si navrant aspect, avec ses cadavres gisants sur la neige, ses blessés agonisants sur la glace, me paraît moins horrible à contempler que s'il eût offert des guerriers expirants sur des fleurs, aux cajoleries d'un ciel serein et au sein des grâces du monde vivifié par le printemps.

A tous ces chants néfastes qui font marcher les soldats aux combats, à ces hymnes lugubres qui les encouragent aux

Digitized by Google

meurtres, combien je préfère le refrain naïf d'un vieux trouvère :

Allons en bateau, ma bonne amie,
Allons en bateau,
Car il fait beau.

Ce brave homme pensait, comme moi et comme bien des gens sensés, que le beau temps est le temps du plaisir, qu'il vaut mieux prendre sa canne pour se promener que son fusil pour se battre quand brille le soleil, quand la terre est parée, et que Dieu nous accorde les beaux jours pour toute autre chose que pour nous égorger les uns les autres.

Qui de nous n'a joui de l'aspect du retour animé de l'une de ces charmantes parties de campagne, faites durant une belle journée d'été! comme ces jeunes gens et ces jeunes filles portent sur leur figure l'expression du contentement et d'une innocente joie! comme on voit à leur air qu'ils ont fait ample provision de gais souvenirs et de santé pour la semaine qui suivra ce dimanche écoulé au sein d'une riante nature et de l'air frais de nos montagnes! Voyez leurs chapeaux ceints d'une auréole de fleurs champêtres, et comme cette couronne conquise sur le printemps de l'année, s'allie bien avec le printemps de leur vie! Leurs chants harmonieux soutiennent leur marche dont ils règlent la cadence; leurs bras s'entrelacent et leurs cœurs s'unissent. Là, se trouve le germe d'heureux hyménées, ou le premier chaînon d'une amitié qui les liera toute leur vie; là, règne la concorde, entretenue par le plaisir et le beau temps.

Et maintenant comparez avec ce tableau, celui d'une armée victorieuse rentrant dans ses foyers : que de deuils elle a semés sur son passage! que de soldats partis avec elle manquent au retour! Chacun des guerriers qui la composent a tranchéles jours de quelques ennemis, par cela seul qu'il portait un autre uniforme que le sien, et sans aucune autre rai-

Digitized by Google

son plausible de l'avoir tué, sinon qu'il lui était ordonné de tirer sur lui. Combien de ces vainqueurs ont reçu des blessures dont ils souffriront le reste de leur vie ! combien ont perdu un bras, une jambe et peut-être tous les deux ! Chez combien les combats acharnés n'ont-ils pas développé des instincts féroces, des habitudes meurtrières ! Ah ! plus j'y songe et plus je préfère à leurs drapeaux pleins de sang, les habits tachés de vin de la joyeuse partie de la montagne, au laurier de leur gloire le bleuet des prés ; à leur funèbre orgueil la gaîté des promeneurs ; aux croix qui couvrent les poitrines militaires, l'œillet qui rougit la boutonnière d'un ami des champs ; au *soleil d'Austerlitz*, en un mot, le beau temps qui favorise l'ascension aux Voirons de mes jeunes compatriotes en joyeuse humeur.

Qui de nous pourrait dire que la pluie et le beau temps n'ont point d'influence sur son caractère ? Chez plusieurs, il est soumis aux diverses phases de l'atmosphère : ils s'assombrissent avec le ciel, ou s'éclaircissent avec lui, et le nuage qui leur voile le soleil jette comme un crêpe sur leur âme.

Quel solliciteur assez peu stylé, pourrait présenter sa requête un jour de pluie battante ? Voyez, au contraire, comme les chances d'être bien reçu, s'augmentent pour lui des doux et tièdes rayons descendus des cieux, qui semblent apporter aux mortels la mansuétude et l'indulgence.

Un beau jour, puis une bonne santé, sont, selon moi, les deux meilleurs véhicules pour conduire l'homme aux plus aimables vertus. Eh ! comment pourrait-il refuser son aumône à l'indigence qui lui tend la main, quand, lui-même, léger de corps et d'esprit, restauré par le sommeil, il se promène aux fraîcheurs d'une matinée de printemps, et que l roi du jour caresse la prairie de ses obliques rayons ? Comment se résoudrait-il à ne pas contribuer au bonheur de son semblable, quand la nature lui fait fête et semble se parer pour le sien ?

Digitized by Google

Comment son cœur se fermerait-il à la prière du pauvre, alors qu'autour de lui tant de fleurs s'ouvrent pour embaumer son chemin et captiver ses regards ?

Oui, je suis presque certain qu'il se fait plus de bonnes et belles actions sous un splendide soleil que sous un ciel chargé de nuages, et que les jours si purs de l'été sont ceux où fleurit la philanthropie et où la bienfaisance fait ses plus riches moissons.

Si les plus nobles instincts de l'homme sont stimulés par le beau temps, il seconde aussi la verve du poète. Celui-ci est le vrai baromètre du temps qu'il fait ; il est au beau fixe avec l'atmosphère dont la sereine pureté s'épanche sur ses traits ainsi que dans ses vers ; la fabuleuse Hippocrène se trouve pour lui dans le bleu du firmament, dans une riante campagne, dans le ruisseau qui gazouille, l'oiseau qui chante, la rosée qui brille, l'arbre qui fleurit, l'insecte qui bourdonne, et dans ces mille charmes qu'il découvre mieux que tout autre au sein d'un beau jour. Voilà les véritables cordes de sa lyre, dont chacune rend des sons empruntés à des sentiments fécondés dans le calme inspirateur des champs et par les caresses de la nature.

Je connais un vieil auteur, amant effréné de la campagne, qui, dans l'intention de l'admirer de plus près, fut, au printemps dernier, se loger dans un hôtel situé au sein de l'un des jolis hameaux de nos environs : sur les quarante jours qu'il y demeura, trente à peu près furent signalés par des pluies diluviennes qu'il regardait tomber, piteusement appuyé sur le bord de sa fenêtre.

Enfin il quitta, la rage dans le cœur, ce séjour où sa santé, altérée par ces humides contre-temps, ne lui permit pas même d'user des dédommagements offerts par une bonne table. Mais, si son appétit fut nul, sa mauvaise humeur par contre fut immense, et lorsqu'il envoya chercher le compte

Digitized by Google

de ses frais de séjour, il y trouva tant d'exagération qu'il se promit de foudroyer de reproches mérités l'aubergiste qui le lui avait envoyé.

Mais, durant la nuit qui précéda le matin où il alla le payer, le ciel s'éclaircit; l'aurore fut magnifique, la campagne rafraîchie étalait sa plus verte parure. Sous le coup de ce changement fortuné de l'atmosphère, les totaux écrasants de la note semblaient s'alléger avec l'air pur du matin, les chiffres perdaient de leur pesante et criminelle gravité, les oiseaux endormaient sa colère ; les sources, en fuyant dans les herbes, emportaient son ressentiment ; si bien qu'arrivé devant le maître d'hôtel, il lui paie sans rabattre une obole, non sa note, mais le plaisir qu'il venait de goûter en se promenant jusqu'à lui.

Or il me semble que voilà une recette toute trouvée à l'usage des marchands qui ont le sentiment d'avoir quelque peu surfait leurs mémoires, ils auront plus de chances de les voir soldés sans rabais, s'ils les présentent par un splendide soleil; et si l'on a dit jusqu'à ce jour que *les bons comptes font les bons amis*, peut-être pourront-ils dire eux-mêmes à l'avenir : que *les beaux temps font les bons comptes.*

Mais les averses subites sont fréquentes durant nos étés. L'une d'elles donna l'essor, il y a quelques années, à une boutade caractéristique d'un gamin de Genève: il stationnait sous les arcades de notre arsenal, jouissant de l'aspect des malheureux aspergés par l'eau du ciel. Tout à coup vient à passer au grand trot de son coursier un prince de Mecklembourg de séjour dans notre ville, et notre gamin de lui crier de sa voix la plus stridente et de son ton le plus narquois: *On a beau être prince, on n'en perd pas une goutte !*

Pour obvier à l'inconvénient de ces inondations inopinées, il a été inventé des vêtements *caoutchouqués*, fait d'une espèce de drap noirâtre de l'aspect le plus lugubre. Le premier indi-

Digitized by Google

vidu que je vis plongé dans un Mac-Intosch m'impressionna vivement, et je fis de sérieuses réflexions sur le degré de laideur auquel, sous prétexte de leur utilité, les vêtements humains peuvent descendre. Impossible d'imaginer quelque chose de plus disgracieux de forme, de plus triste d'aspect, et les hommes ainsi drapés ne ressemblent point mal à des paquets en toile cirée mal conditionnés, sans compter que l'eau glissant sur cette lugubre étoffe n'est point perdue et leur tombe fidèlement sur les pieds.

Avec un titre aussi élastique que le mien : *La pluie et le beau temps*, il me semble que je puis permettre à ma plume d'effleurer bien des sujets, de faire bien des digressions et de courir un peu partout. Il me prend donc la fantaisie de faire comparaître à ma barre les divers auteurs de notre époque, poètes et prosateurs, qui divisent maintenant leurs œuvres les plus sérieuses ou les plus badines en fragments étiquetés N^os I, II, III, IV, V, etc., et de leur demander les raisons de cette manière de faire. Sans doute il est plus facile pour eux d'adopter cette méthode que de l'expliquer ; mais encore quels avantages y trouvent-ils que celui d'éviter ainsi les *transitions* si difficiles, au dire du régent du Parnasse nommé *Boileau* : pauvre Nicolas qui ne s'avisa pas du *livret* pour franchir ce qu'il regardait comme de graves écueils et qui sua sang et eau afin de les éviter, tandis qu'il eût pu, ainsi que d'autres, s'en tirer si gaillardement avec quelques chiffres ! Un auteur a-t-il épuisé l'idée N° I qu'il voulait mettre au jour, et lui en arrive-t-il une seconde sans nul rapport avec la précédente, comme il tient sa plume et veut continuer son œuvre :

N° II,

Ecrit-il de suite, puis il laisse éclore sous ce titre, tiré bien évidemment de l'arithmétique, la pensée nouvelle qui lui traverse le cerveau.

Digitized by Google

Quelques poètes se sont même avisés de placer les six premiers pieds d'un vers alexandrin sous un numéro et les six derniers sous un autre : ce tour de force décore certains poèmes du jour fort goûtés; cet enjambement acrobatique, ce saut du *tremplin* littéraire a eu beaucoup de succès.

Les lopins de vers ou de prose numérotés, comme des voitures de remise, ont cela de commode que, s'ils n'ajoutent qu'à la valeur *numérique* de l'œuvre, ils permettent du moins au critique de signaler les numéros des divers fragments sur lesquels portent ses observations et d'en préciser l'endroit.

Aristote avait imposé trois unités gênantes aux faiseurs de pièces dramatiques, et je conçois que ceux-ci dans l'intérêt de la facilité de leurs allures, s'en soient affranchis ; mais je concevrais moins les auteurs qui, à l'avenir, repousseraient les numéros dont je parle ici. Ils auraient certes bien tort : rien de plus agréable que cette manière d'étiqueter ses idées et de passer de l'une à l'autre à l'aide d'un chiffre. Cela ne me semble pas d'une grande difficulté ; je suis même tenté de l'employer moi-même, et si mes lecteurs me le permettent, je ne commencerai pas plus tard qu'à présent.

III.

Mais si les auteurs de notre époque ont secoué le joug de règles gênantes, s'ils ont constitué ce que j'appellerai le *bon temps* de la littérature, je n'en reste pas moins persuadé que son *beau temps* fut le grand siècle de Louis XIV. Les réputations qui s'élevèrent alors sont encore debout. En vain la révolution politico-littéraire de 1830 essaya-t-elle d'en abaisser la grandeur. Semblables à ces hauts rochers de la grève de l'océan, couverts un moment par la marée et qui surgissent plus altiers quand elle se retire, ces colossales renommées dominent encore le monde des intelligences et

Digitized by Google

voient à leurs pieds les flots de nains qui croyaient s'élever au-dessus d'elles et les remplacer.

IV.

Avant de terminer cette longue divagation, je dois me reprocher de ne m'être pas assez occupé de son titre même. *La pluie et le beau temps* méritaient certes une mention honorable plus longue et mieux motivée.

Ce sont en effet les deux phases de l'atmosphère dans lesquelles la nature sourit à la terre et la féconde ; ce sont deux bienfaits de la Providence qui nous font remonter et rendre grâces à son auteur. Accoutumés à en jouir, nous en sentons moins par cela même toute l'immense utilité ; mais il n'est aucun être si mal doué par le Ciel, qui n'ait l'âme égayée, orsqu'un beau temps succède à des jours de pluie ; le charme qu'il répand alors assoupit la douleur ; avec l'air plus pur et moins lourd qui circule, il semble que nos maux et nos chagrins eux-mêmes sont allégés ; le soleil qui traverse les barreaux d'une prison en console le captif ; durant l'hiver, le foyer de sa lumière devient celui de l'indigence et il n'est pas un de ses rayons qui ne réjouisse notre globe et qui ne fasse briller avec sa douce chaleur des lueurs de plaisir chez les heureux et des éclairs d'espérance chez les infortunés. Et cependant, quand nous voulons accuser une conversation d'insignifiance et de nullité, nous disons : « *On a parlé de la pluie et du beau temps ! !* »

Eh ! malheureux ! plaise à Dieu que vous ne parliez jamais, pour la plupart du moins, *que de la pluie et du beau temps !* Vous n'auriez pas à vous reprocher tant de médisances, tant de calomnies, tant de propos imprudents ! Sous le prétexte de dissentiments dans vos opinions politiques, vous ne répandriez pas le fiel d'une basse jalousie sur des citoyens qui n'ont d'autres torts à vos yeux prévenus que d'être vos supé-

Digitized by Google

rieurs en lumières, en talents et en fortune! Dans d'intolérantes et intolérables discussions théologiques, vous ne chercheriez pas de tristes motifs pour bannir de vos prières, de vos aumônes et de votre sympathie civique des compatriotes qui ne diffèrent avec vous que par quelques points de croyance, et vous trouveriez autre chose que de la haine pour vos frères dans une religion divine qui commande l'amour pour tous ! Vous n'attenteriez pas si inconsidérément dans vos propos à l'honneur des femmes vertueuses, ainsi qu'à la probité des gens de bien ! Enfin, la diplomatie ne risquerait pas de dire ce qu'elle pense et de tomber dans le gouffre épouvantable pour elle nommé la *franchise*, si elle se réfugiait sans cesse dans le double abri de *la pluie et du beau temps*, thème qui ne saurait la compromettre, terrain où elle ne glisserait certes pas.

Puis, de combien de charmants dialogues *la pluie et le beau temps* ne sont-ils pas l'exorde? Ce sont comme les deux premiers arbres d'une avenue qui vous conduit parfois à de ravissants jardins, pleins de fruits et de fleurs. Qui n'a pas de douces relations dont l'origine remonte à ces premières et simples paroles! *M.* ou *M*^me^, *quel beau temps il fait aujourd'hui*, ou *quelle affreuse averse !*

Ces mots furent le passe-partout au moyen duquel on entra dans leurs bonnes grâces; le premier pas fait dans une cordiale et franche intimité , on s'extasia ensemble sur un *beau temps*, ou bien on se plaignit en même temps de *la pluie*, et l'on a dû peut-être son meilleur ami à *la pluie et au beau temps!*

Ah ! plus j'y songe, plus je suis persuadé qu'en engageant la plupart des hommes à ne parler que de *la pluie et du beau temps*, non-seulement je fais bien de leur donner ce conseil, mais encore qu'eux-mêmes feraient mieux de le suivre.

J. Petit-Senn.

Digitized by Google

LES

MARRONS DE LYON ET LE VIN DE MACON.

D'où proviennent les marrons de Lyon? Assurément ce n'est pas du Luc; mais il n'y a pas de raison connue pour leur attribuer une origine lyonnaise.

Lyon, à dire vrai, n'a jamais produit que des marrons d'Inde, et encore avant l'abatis des grands arbres de nos vieilles promenades, remplacés par des avenues de platanes.

Le *marron de Lyon*, véritable friandise pour les fins gourmands de Paris, se tire du Dauphiné. La petite commune de Loire, canton de Givors, sur la rive droite du Rhône, en fournit aussi quelque peu, mais d'une qualité supérieure, qui a créé la réputation déjà bien ancienne de ce fruit, en France et à l'étranger.

Il y a juste cent ans qu'Alléon Dulac disait :

« La différence qui se trouve entre la châtaigne et le marron vient de ce que l'arbre qui a produit celui-ci a été enté. La réputation des marrons de Lyon dans tout le royaume, et l'empressement avec lequel on les recherche, font leur éloge plus que tout ce que j'en pourrais dire. »

En 1787, derrière les galeries du Palais-Royal, à Paris, une marchande de châtaignes cuites s'avisa de crier : *Marrons de Lyon! marrons de Lyon!* Elle fit fortune. Une fruitière voisine se mit à crier, à son tour : *OEufs frais de Lyon! œufs frais de Lyon!* Son succès fut également complet et lucratif; cependant il fallait alors huit jours pour aller de Lyon à Paris par la malle. Les Parisiens ne tinrent aucun compte de ce menu détail.

Les œufs frais étaient de Bougival, et les marrons de Lyon, des environs de Vienne en Dauphiné.

Nos lecteurs savent que les *marrons de Lyon* viennent d'Aubenas. Nous mentionnerons aujourd'hui un autre contresens non moins curieux. Les vins les plus renommés de nos pays, livrés dans le commerce sous le nom de VINS DE MA-

Digitized by Google

con, appartiennent au Beaujolais et se récoltent dans l'arrondissement de Villefranche (Rhône). L'observation n'est pas nouvelle, car elle est due à P. Batillat, savant œnologue. On lit dans ses notes statistiques : « Les meilleurs vins de Mâcon proviennent de Chénas, Fleury, Le Vivier, Poncié, etc., etc. Viennent ensuite les vins de Lancié, des Peloux, Brouilly, plus colorés que les précédents, ainsi que ceux de Saint-Lager, Juillenas, Morgon et autres. »

Tous ces crûs, confondus par les consommateurs parisiens sous le nom générique de *Mâcon*, pourraient, à bon droit, être revendiqués par la vieille province lyonnaise, qui se désisterait volontiers de toute prétention sur les marrons d'Aubenas. L'erreur provient de ce que le premier importateur de nos vins à Paris fut un Mâconnais pur sang. C'était, en 1690, Claude Brosse, bon propriétaire de vignobles, doué d'un tempérament vigoureux et d'une taille colossale, prit un jour la résolution d'aller voir sa fille, mariée à Paris. Il fit le voyage en un mois, sur une charrette chargée de provisions de bouche. Brosse y avait joint pour son usage deux ou trois pièces de son vin de prédilection.

A Paris, on lui fit grand accueil, et son gendre trouva moyen de le conduire à la messe du roi, à Versaille. Louis XIV, en entrant dans la chapelle, aperçut les cheveux blancs du paysan mâconnais qui dominait de la hauteur de sa tête toute l'assistance.

— Allez, dit le roi au gentilhomme de chambre, commander de ma part à ce vieillard de s'agenouiller !...

— Sire, rapporta le gentilhomme, il est à genoux sur le carreau !

Louis XIV, stupéfait, donna l'ordre de lui présenter Claude Brosse à l'issue de la messe. Ayant appris qu'il avait apporté du vin de Mâcon, il exprima le désir d'en goûter, et donna une commande, qui devint une fourniture annuelle régulière et de plus en plus importante.

L'engoûment de la cour gagna la ville, les vins de la vallée de la Saône furent bientôt populaires à Paris; mais rien, jusqu'à ce jour, n'a pu changer leur dénomination première. En dépit de toute étiquette, ce sont des *vins de Mâcon*, du Beaujolais, pas un mot!

Martin Rey.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

Voyage a Pierre-sur-Haute et sur les bords du Lignon, par L.-P. Gras. — *Saint-Étienne*, Chevalier, 1864, in-8.

Le Forez avec ses montagnes agrestes, ses riantes vallées et ses ruines féodales aux noms historiques, offre à nos touristes bien des sites pittoresques et variés. Pourquoi allons-nous donc chercher bien loin les émotions qu'excite toujours la vue d'un beau paysage ? « C'est, nous dit M. Gras, que l'axiome vulgaire a raison : Nul n'est prophète en son pays, à commencer par le pays lui-même. Nommez le manoir Rheimfels, nommez la vallée Chamounix et vous ferez cent lieues pour admirer la ruine et le vallon. Mais parce que la nature a placé ces beautés sous vos yeux, sous votre main pour ainsi dire, vous passez avec indifférence. »

Grâce à l'*Astrée*, qu'on ne lit plus, le Lignon a pu acquérir une célébrité immortelle. Mais le Lignon vit quelque peu de sa vieille réputation et un bien petit nombre de Lyonnais vont encore s'assurer s'il en est digne. Le mont Pilat, dont nous pouvons, de nos murs, voir les hautes cimes souvent blanchies par la neige, est mieux connu. Visité au siècle dernier par J.-J. Rousseau, décrit par plusieurs écrivains anciens ou contemporains, il est devenu depuis longtemps un lieu de pèlerinage assez à la mode, et nous voyons, chaque année, pendant les beaux jours, quelques caravanes de touristes aller gravir ses pentes ardues.

Mais combien de nos compatriotes connaissent Pierre-sur-Haute, la plus belle et la plus élevée des montagnes du Forez? Combien surtout ont monté jusqu'à ces hauteurs que couvrent de vastes pâturages et de sombres forêts de sapins? Le livre que vient de publier M. Gras sera donc une révélation pour un grand nombre et plus d'un voudra, sans doute,

Digitized by Google

après l'avoir lu, suivre l'auteur dans cette curieuse contrée trop peu connue pour étudier les mœurs pastorales de ses habitants, visiter ces *jasseries* où s'abritent de nombreux troupeaux, et contempler le vaste horizon qu'embrasse du sommet de la montagne l'œil étonné du voyageur.

Que de plaisirs variés et de spectacles divers offre d'ailleurs cette excursion! Ici c'est un nom illustre dans nos annales, ailleurs un monument curieux, partout quelque souvenir d'un autre âge; voici Sail, dont les eaux minérales furent connues des Romains; là haut Cousan, le fier donjon des premiers barons du Forez, posé comme un nid d'aigle sur ses rochers aériens; plus loin Chalmazel, l'antique forteresse des Talaru; ici Leigneux qui possédait jadis un chapitre de chanoinesses nobles; Boen, la jolie petite ville qui s'étend gracieusement sur les bords du Lignon; Bonlieu, célèbre autrefois par son abbaye royale de l'ordre de Cîteaux; enfin la Batie, la noble demeure des seigneurs d'Urfé, avec sa magnifique chapelle, l'une des merveilles artistiques de la Renaissance, la Batie, dont l'abandon et l'aspect plein de tristesse forment un douloureux contraste avec le souvenir de son ancienne splendeur.

M. Gras nous redit en passant tous ces souvenirs, et nous décrit chacun des monuments. Digne enfant du pays qu'il explore plus encore en archéologue qu'en simple curieux, il en sait à fond toute l'histoire et nous initie à tous les mystères du château ou de l'abbaye qui frappe nos regards. Ajoutez à cela de curieuses études de mœurs, des récits piquants, des aventures joyeuses du voyage, des saillies pleines d'humour, un style naturel et sans prétention, et l'on se figurera aisément le plaisir que nous avons éprouvé à suivre l'auteur dans ses promenades, et l'on se dira, comme nous en déposant le livre : Quel savant touriste, et quel agréable compagnon de voyage!

A. VACHEZ.

Digitized by Google

RECTIFICATION

A PROPOS DE

L'ARTICLE NÉCROLOGIQUE CONSACRÉ A M. VITAL BERTHIN

A la suite de tous les journaux du Dauphiné, nous avons dit, dans nos deux dernières livraisons, que M. Vital Berthin était né à Beaurepaire. Une lettre écrite par un de ses fils nous apprend que M. Berthin est Lyonnais. Nous revendiquons donc, avec empressement, la vie et les travaux de notre compatriote comme notre bien, comme la propriété de notre ville. A. V.

Beaurepaire, 12 octobre 1864.

« Monsieur,

« C'est une grande consolation pour des fils désolés que de recevoir des lettres comme la vôtre, surtout lorsqu'elles viennent (et c'est bien ici le cas) de personnes que notre pauvre père estimait d'une manière toute particulière.

« Nous sommes un peu pris à l'improviste pour vous donner des détails convenables sur les travaux historiques et archéologiques de notre père. Deux heures à peine avant le dénouement fatal, le docteur Emmery appelé auprès de lui nous donnait de grandes espérances.....

« Dans les années 1837, 1838 et 1839, fleurissait à Vienne cette revue qui fut le berceau de Ponsard et de Charles Reynaud. Notre père y fit ses premières œuvres. Nous trouvons là des travaux historiques : *Vienne au 13e siècle, l'Eglise St-Maurice, des Historiens de Vienne, de l'Imprimerie en Dauphiné, Coup d'œil bibliographique sur le Dauphiné, des Notaires au moyen-âge, etc., etc.;* des recherches archéologiques : *Saint-Antoine, Parménie, Saint-*

Digitized by Google

Pierre-de-Marnans, la Tour de Surieu, Chapelle de la vallée aux Nymphes, etc. Des articles d'utilité générale, sur le percement de certaines routes, sur les impôts communaux, enfin quelques poésies.

Dans l'Album du Lyonnais, édité en 1843 et 44, comme vous le savez, sous la direction de M. Léon Boitel, nous trouvons trois notices : *Sainte-Colombe, Condrieux, Ternay.*

L'heure du courrier me pressant, je ne puis chercher dans la *Revue du Lyonnais*, les articles que mon père y a publiés. Je ne parle pas non plus de ceux qui ont paru dans les journaux du département.

Dans ses dernières années, mon père travaillait beaucoup dans le dessein de publier plus tard d'importantes recherches sur le Dauphiné. La mort l'ayant frappé prématurément avant l'achèvement de la tâche qu'il s'était imposée, c'est à nous de recueillir avec un soin pieux les matériaux épars qu'il nous laisse pour en élever un modeste monument à sa mémoire.

Si les regrets universels d'une contrée recueillie et accompagnant en masse, à sa dernière demeure, celui qui s'en va, peuvent adoucir notre amère douleur, cette consolation ne nous a pas fait défaut.

Agréez, Monsieur, l'expression de nos affectueux sentiments et de notre considération la plus distinguée,

BERTHIN.

P. S. C'est notre père qui a présidé la dernière séance du Congrès archéologique à Vienne. Il était né à Lyon, le 22 floréal an XIII. Il est mort dans sa soixantième année.

Digitized by Google

GLANES.

—Le bureau de garantie, établi à Trévoux pour l'essai et la marque des ouvrages d'or et d'argent, a été supprimé à partir du 1er novembre. La circonscription de ce bureau, qui comprend aujourd'hui tout le département de l'Ain, est rattachée au bureau de garantie de Lyon.

Cette mesure est prise en vertu d'un décret impérial en date du 8 octobre, rendu sur l'avis de la commission des monnaies et médailles, du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et sur le rapport du ministre des finances.

Le création d'une argue royale à Trévoux, qui avait motivé l'établissement du bureau de garantie pour les ouvrages d'or et d'argent, remonte à l'année 1766. Le tirage de l'argent est une industrie ancienne dans cette ville; elle avait été établie vers 1420 par les Juifs, qui s'y étaient réfugiés après avoir été expulsés de Lyon.

L'orfévrerie était aussi autrefois renommée à Trévoux; mais comme l'affinage, cette industrie s'est aujourd'hui, en grande partie, concentrée dans les grandes villes.

Avant la révolution, les affineurs et les tireurs formaient une corporation à Trévoux. En 1766, dit M. l'abbé Jolibois, ils firent frapper une médaille ou jeton qui représentait au droit l'effigie de Louis XV, et au revers la vue de Trévoux et la maison de l'affinage, avec cet exergue tiré du psaume CXXI : *Fiat pax in virtute tua et abundantia in turribus tuis,* devise que la ville a adoptée.

(*Courrier de l'Ain*).

— Le 23 octobre, M. Léon Champagneux, chevalier de la Légion d'honneur, ancien employé supérieur au ministère des finances, est mort au château de Rosière, près Bourgoin, dans sa 88e année.

M. Léon Champagneux était le second fils de M. Luc-Antoine Champagneux, avocat au Parlement de Dauphiné, lequel, après avoir été pendant plusieurs années maire de Bourgoin, sa ville natale, devint journaliste à Lyon, au

Digitized by Google

commencement de la Révolution, fut ensuite appelé à Paris comme premier commis du ministère de l'intérieur, quand Roland de la Platière, son ami, arriva à ce ministère, et mourut en 1807, juge à la cour d'appel de Grenoble.

Plusieurs années après la fin tragique de M. et de Mme Roland, M. Léon Champagneux avait épousé Mlle Eudora Roland, leur fille unique, qui est morte elle-même en 1858. Il n'existe aujourd'hui qu'une fille née de ce mariage, c'est Mme veuve Chaley de Rosière, qui, avec ses enfants, forme la descendance de cette femme si grande par l'esprit et par le cœur, qui fut la plus haute et la plus touchante illustration du parti de la Gironde.

Dans le cours de sa longue carrière, M. Léon Champagneux, par son mérite personnel, par son caractère élevé et l'excellence de son cœur. s'est constamment montré digne du nom honorable qu'il portait et de celui de la famille à laquelle il était allié. Il était l'oncle maternel de M. Léon Roches, ministre plénipotentiaire de France au Japon.

Son gendre, M. Chaley de Rosière, ancien officier de cavalerie, ingénieur, créateur d'une maison d'orthopédie à Lyon, cédée plus tard à M. Milliet, constructeur du pont de Chazey, sur l'Ain, et du pont de Fribourg, en Suisse, était d'une ancienne famille du Bugey, alliée aux de Salles, dont était le doux et aimable évêque de Genève. M. Chaley avait épousé Mlle Champagneux à Paris, et peu après était venu s'établir à Lyon où il avait un frère magistrat, et une partie de sa famille. *(Indicateur de Bourgoin.)*

— A l'occasion de l'exposition des reliques qui a lieu tous les ans, à la Primatiale, nous trouvons dans l'*Almanach spirituel* de 1734, la nomenclature suivante de ces reliques, enrichies depuis :

« Une croix du vrai bois de celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ enchâssée en or.

« Une partie de la mâchoire, et autres reliques de saint Jean-Baptiste, dans une statue d'argent doré.

« Un doigt de saint Etienne, premier martyr, dans une statue d'argent doré.

Digitized by Google

« Une côte de saint Laurent, martyr, non enchâssée.

« Le chef ou crâne de saint Irénée, enchassé en un chef d'argent doré.

« Un crucifix émaillé où est enchâssée une pièce de la chape de saint Pierre apôtre, et plusieurs autres saintes reliques fort notables. »

Ces reliques, lors de l'invasion du baron des Adrets, furent cachées dans le puits de la maison n° 9 de la rue du Bœuf, appartenant à Croppet de Varissan, notaire du chapitre métropolitain.

(*Semaine religieuse.*)

CHRONIQUE LOCALE.

Le vent qui était naguère à la musique est tout entier aujourd'hui à l'instruction, à l'étude, aux cours ; on veut savoir, on demande des professeurs, on se réunit, on s'attroupe ; que désire-t-on ? Du pain et des spectacles ? Non, non. Du pain, il en reste encore ; des spectacles, il y en a partout. La liberté des théâtres a fait éclore une foule de brasseries, de casinos, de cafés chantants, même des cirques et des ménageries. On est pourvu de ce côté. Ce qu'on veut, c'est écouter une parole qui ouvre l'intelligence et qui enseigne. Que quelqu'un parle, tout le monde sera content.

Nous avions nos Facultés : celle des sciences a ses adeptes, celle de théologie les siens ; celle des lettres a de nombreux auditeurs. M. Ferraz traite les principales questions de la psychologie et discute les ouvrages philosophiques les plus importants du XVIIe siècle ; M. Dareste fait un tableau animé des cours européennes de la première partie du XVIIe siècle, d'après les documents diplomatiques ; à certains jours, il expose l'histoire de France sous Louis XIII et Richelieu.

M. Hignard traite de la littérature latine jusqu'au siècle d'Auguste, M. Philibert Soupé, étudie les principaux ouvrages de Voltaire et de Rousseau, naturellement Rousseau Jean-Jacques.

M. Heinrich fait l'histoire de la littérature allemande, depuis le commencement du XIXe siècle jusqu'à la mort de Gœthe arrivée en 1832.

Digitized by Google

Quant à l'École de médecine, qui aspire à devenir une Faculté, elle ne serait pas digne de sa vieille réputation si elle n'attirait pas une jeunesse avide et empressée sur les pas de ses professeurs. Là encore la science trouve des maîtres habiles et des élèves passionnés.

Mais ce n'est pas tout, nous avons bien d'autres aspirations. Savoir ce que faisaient les Grecs et les Romains dans leur ménage, comment on prononçait *papa* à l'hôtel Rambouillet, ou avec quelle dose de quina on coupait la fièvre à Chio, c'est bien et c'est utile ; mais apprendre à gouverner les nations est bien autrement sérieux. On ne sait ce qui peut arriver, et les cours d'économie politique ont un succès fou. Les ouvriers y abondent et à chaque séance on refuse trois cents personnes, ni plus ni moins, à la porte du Palais Saint-Pierre. C'est si attrayant de gouverner le monde !

Et les cours d'enseignement professionnel ! Voilà ce qui nous remue en ce moment. La séance d'inauguration au palais de la Bourse a eu lieu au milieu des discours les plus applaudis. On a failli avoir des ovations, mais les orateurs ont tant vanté les charmes du savoir et de l'instruction que les journaux de la capitale ont cru qu'à Lyon personne ne savait ni lire ni écrire et ils se sont réjoui de voir des écoles s'ouvrir enfin dans notre pauvre cité. « Quel bonheur si à Lyon, disaient-ils, on pouvait donner aux ouvriers quelques principes de lecture ! et y joindre plus tard, quelques notions de musique et de dessin ! » Eh bien ! merci, on verra. Peut-être une jour créera-t-on une école à la Martinière, et organisera-t-on des cours de dessin au Palais des Arts.

Ces Messieurs de Paris savent-ils du moins que nous avons une Académie ? — Oui ? — Bon ! En voici des nouvelles :

Dans sa séance du 6 décembre, consacrée aux élections, elle a fait les nominations suivantes :

M. Dieu, professeur à la Faculté des sciences, a été élu membre titulaire de la classe des sciences (section des sciences mathématiques) ;

M. le docteur Desgranges, professeur à l'école de médecine, a été élu membre titulaire de la même classe (section des sciences médicales) ;

M. Onofrio président de chambre à la Cour impériale, a été élu membre titulaire de la classe des lettres (section des sciences morales et politiques) ;

MM. Le Coq, inspecteur général des écoles vétérinaires, Valentin-Smith conseiller à la Cour impériale de Paris ; Barrier, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, et Bouillier, recteur de l'Académie de Clermont, ont été élus titulaires émérites.

Digitized by Google

— Si on convient que nous avons des hommes d'intelligence, on nous accordera tout aussi bien que nous avons des hommes de cœur.

M. Pléney, chef d'une maison de commerce de Lyon, est mort, il y a quelque temps, laissant une fortune évaluée à trois millions. N'ayant aucun héritier direct, il a légué cette fortune à sa ville natale, à charge d'acquitter différents legs, évalués à environ 1,800,000 francs. Le testament a réglé l'emploi du reste pour différentes œuvres d'utilité publique, entre autres pour des distributions de livrets de caisse d'épargne en faveur des indigents.

— Un de nos évêques les plus vénérés, un prêtre sorti de ce clergé lyonnais si instruit et si saint, vient d'être appelé à un des postes les plus éminents de l'Eglise de France. Voici comment une feuille parisienne apprécie cette haute nomination.

On lit dans le *Pays :*

« Mgr Lyonnet, qu'un récent décret vient de transférer du siége épiscopal de Valence au siége archiépiscopal d'Albi, est un des prélats les plus considérés de ses vénérables collègues de France pour la modération de son caractère et la sagesse de ses conseils dans toutes les circonstances difficiles. Son savoir et son expérience des affaires lui ont acquis dès les premiers jours de son épiscopat un rang distingué et une influence marquée parmi les hommes qui regardent, avec raison, le respect et l'amour de la patrie comme une des vertus essentielles du christianisme.

« Né à Saint-Etienne, le 12 juin 1801, Mgr Lyonnet était chanoine titulaire et vicaire général de Lyon, lorsqu'il fut appelé, en 1852, à l'évêché de Saint-Flour.

« Transféré à l'évêché de Valence, en 1857, il a administré successivement ces deux diocèses avec un zèle et une douceur qui lui ont acquis le respect et l'affection des populations et du clergé.

« Le diocèse d'Albi tout entier, nous écrit-on, a accueilli avec la plus vive satisfaction le décret impérial qui lui donne Mgr Lyonnet pour premier pasteur. »

A. Voisieux.

Il y a quelquefois de bonnes choses dans les journaux, même dans ceux de Paris.

— Les pianos sont ouverts, les concerts commencent, feu de partout !

— Avez-vous vu *Maître Guérin?* si vous n'êtes pas notaire, allez-y.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE XXIXe VOLUME.

Histoire du Lyonnais.

M. Rolle. — Documents relatifs au passage de saint François de Paule à Lyon..... 31

A. Vachez. — Les vieux châteaux du Lyonnais.— Vaudragon. 52

L'abbé Jouve. — Notes archéologiques sur quelques églises nouvellement bâties ou actuellement en construction dans le diocèse de Lyon..... 71

Vitet. — Lettre au sujet de la journée du 18 mai 1792. 91

Martin-Daussigny. — Découvertes archéologiques dans le lit du Rhône, à Lyon..... 99

Paul Saint-Olive. — Voyage en chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse (suite)..... 154

Dareste. — Comité d'archéologie. — Procès-verbaux.... 237

Aug. Bernard. — Histoire territoriale du département de Rhône-et-Loire..... 291—387

X. — Le pont de Tilsitt..... 307

L'abbé V. — Notice sur Mornant.. 311

A. Péan. — Origines de Lugdunum. — Divinités Ségusiaves, IV..... ..... 405—505

Paul Saint-Olive. — Le quartier du Massu..... 414

Aimé Vingtrinier. — Histoire du château de Varey (suite)... 422—513

Martin-Rey. — Variété de chiens de chasse particulière au pays des Ségusiaves,..... 438

A. Gromier. — La croix du Pont-d'Ain..... 465

Martin-Rey. — Les marrons de Lyon et le vin de Mâcon..... 556

Grimod de la Reygnière. — Lettres inédites à un Lyonnais..... 485

X. — Glanes archéologiques..... 379-469 562

A. V. — Chronique locale..... 75-187-286-381-471-564

Littérature.

Jules de Lubac. — Une poésie satirique du XVIe siècle..... 81

M. Simonnet. — Mosaïque d'un rêveur..... 178

Petit-Senn. — Boutades..... 186

Petit-Senn. — La dame aux bêtes..... 443

M. Simonnet. — De l'idéal de la gloire..... 529

Petit-Senn. — Divagations sur la pluie et le beau temps.... 543

Digitized by Google

Voyages.

M. Simonnet. Deux itinéraires dans les Alpes..... 212—332

Biographie lyonnaise. — Nécrologie.

Bausset-Roquefort. Notice sur le marquis Achille de Jouffroy d'Abbans..... 5
A. Vachez. M. de Magneval..... 184
Artaud. Notice sur Pierre-Toussaint Dechazelle. 168—253
Un engagé volontaire. Biographie populaire du maréchal comte de Castellane..... 194
X. M. le sénateur Vaïsse..... 282
X Le marquis Costa de Beauregard..... 378
X. M. Vital Berthin..... 378-462-560
H. Emmanuel Verguin..... 459
R. de Chantelauze. Biographie de M. Paul Sauzet..... 475

Bibliographie.

L'abbé Christophe. M. Viennet et les Croisades..... 137
A. Vachez. Essai d'un glossaire du patois du Lyonnais, par M. J.-B. Onofrio..... 277
F. Noélas. Dictionnaire du patois Forézien, par Pierre Gras..... 366
Félix du Bois. Marie-Antoinette, poème historique, par Monier de la Sizeranne..... 452
A. Vachez. Pierre-sur-Haute, par M. Pierre Gras..... 558

Beaux-arts.

Jules Ward. A propos de liturgie. (Etudes sur la musique). 109
X. Un tableau de Ribéra à Montluel..... 467

Poésie.

Petit-Senn. La Marguerite..... 5
Carteret. Au fond d'une cave..... 97
Léon Gontier. La muselière..... 193
Soulary. Dédicace à la ville de Lyon..... 289
Florimond Levol. Toast porté à M. Soulary..... 290
Sylvain Blot. Les alcyons..... 385
T. Doucet. La fleur de pourpre (à M. Soulary)..... 473

Planches de la Revue.

Le château de Pizey.
Portrait de M. le sénateur Vaïsse.

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed. Renewals only: Tel. No. 642-3405
Renewals may be made 4 days prior to date due.
Renewed books are subject to immediate recall.
Due end of SPRING Quarter
subject to recall after — MAY 21 '73
RETURNED TO
JUN 22 1973
LOAN AHC
LD21A-20m-3,'73
(Q8677s10)476-A-31
General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google